

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

# Le développement du Moyen-Nord Québécois

Approche systémique

**Analyse des contraintes à la mise en valeur  
du potentiel en ressources énergétiques,  
forestières et minières au Québec**

THÈSE

PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES  
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES

PAR

**F. MOUSSALLY SERGIEH**

1977



2000 Neuchâtel, -----

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
FACULTÉ DE DROIT  
ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES  
LE DOYEN


Avenue du 1er-Mars 26

Monsieur Fayçal MOUSSALY-SERGIEN est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat en sciences économiques intitulée "Le développement du Moyen-Nord québécois".

Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, 16 septembre 1977

Le doyen  
de la Faculté de droit  
et des sciences économiques

  
Jean Guinand

## INTRODUCTION PRELIMINAIRE

LE MOYEN-NORD UN VECTEUR TRANSITIF AU DEVENIR

QUEBECOIS

Approche systémique et concepts de base

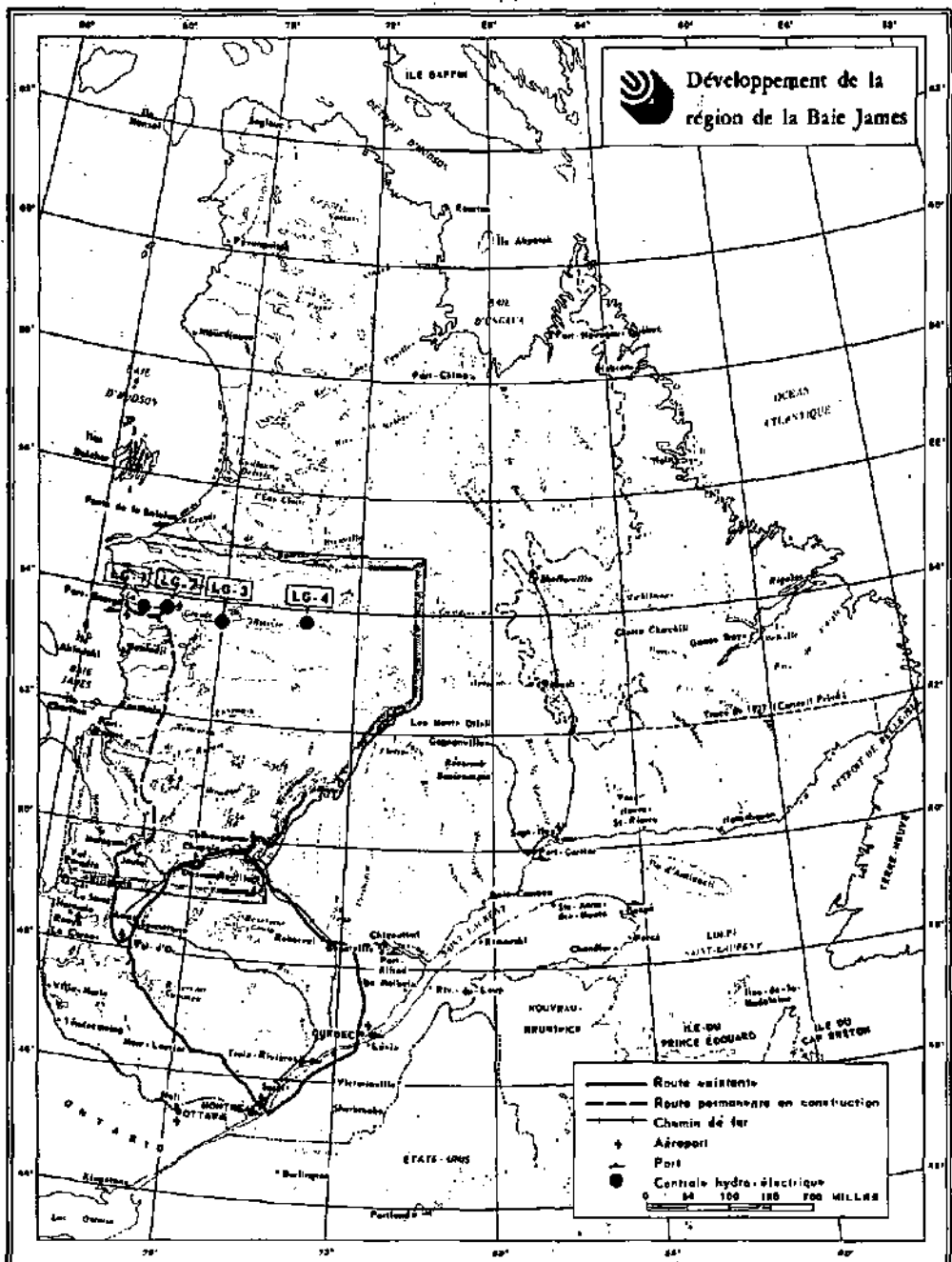
"...la théorie veut nommer ce qui tient effectivement le rouage ensemble. L'aspiration de la pensée pour laquelle le non-sens de ce qui est seulement apparent était autrefois insupportable, s'est sécularisé avec l'insistance pour la démystification... Elle aimerait soulever la pierre sous laquelle couve le monstre. C'est seulement dans ce dévoilement qu'elle voit un sens..."

Th. W. Adorno, "Der positivimusstreit".

## A V A N T - P R O P O S

- 1.- Objet de la démarche
- 11.- Le Moyen-Nord comme alternative au devenir québécois
- 111.- La Matrice intégrative et les éléments structuraux
- 1V.- Le cadre théorique et les concepts opératoires
- V.- La méthode d'approche.

\*\*\*\*\*



Destinée et publiée par le Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, direction générale du Demarcation territoriale, ministère des Terres et Forêts du Québec, pour la Société de Développement de la Baie James

No: 1063  
Août 1972

## AVANT-PROPOS

Le Moyen-Nord dans l'espace québécois.

### 1.- Objet de la démarche:

Nous nous proposons d'explorer une avenue du devenir québécois. Les perspectives que représente la mise en valeur d'un vaste complexe en ressources localisé au nord du 49 ième parallèle, sur toute l'étendue d'un territoire défini par L.E. Hamelin: Le Moyen-Nord.

Cette information sur le futur repose sur un concept dynamique de l'histoire. Celui qui associe la transformation d'un système à la dynamique des éléments endogènes qui définissent son mode de fonctionnement, un moment défini de son évolution historique. Au delà des apparences de stabilité et de cohérence qui caractérisent une articulation donnée, des forces latentes de changement sous-tendent toute formation socio-économique. Ces forces sont engendrées par les contradictions internes que génère un mode de production dominant. De ce fait, comme le montre Godelier, il existe le long de la trajectoire historique d'un ensemble, un moment de réversibilité et d'ouverture, au cours duquel toute la combinatoire systémique d'un ensemble se transforme.

Ce moment correspond à la notion économique du développement, dans la mesure où l'ensemble considéré modifie les propriétés de sa structure et s'ouvre une "nouvelle frontière" à sa dynamique dans l'espace. Pour Gurvitch, cette transformation s'accompagne d'une rupture structurale que précède un moment d'effervescence.

A première vue, la situation actuelle au Québec semble répondre à ce moment critique:

- d'une part, son mode de maintenance s'avère incapable de maîtriser les tensions internes générées par un mode de fonctionnement contradictoire dans sa rationalité et son essence,
- d'autre part, son économie cumule des retards et des déficiences qui contrastent avec son potentiel en ressources, ou sa capacité endogène, en termes de forces productives.

A ces éléments s'ajoute la fermeture de ses frontières d'expansion dans l'espace qui l'entoure.

Il en résulte un processus cumulatif de freinage et de distorsions qu'expriment les indicateurs suivants:

- le sous-emploi permanent des forces productives,
- des écarts de performances économique par rapport à la moyenne nationale (canadienne) quelque soit le critère de comparaison retenu,
- des disparités sectorielles, régionales et sociales qui renforcent la fragilité du système,
- une dépendance de plus en plus étroite à l'égard du marché et des investissements extérieurs comme déterminants de la dynamique interne.

A ces éléments d'ordre structurel, s'ajoute un facteur conjoncturel qu'engendre la crise qui affecte le système économique international. Qui plus est, le déplacement du centre de gravité du système de production et d'échanges dans le nord-est américain amplifie les distorsions de l'espace québécois.

Toutes les études menées depuis une décennie à propos des déficiences de l'économie québécoise, s'accordent pour souligner l'aspect structurel des contraintes qui la caractérisent. D'où la nécessité, désormais reconnue, d'une transformation des assises mêmes de sa dynamique interne, comme moyen pour résoudre ses déséquilibres fonctionnels.

C'est au niveau de la stratégie et des instruments à appliquer que les divergences éclatent. Que peut faire le Québec pour rattraper les "retards"? Dans quelle direction se situe sa trajectoire à long terme? Pourra-t-il maintenir son mode de vie et son rythme de croissance? Ou bien, le sentier de la régression apparaît désormais irréversible?

Tel est le sens de l'interrogation que se pose la réflexion critique à propos du devenir québécois. Plusieurs réponses sont proposées par la dominante "éclatée":

- Pour les uns, la capacité du système nord-américain à poursuivre sa croissance, nonobstant la crise actuelle, est retenue comme irréversible. Si le sous-système québécois affiche des "retards", ce fait doit être attribué à des résistances in-

ternes, une incapacité fonctionnelle de s'adapter aux exigences de l'univers qui l'entoure. La seule alternative qui se présente consiste à se mettre au "rythme" de son développement. C'est-à-dire, concentrer ses efforts au niveau de l'aménagement physique du territoire. Cette solution pragmatique mise essentiellement sur les gains de l'intégration accélérée au "forum" nord-américain (G. Saint-Pierre). Et ses gains ne sont autres que ceux engendrés par les grandes unités disposant d'une technologie avancée.

Une seconde option définit le développement en termes d'activités "innovatrices". Et comme celles-ci ne peuvent prendre naissance que dans les grands ensembles urbains et qu'au Québec, le seul centre qui répond à cette exigence se trouve être Montréal, on en arrive à déduire que l'avenir de la Province dépendra, en définitive, de sa capacité à aménager l'infrastructure nécessaire pour que Montréal puisse accéder au rang de "pôle de développement". Toute autre stratégie est écartée dans cette perspective et en particulier, celle qui miserait sur les ressources naturelles de l'espace québécois. Les activités liées aux ressources sont classées comme des "activités de croissance", et en voie de conséquence "un pays engage dangereusement son avenir" s'il misait sur ce genre d'activité.

"...Il faut désormais s'attaquer à la genèse des circuits d'activité. Où puisent-ils leur origine? Qui commande leur formation et dessine les routes qu'ils empruntent... ce sont les activités de développement, les innovations" (3) de soutenir une étude sur les options du futur au Québec.

Cette version rejoint l'option aménagiste à la différence près qu'en posant comme un absolu détaché de tout support de pouvoir à la base des activités "innovatrices", elle arrive à confondre l'objet et le sujet du développement en écartant les antagonismes entre la dynamique endogène et la déterminante exogène. De plus, elle transpose au niveau québécois, un modèle fétichiste de développement élaboré aux Etats-Unis à partir d'un concept positiviste de la dynamique des grands ensembles urbains (Friedman):

"...nous croyons que le développement du Québec doit avoir comme banc d'essai décisif, non pas le Bas-Saint-Laurent ou la Baie James (moyen-nord), mais l'ensemble métropolitain de Montréal...c'est seulement là que se trouvent réunies les conditions nécessaires pour constituer un "pôle de développement" affirme un stratège du changement. (4)

- Une troisième option pose l'accessibilité à l'autonomie politique comme vecteur déterminant et préalable nécessaire à toute stratégie de développement. Le Québec ne peut résoudre ses contradictions internes qu'en disposant des instruments étatiques nécessaires pour conduire son économie. La techno-structure locale associée à l'appareil étatique doivent prendre en charge la transformation structurale à opérer. Dans cet optique, le paramètre politique précède et détermine les possibilités concrètes d'évolution du système. La problématique du développement se confond et découle de la donnée institutionnelle qui régit l'ensemble québécois.

A mi-chemin entre une sociale-démocratie qui s'affiche timidement, et un concept wébérien de l'efficacité bureaucratique (5), cette option du futur s'inscrit dans le cadre de la rationalité dominante en Amérique du Nord.

Elle écarte toute interrogation critique à l'égard des "bienfaits" du mode d'intégration au système continental. Les produits de l'efficacité sont considérés comme un acquis à maintenir à travers une similitude "améliorée".

- Finalement, une dernière version voudrait que le concept même de progrès en Amérique du nord apparaisse foncièrement irrationnel. Tous les indicateurs du futur pointent vers la "fin de l'histoire" au niveau continental: aucune perspective de changement majeur s'annonce à l'horizon de l'an 2000. Les contradictions se maintiendront dans le temps et dans l'espace. Le Québec, après deux tentatives avortées d'accéder à son autonomie, n'aurait d'autre alternative que de suivre la "marche de l'histoire." C'est une structure refroidie (entropique) où règnera la médiocrité et l'anonymat qui s'annonce vers la fin du siècle (6)

A travers ces différentes options, l'objet de notre démarche consiste à introduire une dimension souvent négligée du devenir québécois: le potentiel en ressources localisées au moyen-nord. Cette dimension légitime une prise en considération compte tenu des éléments suivants:

- 1.- Le fait désormais établi de considérer le paramètre ressources de base comme facteur essentiel de puissance économique dans les décennies à venir.
- 2.- l'échec de presque toutes les tentatives de mettre un terme aux distorsions structurales induites par le mode d'intégration de l'économie québécoise au système continental. De ce fait, le caractère antagonique du sous-système économique interdit de concevoir une possibilité effective de transformation dans la continuité du mode d'articulation établi. Par conséquent, l'impératif de développement implique l'ouverture d'une nouvelle frontière au Québec. Le potentiel en ressources au moyen-nord est susceptible de remplir cette fonction transitive. A condition qu'un certain nombre de préalables favorise cette mutation spatiale. Tout le problème se ramène donc à l'examen de ces préalables qui conditionnent la mise en valeur du potentiel nordique.

En effet, il est bien établi qu'au niveau de la répartition du pouvoir économique et du mécanisme qui commande la configuration de l'espace québécois, la quasi totalité des leviers relèvent directement (ou indirectement) du pouvoir exogène de détermination. Que se soit au niveau des secteurs de pointe, des circuits du marché ou des réseaux financiers et de la technologie, le pouvoir exogène exerce un effet direct de domination répondant au schéma établi par F. Perroux. Le secteur public, en dépit de son importance économique, ainsi que le capitalisme local, sont assujettis à toute fin pratique, aux impératifs fonctionnels du Centre dominant. Cette donnée s'impose comme condition initiale à toute prospective du futur. Le seul secteur qui échappe à l'emprise juridique du Centre, en dépit du contrôle qu'il exerce sur le plan économique, se trouve être, comme le montre E. Kierens, le secteur de ressources (7). Par conséquent, en égard à l'importance croissante que ce paramètre occupera comme secteur

névralgique sur le plan nord-américain, il y a lieu d'examiner les perspectives qu'il présente, comme instrument transitif à une trajectoire de développement au Québec.

- 3.- Finalement, sur le plan théorique, dans la mesure où une démarche scientifique a pour objet d'entretenir avec le réel un rapport privilégié de connaissance, il importe de saisir et d'expliquer pourquoi cette dimension réelle du futur québécois, se trouve systématiquement écartée des projections que les "élites" (8) établissent sous l'effet d'un mythe de répulsion et d'indifférence relevé par Hamelin (9). Alors même que des versions fétichistes du développement ne cessent d'encombrer l'espace de représentation québécois!

Telles sont les données préliminaires qui motivent l'insertion du moyen-Nord comme une alternative au devenir québécois. Elles renvoient à la dynamique d'une totalité, saisie le long de sa trajectoire dans l'espace-temps qui la définit, à ses propriétés structurales, sa spécificité (10), au réseau des pouvoirs qui commande son devenir, passé, présent, futur.

## 11.- Le Moyen-Nord: un vecteur transitif sur le futur

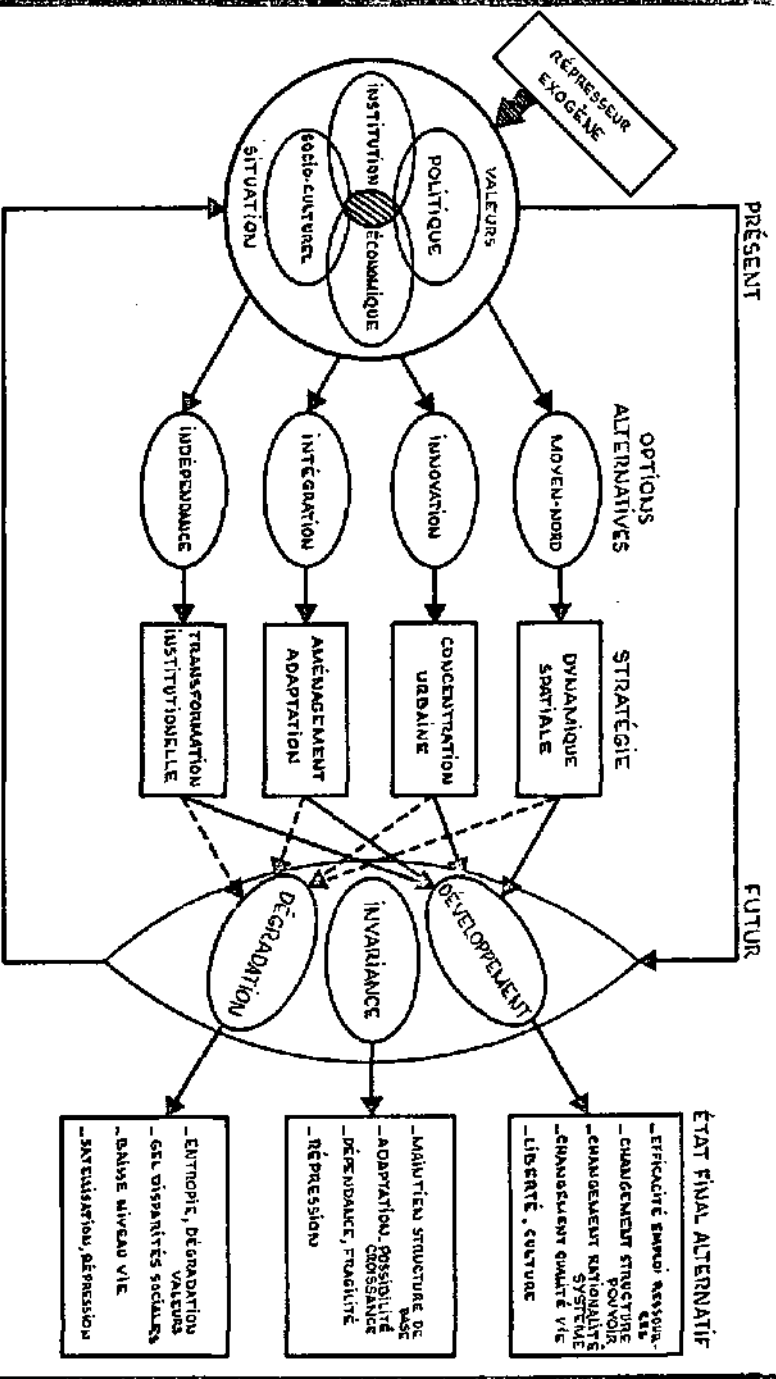
A travers les différentes options qui délimitent le champ du futur québécois, le potentiel en ressources du moyen-nord, apparaît, compte tenu du statut exterritorial qui le caractérise, comme un vecteur exogène.

L'orientation extravertie de l'économie québécoise dans son ensemble et celle des activités liées aux ressources en particulier, explique cette disjonction spatiale.

En effet, pour des raisons d'ordre historique que nous analyserons, l'extraction des ressources naturelles au Québec a toujours été et demeure, associée au pouvoir exogène.

Même l'hydroélectricité, destinée essentiellement à la demande interne, se trouve à toute fin pratique, conditionnée par la stratégie spatiale du Centre dominant. La contrainte financière associe ce secteur aux exigences du mode dominant et sa dynamique dans le temps.

# LES OPTIONS DU FUTUR AU QUÉBEC



F. S. MAUSSÉLY VOAC

Dès lors, s'il s'agissait d'intégrer le potentiel en ressources nordiques à la dynamique autonome du système québécois, il importe de rechercher un vecteur susceptible d'inverser la matrice intégrative, celle qui borne précisément la capacité d'accéder aux ressources nordiques pour les transformer selon un schéma auto-centré de développement.

Cette hypothèse comporte deux dimensions à examiner:

- 1.- Montrer en quoi et comment le mode d'insertion du sous-système économique québécois dans l'univers nord-américain, interdit toute possibilité réelle de mise en valeur du potentiel nordique en conformité avec un schéma de développement autonome.
- 2.- Mettre en évidence les effets sur l'espace québécois, d'un mode dont les propriétés consistent à créer la rareté, les écarts, la différence et la "mort" (Enriquez), comme moyen et effet de sa logique opératoire dans l'espace.

Le postulat de départ repose sur une conclusion établie par la théorie du développement: un ensemble soumis à un pouvoir exogène de détermination, ne peut opérer une transformation favorable qu'en modifiant son orientation dans l'espace, à travers une mutation de sa combinatoire systémique interne: l'articulation de son mode d'insertion dans la structure enveloppante qui l'entoure. (Palloix, Perroux).

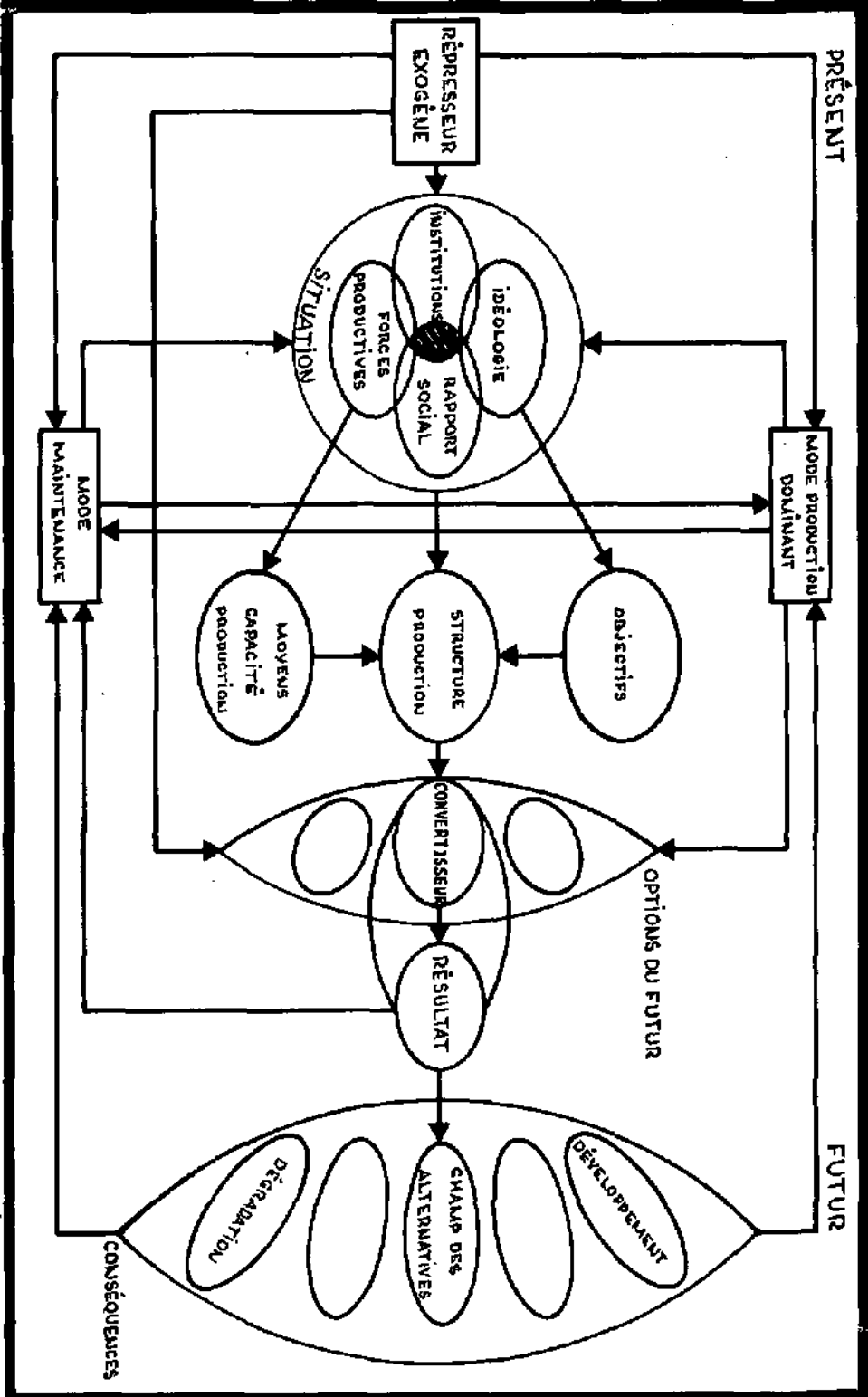
Pour le Québec, la déterminante exogène introduit à la fois une contrainte fonctionnelle et une distorsion structurale.

Cette transformation ne peut être engendrée par le renforcement de l'emprise du Centre dominant à travers les réseaux de connectivité et d'intégration au système nord-américain mais bien à travers une réorientation de la trajectoire du système, mettant en évidence sa compétence discinctive autonome.

Telle est l'hypothèse retenue pour l'insertion du vecteur ressources (le moyen-nord) dans la définition de la problématique du développement au Québec. Cette hypothèse repose sur une donnée établie par la théorie de la domination.

- Toute possibilité de développement auto-centré est exclue dans une configuration systémique ca-

TABLEAU 2.11 ACTION DU RÉPRESSEDUR DANS LA DÉFINITION DU FUTUR



caractérisée par un rapport asymétrique de subordination qui relie une périphérie quelconque à une structure enveloppante où opère un centre dominant qui impose ses exigences, sa rationalité fonctionnelle et sa dynamique propre comme l'articulation d'un ensemble spatial quelconque. (Perroux, Palloix, Amin)

Cette conclusion s'applique aussi bien à une configuration du type colonial classique qu'à celle qui associe deux entités ayant atteint un niveau de développement équivalent mais dont l'une impose sa rationalité propre à l'autre. Elle a pour fondement le caractère antagonique du mode de production qui définit le sens de la trajectoire d'évolution d'une combinatoire spatiale. C'est ce que relève Jacques Attali en mettant en évidence l'irrationalité du mode monopolistique de croissance comme cause première des distorsions observées au sein même des sociétés industrielles avancées

"...Mais, où sont les grandes découvertes concernant l'organisation urbaine, l'organisation du travail, l'épanouissement créatif? De nouveaux progrès qui créent la plus-value et la rareté, conditionnent chacun à tout attendre de l'innovation industrielle. Il n'y a plus d'abondance possible sans inverser ces mécanismes." (11)

La problématique que pose le moyen-nord comme un vecteur transitif au développement se ramène donc au niveau des mécanismes qui ordonnent la trajectoire du système québécois.

Dès lors, en tant que vecteur susceptible de transformer l'articulation de l'espace québécois, le moyen-nord se présente sous trois aspects différents:

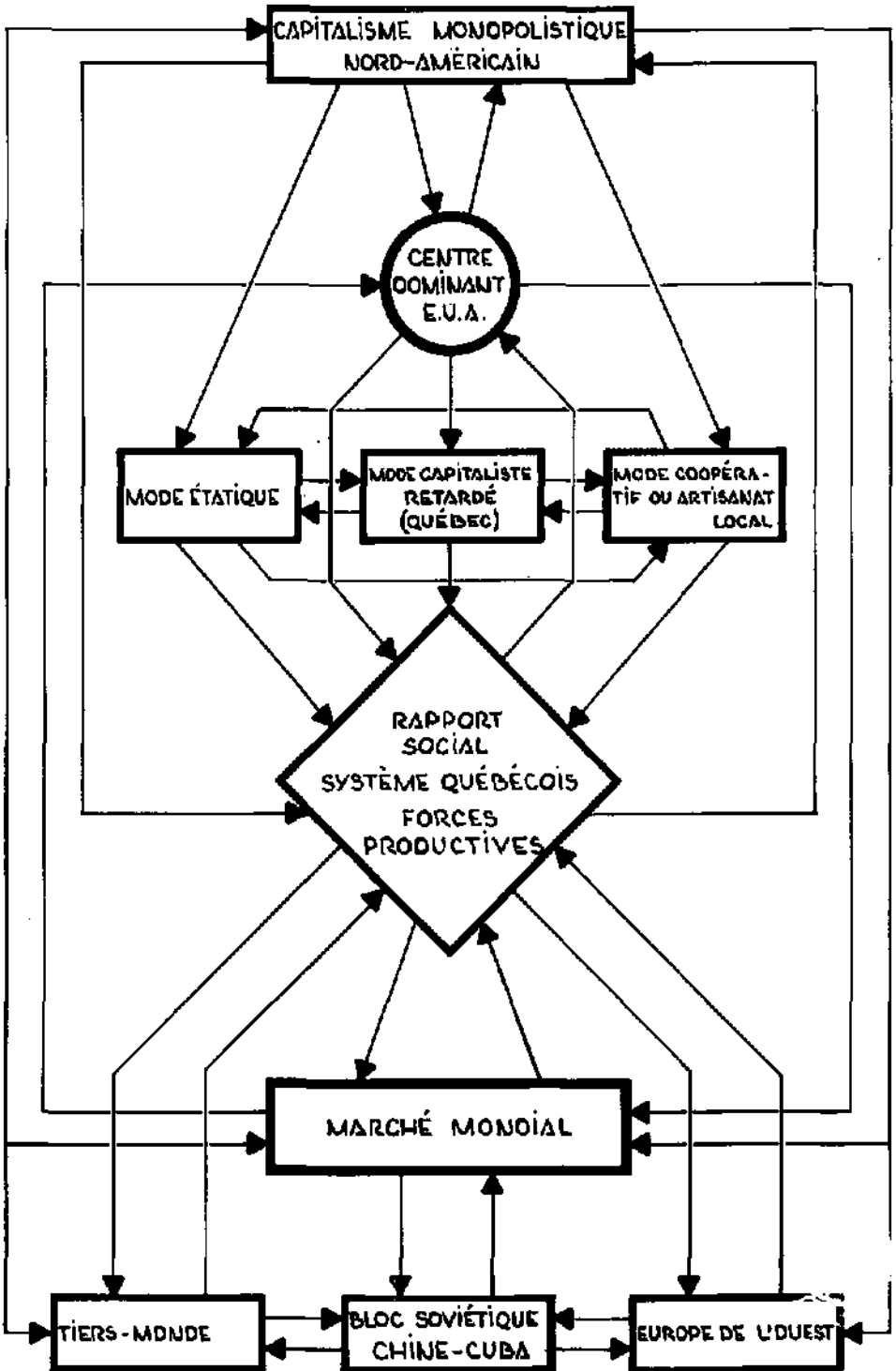
- 1.- Comme un support physique à un complexe de ressources occupant une position charnière entre la façade du Saint-Laurent et le Grand-Nord selon la définition territoriale établie par L.E. Hamelin.

Ces dimensions géo-hydrographique et spatiale impliquent relativement à la mise en valeur de ses ressources, des contraintes techniques et instrumentales à la taille de son envergure et ses virtualités.

- 2.- Comme lieu d'exercice d'un pouvoir exogène qui l'intègre comme élément dans une stratégie mondiale: celle qui découle de la rationalité spatiale du mode de production dominant: le capitalisme monopolistique.

TABLEAU .2

MODE DE PRODUCTION DOMINANT ET ORIENTATION DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS



- 3.- Comme concept géo-politique et vecteur transitif pour une propension latente de liberté (la nordicité\*) mise en évidence par Hamelin et qui exprime le caractère antagonique du mode de formation d'une entité.

Ce concept cristallise à la fois l'historicité d'un ensemble qui se définit comme "un peuple nordique ayant son avenir dans le nord" (J. Conway), et une détermination exogène qui remonte aux éléments génétiques de sa formation: le mercantilisme étatique de la Nouvelle-France. (Innis, Brunet, Hamelin).

Pour rendre compte de ses différents aspects du moyen-nord, l'analyse sera orientée dans deux directions:

- l'éclairage des effets internes du mode d'insertion de l'espace québécois dans un système nord-américain considéré comme structure enveloppante,
- la définition des propriétés spécifiques du mode de production dominant eu égard à la stratégie spatiale du Centre en matière de ressources sur le plan mondial.

Le rapport de causalité qui relie ces deux dimensions permet d'expliquer les phénomènes suivants:

- l'exclusion du moyen-nord du futur "projeté" qu'impose la déterminante exogène à l'espace de représentation québécois,
- les distorsions structurales qui caractérisent le mode de fonctionnement de l'économie québécoise.

111- La matrice intégrative:

Pour rendre compte des possibilités de transformation de l'espace québécois, il importe de disposer d'un cadre significatif d'intégration des paramètres qui déterminent ces possibilités de transformation.

Ce cadre sert d'instrument d'analyse en désignant la hiérarchie des forces qui commandent le système. Vue de l'extérieur, l'ensemble québécois se présente sous forme d'un système emboîté (nested), dans une structure comportant trois champs

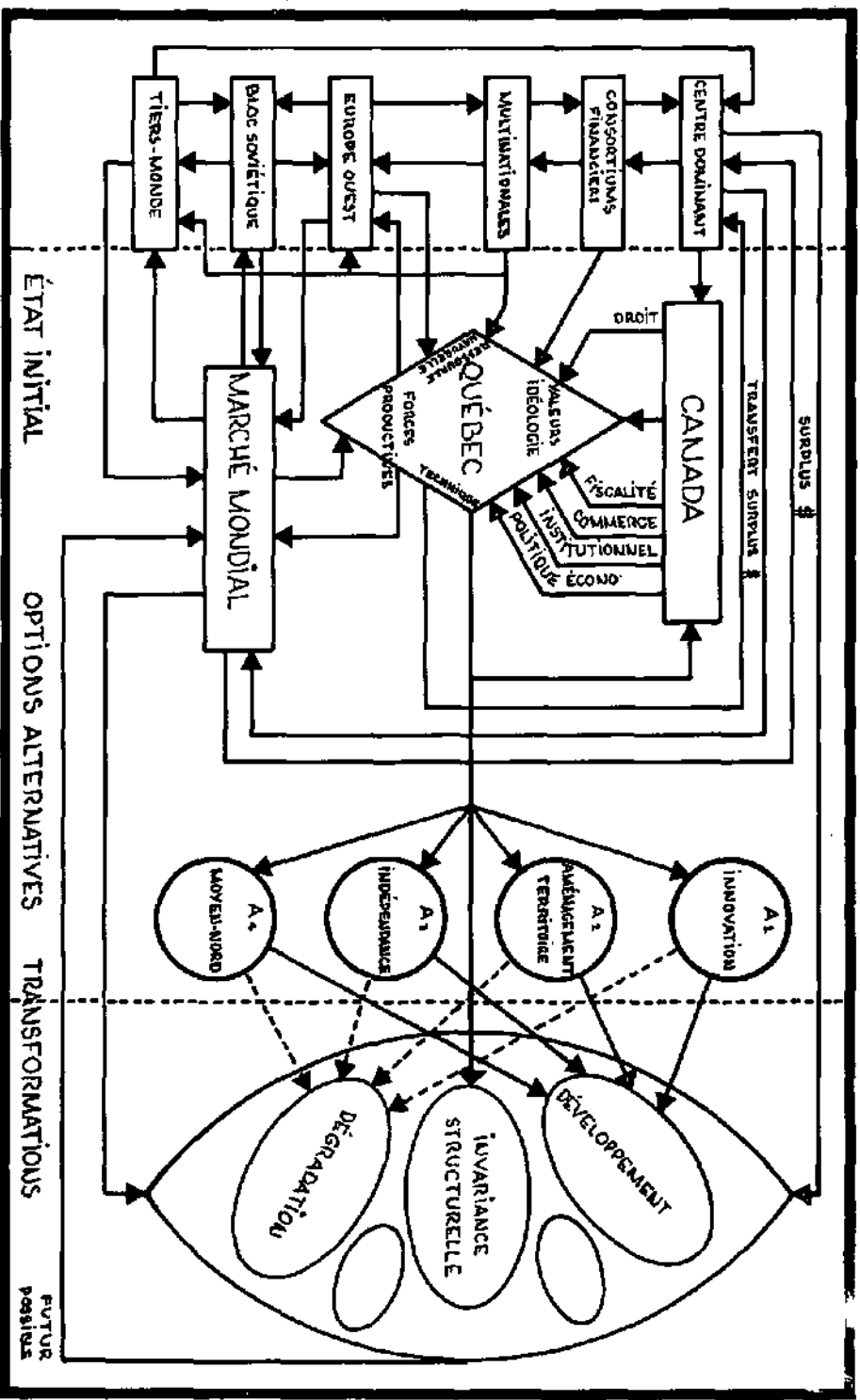
d'interférence distincts:

- au premier plan se déploie les circuits de connectivité relevant du système continental nord-américain dans sa totalité. Celui-ci comporte une orientation spécifique: celle que génère son espace polarisé par un complexe localisé au nord-est des Etats-Unis: le Centre dominant.
- au second plan se trouve l'ensemble canadien qui occupe une position intermédiaire comme espace de détermination. Des rapports de complémentarité et d'antagonismes caractérisent les liens entre ce champ d'interférence et la structure enveloppante d'une part, et ceux qui se projettent sur l'espace québécois, d'autre part.
- finalement, le sous-système québécois se présente comme un espace polarisé par un centre primatial d'articulation: la zone métropolitaine de Montréal, qui dépend fonctionnellement des réseaux de connectivité qui commandent l'espace nord-américain dans son ensemble. Le mode antagonique de croissance qui régit l'économie québécoise a pour effet un ensemble de distorsions qu'expriment les disparités spatiales et sectorielles au Québec.

Les régions-ressources apparaissent reliées directement au Centre: le faible niveau d'intégration des circuits internes explique entre autres, l'exterritorialité du moyen-nord.

De ce fait, la matrice d'insertion du système québécois comporte:

- trois champs d'interférences,
  - un vecteur d'orientation dominant,
  - trois possibilités d'évolution à sa trajectoire associées chacune à une combinatoire spécifique
- i.- une trajectoire de continuité caractérisée par le prolongement de la configuration systémique de l'ensemble considéré (le Québec) et son évolution le long de son sentier historique (la domination)



F. S. Moussady UQAC

FUTUR  
possibles

- ii.- une trajectoire de dégradation et d'entropie, résultant de l'incapacité fonctionnelle du système à résoudre ses tensions internes. Cette trajectoire ne peut aboutir qu'à l'altération de son élément spécifique (le paramètre culturel) ou sa position de satellite par rapport au Centre qui le commande.
- iii.- une trajectoire de développement répondant à une triple transformation et aboutissant au point de convergence optimal défini ci-haut.

C'est cette dernière trajectoire que nous privilégions pour l'analyse des contraintes à la mise en valeur du moyen-nord.

D'autre part, sur le plan instrumental, le Québec dispose d'un éventail de possibilités qui se présente dans son champs d'évolution. Ces vecteurs transitifs sont associés chacun à une combinatoire spécifique du rapport de force qui le détermine. On peut les ordonner selon deux seuils limites:

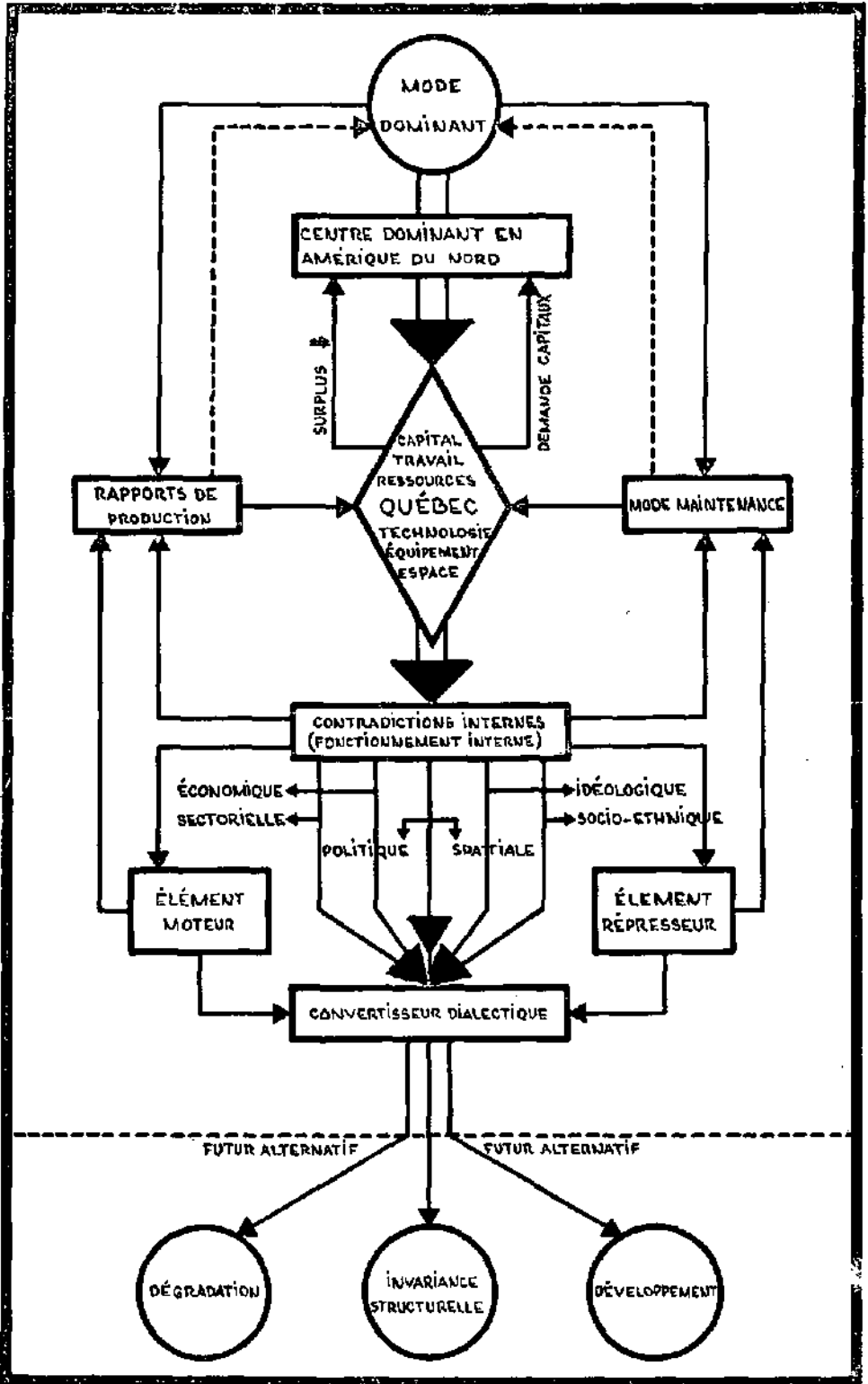
- l'intégration accélérée au système nord-américain, ou la stratégie de la similitude améliorée (C.Lévy-Strauss),
- l'inversion de la matrice intégrative ou l'écart différentiel conduisant à la trajectoire de développement (liberté)

En termes de stratégie économique, l'éventail de choix comporte les vecteurs transitifs suivants:

- 1.- L'aménagement du territoire selon une optique intégrative à l'espace environnant, centré sur la capacité du système à attirer le capital et grandes unités motrices du "développement": multinationales,
- 2.- La version innovatrice de la croissance articulée sur la concentration urbaine et la technologie supérieure, selon le schéma proposé par Martin-Higgins-Raynauld.
- 3.- La préférence institutionnelle de l'option indépendantiste,
- 4.- L'option moyen-Nord.

Le schéma qui suit représente la matrice intégrative à considérer.

TABLEAU 2.16 LE QUÉBEC DANS L'ESPACE NORD-AMÉRICAIN



C'est donc en termes de dynamique de pouvoir et de rapport de forces que se détermine la trajectoire du système québécois.

Ces forces sont définies et ont pour origine la combinatoire spécifique d'un champ historique appréhendé à travers ses éléments invariants: son historicité considérée à la fois comme facteur d'inertie et comme potentiel de motricité.

De ce fait, c'est au niveau du noyau intégrateur d'une structure, que se détermine les possibilités concrètes de transformation de l'ensemble québécois.

Ces possibilités impliquent l'existence d'un Convertisseur systémique dont la fonction consiste à transformer les tensions internes en une énergie motrice mettant en "fusion" la structure initiale du système.

Pour le grand cyberrnéticien (17): "La source du changement est endogène et non exogène; elle réside dans les contradictions internes des choses et des phénomènes."

Le schéma qui suit traduit l'application de cette notion à l'analyse du système québécois et ses alternatives de transformation.

Nous sommes donc à rechercher les probabilités d'actualisation d'une histoire "cumulative", selon l'expression de C.Levy-Strauss, en considérant le moyen-nord (son potentiel en ressources) en tant que vecteur transitif d'une combinatoire à anticiper.

De toute évidence, si l'on limitait l'analyse à la dimension économique de la transformation de l'espace, il est clair, eu égard aux conditions qui entourent le sous-système économique québécois relativement au rapport exogène qui le détermine, qu'aucune possibilité concrète de développement ne peut être sérieusement envisagée. Ni à travers le vecteur moyen-nord, ni en considérant les autres instruments dont dispose le pouvoir autonome québécois. Dans la configuration actuelle, Le Québec ne dispose pas des moyens et des ressources requises pour entamer une mise en valeur d'un potentiel correspondant à la taille du moyen-nord.

Sur un autre plan, toute anticipation sur le devenir du mode monopolistique de production, en particulier en ce qui

concerne sa stratégie à long terme en matière de ressources, ne peut conduire qu'à des pronostics plus ou moins aléatoires, sans portée réelle pour l'objet de notre démarche.

C'est donc en termes de probabilité d'actualisation que nous examinerons la valeur paramétrique du moyen-nord. A cet égard, nous distinguerons entre trois notions du futur:

- le futur projeté par la rationalité du mode dominant et qui répond à ses impératifs propres,
- le futur désiré répondant à une aspiration d'accéder à une trajectoire de liberté orientée dans un sens contraire au futur projeté,
- le futur concret que dessine la combinatoire des forces endogènes et exogènes qui polarisent le système. (voir tableau qui suit)

Dans cette perspective, la trajectoire de dégradation (ou de continuité du rapport de subordination) peut résulter comme conséquence d'une situation caractérisée par les éléments suivants:

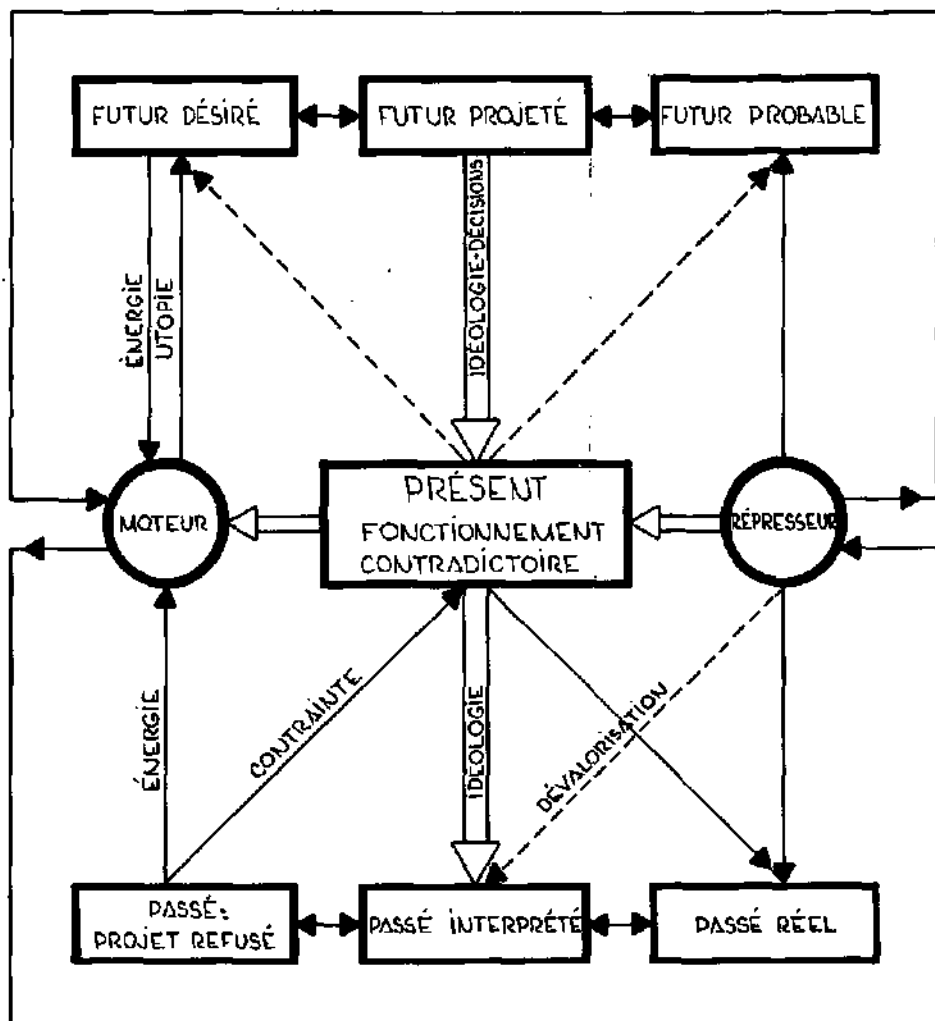
- une disjonction interdisant l'entrée en action du Convertisseur en tant qu'élément catalyseur de l'énergie motrice,
- un élément mythique ou idéologique qui embrouille le champ du futur et la trajectoire de liberté,
- un renforcement du processus de contrôle et de maintenance que dirige le Represseur exogène.

Par conséquent, la possibilité d'accéder à la trajectoire de développement dépend essentiellement de la capacité autonome du Convertisseur

Une analyse-diagnostic des contradictions internes du système et de l'état des forces productives permet de discerner la puissance du Convertisseur. Mais le vecteur transitif se situe au niveau politique: la rationalité du pouvoir et ses antagonismes déterminent en dernier ressort la trajectoire d'évolution.

TABLEAU 2:10

LE QUÉBEC PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR.



V.- Conclusion préliminaire

Pour récapituler, notre démarche comporte quatre volets distincts:

- 1.- Un exposé du modèle théorique retenu comme cadre pour l'évaluation des alternatives du futur québécois,
- 2.- Une analyse-diagnostic du mode de fonctionnement interne,
- 3.- Un éclairage de la stratégie mondiale du Centre en matière de localisation des activités liées aux ressources de base,
- 4.- Une évaluation critique des différentes options de transformation qui se présentent dans l'espace québécois:
  - l'aménagement du territoire,
  - l'option "innovatrice" du développement axée sur la concentration urbaine comme pôle de diffusion de la croissance,
  - la transformation institutionnelle du projet souverainiste,
  - l'ouverture de la "nouvelle frontière" que représente le moyen-nord et son potentiel en ressources.

Le modèle théorique retenu comme cadre d'analyse repose sur les considérations suivantes:

- i.- Relativement à l'objet de notre démarche et compte tenu des paramètres à prendre en considération, il n'existe pas à proprement parler une théorie économique du développement susceptible de rendre compte des enjeux qui caractérisent la configuration du devenir québécois.
- ii.- Seule l'application de la théorie des systèmes à l'analyse des alternatives de transformation de l'espace québécois, peut aboutir à un schéma compréhensif d'interprétation.
- fii.- La source du développement est endogène et non exogène. En particulier dans le cadre d'une structure imbriquée dans un rapport exogène de détermination

comme au Québec. L'alternative cumulative de transformation synergique appuyée sur un vecteur endogène, constitue une solution spécifique dans le champ du possible. Elle implique un changement du rapport agissant qui structure un espace. Les autres possibilités ne peuvent concourir qu'à la dégradation du système, ou au maintien de sa matrice intégrative.

- iv.- le vecteur informationnel (idéologique) joue une fonction déterminante dans l'évolution d'une formation sociale. Il correspond à la rationalité du mode de production dominant.

C'est donc un pari sur la liberté que nous posons en intégrant le moyen-nord comme un vecteur transitif au devenir québécois.

Les contraintes qui entourent ce vecteur, découlent en premier lieu d'un rapport exogène de détermination qui remonde à la formation même de l'entité francophone en Amérique du Nord.

Tout le problème consiste à savoir si à travers les brèches qui s'ouvrent à la périphérie du pouvoir hégémonique, le Québec pourra-t-il saisir pour la première fois de son histoire, les chances que représente sa dotation en ressources:

- le château d'eau et les réserves hydrauliques,
- le manteau vert forestier,
- et le coffre-fort minier,

localisés au moyen-nord.

\*\*\*\*\*

<u>Page no.</u>	<u>Numéro de référence</u>	<u>Auteur et Publication</u>
I	1	Louis-Edmond Hamelin - Nordicité Canadienne, voir définition des limites du moyen-nord.
II	2	Office de Planification et de développement du Québec - Document de Travail mai 1973. Voir également texte de l'entente fédérale-Québec à propos du rôle "primatial" de Montréal.
III	3	Rapport Martin-Higgins-Raynauld à propos des alternatives du développement au Québec - MEER-Ottawa, 1970- p. 110 et suivantes.
III	4	Jacques Grand'Maison, Nouveaux Modèles Sociaux et développement - Edition HMM, Montréal, p. 241.
IV	5	Jacques Parizeau - Introduction à l'Economie du Québec - Éditions HRW, 1976.
IV	6	Québec 2001, Julien-Lamonde-Latouche, Edition Boréal, Montréal 1976- (version originale).
V	7	Rapport sur les Ressources au Manitoba- Eric Kierens-McGill 1973
	8	Voir la définition des nouveaux "éléments" dans l'idéologie structuraliste - H. Lefebvre, Anthropos-
V	9	ibid, L.E. Hamelin, Nordicité canadienne 1976
V	10	A. Abdelmalek,- Le concept de spécificité Homme et Société, no avril 1975.
VII	11	Jacques Attali - La parole et l'outil, Paris, 1975
VII	12	John Conway: actes du Colloque sur le Moyen-Nord - Groupe Mid-Canada, Thunder Bai, 1968
VII	13	Concept d'écart différentiel de Claude Lévi-Strauss dans problèmes socio-économiques du développement-Publication de L'Unesco-P. Lengeyel, Paris.

<u>Page no.</u>	<u>Numéro de référence</u>	<u>Auteur et publication</u>
V1	14	H. Marcuse, l'Homme unidimensionnel- La puissance du négatif selon le concept hégélien du changement.
V1	15	A. Abdelmalek, <i>ibid</i> , p. 16
X11	16	Bernard Morel, Conjuguer l'histoire dans l'actualité Economique-Montréal Avril 1976
V111	17	Mao-Tsé Tung, Pensées philosophiques- Paris, 1973.
V111	18	C.Lévi-Strauss, <i>ibid</i> , p. 62
V1V	19	<i>ibid</i>

---

## P R E M I E R E   P A R T I E

### LE SYSTEME QUEBECOIS DANS L'ESPACE NORD-AMERICAIN ANALYSE-DIAGNOSTIC

Chapitre I.- Cadre théorique et critères d'analyse

Chapitre II.-La contradiction fondamentale et le mode de  
fonctionnement.

Chapitre III.-Les enjeux du futur et le rapport agissant.

Chapitre IV.- Un vecteur transitif: le Moyen-Nord.

---

## PREMIERE PARTIE-CHAPITRE I

Propriétés et structure de l'espace québécois:  
approche préliminaire.

1.11.- Introduction:

- rationalité dominante et contraintes systémiques
- critères de spécification d'un ensemble.

1.12.- La dégradation du mode de fonctionnement:

- la trame causale et les indicateurs externes.

1.13.- La contradiction fondamentale du système.

\*\*\*\*\*

## CHAPITRE PREMIER

### Structure et propriétés de l'espace québécois.

#### 1.1.- Considération Préliminaire:

Aux paradigmes normatif, fonctionnel ou subjectif de la démarche positiviste, nous opposerons pour l'étude du système québécois, la seule voie objective: le paradigme interprétatif.

A l'inverse du rapport analytique qui réduit une totalité à ses éléments apparents, ou qui soumet la théorie aux faits selon une démarche réductrice comme l'avoue T. Parsons: " les théories de la société sont toutes basées sur une vue commune du processus d'interaction, une vue qui sera appelée paradigme normatif" (10), la pensée critique tire son efficacité en remontant de l'abstrait au concret. C'est à dire en opérant à distance dans l'analyse d'une totalité.

Cette totalité n'est pas réduite à sa composante squelettique, ni appréhendée à travers ses apparences. Il faut la construire en intégrant toutes ces dimensions: ses éléments génétiques et ses virtualités de devenir.

C'est dans ce sens que la problématique du développement ne peut être réduite à sa dimension économique, et requiert une approche globale de la formation à étudier.

Relativement à l'espace québécois, son unité est rompue à deux niveaux différents:

- sur le plan historique entre une détermination exogène et un projet collectif refusé par trois siècles de subordination,
- sur le plan interne: au niveau de son mode d'articulation et sa dynamique spatiale,

"...sans dimension d'avenir, pensable comme conforme au moi, et demeurant activable, aucune existence n'est possible à la longue. Le fait qu'en période de déclin nous trouvions l'horreur du vide, montre bien la vitalité de la conscience utopique. Il n'en devient que plus redoutable quand une société fuyant l'abstraction utopique, cherche son chemin concret, se trouve dangereusement dévoyée". écrit Horkheimer.

Le concept de spécificité permet d'assurer et de saisir cette unité entre le champ du devenir (la conscience utopique), la combinatoire d'un ensemble et ses éléments génétiques. Les trois notions fondamentales: forme, fonction et structure sont intégrées dans un schéma explicatif rendant compte d'une totalité et ses virtualités du futur. Mais la difficulté à vaincre n'est pas d'ordonner un cadre significatif du présent, où le positif et le négatif s'intègrent au sein d'une structure pour révéler ce qui "meurt et disparaît... ce qui prend vie et remonte". Elle réside dans le fait que la conscience malheureuse " rebelle ou consentante, perçoit son univers autrement de ce qu'il est:

Des mythes et des "monstres" veillent à son aliénation. Alors, il faudrait pénétrer au cœur de son mode de maintenance, son élément invariant pour déceler quelques rayons de liberté en gestation.

C'est dans ce sens que notre démarche à propos d'une alternative au devenir québécois n'est autre qu'un dévoilement:

"...l'authenticité arrachée à son gètho, rendue à sa continuité, non point dépoussiérée pour l'exposition du jour, mais intégrée en tant qu'ensemble d'éléments, facteur structurant, à la matrice elle-même." (A. Abdelmalek- 1976, le concept de spécificité.) (011).

L'analyse du devenir québécois, n'a de sens qu'en référence aux possibilités d'actualisation de son authenticité à travers un projet spatial de développement.

La stabilité du système, son invariance relative, implique une compatibilité fonctionnelle entre la dynamique de ses composantes et le noyau intégrateur. Celui-ci définit ses propriétés systémiques (Einstadt, Godelier).

La structure "cachée" prend en charge, à travers des interventions programmées, cette fonction ordinatrice essentielle. Elle met en évidence le rôle du code symbolique. Comment se traduit l'action de ce code?

On peut avancer l'hypothèse qu'il existe une corrélation très étroite entre la perception qu'une formation se fait de son devenir (son espace-temps), et le type de réponse qui caractérise sa propension à résoudre ses tensions internes. Les ajustements qu'elle opère sur elle-même, et que refléchit son mode de fonctionnement économique, ne sont pas indéterminés, ni le résultat d'une conjonction aléatoire.

Tout système possède donc une série de "programmes" recouvrant ses fonctions fondamentales d'équilibre et de reproduction. Ces programmes caractérisent une formation (Palmade) en référence à sa trajectoire historique, son schéma culturel, sa rationalité dominante. Bien plus, au niveau sociétal supérieur (T. Parsons), opère un programme ayant pour fonction de coordonner tous les autres. La cohérence organique et la plasticité de la structure considérée, sont assurés à travers ce programme majeur.

Son rôle est d'assurer la rationalité de l'ensemble à travers la complémentarité et la hiérarchie de ses composantes. Les trois fonctions intégratives (économique, politique, culturelle) sont combinées dans un schéma unitaire de détermination. Il est clair que ce programme associe le Centre de commande au mécanisme décisionnel qui relie tous les paliers, il répond à

ses impératifs de stabilité et de continuité.

Ainsi, tout système relativement autonome, possède son code symbolique spécifique. L'identité collective, le mode de fonctionnement, d'articulation et de contrôle, l'orientation dans l'espace, relèvent de ce code et de ses interventions programmatiques.

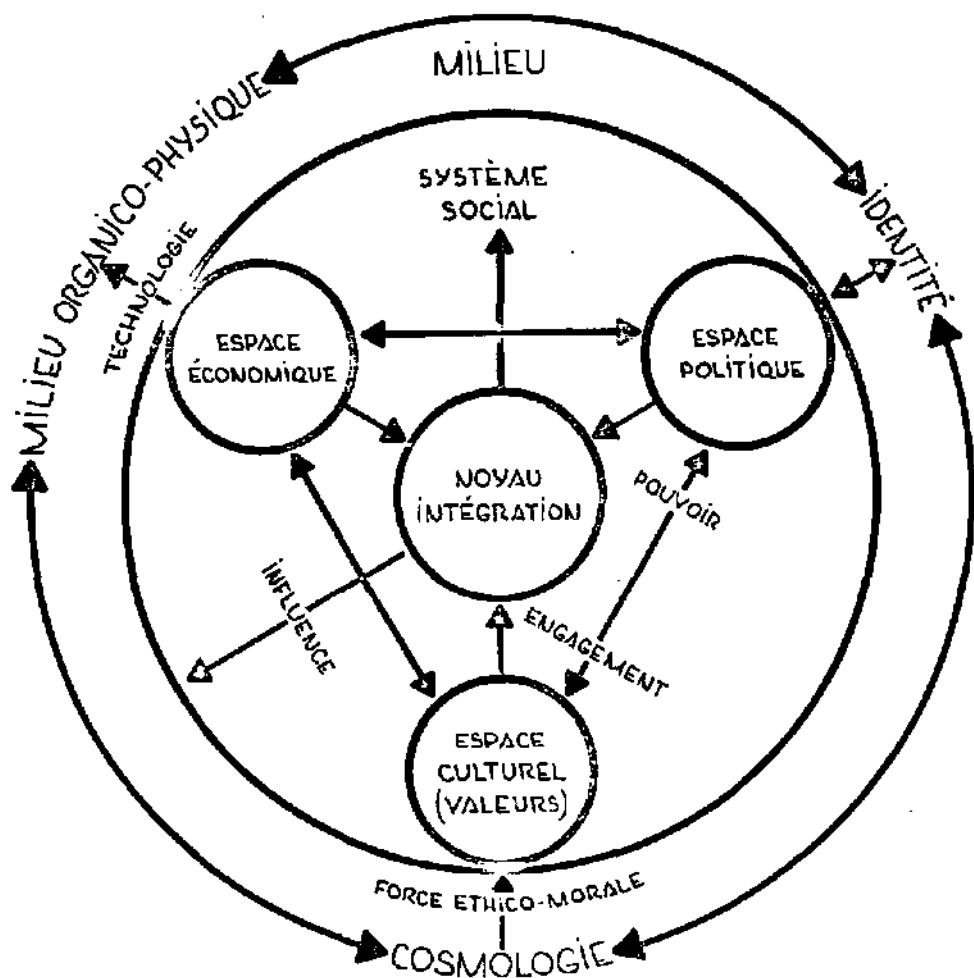
Plusieurs distinctions doivent être soulignées cependant:

- 1- le rapport entre la structure et le code n'est pas bi-univoque: une structure peut être en avance ou en retard par rapport à ce code.
- 2- Il en est de même des "sous programmes" de ce code (code juridique existentiel, culturel, technique, idéologique, politique, etc. qui ne peuvent être totalement synchrones. Des "bruits", des chevauchements, des "fuites", peuvent surgir, créant des points d'incertitude, des clignotages et des perturbation sémantiques. A la limite, le code supérieur se détériore lui-même.

Il existe donc des moments d'opacité, de dérapage et de fonctionnement à vide...l'entropie d'un système correspond précisément à une situation où le système de codification et de coordination se détériore et se ferme sur lui-même. Ses boucles deviennent circulaires et tournent à vide. En termes concrets, cette situation correspond par exemple, à la baisse de la moralité publique, la corruption et l'indifférence civique. Une dépolitisation générale ouvre la voie à tous les abus du pouvoir. Inversement, un état de développement s'identifie à une efficacité optimale et à la clarté du programme de codification. La dynamique économique est donc associée à la dynamique informationnelle (celle que conduit le pouvoir), un effet

TABEAU 2.13

MODE D'ARTICULATION DE L'ESPACE D'UN SYSTÈME



Source: P. Lénèye  
Problèmes socio-économiques du développement  
Unesco-Paris, 1969. -

de synergie et des réactions en chaîne en résultent. La cohérence entre les composantes systémiques et la conduite des agents sociaux est réciproque.

Pour Einstadt(012), l'action qui définit cette structure est celle " de l'organisation de l'orientation de la société sur elle même, par elle même." Il lui attribue les fonctions suivantes:

- 1".-La fixation des buts globaux à travers le code symbolique qui définit des objectifs fonctionnels et catégoriels à atteindre,
- 2".-La spécification des critères et des attributs de différenciation sociale,
- 3".-La définition des règles du jeu dans l'espace-temps considéré:
  - mode de répartition du pouvoir,
  - mode d'allocation des ressources publiques,
  - règles de solidarité dans la distribution du produit social,
  - règles d'accessibilité au pouvoir et de confrontation sociale,
- 4".-La délimitation de la compatibilité entre les impératifs fonctionnels du système,
- 5".-La légitimation et la rationalisation des règles de fonctionnement établies.

Par conséquent, l'analyse des possibilités de transformation d'un ensemble, son développement, se ramène à celle de la combinatoire dynamique qui intègre les éléments suivants:

- le mode d'articulation résultant de la longue trajectoire formatrice d'une structure,
- l'élément invariant définissant les propriétés spécifiques d'une formation,
- le rapport au monde conduit par le Code symbolique et reflétant la rationalité même du mode de fonctionnement du système.

C'est à partir de ces éléments qu'on peut repérer les virtualités de transformation et les contraintes associées à chacune des possibilités de sa trajectoire.

### 1.12.- Rationalité dominante et contraintes systémiques:

C'est à M.Weber, précisant un concept marxien, que nous devons la notion de la relativité de la rationalité qui régit un ensemble. Tout système possède un code de régulation de l'allocation des ressources correspondant à son état de développement et ses propriétés spécifiques.

Ce code, et la rationalité qui le sous-tend, ne sont pas le produit d'une action voulue ou réfléchie de la part des opérateurs du système (M.Godelier). Ils s'inscrivent dans le cadre des impératifs fonctionnels de cohérence et d'équilibre qui s'imposent à toute formation sociale.

Réciproquement, la transformation de ce code ne peut surgir sous l'effet d'une conscience éveillée ou d'une action associée à un pouvoir. L'information dominante (l'idéologie) ne peut concourir à sa propre substitution. Une transformation structurale implique nécessairement un dépassement du mode d'ordonnement d'un ensemble. C'est à dire l'incapacité de la rationalité dominante à assumer sa fonction intégrative à un moment critique de l'évolution du système.

Sur un autre plan, la déterminante exogène joue un rôle décisif dans le cadre d'une structure intégrée sous l'effet d'un rapport de domination. Une formation subordonnée trouve son équilibre, voit sa croissance, en raison même du mode d'intégration qui commande sa dynamique interne.

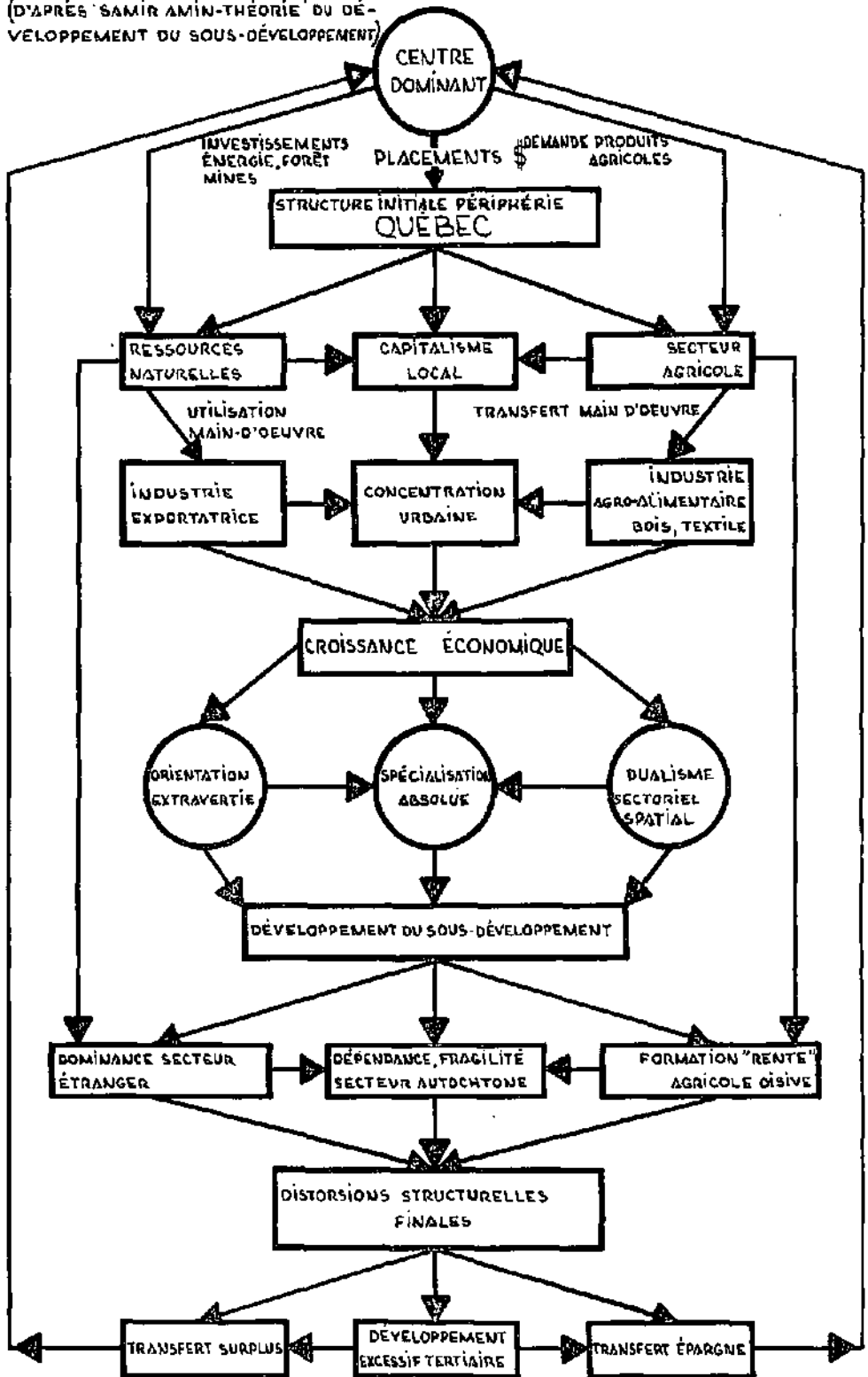
La théorie de la domination distingue entre deux aspects d'un processus asymétrique d'intégration:

- les effets positifs (croissance) induits par le Centre exogène de détermination,
- les distorsions structurales résultant du rapport de domination (voir schéma qui suit)

Ces distorsions s'inscrivent dans la réalité économique de

# EFFETS À LONG TERME INTÉGRATION D'UNE PÉRIPHÉRIE À UN CENTRE DOMINANT

(D'APRÈS SAMIR AMIN - THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT DU SOUS-DÉVELOPPEMENT)



toutes les formations intégrées dans un rapport asymétrique de subordination.

La connaissance des lois qui régissent ce mécanisme est essentielle pour la spécification des propriétés du système québécois.

Pour saisir la trame causale qui détermine l'orientation de toute formation dans l'univers qui l'entoure, il faut remonter à l'élément intégrateur de son articulation: le noyau central qui assure sa cohésion dans le temps.

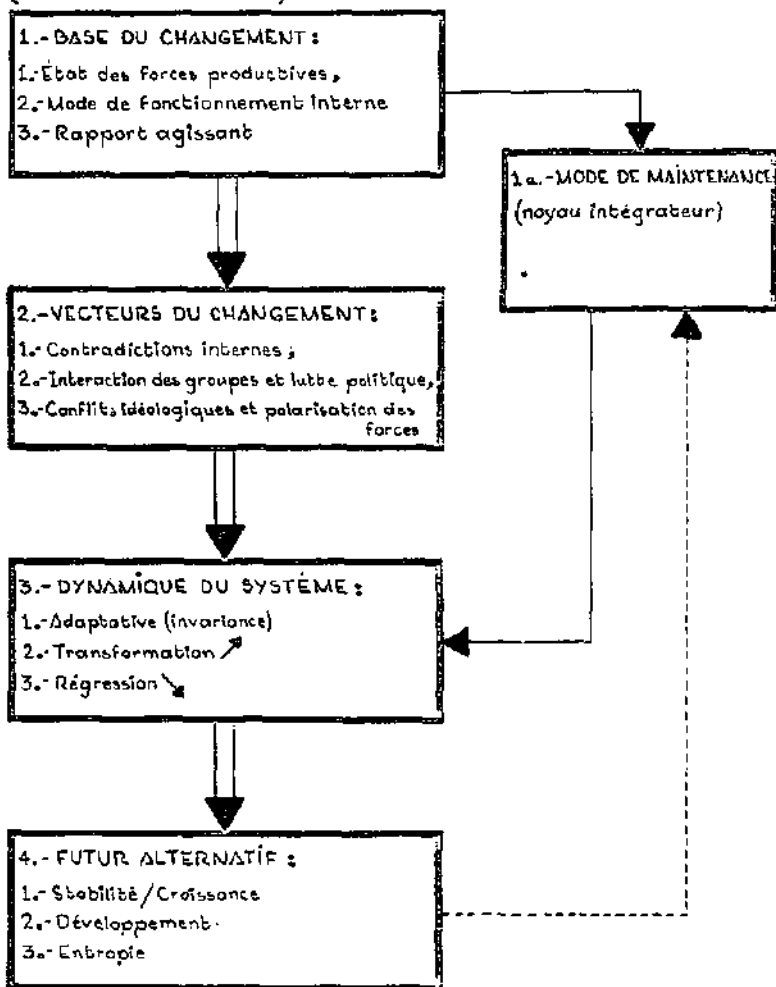
Ce noyau détermine les dimensions suivantes:

- 1".-la position dans l'espace de la formation considérée,
- 2".-le mode d'articulation interne:
  - distribution et hiérarchie du pouvoir,
  - mode d'allocation des ressources,
  - mode de compétitivité sociale (répartition du produit social et accessibilité au centre de commande)
- 3".-le mode de maintenance sociétale,
- 4".-Temporalité et rythme de fonctionnement,
- 5".-Vision du monde et perception dominante du futur.

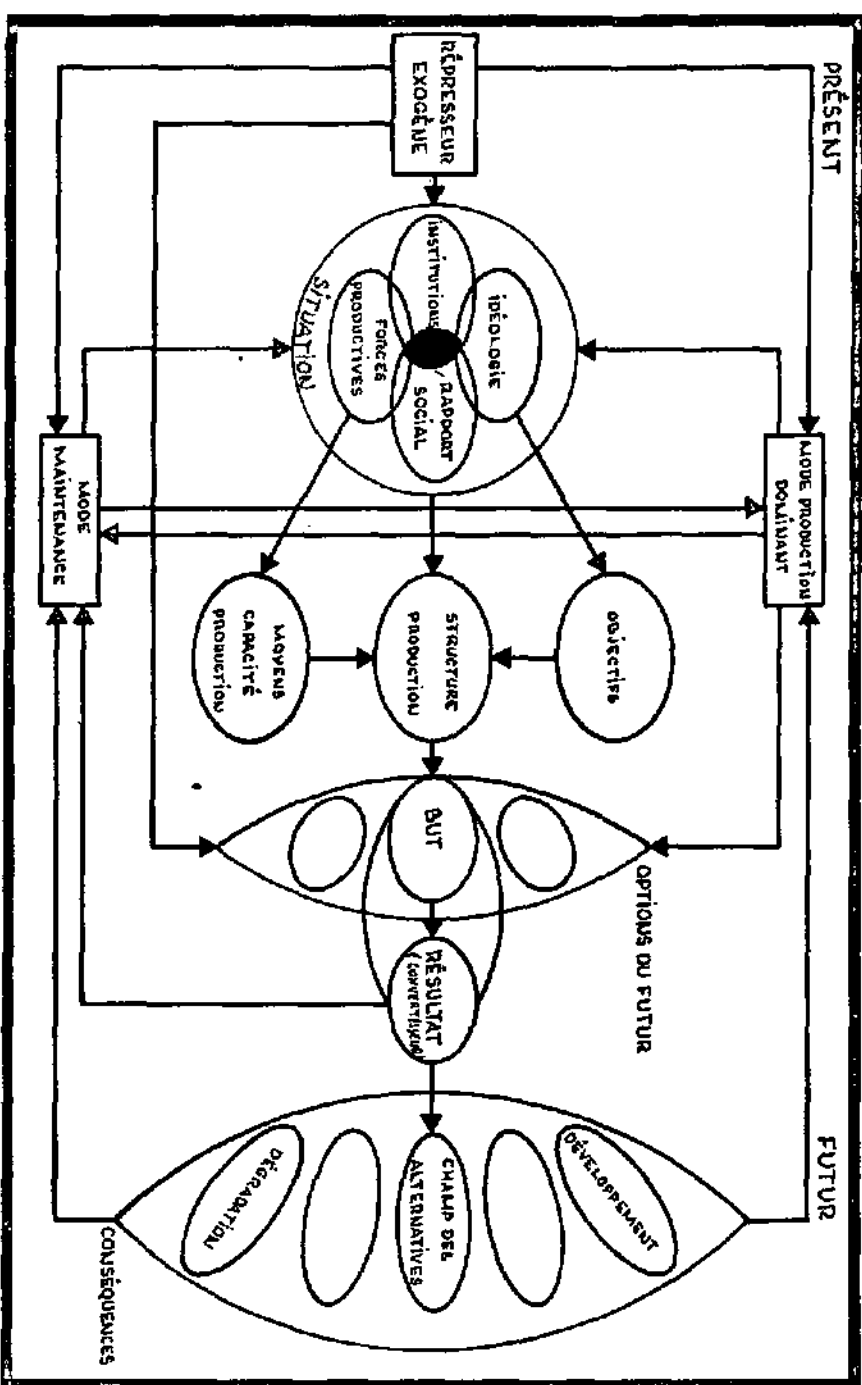
Le problème de l'altérité qui se pose à toutes les formations subordonnées s'exprime à travers une disjonction qui caractérise sa temporalité et son ouverture dans l'espace. Les ouvertures que lui impose un Centre exogène de détermination ont leurs fermetures propres. De ce fait le rapport dialectique qui oppose le futur induit et le futur désiré engendre une tension permanente au sein de la formation considérée. Cette tension est prise en charge par le mode de maintenance. A la limite, ce dernier n'arrive pas à maîtriser les pressions qui se développent au sein de l'articulation: le rapport structurant se transforme: le système accède à une nouvelle trajectoire et se donne une autre ouverture. Cette transformation caractérise le développement.

TABEAU 2.13.-

DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION D'UN SYSTÈME SOCIO-ÉCONOMIQUE  
(CONCEPT DIALECTIQUE)



TABEAU 2.11 ACTION DU RÉPRESSEDUR DANS LA DÉFINITION DU FUTUR



### Explication du Tableau 2.12

Ce Tableau traduit la combinatoire des forces qui détermine la trajectoire du système québécois dans l'univers nord-américain qui l'entoure:

- 1".- Le convertisseur dialectique constitue le moment-clé des alternatives du futur. Sa fonction consiste à prendre en charge les tensions engendrées par le mode de fonctionnement:
  - pour maintenir la continuité de la trajectoire,
  - ou bien générer une force motrice de développement
  - ou aboutir à une trajectoire de dégradation en raison de l'incapacité du système à résoudre ses contradictions internes.
- 2".- Les alternatives de réponse que le convertisseur engendre, dépendent de la relation triangulaire qui associe le système québécois:
  - au mode dominant de production en Amérique du Nord,
  - les rapports de production que ce mode introduit au sein du système québécois,
  - les tensions internes générées par les contradictions que projette le Centre dominant.
- 3".- L'élément moteur du système exprime une demande de transformation structurale qui puise son intensité dans l'état antagonique de fonctionnement (distorsions économique, politique, idéologique, spatiale etc..).
- 4".- L'élément répressur du système a pour fonction de maintenir la continuité du système (la subordination au Centre) en agissant dans deux directions:
  - au niveau du mode de maintenance : la pression idéologique des appareils de régulation et de contrôle.
  - au niveau du convertisseur à travers le contrôle de toute information "déviante", incompatible avec ses impératifs de continuité et de cohérence.

La transformation du système: structure, mode de fonctionnement et orientation dans l'espace, est donc déterminée par le rapport dual qui oppose le Represseur et l'élément moteur. Le Convertisseur sert de lieu d'affrontement entre ces vecteurs.

De ce fait, deux aspects essentiels sont à retenir:

- .- Toute structure, mode de fonctionnement, articulation spatiale, développent leurs propres conditions de dépassement. A travers les contradictions internes à la base même de leur formation et qui caractérisent leur évolution dans le temps (H. Lefebvre).
- .- Le mode de maintenance s'appuie sur le système des valeurs (l'idéologie) comme moyen pour assurer son efficacité interne. Les impératifs fonctionnels du mode de production déterminent principalement ces valeurs. De ce fait, les antagonismes que développe le mode de production se réfléchissent au niveau des "valeurs" par une différenciation de la perception du futur qui oppose différents groupes et faction en lutte pour le pouvoir. A la limite, le mode de maintenance apparaît disfonctionnel par rapport aux lignes de forces qui traversent un ensemble. Sa transformation devient inéluctable eu égard aux nouvelles exigences qu'impose une nouvelle combinaison du pouvoir.

Le Tableau 3-12 traduit les séquences de transformation d'un ensemble sous le double effet de ses contradictions internes et de la rationalité du pouvoir associé au mode de production dominant.

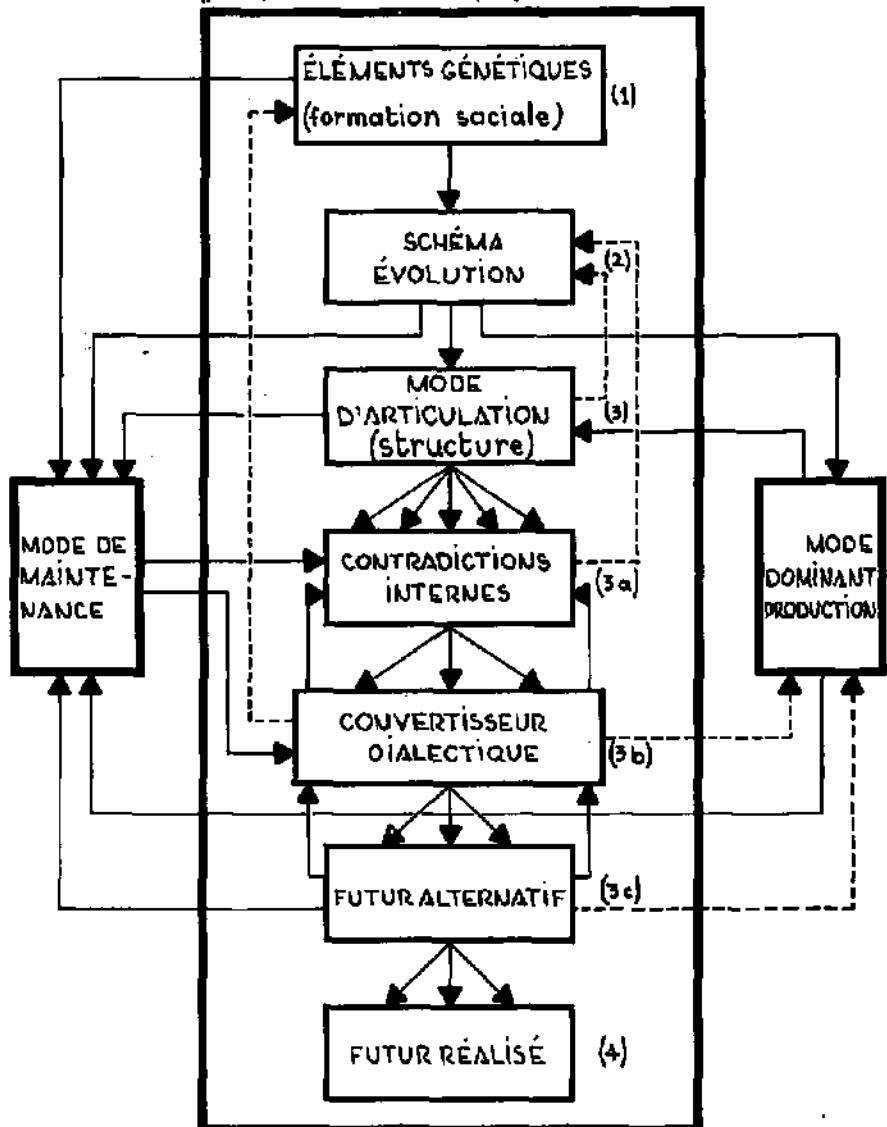
La transformation des propriétés du système dépend donc de l'efficacité interne du mode de maintenance. Ce dernier assume une double fonction :

- il "encaisse" les demandes d'ajustement générées par la transformation de l'infrastructure (état des forces productives et contradictions internes de fonctionnement).
- il définit l'orientation de la trajectoire du système eu égard au rapport antagonique des forces d'inertie et de changement qui le caractérisent.

Par conséquent, il existe une relation bi-univoque dans la dynamique interne du système: celle qui associe le mode de maintenance à l'état initial d'une structure d'une part, celle qui relie le type de réponse aux contradictions internes et l'efficacité du mode de maintenance d'autre part. Cette propriété est essentielle pour l'intelligence du processus de développement.

TABLEAU 3

PROCESSUS D'ÉVOLUTION D'UN SYSTÈME  
(perspective dialectique)



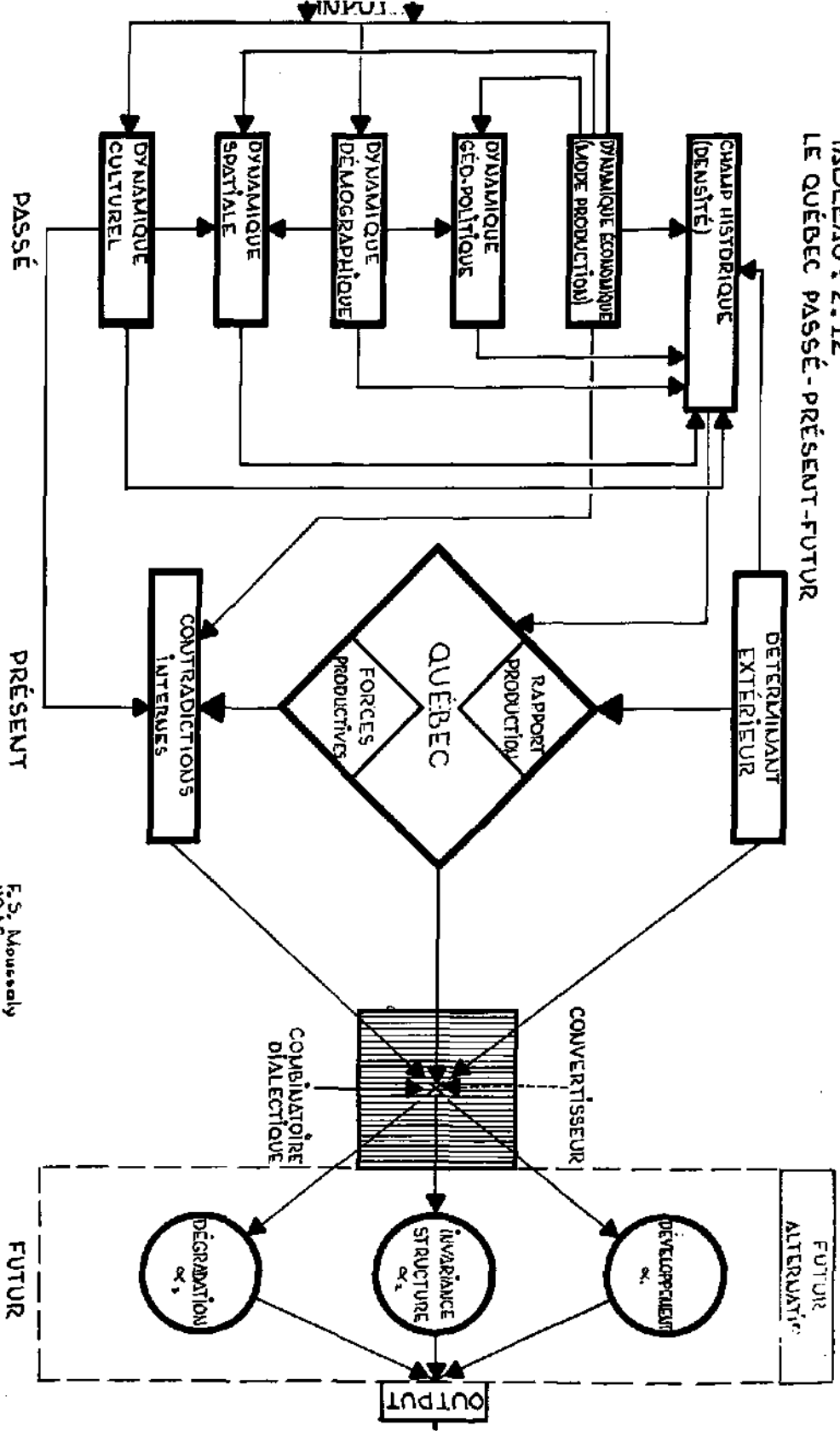
—▶ SÉQUENCE CAUSALE  
- - -▶ RÉTROACTION

Une enquête permettant d'éclairer la combinatoire qui caractérise les rapports entre ces différents paramètres au sein d'une formation donnée, permet de lever l'opacité qui entoure ses alternatives de transformation.

C'est ce que nous entendons suivre dans l'analyse du système québécois en intégrant son champ du possible à sa longue trajectoire historique.

---

TABLEAU : 2.12  
LE QUÉBEC PASSÉ-PRÉSENT-FUTUR



F.S. Mousely  
OQAC

### 1.12.- La dégradation du système québécois:

La trame causale:

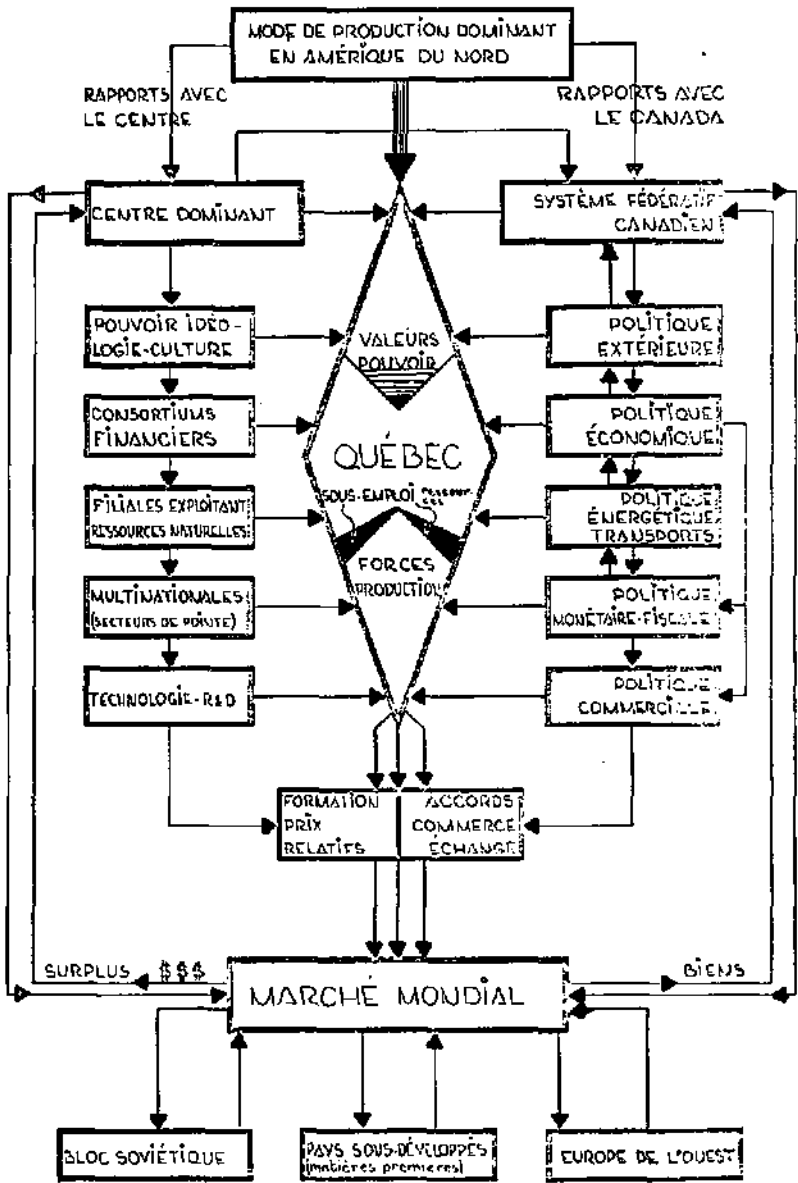
L'insertion du moyen-nord dans le champ du futur québécois implique une connaissance des propriétés spécifiques du mode d'articulation qui commande la dynamique spatiale du système.

Un examen approfondi des tendances observées depuis une décennie révèle un processus cumulatif de freinage qui opère à tous les niveaux de l'activité économique depuis 1967. Ce mécanisme détériore progressivement la capacité motrice du système. On peut le décerner à travers les indicateurs suivants:

- la dégradation du climat des relations de travail,
- la baisse de la productivité dans les secteurs-clé de l'économie (la construction),
- la perte de la capacité concurrentielle du secteur de l'exportation,
- la structure des dépenses publiques et urbaines etc..

La conjonction de la récession économique joue comme un facteur amplificateur (012), la donnée fondamentale est d'ordre interne. Mais le facteur qui exprime nettement la dégradation du système, et que les Québécois ont découvert à travers une série de scandales et d'enquêtes judiciaires, se trouve au niveau de la gestion des ressources publiques. Que ce soit à propos de la construction des équipements olympiques, ou l'exécution du projet de la Baie James, les affaires Gigère, Sauinier, Fabien et d'autres en cours d'investigation, une pratique uniforme de corruption caractérise le mécanisme de gestion des ressources publiques. Cette pratique remonte en fait à l'origine des grands travaux publics au 19<sup>ième</sup> siècle (voir G. Paquet, M. Brunet). Tout se passe comme

TABLEAU  
LE QUÉBEC DANS L'ESPACE NORD-AMÉRICAIN



F.S. Mousaly  
UQAC

si l'appareil de contrôle et de maintenance arrive difficilement à endiguer une conduite qui s'étend à tous les paliers de l'activité économique et municipale, et dont le modèle-type se trouve dans la structure enveloppante: le système continental nord-américain.

Ainsi aux problèmes spécifiques de lutte contre le sous-emploi, la dégradation urbaine, les disparités régionales et sociales, s'ajoute une dimension nouvelle qui surcharge l'appareil étatique: la lutte contre la corruption et le "patronage"!

Bien plus, le Québec découvre tardivement que le facteur énergétique qui constituait son "avantage comparatif" par excellence deviendra une contrainte majeure à sa croissance économique à partir des années '80.

Paradoxalement, cet état de fait ne semble pas inquiéter outre mesure les "élites" du système. Ceux-ci continuent à envisager la continuité de la croissance et du bien-être comme une donnée irréversible. La gestion du court terme l'emporte sur les stratégies du futur. (013). Il importe autant que possible d'assurer la continuité dans la stabilité alors même que les assises du mode de maintenance apparaissent de plus en plus incapables de résoudre les tensions engendrées par un mode de fonctionnement déficient.

La dominante idéologique arrive à colmater les brèches qui éclatent à un rythme continu: ces certitudes morales et sa suffisance opérationnelle, excluent toute rupture systémique. Les contradictions de l'espace québécois sont associées à la "crise" générale qui affecte l'univers nord-américain. Le Québec ne peut échapper, selon les "élites", aux tendances "lourdes" du système continental. Alors, ils découpent les

les problèmes, mutilent les faits, les enjeux du futur, et la réalité qui les sous-tend. Ainsi, la trame causale: le rapport agissant qui commande les contradictions du système, se trouvent masqués à travers la confusion sémantique du discours positiviste.

Tout se définit en termes de flux, de stocks, de capacité concurrentielle, de programmes utilitaires à court terme, de "lois" naturels du marché, selon une approche orientée vers des résultats immédiats que dénonce H. Ozbekhan comme cause du "fouillis mondial" que nous vivons.

Le cadre de notre étude interdit d'analyser toutes les formes du fétichisme qui recouvrent le marché des objets culturels au Québec. Nous retiendrons à titre d'exemple, une analyse sur les "causes" des disparités régionales, qui exprime nettement les catégories de la dominante académique en matière de croissance et développement. Son intérêt réside dans le fait qu'elle pose au départ, la capacité adaptative aux exigences du marché (continental, mondial) comme condition requise à toute stratégie de développement. Fidèle à la systématique positiviste, elle procède d'une conception globale de la dynamique économique intégrant à la fois les forces du marché, les préférences des agents, et le cadre institutionnel qui les supporte. Pour Fernand Martin, les causes des "retards" de l'économie québécoise sont essentiellement attribuable à deux facteurs:

- la conduite des agents économiques au Québec,
- les effets de la "national policy" du pouvoir fédéral.

Aucune référence à la nature des rapports qui relie d'une part le sous-système québécois au Centre dominant en ADN, ou à la rationalité même qui conduit l'espace canadien dans son ensemble. La politique économique du Fédéral serait la clé et la cause primordiale des contraintes qui s'imposent à l'économie

québécoise. Par conséquent, la solution à trouver se ramène à ajuster les conduites des agents et les instruments de la politique fédérale aux exigences du marché et ses impératifs de localisation.

Le Tableau suivant résume cette analyse:

- 1".- La cause principale des disparités régionales au Canada, et au Québec, découle des "politiques" du Fédéral en matière économique, commerciale, énergétique, du transport, et financière.
- 2".- la performance limitée des gouvernements provinciaux serait également responsable des disparités.
- 3".- il existe une incohérence fonctionnelle entre l'optimum national (canadien) et provincial,
- 4".- les agents économiques locaux sont responsables de leur propre "déclassement" eu égard au manque d'initiative et erreurs stratégiques commises,

L'autre aspect qui aggrave les distorsions spatiales au Canada d'après cette étude, serait le fait que le palier intermédiaire de gestion (les gouvernements provinciaux) n'utilise pas efficacement le champ de compétence que lui réserve l'AANB en matière économique. En particulier dans les domaines suivants:

- l'exploitation et la transformation des ressources,
- la politique de la main d'oeuvre et de l'emploi,
- les orientations économiques en matière d'équipement, d'énergie, d'infrastructure urbaine,
- la fiscalité provinciale et les mesures d'assistance,
- l'éducation et la formation professionnelle.

L'effet de réclusion que subit les agents et entreprises locales, particulièrement à Montréal, lieu par excellence

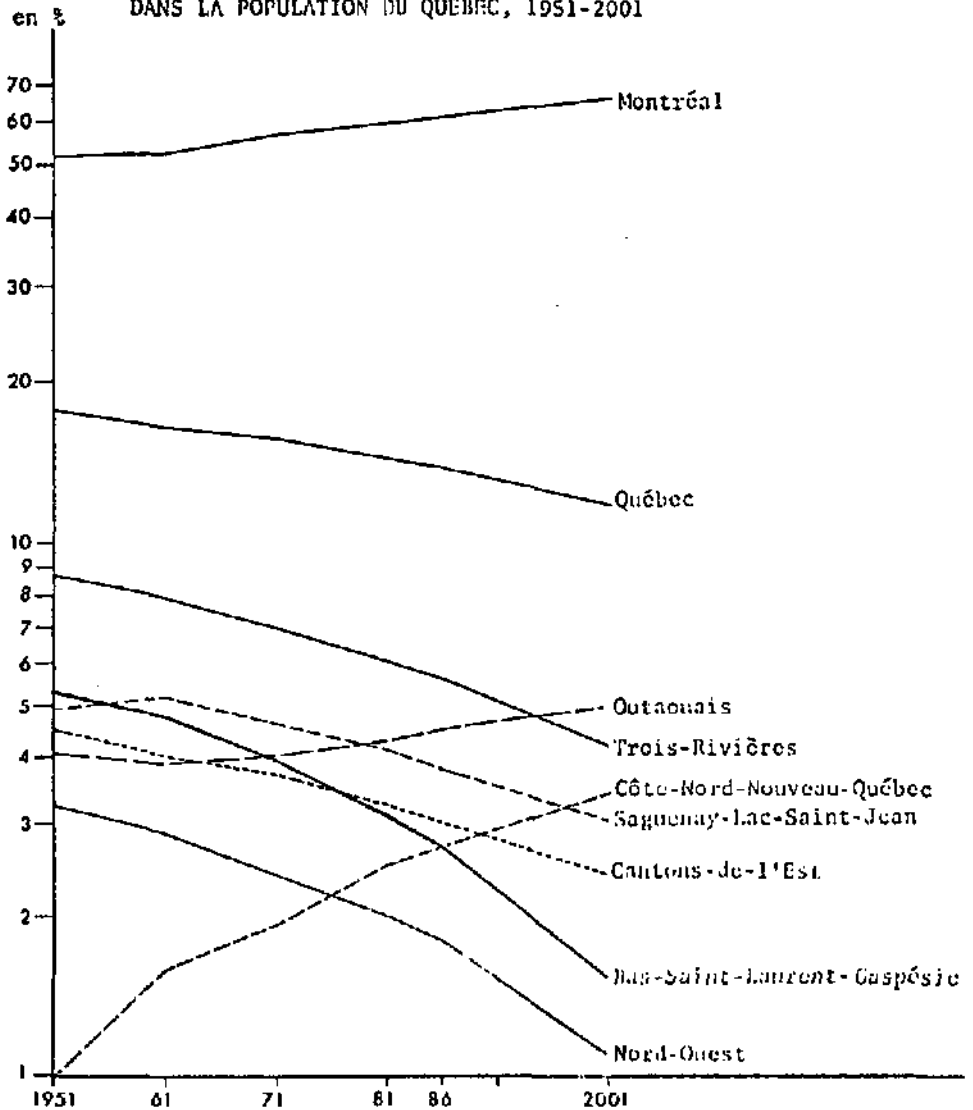
SOURCE: LAMONDE-JULIEN-LATOUCHE

GRAPHIQUE 2

QUEBEC, 2001-1976

PART RELATIVE DES REGIONS ADMINISTRATIVES

DANS LA POPULATION DU QUEBEC, 1951-2001



de l'implantation des entreprises étrangères, l'analyse attribue au manque "d'entrepreneurship" de la part des agents québécois, la cause de leur récusation et faible pénétration sur un marché fortement contrôlé:

"...le développement du Québec a souffert de la contribution minime des entrepreneurs canadiens français qui ont préféré éviter de s'intégrer au pôle de développement de Montréal pour se tourner essentiellement vers les marchés locaux de la Province. Non seulement ont-ils fui Montréal, mais ils ont essayé de couper les flux d'échanges (entre Montréal et les régions du reste du Québec) pour se donner une autonomie au sein d'une petite zone d'exploitation" (017).

On peut facilement concevoir le sort qui eut été réservé à ces entreprises, si elles ne pouvaient échapper à l'encerclement dans la zone de Montréal, en étendant leur champ d'activité sur le marché régional non investi par l'intensité de la concurrence monopolistique.

Finalement, cette analyse, retient le processus de concentration et de regroupement comme le *nic* et *ultra* du développement du secteur autochtone, face aux entreprises dominantes. Pour le Québec, c'est à l'appareil étatique que revient la charge d'intégrer la dynamique spatiale aux impératifs de concentration du mode dominant. Cette action implique une "planification" répondant aux exigences du marché:

" la capacité supérieure d'un organisme régional de développement repose donc sur son habileté:

- à saisir les relations inter-sectorielles,
- et à mettre en valeur les ressources,
- en minimisant les coûts des infrastructures,
- à faciliter l'internalisation des économies externes."

Relativement à l'objet de notre démarche, quelle conclusion peut-on tirer de cette analyse?

1".- Il y a lieu de distinguer entre deux aspects de la problématique du développement au Québec:

- la trame causale qui conduit l'espace québécois et qui détermine ses contradictions internes, sa capacité autonome, son orientation et ses frontières,
- la perception et l'interprétation que fournit la dominante idéologique à propos de la causalité du processus de dégradation et des moyens à prendre pour le renverser.

2".- Le pouvoir hégémonique (Gramsci) recouvre non seulement la dynamique économique et l'appareil de commande, mais étend son influence au niveau des concepts, des idées, de la représentation de l'espace, et inversement à l'espace des représentations (H. Lefebvre).

3".- L'idéologie comme vecteur auxiliaire de subordination assume l'unité d'un ensemble antagonique et discordant. Elle arrive à inverser l'ordre de causalité, en portant au niveau des agents autochtones, la responsabilité des effets de réculsion subis à travers un rapport de subordination.

C'est ainsi que s'explique l'intensité des analyses partielles qui se font à propos des "déficiences" de l'économie québécoise, l'engouement pour les approches quantitatives et micro-économiques, l'insistance sur les facteurs conjoncturels, la conception techno-utilitaire des programmes de "développement" centrés sur des aspects physiques de l'aménagement du territoire etc..

De ce fait, à la contrainte économique qui borne les possibilités de transformation, s'ajoute la contrainte idéologique qui conditionne la perception du futur.

Relativement à l'intégration des ressources du moyen-nord à la dynamique interne de l'espace québécois, il est clair que cette alternative se heurte à la double fermeture du système:

- au niveau des moyens dont dispose le pouvoir autonome (l'appareil gouvernemental, ou la technostructure locale),
- au niveau d'une vision bornée du futur que projette la rationalité dominante, centrée sur un impératif adaptatif aux exigences du pouvoir exogène.

À cet égard, peu importe dans la définition des possibilités effectives de transformation, que l'adaptation aux exigences du Centre résulte d'un choix voulu ou que celle-ci échappe à la conscience éveillée de réflexion et d'anticipation: l'appareil directionnel intermédiaire. Avec L.E.Hamelin, nous souscrivons à l'idée que le moyen-nord, comme concept et virtualité du futur, est absent du schéma dominant au Québec.

Par conséquent, il est vain d'envisager dans le cadre d'un schéma de continuité, une ouverture quelconque de cette frontière, selon un processus de développement répondant aux critères systémiques de transformation décrits plus haut. Le Québec, dans la configuration spécifique du rapport qui détermine son orientation dans la situation actuelle, ne possède ni le vouloir, ni les moyens nécessaires pour entamer une transformation de cette ampleur.

Cette donnée implique une perspective différente d'investigation des possibilités que représente la mise en valeur du moyen-nord. Pour contourner l'impasse conceptuelle et instrumentale qui borne cette alternative, il importe de distinguer entre la dynamique propre de l'espace québécois, et celle qui conditionne ses ressources. En fait, il faudrait

rechercher une matrice intégrative permettant de résoudre cette contrainte en introduisant un élément susceptible d'ouvrir la double fermeture du système.

Ce facteur, n'est autre que la puissance du négatif qui commande la transformation des systèmes et que seule la théorie dialectique de l'histoire peut le fournir (Hegel, Adorno, Morel).

Cette théorie comporte une démarche régressive-progressive qui appréhende le système québécois en tant que totalité en acte et virtualité du futur. Elle s'applique parfaitement au cadre québécois, compte tenu du fait que celui-ci se caractérise par une contradiction au troisième degré:

- celle qui oppose sa centralité à ses périphéries, à travers le schéma dual de répartition du pouvoir et des activités dans l'espace
  - Montréal vs le reste du Québec,
  - le secteur exogène dominant vs le secteur autochtone,
- celle qui oppose son potentiel en ressources et ses forces productives, aux performances effectives de son économie,
- finalement, celle qui résulte de son mode d'insertion dans l'espace qui l'entoure et que commande un Centre exogène de détermination.

La constante explicative de ces contradictions, se ramène invariablement à la trame causale du mode de production dominant. Celle-ci se traduit par deux effets majeurs:

- 1°.- la dynamique interne du système québécois ne peut se transformer qu'à partir d'une mutation profonde de son mode d'articulation spatiale,

2".- Cette mutation ne peut surgir que sous trois conditions:

- le mode dominant épuise ses possibilités effectives de croissance et d'intégration,
- le mode de maintenance s'avère incapable de jouer son rôle stabilisateur des contradictions internes,
- la rationalité qui commande le pouvoir hégémonique s'avère irrationnelle aux agents qui la supporte.

Par conséquent,c'est bien au niveau de la dynamique du pouvoir que se détermine les possibilités effectives de transformation du système québécois.Nous sommes donc ramené à examiner successivement:

- les effets internes du mode de fonctionnement dominant,
- la contradiction idéologique qui lui est associée,
- la dynamique du vecteur pouvoir qui relie l'idéologie aux contradictions internes.

Les perspectives du futur,y compris celle du moyen-nord, dépendent en définitive de la résultante dialectique de de ces trois éléments.Comme nous le soulignons au début, il existe un seuil limite de résistance structurale aux pressions engendrées par un mode antagonique de fonctionnement.Le vecteur idéologique opère comme élément stabilisateur au deçà de ce seuil.Au delà de ce seuil,comme le montre Godelier,le mode d'articulation(la structure)est absorbé par l'événement:le système s'ouvre une nouvelle possibilité et change d'orientation.

L'hypothèse de travail,retient le vecteur moyen-nord comme support transitif à la transformation structurale.Par conséquent nous distinguerons deux niveaux des lignes de force qui traversent le système:

-le premier est celui qui ordonne la hiérarchie interne de l'armature du système québécois:

- le centre supérieur de prise de décision,
- les appareils d'exécution et de contrôle,
- le vecteur idéologique et informationnel.

-le second comporte à la fois les forces productives et les instruments de contrôle du sous-système économique.

Les tensions engendrées par le mode de fonctionnement résultent du "retard" qui caractérise l'emprise du système de maintenance à prendre en charge les contradictions résultant des antagonismes au niveau des rapports de production.

La théorie de la surdétermination (Palloix) associe les contradictions internes d'une périphérie subordonnée au mécanisme de "rejet" qui caractérise la dynamique spatiale d'un Centre dominant. Cette théorie s'applique au système québécois: la trame causale de ses distorsions fonctionnelles découle directement de son mode d'imbrication dans le système continental nord-américain.

A l'élément génétique de sa combinatoire historique (le paramètre structurant ayant pour origine le mercantilisme étatique français), se superpose les effets induits par son intégration au réseau de connectivité du complexe techno-industriel localisé au nord-est américain. Ce processus remonte au début de l'industrialisation du Québec vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Il pour conséquence deux mouvements parallèles:

- un effet réducteur de sa spécificité historique, à travers une altération de sa capacité autonome et/ou sa compétence distinctive en matière économique,

- un mouvement en surface imposant des contraintes, des limites, des écarts, au sein même de l'espace québécois à travers une régulation de sa trajectoire, et un contrôle de son rythme d'évolution.

On peut identifier la combinatoire de ces deux lignes de force en considérant:

- l'orientation des circuits de production et d'échange,
- les frontières économiques de l'espace québécois: en particulier sa frontière nordique,
- la centralité qui caractérise à la fois le processus décisionnel (concentration du pouvoir économique) et la répartition des activités, des hommes et des ressources dans l'espace: la dominance de Montréal.

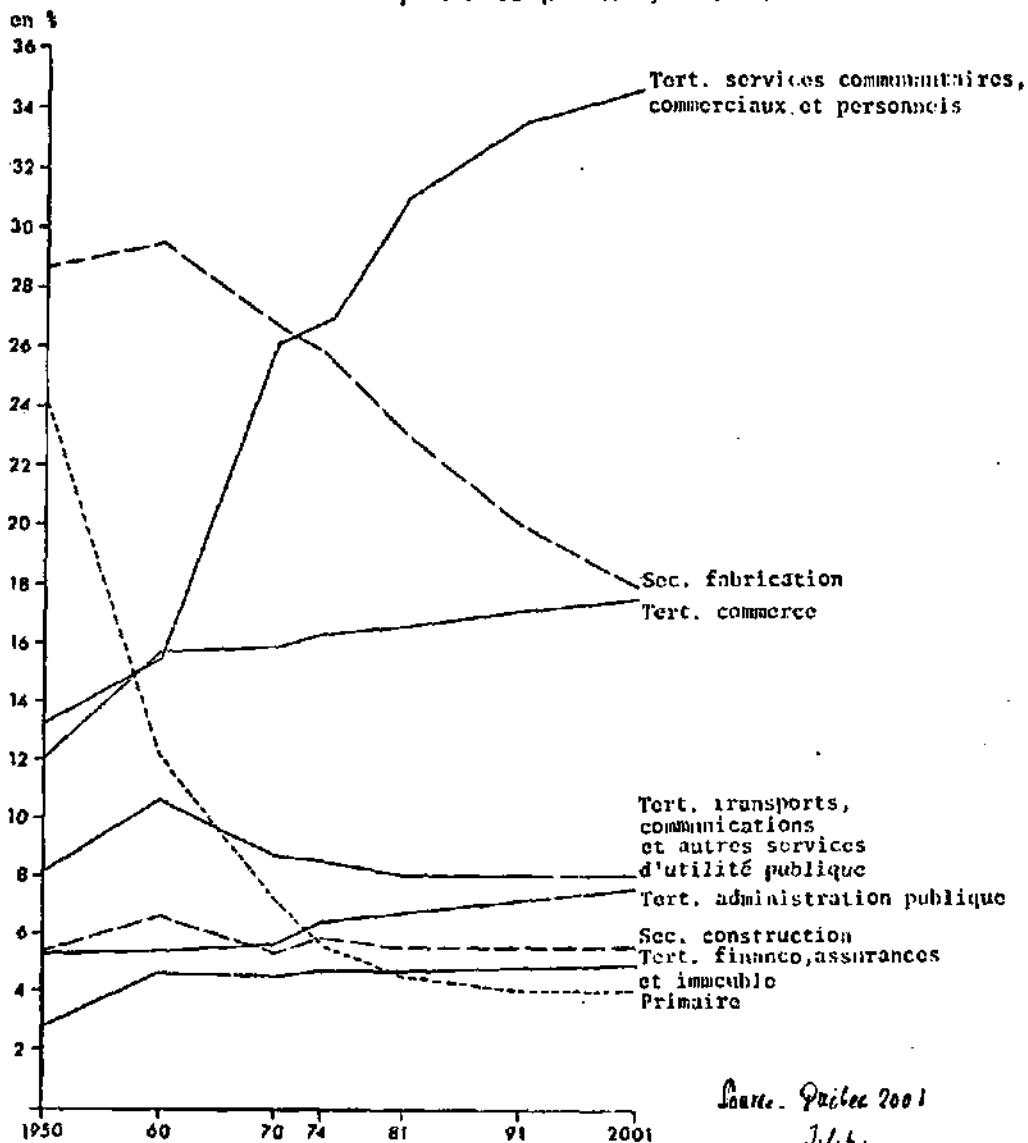
Il en résulte une différenciation qualitative qui définit la hiérarchie du système: l'espace québécois apparaît comme un ensemble fragmenté fonctionnellement. Chacune de ses unités possède son orientation et ses déterminants propres. C'est dire qu'elle répond structurellement à des impératifs distincts qu'impose le paramètre exogène: les rapports qui unissent ces unités au système continental sont plus intenses que ceux qu'elles entretiennent entre elles. Ces unités spatio-économiques qui définissent l'ensemble québécois sont:

- i.- la zone métropolitaine de Montréal,
- ii.- le Québec-centre et les régions ressources,
- iii.- le moyen-nord comme zone exterritoriale.

Une analyse des circuits d'échange entre ces trois unités montre l'absence ou la faiblesse du mécanisme d'intégration et de connectivité, répondant typiquement à une propriété établie par Perroux à propos des périphéries.

Graphique 7

Part relative du secteur primaire et des sous-secteurs secondaires et tertiaires dans l'emploi total québécois, 1950-2001



### 1.13.- LA CONTRADICTION FONDAMENTALE DU SYSTEME QUEBECOIS:

Pour les fins de la démarche à entreprendre:l'insertion du Moyen-Nord dans le champ du futur québécois,l'analyse des contraintes à la transformation du système implique une mise en relation entre l'articulation de son espace et le rapport agissant qui ordonne sa structure.

Cette relation implique une abstraction initiale:celle qui associe la structuration d'un espace au vecteur temps.Ceui-ci réfléchit et exprime la configuration du rapport agissant qui détermine un ensemble(Heidegger).

En effet,la théorie de la production de l'espace(Rémy,Lefebvre) établit une distinction entre trois notions différentes de l'espace:

- le support physique des activités et de groupement d'un ensemble,
- le lieu d'exercice d'une combinatoire de pouvoirs,
- le champ d'identification d'une entité répondant aux projections du futur qui la caractérise.

Le vecteur-temps assume la jonction entre ces trois dimensions de l'espace. Il constitue l'élément structurant et traduit la rationalité même du mode de production dominant.

Par conséquent,l'ouverture(ou la fermeture)d'un espace,la mobilité de ses frontières relève en dernière analyse de la dynamique des forces que commande la rationalité du mode de production dominant. Une des propriétés du mode qui intègre l'espace québécois et détermine sa trajectoire dans le temps,consiste précisément à régler le sens des ouvertures et des fermetures qu'il exerce à l'échelle du continent nord-américain en premier lieu,et au niveau des périphéries qui lui sont subordonnées en second lieu.

Cette tendance caractéristique se manifeste par une structuration-

..destruction continue des réseaux de connectivité qu'il intègre à ses impératifs d'expansion et d'accumulation. Ces deux mouvements relèvent de sa stratégie et répondent à sa rationalité propre.

Par conséquent, la configuration d'un espace se définit à partir de sa temporalité: c'est cette dernière qui forme l'espace et non l'inverse. La montée de la puissance américaine s'explique comme le montre Hansen, par sa capacité intégrative des ressources et l'expansion de ses frontières vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Pour Remy(022), il existe une corrélation directe entre la création de l'espace et le rapport agissant au sein d'une formation sociale (le vecteur pouvoir):

"..la combinatoire complexe qui la lie à la structure économique, culturelle et sociale" (023).

Pour le sociologue belge, l'analyse de l'espace doit porter sur le jeu des décalages que suscitent la temporalité du changement, la non concordance des rythmes d'évolution, l'incidence du rapport social. Il attribue un rôle essentiel au code d'appropriation et de différenciation qui définit la perception qu'une formation a de ses frontières.

C'est dire le double rapport qui relie la temporalité d'un ensemble, la rationalité dominante qui le conduit et les perspectives de transformation de ses frontières. Cette combinatoire dynamique intègre des éléments abstraits et concrets qui déterminent les propriétés spécifiques d'une articulation spatiale définie: ses contraintes et son champ du possible.

En appliquant ces notions à l'étude de l'espace québécois,

ses propriétés distinctifs apparaissent sous forme de trois constantes typiques d'une structure désarticulée par un rapport exogène de détermination:

- 1".- son espace est brisée en trois entités distinctes quant à leur orientation, mode d'intégration, et temporalité d'évolution: Montréal, Québec-Centre, le moyen-nord,
- 2".- son Centre primatial d'articulation (Montréal) est étroitement lié aux réseaux de connectivité externes, ses assises économiques autonomes étant par ce fait même fragiles.
- 3".- la notion d'espace propre fondamentale comme facteur intégratif et reflet d'un projet collectif d'expansion s'avère discordante selon la conjoncture politique ou le groupe de pression considéré. C'est ainsi que l'amputation du Labrador en 1927 n'a provoqué au niveau de l'appareil directionnel que "murmures" et résignation au fait accompli. (voir rapport sur l'intégrité du territoire national à ce sujet)\*\*

En poussant un peu plus loin cette description, il est possible de montrer, compte tenu de la nature des rapports qui reliaient l'appareil intermédiaire de gouvernement au pouvoir exogène (jusqu'en novembre 1976 du moins) que la trajectoire historique du système québécois peut être décrite comme un détournement continu de son temps et de son espace.

Affirmation lourde pour les perspectives du futur, que Lamonde-Julien-Latouche n'hésitent pas à décrire comme un fait accompli qui s'impose pour les projections de l'an 2000, comme une constante historique irréversible:

"...après avoir pendant cent cinquante ans (dès son origine marqué par une domination régie selon un rapport mercantile d'extraction des ressources en Nouvelle-France) jusqu'en

\*Référence également à la campagne de presse de Ph. Hamel à propos des ressources naturelles.

1760, de se donner un espace politique, économique et spirituel en Amérique du Nord, après s'être par la suite réfugié dans le temps avec l'idéologie de la survivance, après avoir connu à partir de 1960 un regain de vie marqué par une nouvelle tentative de se donner un temps et un espace qui lui soient propres, voilà que le Québec de 2001 choisit cette fois de se réfugier dans l'anonymat." (024)

Pour les auteurs de cette projection vers l'an 2000, le renoncement à la compétence distinctive du Québec en tant qu'entité spécifique en Amérique du Nord, serait le coût logique de sa détermination géo-politique et historique. Ils perçoivent cette tendance à l'entropie à travers les indicateurs factuels qui se manifestent dans les domaines suivants:

- le quadrillage du système et sa composante bureaucratique,
- la régression démographique,
- les déficiences de l'appareil économique,
- les disparités régionales, sectorielle, spatiale etc..

"...l'entropie dans le système québécois s'accroît de manière insidieuse et imperceptible: c'est une société qui s'anesthésie lentement, qui se déstructure de l'intérieur."

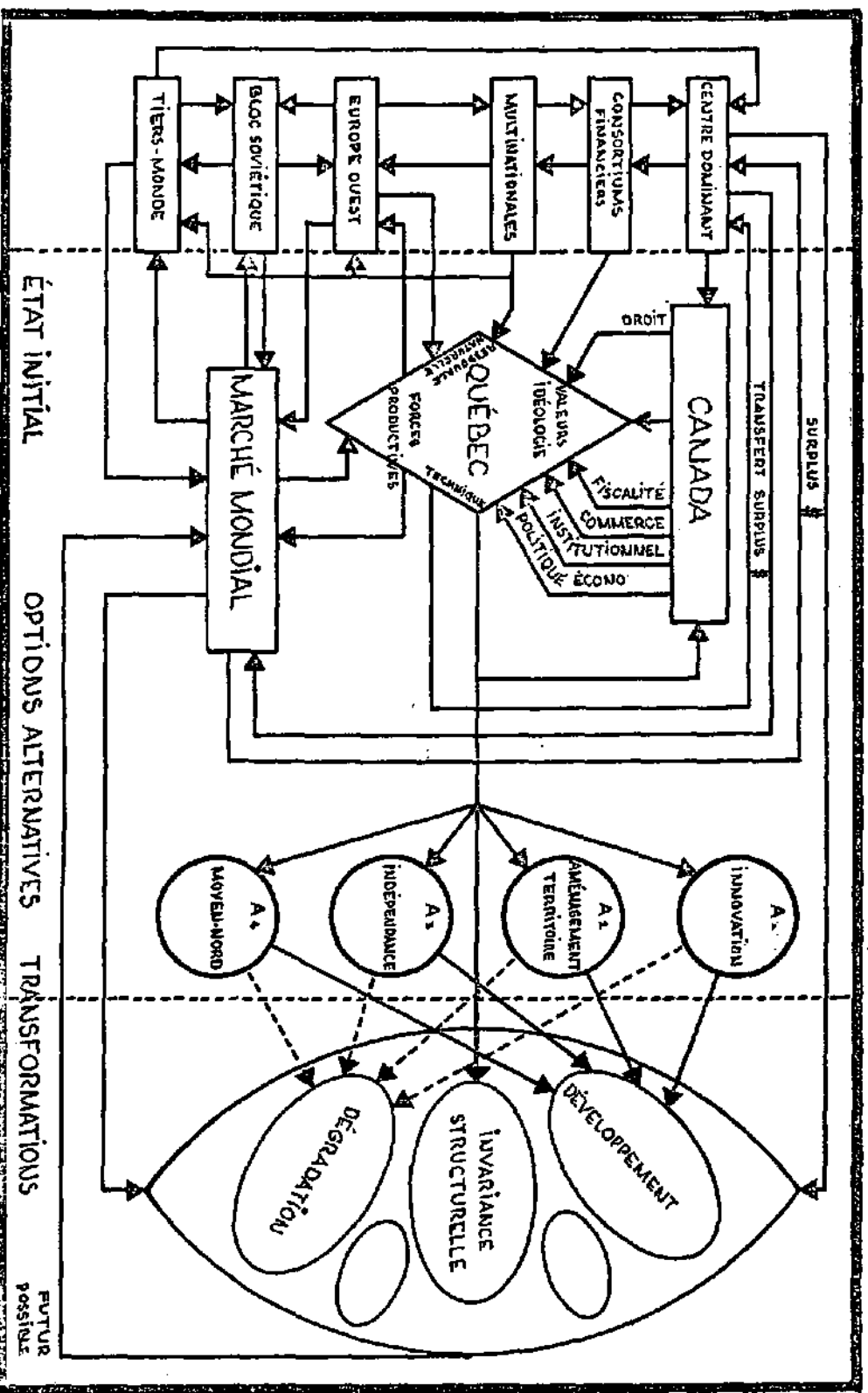
Vision mécaniste de l'histoire, elle retient la donnée factuelle (les tendances lourdes) observée dans le temps, comme un vecteur irréversible dans la détermination du futur.

En portant le rapport de causalité au sein même du mode de fonctionnement du système, elle écarte toute possibilité de rupture.

Simultanément, elle arrive à dissimuler le vecteur agissant: le rapport de subordination qui conduit l'espace québécois.

Pour l'objet de notre démarche, nous ne retiendrons de cette analyse que la donnée factuelle: l'élément apparent de la trame qui conduit le système. La variable explicative s'exprime à travers le mode d'intégration du système dans l'univers qui l'entoure.

C'est à ce niveau qu'il faut conduire l'analyse, comme le montre le tableau qui suit.



F. S. Moussey UQAC

## PREMIERE PARTIE-CHAPITRE II

### Les antagonismes du mode de fonctionnement du système québécois.

- 2.11.- Le déclin du centre primatial: la zone métropolitaine de Montréal.
  - 2.12.- Les distorsions spatiales: les écarts régionaux.
  - 2.13.- La version "électe" de la dégradation du système.
  - 2.14.- Trois moments critiques
  - 2.15.- Les indicateurs économiques de la trame causale:
    - l'évolution du budget provincial
    - les investissements
    - la main d'oeuvre et l'emploi.
-

## 2.11.- Le déclin de Montréal:

Dans l'évaluation des effets induits par le mode de production dominant au Québec, nous retiendrons trois aspects qui reflètent la double fermeture qui caractérise la trajectoire du système québécois:

- 1".- le déclin de la zone métropolitaine de Montréal comme expression de la rationalité spatiale du mode d'intégration,
- 2".- la désarticulation des circuits de connectivité au sein de l'espace québécois que traduit les disparités régionales,
- 3".- la non-accessibilité aux ressources nordiques sous l'effet du pouvoir de contrôle qu'exerce le secteur exogène.

En dépit des différences qui caractérisent ces trois aspects de la problématique du développement au Québec, la trame causale qui les conditionne est uniforme: ils expriment différemment un schéma unitaire d'intégration. La rationalité qui commande le déplacement du centre de gravité de l'économie au nord-est américain, est celle qui détermine les écarts régionaux, la mise en réserve des ressources nordiques, le sous-emploi des forces productives. Cette proposition a pour corollaire les conséquences suivantes:

- i.- l'impossibilité de concevoir un schéma de développement quelle que soit l'orientation que le sous-système économique peut prendre, aussi longtemps que la rationalité dominante exerce ses effets dans l'espace québécois,
- ii.- seule une transformation de cette rationalité peut ouvrir les frontières du système.

## LE DECLIN DE MONTREAL:

Ce n'est qu'au début des années '70 que l'alarme fut lancée,

attirant l'attention sur le déclin de Montréal comme centre économique et financier, comme Métropole de services au nord-est canadien. Cette découverte coïncidait avec le constat d'échec des "programmes" d'expansion régionale du MEER, suscitant une polémique à propos des "zones désignées" et des "zones spéciales" définies par Ottawa comme régions prioritaires dans l'intervention fédérale. Deux études pertinentes (Chung-Riba) ont révélé la situation déclinante de la Métropole québécoise, incapable de soutenir la concurrence que lui impose Toronto. En réalité, ce processus date de la fin de la guerre, Montréal s'est endormi sur ses lauriers, croyant fermement que sa position comme centre de services spécialisés est imprenable. Si l'on considère le volume des chèques compensés, comme Montréal commença à décliner par rapport à Toronto à partir de 1946. Le rapport Montréal/Toronto déclina de 1946 à 1971 de 95% à 55% respectivement. La part relative de Montréal par rapport au Canada déclina de 27% à 24% durant cette période, alors que celle de Toronto s'accroît de 29% à 43% en 1971. Le même phénomène s'observe relativement aux investissements de secteur manufacturier:

INVESTISSEMENTS MANUFACTURIERS

<u>EN MILLIONS \$</u>	<u>MONTREAL</u>	<u>TORONTO</u>
1961	256.2	114.4
1966	440.1	569.5
1971	513.	563.8
SOURCE: B.F.S. 61-205 F.		

Il en est de même du taux d'accroissement de l'emploi dans le secteur industriel, des services financiers et immobiliers, de la distribution et du commerce, du nombre des sièges multinationaux, des unités de logements construits, de la dépense municipale per/capita, etc. Par conséquent, Montréal cumule des retards par rapport à Toronto et continue de suivre sa trajectoire de déclin, en dépit des grands projets qu'il a entrepris pour contrecarrer ce mouvement (Mirabel, les Olympiques, les autoroutes, etc.).

A quoi faudrait-il attribuer ce phénomène tout à fait conforme à la logique spatiale du "pattern" intégrant et dissociant la croissance et le déclin de Montréal comme centre auxiliaire et point d'appui de sa stratégie au Québec? Le rapport Descoteaux (024) relève une tendance générale affectant l'ensemble de l'économie québécoise et celle de Montréal en particulier, due à la transformation des critères de localisation des investissements étrangers, à la réduction des "avantages comparatifs" du Québec, et au déplacement du centre de gravité de l'économie vers l'Ontario. C'est la conséquence directe de la rigidité structurelle de l'espace québécois:

"...la centralisation de plus en plus forte des investissements en fonction du marché défavorise le Québec, ...il faut bien admettre que l'économie québécoise, par le niveau de vie qu'elle suscite et le développement de son secteur tertiaire a dépassé le stade qui caractérise une économie au début de maturation".

En termes concrets, les gains réalisés essentiellement sous l'effet des investissements étrangers seraient la cause directe de la réduction de la capacité attractive de l'espace québécois.

La cause étant l'orientation extravertie d'une économie où la demande interne fléchit par rapport à l'Ontario:

"...de fait le Québec est loin d'être avantagé par rapport à ses concurrents immédiats sur le plan du marché. L'accroissement de la population est extrêmement faible et l'augmentation des revenus est moins rapide qu'en Ontario. Une forte proportion de la demande des entreprises et des gouvernements est aussi localisée en Ontario. Des études récentes ont démontré clairement la perte de vitesse de la région métropolitaine de Montréal par rapport à celle de Toronto. Cette croissance rapide de Toronto entraîne même un déplacement d'activités au détriment de Montréal, notamment dans les domaines des transports et de la finance. Chacune de ces entreprises veut se localiser au centre du marché et profiter de l'accroissement substantiel de la demande ontarienne". (024-b).

Il est difficile de discerner à travers cette analyse, si la rationalité qui commande le déplacement du centre de gravité est à la base du processus décrit, ou bien si ce sont des facteurs endogènes qui l'expliquent? L'ambiguïté réside de l'insistance sur les données factuelles observées entre 1961 et 1971.

Par conséquent, Montréal ne s'est pas adapté au phénomène de substitution des critères de localisation, au changement dans la nature de la demande des entreprises, et aux nouveaux critères d'intégration et d'imbrication des réseaux du marché et des circuits d'échanges. Ce phénomène est-il réversible dans le temps? Joseph Chung et André Riba qui ont analysé en profondeur ce phénomène, s'accordent pour soutenir son irréversibilité.

Ainsi, et à titre d'exemple de l'écart qualitatif qui séparerait Montréal et Toronto, en termes d'innovation et de dynamisme financier, Antoine Riba relève le cas d'un courtier actif dans le domaine des transactions financières internationales, localisé à Montréal, mais opérant à partir de Toronto, en raison du fait que ce dernier est considéré comme "centre innovateur en pleine expansion attirant les institutions financières:" "le développement de Toronto est un phénomène très ancien. Les grands financiers étaient déjà à Toronto avant la guerre, mais leur dynamisme s'est manifesté surtout après la guerre. Une des raisons de la baisse relative à Montréal, est que son activité financière était basée sur les vieux capitaux 'qui ne bougeaient pas'" (entrevue 18, A. Riba, p. 159, Le rôle du secteur financier dans le développement du Québec, dossier 3, CRDE, 1974).

Pour sa part, Joseph Chung (024) conclut dans le même sens que Riba: le déclin de Montréal est d'ordre structurel, il aurait pour causes directes: - le déplacement des frontières économiques et des marchés vers l'ouest canadien, - la difficulté d'adaptation de Montréal aux nouvelles conditions du marché et aux exigences technologiques.

Ainsi, non seulement les trois fonctions traditionnelles de Montréal sont considérées définitivement déclassées (transport, entreposage et services annexes, assurances, crédit, etc.), mais ce mouvement affecte également le tertiaire supérieur (recherche et développement, innovation, etc.). Toronto devenu centre financier international, Montréal se trouve dans son sillage, cumulant à la fois les retards quantitatifs et qualitatifs.

Ainsi, en termes des valeurs mobilières inscrites à la Bourse de New York, indicateur par excellence de l'importance de la place financière, Toronto enregistre exactement le double par rapport à Montréal (98 et 44 respectivement en 1973). Nous pouvons multiplier les chiffres, les données comparatives et les statistiques confirmant ce mouvement qui ne cesse de se prolonger. Si on leur ajoutait l'état lamentable de la fiscalité municipale (voir annexe), la dégradation du tissu urbain (025), le climat de sa périphérie et l'anarchie de son expansion territoriale, c'est le profil d'un centre qui se meurt tranquillement, qu'on peut esquisser de la grande Métropole en déclin au Québec. Or, une torsion sémantique voudrait que ce centre, qui n'a jamais été autrement qu'une enclave, et un point d'appui pour l'expansion du capitalisme nord-américain, possède les qualités pour devenir "innovateur" un "pôle moteur de développement". Cette légende qu'infirmes la nature même des circuits duals qui ordonnent l'espace montréalais, et qui se caractérisent par leur étanchéité, ne résiste à aucun examen de la combinatoire "innovatrice" opérant en circuit fermé au Québec. Les entreprises de pointe localisées sur le territoire (aéronautique, chimie et pétrochimie, électronique et informatique) sont totalement fermées aux circuits endogènes de l'économie québécoise. Les rapports Gray et Descoteaux ont relevé ces aspects structurels de l'innovation qui caractérisent la dépendance technologique du Canada (Québec) dans son ensemble (voir études du Conseil des Sciences, le rapport Gray à ce sujet). D'autre part, le caractère extraverti de Montréal rend aléatoire toute hypothèse d'un effet d'entraînement dynamisant la totalité de l'espace québécois.

Le trait particulier de ce "pôle" réside dans le fait que sa périphérie se réduit à son rayon d'action propre! C'est-à-dire qu'il ne déborde pas une aire de 50 milles à partir de son centre! Comme le montre Chung à propos de la centralité et du rayonnement du transport routier par exemple: Montréal se fait court-circuiter par Toronto même pour le trafic routier des provinces atlantiques, zone considérée traditionnellement comme un fief pour les entreprises montréalaises:

Trafic routier en 1970:

Montréal	-	Provinces atlantiques	219,000 tonnes
Toronto	-	Provinces atlantiques	230,000 tonnes
Montréal	-	Provinces de l'ouest canadien	283,000 tonnes
Toronto	-	Provinces de l'ouest canadien	688,000 tonnes

La conclusion que nous tirons de l'examen des indicateurs clés du dynamisme de Montréal (investissement, innovation industrielle et technique, fonctions tertiaires supérieures, dynamique endogène, conditions de l'environnement physique, social et municipal), nous conduit à classer ce pôle dans la ligne des centres qui ont épuisé toutes leurs possibilités réelles de développement ayant New York comme chef de file. Le devenir québécois ne peut reposer sur la capacité adaptative d'un "géant" rendu inserte sous le poids de la dégradation qui le conduit.

Seule une poussée motrice exogène, de grande puissance, peut le remettre sur la voie du changement.

Celle-ci ne peut provenir que de deux sources:

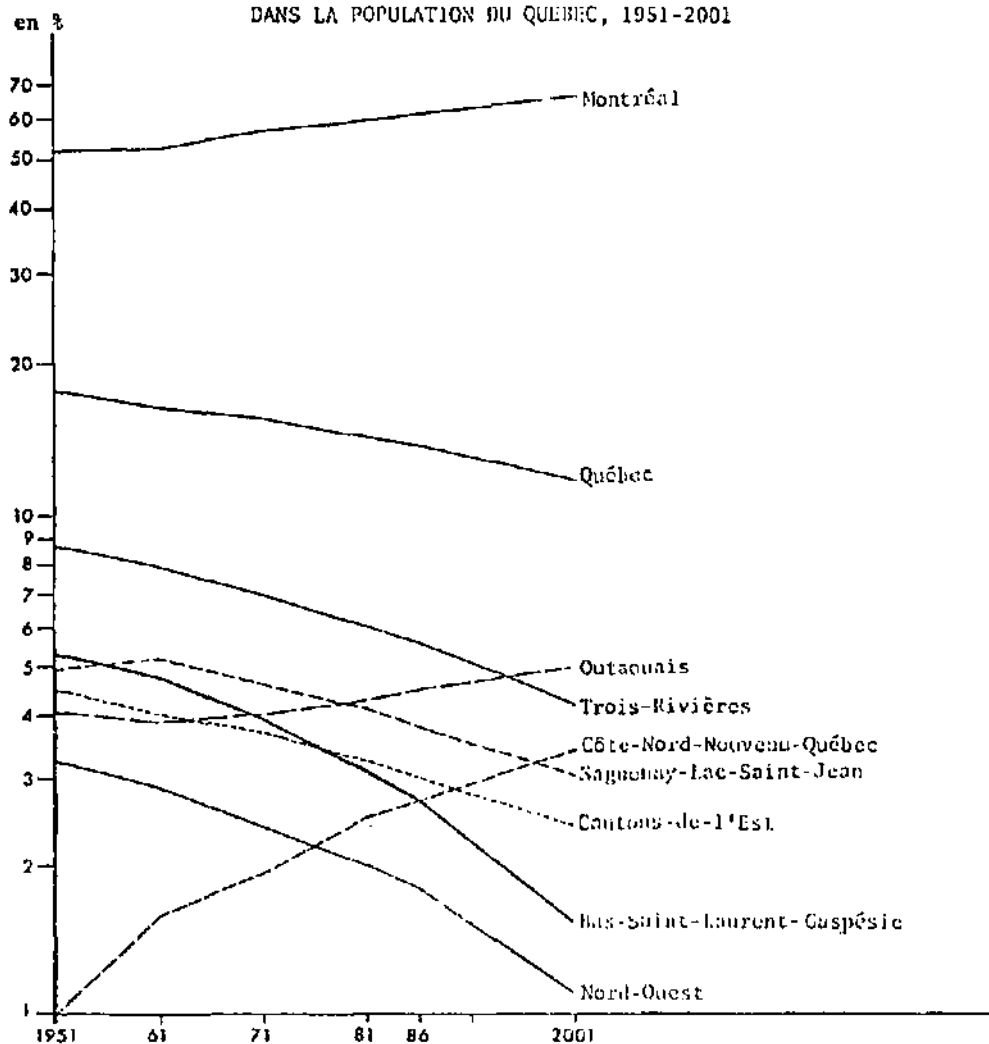
- le centre dominant ou l'espace québécois dans son ensemble.

## 2.12 LES ECARTS REGIONAUX AU QUEBEC:

La fragmentation de l'espace québécois et sa désarticulation sous l'effet du pouvoir agissant (le capitalisme nord-américain) apparaît d'une façon éclatante lorsqu'on examine attentivement le déclin des régions ressources et du centre (Mauricie, Bois-Francis) de la province. De la Gaspésie au Nord-ouest, tout le Québec périphérique est en déclin. Des régions entières solidement équipées (Saguenay-Lac-St-Jean), ou qui connaissaient jadis les bienfaits de l'industrialisation (Mauricie, Cantons de l'Est), de l'activité minière (Abitibi), assistent à la fermeture de leur horizon économique. Sans possibilité de rechange, ni perspective de reconversion. La littérature officielle s'accorde pour reconnaître cet état de fait imposé par la "loi du progrès". Elle y trouve un artifice de raisonnement composant "la croissance quantitative avec la qualité de vie". Selon une Casuistique évoquant les "effets négatifs" de l'industrialisation! C'est du moins ce que soutient l'OPDQ en admettant l'irréversibilité de ce phénomène: "...il serait vain de penser que toutes les régions du Québec pourront connaître durant les vingt-cinq prochaines années un développement égal. Au contraire, compte tenu de la 'diversité des vocations' (027), les écarts de développement sur le plan quantitatif (028) s'accroîtront sans doute dans le cas de plusieurs régions. La lutte aux "disparités régionales" a surtout un sens en terme de qualité de vie et non en quantité". (DPDQ, l'Aménagement du territoire et le Développement du Québec, p. 4, 1973).

SOURCE: LAMONDE-JULIEN-LATOUCHE

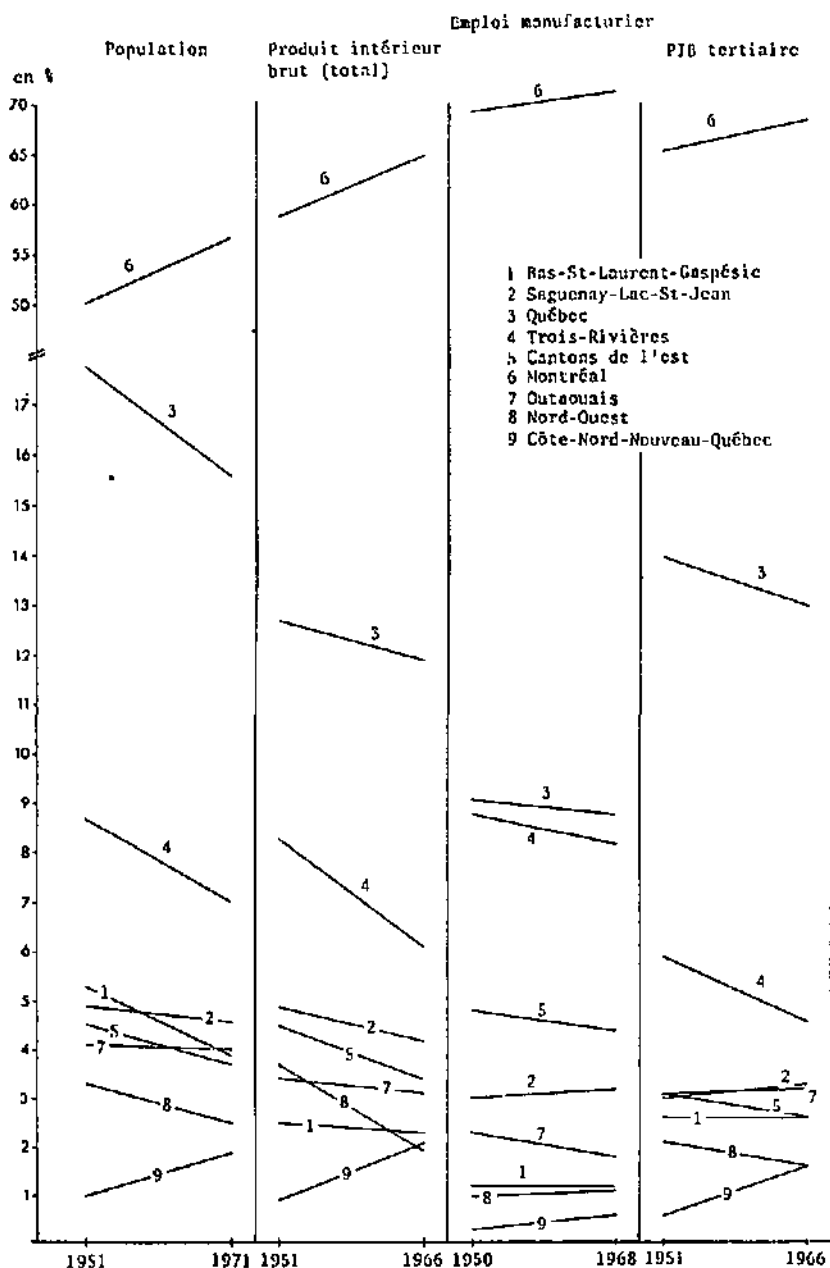
GRAPHIQUE 2  
PART RELATIVE DES REGIONS ADMINISTRATIVES  
DANS LA POPULATION DU QUEBEC, 1951-2001



Comme il fallait s'y attendre, on ne rend pas compte du sens du concept utilisé. D'autre part, contrairement au schéma classique liant cause à effet entre la croissance d'un Centre et la marginalisation des périphéries (Paris et le désert français...), au Québec, on ne trouve aucune corrélation directe entre le gigantisme de Montréal (voir son évolution de 1951 à 1971) et la stagnation des régions périphériques. Tout se passe comme si les mouvements internes de chacune des régions sont totalement autonomes les unes par rapport aux autres. Le mouvement inter-régional de la population est marginal par rapport à la structure urbaine des régions. La stabilité de l'armature urbaine des régions périphériques constitue une donnée constante de l'espace québécois. (029)

Ainsi, au Saguenay-Lac-St-Jean, nous avons établi en 1973, la corrélation qui relierait directement l'emploi régional à la variation du marché mondial des produits des activités basiques de cette région (aluminium, bois, pâtes et papier), sans interférence avec le centre montréalais. De même, Alban d'Amours (030) retrouve cette même corrélation entre les Cantons de l'Est et l'Ontario-Maine (Etats-Unis), établissant l'autonomie relative de cette région par rapport à Montréal. La Gaspésie, le Bas St-Laurent ou l'Abitibi se trouvent probablement, et à plus forte raison, dans une situation identique. Or, toutes ces régions, périphériques au Moyen-Nord, ont trouvé une sorte de soupape provisoire de sécurité avec l'ouverture des projets miniers, forestiers ou hydro-électriques.

Part relative des régions administratives du Québec  
à partir de quelques indicateurs économiques



Sans pour autant voir leur structure déclinante se transformer. Par conséquent, si la situation de ces régions ne se modifie pas radicalement dans les décennies à venir, et que les prévisions démographiques de l'an 2000 se réalisent (chute de 50% de la population du Québec périphérique), c'est trois cinquième de l'espace provincial qui sera marginalisé. Avec toutes les conséquences économiques, politiques, socio-culturelles qu'on peut facilement imaginer. Dans un Québec où 7/10 de la population seront localisés dans une région représentant à peine 1/20 du territoire (Montréal). Or, non seulement aucun effort d'envergure n'est envisagé suite à l'échec du "plan" d'aménagement du Bas St-Laurent, mais on arrive à soutenir le raisonnement inverse suivant, pour écarter toute intervention publique sur ces territoires: "une région riche" est simplement une région à haute concentration d'entreprises du secteur moderne "technologiquement avancées"; et une région pauvre est une région à haute concentration d'entreprises traditionnelles technologiquement dépassées. Mais si un pays "sous-développé" est toujours un pays où trop de gens vivent dans des régions pauvres et stagnantes, peut-on affirmer que les "régions retardées" sont toujours des régions où trop de gens vivent dans des régions pauvres et stagnantes et trop peu dans des régions riches et progressives; s'interroge le rapport MMR. Pour fournir une réponse appropriée à ce dualisme binaire chargé de confusion triviale: "il faut souligner cependant que la "réduction des disparités régionales n'est pas un objectif de la politique économique et sociale comme telle. Nous sommes intéressés par le bien-être des hommes et non des territoires. La réduction des écarts régionaux n'a aucune signification directe

pour le bien-être d'une société: c'est simplement que les disparités régionales sont des indications que tout ne marche pas bien dans l'économie et que peut-être la société souffrirait si rien n'est fait pour améliorer la situation" (Martin-Higgins-Raynauld) (031).

On est donc incertain des effets globaux sur l'économie de l'accélération des disparités régionales, ni des coûts sociaux qu'elles impliquent. Les hommes sont en quelque sorte détachés des territoires qui supportent leurs activités. Si la "montagne ne se déplace pas vers eux...", ils doivent y aller! Il y va de l'intérêt global de l'économie et de leur propre "progrès social", engendré par les circuits de l'information et des "innovations motrices". La dominante élastique (032) pose la mobilité de la main-d'oeuvre comme solution aux disparités sociales et ethniques au Québec. Quand on connaît l'ampleur du chômage et de la pauvreté à Montréal, les conditions salariales, de logement et de transport, on peut imaginer quelle version du futur propose cette analyse sur les "avenues de développement" au Québec. En réalité, son projet s'inscrit directement dans le cadre de l'impératif de concentration du centre dominant. Son caractère régressif n'a pas échappé à plusieurs auteurs: "toute politique qui contribue à l'accélération de l'urbanisation, ne peut être qu'anti-économique et inappropriée", soutient le professeur A.D. Fortas dans un rapport au gouvernement du Nouveau-Brunswick (033), bien avant la crise de l'énergie, l'économiste insistait sur le secteur prioritaire des ressources exigeant l'intervention dynamique de l'Etat dans ce domaine, dans le cadre

d'un polycentrisme "par le double jeu de la déconcentration et de la décentralisation". L'échec de la théorie des pôles de croissance telle qu'elle est conçue et appliquée au Canada, impliquait une toute autre approche pour relever les régions déprimées, de soutenir A.D. Fortas. Pour sa part, Gilles Paquet, attirait l'attention sur les coûts sociaux qu'engendrerait l'application de la théorie du "pôle" primatial de développement que décrit HMR à propos de Montréal.

Pour récapituler: l'exposé de cette théorie, unilinéaire et fétichiste du développement, s'imposait en raison de son double impact sur le plan gouvernemental et idéologique:

- d'une part, elle détournait l'attention sur la gravité du problème des régions marginales et périphériques au Québec,
- d'autre part, elle contribuait à soutenir la résistance idéologique qui écarte le Moyen-Nord des avenues du développement au Québec.

En fait, ce sont les deux seuls résultats qu'elle a provoqués: car, le déclin de Montréal en 1976 se prolonge et s'accélère depuis la publication de ce rapport en 1969. Les activités "innovatrices et motrices"... sont toujours à attendre dans la Métropole québécoise. Fragmenté en régions et sous-espaces, différenciés qualitativement, traversé par des réseaux et des boucles d'avertissements qui échappent à son contrôle (circuits d'échanges, d'information et de capital), le Québec apparaît, comme espace de représentations (et représentation de l'espace), un système fermé par une contrainte et des interdits qui régissent

son accessibilité au monde extérieur et/ou aux dimensions de son propre espace.

Le rapport de forces qui délimite sa frontière nordique établit un réseau étanche d'accessibilité aux ressources du Moyen-Nord. Soumises dans leur détermination à une rationalité dominatrice dissimulée à travers l'instrument qui sert son dessein: le pouvoir politico-étatique établi. C'est parce que cette immense partie du territoire québécois (trois-cinquième de la province) se définit comme un patrimoine collectif dans l'acte fédératif canadien (AANB), et qu'elle relève du "domaine public"; que les québécois induits par un temps qui leur échappe, n'ont jamais pu inscrire dans leur projet les promesses que recèle le Moyen-Nord. Leur symbolique mue par un vecteur orienté vers le "sud", vidant leur nordicité originelle de son contenu dynamique, au point qu'elle est devenue appréhension et hostilité au Nord. Elle a fini par tracer une frontière de démarcation séparant sa zone de revendication limitée à un espace restreint urbanisé et tangible, d'un arrière-pays (Moyen-Nord) dans l'ombre, l'indifférence et l'oubli.

Cette polarisation réductrice du temps et de l'espace eut été sans conséquence si d'autres frontières s'ouvraient au devenir québécois. Comme disait Hegel: "toute détermination comporte une négation". Les possibilités que s'ouvre une société ont leur propre fermeture. Le temps, l'espace asservis au Québec n'ont engendré qu'un moment qui s'achève avec la fin de l'opulence et la prospérité. Par un retournement de l'histoire,

l'urbanisation accélérée se trouve contrainte et brisée dans son élan. L'avidité pour l'espace qu'elle engendre et suscite a atteint le seuil de l'impossible. Québec des années '90 manquera d'eau, d'énergie, d'espaces verts, de matériaux de base et de capitaux pour maintenir ses activités, son niveau de vie, son équipement et ses services urbains. (034)

L'antagonisme binaire entre l'accélération de l'urbanisation et son étalement dans l'espace (logements et équipements urbains à construire, réseaux et services de transport à étendre) d'une part, et les résistances et fermetures qui freinent l'accessibilité au Nord, éclatent au grand jour. Elles matérialisent et s'expriment par une nouvelle contrainte qui s'intitule: la problématique de l'énergie au Québec.

Le Québec manque-t-il des ressources et de moyens pour répondre à ses besoins? Le "power house" en Amérique du Nord serait-il épuisé? En réalité, l'impasse actuelle et future s'explique en termes de rapports de forces, de capacité financière et décisionnelle autonomes. Une subordination à une logique, la rationalité d'un système qui le conduit de contradiction en contradiction, sans jamais pouvoir résoudre aucun aspect de ses termes.

Si le coût de KWH en électricité coûte huit fois plus cher à la Baie James qu'au Saguenay, par exemple, ce n'est pas en raison de l'inflation ou des coûts devenus élevés de la construction. Mais, c'est parce que le Québec doit aller plus loin pour transformer "la neige", vaincre la distance qui joue comme facteur de renchérissement dans les deux sens.

Qui plus est, les concessions accordées étant trop favorables aux entreprises dominantes (035). Parce qu'enfin, le mode de vie et "l'opulence" engendrent une avidité énergétique incompatible par rapport à la capacité effective (financière, technique, gestionnaire) du Québec.

Le palliatif provisoire: l'importation du pétrole qui entre à 70% du bilan énergétique québécois, et les limites de la charge financière induite par les projets hydro-électriques, exoliquent partiellement les limites qu'impose la rationalité d'un mode de fonctionnement aboutissant directement et à long terme à la création des raretés. Le polygone fermé dans lequel s'intègre le temps et l'espace québécois possède trois sommets compatibles et interliés:

- la structure et la logique du pouvoir (économique, politique)
- le mode d'organisation de la rareté et sa distribution dans le temps et dans l'espace,
- les conduites des agents, leur représentation du futur et leur incapacité à discerner l'opacité des jeux complexes qui s'y déroulent.

Alors le système explique sa fermeture: l'entropie qui le régit est à la fois structurelle et fonctionnelle. L'irréversibilité des contraintes qu'il subit, il arrive à justifier la dégradation qui le conduit vers les impasses qui se nomment au Québec maintien du haut niveau de vie. La contrainte budgétaire, la dégradation urbaine, la marginalisation des régions périphériques, la montée du chômage, le déclin des institutions (036),

la pression et la répression du pouvoir... Bref, tous les éléments d'une société qui tourne sur elle-même sans discerner la causalité première de son enfermement.

En réalité, à travers ses contradictions et sa fermeture, l'espace québécois révèle son unicité en fonction du réseau du pouvoir qui l'oriente, qui le traverse. Sa différenciation et sa fragmentation ne sont que le résultat induit par un vecteur de cohérence structurant son armature et sa dynamique bornée. Celui du mode de production dominant le néo-capitalisme nord-américain. Les trois aspects que nous avons retenus pour identifier la topographie de l'espace québécois:

- la centralité et le déclin de Montréal,
- la fragmentation qualitative et l'autonomie des régions périphériques (disparités régionales),
- l'impasse énergétique comme reflet des contraintes d'accessibilité aux ressources du Moyen-Nord,

représentent trois phénomènes relevant d'un schéma unitaire de "production de l'espace": la temporalité propre au mode d'intégration du Québec dans l'espace nord-américain. La trame causale de son enchaînement explique en tout point les limites effectives de sa dynamique, ainsi que la symbolique associée à la représentation de son espace.

Il est essentiel, pour l'objet de notre démarche, de souligner l'importance du code symbolique comme facteur auxiliaire de consolidation et d'intégration de la dynamique contradictoire du pouvoir. C'est à partir de ce code que la dominante idéologique arrive à masquer et dissimuler la dégradation engendrée par l'action du mode de polarisation définissant à la fois les réseaux d'échange et l'équilibre instable du système. Comme le montre H. Lefebvre (037) à propos des stratégies et des objectifs du pouvoir dans l'espace, c'est donc la composante politique (donc idéologique) qui sert d'instrument de quadrillage et de coordination des disjonctions, différenciations, fragmentations et écarts inscrits dans l'espace\* (Voir la théorie de Remy-Louvain). Pour remplir efficacement sa tâche, l'instrument politique doit s'appuyer sur un "savoir" qui légitime son action et la valorise. La collusion du pouvoir et du "savoir" rend compatible les représentations de l'espace. (038)

### 2.13 LA VERSION "ELEATE"

La pratique du pouvoir, l'idéologie dominante, la rationalité du système d'asservissement au mode de production arrivent-ils à rendre totalement opaque la perception de l'espace? Peut-on soutenir avec H. Lefebvre, l'analogie qu'il établit entre le fétichisme de la marchandise: forme unifliante et cristallisée d'un rapport contradictoire de mise en relation provoquant l'aliénation de ceux qui la produisent et ceux qui la composent pour entretenir dans l'illusion leur asservissement au système, et la contrainte de l'espace abstraite rendue objective et contraignante par le rapport de forces qu'elle exprime? Nullement.

La domination de l'espace engendre sa propre destruction: la pratique sociale et l'espace des signes résistent à l'emprise du pouvoir. La spéculation foncière, la corruption municipale, la rareté créée et entretenue dans la concentration urbaine, l'avidité aux ressources, à l'énergie, à l'accessibilité à la propriété, au contre-espace des loisirs, de l'air pur et du soleil, se convertissent en un espace de revendication, constituant par sa virulence et son intensité, la réponse dialectique aux réductions de l'espace. L'accumulation, la concentration qui crée les disparités et les distances engendrent en même temps les conditions de son propre renversement. La violence qui s'exerce, insidieuse et imperceptible, provoque une contre-violence qui rompt le "contrat-social". Elle éclate sous forme d'une poussée revendicative perturbant la logique même du système et réduisant sa capacité de contenir les forces qu'il libère en voulant trop les asséger. Ce qu'on qualifie de dégradation du climat social au Québec n'est autre que le reflet de cette action de retour. La réponse à une violence appliquée sur l'étendue et en profondeur de l'espace vécu. Alors le champ du futur se rétrécit, le temps se confond avec l'espace, le tangible et l'immédiat l'emportent sur le lointain et le distant. C'est dans ce contexte que les projections du futur, au Québec, deviennent un instrument pour contenir l'explosion du présent. La dominante idéologique prend en charge les distorsions qui éclatent de toute part. Le discours à entretenir sera essentiellement celui de l'ordre à établir ou plutôt à ré-établir. De la persuasion à la menace des dangers qui courent, elle trouvera le moyen de combiner la légitimité du pouvoir et l'irrationalité du mode de

fonctionnement établi. Les mythes qu'elle inventera serviront le temps que d'autres mythes viennent les remplacer: aucune alternative concrète n'est conçue comme réponse effective à la dégradation du système. La métamorphose qui transforme le temps dans l'espace, induisant sa disjonction, ses discontinuités et sa fragmentation, se réfléchit au niveau des représentations symboliques, par une multiplicité et un éclatement dans tous les sens de l'espace des représentations. Le projet collectif se subdivise et se disperse en un ensemble d'opérations tactiques correspondant à des conjonctures mobiles. Les cibles à atteindre reflétant la segmentation et la différenciation du système. Les gains qu'un groupe réalise sont pris en charge par l'ensemble: (039) l'intérêt collectif perd toute portée opérationnelle. La solidarité organique se dissout à travers les ruses et les affrontements des pouvoirs. Toutefois, loin d'affaiblir l'idéologie dominante, ou de provoquer la désintégration des valeurs établies, éléments de cohésion du système, ces tensions concourent, en fait, au renforcement de la rationalité établie. L'extension et la multiplicité de l'espace de revendication, transformé lui-même en reflet mobile et parallèle à la rupture des espaces différenciés, engendrent une logique uniforme d'adaptation et d'orientation, une mise en pratique de la pensée opérationnelle. La contestation porte moins sur le fondement du système, sa structure et ses modalités fonctionnelles, mais plutôt sur des phénomènes à combattre, réduire ou annuler. Ou bien, ce sont les attitudes de groupes partiels (les ministres, les technocrates, les maires, les chefs d'ateliers ou les administrateurs), qu'on change, réaménage ou oblige, sans modifier la

logique même qui régle leurs conduites. Dans ce contexte chargé de tension où tout retentit sur le tout, la pensée instrumentale s'introduit pour définir une rationalité compatible en tout point avec le discours du pouvoir. Sous des apparences de transparence et de clarté, elle arrive à fermer le système par sa logique unifiante. Et comme elle maîtrise la technique de la réduction et du découpage, ses catégories finissent par neutraliser toute tentative de synthèse critique. Accessoirement, le "management" et les techniques de contrôle serviront de clôture aux possibilités de dégagement. La récupération couvre le perçu, le voulu et le vécu. Comme l'écrit Marcuse à propos du renforcement du contrôle aux Etats-Unis, mais qui s'appliquerait parfaitement au Québec: "...un nouveau système est peut-être en train de naître; un régime néo ou semi-fasciste avec de larges assises populaires. Certains signes pointent dans cette direction" (040). Ces signes, nous les percevons dans le cadre québécois, à travers l'uniformité de la pensée instrumentale (académique), le discours approuvé et répandu du pouvoir, l'absence d'une interrogation critique sur le futur, ainsi que l'indifférence généralisée sur les vrais enjeux du présent et du devenir. L'irrationalité du mode de fonctionnement du système québécois se manifeste dans les faits, à travers les contradictions convergentes et cumulatives de son espace: contradiction économique, contradiction politique et contradiction idéologique. Elles concourent au renforcement et à la consolidation de son invariant structurel. Ni les contradictions objectives que provoquent ses règles de fonctionnement, ni la dé-  
possession continue du temps et de l'espace, ni la différenciation accentuée entre les groupes relativement au partage de la richesse, ou le support du fardeau social et économique de la récession, n'arrivent à mettre en

échec la puissance de la "structure cachée" qui ordonne l'espace québécois. Celle-ci, solidement implantée (économiquement et idéologiquement) demeure indifférente aux forces divergentes qu'elle suscite. Son contrôle sur les paliers et en profondeur du système social, s'accommode parfaitement avec la diversité des options et des revendications qui s'expriment. Si l'on exclut la seule voix discordante, celle de la CSN portant le débat au niveau du discours sur le devenir. Le choix d'une éthique politique à long terme (la destruction du néo-capitalisme et son remplacement par un système correspondant aux aspirations des travailleurs au Québec). De même, les autres options du futur se conjuguent pour aboutir, en fait, qu'à des transformations en surface. Elles s'identifient et contribuent à la consolidation de l'invariant structurel. Elles proposent des réformes "opérationnelles", donc habituelles, qui ne changent en rien la rationalité dominante. Relativement au Moyen-Nord, cette configuration spécifique de l'espace de revendication s'impose, comme une contrainte et comme vecteur positif à la fois:

- en tant que vecteur de dispersion de l'énergie du système: elle contribue à réduire la condensation de ses forces autour d'un élément catalyseur susceptible de réorienter totalement la dynamique du Québec.
- comme vagues successives se déployant au sein d'une structure cristallisée capable de les amortir et les tenir en échec (comme la "révolution tranquille, par exemple), elle constitue une virtualité fortement significative pour le futur. Il suffirait qu'un convertisseur dialectique les capte au retour, pour

qu'elle se transforme en une énergie matrice. Cette tension serait proportionnelle à la distance du reflux parcouru. W. Ashby démontre clairement cette loi fondamentale des systèmes: "...quand un système se compose d'un certain nombre de sous-systèmes, le moins stable a tendance à l'emporter sur tous les autres" (041).

### Concept de la centralité et sa dynamique dans le temps:

Dans une perspective spatiale, cette loi démontrée mathématiquement par Ashby, rejoint la notion de la dynamique de la centralité et son explosion dans le temps: (Boudeville, Perroux, Lefebvre).

Si l'on considère un système quelconque à travers sa fonction essentielle de producteur d'espace, et si l'on admet que cette fonction est associée à la notion de centralité (concept de pôle, de point nodal impliquant une forme, un contenu, des rapports, une situation, etc...) et, en admettant comme corollaire, le rapport de causalité réciproque entre la centralité et la totalité (le système global), l'observation historique de la trajectoire des systèmes dans le temps (structure et centralité) nous permet de soutenir les affirmations suivantes:

- 1.- Tout ensemble, mode de production, système global, possède un mode spécifique de formation d'une centralité dominante,
- 2.- Il existe à chaque période dans l'évolution d'un ensemble, un niveau de compatibilité correspondant aux trois dimensions de sa centralité: centralité symbolique, centralité substantive (économique) et centralité du pouvoir,

- 3.- En cours de son évolution, tout ensemble provoque des distorsions, des décalages, des antagonismes entre ces trois composantes de sa centralité globale,
- 4.- A partir d'un seuil déterminé de décalage, entre la centralité effective et la centralité projective (mentale, conceptuelle, idéologique, informationnelle), le système modifie qualitativement et spatialement sa centralité. Ce phénomène que nous qualifions de développement s'accompagne de mutation, éclatement, déchirure.

Cette transformation dialectique n'a aucun rapport avec la similitude améliorée (Lévi-Strauss). Relativement au Québec, nous ne souscrivons pas à l'idée avancée par Jacques Grand'Maison désignant Montréal, comme lieu d'une future explosion qui aurait pour effet de régénérer la centralité dégradée de l'espace québécois (042): "...nous croyons que le développement du Québec doit avoir comme banc d'essai décisif, non pas le Bas St-Laurent ni la Baie James (Moyen-Nord), mais l'ensemble métropolitain de Montréal. D'abord, parce qu'il s'agit du seul pôle de croissance suffisamment diversifié que nous ayons actuellement. Ensuite, parce que c'est seulement là que se trouvent réunies les conditions nécessaires pour constituer un pôle de développement."

L'auteur reprenant les arguments de la thèse HMR à propos du développement "innovateur", considère comme un "vieux mythe" le développement des ressources du Moyen-Nord: "...l'autre projet de la Baie James, en plus de susciter un vieux mythe (très coûteux), constitue une voie d'évitement plus ou moins avouée qui retarde l'heure de vérité du développement de la zone métropolitaine."

C'est en celle-ci que se révéleront les vraies forces en présence et les défis décisifs de l'avenir de notre société." (043)

A cet argument qui associe la taille d'une agglomération et sa capacité de transformation (développement), nous opposerons ce que révèlent les données linguistiques et culturelles à Montréal: à savoir, le recul progressif de la spécificité culturelle dans cette agglomération. (044) En fait, la fragilité économique et culturelle de cette zone correspond à la logique spatiale du Centre: elle rappelle à maints égards la loi de l'encerclement des villes ordonnées selon un schéma extraverti.

Ce phénomène relève de la dialectique de la centralité, comme l'expose H. Lefebvre:

"... le centre condense les richesses, les moyens d'action, les connaissances, l'information, la culture. Tout. A ces capacités et pouvoirs, il superpose le pouvoir suprême: la concentration des pouvoirs. La décision. Les centralités, au cours de l'histoire, ont toujours disparu: par déplacement, par éclatement, par subversion. Elles ont péri tantôt par leurs excès saturés, tantôt par leurs défauts, dont le principal, celui d'expulser les réfractaires, se retourne contre elles.

La Rome antique a connu la saturation et l'assaut des périphéries. Le mouvement de "centralité-périphérie" est donc hautement complexe. Il met en jeu la logique et la dialectique et leur double détermination." (045 et 046)

Cette analyse s'applique à la centralité que constitue la zone de Montréal. Il faudrait y inclure cependant le fait que la dynamique qui ordonne sa structure est fonction du réseau exogène de connectivité.

La logique et la dialectique qui conduisent les rapports centre-périphérie, sont précisément celles que nous entendons exposer à propos de l'insertion du Moyen-Nord dans le champ du futur québécois. Il s'agit, en fait, d'un double rapport centre-périphérie:

- celui qui relie le Québec comme entité globale au centre nord-américain,
- celui qui définit, sur le plan interne, le rapport Montréal-Québec.

Il est clair, que les deux rapports suivent la même détermination. Si le Moyen-Nord et le Québec périphérique ne sont pas intégrés fonctionnellement au centre montréalais, la raison incombe au mode spécifique d'intégration de l'espace québécois dans l'univers nord-américain. Par conséquent, toute modification de ce rapport engendrera une restructuration de l'ensemble québécois dans sa totalité.

## 2.14 TRDIS MOMENTS DE L'ESPACE QUÉBÉCOIS:

### a) Logique et dialectique de l'espace:

Tout ensemble, système global, entité sociale, se définit et s'exprime par une activité fondamentale: la production de l'espace. Celle-ci est toujours commandée par deux éléments constitutifs d'une structure:

- la rationalité dominante,
- la capacité associée à cette rationalité (les forces productives).

Par conséquent, on peut souscrire à la définition que nous donne H. Lefebvre voulant que l'espace n'est autre "que la société en acte dans et sur l'espace". Mais cette rationalité et cette capacité, expression de la dynamique historique d'un ensemble, ne sont que les instruments d'une stratégie exprimant un projet et un dessein bien précis: celui du pouvoir qui oriente et commande la trajectoire du système: "...la transparence illusoire de l'espace est celle du pouvoir qui transparait dans ce qu'il tient, et se dissimule derrière ce qu'il tient (047)".

Ainsi, contrairement au fétichisme de l'espace que soutient la dégradation positiviste, c'est au niveau de la dialectique du pouvoir qu'il faudrait la trame de causalité des transformations de l'espace. Le support physique des activités, des réseaux d'échanges et des connexions dans l'espace n'est que le reflet, le miroir grossissant et déformant d'une dynamique abstraite, celle des forces et de la symbolique qu'une société secrète invente pour assurer son existence. Que ces forces, la rationalité qui les supporte et cette symbolique se transforment, et toute l'articulation du support se modifie et change.

Trois corollaires peuvent être déduits de ce postulat et que nous appliquerons dans l'analyse des contraintes au Moyen-Nord:

1.- La pensée logique, et la méthode descriptive, limitant leur objet à un schéma réducteur de l'espace: inventoriant des objets, des connexions et des rapports d'échanges, selon des techniques de découpage-remontage spécifiques, ne peut rendre compte de la dynamique intime d'un ensemble, ni saisir la rationalité de l'élément clé qui la commande: le rapport de pouvoir.

Il en est de même de l'économisme conventionnel, comme le montrent Amin-Palloeix-Perroux. Cette science qui réduit la combinatoire du développement à des rapports de flux et de "stocks" est incapable d'en saisir le contenu et la trame. En dissimulant à travers ses analyses le rapport de causalité qui sous-tend les phénomènes, elle remplit parfaitement le rôle qui lui est assigné: entretenir une tension normative répondant aux impératifs de la rationalité dominante(048).

2.- Relativement au rapport espace du pouvoir-production de l'espace, celui-ci, comme le montre Lefebvre, n'est pas binaire. Il se déroule et se projette à travers le vecteur temps. L'unité formelle d'un ensemble (la forme lisse d'une configuration spécifique), inclut en elle-même les contradictions qui la supportent. Une violence immanente à sa formation le long de sa trajectoire historique. C'est l'élément structurant d'une formation qui détermine à la fois ses fermetures et ses propriétés spatiales.

Réciproquement, ses possibilités d'ouverture et d'expansion sont directement conditionnées par la dynamique du pouvoir et ses impératifs fonctionnels.

L'analogie avec la "forme" marchandise éclaire du caractère dual que comporte la production de l'espace: l'ouverture des frontières dans le cadre du capitalisme nord-américain. Tout comme le rôle que remplissait la marchandise au 19ième siècle, l'espace implique le temps et réciproquement. Son ordre, sa texture, ses connexions, répondent à la rationalité du mode de production. Tout comme ses réseaux et sa symbolique sont ceux du temps historique "le temps du pouvoir qui change et qui ment", selon Henri Lefebvre (Production de l'espace).

Pour Heidegger: "le temps compte plus que l'espace". Le chemin, le bois, l'espace sont des "Être là", des "dasein". L'espace est défini et orienté par le temps du pouvoir. Ses frontières, ses ouvertures, ses fermetures, procèdent de la rationalité du mode qui le subordonne et définit son articulation. Que cette rationalité se transforme: les frontières s'ouvrent vers une nouvelle configuration, un espace nouveau émerge.

Il n'y a pas de rationalité abstraite, liée à des impératifs fonctionnels du marché ou de localisation, comme soutient la théorie positiviste.

Le support physique: le territoire s'intègre comme un instrument, une variable, un lieu d'application d'un pouvoir qui dessine ses limites.

Seule une notion dynamique de l'espace peut retracer la logique du temps qui la détermine, en mettant en évidence ses moments critiques. La totalité qui l'intègre appréhendée selon un schéma conceptuel qui dépasse la logique bornée de la pensée instrumentale, analytique.

L'historicité de l'espace se régle au niveau du temps qui la conduit.

- 3.- Il résulte de ce qui précède que l'appréhension de l'espace comme totalité en mouvement, société en acte et virtualité du futur, dynamique du temps intégrant le passé et le devenir, doit suivre deux voies d'approches à la trajectoire d'un ensemble:
- une voie qui remonte le temps (régressive), selon un schéma de causalité remontant de l'aval en amont (Grimaldi- Le désir du temps), dégageant une causalité et éclairant la genèse de la formation considérée. Les éléments qui expliquent la trajectoire du système, son invariant structurel, la transformation de l'espace en fonction de la dynamique du pouvoir. C'est la voie logique qui relie le produit (l'espace concret réalisé) à l'activité productrice (le report du pouvoir) (Lefebvre).

- Une voie progressive qui anticipe le futur, en mettant en évidence les contradictions du présent (du pouvoir), pour les dépasser par une synthèse dialectique: celle qu'expriment les possibilités concrètes qui s'ouvrent à une totalité. Elle se base sur la dynamique des rapports du pouvoir qui la détermine.

Si nous appliquons cette théorie et ses corrolaires à l'espace québécois, en tenant compte de l'analyse diachronique-synchronique exposée au début, on peut dégager trois moments critiques qui définissent le vecteur temps-espace québécois: (050)

- A.- l'unité d'appartenance définie par une appropriation négative de son espace-temps, transcende les disjonctions, les discontinuités, les contradictions internes de son espace. L'émergence d'un contre-pouvoir diffus et dissimulé à travers la conduite forcée de sa dynamique dépasse, en fait, ses antagonismes. C'est à ce niveau qu'il faudrait repérer le futur.
- B.- le vecteur dominant: qui investit l'espace-temps québécois, déterminant son orientation, sa rationalité et sa texture, n'arrive plus à maîtriser l'espace de revendication qu'il suscite. La pratique sociale résiste à son hégémonie et sa stratégie opérationnelle. Elle lui oppose résistance, refus et rejet. Elle s'accroche au passé, source et ressource, pour trouver à travers la langue, la culture, la mémoire, les mobiles d'une authenticité nouvelle à refaire et actualiser.

Le futur au Québec est fonction de l'intensité de cette recherche. Elle est compatible en tout point avec la loi de dépassement du centre par sa périphérie (Amin-Palioix).

- C.- le vecteur complémentaire: celui qui associe le Québec à l'ensemble canadien, contient une virtualité chargée d'énergie: celui de l'efficacité d'appartenance à un ensemble susceptible de servir de point d'appui stratégique pour le renversement de la subordination au centre principal. Le Québec peut modifier la configuration de son espace en puisant une énergie de soutien dans le cadre canadien. La mutation des signes et des contraintes dépendra du vecteur transitif qu'il choisira. S'il s'agirait du Moyen-Nord: le Canada peut contribuer positivement à l'élargissement de cette frontière. Les autres provinces se trouvant pratiquement en conflit avec les mêmes forces que le Québec affronte.

## 2.15 LES INDICATEURS ECONOMIQUES:

Ce n'est point une collectivité arrivée au zénith de sa maturité et qui choisit, par turpitude, le chemin du déclin comme moyen de venger les violences qu'elle a imposées aux autres, pour asseoir sa prospérité et sa puissance qui déclinent: (Rome, Londres, New York), qu'on peut retrouver en examinant la trame de la dégradation qui conduit le système québécois. Pas plus, l'image d'un ensemble développé, dépourvu de ressources et de potentialité, qui succombe sous le poids d'une incapacité presque congénitale,

à suivre le chemin du progrès et résoudre ses tensions internes, qu'on repère en analysant le regrès économique et social au Québec. C'est un cas limite d'un ensemble possédant tous les moyens ou presque, pour construire une société prospère, mais qui s'y refuse ou qu'on lui refuse, parce que les ruses de l'histoire et la rapacité des hommes contraignent son espace à jouer le rôle d'une périphérie.

Par conséquent, toute analyse numérique des indicateurs de la prospérité ou de la dégradation (économique et sociale), qui ne tiendrait pas compte de cette donnée fondamentale de l'espace québécois, est dépourvue de signification. La dégradation au Québec est le fait d'un mécanisme exogène discriminatoire dans sa logique et son essence. L'effet subsidiaire de croissance qu'il induit, que la pensée caméraliste invoque, comme signe de prospérité et d'opulence, doit être rapporté au vrai contenu qu'il symbolise: la subordination. De ce fait, les indicateurs classiques agrégeant des flux des stocks et des signes monétaires: PNB, RN, PIB, DNB, FBCF... ne donnent qu'une approximation grossière et non significative de la réalité au Québec. A moins qu'on les pondère par un coefficient réducteur de la subordination subie, des inégalités sociales et ethniques, de l'exploitation des forces productives ou des rentes perdues du patrimoine collectif (exploitation des ressources naturelles et transferts des surplus réalisés).

Cette opération que les économètres doivent entreprendre un jour, une fois qu'ils voudront bien informer la collectivité correctement de son "tableau économique", nous l'envisageons sur une échelle réduite répondant à l'objet de notre démarche. Nous ne retiendrons que trois

dimensions clés reflétant la dégradation du système dans le temps. Le concept de dégradation retenu est celui de la théorie des systèmes. Il renvoie à un affaiblissement de la capacité réactive dans un processus de transformation (rapport input-output) qui réduit les possibilités du futur.

Il s'agit de trois éléments qui définissent la capacité instrumentale de la production de l'espace. Par conséquent, ces éléments éclairent sur les possibilités actuelles et futures relativement à l'ouverture de la "nouvelle frontière": le Moyen-Nord:

- 1.- le budget provincial: ressources et emplois, fiscalité, capacité de dépenses et d'emprunt.
- 2.- les investissements productifs.
- 3.- l'emploi de la main-d'oeuvre et sa répartition.

L'appareil statistique québécois (canadien) étant un des plus perfectionné en ADN, nous renvoyons à sa production détaillée et aux études analytiques qui l'accompagnent, les données complémentaires qui confirment les paramètres qualitatifs choisis. De même, nous supposons connus les résultats des multiples enquêtes sur la part relative du secteur étranger dans les branches clés de l'économie: les ressources naturelles, les activités manufacturières de pointe (aluminium, pâte et papier, chimie, pétrochimie, aéronautique, machinerie lourde, métallurgie, électronique, etc...) L'ensemble de ces branches sont pratiquement sous contrôle total étranger. Les quelques rares exceptions (Power Corporation, Bombardier) ne jouent qu'un rôle accessoire dans la détermination de la dynamique économique du système. En dépit de toutes les légendes

diffusées, cette constatation est connue et admise par l'ensemble des analystes sérieux de la province.

Il en est de même de l'ampleur des disparités, en terme de revenu par habitant, de disponibilité de services publics, de progrès industriel, agricole, forestier (industrie du bois), de taux de chômage et niveau de population assistée, etc... Toutes ces données sont bien établies et nous n'entendons pas les reproduire pour confirmer un aspect reconnu même par la propagande du pouvoir.

Finalement, contrairement à ce que soutient la fixation nationaliste, il ne s'agit pas de comparer le Québec, sa problématique, à d'autres pays en Europe ou en Amérique latine, pour justifier ou légitimer les écarts existants. Pour nous, il n'existe aucun élément comparatif sur ce plan: la problématique québécoise possède sa propre détermination: il faut la saisir et l'analyser comme telle, sans considérer l'état des sociétés en retard sur elle.

1.- Le budget provincial: reflet partiel mais fortement significatif de l'espace québécois et son évolution dans le temps, son examen en profondeur permet de répondre à trois questions en rapport avec le Moyen-Nord:

- i.- dans quelle direction et quelle est la nature de la rationalité qui oriente les faits et gestes de l'appareil gouvernemental?
- ii.- quels engagements sur le futur ont été pris qui conditionnent la latitude d'autonomie et la liberté de manoeuvre de l'appareil actuel et des gouvernements qui lui succéderont?

iii.- comment opère le mécanisme de contrôle démocratique à l'égard de l'appareil étatique? Et comment ce dernier se représente la notion essentielle du "bien-être collectif", selon la conception nord-américaine?

Car s'il est prouvé, en examinant attentivement le fonctionnement de l'appareil gouvernemental québécois, que celui-ci remplit le rôle de chargé d'affaires d'un groupe ou d'une coalition de groupes sans aucun rapport avec l'intérêt collectif, que la rationalité qui le guide n'est autre que celle d'une domination qui se prolonge, qu'à travers ses dépenses, il assume la fonction de "réparateur-ajusteur-amortisseur", tout le problème du développement s'éclairerait sous un autre aspect. La transformation à anticiper des conduites et des structures impliquerait alors un préalable de taille: la destruction de l'instrument de la subordination et la rationalité qui le guide.

Par conséquent, pour bien faire ressortir l'aspect qualitatif de la rationalité budgétaire au Québec, nous l'examinerons à partir des critères suivants:

- a) son évolution dans le temps (en longue période) de 1945 à nos jours, comparativement à l'évolution d'un indicateur de richesse: le PNB en \$ constants.
- b) la structure et l'évolution des dépenses eu égard à trois fonctions étatiques:
  - la fonction administrative, financière et judiciaire,
  - la mission sociale (santé, éducation, bien-être et culturelle),

- c) la fonction économique directe: richesses naturelles, industries et commerces, transports et communications, etc.

Le tableau qui suit montre les suivants:

- En 1945: pour un modeste budget de 121.5 millions de \$ constants, l'Etat répartissait ses dépenses entre les trois fonctions à raison égale: soit environ 1/3 pour:
  - Administration, protection, dette publique (service de la dette) totalisaient 31.5% du budget total, (avec 15.7% pour amortir la dette de la province).
  - La santé, l'éducation et le bien-être, culture recevaient 31.5%.
  - La fonction économique dominée par deux postes majeurs: les richesses naturelles et les transports s'attribuaient la part de 35.7%.

Budget équilibré, dette rapidement assainie, le Québec se prévalait du titre de paradis fiscal lui permettant d'amorcer, entre autre, la grande expansion d'après-guerre et d'ouvrir le Nouveau-Québec à la sidérurgie américaine. Car, faut-il le souligner, et les dirigeants de cette entreprise que fut l'accès du Québec au rang de grand fournisseur (producteur) de fer dans le monde, l'on avait souligné pour vecteur décisif, la structure fiscale de la province.

1960: Légère amélioration de la fonction économique qui totalisait 36.5% (avec deux postes majeurs, les

## Source: Discours du Budget- 1976-1977

## Ministre Garneau.-REVENUS

	1972-73	1973-74	1974-75	Estimation 1975-76	Prévision 1976-77
	(en millions de dollars)				
<u>Impôts sur le revenu et sur les biens</u>					
- Impôt sur le revenu des particuliers	1,370.2	1,656.2	2,205.0	2,455.0	3,050.0
- Contributions au financement des programmes de santé	-	-	-	-	300.0
- Impôt sur les profits des sociétés	231.1	296.2	422.0	468.0	540.0
- Droits de succession	46.5	47.8	43.3	33.0	24.0
- Capital, primes d'assurance, places d'affaires et transferts d'immobiliers	72.9	81.6	84.9	87.0	91.0
	1,720.7	2,081.8	2,755.2	3,043.0	4,005.0
<u>Taxes à la consommation</u>					
- Ventes au détail	751.9	860.6	1,049.9	1,199.5	1,400.0
- Carburants	343.9	383.3	395.2	427.4	455.0
- Tabacs	74.1	75.6	79.0	85.5	93.0
- Repas et hôtellerie	67.6	77.5	94.5	104.0	126.0
- Télécommunications	17.4	20.1	23.4	27.5	31.0
	1,254.9	1,417.1	1,642.0	1,843.9	2,165.0
<u>Droits et permis</u>					
- Véhicules automobiles	117.0	135.3	116.0	190.0	175.0
- Boissons alcooliques	42.9	45.9	45.8	53.0	54.0
- Ressources forestières	14.8	20.5	21.0	39.0	28.0
- Ressources minières	11.8	16.0	26.1	45.0	30.0
- Ressources hydrauliques	38.0	7.0	6.5	6.0	6.0
- Pari mutuel	14.9	14.8	18.5	20.0	21.0
- Autres droits et permis	15.9	17.0	23.4	23.1	26.0
	255.3	256.5	257.3	376.1	340.0
<u>Revenus divers</u>					
- Vente de biens et services	130.3	129.8	135.9	151.0	165.0
- Placements	55.0	59.8	96.0	116.0	134.0
- Contributions à des fonds de pension	43.9	76.3	104.5	73.0	85.0
- Amendes et confiscations	8.1	10.1	11.2	12.0	14.0
- Recouvrements	11.1	21.2	17.9	32.0	14.0
	248.4	297.2	363.5	384.0	410.0
<u>Transferts des sociétés d'Etat</u>					
- Société des alcools du Québec	103.0	119.0	138.0	155.0	170.0
- Société d'exploitation des Loteries et Courses du Québec	37.3	47.9	51.1	55.0	60.0
- Hydro-Québec	-	20.0	20.0	20.0	20.0
	140.3	186.9	209.1	230.0	250.0
<u>Revenus autonomes</u>					
	3,619.6	4,239.5	5,227.1	5,877.0	7,170.0
<u>Transferts du gouvernement du Canada</u>					
- Inconditionnels	522.6	629.8	949.9	1,218.3	1,295.0
- Programmes à frais partagés	597.1	590.6	744.9	812.7	875.0
	1,119.7	1,220.4	1,694.8	2,031.0	2,170.0
<u>Total des revenus</u>					
	4,739.3	5,459.9	6,921.9	7,908.0	9,340.0

ressources, 9.9% et les transports-communications, 25.8%), la dette publique assainie n'occupe que 3.9% du budget (16.7% en 1945), la fonction administrative se réduit à 14.6%, le reste allait à la mission sociale, soit 49.9%. Le total du budget, 565 millions \$ constants. La part relative de la dépense publique représentait 7.5% de la D.N.B. (3.7% en 1945).

1970: Renversement et accélération de la dépense publique (y compris la dette publique nette).

#### LE BUDGET PROVINCIAL

Nous avons regroupé, sous l'item "impôt sur le capital", les recettes du gouvernement provincial provenant des sources suivantes:

- Profits des sociétés
- Droits de succession
- Capital, primes d'assurances, transferts d'immeubles
- Droits forestiers, miniers, hydrauliques
- Autres droits et permis;

pour connaître la part respective du capital (les entreprises) par rapport au particulier, dans la structure de l'assiette fiscale.

En 1970, ces items totalisaient 16% des recettes fiscales. En 1975, elles se chiffraient à 13.6% des recettes.

Deux comparaisons significatives à relever dans le budget provincial;

DEPENSES

Ministères	1972-73	1973-74	Estimation		Prévision 1976-77
			1974-75	1975-76	
(en millions de dollars)					
Affaires culturelles	22.3	24.0	30.5	40.5	42.8
Affaires intergouvernementales	8.1	10.0	11.5	17.4	22.8
Affaires municipales	96.7	130.5	149.7	220.2	221.8
Affaires sociales	1,808.6	1,979.6	2,442.4	2,991.6	3,271.8
Agriculture	99.1	116.9	168.4	194.5	187.2
Assemblée nationale	12.6	13.2	16.1	21.1	22.0
Communications	27.2	32.7	46.2	53.6	60.8
Conseil exécutif	22.7	35.5	68.9	43.0	104.0
Conseil du trésor	0.9	1.1	1.2	1.8	2.6
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	5.4	6.4	8.0	10.4	13.0
Éducation	1,339.2	1,508.8	1,993.7	2,418.7	2,934.0
Finances	269.8	323.0	338.7	467.5	607.4
Fonction publique	61.3	79.4	109.3	149.5	177.8
Immigration	5.6	5.5	5.4	9.0	10.6
Industrie et Commerce	54.5	38.7	48.1	64.0	86.5
Justice	144.0	174.0	215.0	261.9	282.1
Revenu	242.5	275.5	356.2	412.3	484.8
Richesses naturelles	28.5	31.9	39.7	52.5	46.4
Terres et Forêts	49.3	51.9	68.0	81.4	76.1
Tourisme, Chasse et Pêche	12.0	51.5	66.1	112.7	83.2
Transports	629.4	712.5	867.8	1,024.1	1,018.3
Travail et Main-d'œuvre	25.4	79.0	39.1	49.8	53.1
Travaux publics et Approvisionnement	87.2	83.2	106.1	139.2	159.3
<b>Total des dépenses<sup>(1)</sup></b>	<b>5,061.9</b>	<b>5,717.6</b>	<b>7,209.0</b>	<b>8,838.0</b>	<b>9,970.0</b>

(1) Y compris les dépenses en capital

1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77
(en millions de dollars)				
461	515	620	752	649

#### 4.13 Les indicateurs économiques: le budget provincial.

1970: budget provincial (ordinaire): 1,801,1 milliard \$ constants

14,5% de la DDP (4,3% en 1950)

313,-\$/capita (100,-\$ en 1960)

	Répartition par fonction économique:	Taux croissance PNP
1970	- Administrative-financière 16,4% - Sociale-éducative 68,5% - Économique 14,1%	19%
1975-1976	Budget total: <u>2,970 milliards \$</u>  - Fonction administrative 10% - Fonction sociale 63% - Fonction économique 27%	Taux croissance Dépense publique prov.

Croissance de la dette publique 1970-1975: 75% 2,3 milliards à 4,1 en 1975

Dette garantie par le gouvernement de 4,0 milliards

à 6,65,

(municipale, scolaire, etc).

Total des engagements financiers du gouvernement provincial:

1970: 7,2 milliards \$

1975: 10,5 milliards

soit per capita:

811\$

1,066 \$

1960: 109,00 per capita

1965: 13,00

Assiette fiscale, sources et fardeau fiscal

	1972	1975	% DU BUDGET
Contribution du Fédéral (directes) y compris les ententes auxiliaires	1,310,7	2,9 milliards \$	29,2%
Impôts des particuliers	1,370,2	3,060 milliards \$	
Taxes de consommation	1,254,0	2,165 milliards \$	
Véhicules, alcool, pari, etc.	100,0	270 milliards \$	
	2,915,1	5,491 milliards \$	
Total des revenus autonomes (Fédéral exclu)	1,610,6	2,170 milliards \$	
% de contribution des particuliers et de la consommation			

- 1.- la part du budget du ministère des richesses naturelles (sources principales de l'activité économique au Québec) et les autres dépenses du gouvernement;
  - 2.- la part insignifiante des droits et permis des ressources minières, forestières et hydrauliques. Leur total s'élevait en 1970 à 63.6 millions en \$. Leur total s'élevait de 1964 à 1976 à 64. millions de \$.
- A comparer ces chiffres avec la valeur ajoutée de ces branches...

De même, l'escalade de la dette publique du secteur municipal (Montréal) énergétique (hydro) et scolaire, constitue l'élément représentatif de la nature des engagements sur le futur et de l'hypothèque sur l'épargne collective. Cette fuite dans le temps, misant sur la dette extérieure pour financer les projets d'équipement et d'urbanisation, correspond-elle à la capacité effective de l'économie? Quelle est la rationalité qui soustend la dynamique financière du secteur public au Québec?

On ne peut comprendre et interpréter l'évolution des finances publiques au Québec et leur impasse actuelle, sans les rapporter à deux paramètres qui se sont conjugués depuis 1960, pour définir la configuration de sa dynamique et sa stagnation actuelle:

- En premier lieu, il s'agit de l'impératif de concentration du mode de production dominant, déplaçant sa stratégie opérationnelle de l'activité primaire et secondaire au niveau des services et de la distribution.

Cet impératif, misant sur les économies d'échelle que réalise la concentration du marché et l'intégration horizontale, trouva son expression par deux formes typiques de l'espace nord-américain:

- l'accélération de l'urbanisation
- l'accroissement de la consommation privée et publique qui lui sont associées.

Par conséquent, comme le montre Palloix (052), le néo-capitalisme organisé se servira de l'Etat pour réaliser ses projets d'expansion et d'interprétation. La mission "sociale" de l'Etat sera l'élément essentiel de résorption, le surplus de production réalisé par l'écart entre la capacité productive et les possibilités effectives du marché. Et comme les coûts de distribution sont liés à la distance, la concentration urbaine deviendra le moment critique d'une idéologie nouvelle qui se diffuse. Le progrès, le développement et le bien-être seront définis comme sous-produits directs de la grande agglomération et l'urbanisation.

Le Québec ne pourra échapper à cette poussée qui prit naissance durant les années '50 aux Etats-Unis.

- Le second facteur, d'ordre politique, concerne l'accessibilité au pouvoir étatique d'une fraction "rénovatrice" de la petite bourgeoisie, au Québec. Pour légitimer son action et réaliser son dessein, l'instrument étatique deviendra le lieu de consolidation de son emprise face aux autres pouvoirs qui dominent le Québec. Elle épousera un mouvement en marche depuis les années '50 (la tendance à la modernisation et l'éclatement des structures traditionnelles), pour concentrer son action

dans deux domaines "inoffensifs", par rapport au mode dominant: le secteur social et l'éducation. Elle réalisa partiellement son but, dans la mesure où ses deux secteurs occupent une part importante du budget provincial actuel. Sur le plan économique, en dépit des instruments qu'elle a créés (SGF, Hydro, SOI, Caisse de dépôt, etc...), son échec fut total.

#### LE BUDGET PROVINCIAL: CONCLUSION

En dépit de l'escalade qu'a connue la dépense publique, en matière de programme d'équipement, de services publics ou de mesures correctives sur le plan régional, urbain ou social, on peut soutenir que les trois constantes structurelles qui caractérisent les déficiences de la dynamique économique au Québec, se sont guère modifiées. Depuis 1960, jusqu'à nos jours, le chômage, les disparités régionales et la différenciation dans l'accessibilité inégale aux services publics, dominent l'espace québécois. Ni l'élargissement du champ des transferts sociaux, ni la "démocratisation" des services sociaux, les programmes de "rattrapage" de l'équipement urbain, du logement ou de l'infrastructure de la santé, n'arrivent à modifier les écarts qui s'élargissent en terme d'accessibilité aux services publics. Les régions périphériques demeurent en marge du progrès et des "priorités" d'équipement de l'Etat. Cette situation s'explique de deux façons différentes:

- la première se rattache aux critères de localisation et la rationalité du mode d'allocation des ressources publiques.
- la seconde, mise en relief par Jacques Benjamin, concerne la "mentalité élitiste" et le gaspillage qu'engendre la méthode opérationnelle d'une certaine "planification".

Celle-ci est prise en charge par un organisme épousant la conception "comptable" et aménagiste (en surface) du développement.

Les deux critères majeurs qui définissent l'allocation sectorielle et régionale des fonds publics demeurent, en dépit de toutes les affublations de la propagande officielle, la rentabilité politique et les impératifs du centre dominant (le secteur exogène contrôlant l'économie québécoise). Quant à la "planification" et aux techniques de choix budgétaires utilisées par l'appareil gouvernemental, Benjamin montre le rapport étroit qui les lie à une "culture politique dominante" qui favorise certaines couches reliées au pouvoir, ou se servant de celui-ci pour étendre leur influence. Le tout, habilement masqué sous forme de "programmes et des schémas d'aménagement" que déploie un organisme servant d'instrument au dessein du pouvoir (OPDQ). Cette mystique de la "planification" n'a jamais servi au Québec, autre chose que comme un alibi pour entretenir des promesses réalisées selon la pression de la conjoncture (politique) ou des services rendus par la clientèle du pouvoir: "...les fonctionnaires des différents ministères postés dans une même région ont trop souvent tendance à faire primer leur ministère plutôt que la collaboration interministérielle, les députés ont été portés à considérer inopportun à la présence des "planificateurs" (sic) dans leurs comtés et certains planificateurs ont voulu imposer la planification selon des schémas élitistes". (053)

Ce double conflit, entre le pouvoir politique d'une part et "l'élitisme des clercs", finit d'ailleurs toujours, à l'avantage des premiers!

Ainsi s'explique l'avortement et l'échec de toutes les tentatives de "planification" régionale, sectorielle ou urbaine au Québec. Dans aucune région administrative, on a vu réaliser un programme quelconque d'intervention publique, sans que l'obligarchie locale ou la multinationale présente finisse par l'aménager conformément à ses intérêts propres. Par ailleurs, des opérations courantes de spéculation foncière devancent souvent la gestation des plans urbains et régionaux d'aménagement.

Les différentes versions d'un plan initial, élaboré pour résoudre un certain nombre de contraintes identifiées selon des critères combinant la rationalité de la gestion des services publics et les intérêts des groupes dominants sur le plan local, finissent souvent par perdre leur raison d'être initiale, à savoir, la création d'un groupement efficace d'articulation d'un ensemble.

Analysant ce phénomène qui s'étend à l'ensemble des régions au Québec, Jacques Benjamin relève:

"...les instruments créés (Conseil supérieur de la planification, OPDQ, CRD, CAR, etc...) se sont révélés, en pratique, peu aptes à corriger les inconvénients de l'administration québécoise".\*

Cette situation engendre deux conséquences:

- 1.- Une discontinuité des programmes d'aménagement selon l'évolution de la conjoncture politique et des lignes de forces qui commandent l'allocation des ressources publiques.

\*Jacques Benjamin: Planification et Politique au Québec, Presses de l'Université de Montréal, 1974.

- 2.- L'émergence de groupes parallèles aux structures régionales institutionnalisées (CRD, CAR, etc...) comme vecteurs reflétant la perception du futur et les préférences des groupes de base.

C'est ainsi que les opérations "Dignité" au Bas Saint-Laurent sont arrivées à polariser le champ d'action en matière d'aménagement à l'encontre des mécanismes établis par l'Office de planification. L'efficacité de leur intervention contraste avec les inerties qui caractérisent l'action bureaucratique: (voir Manifeste de Matane, à ce sujet).

Pour récapituler: l'analyse de la structure et du mode d'allocation des ressources publiques au Québec nous montre clairement les éléments suivants:

- 1.- Tant par son ampleur, sa répartition par secteur de dépense, ou source de contribution, que par ses impasses et son escalade dans le temps, le budget québécois traduit l'idéologie et la rationalité propre à la coalition du pouvoir qui contrôle l'appareil étatique québécois.
- 2.- Celle-ci (la coalition politique) se définit et définit son action dans le cadre et en fonction de la rationalité du mode dominant.
- 3.- Sa fragilité et ses mobiles d'action le conduisent à une accentuation voulue ou tacite des impératifs du centre: au risque de se faire évincer ou de voir son action annulée par des "représailles" directes ou indirectes, elle est obligée d'accepter des compromis, des ententes, une ligne de conduite conforme aux stratégies du centre et son hégémonie sur l'espace québécois.

4.- En conséquence, en raison du filtrage, la torsion de l'information, la manipulation politique, le mécanisme de contrôle démocratique n'arrive pas à exercer adéquatement ses fonctions. De la démocratie consultative et organisée, le Québec glisse vers une démocratie d'affrontement et de désordre. Cette tendance se manifeste à travers la dégradation du climat social, la crise de l'enseignement, le regress économique, les conflits de travail, la révolte des agriculteurs, des chômeurs, des policiers: la violence devient un instrument de revendication et de partage du revenu, de la décision (voir rapport Gliche, Commission d'enquête sur le crime organisé du pouvoir, Prévost, etc..)

Relativement aux exigences financières du développement du Moyen-Nord, la conclusion préliminaire à tirer, c'est que le Québec se trouve techniquement dans l'impossibilité de mobiliser de nouvelles ressources pour mettre en valeur ce territoire, dans le cadre de la structure fiscale actuelle et/ou des modalités d'emprunt extérieur.

Son impasse budgétaire n'arrive pas à répondre aux besoins immédiats et urgents de son armature fonctionnelle et urbaine.

D'autre part, une part très importante de son épargne nationale est engloutie dans le secteur immobilier (3.5 milliards \$ par an) et les assurances! Ces deux éléments sont en corrélation directe avec la concentration urbaine.

- 5.- Enfin, le caractère du fardeau fiscal, reposant pour 4/5 de son rendement sur les particuliers et la consommation, engraisse le trésor provincial en période d'inflation aux dépens de la classe moyenne, en même temps, sa capacité de rendement pour les autres sources de revenus se trouve fortement limitée.

### STRUCTURE ET REPARTITION DES INVESTISSEMENTS

Plusieurs études ont été faites récemment relativement à la structure et la répartition des investissements de l'économie québécoise. Nous n'étendrons pas sur ce sujet compte tenu du fait qu'elles confirment ce que nous soulignons, à savoir:

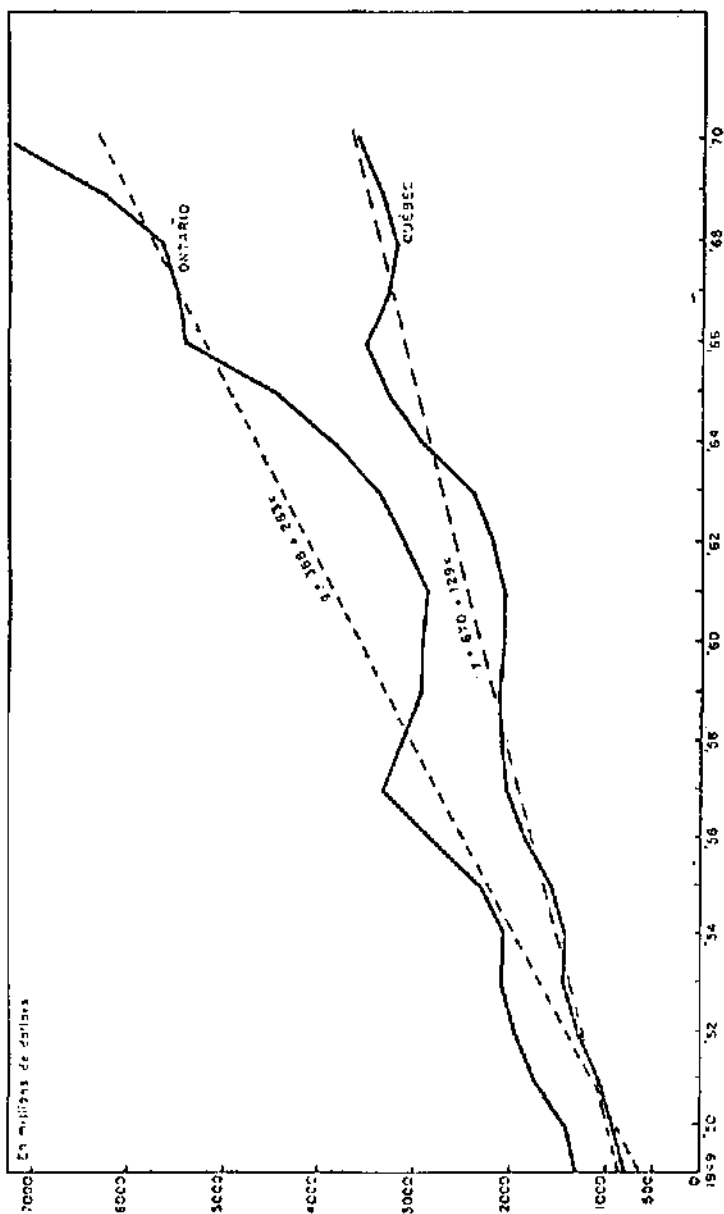
- Le ralentissement des investissements productifs dans les secteurs de base de l'activité économique: secteur manufacturier et secteur primaire,
- Le déplacement des investissements étrangers vers le secteur des services et du commerce en particulier (finance, assurances, immeubles),
- L'importante croissance de l'investissement public, relativement à la dépense en infrastructure (énergie, routes, aéroport, olympiques, équipement social).

En terme de création nette d'emploi, les investissements productifs n'arrivent pas à réduire l'ampleur du chômage qui continue à osciller autour de 9%, soit le double environ du niveau moyen des années '60, dépassant largement la moyenne nationale (6.2%). Dans ce cadre, le trait majeur à souligner, c'est le faible effet multiplicateur des "projets" publics, en particulier, celui de la Baie James (16.5 milliards), qui se caractérise par des

Graphique A.2

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DE 1949 à 1970

(Conclusions de B. Guernond)



Source: L'Actualité économique, avril-juin 1971, p. 164.

Tableau A.4

ROYAL

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS 1961-1974	QUÉBEC		ONTARIO		CANADA	
	taux de croiss.	écart type	taux de croiss.	écart type	taux de croiss.	écart type
Secteur						
1. Agriculture et pêche						
2. Forêts						
3. Mines, carrières etc.						
4. Construction	10.0	0.185	10.5	0.120	9.7	0.085
5. Aliments et boissons	5.7	0.219	6.3	0.147	7.3	0.115
6. Caoutchouc	20.3	1.0754	12.1	0.650	19.0	0.330
7. Cuir	6.0	0.337	11.4	0.492	8.4	0.341
8. Textiles	6.7	0.283	-	-	8.5	0.308
9. Bonneterie	9.8	0.227	16.2	1.845	9.5	0.203
10. Vêtements						
11. Bois	18.0	0.357	8.2	0.426	16.2	0.339
12. Meubles et accessoires	11.8	0.389	23.9	2.771	11.8	0.291
13. Papier et ind. connexes	6.9	0.393	2.4	0.324	8.2	0.279
14. Imprimerie	-	-	18.6	1.476	6.1	0.138
15. Métaux primaires	8.6	0.595	3.1	0.426	8.8	0.333
16. Fab. métalliques	9.3	0.243	7.8	0.284	10.6	0.215
17. Machines	9.3	0.503	14.1	0.836	9.5	0.272
18. Matériaux de transport	6.7	0.486	6.0	0.433	10.2	0.401
19. Appareils électriques	9.6	0.332	10.4	0.319	10.5	0.245
20. Minéraux non-métalliques	5.8	0.451	12.3	0.494	9.3	0.340
21. Dérivés du pétrole	21.8	0.592	17.4	0.820	22.4	0.427
22. Produits chimiques	9.2	0.752	-1.0	0.555	9.2	0.396
23. Manufactures diverses	6.5	0.152	7.5	0.123	8.9	0.123
24. Transports						
25. Communications						
26. Utilités diverses	6.1	0.137	12.1	0.060	10.2	0.082
27. Commerce						
28. Finances	8.7	0.232	13.7	0.098	12.0	0.122
29. Services commerciaux						
30. Habitation	8.9	0.954	13.8	0.124	12.2	0.100
31. Gouvernement et instruction	9.5	0.123	7.4	0.087	7.9	0.078
TOTAUX FABRICATION (5-23)	8.8	0.180	8.9	0.204	9.9	0.174
TOTAUX	8.5	0.102	10.9	0.057	10.2	0.069

Source: D.C.P. - Office de planification et de développement du Québec, 1976

"fuites" en importation d'équipement et de services hors du Québec. D'autre part, comme c'est le cas du dernier projet de papeterie de Saint-Félicien (Lac-St-Jean), la contribution du secteur privé (étranger en majorité), est obtenue en raison d'une forte subvention publique et d'avantages indirects (garantie d'emprunt, fiscalité, concessions diverses, énergie). Ainsi, dans le cas de St-Félicien, les deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) ont assumé pas moins de 4/5 de la charge financière d'un projet de 250 millions de \$ pour créer 350 emplois environ! En même temps, l'industrie en question est soumise à des difficultés d'expansion et d'écoulement sur le marché...

De même, le Québec oppose une forte résistance, à propos du tamisage fédéral des investissements étrangers (voir G. Saint-Pierre et André Marier, à propos du contrôle des investissements étrangers, en annexe).

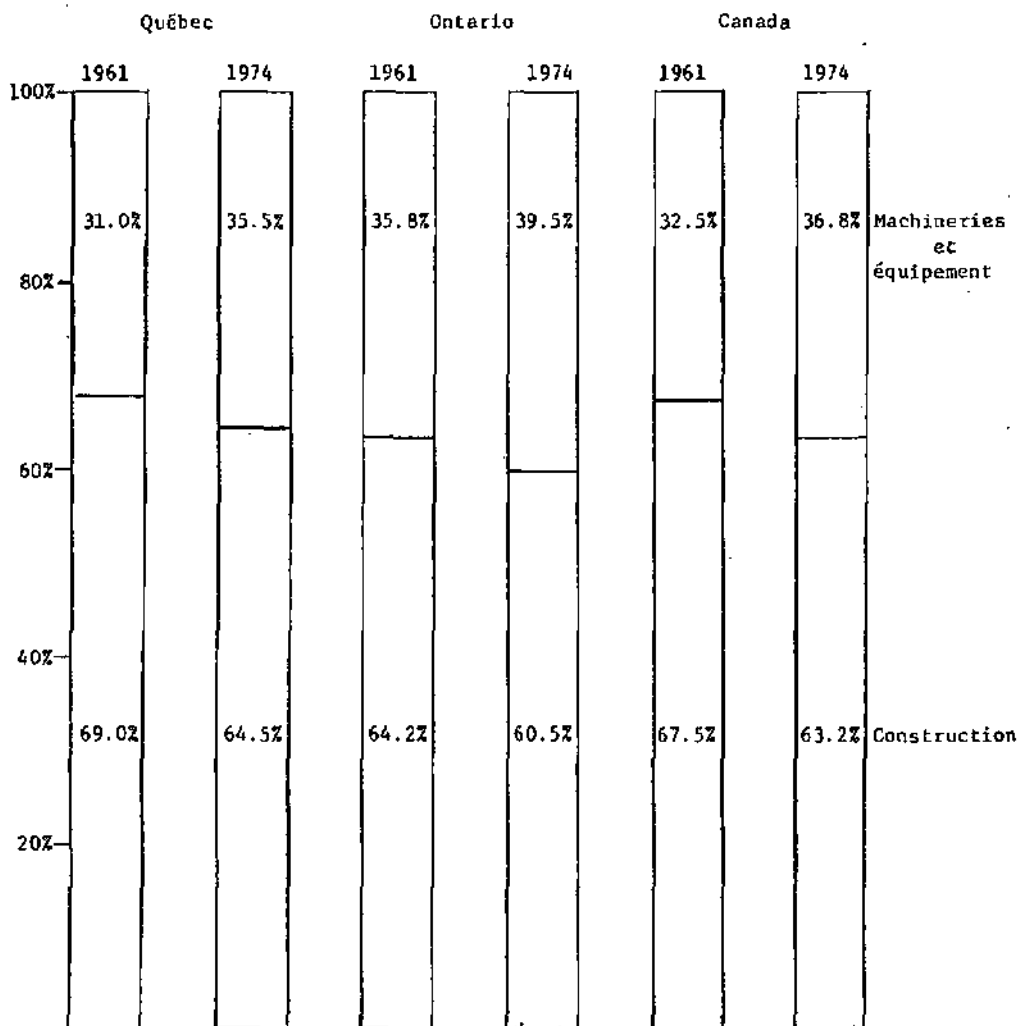
#### LA STRUCTURE ET L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

Le tableau qui précède montre la progression des investissements de 1971 à 1976. Deux remarques se dégagent:

- en 1971, les investissements du secteur manufacturier, 546 millions \$, ne représentaient que 21% du total des investissements.
- en 1975, en dépit de l'inflation, les investissements du secteur manufacturier ne représentent plus que moins de 15% du total des immobilisations (réparations comprises).

Diagramme A.1

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS TOTAUX



Source: Statistique Canada, catalogue no. 61-205, et

D.G.P. - Office de planification et de développement du Québec, 1976

Tableau A.5  
UNIVERSITAIRES EN STRUCTURES, QUÉBEC, en millions de dollars

Secteur	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74
1. Agriculture et pêche													70.8	77.0
2. Forêts													6.7	9.9
3. Mines, carrières etc.													182.1	177.3
4. Construction	79.8	80.2	79.0	106.5	75.7	89.4	91.5	101.3	124.3	118.6	248.7	233.2	12.4	14.9
5. Aliments et boissons	19.3	12.2	15.1	11.4	13.8	20.9	24.9	16.9	22.5	14.3	14.6	18.1	22.7	40.1
6. Coton textile	0.3	0.4	1.0	2.0	3.2	9.4	1.2	1.9	3.2	1.7	0.3	3.5	10.1	5.7
7. Cuir	0.2	0.3	1.0	0.8	0.3	0.5	0.2	0.2	0.3	0.7	0.6	1.4	1.3	1.4
8. Textiles	2.6	2.7	5.7	11.3	13.4	9.5	4.9	3.7	10.4	8.9	5.7	11.5	11.1	17.0
9. Bonneterie	2.2	1.0	1.0	1.8	2.8	1.2	0.8	2.8	5.7	2.3	2.9	3.6	1.3	0.9
10. Vêtements													3.9	2.5
11. Bois	1.7	1.5	2.2	3.5	2.2	5.2	3.7	3.1	3.7	4.6	4.3	11.0	18.6	26.0
12. Meubles et accessoires	0.3	1.4	2.1	2.6	1.8	3.2	4.6	6.1	1.5	1.2	1.6	2.4	4.7	6.3
13. Papier et impr. connexes	13.8	9.6	11.4	18.6	26.7	36.6	31.4	16.0	22.4	9.4	5.3	28.9	42.3	37.2
14. Imprimerie													2.5	3.2
15. Métaux primaires	7.3	16.5	15.7	15.3	21.7	20.1	9.3	13.7	16.8	5.2	8.4	18.6	23.5	33.6
16. Fyb. métalliques	0.4	0.9	1.6	1.8	2.3	1.6	1.2	1.8	1.2	2.5	1.5	2.4	3.9	8.4
17. Machines	1.5	1.7	4.2	9.3	18.9	7.7	4.4	9.2	6.0	9.1	5.9	7.5	9.7	8.6
18. Matériels de transport	2.7	2.7	3.4	3.9	5.0	8.0	6.8	6.8	5.5	5.3	5.3	5.3	12.4	10.7
19. Appareils électriques	2.5	2.4	2.4	2.2	2.5	8.3	8.2	8.9	4.3	4.3	5.1	6.9	10.5	7.1
20. Matériaux non-métalliques	3.1	3.6	5.1	9.1	6.9	13.9	4.5	3.7	4.3	5.1	6.9	6.9	9.0	6.8
21. Dérivés du pétrole	5.0	9.0	5.7	7.9	11.8	8.9	20.8	50.0	37.6	58.9	52.6	55.3	33.2	52.5
22. Produits chimiques	9.5	23.4	10.4	5.4	10.4	12.7	19.4	10.0	21.3	25.1	38.6	12.5	15.9	61.0
23. Manufactures diverses et Impôts sur dépenses d'exploitation	1.8	1.1	1.5	4.7	3.1	7.1	5.1	4.9	3.6	3.7	4.1	3.9	3.5	10.2
24. Transports													76.9	102.2
25. Communications	328.3	312.2	326.8	505.6	523.7	443.3	379.9	308.4	236.7	355.6	413.6	506.3	91.5	124.3
26. Utilités diverses													464.8	539.8
27. Commerce													46.4	82.5
28. Finances	159.8	155.5	146.3	159.4	241.1	338.8	219.8	169.3	109.0	100.9	116.5	213.7	199.2	302.0
29. Services commerciaux	385.0	451.8	493.9	548.9	563.1	545.9	569.3	597.3	676.7	677.7	860.9	968.7	62.7	192.3
30. Habitacion	356.0	418.4	442.3	550.2	645.3	591.7	571.6	629.6	760.8	769.4	1019.7	1017.9	1168.8	1471.0
31. Gouvernement et institutions													1091.0	1301.6
TOTAL	1386.1	1512.0	1581.3	1986.2	2199.6	2186.3	1988.4	1967.8	2082.0	2192.9	2835.9	3142.2	3713.4	4754.0

Source: S.C. 61-205  
D.C.P. - Office de planification et de développement du Québec, 1976

Cette structure de répartition des investissements correspond à ce que nous soulignons à propos de la tertiarisation accélérée de l'économie attribuable aux déplacements des investissements étrangers, et le rôle de plus en plus important des "investissements institutionnels et publics" dans le soutien des activités économiques. Cette évolution s'accompagne de la croissance du chômage qui, de 7.3% en 1971, a atteint 9.2% en 1976 (260,000 chômeurs).

#### STRUCTURE ET EVOLUTION DE L'EMPLOI:

C'est au niveau de la structure de l'emploi que la dégradation du système québécois se reflète clairement. Non seulement sur le plan quantitatif, si on exclut le chômage déguisé et la fuite de la main-d'oeuvre qualifiée vers l'Ontario, la création nette d'emploi demeure 50% inférieure à une demande (offre) d'emploi qui demeure élevée, mais c'est sous l'aspect qualitatif que la régression prend des proportions inquiétantes. La conversion technologique fait disparaître des professions et des métiers qui furent à la base même de l'expansion industrielle du Québec. Certains (054) y voient les signes d'un passage à un stade post-industriel et se réjouissent de voir le tertiaire enfin retenir 68% de l'emploi. Nous ne partageons pas cet optimisme, en raison de la nature composite d'un secteur "fourre-tout" que représentent les services. Il n'existe aucune corrélation directe entre la projection du PIB et la structure de l'emploi à long terme. Plus clairement, il est abusif de tenter d'expliquer la croissance du PIB en se basant sur l'évolution de la structure de l'emploi et vice-versa.

Cette relation valable dans une certaine limite, en courte et moyenne période, se révèle totalement aberrante en longue période. Il existe des seuils de réversibilité et d'induction mutuelle dans la combinatoire complexe reliant le produit intérieur à l'évolution de l'emploi. A long terme, aucune relation de cause à effet ne lie les deux termes. Ainsi, si la croissance du PIB entre 1950 et 1975 s'est traduite par une transformation de la répartition sectorielle de l'emploi selon le mouvement suivant:

	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>2001</u> (projection)
	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>
PRIMAIRE: (agriculture, mines, forêt)	24.3	12.1	5.5	4.
SECONDAIRE:	34.1	36.1	30.6	23.4
-Fabrication	28.7	29.5	24.6	17.9
-Construction	5.4	6.6	6.	4.
TERTIAIRE	41.6	51.8	63.9	72.5

Source: Québec 2001, p. 83, d'après la situation économique du Québec du MIC et projection du PIB et de l'emploi par secteur JLL.

Quand on examine de près le secteur tertiaire, on constate une prédominance des emplois à faible productivité administrative, commerciale, de services privés et publics:

REPARTITION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

	<u>1974</u>	<u>%</u>	<u>1982</u>	<u>% du total</u>
Personnel administratif et de bureau	430,225	21.3	534,500	23.2
Personnel des ventes	253,000	12.6	298,075	13.
Services privés et publics	266,450	13.2	325,500	14.1
Transports	107,350	5.3	123,400	5.4
Direction, Administration	73,975	3.7	90,075	3.9
TOTAL EMPLOI QUEBEC	2,021,700	100.	2,302,250	100.
EMPLOI SECTEUR TERTIAIRE	1,130,900	56.1	1,371,500	59.6

Source: La Presse du 29-09-75, p. A8.

Plusieurs motifs nous incitent à rejeter l'idée selon laquelle le secteur tertiaire continuera à servir d'éponge au déclin du primaire et du secteur manufacturier:

- 1.- Les facteurs historiques qui ont conduit le mouvement sectoriel de l'emploi au Québec ne peuvent plus jouer

dans les décennies à venir. Et ce, pour plusieurs raisons:

- la combinatoire spécifique qui a permis au Québec de profiter d'une conjoncture très favorable qui caractérisait le "boom" de l'après-guerre et qui lui permit successivement:
  - de consolider son armature industrielle et d'ouvrir le Nouveau-Québec (expansion du secteur minier et forestier),
  - de rattrapper son retard en équipement urbain, infrastructure sociale et réseau de communications,
  - de disposer des ressources financières internes et externes lui permettant de multiplier par vingt sa dépense publique en l'espace d'une génération 1950-1975.

Tous les paramètres qui ont défini sa transformation se sont transformés et jouent à son désavantage.

2.- On peut postuler deux types d'hypothèses relativement à l'évolution future du secteur tertiaire:

- la première: consiste à admettre la continuité du train suivi depuis 1950, à travers lequel l'économie pouvait supporter des écarts de productivité dans ce secteur. Mais, c'est méconnaître la rationalité du mode dominant et sa logique expansive-regressive.
- la seconde: s'appuie sur l'observation des tendances de concentration et de rationalisation dans le secteur informatique et de la distribution: consiste à opposer la rationalisation inévitable du secteur tertiaire à sa capacité de créer de nouveaux emplois.

De sorte, on peut s'attendre, dans les décennies à venir, à voir les secteurs clés du tertiaire subir le même phénomène de suppression d'emplois que celui qui a été observé dans le secteur manufacturier, durant les deux décennies passées.

Entre 1961 et 1971, la rationalisation technologique est responsable de la suppression de 550,000 emplois au Canada. On peut supposer qu'un phénomène parallèle affectera les secteurs qui "absorbent" le plus de main-d'oeuvre au secteur tertiaire: la distribution (commerce), les utilités publiques, le transport, communication (manutention) etc... et l'administration publique (rationalisation des processus administratifs).

- 3.- Le Québec, en raison de son retard technologique, ne dispose pas assez d'activités relevant du tertiaire moteur, susceptibles d'engendrer une dynamique nouvelle compensatrice des effets de pénétration externe dans certaines branches.

#### LES INDICATEURS ECONOMIQUES: CONCLUSION

L'analyse de trois paramètres, reflétant les tensions et les contraintes qui caractérisent la dynamique économique du système québécois, nous montre amplement, qu'à travers la répartition et la structure de l'emploi, des investissements et de la dépense publique, se projette un mouvement d'ensemble qui conduit l'ensemble québécois comme une totalité homogène et intégrée.

**Tableau 15**  
**Part relative des secteurs et sous-secteurs dans**  
**l'emploi total québécois, 1950-2001**

Secteurs	1950 %	1960 %	1970 %	1972 %	1974 %	1975 <sup>3</sup> %	1981 %	1991 %	2001 %
<u>Primaire</u>	24.3	12.1	7.2	6.2	5.6	5.5	4.5	4.0	4.0
<u>Secondaire</u>									
- Construction	5.4	6.6	5.3	5.2	5.8	6.0	5.5	5.5	5.5
- Fabrication	28.7	29.5	26.7	26.2	25.8	24.6	23.0	20.0	17.9
<b>Total, secondaire</b>	<b>34.1</b>	<b>36.1</b>	<b>32.0</b>	<b>31.4</b>	<b>31.6</b>	<b>30.6</b>	<b>28.5</b>	<b>25.5</b>	<b>23.4</b>
<u>Tertiaire</u>									
- Transports, communications et autres services d'utili- té publique	8.2	10.6	8.7	8.7	8.5	8.6	8.0	8.0	8.0
- Commerce	12.0	15.7	15.9	15.9	16.3	16.7	16.6	17.1	17.5
- Finance, assurances et immobilier	2.8	4.6	4.5	4.6	4.7	4.9	4.7	4.8	4.9
- Administration publique <sup>1</sup>	5.3	5.4	5.6	6.4	6.4	6.4	6.7	7.1	7.5
- Services communautaires, commerciaux et personnels	13.3	15.5	26.1	26.8	26.9	27.3	31.0	33.5	34.6
<b>Total, tertiaire</b>	<b>41.6</b>	<b>51.8</b>	<b>60.7</b>	<b>62.5</b>	<b>62.9</b>	<b>63.9</b>	<b>67.0</b>	<b>70.4</b>	<b>72.5</b>
<b>TOTAL<sup>2</sup></b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

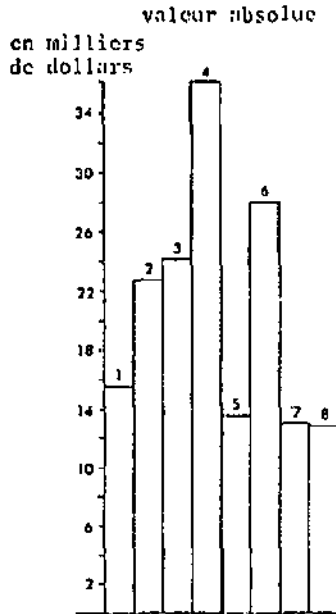
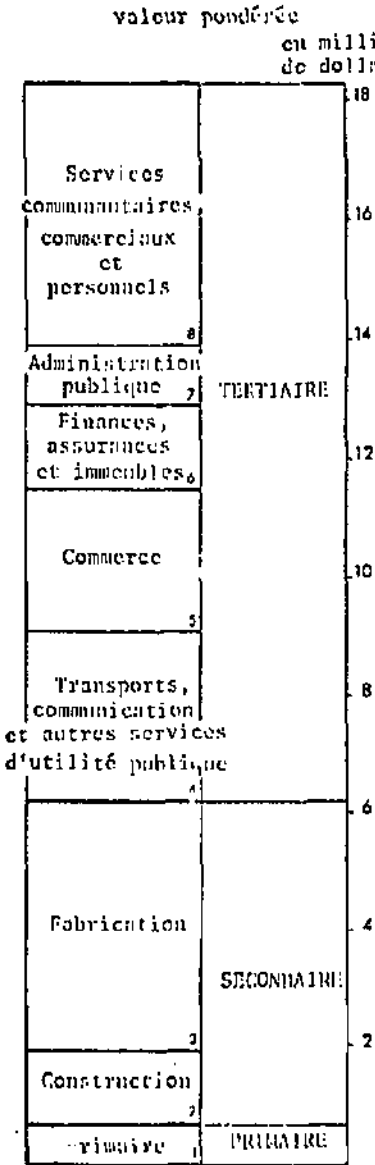
Source : 1950 et 1960 : calculs faits à partir de : La Production intérieure brute du Québec par secteur, Québec, M.I.C., 1972; 1970, 1972 et 1974 : La Situation économique au Québec, M.I.C., 1975, tableaux 12 et 27; et 1975 : Aperçu de la situation économique, M.I.C., déc., 1975.

1. À partir de 1970, les données réelles ne comprennent pas les militaires.
2. Les chiffres ayant été arrondis, certains totaux ou sous-totaux peuvent différer légèrement de la somme des éléments.
3. Les statistiques pour 1975 ayant été publiées trop tard, notre dernière année d'observation pour établir nos projections est 1974. Néanmoins, à titre d'information, nous avons inclus 1975 dans ce tableau.

SOURCE: QUÉBEC 2001-JULIEN-LAMONDE  
LATOUCHE

Graphique 8

PIB/employé, en dollars de 1970, projeté en 2001, en valeur absolue et en valeur pondérée par la part relative de chaque catégorie dans l'emploi total en 2001



SOURCE: QUEBEC 2001- 1976  
Julien-Lamonde-Latouche

Tableau 17

P.I.B./employé, en \$ de 1970, projeté en 2001, et taux de variation annuels moyens utilisés dans les projections, par secteur et sous-secteur d'activités

Secteurs et sous-secteurs	Taux de variation annuels moyens utilisés dans la projection 1970-2001 %	P.I.B. par employé, en \$ de 1970, à l'horizon 2001 \$	P.I.B. par employé en 2001, en \$ de 1970, pondéré par la part relative de chaque catégorie dans l'emploi total en 2001 \$
<u>Primaire</u>	3.34	15,873	634.9
<u>Secondaire</u>			
- Construction	3.0	22,823	1,255.3
- Fabrication	3.23	24,135	4,320.2
<u>Tertiaire</u>			
- Transports, communication et autres services d'utilité publique	3.9	35,994	2,879.5
- Commerce	2.5	13,802	2,415.4
- Finances, assurances et immeubles	1.7	28,063	1,375.1
- Administration publique	1.7	13,023	976.7
- Services communautaires, commerciaux et personnels	2.41	12,702	4,395.0
Total des activités	1.99		18,252.0

Source : La production intérieure brute du Québec par secteur, M.I.C., Québec, 1972; et l'appendice 2 de ce chapitre.

SOURCE: QUEBEC 2001- J.L.L.  
1976

PREMIERE PARTIE

---

Chapitre III

LES ENJEUX DU FUTUR AU QUEBEC

- 1.31.- Les effets du mode de fonctionnement
  - 1.32.- Les contradictions internes
  - 1.33.- La trame causale et le rapport interne
  - 1.34.- Les enjeux du futur:
    - le cadre conflictuel
    - la contrainte du "pays équivoque"
    - les "héritages" et l'ouverture selon Guy Rocher
-

### 1.31 LES EFFETS DIRECTS DU MODE DE FONCTIONNEMENT:

La structure antagonique du système québécois se traduit en terme d'effets directs observés en longue période (1961-1975) par les phénomènes suivants:

- une tendance à la baisse de la productivité des facteurs
- un affaiblissement de la capacité concurrentielle du secteur exportateur (en particulier les branches liées à la transformation des ressources),
- des écarts régionaux et sectoriels,
- une perte "substantive" des facteurs travail, capital-innovation,
- une impasse budgétaire au niveau des investissements publics.

Toutes les études menées à propos des causes qui expliquent la convergence de ces phénomènes, s'accordent pour souligner l'aspect structural comme trame de fond qui conduit le système.

Les paramètres exogènes jouent un rôle complémentaire d'amplification d'un processus cumulatif qui s'étend à la totalité du sous-système économique. La mutation qu'a subi l'espace québécois durant trois décennies (1945-1975) semble toucher à sa fin. On peut observer cette tendance à travers une analyse comparative en référant à la moyenne nationale (canadienne) ou à celle de l'Ontario (Voir rapport Descoteaux et autres études comparatives du C.E.C. à propos des disparités régionales.)

De même, la structure et la hiérarchie urbaine semblent se stabiliser selon une étude de F. Martin. Le recoupement de ses différentes tendances renvoie directement aux rigidités structurelles qui caractérisent le mode de fonctionnement de l'espace québécois. L'émergence du secteur public en tant que dimension essentielle de l'articulation spatiale n'a eu pour effet que de retarder le processus cumulatif d'inertie qui se manifestait dès le début des années '60. Cette mutation a abouti à une transformation des lignes de forces de l'économie sans changer sa direction. Une analyse détaillée des secteurs et des forces productives (coefficients d'intégration des branches selon tableau 1/0) montre qu'elle engendre une diffé-

renciation fonctionnelle:

- la rupture du rapport intégratif entre les composantes et le centre primatial d'articulation (Montréal)

Le Québec affronte donc des problèmes induits par une croissance qui s'achève et qui a engendré la réduction de sa capacité autonome de fonctionnement.

A l'origine de cette croissance qui a caractérisé la période de 1945-1968, on y trouve deux mouvements simultanés du vecteur capital:

- l'intensification des investissements dans les secteurs "lourds" de l'économie (ressources naturelles, infrastructure industrielle et de communications)
- la pénétration du mode monopolistique au niveau des branches régies jusqu'alors par le capitalisme local (secteur de distribution, commerce de détail, etc...)

A partir des années '70, c'est un mouvement de repli qui s'amorce, favorisé par ailleurs par l'intensification des investissements publics (projet Baie-James, Village Olympique, achèvement du réseau d'autoroutes

Ce mouvement définit un accroissement de la capacité attractive de l'Ontario pour les investissements manufacturiers. Il affecte le Québec sous deux aspects:

- 1).- en terme quantitatif: au niveau de la création des opportunités d'emploi (dans les branches motrices en particulier), au niveau du revenu disponible et des "fuites" intra-régionales de la population mobile, entre le Québec et l'Ontario d'une part, - au sein de l'espace québécois d'autre part. Ce processus coïncide avec la réduction de la part reçue des immigrants au Canada: 8% du total choisissent le Québec comme lieu de résidence durant cette période.

2).- en terme qualitatif, l'impératif de productivité universelle du capital requiert une spécialisation accrue de la force du travail. De ce fait, ce n'est plus le "cheap labor" qui constitue le paramètre clé de localisation des nouvelles industries mais bien la structure qualitative de l'emploi et sa mobilité sectorielle. De quoi dépend cette structure qualitative?

- de la structure initiale du sous-système économique,
- de l'infrastructure technologique établie,
- de l'apport induit par la migration professionnelle et des immigrants.

Dans ces trois domaines, le Québec enregistre des retards d'adaptation de sa structure industrielle par rapport à l'ontario. Toutes les études menées à propos de ces trois dimensions montrent les défaillances du Québec (Henripin, Descoteaux, Marion).

En conséquence, le processus de distorsion et de freinage qu'exprime la structure de l'emploi semble être inscrit dans un cercle fermé:

- les mesures de soutien au secteur manufacturier ont contribué au renforcement du niveau de spécialisation dans des branches à faible taux de croissance.
- le déplacement du centre de gravité de l'économie concerne essentiellement les secteurs de pointe de forte croissance.

La faiblesse initiale de l'armature industrielle se trouve doublement aggravée: la dominance des travaux publics comme vecteur moteur de l'économie, l'affaiblissement de la capacité concurrentielle des secteurs orientés vers le marché extérieur.

la récession ne fera que confirmer le mouvement de fond qui remonte à la fin des années '60.

### Les antagonismes de l'espace québécois:

Relativement à l'articulation duale qui caractérise le mode de fonctionnement de l'ensemble québécois, le paramètre explicatif se rattache aux impératifs fonctionnels du Centre dominant et son emprise qui se manifestent à travers le sous-système économique.

Le sous-emploi, les écarts sectoriels, régionaux, le déplacement des lignes de force de l'espace et sa polarisation, ne sont que des effets directs du rapport agissant: des épiphénomènes.

L'appareil étatique s'est vu confié une double fonction: assumer la continuité et l'unité du système à travers les contradictions qui le caractérisent, servir de mécanisme régulateur aux distorsions fonctionnelles de l'espace.

En élargissant son champ d'action et ses moyens d'intervention, il est devenu, par la force des choses, le vecteur-clé de l'équilibre instable, Le centre de convergence de toutes les "avidités" et les revendications. Cette mutation masque, dans un certain sens, la trame de causalité réelle qui conduit le système. On en arrive à convevoir les solutions dans un cadre où l'appareil étatique et ses moyens législatifs constituent le "nic et ultra" du développement. La structure formelle du pouvoir est considérée comme le lieu par excellence où se nouent les enjeux du changement. La fragmentation induite par la rationalité dominante, va trouver un élément de cimentation et de consolidation: l'appareil bureaucratique du pouvoir endogène. La charge d'assurer la croissance est perçue essentiellement comme une fonction étatique. L'idéologie aidant, le problème qui se pose aux agents économiques n'est plus de savoir le pourquoi et le comment de l'entropie du système mais les moyens immédiats à mettre en oeuvre pour réduire les écarts, assurer une équité ou une égalité des chances à des agents intégrés dans une structure qui crée précisément les différences!

La dégratation du climat social et des relations de travail expriment cette logique adaptative, irrationnelle dans la mesure où le vecteur décisif de la croissance échappe à toute fin pratique au contrôle de l'état.

Cette situation aboutit à la polarisation de l'espace politique où les problèmes économiques de conjuguent à des tensions engendrées par un accroissement des écarts dans la distribution du produit social.

La dégradation du climat des relations de travail apparaît comme la conséquence directe des déficiences économiques. Le Québec morcelé fonctionnellement est également différencié politiquement et spatialement.

Le seul dénominateur sur lequel s'accordent les groupes de rivalités qui dominent son champ politique, réside dans la nécessité de maintenir l'invariant structurel en dynamisant une économie qui affiche des signes de faiblesse.

Le conditionnement n'affecte pas seulement les conduites en matière économique en posant inéluctable l'impératif de croissance mais englobe également la perception du futur, les moyens à prendre pour sortir de l'impasse, l'ajustement de l'appareil politique aux impératifs d'adaptation pour rattrapper les "retards".

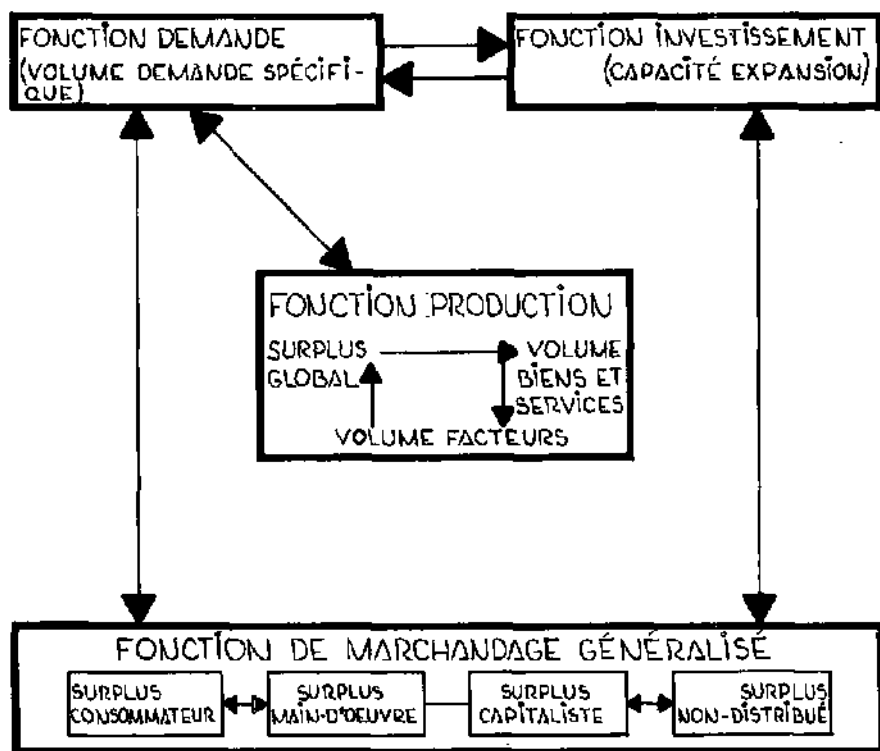
Ainsi, l'appareil étatique devient le lieu de convergence des antagonismes générés par un mode de fonctionnement qui relève de paramètres exogènes. Les groupes et coalitions de pouvoirs nourrissent l'idée à l'effet que le paramètre institutionnel peut prendre en charge les distorsions du système, soit en modifiant la trajectoire d'une politique sociale jugée aberrante en matière de croissance (C.P.Q.- mémoire 1973) soit en élargissant son champ d'intervention économique. L'élément tactique l'emporte sur les considérations stratégiques à long terme. L'escalade des gains à réaliser pour chacun des partenaires socio-économiques, domine l'affrontement qui oppose les groupes et ceux-ci, avec l'Etat.

Le "contrat social" se trouve donc à la merci du jeu des forces qui polarisent l'espace québécois.

TABLEAU 3.14

RÉPARTITION DU SURPLUS ENTRE PARTENAIRES SOCIAUX

$$\text{SURPLUS GLOBAL} = + \text{SURPLUS EXPANSION} + \text{SURPLUS PRODUCTIVITÉ} + \text{HÉRITAGES EXTERNE}$$



source: P. Maître, Essec  
Revue Économique, Vol xxvii no 1 1976 - p 136

Le champ de confrontation sociale est traversé de secousses qui modifient les positions respectives des agents et des groupes antagoniques (grève des services publics en 1972). L'appareil gouvernemental subit une surcharge additionnelle comme régulateur des tensions sociales et promoteur de la dynamique économique. Ses lignes d'orientation et ses priorités se trouvent périodiquement aux prises avec une nécessité de révision et d'ajustement. Des mécanismes réciproques de polarisation rendent difficile toute intervention orientée vers le long terme. L'énoncé de la politique énergétique que le MRNQ a fixé en 1973 en constitue un exemple type. Tous les objectifs définis prioritaires au début des années '70 se sont révélés caducs et inapplicables deux ans plus tard...\*

Cette brève description des antagonismes qui caractérisent le fonctionnement du système québécois est nécessaire pour la compréhension des résistances qui entourent le Moyen-Nord. Elle explique pourquoi il est vain de parler de problématique de l'emploi, de l'énergie ou des disparités régionales au Québec. L'ensemble de ces phénomènes découle directement d'un dénominateur commun: la trame de fond qui conduit l'espace québécois dans sa totalité.

Les distorsions fonctionnelles, l'inefficacité de l'appareil de commande, la continuité du processus de polarisation, traduisent la rationalité du mode dominant.

Celle-ci ressemble à une structure d'une "machine à boules" commandée que décrivent Julien-Latouche-Lamonde dans "Québec 2000." Selon un programme pré-établi au départ, cette structure déploie une combinatoire de jeu en vue d'un résultat défini. Aucune possibilité de gain réel n'est prévu dans le jeu.

\* Voir le rapport A. Marier expliquant les causes de l'échec de la politique québécoise de l'énergie - MRNQ - mai 1975.

L'habileté du joueur ou sa chance ne peuvent aboutir qu'à prolonger la durée. En aucun cas le sens du programme ou son issue finale ne peuvent être modifiés: seul le détenteur de la machine (le vecteur capital) est assuré de réaliser des gains...

L'analogie est fort significative en ce qui concerne la liberté du système: si les joueurs prennent conscience de la détermination qui règle leur programme à travers la structure préétablie, ils pourraient modifier la combinatoire du jeu ou renoncer à leur pari.

Or, c'est exactement l'inverse qui caractérise l'attitude de la dominante éléate au Québec.

L'image du futur qu'elle retient, réfléchit et diffuse, se fonde sur un postulat considéré irréversible dans le temps: les jeux de l'histoire et les limites de liberté du système québécois. Aucune possibilité d'anticiper une trajectoire mettant de l'avant un écart différentiel, une compétence distinctive est retenue.

Les réformes partielles, les ajustements fonctionnels conduisant à rattraper des "retards" ou à atténuer des "effets négatifs" d'une détermination exogène considérée, la contrepartie de l'état de "bien être", constituent la toile de fond du discours et de l'action politique.

Le parti ou la coalition au pouvoir, à l'exclusion du problème institutionnel, (l'indépendance du Québec et ses modalités), s'accorde avec l'opposition à propos de l'efficacité du mode dominant d'intégration relativement à la génération du progrès économique et social. Les divergences portent sur les moyens et les instruments à appliquer pour bénéficier au maximum des externalités du "forum" nord-américain (Voir Guy Saint-Pierre, à propos de la vocation continentale du Québec - Le Devoir, 21-12-75)

Aucune mise en question de la structure et de la rationalité de la structure enveloppante transpire à travers les programmes des formations politiques. De ce fait, c'est bien dans un contexte statique dans son essence et sa logique, centré sur des opérations tactiques, aboutissant à une

texture, qu'il faudrait introduire le vecteur Moyen-Nord. Les antagonismes qui se manifestent ne sont que des épi-phénomènes en surface.

C'est un ensemble mobilisé par le pouvoir qui obscurcit sa perception du présent et du futur qu'il y projette. L'enfermement du système traduit et reflète en fait la dominante relationnelle: celle qui l'intègre au Centre. Il se manifeste à travers les propriétés suivantes;

- 1".- L'opacité des boucles d'asservissement du système avec leurs conséquences au niveau de la perception du futur.
- 2".- L'absence d'un vecteur orienté dans un espace et une direction divergente de celle qu'induit le Centre dominant.
- 3".- La priorité qu'accordent les fractions du pouvoir aux éléments tactiques d'accessibilité aux leviers formels de commande et de décision, réduisant la configuration du champ d'affrontement à un équilibre instable du fait de l'interférence d'éléments exogènes, non contrôlables.
- 4".- L'impossibilité de mettre de l'avant de nouvelles normes d'évaluation de l'efficacité du système de commande ou des concepts pour mesurer les performances de l'économie qui seraient autres que les critères introduits par la rationalité du mode de production dominant.
- 5".- Finalement, la confusion sémantique que propage la dominante académique associant progrès économique et bien-être collectif à des éléments quantitatifs en termes de revenu/capital, de niveau d'emploi, de services publics ou de capacité d'investissement.

A l'exception d'une centrale syndicale (La CSN), qui a poussé la réflexion au niveau du fondement même de la rationalité dominante, la quasi totalité des groupes de pression abordent la problématique de la

croissance selon un schéma unitaire de réflexion reproduisant les mêmes catégories fonctionnelles.

Il est fort significatif de relever le peu d'impact qu'exerça sur l'opinion publique les révélations faites au cours des différentes enquêtes menées depuis une dizaine d'années et mettant en évidence la collusion entre le pouvoir économique et l'appareil de gestion intermédiaire:

- enquête de la Commission Cliche révélant l'existence d'un pouvoir "parallèle" dans la gestion du projet de la Baie James,
- enquête sur le crime organisé,
- enquête sur les travaux du stade olympique, etc..

La pratique qui régissait l'allocation des ressources publiques dans le cadre de "grands projets moteurs" semblent relever directement d'un processus singulier de contrôle qui remonte en fait au 19<sup>ème</sup> siècle. (Voir Gilles Paquet à propos du patronage au Bas-Canada, M. Brunet sur les tractations de Galt et consorts..) Ce n'est qu'à l'occasion d'un antagonisme entre deux ou plusieurs groupes d'intérêts que la population apprend les données complexes de l'imbrication des différents réseaux qui dominent l'allocation des ressources publiques. Cependant, l'opacité qui entoure ce domaine n'est pas totale. Une prise de conscience émerge à partir de la base: des forces agissantes opposent une résistance aux tentatives d'enfermement et de contrôle total.

Le nivellement des distances à travers la surconsommation et les "loisirs" n'arrivent pas à contenir les tensions qui éclatent. Des brèches s'ouvrent à intervalles réguliers. La dernière s'est exprimée nettement par le changement de la formation politique au pouvoir.

Le monde du travail, les régions qui déclinent, les groupes marginalisés sont mobilisés contre le pouvoir. Le front social est périodiquement sous tension. Les limites qu'impose la rationalité du système

sont battues en brèche par les pressions des groupes.

Dans ces conditions, comment se présente la configuration des réseaux de confrontation? Quelle est leur trame causale?

### La trame causale et le rapport externe

La structure antagonique de l'espace québécois découle de deux vecteurs qui commandent son articulation:

- 1".- Une différenciation historique qui a marqué ses conduites spécifiques et sa temporalité et qui correspond au mécanisme formateur d'une périphérie selon le schéma de Samir Amin,
- 2".- Une transformation obéissant aux impératifs d'un mode de production dont une des propriétés consiste à développer la capacité productive des espaces soumis à un rapport de subordination exogène. Cette transformation induit deux effets contraires:
  - le développement des forces productives et du niveau de vie de la formation considérée,
  - le freinage des possibilités d'intégration de ses forces dans un processus continu de croissance.

L'antagonisme entre ces deux vecteurs n'interdit pas leur unicité. Ils s'imbriquent dans la logique opératoire du mode dominant de production. Le réseau de relations qui assure leur unicité traverse tous les paliers du système. Ils se conjuguent au niveau supérieur de détermination: le pouvoir de contrôle qu'exerce le Centre à travers ses mécanismes d'intégration-réculsion qu'il commande.

Réciproquement, le manque de parallélisme entre les trois instances, politique, socio-culturelle, économique, traduit le télescopage

de trois champs d'interférence;

- le système économique mondial comme structure enveloppante dominée par le mode monopolistique d'organisation de la production et des échanges,
- le cadre institutionnel canadien comme espace politico-économique spécifique,
- le sous-système québécois comme périphérie subissant les contre-coups des discordances entre les deux paliers d'interférence qui l'entourent.

Ainsi, le champ de manoeuvre que dispose le pouvoir intermédiaire local se ramène à trois dimensions qui limitent sa latitude:

- concilier les objectifs de stabilité avec les perturbations émanant du système mondial: le problème-type étant celui de l'énergie.
- renforcer les rapports intégratifs avec le système continental pour bénéficier des "externalités": l'accessibilité du crédit par exemple.
- s'assurer d'un "trade-off" maximal de l'appartenance à l'ensemble fédératif canadien.

C'est dans cette dernière direction que les efforts des gouvernements successifs se sont polarisés depuis 1953. Cette diversion tactique a pour effet de consolider le poids des déterminants exogènes que représente les deux autres dimensions d'interférence.

En réalité, les contraintes qu'impose l'accessibilité aux réseaux du crédit du système continental, laisse peu de latitude de manoeuvre en matière de politique économique et sociale. Le represseur exogène entre en action pour anéantir et "déstabiliser" toute tentative de divergence relativement à l'orientation de l'économie. Et comme le noyau exogène qui contrôle l'espace québécois est fortement implanté, les menaces de représailles portent leurs effets.

Quelle conclusion peut-on dégager relativement aux alternatives de choix qui se présentent à l'appareil autochtone de gouvernement, face à la double fermeture de son espace d'intervention?

- 1".- Les contraintes fonctionnelles que lui impose le noyau central de détermination (le pouvoir exogène) ne peuvent être élargies, rompues ou transformées dans le cadre de la rationalité dominante et des "règles du jeu" qu'elle implique.
- 2".- Le vecteur informationnel sur le futur (le mode de perception de la trajectoire du système) définit simultanément les options qui se présentent et les moyens pour les réaliser. Ce vecteur s'impose à l'appareil décisionnel en raison des apparences de "rationalité" qui le caractérisent. Or, ce vecteur dérive dans son essence des impératifs d'accumulation et d'expansion du vecteur capital. C'est-à-dire qu'il répond à la rationalité même du mode monopolistique en Amérique du nord.
- 3".- Le processus d'intégration et de pénétration qui commande le fonctionnement de l'économie québécoise, aboutit à une différenciation et une fragmentation des forces de résistance qui s'opposent à son hégémonie. De ce fait, seul l'appareil étatique constitue la base d'une transformation des "règles établies". Mais il se trouve à son tour soumis aux contradictions énoncées plus loin.
- 4".- Seule une mutation de la trame causale qui commande la dynamique du système peut ouvrir le champ du futur: c'est à dire, introduire une perspective réelle de transformation de la combinatoire de l'espace québécois.

Cette dernière conclusion s'inspire de la loi du dépassement établie par Amin. Elle est fondamentale pour l'objet de notre démarche. L'issue logique du système de domination mondiale ne peut être dépassée par son centre, mais à partir de sa périphérie. La dominance du mode capitaliste s'exprime de deux façons:

- 1".- "...il soumet les autres modes et les transforme pour les détruire radicalement",
- 2".- Il constitue un système intégré où toutes les formations sociales qui lui sont subordonné, sont coordonnées, hiérarchisées et organisées."

Mais ce mode est contradictoire dans son essence, son procès, sa logique et son expansion. Il est conduit par un mouvement perpétuel d'approfondissement (concentration) et d'élargissement. Pour se dégager de sa contradiction fondamentale (tendance de la capacité de produire, à croître plus rapidement que la capacité de consommer), celle-ci est reportée du centre vers la périphérie. De ce fait, une nouvelle division internationale du travail s'installe. Elle se caractérise au niveau de la périphérie par un double mouvement de développement des forces productives d'une part et leur freinage en raison des limites au marché et sa capacité d'absorption, d'autre part. Conséquence: la centralisation du capital ne peut plus surmonter les obstacles à la concentration. La péréquation du taux de profit se trouve contrecarrée par l'autonomisation des unités productives (macro-unités). Pour Palloix, à mesure que se développe la contradiction fondamentale du mode de production dominant, des obstacles se posent à la concentration du capital. Les forces productives ne sont plus maîtrisées et contrôlées par les rapports de production. La déterminante politique devient le paramètre clé du système:

"Le néo-impérialisme caractérise la situation où les forces productives, au vue de leur blocage par les rapports de production dans les formations capitalistes dominées et exploitées, ne sont plus dominées par les rapports de production." (056)

De ce fait, les transferts de surplus réalisés dans la périphérie, résultat du procès d'accumulation et d'exploitation, engendrent deux conséquences:

- i.- La mobilité accrue du facteur capital,
- ii.- l'accroissement indu des liquidités disponibles provoquent un renforcement du pouvoir de décision des consortiums financiers (développement inégal).

En déplaçant le niveau de contrôle sur le plan politique, ce mouvement aboutit nécessairement à une impasse:

"La formation capitaliste avancée n'échappe pas à des contradictions internes spécifiques, contradictions qui définissent le contenu de l'articulation. En effet, la spécificité de l'articulation réside dans le rejet des dominants sur les dominants des contradictions du mode capitaliste."

La résolution de cette contradiction est nécessairement d'ordre politique d'abord, économique ensuite. L'émergence d'une nouvelle combinatoire de pouvoir orientée vers le développement autonome de la périphérie, constitue la donnée requise pour mettre à terme ce processus de "rejet". La "périphérie" prenant conscience de l'impossibilité d'associer son auto-développement au rapport dominant, trouve le vecteur de rupture qui lui ouvre de nouvelles possibilités de transformation.

Ce modèle s'applique-t-il au contexte québécois?

La variable inconnue n'est autre que le paramètre politique. C'est à ce niveau que se pose toute la problématique du développement. Le Moyen-Nord, comme instrument et vecteur transitif, est conditionné en fait, par l'orientation de l'appareil politique à travers la coalition des pouvoirs qui le contrôle. Par conséquent, la dynamique économique à anticiper, la production d'un nouvel espace et l'ouverture d'une "nouvelle frontière", ne prennent sens et signification qu'à travers une analyse de la composante idéologique et politique au Québec. C'est dans cette direction qu'il faudrait explorer les possibilités du Moyen-Nord. D'autre par, cette dimension s'intègre dans un cadre plus large: Les termes et les enjeux du futur tels qu'ils se présentent au Québec.

Récapitulons:

- Comme formation sociale, espace économique et structure duale, le Québec s'intègre et se définit comme une totalité en mouvement dans le cadre du mode de production dominant en Amérique du Nord.

- Celui-ci l'insère dans une dynamique contradictoire conduite par deux mouvements de sens contraire:

- Un élargissement et une expansion qui visent à rechercher de nouvelles sources d'exploitation qui freinent une tendance permanente à la baisse du taux de profits du capital. Cette stratégie mettant de l'avant une supériorité technologique, gestionnaire et organisationnelle (accès . au marché, au crédit, à l'information), s'applique à hausser le surplus réalisé à travers le coût de la main-d'oeuvre (écarts de salaires pour une productivité comparable à celle du centre ou qui lui est supérieure), des approvisionnements en énergie et matières premières à bon marché.

- Réalise à la fois une rente d'épuisement non payée à la périphérie, et comme conséquence: l'appauvrissement de celle-ci en terme de patrimoine, en capital ressources exploités.

- En même temps que se développe la capacité des forces productives au niveau de la périphérie, s'accroît sa spécialisation à travers un réseau intégré définissant son rôle, sa contribution et sa position en égard à la mondialisation des marchés, du capital, de la technologie du mode dominant, sa structure et son orientation dans l'espace se précisent:

- i.- compte tenu des contradictions qu'elle subit du fait de son intégration au noyau central,
- ii.- ce "rejet" délimite son champ du possible et ses contraintes structurelles internes,
- iii.- Il crée un écart permanent et croissant entre la capacité productive de la périphérie et son niveau de réalisation,
- iv.- Il se manifeste à travers les transferts de surplus réalisés par les consortiums financiers (dette extérieure), les multinationales (profits et surplus transférés), les entreprises de services, (commerce intérieur, services techniques, rente en recherche et développement, brevets, etc...)

- Parallèlement, un mouvement de reflux désarticule les assises économiques et la structure spatiale de la périphérie. Il se manifeste à travers:

- i.- une mobilité du centre de gravité de l'économie affectant sectoriellement et spatialement la périphérie, et déplaçant ses pôles de convergence.
- ii.- une pénétration plus accentuée des autres modes de production en retard d'évolution, contribuant à leur désarticulation et leur destruction totale (cas de l'agriculture au Québec, l'artisanat, la pêche, les petites entreprises forestières etc...)
- iii.- une différenciation technologique plus poussée, créant un dualisme et une fermeture des circuits d'accessibilité. Ce dualisme rend impossible au secteur autochtone de rattraper les retards qu'il cumule. De même, la structure antagonique au niveau des procédés de l'échelle opérationnelle et de la mobilité, contribue à renforcer la puissance du noyau intégrateur, à travers les effets destructeurs qu'il provoque par sa mobilité même.

Ces deux mouvements de flux et de reflux sont associés à un phénomène de pouvoir. L'appareil étatique contribue à consolider la différenciation établie, à travers son double rôle complémentaire, son action et subordonnée aux impératifs du centre dominant:

- les choix opérationnels qu'il effectue (équipement, infrastructure, services publics, options sectorielles de soutien, subvention, dégrèvement fiscal, politique de formation de main-d'œuvre, approvisionnement, etc...) s'inscrivent dans le cadre du mouvement de pénétration du mode dominant et répond à ses impératifs d'expansion. Sa contribution est rationalisée par des objectifs de création d'emploi, de rentrées fiscales (indirectes) de nécessités de dynamiser des secteurs retardataires, d'innover ou de mettre en valeur des "ressources oisives".

- il prend en charge les effets indirects des "nuisances" de l'expansion

sion du noyau central, son mouvement de reflux, les écarts et les distorsions économiques et sociales (régionales) qu'il crée par son dynamisme spatial.

Comme conséquence à long terme, le rapport de pouvoir n'arrive plus à maîtriser les effets de la pratique qu'il suscite. Le développement des forces productives et le contre-pouvoir revendicatif qui émergent, transposent la problématique du changement au niveau politique. C'est à ce niveau que se dessine en dernière instance, le dépassement du centre à partir de la périphérie. Dès lors, la trame causale du mouvement devient essentiellement d'ordre politique et idéologique. L'invariant structurel doit user de la répression et des stratégies, fragmentation et projection (mythes) pour pouvoir se maintenir. Le seuil de réversibilité est éloigné à travers une constante démobilisatrice: la symbolique culturelle et idéologique du pouvoir, habilement manipulée et dirigée. Les techniques de quadrillage, de récupération, d'assimilation, embrouillent la polarisation du champ social. Néanmoins, l'équilibre instable arrive à se maintenir en accentuant la répression d'une part et en raffinant ses instruments de conditionnement d'autre part. L'appareil de contrôle techno-bureaucratique et ses auxiliaires "informationnels" (les médias, la presse, les caméralistes et le "savoir" subventionné) prennent en charge cette fonction stabilisatrice. Le système arrive à produire des mythes et entretient des dérivations, au même rythme qu'il accentue la subordination et le contrôle (Marcuse, Godelier, Perroux).

Ainsi, comme nous le soulignons au départ, un examen approprié de la problématique du développement au Québec, doit procéder en identifiant nettement la ligne de démarcation qui sépare:

- les contradictions objectives et les contraintes réelles qu'imposent sa structure et son mode de fonctionnement,
- l'élément idéologique associé à ces contradictions, et visant à les masquer, les intégrer dans un concept unitaire, une rationalité enveloppante qui définit l'espace des représentations intégré par un élément de pouvoir.

Il est vain de penser que la motricité du système repose sur les données objectives. Celles-ci n'ont aucune signification en soi. Il faudrait les intégrer à la dynamique du pouvoir et sa symbolique dans le temps, pour saisir les vrais enjeux du futur. La conception mécaniste du changement est inapplicable au Québec. La toile de fond charismatique continue à opérer efficacement aux niveaux des perceptions, des mobiles et des conduites des agents. Une incursion au niveau des représentations des groupes et des contradictions idéologiques, s'impose avant de dénifier les enjeux du futur et le rôle du Moyen-Mord comme vecteur de dépassement

L'imbrication des rôles, les mécanismes d'identification et de projection, la confusion entretenue à propos des issues de la croissance et des moyens d'y parvenir, dérivent directement du processus d'intégration relevant du Centre dominant.

Il serait utile d'exposer quelques aspects de cette confusion qui traverse le champ du futur.

#### 1.34 Les enjeux du futur et la dominante idéologique:

Au delà des apparences qui dénotent une démobilisation à l'égard des enjeux du futur, l'espace québécois est fortement polarisé par les antagonismes de son espace politique. Le vecteur idéologique traverse tous les paliers de l'activité politico-sociale.

Le noyau central de coordination et d'orientation exerce son emprise au niveau des appareils:

- les organisations syndicales, professionnelles et lucratives,
- les structures municipales, scolaires, de loisir, etc...
- les partis politiques et les groupes de pressions.

L'appareil étatique sert de lieu des enjeux qui opposent ces différents groupes à propos de la détermination du futur. Une matrice binaire divise le champ politique:

- aux revendications de changement que réclament tous les groupes, le pouvoir oppose les contraintes qui freinent ses initiatives et limitent son pouvoir d'intervention.

Les lignes de forces se partagent entre deux niveaux:

- d'une part, une demande exprimant des "avidités" multiples sous forme d'objectifs partiels, des groupes différenciés quant à leur position, force sociale, espace de revendication, conception de leur rôle, importance, contribution et situation objective,
- d'autre part, une réponse (celle du pouvoir établi) disposant d'une latitude formée de choix, des limites opérationnelles, une vision du présent et du futur, une rationalité conduite par un impératif de continuité et de stabilité.

Par conséquent, s'il s'agit de mesurer le rendement du système ou de rendre compte de sa mobilité dans l'espace, il faudrait mettre en relation les deux termes de ce champ de polarisation, voir dans quelle mesure leur dynamique est compatible, correspond en fait à la logique du système assure sa cohésion dans le temps. Or, pour peu qu'on connaisse la pratique du pouvoir depuis dix ans au Québec, on peut relever des défaillances et répondre à la fois à la demande globale (l'avidité des groupes) et les objectifs partiels des groupes et des coalitions d'intérêts qui polarisent l'espace québécois. Bien plus, ce sont les premiers bénéficiaires de la pratique du pouvoir, la fraction montante de la petite bourgeoisie surclassée, qui manifeste le plus d'hostilité au pouvoir. Comment s'explique ce paradoxe? A quelle causalité faudrait-il attribuer la montée des tensions sociales, le discrédit qui entoure l'action et le discours du pouvoir, alors même que celui-ci ne cesse de faire escalader ses dépenses "sociales" (deux tiers du budget provincial), multiplié par dix sa dépense globale en l'espace de dix ans, par quinze ses transferts s'acharne à utiliser au maximum sa capacité d'emprunt pour répondre à des besoins immédiats, arrive à soutirer deux milliards par année de la "cagnotte" fédérale; distribue

avec largesse les fonds de soutien, subventions, parcs industriels, arènes olympiques et parcs touristiques? Pour rendre compte de cette course contre l'avidité sociale qui évolue à un rythme plus que proportionnel à la capacité de dépense, essayons de dresser un tableau de bord des urgences gouvernementales. Parallèlement aux trois constantes historiques du Québec:

- le contrôle étranger des secteurs clés de l'économie,
- le niveau élevé et constant du chômage,
- le "contentieux" fédéral-provincial,

on peut établir la liste du champ de revendication, telle qu'exprime l'action des groupes organisés de la province: donc, des entités qui ont un poids politique et que le pouvoir doit satisfaire pour se maintenir:

- 1".- Le déclin de l'agriculture et de la classe agricole comme groupe social au Québec: chute des revenus, fermeture de l'accessibilité au marché, concurrence extérieure, spéculation foncière, réduction des contributions de soutien (fédérales) etc...
- 2".- l'impasse de la "jungle" municipale: anarchie de l'expansion urbaine (voir rapport Castonguay, Lithwick, enquêtes sur la corruption municipale de la CMQ, etc...), escalade des coûts en services, équipement, protection, plafonnement de la dette municipale, de la fiscalité insupportable dans certains centres (Montréal), déficiences de l'infrastructure (logement, garderies, espaces verts, etc...)
- 3".- crise permanente des services sociaux et de la santé (hôpitaux, foyers de vieillard, de protection de l'enfance, de la criminalité juvénile...),
- 4".- conflits des employés de l'Etat, de la fonction publique, des policiers et services essentiels,

- 5".- problème de l'énergie, de l'eau (pollution), des régions marginales et périphériques en déclin, de la construction, de l'usure et du crime,
- 6".- tensions culturelles, linguistiques, scolaires: action des minorités (anglophones, italiens, américains),
- 7".- montée de la violence dans les grands centres urbains, et l'affaiblissement de la lutte contre la criminalité (attentats à la propriété, la personne, le domaine public).

C'est une société malade soutien Roger Lemelin (057). Une société "invisible" et équivoque, affirme Victor Levy-Beaulieu. En réalité, la conjonction de ces éléments réciproques de la croissance économique, s'explique par deux facteurs clés:

- les limites objectives du pouvoir et les contraintes instrumentales du gouvernement en terme de capacité d'intervention et d'anticipation du futur,
- la logique opérationnelle et le concept que l'appareil étatique se fait de son rôle, ses objectifs, ses priorités politiques.

Incapable de dépasser l'enfermement qui l'encercle, le pouvoir entretient et déplace l'avidité des groupes dans une "fuite en avant", se heurtant en permanence à des contraintes infranchissables. Et ces contraintes et cette incapacité à maîtriser la transformation, dérivent directement du cadre opérationnel dans lequel s'inscrit la dynamique du pouvoir. De ce fait, le projet du futur ne peut être conçu et articulé que sous forme d'une similitude améliorée. Devant les constats d'échecs et le discrédit de son gouvernement, un premier ministre ne trouva autre chose à dire que d'affirmer "il fait ce qu'il peut". Le pouvoir arrête le pouvoir, disent les juristes. Les promesses qui suscitent l'avidité des groupes

trouvent leurs limites mêmes dans leur utilisation et leur fréquence comme moyen d'accueillir l'adhésion politique des groupes. Mais lorsque la pratique n'arrive pas à les concrétiser, le pouvoir bascule et se fait remplacer. Ce mouvement pendulaire ne modifie cependant en rien les contraintes objectives du système. La dégradation du futur "inscrit" déjà dans la pratique du présent". Plusieurs intellectuels ont relevé cette tendance du système québécois: "...c'est que dans le pays équivoque, on vit dans un état avancé d'anachronisme, presque en plein dix neuvième siècle. Ce sont là du moins les images qu'on véhicule de tout bord et de tout côté. Ce sont elles qui organisent le discours politique, qui lui conditionnent tous les autres. Et ce discours tend de plus en plus à s'uniformiser nivellant les différences, au point qu'entre un bon libéral (parti gouvernemental) et un bon péquiste (opposition) on pouvait se tromper, prenant l'un pour l'autre" (058)

Cette interchangeabilité des termes du discours et des vecteurs de l'action, des "opposants" aux rôles symétriques mais réversibles et substituables, expliquent pour quelle raison le passage d'une formation politique à une autre, ne peut poser un problème de "conscience". Elle traduit le nivellement de l'espace des représentations au niveau des objectifs à court terme et des paramètres tactiques (politiques).

Pour Marcel Rioux, cette situation correspond à celle du dominé incapable de dépasser son encerclement:

"...On peut voir dans cette dépossession de soi, le pendant de la dépossession économique et politique. Il n'est pas sûr que la première, celle qui transforme le caractère d'un peuple, ne soit pas plus novice que la perte du pouvoir politique. Elle est aussi plus insidieuse. Mais ceux qui s'insurgent contre le dominant, ont tendance à l'imiter et à désirer pour eux-même ce qu'ils combattent pour l'autre." (059)

C'est probablement la raison qui explique les échecs de la "révolution tranquille" dans sa tentative de rompre avec la subordination économique au Québec. Le centre aguerrri par la pratique de l'efficacité, ne peut se faire déloger par un discours qui répond à sa logique.

Une énergie additionnelle est requise pour tourner le cycle d'une domination et rompre sa détermination. Cette énergie ne peut dériver d'un discours opérant vers une "similitude" homothétique.

L'histoire chargée des dominations qui se brisent, n'a jamais connu des permutations de "rôles" respectant les règles établies par le dominant. C'est ce que la dominante éléate au Québec n'arrive pas à saisir:

"...la question qui se pose maintenant est la suivante: avons-nous un vouloir vivre collectif, les options pour plusieurs, les luxes individuels? On ne s'assume qu'acculé. Ou on se suicide confortablement et longuement". "C'est rien que "cool" bonhomme!" se demande Jean-Paul Desbiens. Un Québec refroidi par la tourmente, l'administration, le pouvoir bureaucratique et la médiocrité est décrit par Guy Joron comme le sous-produit d'une acculturation mal assimilée: "...l'irresponsabilité triomphe, trop habitués que nous sommes et maintenant convaincus que quelqu'un d'autre réparera nos gaffes. Ce qui épargne la crainte d'en faire. Papa réparera les pots cassés. La seule existence d'un gouvernement senior à Ottawa incite l'Assemblée Nationale à prendre les choses à la légère. L'absence ou l'impossibilité d'y mener des débats fondamentaux, de même que la médiocrité de plusieurs débats, en sont le résultat...Nous nous complaisons dans la médiocrité". (060)

Les enjeux du futur au Québec tels qu'ils sont perçus et élaborés par la dynamique du pouvoir, se ramènent ainsi aux affrontements de groupes et de fractions mues par des impératifs stratégiques d'accessibilité et d'appropriation divergente: accessibilité au pouvoir, partage du surplus collectif. Mais, aucun de ses groupes ne met en cause la vraie tangente du pouvoir, ses limites opérationnelles, la rationalité qui le conduit ou les objectifs fonctionnels qui s'imposent à son action. Le seul groupe qui se détache et se situe hors de cet espace de représentation se trouve être le mouvement syndical. C'est ce groupe qui porte la contradiction dans le cadre réel de son actualisation: la liquidation de l'élément représentatif, la négation du système. Miné de l'intérieur, isolé du champ politique, le mouvement ouvrier québécois livre un combat d'arrière-garde pour conserver

ses positions acquises. Les transformations économiques et la tertiari-  
sation de la structure de l'emploi, déplace au niveau des "collets blancs",  
la charge du futur. Fragmentés et différenciés, ceux-ci arrivent difficile-  
ment à percevoir la causalité des contraintes qu'ils subissent: structu-  
ration-des-structurations de leurs activités et leur statut social. Des  
pulsions et des réactions intermittentes secouent cette nouvelle force dif-  
férenciée. Mais rien ne laisse présager qu'elle porte en elle le devenir  
à faire. Soit à travers ses revendications ou son action politique. C'est  
sur cette "nouvelle classe" sous-produit de la croissance que le pouvoir  
exerce son emprise et sa perennité. Son idéologie se confond par ailleurs  
avec la rationalité établie.

Assez paradoxalement, dans le cadre québécois, on peut imputer  
au triomphe de la pensée fonctionnelle et instrumentale (celle qui gouver-  
ne l'action du pouvoir, son efficacité et les réactions, contre-stratégies  
et résistances qu'il suscite dans une Kyrielle infinie), la cause fondamen-  
tale de la réduction du champ des possibilités du système. La trame causa-  
le, l'effet de domination subi, sont relayé au second plan, masqués et ren-  
dus opaques à travers un fonctionnalisme à horizon limité.

Et comme cette pensée se fixe, par définition, des limites à l'ac-  
tion rationnelle, elle finit par s'engloutir elle-même dans le champ qu'el-  
le structure. Incapable de dépasser ces bornes, de contrôler les forces  
qu'elle suscite, la seule solution qui lui reste, c'est de tourner sur elle-  
même! Le Québec dégradé et entropique que nous venons de décrire n'est fi-  
nalement que le produit d'une pensée et d'une idéologie irrationnelle dépas-  
sée par le mouvement qui l'entraîne. Pour briser son enfermement, c'est  
vers d'autres concepts et une autre logique qu'il doit appliquer.

Nous soulignons au début de cet exposé, l'insuffisance de la thé-  
orie de la domination à rendre compte de la combinatoire fonctionnelle du  
système québécois. Au niveau des instruments et des apparences, de la situ-  
ation antagonique des groupes et des coalitions d'intérêt, on ne trouve guè-  
re au Québec, les critères distinctifs d'une domination subie et du mécanis-  
me réactif qu'elle suscite. L'ensemble québécois fait partie de la confédé-  
ration canadienne et comme tel, il dispose de tous les attributs et instru-  
ments de souveraineté. Ses institutions propres, son appareil législatif et

gouvernemental, les ressources financières et techniques qu'il peut manipuler selon des objectifs et des stratégies qui conviennent à ses intérêts, lui donnent théoriquement une latitude et un champ opérationnel comparables à n'importe quelle entité autonome au monde.

La contrainte institutionnelle (appartenance au régime fédéral) n'explique nullement les deux traits caractéristiques de son mode de fonctionnement:

- l'absence d'une charge orientée vers le futur et répondant aux critères d'autonomie et de cohérence qui conditionne son efficacité.
- Une fragmentation qui affecte tous les paliers de l'activité économique et sociale cimentés par un élément exogène: la dynamique du pouvoir de domination qui structure le temps et l'espace québécois.

Par conséquent, si la charge du futur coïncide en fait avec le mouvement et les impératifs du mode dominant, à toute fin pratique, on trouve nullement un contre-projet qui viserait à annuler l'effet de fragmentation subie, on peut expliquer la dynamique de cet ensemble à travers le schéma dialectique d'une domination. C'est vers l'invariant structurel, le noyau implicite qui commande l'articulation du système, qu'il faudrait interroger le futur. C'est à ce niveau qu'on peut identifier la causalité d'une absence de "feed-back" aux pressions exogènes qui conditionnent le mouvement du système. Or, l'analyse diachronique des éléments constitutifs de l'espace québécois, montre nettement une tendance à la fermeture originelle renforcée par un conditionnement historique. Cette tendance conjuguée à la fois un impératif politique, une idéologie de maintenance, une conduite adaptative qui lui correspond fonctionnellement. Le régime centralité de la Nouvelle-France n'avait aucune assise démocratique permettant aux "habitants" de se prononcer sur le mécanisme politico-administratif et économique qui les régissait. Par intelligence et économie du pouvoir, le conquérant britannique n'avait aucune difficulté à prolonger, en les renforçant, la fermeture et la structure pyramidale de l'organisation sociale. L'Eglise-Institution servira à combler le vide laissé par l'ad-

ministration coloniale française. Elle remplira un double rôle qui concordait parfaitement avec son objectif temporel:

- servir d'intermédiaire au pouvoir dominant pour asseoir son emprise totale sur une population qui a perdu "ses élites",
- assurer une fonction d'isolant charismatique aux tentatives de dissolution de l'élément distinctif d'une minorité isolée et conquise par l'impérialisme britannique en Amérique du Nord.

Une intelligence politique comme celle du gouverneur Murray saisira les gains d'une politique axée sur le renforcement de cette institution. Il est rare qu'un conquérant manifeste une habileté le conduisant à écarter la tentation de détruire les institutions de base d'une population conquise. L'historien M. Brunet, souligne les gains que réalisa Murray en adoptant cette politique. Et si Lord Durham ne voyait que l'assimilation comme solution "finale" à ce peuple "sans histoire ni littérature", son projet sera mis en échec: le Québec s'est adapté parfaitement au conditionnement de la conquête. Sa fermeté et sa résistance lui garantiront une continuité jusqu'au vingtième siècle. L'industrialisation et l'expansion de l'espace canadien n'affecteront pas ses assises et son invariant structurel. Son énergie latente se dépensera à travers les réseaux de son expansion charismatique: les missionnaires canadiens (français) sillonneront les sentiers du monde. Avec la République de Riel, la francophonie culturelle trouvera sa première expression d'une tentative d'ordonner un monde nouveau (voir la constitution de Riel). En avance sur son époque, cette tentative, tout comme la révolte de 1837, (les patriotes) avortera dans le sang. (061)

Cette digression historique vise à expliquer deux phénomènes qui caractérisent la problématique du développement au Québec de nos jours:

- la violence subie au niveau de la subordination n'a pas engendré une réaction correspondante visant à renverser la dynamique destructive d'un espace, d'une culture, d'un projet de devenir.

- l'intégration à l'espace nord-américain s'est faite par la base et non uniquement à travers les mécanismes formels du pouvoir.

Les conduites symboliques (la langue et le caractère authentique du joual), économiques, (consommation, épargne, gestion), conflictuelles (relations de travail, violences syndicales) sont typiquement nord-américains.

L'économiste qui s'interroge en surface sur l'irrationalité d'une domination qui ne suscite pas de réaction visant à la détruire, ne peut comprendre les énigmes et la trame de fond du système québécois. La coupure n'est pas seulement verticale et transversale. Débarassé de l'élément unificateur et ordonnateur qu'était l'Eglise-Institution, le Québec cherche son unité, la rupture a éparpillé ses énergies; plus que jamais le danger de disparition pèse sur son destin. C'est ce que souligne Guy Rocher en parlant des trois énigmes de l'espace québécois:

- une société pluraliste qui cherche son unité,
- une mentalité pré-industrielle dans une société industrielle,
- une société américanisée qui cherche une originalité.

L'auteur met en évidence la nécessité impérieuse pour un Québec explosé des carcans qui le protégeaient "d'inventer, développer de nouveaux modèles de ce qu'il veut être, compte tenu de ce qu'il a été dans le passé et des limites et ressources qui lui sont les siennes." (062)

Et si le vecteur de force qui conduit cet espace à un horizon borné? L'orientation suivie et le mode de vie adoptés ne peuvent aboutir qu'à l'impasse! Dans quelle direction cet ensemble doit-il évoluer et quels sont les stratégies et les vecteurs du futur qu'il peut choisir? "La colère nouvelle" que Guy Rocher explique par "La longue patience et l'excès de fatalisme dont il fallait sortir" serait-elle le paramètre indicateur des nouvelles tendances qui émergent après trois siècles de domination subie passivement? Un bref aperçu des acteurs et des stratégies qui conditionnent l'espace

québécois, permet de répondre partiellement à cette question. Car, c'est au niveau des instruments et des lignes de forces, voir des antagonismes des pouvoirs que se dessinent l'avenir de la province. L'incertitude qui caractérise l'orientation du système correspond à ce que nous qualifions de temps-nul (063) la résultante des forces et tendances multiples qui traversent l'espace québécois.

- 1".- d'une part, on trouve une coalition d'intérêts, un "establishment" solidement implanté, nourrissant des inquiétudes sur la pérennité de son pouvoir et s'attachant à défendre des positions et des droits acquis, tout en affichant une menace de changer de cap au moindre changement,
- 2".- d'autre part, au niveau autochtone, un amalgame de forces, de groupes et de coalitions différenciés quant à leur temps (ascendant, descendant), leur situation, leur symbolique, la vision du futur et du présent, les moyens et les objectifs à atteindre.

Ce champ polarisé et antagonique est arbitré par un médiateur intermédiaire jouant les Janus à double visage: l'appareil politique et gouvernemental québécois (064). Ses tentatives inefficaces de rassurer les uns et les autres, de combiner l'efficacité économique et le congrès social, de trouver un moyen terme entre deux discours radicalement opposés! Et comme son action ne peut aboutir qu'à des échecs en raison de l'incompatibilité de ses stratégies, il se voit obligé, pour assurer sa pérennité, de retourner la charge projective du futur vers des objectifs partiels, dispersés, sans portée réelle sur la trame de fond renforçant par son action même la fermeture du système.

Ainsi s'expliquent les échecs en matière de développement économique, l'accroissement des écarts régionaux, ethniques, du bilinguisme, de l'accessibilité aux centres de commande et de décision de québécois écartés de l'appareil: le pouvoir économique réel. Les impasses énergétiques urbai-

nes, fiscales, les crises périodiques du monde du travail, de la santé, de l'éducation, etc...

Cette dégradation constante du système québécois correspond en tout point au modèle de "disturbed reactive" d'Emery-Trist. L'appareil de commande, de mode de maintenance sont disfonctionnels par rapport à la charge qu'ils subissent. Les forces centripètes, l'élément disjoncteur l'emporte sur le mécanisme de contrôle. Ni l'élévation du niveau de vie, ni la démocratisation de l'accessibilité aux services publics, n'ont servi à réduire une propension constante à ordonner un nouveau modèle de fonctionnement et de répartition. Et cette avidité n'est pas comme le voudrait les analyses superficielles, une crise de la "société d'opulence". Elle s'explique et tire sa force du "projet collectif refusé". C'est-à-dire, trois siècles d'enfermement et de dépossession des instruments d'apprentissage et de devenir. Tel est le paramètre explicatif de la problématique du développement du Québec. Il s'agit bien d'une recherche d'un outil, d'un projet, d'un espace où s'exprimerait le génie comprimé d'une culture déclassée mais aspirant à une revanche dans l'espace qui lui appartient! "...jusqu'ici, le Québec n'avait pas été très créateur ni très inventif", écrit Guy Rocher. Le Québec ne connaissait pas une suffisante sécurité pour se permettre de telles libertés." (065)

"C'est précisément par un effort d'imagination et de créativité que le Québec francophone peut désormais assurer sa survivance dans l'avenir. Il ne suffit plus d'être le dépositaire du passé; il lui faut devenir l'inspirateur de son avenir."

Le sociologue ne précise pas comment le Québec pourra-il accéder à cette à cette autonomie de l'imaginaire et la créativité du futur. alors même que la puissance du Centre consiste précisément à mutiler cette faculté, la contrôler et l'orienter à son avantage. C'est ce que nous examinerons à propos de l'accessibilité au Moyen-Nord.

La transformation à anticiper comporte ce qu'Ernest Bloch dénomme le "pouvoir rationnel de l'utopie": la seule réponse possible à une rationalité négative dans son essence et sa logique."...il est certain pour Rocher, un

renversement d'attitude ne peut se réaliser dans un conflit de valeurs, sans certains déchirements et sans certaines ruptures. De telles mutations atteignent tout autant la vie personnelle que la vie collective."

Pour récapituler: L'ouverture de la "nouvelle frontière" que constitue le Moyen-Nord, constitue effectivement un lieu et un banc d'essai pour une triple transformation de l'espace québécois:

- de la rationalité et du rapport de pouvoir qui le détermine,
- du réseau de connectivité qui l'intègre au système nord-américain,
- de la configuration de sa structure spatiale,

c'est à dire, une réorientation de sa trajectoire dans l'espace-temps qui le détermine à partir d'une transformation de sa capacité endogène de générer une énergie suffisante pour mettre en valeur le potentiel de son territoire.

Cette mutation ne peut se limiter au domaine de la nécessité (économique): elle a pour enjeu et pour champs de détermination le domaine de la liberté, le vecteur politique et, à travers lui, le rapport du pouvoir.

Le paramètre déterminant à ce niveau étant l'emprise idéologique du processus d'intégration.

TABEAU 1.17

MODE DE PRODUCTION DOMINANT ET  
ORIENTATION DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS

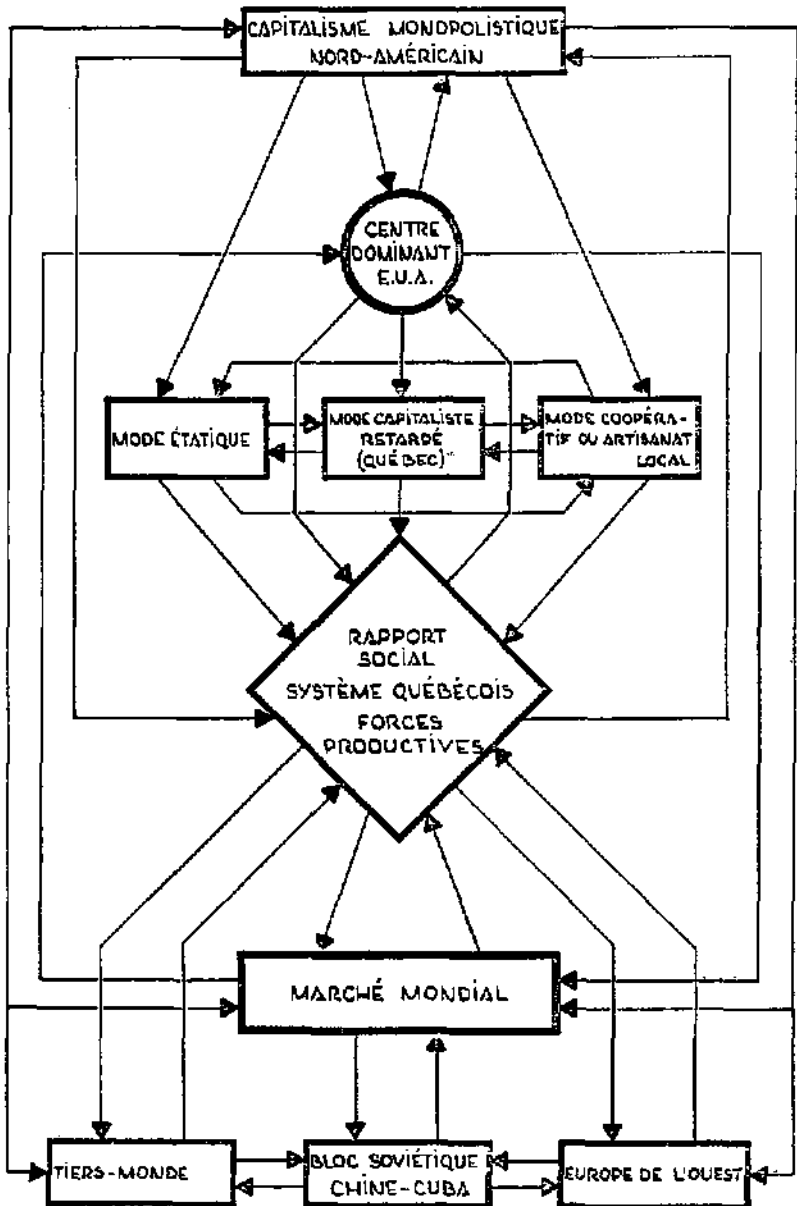


Tableau 1.17: Les forces agissantes au Québec:

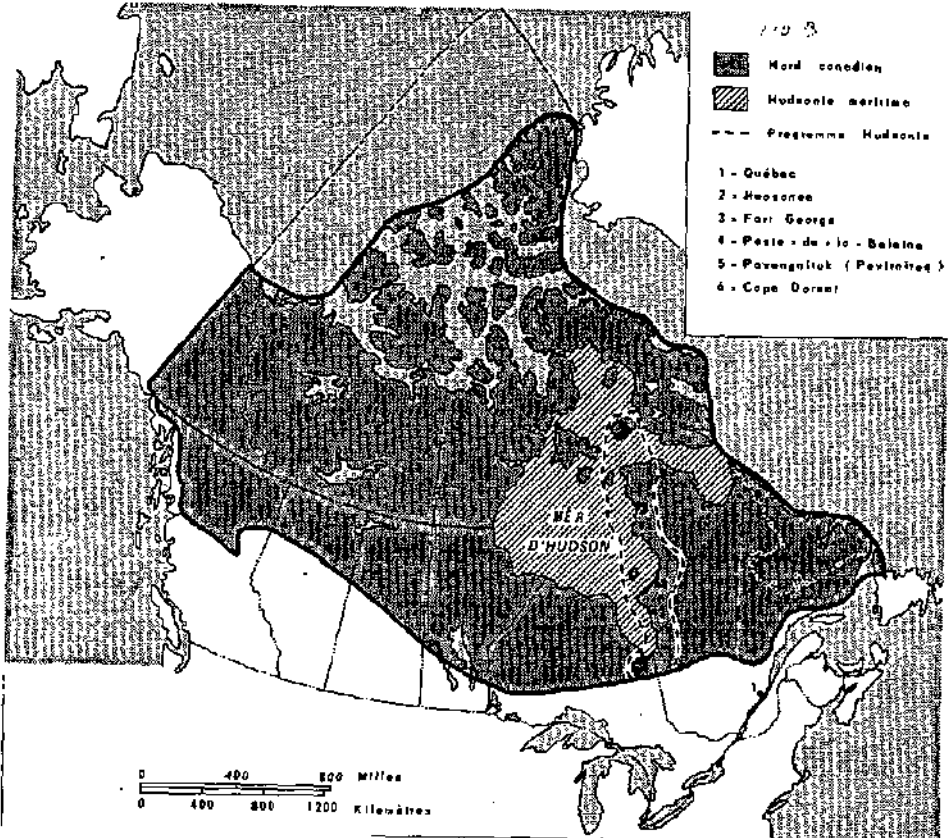
- 1".- La technostructure du centre dominant en Amérique du Nord avec ses trois branches: les consortiums et institutions financières, les multinationales opérant sur le territoire, les filiales intégrées des entreprises américaines.
- 2".- La formation capitaliste autochtone et/ou anglophone, subordonnée à la technostructure dominante mais intégrée fonctionnellement dans ses réseaux et son mécanisme décisionnel. Auxiliaire et intermédiaire de second rang, elle partage la philosophie du mode dominant relativement à l'exploitation du Québec comme région-ressources et marché à dominer.
- 3".- L'appareil étatique fédéral conduit par version néo-platonicienne de l'unité nationale, de l'équilibre et des compromis à concilier entre des forces et des intérêts divergeants dans leur essence, leur dynamique et leur orientation.
- 4".- L'appareil politique et gouvernemental québécois: lieu de polarisation des contradictions et des antagonismes du système, engendrant une incapacité totale à résoudre les dilemmes fondamentaux de l'espace qu'il contrôle. Miné de l'intérieur par l'incohérence de ses stratégies et sa vision du futur, subordonné fonctionnellement aux impératifs de la technostructure dominante, son action vise essentiellement à reporter la charge projective du futur essayant de l'encadrer, la neutraliser et l'orienter au seul but qui l'anime: la perennité du pouvoir et de la stabilité des structures.

## PREMIERE PARTIE - CHAPITRE IV

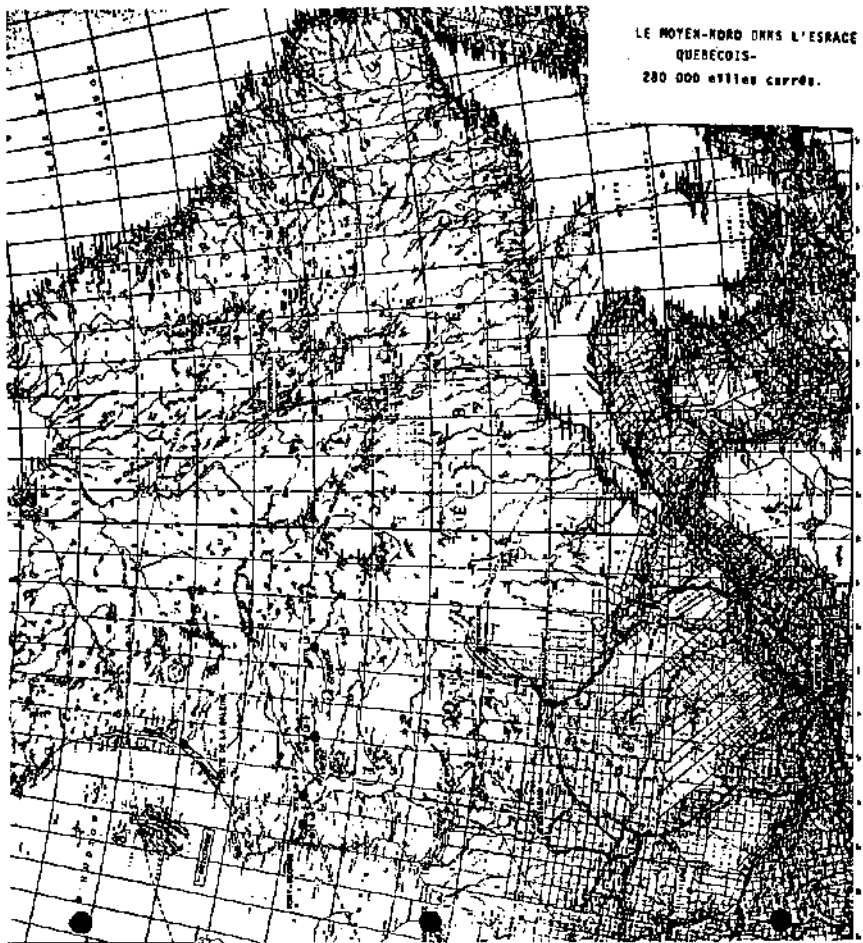
Un vecteur transitif au devenir québécois

Le Moyen-Nord

- 1.41.- Dimension géo-politique et "héritage" historique
- 1.42.- L'exterritorialité
- 1.43.- L'attentisme du pouvoir: entre l'appel et la déception
- 1.44.- Les coordonnées physiques du territoire
- 1.45.- Le potentiel économique
  - le coffre-fort minier
  - le château d'eau
  - le manteau forestier.



LOUIS-EDMOND HAMELIN



LE MOYEN-NORD DANS L'ESPACE  
QUÉBÉCOIS-  
280 000 mètres carrés.

1.41.- LE MOYEN-NORD: un vecteur transitif au devenir québécois.

La théorie de la domination montre pourquoi une périphérie dotée de ressources ne peut accéder au potentiel de son territoire en raison même du mode d'intégration qui détermine sa capacité autonome.

Cette situation se traduit à travers plusieurs propriétés qui caractérisent la combinatoire systémique de la formation considérée. Une de ses propriétés concerne l'absence d'un élément catalyseur susceptible de mobiliser l'énergie interne au niveau du pouvoir autonome de détermination. La fermeture qui caractérise la vision du futur a pour cause l'absence d'une conduite homogène et continue relativement aux choix décisifs à prendre. Comme le souligne Rice:

"...l'antagonisme des buts poursuivis ne permettant pas une stratégie coordonnée de l'organisation dans son ensemble, tient en grande partie à un degré insuffisant d'accord sur ce qu'est la tâche primordiale de l'organisation" (067)

Cette constatation relevée au niveau des organisations est valable à l'échelle d'une formation socio-économique.

Le contentieux québécois au sein de l'ensemble nord-américain s'exprime effectivement par un manque d'accord à propos du projet collectif à réaliser: "La primary task". Cent ans après la Confédération, le problème du rôle que le Québec devrait jouer dans l'univers qui l'entoure, demeure encore ouvert.

Pour F. Lugassy, l'orientation du comportement d'un groupe (ou d'un ensemble de groupes) "dépend du jeu des forces du pouvoir".

L'ouverture d'une frontière économique, la mise en valeur d'un potentiel en ressources, la détermination des critères de choix pour la définition du futur obéissent au niveau d'une formation sociale aux mêmes règles observées dans l'analyse des organisations

Les antagonismes et les coalitions qui se forment, réactivant

plutôt tel ou tel noeud de forces. La force conductrice vers un but dépend du "rapport de pouvoir entre les groupes dont ce but est l'objectif et des groupes dont ce but est antagoniste à ces objectifs."

Cette réflexion s'applique à la situation conflictuelle qui caractérise la problématique du développement au Québec. La donnée fondamentale, la fixation par les québécois du type du futur qu'ils entendent réaliser, impliquant l'accessibilité aux instruments opératoires d'actualisation, constitue un objectif contre-transitif au pouvoir établi. L'antagonisme ne porte pas uniquement sur les objectifs, la finalité ou la philosophie du développement mais également, sur les moyens d'y parvenir et les instruments à mobiliser (voir attitude du lobby minier à l'égard de Soquem.)

En choisissant le Moyen-Nord comme cadre pour analyser la problématique du développement au Québec, notre choix est motivé par le fait que cette dimension reflète clairement la dynamique antagonique des forces qui régissent l'espace québécois.

Cette région qui relève "juridiquement" du domaine public, constitue en fait une enclave totalement exclue du champ du possible québécois. L'appareil intermédiaire (le gouvernement québécois) révèle son vrai dessein par le type de politique ambiguë qu'il pratique.

En s'alignant sur la ligne de conduite de la technostructure multinationale, il confirme son rôle d'agent intermédiaire incapable d'affronter les "lobbies" et forces qui régissent les destinées de ce territoire.

Deux concepts systémiques vont nous aider à décoder les lignes de forces et la complexité de la dynamique de l'ensemble québécois:

- Le premier est relatif à une combinatoire de buts transitifs intransitifs et contre-transitifs qui définit l'état d'équi-

libre instable au Québec. Cette combinatoire engendre en fait l'écart entre le champ du possible et les possibilités actuelles de l'économie. Les vecteurs qui la déterminent sont soumis à un mouvement continue (celui du champ opératoire où s'affrontent ou se condensent des lignes de forces) qui modifient à la fois leur intensité, leur orientation et les lignes directrices de leur action.

Un but transitif reflète une expression partielle d'un autre but: comme par exemple, la croissance économique, une distribution plus égalitaire du revenu ont pour objet: le bien être des groupes. Lorsque le système s'avère incapable d'assurer ou de réaliser des buts transitifs qu'il se fixe, il peut soit modifier les instruments tactiques et opératoires qui servent à concrétiser, soit mettre en cause le but intransitif qui l'oriente. Une transformation structurelle, comme le souligne Perroux (068) est autre chose qu'une amélioration de performances d'un système et réaliser des buts transitifs. C'est une permutation des signes qui la modifie en la rendant incompatible. La rationalité même (son but intransitif). Cette mutation surgit conjointement ou séparément à partir de deux sources de changement:

- les contradictions objectives induites par la dynamique antagonique (069) du système, et la lutte pour le pouvoir qui lui est associée,
- la permutation symbolique et la façon dont les groupes perçoivent leur situation, leurs objectifs et leur champ de possibilité.

Les tensions et les conflits qui naissent à propos de la lutte pour le pouvoir, l'accessibilité aux centres de commande (appropriation des moyens et des instruments publics), indiquent dans quelle direction se forment les coalitions et comment le centre de gravité des éléments en présence (le pouvoir) se déplacerait dans le temps.

Par conséquent, la dynamique des pouvoirs coïncide et traduit l'élargissement ou le rétrécissement du champ des possibilités du système. Les frontières qui se donne un ensemble et les ouvertures qui lui correspondent, sont celles d'un dessein politique, une articulation d'un pouvoir structurant la dynamique d'un ensemble.

Le second concept qui nous permet d'expliquer la stabilité relative du système québécois en dépit des déficiences fonctionnelles qui le caractérisent, est celui de "l'organisationnal Slack", de Cyert et March (069). Cette notion renvoie à la différence entre le minimum de ressources nécessaires pour maintenir les groupes dans un système et les ressources utilisées de fait. Dans le cadre qui nous concerne, il s'agit de la relation triangulaire qui relie le Québec à l'ensemble fédératif d'une part et à l'espace nord américain dans son ensemble, d'autre part.

Aussi longtemps que cette liaison introduit des ressources qui permettent au Québec de suivre le mouvement de l'ensemble, le droit à la dissidence est écarté. Les "produits de l'efficacité" (J. Pariseau) et les contributions fédérales (deux milliards en 1975) assurent la stabilité relative d'un équilibre instable. Mais si les écarts se multiplient et s'accumulent et si, comme l'annonce les responsables de la technostructure dominante, un mouvement de reflux et de "fuite" des capitaux s'amorce et si, finalement, pour compléter le tout, l'appareil intermédiaire affiche nettement son incapacité à résoudre les tensions internes vers quel type de solution le Québec s'orientera sinon de prendre en charge le seul élément qui lui reste: les ressources de son territoire?

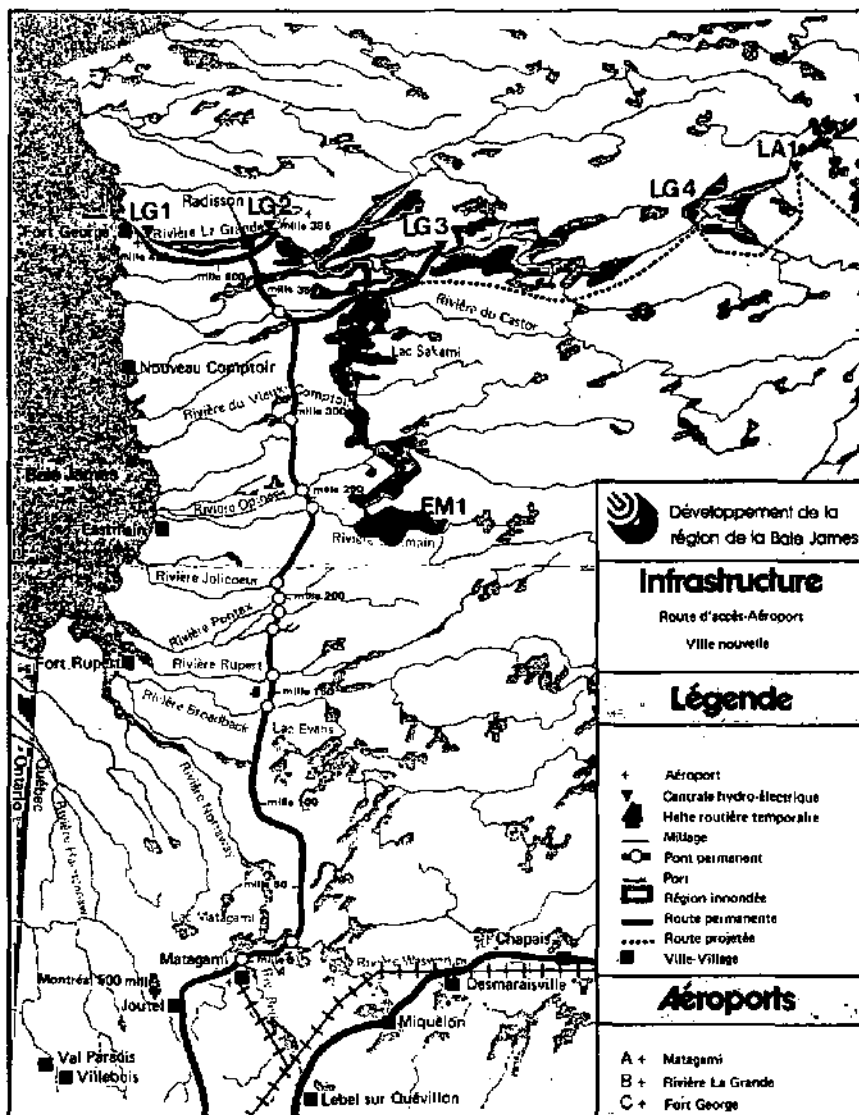
Or, l'examen des tendances de l'investissement dans le secteur manufacturier, minier et forestier, montre précisément qu'un mouvement de repli s'amorce. Le Québec perd en valeur relative sa position de producteur de matières premières et de produits forestiers. Ses lignes de forces économiques et sa productivité regressent. La charge projective du futur se ralentit. Tous les préalables d'une rupture se dessinent à l'horizon. Et pourtant, l'idéologie dominante continue à afficher confiance et sérénité!

Mais la chance s'ouvre indirectement pour la belle Province. C'est à l'échelle internationale que l'avidité pour les ressources s'amplifie et se prolonge. Ainsi, on est en présence de deux forces d'orientation différentes qui se conjuguent pour mettre en valeur le potentiel nordique.

Tout le problème est de savoir si la conduite du système saisira ce nouveau rendez-vous de l'histoire. Pour conclure:

Les enjeux du futur tels qu'ils résultent de la configuration de la situation actuelle se poseront à propos de la mise en valeur du *Moyen-Nord*. Ils mettent en évidence un antagonisme de pouvoir. Les contraintes instrumentales sont liées à l'issue de ces antagonismes. C'est à ce niveau que l'avenir du système se détermine.

---



**Développement de la région de la Bata James**

**Infrastructure**  
 Route d'accès-Aéroport  
 Ville nouvelle

**Légende**

- + Aéroport
- ▲ Centrale hydro-électrique
- Halte routière temporaire
- ▭ Mitage
- Pont permanent
- Port
- ▭ Région inondée
- Route permanente
- ..... Route projetée
- Ville-Village

**Aéroports**

- A + Matagami
- B + Rivière La Grande
- C + Fort George

(voir au verso)

### Le Moyen-Nord: l'exterritorialité

Au terme d'une analyse qui nous a montré les lignes directrices de la combinatoire historique aboutissant à la brisure de l'espace québécois en trois champs de structuration nettement différenciés:

- 1".- Le centre urbanisé de la vallée du St-Laurent avec Montréal comme "pôle" noeudal,
- 2".- Le Québec périphérique en nette dégradation
- 3".- Le Moyen-Nord comme zone fermée, non intégrée à la dynamique spatiale ou à l'espace de représentation québécois.

Nous sommes en mesure d'appréhender la problématique des ressources au Québec en l'intégrant au paramètre de pouvoir qui la détermine. En effet, si les géologues intègrent l'unité morphologique au Bouclier Canadien sous l'aspect d'une formation du précambrien constituant 95% du territoire québécois et qui remontent à 2.5 millions d'années. Ils identifient quatre provinces géologiques:

- Le Supérieur qui recouvre 7/10ième du Moyen-Nord
- Le Grenville,
- L'isoclinal du Labrador (corridor de fer) et le Churchill,
- Le Mistassini.

où alternent des roches volcaniques (mafiques et felsiques) et des amas granitiques d'âges différents, fortement minéralisés et considérés parmi les plus riches au monde. D'autre part, la ligne du 49e parallèle qui sépare le Moyen-Nord du reste du Québec est à la fois une ligne de démarcation économique, symbolique, conceptuelle et politique.

Toute la projection du futur québécois dépend du type de réponse qu'on donnera à ces deux interrogations. En réalité, il est impos-

sible de dissocier la dynamique interne du système des perspectives futures et de type de réponse qu'implique la problématique des ressources au Québécois. Il suffit de penser au rôle stratégique de l'énergie sur l'activité industrielle et la vie urbaine pour saisir l'importance des modalités d'intégration du Moyen-Nord à la dynamique du devenir québécois.

Or, le paradoxe voudrait qu'une distanciation conceptuelle et instrumentale continue à marquer les perspectives du Nord:

- comme dimension économique, la dominante élastique persiste à l'entourer de silence, de confusion et d'aveux d'impuissance (070)
- les schémas conceptuels du passé continuent à définir le rapport antagonique des pouvoirs (exogène, endogène) qui l'orientent,
- une différence générale (explicable par un effet de domination subie) entoure les perspectives de ce territoire.)

Ainsi, toute la transformation que le Québec a connu depuis les années 60 n'a pas réussi à vaincre les "héritages" conceptuels du passé. Claude Ryan a noté ce phénomène en s'adressant aux gens de mines: "...il s'est produit dans d'autres provinces des changements politiques importants ou des découvertes de gisements qui ont considérablement bouleversé l'industrie...l'avènement de gouvernements néo-démocrates (Manitoba, Saskatchewan, Colombie-Britannique) a donné lieu à d'importantes modifications dans le régime juridique et fiscal des sociétés minières. Ce fut le cas en Alberta où la mise en exploitation des gisements pétroliers a bouleversé la structure économique et sociale de la province et débouché sur une nouvelle conception du rôle des pouvoirs publics en matière de richesses naturelles.

Au Québec, au contraire, il n'y a pas eu pendant la dernière décennie de découvertes spectaculaires. Il n'y a pas eu non plus, de changements politiques importants...l'industrie minière a pu, dans l'ensemble,

. Le double décalage qui caractérise l'immobilisme québécois en matière de politique "nordique" (ressources naturelles et énergie) que dénoncent Hamelin-Goudreau, ne peut s'expliquer autrement que par un phénomène de pouvoir. Celui qui interdit au Québec de s'aligner à la nouvelle conception que les provinces canadiennes se font de leur patrimoine en ressources et du rôle de de l'Etat dans ce domaine. De même, le décalage et les "contradictions" d'un gouvernement qui invoque la "sociale-démocratie" dans son discours politique et qui piétine devant le regrès et les impasses du secteur minier, forestier et énergétique. La causalité de cette impuissance politique et instrumentale (fiscale, anticipative, intégrative) implique un rapport de dépendance entre l'appareil gouvernemental et la concentration financière qui domine les ressources. Ryan ne franchit pas le pas pour expliquer la logique de l'immobilisme du gouvernement dans ce domaine. Car, qu'est-ce que la "politique traditionnelle" sinon une pratique d'exterritorialité économique établie depuis le seizième siècle par la Compagnie des "Cent Associés" (072) et qui se prolonge de nos jours? De ce fait, nous sommes ramenés à l'analyse des paramètres qui définissent la dynamique des pouvoirs pour expliquer l'exterritorialité du Moyen-Nord au Québec. Elle ne se limite pas uniquement à la conduite du gouvernement, au concurrentielle, comme le voudraient les "positivistes" au service du pouvoir. Il s'agit d'une situation de fait résultant des propriétés structurelles et fonctionnelles de l'espace québécois. Pour la saisir et anticiper son évolution, nous distinguerons entre trois aspects du Moyen-Nord:

- Le territoire comme lieu et support physique d'un complexe donné de ressources,
- Le champ d'application d'un pouvoir, d'une domination, d'une stratégie intégrée à l'échelle continentale et couvrant la rationalité inhérente au mode de production nord-américain,
- le vecteur transitif et l'instrument de polarisation d'une énergie latente, la négation d'une dépossession conduisant au chemin de la liberté.

Il est clair, s'il s'agit d'évaluer le potentiel économique du Moyen-Nord, qu'il faut le ramener à la combinatoire du pouvoir qui s'appliquerait à sa mise en valeur. Il n'y a pas de ressources en soi: tout dépend du vecteur qui l'actualise. Par conséquent, il n'existe pas d'univocité dans la détermination de la valeur économique d'un complexe en ressources, mais bien plusieurs niveaux reliés chacun à une structure d'intégration spécifique.

Ainsi, la description physique des ressources du Moyen-Nord (minières, hydrauliques, forestières, énergétiques) ne donne qu'une approximation très grossière des virtualités futures.

- 1".- tout dépend de l'intensité et l'orientation des forces qui s'appliqueront à mettre en valeur ces ressources,
- 2".- La variable clé est d'ordre instrumentale (capitiaux, technologie, mode de production de l'espace). Elle est inhérente à un mécanisme de pouvoir.
- 3".- Cette variable n'est nullement aléatoire, dépendant du "hasard" des découvertes, d'une conjoncture ou des "forces aveugles du marché" comme le prétendent les positivistes, mais bien de la conduite globale du système québécois. Elle se situe au niveau élevé de détermination structurale et correspond aux propriétés dynamiques du système.

Par conséquent, comme le montre Allais, avec le concept de (073) surplus réalisable, il existe plusieurs niveaux d'optimalité correspondant chacun à la combinatoire des vecteurs qui déterminent une structure opérationnelle. A partir d'un ensemble en ressources ou des inputs en capital, technologie et main-d'oeuvre disponible, un gain à réaliser du surplus global qui résulterait de la modification de la combinatoire instrumentale associant le potentiel disponible à un processus de transformation à spécifier. Dès lors, les contradictions qui caractérisent la position du

Moyen-Nord au Québec:

- son exterritorialité par rapport à l'espace québécois (instrumentale, décisionnelle, économique et symbolique)
- le déclin de la capacité opérationnelle des unités qui le dominent (les multinationales et les corporations parapubliques opérant selon les mêmes normes et objectifs) en égard à son potentiel effectif, en termes de produit à réaliser, ou de valeur ajoutée de transformation,
- le mode opératoire qui le caractérise et qui constitue une entorse flagrante au fondement institutionnel d'un système, accordant à ses propriétaires légitimes (les québécois) le droit de contrôle démocratique de l'usage, l'orientation et la finalité de la transformation de ces ressources, selon leur préférence collective. C'est du moins ce que voulaient les "pères" de la Confédération (AANB 1867) en allouant aux Provinces pleine juridiction sur les ressources naturelles.

Ces contradictions expliquent:

- 1".- le déclin de l'industrie minière au Québec et l'impasse énergétique qui l'attend vers le milieu des années 80 (voir impasse énergétique de la section suivante.)
- 2".- l'indécision et l'attentisme du pouvoir étatique (appareil gouvernemental) incapable d'affronter de front le mécanisme dominant dans lequel il s'intègre comme auxiliaire subordonné et assujéti. Il en résulte une incohérence entre le discours politique (bien être, nationalisme, confiance du futur) stabilité des "règles du jeu"

établies et une pratique conduite par un mouvement de reflux et stagnation compatible avec la logique mercantile du mode dominant.

3".- le fait que tous les partis politiques (au pouvoir et ceux de l'opposition) s'attachent à des aspects marginaux du problème:

- création d'emplois, accroître les investissements, pousser plus loin la transformation, intégrer des cadres "canadiens français" aux multinationales,
- ou limiter le problème à la dimension fiscale, protection de l'environnement, poids de la dette publique, etc...

sans poser directement l'interrogation au niveau de l'exterritorialité du Moyen-Nord et son rôle fondamental dans la détermination du futur québécois.

Ainsi, si le parti libéral définit le problème des ressources dans des termes vagues à partir d'énoncés ambigus ou sans portée réelle (commercialisation de l'amiante par un office gouvernemental), son programme électoral s'inscrit dans le prolongement "aménagé" de la pratique historique:

- promouvoir auprès des entreprises (étrangères) la transformation en produits finis de minerai extrait sur le territoire par la création d'une société d'Etat.

A ce vœux pieux qui n'a jamais vu le jour depuis 1970, s'ajoute un autre vœux sous forme d'un "engagement":

- à "favoriser" la participation et l'intégration des québécois au sein d'entreprises multinationales, tant sur le plan de la gestion que sur le plan des investissements." (074)

Quant on connaît les critères d'accessibilité à la gestion et aux investissements au sein des multinationales, on peut se demander quel

degré de sérieux lui accorde les rédacteurs de cette "recommandation" du programme électoral du parti. Quant aux partis de l'opposition, on ne peut savoir si la tactique électorale (ne pas effrayer les multinationales et les électeurs attachés au "pattern") ou par simple naïveté politique, leurs "recommandations" rejoignent en gros celles du parti au pouvoir.

- Pour le parti québécois, l'image l'emporte sur la précision instrumentale: pour une richesse non renouvelable, l'exploitation doit être jalousement surveillée. Sans préciser comment cette "jalousie" se manifesterait! Il recommande, en outre, d'accroître considérablement les ressources de Soquem (du produit minier québécois), de développer la transformation locale en ajustant le régime fiscal, de taxer à double le taux des propriétaires non résidents (0.05 de surplus réalisé), d'assurer un "contrôle là où le Québec dispose d'une situation solide à l'égard de la concurrence internationale (l'amiante), de définir par voie législative les devoirs sociaux de l'industrie minière etc. (voir manifeste du PQ 1973). Il n'est nullement question du pouvoir de domination qu'exerce les multinationales du "démembrement fiscal et technologique" dont parle le rapport Gray (en termes plus directs: de l'évasion fiscale), des transferts de surplus réalisés, des règles du jeu du type colonial qui régissent l'industrie minière au Québec (fiscalité, usage des services publics, dégradation de l'environnement, pollution des rivières (mercure) etc...) Les autres formations politiques reproduisent les mêmes thèmes réformistes en surface. Quant aux différentes commissions d'études et recommandations périodiques des caméralistes au service du pouvoir: elles aboutissent aux mêmes conclusions (voir annexe recommandations du comité industriel sur les investissements - chapitre: les ressources naturelles.)

Par conséquent, s'il s'agit d'évaluer le potentiel économique du Moyen-Nord, deux voies d'approches sont possibles:

- celle qui consisterait à projeter dans le temps le schéma de continuité historique: les contraintes à identifier correspondent à la logique opératoire du mode dominant,
- celle qui pose le préalable structurel comme condition au développement de cette vaste étendue du territoire québécois.

A chacune de ses approches correspond une définition spécifique du potentiel et des instruments à considérer.

Ce chapitre se propose d'établir les données suivantes:

- en raison même de son exterritorialité économique, politique et spatiale le Moyen-Nord ne peut servir de vecteur de transformation du système québécois dans le cadre du mode continental d'intégration qui le conditionne.

- la rationalité du mode dominant constitue la contrainte majeure à la mise en valeur intégrée du potentiel du Moyen-Nord pour dynamiser le mouvement interne de l'économie québécoise. Plus concrètement, le mouvement de recul observé depuis 1965 ne pourra que se prolonger aussi longtemps que les objectifs opérationnels obéissant au même schéma de continuité du mode opératoire.

- réciproquement, seul un renversement du rapport de pouvoir, peut élargir et intégrer la frontière économique du Moyen-Nord.

Ces propositions s'appuient sur les considérations suivantes;

1°.- en dépit d'une expansion remarquable du secteur minier, énergétique et forestier que Québec a connu depuis 1945 à 1965 environ, cette poussée touche à sa fin; un mouvement qualitatif et quantitatif (une tendance lourde) s'amorce depuis 1965. Tous les indicateurs démontrent son irréversibilité dans le cadre du mode

opérateur historique: il se manifeste:

- a) une disjonction entre le taux de croissance réel de l'économie et la dynamique des ressources (exploitation minière et forestière),
- b) un recul continu du Québec par rapport au Canada en raison de 1% en moyenne depuis 1965 (de 20% de la part nationale à 9% actuellement)
- c) une chute des investissements en exploration, recherche et développement, exploitation et transformation,
- d) une baisse de la productivité, épuisement et fermeture des mines qui dépassent les nouvelles exploitations projetées,
- e) une mobilité des entreprises multinationales qui cherchent à se localiser dans des régions plus avantageuses du point de vue coût de main-d'oeuvre, fiscalité et externalité disponible.

2).- les ressources financières de la province, lourdement engagées dans les projets en cours, sont insuffisantes pour soutenir et palier aux déficiences du secteur privé dans le cadre du rapport des forces actuel.

#### Le Moyen-Nord: l'attentisme du pouvoir.

En dépit de ses efforts visant d'une part à rassurer les "investisseurs" étrangers relativement à la dégradation du climat social au Québec et à prolonger un régime fiscal des plus favorables au rendement du capital, les espoirs que nourrit le gouvernement de compter sur le secteur étranger pour mettre en valeur le potentiel du moyen-Nord se heurtent à des contraintes objectives et subjectives qui annulent leur portée effective.

En effet, c'est vers une stratégie de repli et de conservation des positions acquises, que se dirige de plus en plus le secteur forestier et minier. Contrôlé à 95% par les groupes multinationaux, ces secteurs

n'offrent plus pour ces groupes aucune perspective de développement à long terme. On constate ce fait par le redéploiement des investissements vers le Chili, l'Afrique du Sud, l'Australie ou le Brésil (Noranda, Brinco, Cleveland Cliffs) ou vers Terre-Neuve, les Maritimes (Sullivan). Les raisons alléguées sont:

- la fiscalité qui "étouffe" les possibilités de "saine rentabilité",
- le climat socio-politique et le militantisme syndical
- la chute de la productivité et les pénuries de main-d'oeuvre",
- la fréquence des grèves et l'incapacité du gouvernement à mettre un terme à la violence sur les chantiers de construction.

C'est ce que répètent depuis des années les dirigeants miniers (Powis, l'AMMQ), pour qui le dilemme se ramène à celui de la valise ou les "droits acquis". Par conséquent, l'attentisme et la "confiance inébranlable" que le gouvernement nourrissait à l'égard de l'intégration "continentale" comme solution aux problèmes du nord, relève d'une mystification sans fondement réel: "...le chambardement de la fiscalité minière qui a commencé par la Commission Carter (1965), pour aboutir à une escalade abusive des taux des taxes minières et même, à des conflits de juridiction entre le fédéral et les provinces au sujet des impôts sur les ressources naturelles, dont les compagnies minières ont été les victimes, a créé un climat politique incertain fort peu favorable au développement du secteur minier" relève le Président de l'AMMQ. Pour les dirigeants miniers, l'avenir est ailleurs que dans "l'étranglement fiscal", la propension de plus en plus marquée de l'Etat à s'ingérer dans un secteur où, congénitalement, il pêche d'incompétence (Powis-Noranda). C'est au Chili ou en Zambie où l'on apprécie "l'expertise acquise" des multinationales opérant au Québec.

"...It should be stressed that all significant mineral producing countries in the world provide special tax incentives ton mining". Si le Canada (Québec), n'est pas à saisir cette règle d'ajustement par le bas

des taxes, d'adopter un régime fiscal préférentiel, c'est la "poule aux oeufs d'or" qu'il inciterait à partir.

"...If Canada is to maintain its competitive position in this field, the canadian mining industries cannot be burdenned with a system of taxation out of the line with that applicable to mining industries elsewhere" (John Bonus - Association minière du Canada (076)

Lorsqu'on sait, qu'en dépit du nouveau régime fiscal au Québec, le secteur minier verse à tous les paliers du gouvernement (fédéral, provincial, municipal) à peine 9% de la valeur de la production réalisée et qu'il continue à afficher les taux de rendement les plus élevés de toutes les autres branches de l'économie (voir tableau qui suit), on peut s'interroger sérieusement sur les causes réelles de cette offensive en règle contre la législation provinciale! Sans doute, l'expérience de la Colombie-Britannique a montré qu'un gouvernement décidé, peut mettre démocratiquement terme à une situation intolérable de "préférence fiscale" canadienne, il faut trouver au Québec d'autres facteurs explicatifs du déclin prolongé du secteur minier. Le chef du gouvernement n'est-il pas allé en personne plaider la cause des multinationales à Ottawa, contre la loi du tamassage des investissements?

Comparé à l'Ontario, le régime fiscal québécois est de loin plus favorable à la concentration minière et forestière. (Voir tableaux comparatifs en annexe). Ou bien, comme le souligne E. Kierens, il s'agirait tout simplement "d'ingratitude" qui frise la "paronia" qui affecterait les dirigeants miniers de la province.(077)

Il est fort significatif de noter les "remous et les inquiétudes" que suscita la création de Soquem au cours des années 60, entreprise publique qui ne cesse de répéter qu'elle n'entend nullement dépasser son rôle de "bricoleur" de petite taille qui ne peut et ne veut nullement accéder ou se substituer au grands géants opérant au Moyen-Nord. Il est de même des dirigeants de la SEBJ affectés d'un complexe de culpabilité à l'égard de la concentration dominante et qui s'exprime par des "jointsventures" financés à partir des deniers publics.

Tout ceci démontre qu'une sorte de dialogue de sourds sépare

Les géants et l'appareil gouvernemental: celui-ci n'arrive pas à les convaincre de deux vecteurs de sa stratégie contradictoire:

- affirmer sa "fidélité" aux règles du jeu du "pattern" nord-américain,
- présenter l'image de l'Etat soucieux de l'intérêt collectif voué au bien-être et à la "sociale démocratie" dont il est réclame.

Incapable d'opérer une ligne d'action cohérente sur deux fronts antagoniques dans leurs objectifs et leur rationalité, (les multinationales et le monde du travail), il a fini par réussir l'exploit de se mettre à dos à la fois les syndicats et la concentration financière dont il dépend. Ainsi s'explique les violences, les grèves et les lock-out qui dominent l'évolution des projets miniers et hydro-électriques dont le saccage des équipements de la Baie James constitue l'aspect le plus spectaculaire. Tout comme l'Iron Ore, Québec Cartier Mining et Rayonnier, les entreprises publiques opérant au nord, se trouvent donc soumises au même régime de relations de travail: la violence comme moyen de régler les conflits!

Conséquences: l'impossibilité de fixer une projection de coût ou un ordonnancement des travaux qui puisse tenir plus de trois mois:

- le projet de Sept-Iles (concentrateur) de l'Iron Ore lancé en 1970 au coût initial de 100 millions pour une durée de trois ans, a grimpé de 260 millions pour atteindre à peine son objectif (six millions de tonnes) en 1976.

- le coût initial de l'aménagement de la Grande (6 milliards de \$) atteint actuellement 16.2 pour finir probablement à 22 milliards selon les estimations les plus modérées (actuellement, le chantier est en grève prolongée au coût de 25 millions par semaine.)

- pas moins de 17 grèves de longue durée enregistrées depuis 1970 au Moyen-Nord (Chibougamau, Shefferville, Sept-Iles, Gagnon) avec des pertes de 350,000 heures de travail-homme.

- la baisse de la productivité associée au triplement des coûts

Un championnat peu reluisant pour le Québec

par

G. BLAIN DUFOUR

auteur de cette libre opinion  
vice-président exécutif du  
Conseil du Patronat du Qué-

# Des chiffres éloquentes sur la fréquence des grèves au Canada

## GRÈVES ET LOCK-OUT PAR RÉGIONS AU CANADA

	CANADA *	QUÉBEC	ONTARIO	COLOMBIE BRITANNIQUE	RÉGION DES PRAIRIES	RÉGION DES MARITIMES
A) Nombre de grèves et lock-out de 10 jours-hommes ou plus						
Moyenne 1956-75	501	119	206	57	34	61
Moyenne 1971-75	832	237	349	115	67	119
1974	1,216	388	339	142	107	179
1975 **	1,054	316	312	138	101	138
B) Nombre de jours-hommes perdus par les grèves et lock-out de 10 jours-hommes ou plus (en milliers)						
Moyenne 1956-75	4,056	1,121	1,591	668	150	183
Moyenne 1971-75	7,302	2,194	2,180	1,449	413	455
1974	9,255	2,619	2,628	2,702	677	306
1975	10,859	3,293	3,137	1,652	729	805
C) Pourcentage de jours-hommes perdus par rapport au temps travaillé						
Moyenne 1956-75	.24	.24	.25	.38	.06	.13
Moyenne 1971-75	.36	.40	.28	.65	.14	.29
1974	.44	.47	.32	1.16	.22	.19
1975	.51	.58	.37	.69	.23	.49

\* Le nombre de grèves au Canada comprend le nombre des grèves de chacune des régions et des grèves de juridiction fédérale. Dans ce tableau, le nombre de grèves et le nombre de jours-hommes perdus au Canada n'est donc pas équivalent à la somme des grèves ou des jours-hommes perdus de chacune des régions.

\*\* Les chiffres de l'année 1975 sont préliminaires.

Les chiffres de ce tableau ont été puisés dans les rapports du Service de recherches du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec et dans l'Incid'Canada.

de mise en exploitation d'une unité productrice par rapport à la même unité dans d'autres pays miniers.

Tous ces faits et leurs conséquences n'arrivent pas à ébranler la doctrine officielle en matière de développement nordique. Le comité interministériel des investissements (rapport modifié Tetley-Marier) se limite à des énoncés superficiels, vagues et non réalisables, dans le contexte spécifique de l'exploitation des ressources que nous venons de décrire (voir recommandations qui suivent).

Quant au Ministre des richesses naturelles (Gilles Massé), sa préception de l'avenir s'inscrit dans le cadre du grand rêve québécois: *il suffit d'attendre pour que la rareté ouvre le chemin du "nord"...* Les problèmes du développement économique (du Moyen-Nord) sont certainement solubles à terme, surtout pour ce que nous avons appelé les "ressources d'importances continentales", il faudra simplement attendre que la raréfaction des ressources du sud viennent rendre rentable l'exploitation de celles du Nouveau-Québec (Moyen-Nord)..., ce qui ne saurait tarder longtemps au rythme où se produit leur épuisement dans les sociétés industrielles." Ce discours prononcé avant la crise de l'énergie (1973) traduit le concept du développement qui règne dans les sphères politiques dirigeantes de l'appareil gouvernemental:

- c'est aux entreprises "continentales" que revient la tâche de mettre en valeur ces ressources,
- tout autre cadre opérationnel ne respectant pas les règles établies est écarté ou considéré irréalisable en pratique et en théorie.
  
- le caméralisme intellectuel vient appuyer cette doctrine pragmatique, (voir R. Tremblay à propos de la nationalisation de l'amiante, annexe),
  
- le pouvoir acquiesce et institionalise la définition du rôle que lui signifie le lobby financier et minier en matière de ressources.

Les énoncés de la politique minière au Québec constitue la version type d'une vision partagée entre deux conceptions antagonistes du développement. Elles sont difficilement conciliables. Il en résulte un état où domine la méfiance réciproque des partenaires. Ce qui contribue à faire dégrader la position relative du Québec (production minière) dans le concert canadien.

Pour démontrer l'inconsistance de la doctrine officielle en matière de développement des ressources au Québec, nous procéderons de deux voies différentes, mais qui aboutissent au même résultat: l'impossibilité de compter sur le secteur privé pour élargir les frontières nordiques:

- la première méthode consisterait à projeter vers l'an 2000 le "trend" 1950-1975 qui caractérisa l'expansion minière à long terme relativement à quatre métaux et minerais non affecté par le problème d'épuisement au Québec compte tenu des réserves disponibles du Moyen-Nord et déjà connues: le fer, le cuivre, l'amiante, le zinc.

Cette approche nous donne un aperçu du volume des investissements requis qui sera comparé au volume réalisé entre 1969 et 1974.

- La seconde méthode, définie dans un schéma de continuité de la part relative du Québec dans les projections canadiennes de la production requise vers l'an 2000 pour ces quatre métaux selon les calculs des mines et énergie à Ottawa.

S'il appert que le Québec ne peut en aucune des deux projections retenues, atteindre le minimum requis pour maintenir sa position actuelle, on pourra déduire que c'est au niveau de la combinatoire instrumentale: le rapport des pouvoirs qu'il faudrait localiser la "barrière infranchissable" du futur. Dans ces conditions, on peut soutenir avec Scott qu'en matière de développement des ressources, la centralisation intégrée constitue le mode le plus efficace de maximisation du surplus réalisable à partir d'un stock donné en matières premières et énergie disponible. Et en poussant plus loin l'analyse avec l'introduction du coefficient d'intégration des activités

relevant des ressources par rapport au reste de l'économie, on pourra déterminer l'effet de distorsion et de fermeture que provoque le "pattern" historique actuel.

Deux points demeurent cependant à souligner: relativement à la conception que se fait le lobby minier de son rôle au Québec. Cette conception associe le droit de propriété à la capacité de mettre en valeur une ressource. Elle découle directement de la pratique mercantiliste du capitalisme du 19<sup>ème</sup> siècle. On peut la rattacher au "pattern" historique des compagnies à charte-royale: (La Baie d'Hudson, les Cent Associés du Cardinal Richelieu) dans lequel le pouvoir politique (législatif) se confondait avec le pouvoir économique. C'est ce concept qui constitue la source de l'inquiétude qui règne dans les milieux miniers et forestiers. Le second point essentiel que nous avons déjà souligné, c'est l'indifférence générale qui caractérise le concept que les québécois se font de leur espace nordique.

C'est la raison pour laquelle le lobby minier peut impunément donner des interprétations tendancieuses de la situation, procéder à des campagnes publicitaires contre les "gouvernements" et d'alarmer les canadiens des "malheurs" qui peuvent surgir au cas où les compagnies minières décideront d'aller ailleurs. Car en fait, le surplus réalisé au Québec sert depuis longtemps à financer des investissements miniers dans d'autres pays. C'est le cas de Noranda par exemple, qui opère depuis longtemps en Australie. Il est curieux de constater l'extrême souplesse qu'elle manifeste pour s'implanter dans ce pays suite à l'avènement du gouvernement socialiste: (voir mémoire de Noranda devant la Commission Australienne des entreprises étrangères.)

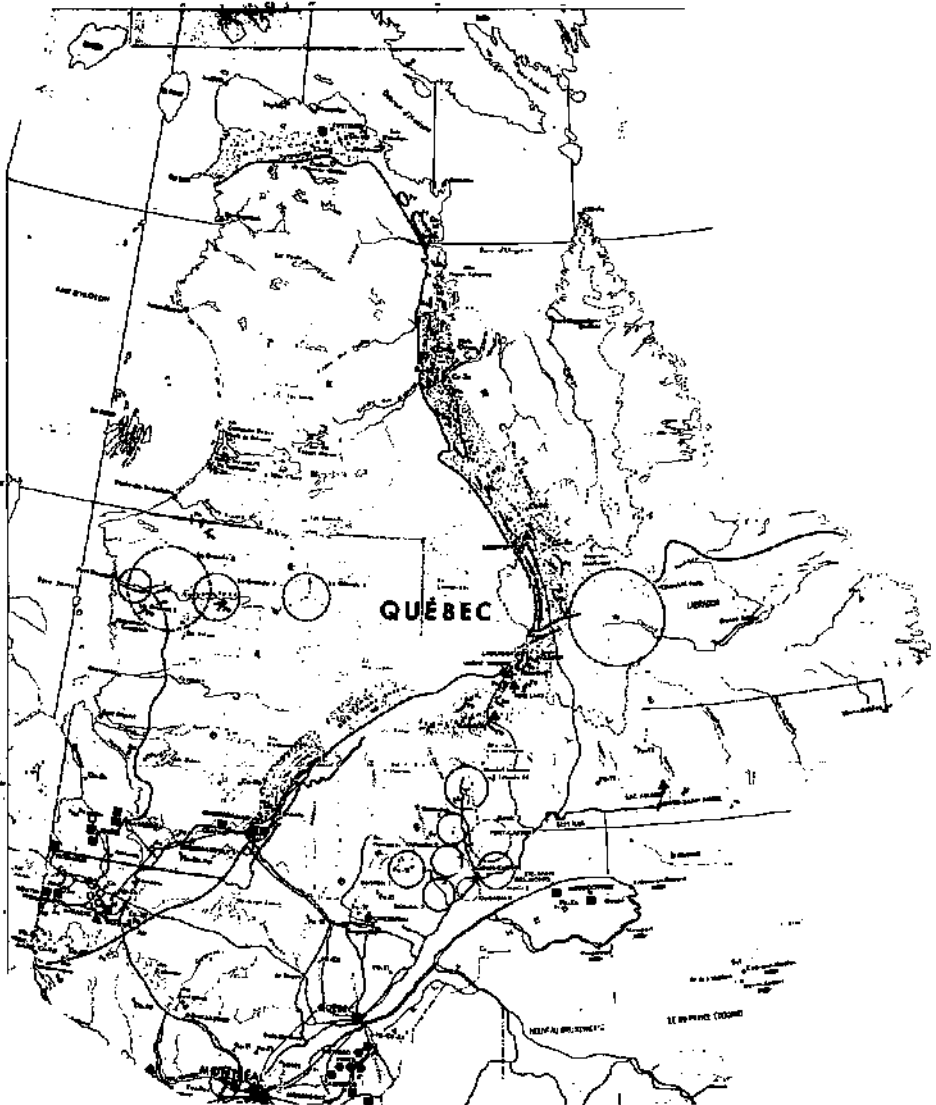
Ainsi, le droit inaliénable de la propriété des ressources selon le système de droit public canadien (québécois) devient un "concept" mobile, dangereux à invoquer pour le lobby minier: "Le développement du concept que les ressources naturelles appartiennent à la population n'a pas été sans créer de l'incertitude chez certains investisseurs éventuels qui appréhendent l'intervention du gouvernement au nom d'un tel argument." relève le secrétaire-général de l'AMMQ (078)

Les québécois doivent tirer la leçon des expériences malheureuses que d'autres provinces ont connues en usant de cet "argument". La Colombie Britannique et la Saskatchewan ont subi le contrecoup des interventions gouvernementales au nom d'un tel concept. "Tout simplement, un de ses gouvernements a été renversé."

Le message est clair: l'industrie minière veut des garanties concrètes pour poursuivre ses opérations au Québec. Elle veut maintenir les droits acquis par un siècle d'exploitation extravertie. Or, ni la conjoncture politique actuelle, ni les perspectives du futur nous semblent s'inscrire dans ce schéma de continuité. Il s'agit bien d'autre chose qu'un aménagement fiscal. C'est toute la philosophie du rôle de l'Etat dans le domaine économique qui est remise en cause. C'est à ce niveau que se situe la problématique fondamentale du développement au Québec. La position de l'industrie minière nous paraît parfaitement logique: elle perçoit mieux que le gouvernement les lignes de forces et le vecteur d'avenir mûrissant au Québec. Habitée à éviter les risques, elle prend, depuis 1970, ses précautions pour le futur. Il n'y a plus de découvertes minières majeures au Québec depuis une décennie! Falcon, Sullivan, Cominco et d'autres entreprises ont différé ou déplacé leurs investissements. Derrière ce double jeu, combat pour défendre des positions acquises et mouvement en retrait suite aux épuisements des mines (nord-ouest, Chibougamau), la stratégie complexe qui s'y déroule dépasse largement la dialectique de l'appel et la déception de l'auteur de la nordicité: L.E. Hamelin (079).

### Le Moyen-Nord: l'appel et la déception

Les indiens qui connaissent mieux que quiconque ce territoire, affirment que la forêt n'admet pas de rhétorique. Dire que le "Nord" oppose des contraintes à sa pénétration (le froid, la distance, les rivières et les lacs à franchir, les roches à maîtriser) revient à transposer sur la nature le fardeau des contraintes inhérentes à un mode de fonctionnement, une technique, une structure de l'espace. C'est au niveau des contradictions des pouvoirs qu'il faut rechercher la source des résistances et le fondement des contraintes. Au tournant du vingtième siècle, comme au début du seizième, la résistance nordique est fonction de l'instrument qu'on déploie pour la vaincre. L'immensité du territoire implique autre chose que des plaintes et des chansons folkloriques. Le réel, l'apparent et l'imaginaire se confondent selon l'angle avec lequel on appréhende cet espace. Le négatif et le positif sont réversibles au niveau du temps qui produit l'espace. La course au "trésor minier" que cherchait en vain Jacques Cartier (080) n'est pas une légende: c'est une réalité à dégager dans le dessein de-hommes. Il suffirait qu'ils accordent leurs volontés et prennent conscience de leur espace, pour que la nature leur indique le chemin à suivre. Ramener la contrainte nordique à un dualisme entre des "idéalistes" conduits par une vision de liberté et des "sudistes" rompus au calcul et réfractaires au risque et à l'aventure, constitue une simplification sans rapport avec la réalité: "Ce qu'il faut voir nettement, écrit L.E. Hamelin, c'est cette dualité entre l'appel et la déception, entre les voies de développement et la propension naturelle à éviter des fronts difficiles." Pour le promoteur de la nordicité (081), c'est le conflit entre "l'esprit pionnier" et les investisseurs "dégus" qui freineraient les "projets de nordification". Sans doute, il ne fait que repeller toutes les "escroqueries" qui ont entouré la "ruée vers l'or nordique" durant les années cinquante, les compagnies fantômes au directeur qui part à la chasse du lion en Afrique dont parle Galbraith, chaque fois qu'il doit rendre compte de ses opérations minières. Mais ce sont là des vestiges folkloriques d'un capitalisme décomposé et dépassé par la grande concentration qui domine ce secteur à l'échelle mondiale. Pour connaître les paramètres et les enjeux du nord, il faudrait d'abord situer ses richesses et indiquer les "nords" qui orientent ce "nord": En commençant par le support physique d'un espace aux multiples coordonnées qui le définissent.



#### 1.44 Le Moyen-Nord: le lieu et les coordonnées:

Pour les fins de l'analyse, nous adopterons la définition que donne L.E. Hamelin du Moyen Nord. L'indice composite de valeurs polaires qui sert à délimiter spatialement cette portion du bouclier canadien nous paraît acceptable pour identifier la région qui délimite le champ et le potentiel à considérer. En fait, le cadre de cette étude ne nous permet pas d'exposer des réserves à l'égard de la combinatoire utilisée pour évaluer la valeur polaire. Il y a lieu cependant de noter la façon dont l'auteur de la "nordicité" introduit la paramètre économique parmi les critères d'évaluation de la ligne de démarcation. On peut se demander en quoi la présence d'un "gros radar" mobile par définition, peut jouer comme facteur réducteur de l'indice de nordicité. De même la présence ou non d'un petit chantier, de l'artisanat "ou même d'une grande concentration de minéral". Qu'advient-il de cette frontière si on découvrait brusquement de grandes réserves au mistassini ou dans le Mont Ottisch. Peu importe ce problème de frontières si dans l'ensemble, cette région recouvre celle que nous entendons, quand bien même les villes de Chicoutimi, le Saguenay et Sept-Iles sont considérées dans le pré-Nord et non au Moyen-Nord.

La limite méridionale de 200 VAPD (isoligne de nordicité) coïncide au Québec avec le 49e parallèle approximativement et se trouve borné au Nord par la valeur de 500 de l'isoligne soit la limite de la forêt boréale entre la Baie de l'Ungava et Port Harrison le long du 58ième parallèle. Au sud, la ligne part de la Côte Nord (Ile-Maligne) longe Sept-Iles, Chicoutimi, Roberval (Lac St-Jean) jusqu'à la frontière ontarienne au Nord de Rouyn. Donc, la surface couverte s'étend sur près d'un million de Km (10 degrés de longitude et 14 degrés de latitude). Si on déduit 25% de cette superficie couverte par l'eau, le Moyen-Nord québécois couvrirait environ 750,000 Km<sup>2</sup>. Une ligne médiane qui part de Roberval jusqu'à la Rivière-aux-Feuilles (Baie d'ungava et exactement 1000Km de longueur) Le Moyen-Nord québécois représente environ le quart du "corridor Canadien" (4,100,000 Km de surface pour l'ensemble du Canada, soit environ la moitié du territoire entre l'Atlantique et le Pacifique (Baie du McKenzie sur la Mer de Beaufort - Cercle Arctique)

### Le Moyen-Nord: le territoire

Du point de vue historique, la découverte et la pénétration de ce territoire sont marquées par quatre noms (dont deux suisses) à trois siècles de distance.

Jean-François de la Rocque de Roberval, un huguenot chargé par François 1er d'une mission comme lieutenant gouverneur du Roi du Canada et Chef Suprême de l'expédition. Ce protestant avait pour but "l'augmentation et l'accroissement de notre Sainte Foi-Chrétienne et Sainte-Mère Eglise Catholique" (1542-1543). Durant cette période, les colons découvrirent des "feuilles d'un or fin, aussi épaisse que l'ongle" et des pierres que "nous estimons être des diamants, polis, merveilleusement taillés qui luisaient comme si c'étaient des feux" (082)

Pierre LeMoine d'Iberville (1694-1696) qui contourna le Labrador, traversa la Baie d'Hudson pour s'installer à Fort Bourbon (Nelson) en traversant le détroit de Davis et vaincre les anglais qui y étaient installés.

Le Père Albanel partant de Tadoussac en 1671, remontant jusqu'au Mistassini pour déboucher à la Baie James en longeant le Ruppert.

Le genevois Louis Label qui traversa le croissant vermeil, explora le Mont-Otish et découvrit les réserves minières du Mistassini (083)

Le fait majeur qui définit la configuration de ce territoire et son orientation économique demeure sa fermeture et son exterritorialité par rapport aux réseaux québécois d'échanges et de communications. En dépit de trois percées induites par des projets hydroélectriques, miniers et forestiers (Manic, La Grande, Chibougamau, Le Labrador, Fermont), cette région demeure une antité à la fois réservée au pouvoir des monopoles et extravertie au niveau de ses activités. Cette vaste étendue du Boucliers Canadien équivalente à l'Europe de l'ouest en surface, a une population résidente (y compris les Inuits et les Amérindiens) de l'ordre de 40,000 habitants (1971). Sur le plan administratif, la municipalité de la Baie James constitue l'unité territoriale la plus vaste au monde, 133,000 milles carrés relevant exclusivement de la SDBJ. La pratique et la philosophie qui caractérisaient les grandes compagnies à charte royale régnant sur ce territoire (les Cents Asso-

ciés et la Baie d'Hudson), se retrouvent à quelques détails près dans les règles de gestion que pratique la Société d'Etat, ainsi que les multinationales opérant sur le territoire.

Autres faits à signaler, ce n'est qu'en 1912, par une décision unilatérale du Fédéral, que le Québec récupère cette partie de son territoire.

Mais la grande aventure qui conduisit à l'ouverture du Nouveau-Québec dans les années cinquante (le Labrador et Chibougamau) est le fait de deux pionniers du Moyen-Nord: A.P. Low et D.Iv. Eaton. En 1803-1894, ils traversèrent latéralement le Moyen-Nord, en remontant du Mistassini à Fort Chimo sur l'ungava à travers l'Eastmain et la Kaniapiskau. Les descriptions géologiques des roches ont épargné à Robert Bergeron en 1951, un rapport analytique sur cette région (084). L'épuisement du Mesabi range après la guerre et le climat propice aux investissements étrangers du régime Duplessis vont se conjuguer pour faire du Québec la Rhur du Fer en Amérique du Nord. Les consortiums de la sidérurgie américaine vont investir quelques deux milliards pour pénétrer la fosse du Labrador à la recherche du fer. Sept-Iles, en l'espace d'une décennie, deviendra la plaque tournante si l'on retient les critères suivants comme critères d'identification d'une région économique:

- 1".- orientation d'une région, voie d'accès et position par rapport à la voie maritime;
- 2".- nature et combinatoire des ressources potentielles disponibles
- 3".- activités, population et infrastructure déjà installés;
- 4".- formation géologique, réseau hydrographique, climat et type de végétation dominante;
- 5".- distance par rapport à un centre, un point d'appui urbain et base opérationnelle limitrophe actuelle ou future.

On peut subdiviser le Moyen-Nord en six sous-régions distinctes coïncidant avec des bassins hydrographiques dominants et une texture territoriale relativement homogène (géologie, topographie du sol):

1".- Le fossé du Labrador formant un entonnoir (corridor de fer d'une largeur de 75 Km sur 1,000 de longueur avec un point d'appui central; Sept-Iles et trois villes minières: Shefferville, Gagnon et Fermont et une ligne de chemin de fer qui le traverse avec Schefferville comme terminal bordant la pointe nord-ouest du complexe Churchill. Cette région couvre le bassin hydro-électrique de la Manic. Outre ses réserves immenses en fer (150 ans au rythme de la production actuelle), le minerai d'avenir de cette région c'est le titane. Plusieurs experts considèrent que la prochaine révolution métallurgique sera celle du titane. Le progrès technologique qui résoudrait le problème de la séparation de ce métal, provoquera une transformation radicale de l'industrie métallurgique des alliages économisant jusqu'à 8/10 ième de l'emploi des métaux de base (acier). Sept-Iles constitue le pôle de développement (croissance) de cette région.

2".- La région de la Kanlapiscau prolongeant vers le nord le fossé du Labrador avec Fort Chimo sur la Baie d'Ungava comme point d'appui. Ses réserves minières connues sont le fer et l'amiante.

3".- Le centre et le centre-ouest couvrant principalement le complexe de la Grande et de la Grande Baleine et qui couvre environ 100,000 milles carrés du territoire orienté par le bassin hydrographique le plus important en Amérique du Nord, en direction de la Baie James avec Fort-Georges comme point d'appui (Radisson).

4".- Le Mistassini avec Chibougamau comme centre minier et comprenant les bassins du lac Frotet-Troilus et du Mont Otish, ainsi que le lac Albanel avec ses grandes réserves en fer. Cette région est reliée à la mer que par une ligne de chemin de fer avec Port-Alfred sur le Saguenay comme terminal.

5".- Le Saguenay avec le complexe Manouane-Passe-Dangereuse comme réservoir hydraulique d'importance alimentant la demande énergétique des alumineries d'Alma et d'Arvida. La conurbation de Chicoutimi, avec Port-Alfred constitue la voie d'accès à cette région forestière et minière à la fois.

6".- La Côte-Nord sur le Saint-Laurent comme région charnière reliant le Saguenay au Labrador et contournant le complexe Churchill, Baie-Comeau et Havre Saint-Pierre seraient les points d'articulation de cette région.

Cette subdivision correspond en fait à l'orientation hydrographique du territoire, couplés avec des traits géologiques et des axes de pénétration qui caractérisent chacune des sous-régions.

#### 1.45 Le Moyen-Nord: le potentiel économique

Sur quelle base et comment peut-on évaluer le potentiel économique de cette vaste étendue du territoire québécois? La méthode conventionnelle consistant:

- à identifier un volume donné de ressources naturelles (eau dépôts miniers connus, volume forestier exploitable)
- à retenir une structure des coûts et de prix relatifs à leurs évolutions dans le temps,
- à intégrer une demande projetée à des seuils d'offre indiquant une échelle de production, des points de localisation, une capacité en inputs à fournir, des possibilités de substitution, d'épuisement, de renouvellement,
- à anticiper une évolution de la technologie, des réseaux d'échanges, les termes du commerce international et le coût en capital à intégrer, ne peut être appliquée à l'évaluation du potentiel économique du Moyen-Nord. Trois facteurs d'incertitude justifient notre affirmation:

1".- Relativement à la demande du marché international:

S'il est bien établi que la rareté des ressources en matières premières et en énergie constituera la dominante caractéristique de l'économie mondiale, en particulier celles des pays industrialisés, on est dans l'impossibilité théorique de déterminer les paramètres suivants:

- comment les pays fournisseurs de matières premières (dont le

Canada) réagiront à l'évolution ou la rupture de la structure des prix relatifs et des termes de l'échange. On peut supposer qu'un arbitrage optimal d'équilibre définira à long terme la structure des échanges. Il consistera par exemple, à mettre en oeuvre une nouvelle loi des "ciseaux" intégrant les ressources de base et les produits industriels. Mais qu'en est-il des services (technologie, recherche, transport, accessibilité au capital, etc...) Quelle stratégie adoptera le plus grand producteur de matières premières au monde: l'Union Soviétique? Comment se conduiront les pays d'Afrique et d'Amérique Latine producteurs et fournisseurs de produits de base? Quelle sera la ligne de conduite des multinationales dans ce domaine? Le prix relatif du pétrole va-t-il rejoindre en équivalence thermique, le coût des autres sources d'énergie vers la fin du siècle comme certains l'affirment?

#### Le Moyen-Nord: Le potentiel économique

Quelques soient les stratégies et les contre-stratégies qui seront adoptées par les partenaires principaux:

- les pays fournisseurs (y compris l'URSS), de matières premières,
- les pays industriels (Etats-Unis, Japon, Europe de l'Ouest)
- Les pays sous-développés,
- les transnationales et les consortiums financiers créateurs de monnaie (crédit)
- les gouvernements respectifs et les Banques Centrales.

Il existe une quasi-certitude de transformation des règles du calcul économique relativement à l'exploitation des ressources naturelles. La règle fondamentale qui servira de base au processus décisionnel dans ce domaine: c'est que compte tenu de la différenciation nécessaire des "aires économiques" d'influence, l'offre, c'est à dire la capacité productive, sera déterminante dans la structuration des marchés. En d'autres termes, chaque entité économique pourra affronter le marché international selon une combinatoire différentielle lui permettant de faire prévaloir sa compétence distinctive en termes d'avantages comparatifs. La rupture du pouvoir des monopoles dans la fixation des termes de l'échange, coïncidera avec le besoin d'imbrication des systèmes à régime socio-économiques différenciés. Il est fort significatif de

constater que le Japon finance par des crédits à long terme accordé à l'URSS, la mise en valeur du gaz sibérien, son acheminement par des oléoduc de 2500 km. et la fourniture des équipements et de l'infrastructure nécessaires. De même Pechiney construit déjà la plus grande aluminerie au monde sur la Mer Noire! Le cadre de cette étude nous interdit de procéder à une analyse en profondeur de la structure et de l'évolution du marché international relativement aux ressources de base. Nous renvoyons à des études spécialisées qui montrent une nette tendance de renversement du "pattern" dominant actuel. Le capitalisme monopolistique mondial ne peut soutenir longtemps les contradictions qu'il provoque: en freinant à la fois sa capacité d'expansion et en développant simultanément l'avidité aux ressources et à l'énergie. Au risque d'un suicide certain, il doit opter vers l'une des alternatives suivantes:

- ou bien accepter la transformation nécessaire des "règles du jeu" qui caractérisent les échanges et la production des matières premières dans sa sphère d'influence,

- ou bien opérer un repli stratégique vers des positions de force qui assureront sa pérennité.

2".- Relativement à la mobilité des capitaux et les critères de localisation des grands consortiums financiers et des multinationales. Comme le montre Thomas Velk, le paramètre décisif qui définira toute l'articulation des activités et des échanges internationaux dans les décennies à venir, serait le contrôle de l'escalade de la création monétaire (crédit scriptural) qu'opèrent les consortiums financiers. S'il est admis que les cartels continueront à provoquer la rareté des ressources pour suivre la tendance à la dépréciation du futur (inflation structurelle, toute la stratégie des investissements à long terme sera radicalement transformée.

D'une part, les prix relatifs des métaux et matières premières continueront à monter comme le montre les projections en \$ constants des prix des métaux de base établies par le Bureau des Mines des Etats-Unis, d'autre part, la géographie de l'implantation industrielle sera bouleversée par l'effet d'un changement des critères de localisation.

Ainsi, à titre d'exemple, les japonais seraient fortement incités

à développer leur sidérurgie à proximité des lieux d'accès au fer, réalisant une mutation dans leur source principale de richesse, de fabricants de produits finis. Ils deviendront des courtiers et vendeurs de Know-how pour suppléer à leur encombrement industriel d'une part, les coûts croissants du transport que provoquera la rareté de l'énergie.

3".- Finalement, dernier paramètre difficilement prévisible à long terme: le changement technologique. Le fait que ce facteur se trouve à la fois conditionné par la stratégie expansionniste du capitalisme concentré et qu'il sert simultanément d'instrument de puissance et de contrôle, pose un double problème:

- ou bien il aboutira à détendre la contrainte de la rareté des ressources en modifiant radicalement les techniques d'exploration, d'exploitation et d'acheminement. Dans ce cas, l'expansion industrielle peut continuer sans risque de pénurie avec de large possibilités d'accessibilité à de nouvelles sources (fonds marins).
- ou bien, la pratique de rétention observée (cas des surgénérateurs) continuera à servir la rationalité discriminatoire du mode dominant de production.

Dans les deux cas, il doit composer avec de nouvelles forces qui émergent et qui forceront à changer d'attitude.

- le bloc soviétique qui, avec la Chine, vont accroître leur rôle de puissance commerciale sur le marché mondial. La mise en valeur sur une large échelle des réserves naturelles de la Sibérie va nécessairement conduire l'URSS à miser sur l'exportation de ses ressources (bruts ou semi-transformés) pour élargir ses besoins de produits finis et de consommation finale résultant de l'élévation de son niveau de vie;
- La CEE et les pays industriels (Japans, autres puissances européennes) ne peuvent supporter longtemps une escalade des prix des matières de base ou des difficultés d'approvisionnement menaçant

à la fois leur expansion industrielle et leur niveau de vie;

- les pays du tiers monde, producteurs de matières premières, viseront à modifier les termes des échanges, voir procéder à des changements d'alliance pour mettre en échec l'effet de domination subi.

Par conséquent, une résultante globale de ses tendances ne peut s'exprimer que par une modification de la structure des prix relatifs, répartition du surplus sur le plan international.

C'est dire que le polygone des forces qui règlera l'équilibre économique international est appelé à se modifier en profondeur. A partir d'une projection établie par la Banque Mondiale en 1972, nous tenterons de montrer qu'un pays comme le Québec, disposant d'un vaste potentiel en ressources, pourra sous certaines conditions, tirer un avantage de taille en misant sur la transformation et l'exploitation intensive de ses ressources naturelles.

Simultanément, la conclusion à tirer et qui est fondamentale pour l'objet de notre démarche, c'est, premièrement, qu'à l'avenir l'offre déterminera la demande en matière de ressources. Deuxièmement, la puissance de pénétration du marché international obéira à des stratégies globales de réciprocité et de complémentarité différentielle fondées sur la dynamique du changement d'alliances et non plus sur l'homogénéité des air d'influence comme c'est le cas actuellement.

Nous sommes attachés à montrer à travers l'analyse du mode de fonctionnement du système québécois, la relation fondamentale qui l'intègre à l'espace nord-américain à travers le mode de production dominant. Cette relation qui définit son mode d'articulation et sa dynamique interne, détermine en même temps son champ de possibilité. En d'autres termes, lorsqu'il s'agit d'anticiper ses alternatives de transformation, deux interrogations se posent:

- le mécanisme producteur de l'espace qui commande son mouvement doit-il être considéré invariant dans le temps, obéissant à une

Table 1

## Production, Consumption, Net Exports and Imports, by Regions of Nine Major Minerals: 1/ 1950-1980

	Production				Consumption				Net Exports (Imports)			
	1950	1960	1969	1980 (est.)	1950	1960	1969	1980 (est.)	1950	1960	1969	1980 (est.)
----- Value: US\$1,000 Million -----												
Developed Market Econ.	3.14	4.41	6.41	10.00	4.59	7.01	10.52	17.87	(1.48)	(2.60)	(4.15)	(7.63)
Developing Market Econ.	1.84	3.45	5.06	10.25	0.24	0.46	0.87	2.23	1.61	3.00	4.18	8.03
Centrally Planned Econ.	0.84	2.51	4.07	6.95	0.21	2.60	4.17	7.10	(1.61)	(0.06)	(0.10)	(0.15)
<b>Total</b>	<b>5.79</b>	<b>10.38</b>	<b>15.54</b>	<b>27.20</b>	<b>5.74</b>	<b>10.07</b>	<b>15.56</b>	<b>27.20</b>	<b>0.06</b>	<b>0.32</b>	<b>0.03</b>	<b>0.05</b>
----- In Percentage -----												
Developed Market Econ.	38.9	27.0	25.2	21.6	47.1	28.5	25.5	22.9	(17.4)	(5.2)	(1.3)	(5.8) 2/
U.S.A. and Canada	10.4	9.6	7.4	4.2	29.5	33.7	27.4	24.0	(64.8)	(71.4)	(72.8)	(82.5)
Western Europe	1.0	1.5	1.3	0.7	1.2	5.1	11.8	14.8	(16.7)	(71.2)	(69.1)	(95.3)
Japan	3.3	4.4	7.4	10.3	2.2	2.3	2.9	4.0	31.8	(47.1)	60.4	60.7
Australia & S. Africa												
<b>Total Developed</b>	<b>53.8</b>	<b>42.5</b>	<b>41.3</b>	<b>36.8</b>	<b>80.0</b>	<b>69.6</b>	<b>67.6</b>	<b>65.7</b>	<b>(37.0)</b>	<b>(38.9)</b>	<b>(38.9)</b>	<b>(43.9)</b>
Developing Market Econ.	31.9	33.3	32.6	37.7	4.1	4.6	5.6	8.2	87.2	86.1	82.8	78.2
Centrally Planned Econ.	14.4	24.2	26.2	25.5	15.9	25.8	26.8	26.1	0.7	6.0	2.2	2.0
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0				

- 1/ Bauxite; Copper; Iron Ore; Lead; Manganese Ore; Nickel; Phosphorous; Tin; Zinc.  
 2/ Net Exports as % of Production; Net Imports as % of Consumption.

rationalité et une logique que nous avons identifiées comme celles du capitalisme monopolistique en Amérique du Nord;

- ou bien, des perspectives de transformation sont à prévoir dans les règles de fonctionnement internes et des réseaux d'intégration.

Selon l'hypothèse retenue, les règles d'évaluation du potentiel économique global du système changent. Par conséquent, il n'existe pas de définition univoque à l'élargissement et l'approfondissement de l'intensité de la dynamique économique ni de monotonie dans le vecteur d'orientation du système. D'autant plus que l'ensemble québécois, à travers les antagonismes et les discordances que nous avons révélés, apparaît dépourvu d'une finalité et d'un but clairement établi. Cette propriété caractéristique d'une entité différenciée au niveau du mécanisme décisionnel qui la conduit, introduit des écarts dans l'élaboration des objectifs que les informaticiens qualifient de "lack of information". (085)

Il se double d'un "lack" de perception et d'évaluation des critères de performances. Bref, les conduites du système incompatibles avec un "weltanschauungen" unitaire. De ce fait, lorsqu'il s'agit d'évaluer le potentiel économique d'un vaste complexe comme le Moyen-Nord, on se trouve devant un problème non structuré en raison de l'absence d'un but ou d'une finalité ordonnés clairement à partir de la dynamique des pouvoirs. Pour résoudre ce dilemme, la pensée dialectique doit procéder à un détour de raisonnement, confrontant par l'analyse contradictoire, toutes les alternatives possibles. C'est ce que recommande Viskers en soulignant: " It is in the context of shared appreciative systems carved out by our interests, structured by our expectations and evaluated by our standards of judgement that any methods of using system ideas to tackle realworld problems must be developed." (086)

Pour illustrer cette affirmation, trois exemples concrets qui ont marqué le développement minier et énergétique au Québec serviront à souligner l'importance de la technologie, du rapport social ou de la pratique monopolistique des prix, comme facteurs d'expansion ou de réduction du potentiel économique du territoire. Par conséquent, ils agissent sur le rythme et de

la direction de l'élargissement d'une frontière économique:

1".- Suite à l'épuisement du Mesabi range, les sidérurgiques formèrent un consortium qui s'installa au nouveau-Québec (Labrador) en vue d'exploiter les réserves en minerai de fer existant et connues depuis longtemps. L'iron Ore investit environ un milliard en infrastructure nécessaire à l'exploitation de ses réserves: équipement minier, ligne de chemin de fer, port sur le Saint-Laurent. Très rapidement, un problème de teneur en fer du minerai se posait. La découverte d'importants gisements de fer à teneur plus élevée dans plusieurs parties du monde rendait non-économique l'expansion des opérations dans la région de Shefferville où la teneur moyenne de 52% en fer était considérée "non concurrentielle" sur le plan international. La teneur minimum acceptable au début des années 60 était de 54.5%. "Le développement de techniques permettant le traitement de minerai de moyenne en basse teneur de fer, forcèrent notre compagnie à entreprendre un vaste programme de recherche" note le Directeur des opérations à l'IOC 087). Résultat, la technique du bouletage fut mise au point, permettant non seulement de rendre compétitif le minerai existant ( du point de vue du coût comparatif d'exploitation et de vente sur le marché international), mais de prolonger le délai d'épuisement de 15 à 75 ans pour la compagnie considérée. La relation coût unitaire-qualité du produit et prix mondial, fut radicalement modifiée en raison d'une expansion sur une grande échelle, acceptant l'accroissement des coûts associés à la distance (une nouvelle ville minière: Fermont doit son installation à ce paramètre.)

2".- Un exemple inverse qui confirme le précédent est celui de la New Quebec Reglan qui découvrit en 1957 un grand dépôt de 16 millions de tonnes de nickel à 3% au Nord du Québec. En dépit des frais encourus et de la pénurie du nickel qui s'an-

nonce pour le Canada (le Québec), ce potentiel dort tranquillement au sol. Cause: la structure du marché ne permet pas l'exploitation. Qu'est-ce que la "structure du marché"? C'est tout simplement dans le cas du nickel, un cartel bien structuré sur le plan international qui définit à la fois la structure de l'offre et les critères de localisation dans l'espace. C'est le Chili et la Zambie ou le Zaïre qui deviennent les zones privilégiées pour l'exploitation de cette ressource. Simultanément, le Ministre des Mines canadien annonce que la part canadienne par rapport à la production mondiale de ce métal va reculer de 40% à 30% en l'an 2000, qu'il faudrait au moins doubler cette production pour atteindre cet objectif (de 308 millions à 600 millions de), que les mines du Nord-Ouest s'épuisent et se ferment et que finalement la Banque Mondiale projette des déficits de la production de ce métal pour l'ensemble du "monde libre" (voir annexe). Tout ceci, alors qu'à proximité du 50ième parallèle l'ensemble des dépôts en nickel connus atteint plus de 160 millions de tonnes! La variable explicative, le prix mondial de ce métal, n'est qu'un concept écran qui couvre toute la stratégie des prix et de la rareté que crée le cartel du nickel. Nous analyserons plus loin cet aspect.

3).- Troisième exemple qui relie la dynamique de l'espace (économique) à la combinatoire du rapport social: les relations de travail. Toute l'histoire du développement forestier et minier sur la Côte Nord et au Nouveau-Québec est jalonnée de durs affrontements qui opposaient un jeune syndicalisme aguerrri au combat (les métaux unis) et des compagnies rompues aux méthodes directes de contrôle de la main-d'oeuvre. Résultat: pas moins de 7.5 millions d'heures de grève affectant à la fois le rythme d'expansion et la capacité d'approvisionnement du marché international. Paradoxalement, la rentabilité en longue période des entreprises concernées n'a pas été affectée par le coût élevé de ses grèves (088). Le secteur minier continue à afficher un taux net de rendement supérieur à toutes les autres branches de l'économie québécoise ou canadienne (voir tableau

annexe). Le cas type est celui de l'Iron Ore avec son nouveau projet d'expansion et de construction d'un concentrateur pour les boulettes de fer. Ainsi, nous sommes conduit à distinguer entre deux niveaux d'imbrication des paramètres déterminant le champs du possible.

- le champ extérieur qui entoure l'espace québécois comprenant à la fois la dynamique de l'espace canadien, nord-américain et le système mondial comme zone d'affrontement d'unités différenciées quant à leur objectif, finalité, mode de fonctionnement et puissance,
- le champ intérieur mu par un code et une combinatoire spécifique possédant ses ouvertures et ses fermetures propres.

Le postulat retenu, associe la dynamique du champ intérieur à la résultante des forces qui conduit le champ extérieur. Cette relation caractérise la autodétermination du système. Réciproquement, les contradictions internes qu'elle provoque ont pour corollaire, une charge de signes contraires (convertisseur dialectique du système) visant à modifier et rompre cette relation asymétrique. L'Hypothèse de base étant l'existence d'un point de réversibilité de cette relation structurante, à partir duquel toutes les possibilités et les contraintes externes se transforment: "l'évolution d'un système peut dans certaines conditions développer des contradictions incompatibles avec le maintien de ses structures essentielles et mettre au jour des possibilités d'invariance (Godelier) Précisons que cette propriété n'est pas le fait d'une action réfléchie ou d'un pouvoir bien défini mais bien une résultante logique de la dynamique et la rationalité qui conduit l'ensemble. Elle échappe comme telle à la conscience éveillée des agents décideurs. En d'autres termes, une structure, un mode d'articulation ont leur propre schéma d'évaluation et c'est celui-ci qui définit en dernière analyse les possibilités réelles qui s'ouvrent à sa trajectoire dans le temps.

Par conséquent, comme le montre Allais, à toute structure, mode de fonctionnement, correspond un gain de surplus à réaliser aussi longtemps que le système considéré n'a pas atteint l'infinité des points d'équilibre optimal qui se trouvent dans son champ du possible. En appliquant



ce concept, à l'évaluation du potentiel économique du Moyen-Nord, nous distinguerons quatre niveaux possédant chacun une loi d'évolution qui lui est propre et qui définit par leur imbrication avec les uns aux autres, l'espace du potentiel considéré. De ce fait, c'est un polygone dynamique qui définit la valeur du potentiel en ressources du "Moyen-Nord" articulé fondamentalement sur l'énergie interne du système québécois. Selon son mode d'actualisation et sa capacité d'explosion peut définir plusieurs niveaux de réalisation, par conséquent, plusieurs structures et combinaisons d'articulation de l'espace québécois. Quels sont ces paramètres?

- 1".- Le marché international des ressources naturelles de l'énergie.
- 2".- Le système *monétaire international*.
- 3".- Les conduites du centre dominant en Amérique du Nord.
- 4".- La résultante dialectique des contradictions internes du système québécois (dynamique interne)
- 5".- les réserves connues et potentielles du Moyen-Nord.

Relativement aux paramètres technologiques, nous le considérons sous deux aspects qui caractérisent son impact dans la définition du potentiel économique:

- a) comme une variable liée à un élément de pouvoir constituant en lui-même un élément de contrôle et de rareté,
- b) comme un vecteur transitif lié à la combinatoire dynamique du système et servant de réducteur des contraintes et d'élément moteur dans la production de l'espace: élargissement des frontières économiques d'un système.

Ainsi, la définition du potentiel économique du Moyen-Nord introduit la dialectique du pouvoir relativement à l'accessibilité au marché, le crédit et le contrôle du paramètre technologique, comme vecteur de transformation des contraintes.

Réciproquement, si le "nord" comme champ de ressources demeure fermé au système québécois, nous attribuons ce phénomène à la logique restrictive du mode dominant d'une part, et à la combinatoire relationnelle qui intègre le Québec dans l'espace nord-américain, d'autre part. Comme le montrait Hansen, le mode capitaliste en Amérique du Nord se définit à la fois par une dynamique expansive et des limites qu'il s'impose et qui découlent de son mode de fonctionnement interne (créateur de rareté) Sa théorie de la stagnation séculaire, trouve son expression même dans la problématique des ressources telle qu'elle se pose dans le cadre du Moyen-Nord.

Par conséquent, dans l'estimation de la valeur économique d'un potentiel en ressources, le rapport prix international/coût unitaire de production n'est pas concluant. Il faut y inclure tous les paramètres socio-économiques, voir institutionnels qui définissent la capacité productive du système. Réciproquement, face à une contrainte purement économique, la manipulation du paramètre institutionnel peut contribuer à élargir le champ d'expansion du système: sa capacité productive de l'espace.

Et en poussant plus loin le raisonnement, c'est au niveau du code d'orientation symbolique (la structure cachée du système) qu'il faudrait découvrir les virtualités d'une expansion de sa frontière économique. Ainsi, l'analyse des tendances du marché international en termes de demande d'accroissement des prix relatifs des minerais et ressources de base que le Québec dispose, ne fournit qu'une indication globale, sans portée significative sur les possibilités réelles du système.

Dans cette ordre d'idées, on peut facilement démontrer que nonobstant une élévation des prix mondiaux, une pénurie d'amiante, de zinc ou de nickel, Le Moyen-Nord peut demeurer fermé comme région économique, aussi longtemps que le pouvoir qui le contrôle, obéit à la même stratégie et aux mêmes règles opératoires qu'il pratique actuellement.

Pour montrer cette perspective duale, nous distinguerons les trois dimensions caractéristiques du potentiel économique du Nord:

- les ressources minières'
- l'eau et l'énergie hydro-électrique,
- la forêt.

Si chacune de ces dimensions obéit à un vecteur de paramètre qui lui est propre en matière d'expansion et de mise en valeur, les trois (l'eau, les mines et la forêt) se rattachent en dernière analyse à la résultante dialectique de la combinatoire interne (le pouvoir) du système. On retrouve par ailleurs cette intégration des trois dimensions des ressources qu niveau intégré des multinationales qui opèrent sur le territoire: ITT, Noranda, Price.

Dès lors, des possibilités de gains de surplus (Allais) peuvent être envisagés dans deux directions différentes:

- une expansion sectorielle de chacune de ses dimensions,
- une intégration les associants dans une dynamique d'ensemble: les matières premières du sous-sol, la forêt et le potentiel hydro-électrique.

C'est ainsi que les Russes sont arrivés à vaincre les résistances énormes de leur Moyen-Nord: La Sibérie. Non seulement la stratégie qui oriente le développement intégré de ce territoire repose sur une vision systémique de la production de l'espace, mais elle constitue par sa systématique la seule réponse valable aux contraintes climatiques du Nord. De même, relativement la distance qui sépare le noyau industrialisé des zones opérationnelles du centre sibérien et du nord. Ce qui leur permet de fixer vingt cinq millions d'habitants dans une zone réfractaire à l'urbanisation et de projeter à 60 millions le niveau de la population requise pour mettre en valeur cette région. Le tout, en respectant la règle de l'efficacité économique en matière de coûts d'infrastructure et de services urbains à fournir. La Sibérie compte 73 établissements universitaires regroupants 40,000 étudiants et 17,000 écoles. La "nordicité" nouvelle qui se crée (L.E. Hamelin) a un contenu opérationnel à l'échelle du territoire: les villes qui poussent sont créées pour y demeurer et se développer: ni le pergélisol, ni le froid, ni l'épuisement des ressources se trouvent inscrits dans le tableau de bord de leurs bâtisseurs. Le neuvième plan (1990) prévoit 125 projets d'aménagement de complexes de production avec l'infrastructure urbaine et "agricole" qui les accompagne. Ainsi,

Table 5

## PRODUCTION, CONSUMPTION, NET EXPORTS AND IMPORTS BY REGIONS OF FIVE MAJOR MINERALS 1950-1950

(In million metric tons)

	Production					Consumption					Net Exports (Imports)				
	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	1950	
<b>C. Iron Ore</b>															
U.S. and Canada	673.8	767.0	950.7	1,360.0	712.7	889.3	1,050.0	1,600.0	(42.9)	(222.2)	(77.4)	(270.0)			
Rest of Europe	356.6	571.7	700.7	710.0	381.5	651.5	1,161.8	1,810.0	(36.9)	(187.8)	(66.1)	(1,107.0)			
Japan	6.5	20.8	14.3	10.0	15.6	118.3	710.3	1,650.0	(9.1)	(97.5)	(702.0)	(1,516.0)			
Australia and S. Africa	27.3	65.0	391.2	970.0	27.2	58.5	202.8	520.0	6.5	103.5	100.0	100.0			
<b>Total Developed Market Economies</b>	1,071.2	1,534.5	2,067.0	3,050.0	1,140.1	2,030.6	3,123.9	5,530.0	(68.9)	(503.1)	(1,056.9)	(2,570.0)			
Developing Market Economies	127.4	655.5	1,365.0	3,310.0	58.5	119.5	335.1	600.0	68.9	507.0	1,029.6	2,150.0			
<b>Centrally Planned Economies</b>	310.0	1,151.8	1,861.6	2,303.0	338.0	1,155.7	1,811.2	2,220.0	-	(3.9)	27.2	80.0			
<b>TOTAL</b>	1,508.6	3,341.8	5,293.6	9,663.0	1,536.6	3,345.8	5,270.2	9,350.0	-	-	-	-			
<b>Distribution (%)</b>															
Developed	69.7	65.8	39.0	31.6	74.2	61.0	59.1	57.8	(6.0)	(26.8)	(33.7)	(45.3)			
Developing	8.3	19.7	25.8	34.3	3.8	4.5	6.3	6.4	51.0	77.4	75.4	76.0			
Centrally Planned Economies	22.0	34.5	35.2	24.1	22.0	34.5	34.6	23.3	-	0.2	1.5	2.4			
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	-	-	-	-			
<b>Growth Rates (%)</b>															
Developed	-	3.6	3.4	3.6	-	5.9	4.9	5.4	-	-	-	-			
Developing	-	17.8	8.5	8.4	-	9.8	9.4	9.8	-	-	-	-			
Centrally Planned Economies	-	33.0	5.5	5.4	-	13.0	5.2	5.2	-	-	-	-			
Total	-	8.1	5.3	5.6	-	8.1	5.2	5.6	-	-	-	-			

/1 Based on a value of 583/metric ton of contained iron in iron ore.

/2 Net Exports as % of Production; Net (Imports) as % of Consumption.

l'agriculture "nordique" (serres pour fruits et légumes) fait partie avec le système de transport du mode de fixation des populations. Et pour compléter le tout, la technologie nord-américaine est utilisée en matière d'oléoducs et d'isolant thermique (via les Japonnais.)

### Les ressources minières

Sous réserve des transformations qui peuvent surgir sur le plan international relativement aux paramètres suivants:

- la structure des prix relatifs des matières de base,
- la structure des réseaux des échanges et des termes monétaires, structure d'imbrication des aires de marchés,
- la stratégie des multinationales et du "pattern" d'exploitation des pays sous-développés (Chili, Brésil, Zambie, Afrique du Sud)

et sans tenir compte du progrès technique qui peut modifier radicalement la frontière entre "ressource disponible" et "ressource exploitable économiquement", nous pouvons dresser un tableau sommaire du potentiel minier du Moyen-Nord, à partir des données obtenues compte tenu de la "confidentialité" qui entoure ce secteur d'une part, et le fait que 4/5ième de ce territoire n'a pas été à date prospecté systématiquement (Alain Dompierre).

La publicité qui émane du service des relevés du Ministère des Richesses naturelles ne concerne, en dépit de ces affirmations tendancieuses, qu'à peine 22,000 milles du territoire, soit le dixième du Moyen-Nord environ. C'est la raison pour laquelle la déclaration sur la politique minière canadienne insiste auprès des compagnies concernées de bien vouloir livrer les "données" qu'elles possèdent sur les richesses afin que les canadiens disposent d'informations claires sur leur territoire. C'est le vœu pieux de la vision fédérale du futur. Relativement au projet "Ferchibal" par exemple, trois versions de la teneur en fer ont été livrées, dont l'une financée par le MRN concluait tout simplement à "l'existence d'une basse teneur inexploitable économiquement". Par la suite, les relevés de la SDBJ ont confirmés le contraire. Nous relevons cet aspect comme faisant parti

de la confusion que diffusent des géologues subventionnés par le MRN pour semer le doute dans la population qui n'arrive plus à distinguer lequel des "spécialistes" impliqués parle la "vérité". Et c'est une constante des "projets miniers" au Québec, l'alternance des "nouvelles et contre-nouvelles" répandues par des "évaluateurs" sans formation appropriée en matière économique. Par ailleurs, il est fréquent de voir toutes les disciplines, sauf l'économie, à la tête des études "économiques" du développement.

(voir tableau p. 151)

Ces chiffres montrent le rattrapage que l'URSS réalisera par rapport aux Etats-Unis relativement à la consommation d'acier en 1985, ce qui va mobiliser une grande partie de son potentiel minierai en fer, alors que le Japon se haussera au premier rang de consommateur d'acier.

Une étude de la Banque Mondiale, montre qu'en 1980, le Canada et les Etats-Unis doivent importer pour 240 millions de \$ pour répondre à leurs besoins en minerai de fer, alors que l'Europe de l'ouest, le déficit serait de l'ordre de 2,530 milliards de \$ qui seront assurés par le pays en voie de développement producteur de minerai (2,450 milliards et 80 millions d'importations de l'URSS). Par conséquent, le Canada et le Québec doit au moins tripler sa production vers l'an 2000 pour maintenir sa position relative actuelle. Canada 5.3% de la production mondiale de minerai de fer: pour le Québec, c'est à 60 millions de tonnes de minerai de fer, soit environ le 40% de la projection des exigences du développement de ce minerai prévue par une étude du Fédéral: le Canada devrait atteindre la production de 140 millions de tonnes en l'an 2000. (Voir tableaux qui suivent.) Ce qui implique une dépense en capital et infrastructure additionnelle de l'ordre de 5 milliards en 25 ans (une unité de production de 10 millions de tonnes de fer revient à une dépense en équipement et infrastructure à un milliard \$ constants.) Ce chiffre correspond aux coûts d'équipement de Ferchibald impliquant la construction d'une ligne de chemin de fer (350 millions de \$) pour une production de 9 millions de tonnes (chiffres de 1974.)

PROJECTION CONSOMMATION MONDIALE DE L'ACIERen millions de tonnes métriques

	1970	1975	1980	1985	TAUX DE CROISSANCE 1970-85
MONDE	594.3	750.7	939.2	1144.4	
E.-U.	126.5	152.5	170.	190.	
URSS	109.9	144.8	183.9	215	
JAPON	70.6	91.3	112.5	113.5	
EUROPE (OUEST)	168.	179.4	220.5	266.8	
CANADA	11.1	13.5	16.5	20.	(Source IISE- BRUXELLES 7

En dollars constants le PNB mondial est supposé augmenter 3.285 milliards \$ en 1975 à 5.283.2 \$ en 1985 (base prix 1963)

La consommation d'acier en kgs/capita serait:

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1985</u>	
MONDE	143	186	210	231	
E.-U.	663	695	723	751	
URSS	407	567	580	749	
JAPON	453	331	967	1103	
CEE	408	552	640	737	
ANGLETERRE	413	482	553	581	
AMERIQUE LATINE	55	76	93	110	
CANADA	494	579	652	733	(Source IISE-BRUXELLES 1977)

Relativement à la structure du prix relatif, les projections de la Banque Mondiale sont fermes: la hausse continue en \$ constants se prolongera jusqu'en l'an 2000 (voir tableau annexe).

Conclusion:

Le Québec peut tripler sa production en minerai de fer:

- pour répondre à sa demande intérieure d'abord: il est importateur d'acier.
- pour satisfaire l'avidité en fer de ses clients majeurs: le Japon, les Etats-Unis, l'Europe de l'Ouest.
- sans aucun risque d'instabilité ou de chute de prix mondiaux,
- ce qui lui permet d'utiliser l'infrastructure pour exploiter d'autres minerais se trouvant dans la même zone opérationnelle.

Si le marché est captif, les réserves sont disponibles: à quel niveau se situe les obstacles à ce développement?

Cette question nous renvoie à l'examen des stratégies et des positions respectives des acteurs principaux:

- l'industrie minière et le pouvoir décisionnel économique.
- l'Etat et les entreprises para-publiques,
- les forces politiques au Québec
- les travailleurs et la population en général.

Etant donné que le problème de l'expansion des mines de fer se pose pour l'industrie minière dans son ensemble, les conclusions à tirer sont valables pour toutes les activités liées au développement du Moyen-Nord.

Par conséquent, nous examinerons la situation de l'industrie minière, ses griefs et ses prétentions, y compris le problème de l'amiante.

## REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE

### I. PREMIERE PARTIE.

No. Référence	Auteurs et publications
010	T. PARSON - Cité par Hirsh dans Revue internationale de Sociologie, no. 39 1976, Article sur l'Ecole de Frankfort.
-11	IBID
011B	IBID no. 37-38 1975, Le concept de Specificité ABDELMALEK' A. P. 25 à 35
012	Anthropologie des sociétés complexes, Einsenstad. Cahiers internationaux de sociologie, Vo. LX 1976. J.N. Einsenstadt 22-37- Concept de structure cachée.
013	H. Lefebvre - l'idéologie structuraliste-Anthropoa - 1971 Déconce la certitude des "éléates" relativement aux catégories théoriques qu'ils déploient pour expliquer les phénomènes sociaux.
014	Colloque sur les causes des disparités régionales au Canada et au Québec CROER. Nov. L973 Exposé de F. Martin.
015	La mise en cause des politiques fédérales matière de disparités régionales au Canada constitue un thème favori de la réflexion académique au Québec. Voir Rodrigue Tremblay (en annexe) A. Dubur en annexe J.P. Vézina, Marier et d'autres.
016	La notion de centre de relais implique à la fois la zone métropolitaine de Montréal et ses rapports avec l'espace économique du nord-est américain et la concentration du pouvoir décisionnel local subordonné au centre dominant en ADN. Spécialement les deux fonctions se retrouvent à Montréal.

No réfer.	Auteurs et publications
017	F. Martin, <i>ibid</i> p. 20 suivants. Explication de l'effet d'exclusion que subit les entreprises québécoises dans l'espace montréalais.
018	L'insertion du Moyen-Mord dans le champ du futur dans l'hypothèse d'une transformation du rapport qui règle la dynamique de l'espace québécois
019	Une dynamique antagonique est compatible avec l'unité du système (voir Hersh, Lefebvre, Perroux à ce sujet)
020	La surdétermination comme élément générique formateur de l'espace québécois. Voir Jean Hamelin - les assises fragiles de la Nouvelle-France.
021	Nicolaï : le concept de domination dialectique d'un processus multivarié. L'Économique et les sciences humaines. Dunod, Vo. 11, Paris.
022	J. Remy.- Espace et théorie sociologique Recherches sociologiques Vol VI, 3, 1975, Université de Louvain (Cahiers). H. Lefebvre, La production de l'espace.
023	J. Friedwan et Riverdi <i>ibid</i> - l'espace comme rapport de pouvoir et système de représentations. J.C. Riverdi - Recherches sociologiques, 1975 1, IV, Vo. - Résistances et obstacles au développement.
024	Québec 2007. INRS 1976, Montréal - Version préliminaire - Julien, Lamonde, Larouche.
024a	Rapport Descoteaux sur l'économie du Québec. Ministère de l'Industrie et du commerce, 1974 Débat sur le rapport Descoteaux.
024b	J. Chung et A. Riba- Dossiers du CRDE sur le déclin de Montréal - 1973
024c	Ibid p. 26-37
024d	Ibid p. 16-25
025	INRS. Urbanisation: études sur la dégradation du tissu urbain (logement, transport etc )- Rapport Castonguay , 1976.

No. de référence

Auteurs et publications

- 026 Jacques Norod - Hasard et nécessité 1976-  
Le concept de Répresseur comme élément  
programmeur au sein d'une cellule.
- 027 OPDQ - Développement économique et aména-  
gement du territoire - Québec 1971-2000  
Introduit concept statique de vocation  
régionale historique des régions-  
Voir introduction et analyse des vocations  
du Québec périphérique jusqu'à l'an 2000.
- 028 OPDQ retient irréversible le déclin des  
régions périphériques au Québec
- 029 F. Martin - Analyse de l'évolution urbai-  
ne au Québec - Stabilité des villes (1971)
- 030 A. D'Amours - Structure économique des  
cantons de l'Est. CRDR - Sherbrooke -1972.
- 031 Les avenues du développement au Québec -  
Martin Higgins- Raynauld.  
Ministère de l'Expansion économique régio-  
nale - Ottawa - 1972.
- 032 La mobilité de la main-d'oeuvre considérée  
comme solution aux disparités régionales-  
Voir Rapport HMR.
- 033 Voir exposé du rapport Fortas en annexe  
relativement au concept de pôle de dévelop-  
pement et son application au Canada.
- 033b Gilles Paquet - commentaires sur le rap-  
port HMR dans Actualité Economique - 1972  
No.2
- 034 La fermeture des possibilités d'expansion  
résultant du déplacement vers l'Ontario  
du Centre de gravité de L'Economie.  
Voir l'effet d'entonnoir de Rodrigue Tremblay  
dans l'Economie québécoise - PHQ 1976.  
P. 209 et 228.
- 035 Le Cas-type étant les concessions hydrau-  
liques accordées à Alcan au Saguenay.
- 036 Le déclin des institutions politiques so-  
ciales (famille, école, église) constitue  
une donnée spécifique de l'espace nord-  
américain.  
Voir l'Ecole instrument du pouvoir de la CEQ

No. référence	Auteurs et publications
037	H. Lefebvre - La production de l'espace
038	J.C. Riverdi O Cahiers recherches sociologiques 1975 Vol 1V, Louvain- Collusion du savoir et du pouvoir comme paramètre structurant de l'espace.
039	Voir concept de marchandage et répartition du surplus social chez Maître (en annexe)
040	Marcuse - Le monde diplomatique, Fev. 1975- Les inégalités au E.U.
041	Citation O'A. Toffler - Le Choc du Futur P. 533.
041a	Voir le Concept de centralité chez Boudeville - Aménagement du territoire et développement économique.
042	J. Grand'Maison - Aux modèles sociaux et développement - Hurtubise - HNH - 1972 - P. 241.
043	Ibid p. 246.
045	H. Lefebvre - Ibid p. 139 Production de l'espace.
044	Référence au processus d'anglicanisation des francophones à Montréal établi par plusieurs enquêtes (La presse)
046	Logique du mode dominant en ADN. (Amérique du Nord.)
047	Ibid-H. Lefebvre - La production de l'espace.
048	F. Perroux - Economie appliquée no. 3 1976 - Structure et modèles économiques.
049	La mobilité des frontières du Québec et son autonome de souveraineté, constitue un cas type de projection dynamique d'une combinatoire de trois vecteurs: - un impératif économique: le mercantilisme. - une volonté de puissance:l'impérialisme - Une utopie charismatique et intégriste: le catholicisme. Ces trois éléments ont défini la trajectoire du système québécois (composante génétique et dynamique spatiale) Voir les cartes P. 58 et suivantes.)

No. référence	Auteurs et publications
050/051	H. Lefebvre - J.C. Rémy- Université de Louvain - 1975
	La théorie de la production de l'Espace-Rapport de pouvoir.
052	Palloix montre le rôle fonctionnel de l'Etat comme support du mode de production dominant au stade avancé du capitalisme caractérisé par l'incapacité du rapport de production à contenir les forces productives et le déplacement des antagonismes de l'instance économique au niveau politique. Pour Pearsons, c'est au niveau sociétal supérieur, lieu névralgique de cristallisation du pouvoir, où se prend les décisions économiques majeures. Dans cette perspective, le rôle de l'Etat consiste à garantir l'unité et la stabilité du système en égard aux contradictions fonctionnelles qui se développent.
053	Jacques Benjamin - Politique et planification au Québec - PUM - 1976
054	André Raynauld, Julien-Lamonde-Latouche. L'OPDQ misent sur la tertiarisation de l'économie comme solution aux problèmes économiques du Québec.
055	En particulier, l'étude concernant les programmes de formation professionnelle dispensée au CEGEP et leurs adéquations à la demande du marché du travail. De même, la validité des programmes de recyclage dispensés par le Ministère de la Main-d'oeuvre (Centres de formation professionnelle)
056	Palloix - L'Economie capitaliste Tome 1.
	Ibid
057	Roger Lemelin - Discours au congrès de l'association des gradués de l'université de Laval Sept. 1976 (Annexe)
058	Victor Levy-Beaulieu Le pays équivoque - Le Devoir du 12-19-76
059	Ibid - Marcel Rioux - "Les Québécois" 1976
060	Ibid - Guy Joron: L'Acculturation.
	Voir article "L'irresponsabilité" publié dans le Devoir en annexe.

no. référence	Auteur et publication
061	Les principes énoncés par la déclaration constitutionnelles de la République de Riel constitue la première expression tangible du projet québécois: un idéal de justice et de liberté dans un état épousant le dessein collectif francophone
062	Guy Rocher - Sociologie du Québec dans FORCES. Sept 1976.
063	L'impossibilité d'évaluer correctement dans quelle direction et à partir de quels critères faire évoluer la trajectoire du système équivaut au temps-nul.
064a	Distinction entre société civile et société politique selon le concept de l'Etat chez Gramsci- Cahiers Internationaux de Sociologie - 1973-
065b	G. Rocher - Ibid - FORCES, 1976  Ibid
066	Rice cité par Emery et Trist - L'Economie et Sciences Humaines.
067	Françoise Lugassy Ibid- Tome 11- Dunod- Paris, 1969.
068	F. Perroux - Economie appliquée 1975- no. 4. Les unités actives au XX siècle - Tome XXVII
069	Concept d'écart organisationnel (slack) de Cyrt et March cité dans L'Economie et Sciences Humaines.
070	Voir exposé de G. Saint-Pierre à propos de la mise en évidence de deux paramètres dans la détermination du futur. - l'infériorité démographique du Québec en ADN - La nécessité de l'intégration au "Forum" porteur de prospérité...(en annexe)
071	Claude Rayan - Congrès de l'Association des Mines et Métaux du Québec, 1975.
072	Voir Jean Hamelin - Analyse de la situation économique en Nouvelle-France et l'effet de domination subie.

no. de référence	Auteur et publications
073	M. Allais - Cours analyse économique- Ecole des Mines - Paris.
074	Programme électoral du Parti Libéral du Québec 1975.
075	P. Gonzague-Langlois - Association des Mines et Métaux du Québec , Le Devoir.
076	John Binus - Congrès annuel de l'Association canadienne des Mines - Exposé 1975.
077	E. Kierehs - Discours devant la chambre de commerce de Montréal.
077a	G. Massé - Ministre des Richesses- Congrès géographique international - Montréal 1973
078	P. Gonzague- Langlois, AMMQ, Le Devoir Ibid 1976, 15-9-1976.
079	L.E. Hamelin
080	Ibid
081	J. Cartier - Recherche des métaux précieux (Or, diamant) du Royaume du Saguenay
082	Histoire de la Nouvelle-France dans "Canada Québec- Synthèse Historique. Ed. Boréal d'Ottawa - 1969.
083	Robert Bergeron - Le Moyen-Nord- FORCES Sept. 1976.
084	Ibid
085	Le Moyen-Nord comme potentiel de développement est pratiquement ignoré par la dominante académique du Québec. Voir, par exemple le document de travail de l'OPDQ mai 1973 - Aménagement du territoire et développement économique.
086	P.B. Chekland - Towards a systems - bases methodology for real world problems solving Journal of Systems Engineering- Vo. 3, no 2, 1972.
087	Directeur de l'Iron Ore of Canada- Exposé au Congrès annuel de L'AMMQ-1974

no. de référence

Auteurs et publications

088

l'Analyse du "Cash flow" du secteur minier - 1966-1975 montre le peu d'impact des pertes dues aux grèves du secteur (Voir analyse du secteur minier - Secon - de partie.)

## D E U X I E M E P A R T I E

### LE DEVELOPPEMENT DU MOYEN-NORD QUEBECOIS

#### LES CONTRAINTES

Dans cette partie, nous analyserons les contraintes exogènes et endogènes qui entourent la mise en valeur des ressources nordiques dans le cadre des trois champs d'interférence qui les délimitent:

- le système mondial qu'ordonne le Centre nord-américain,
- le cadre fédératif canadien, en tant que champ intermédiaire de détermination,
- le sous-système québécois comme périphérie.

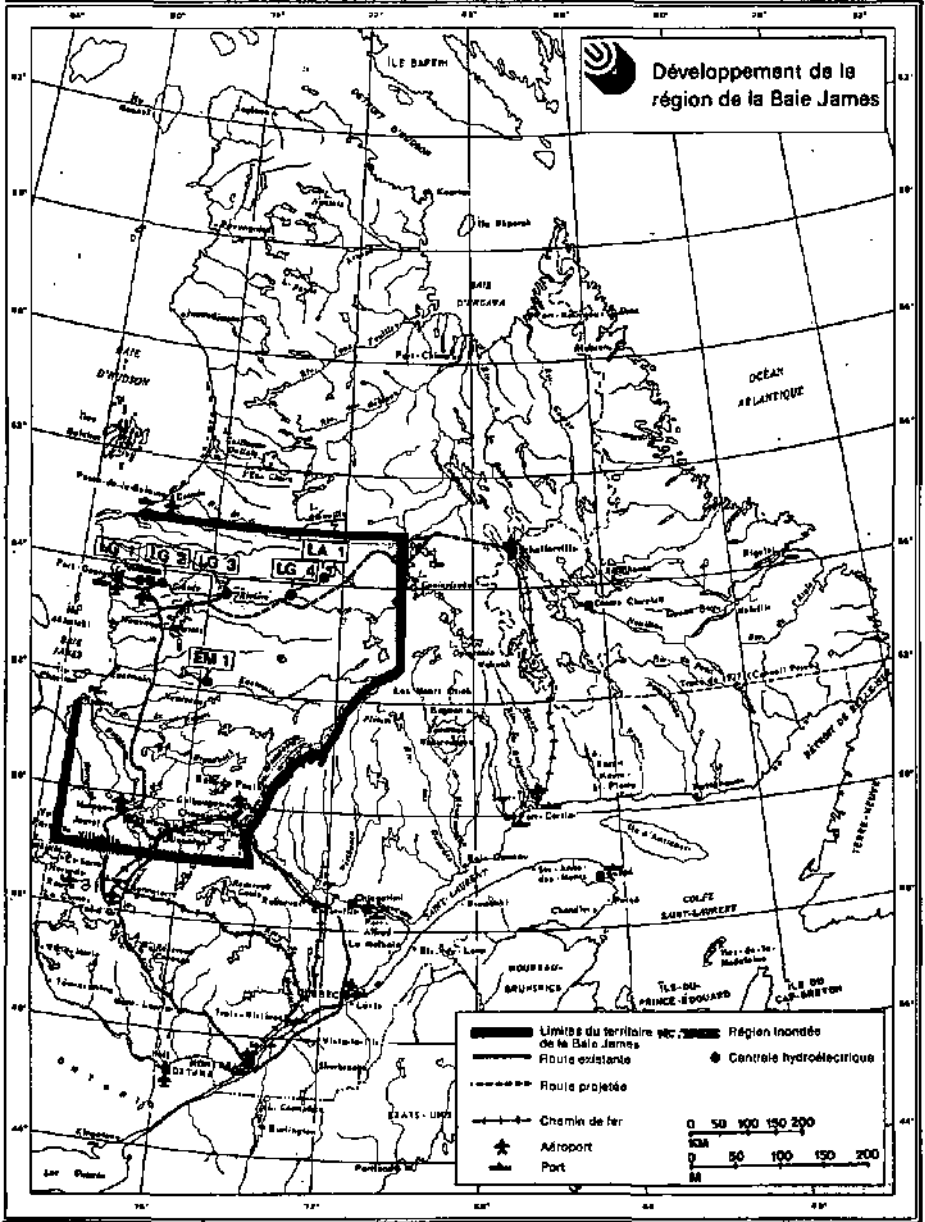
L'analyse vise à dégager un schéma explicatif unitaire de la combinatoire des forces qui commande le moyen-nord et ses ressources.

---

## DEUXIEME PARTIE- CHAPITRE I

### L'activité minière dans l'espace capitaliste mondiale

- 2.11.- Le "pattern" dominant
- 2.12.- Un schéma explicatif: la surdétermination selon Palloix.
- 2.13.- Une alternative de changement:le dépassement du Centre.
- 2.14.- Un secteur témoin de la contradiction à l'échelle mondiale:  
l'activité sidérurgique internationale.
- 2.15.- Les contraintes au développement minier.



## CHAPITRE 21

### LE COFFRE-FORT MINIER:

#### La double fermeture

#### 211.- Le "pattern" qui régit l'activité minière au Québec

Nous nous proposons d'examiner les perspectives de mise en valeur du potentiel en ressources en centrant la démarche sur le secteur minier québécois.

Ce choix s'impose pour deux motifs essentiels pour l'objet de l'analyse:

- 1) L'activité minière constitue par définition une activité "basique", compte tenu de trois paramètres qui la déterminent:
  - l'intensité et l'échelle des investissements qu'elle requiert;
  - les circuits mondiaux de connectivité dans lesquels elle s'inscrit;
  - les effets d'entraînement qu'elle provoque dans le cadre d'une configuration économique donnée.
- 2) Relativement à l'espace québécois, elle traduit mieux que toute autre activité liée aux ressources du Moyen-Nord, l'effet de domination subie.

Par conséquent, s'il s'agit d'analyser les possibilités de transformation du sous-système québécois:

- structure, mode de fonctionnement et dynamique spatiale;
- rapport au monde et capacité autonome.

C'est bien au niveau de l'activité minière qu'on peut saisir la trame de fond qui régit l'espace québécois dans le cadre du système continental nord-américain. L'importance du potentiel hydraulique ou forestier au nord québécois est associée, en dernière analyse, à la capacité autonome d'intégration des ressources du territoire.

Et c'est par rapport au potentiel minier que se pose la problématique du développement sous forme d'une double contrainte qui régit l'espace québécois:

- la disponibilité des moyens nécessaires pour mettre en valeur et transformer le potentiel nordique;
- la latitude de choisir une orientation autre que celle qu'impose le Centre nord-américain.

De ce fait, toute évaluation critique du rapport de force qui régit le secteur minier porte finalement sur la combinatoire qui détermine l'évolution de l'espace québécois dans sa totalité.

Réciproquement, le concept de développement retenu exclut une mise en valeur du potentiel hydro-électrique ou celui de la forêt, sans intégrer le secteur minier. L'élément stratégique que comporte l'élargissement de la "nouvelle frontière" implique une redistribution des activités dans l'espace. C'est-à-dire, l'implantation d'une population au Moyen-Nord. Or, seule l'activité minière répond à cet impératif. L'électricité et la forêt ne peuvent attirer une population active permanente de grande envergure numérique.

D'autre part, soulignons d'emblée une donnée préliminaire: le potentiel en ressources minières du Moyen-Nord échappe, à toute fin pratique, dans le cadre du "pattern" actuel, au pouvoir québécois de détermination.

Tout comme l'espace minier canadien dans son ensemble, une disjonction structurale entoure le potentiel minier québécois. Ses propriétaires légitimes exercent peu d'influence sur le mécanisme de contrôle qui l'oriente.

La fiction juridique qu'évoque Kierens, à propos du "droit inaliénable" que consacre l'Acte d'Amérique du Nord Britannique ( constitution canadienne 1867), à l'effet que les ressources du territoire relèvent du "domaine public", n'a jamais été qu'une figure de style sans contenu opérationnel effectif.

Un siècle après la Confédération, le président de Noranda n'hésite pas à qualifier cette disposition "d'idée sans fondement et erronée..." alors que le secrétaire de l'Association des Mines du Québec la perçoit comme un "concept" sujet à plusieurs interprétations élastiques ( voir document qui suit Powis et Conzague-Langlois).

De même, les dirigeants des entreprises para-publiques qui opèrent au Moyen-Nord interprètent cette disposition en fonction du vieil adage "possession vaut titre" : le territoire et ses richesses appartiennent à ceux qui les prennent en charge . Le droit de propriété est singulièrement associé à une capacité " de prendre des risques et d'engager les moyens". Telle est la notion "réaliste" qui légitime le pouvoir qu'exercent les opérateurs sur cette portion de l'espace québécois. Ils ne font que prolonger un "pattern" qui remonte, en fait, aux premières compagnies à charte de la Nouvelle-France au dix-septième siècle.

Cette constante d'origine historique constitue la première contrainte qui interdit de poser la problématique en termes d'alternatives de choix entre plusieurs options possibles.

La seconde qui lui correspond est celle qui intègre le potentiel minier québécois au système mondial de production et d'échanges, qu'ordonne le Centre dominant en ADN.

Cette intégration est assurée à travers le réseau de connectivité qui relie les entreprises minières au système oligopolistique qui régit la dynamique des ressources sur le plan international.

211.- Ces deux contraintes expriment une seule réalité: la caractère extraverti de la dynamique qui commande le secteur minier canadien (québécois).

Par conséquent, toute interrogation sur le futur moyen-nord, comme virtualité économique et vecteur de transformation se ramène à examiner la double fermeture qui entoure le coffre-fort minier et qui le dissocie du pouvoir endogène de détermination.

En d'autres termes, on peut poser la problématique du développement du moyen-nord à partir de deux considérations:

- Peut-on concevoir une mutation du système québécois, selon la notion de développement retenue, dans le cadre du "pattern" existant?
- Si non, comment et à quel niveau, l'ouverture de cette dimension du territoire peut-elle servir de vecteur de transformation?

Avec Perroux, Morel, Amin et d'autres, la réponse à la première interrogation est catégorique:

Pour le Québec, tout comme pour toutes les périphéries soumises à un pouvoir exogène de détermination, il est impossible de concevoir une transformation correspondant à la notion de développement sans rompre avec le rapport de domination subi. Tel est le postulat de base de notre démarche.

Par conséquent: ce qu'il s'agit de déterminer: c'est la dynamique du rapport qui régit le secteur minier québécois, compte tenu des lignes de force qui le déterminent.

Il s'agit donc d'anticiper sur la combinatoire de trois champs d'interférence associés, chacun, à une rationalité, un pouvoir décisionnel et une stratégie correspondant à des impératifs opérationnels qui lui sont propres.

Cette combinatoire intègre les trois centres de pouvoirs suivants:

- 1) la concentration financière et industrielle qui domine le système continental nord-américain et que nous dénommons le CENTRE dominant.

- 211.- 2) Son vecteur contrôlant l'activité minière au Canada (Québec), dans le cadre d'une stratégie étendue à l'ensemble des régions ressources relevant du mode de production capitaliste ( système oligopolistique mondial) que nous qualifions de "pouvoir multinational".
- 3) L'appareil gouvernemental ( québécois / canadien) supposé traduire et exprimer un pouvoir endogène et une échelle de préférence collective distincte des objectifs mercantiles d'accumulation et de domination du Centre dominant.

Le problème se ramène donc à examiner dans quelle mesure la combinaison de ces trois vecteurs peut aboutir à modifier la trajectoire du système québécois, à travers la mise en valeur du potentiel minier au moyen-nord.

A cet égard, il importe de saisir les objectifs, la stratégie et la rationalité qui commandent la dynamique des ressources à l'échelle mondiale.

La "vocation internationale" du secteur minier québécois se définit en fonction des possibilités que désigne le Centre, eu égard à l'hégémonie qu'il exerce sur le marché mondial. Selon Amin, cette hégémonie définit un système unitaire qui règle le rapport du Centre avec les périphéries qui relèvent de son empire. Chacune d'elles occupe une position et remplit une fonction définie, dans le cadre d'une hiérarchie correspondant à la rationalité spatiale du mode dominant de production.

A travers la mondialisation du capital, les réseaux de connectivité des échanges, le mécanisme de formation des prix, les périphéries subissent une double détermination relativement à l'extraction de leurs ressources minières:

- directement via les opérateurs du Centre,
- indirectement à travers le système des échanges.

Le Québec (Canada) s'insère dans ce réseau de détermination.

211.- Le cadre conceptuel

La complexité des rapport qui relient les trois niveaux de détermination de la trajectoire du sous-système québécois:

- l'univers nord-américain comme espace d'intégration structuré en fonction des impératifs du mode dominant de production;
- le système économique mondial en tant que lieu d'application d'une stratégie relevant d'une conduite unifiante: celle du pouvoir oligopolistique ayant pour Centre les Etats-Unis;
- l'ensemble fédératif canadien considéré comme champ intermédiaire de détermination régissant les rapports au monde du sous-système québécois.

Cet ensemble est soumis aux pressions du "Represseur" exogène qui délimite son orientation, sa latitude de manoeuvre et le type de réaction qu'il suscite, pour préserver son équilibre interne et sa dynamique contradictoire sur le plan mondial, impose un choix de l'angle sous lequel on peut conduire une analyse aboutissant à dégager la trame causale de la dynamique des ressources, comme vecteur du futur québécois.

De toute évidence, on ne peut rendre intelligible le mode d'imbrication temporel de ces trois niveaux d'interférence, qu'en se plaçant au niveau du rapport de force qui les conduit.

Par conséquent, l'analyse ne peut se limiter à des projections tendancielles (historiques) élaborées en fonction de la rationalité du mode existant. Cette voie ne conduit nulle part, sinon à dresser le bilan futur d'une domination quasi-achevée.

C'est vers la virtualité d'une rupture du rapport de détermination que nous centrons l'analyse.

Comment évaluer cette virtualité?

## 211.- La théorie des Systèmes comme Cadre d'Analyse:

Le lien à établir entre la dynamique du système international en tant que vecteur déterminant pour l'ouverture de la "frontière nordique" des ressources au Québec et la capacité autonome de l'ensemble québécois d'emprunter une trajectoire de liberté (développement) peut être envisagé selon deux angles différents:

- 1) Montrer la séquence logique d'une combinaison de paramètres relevant du mode de production dominant et qui aboutit à exclure toute possibilité d'intégrer le moyen-nord au champ du futur québécois.

Cette démarche repose essentiellement sur la théorie de la domination qu'exposent Amin - Palloix à propos du sous-développement, en tant que conséquence directe d'un rapport asymétrique reliant une périphérie à un Centre.

Appliquée au contexte québécois, cette théorie fournit un cadre explicatif de l'infériorité matérielle, conceptuelle et technique des moyens que dispose le pouvoir local, pour briser les contraintes de ses frontières économiques. C'est ainsi qu'on peut facilement démontrer la nécessité de recourir aux réseaux de financement, d'information, de technologie et de distribution, que commande le Centre, pour accéder au marché international, comme condition requise au développement du moyen-nord. C'est la trajectoire adaptative au mode dominant, associant le futur québécois à un vecteur exogène de détermination:

la stratégie spatiale du Centre.

L'analyse de l'activité sidérurgique mondiale comme secteur témoin de la logique discriminatoire qui ordonne cette activité montrera l'impossibilité de retenir cette trajectoire comme solution aux contraintes qui entourent les réserves minières au Québec.

Bien plus, il est facile d'établir la causalité binaire qui associe l'expansion sidérurgique mondiale et sa demande liée en minerai de fer d'une part, et la réduction des possibilités concrètes de mettre en valeur le potentiel du Labrador, eu égard aux critères de localisation de l'extraction du minerai de fer du Centre.

Cette démarche déductive de la trajectoire du futur ne peut conduire qu'à l'exclusion du moyen-nord des alternatives du développement au Québec.

La seconde voie d'approche s'inscrit dans le cadre d'un concept dialectique du futur. Il s'agit de remonter de l'arrogance des faits à la causalité qui les détermine et saisir l'élément sous-jacent de leur rationalité. Comme nous le soulignons plus haut, cette voie repose sur un postulat établi par la théorie des systèmes à l'effet que toute structure, mode d'articulation, rapport d'échange se modifient dans l'espace-temps qui l'entoure. Cette loi inéluctable se passe de démonstration.

Le grand cybernéticien du développement \* l'a appliquée pour modifier le destin d'un quart de l'humanité. Appliquée à la problématique québécoise, elle consisterait à tracer une trajectoire reliant:

- un état final considéré réalisable dans le champ futur d'un ensemble donné;
- un état initial défini dans le cadre du réseau des forces qui l'entourent.

Dés lors, la démarche consisterait à dégager les possibilités d'ouverture (fermeture) qui se présentent dans le champ systémique considéré en fonction de l'état final retenu comme lieu de convergence final de la transformation à anticiper.

#### L'ÉTAT FINAL

Précisons qu'il s'agit d'un détour de raisonnement ayant pour objet, non pas de dire ou de lire le futur, mais de considérer le présent en tant qu'une virtualité en puissance. C'est-à-dire, un résultat d'un futur partiellement défini que renferme une structure aux prises avec des tensions et des contradictions internes.

Avec Morel, nous souscrivons à l'idée qu'une démarche scientifique comme la prospective n'a pas pour fondement un concept rationnel ou réaliste de l'histoire. Un concept n'est pas "vrai" s'il reproduit le réel pour le prolonger dans l'espace-temps, encore moins s'il serait rationnel. Une démarche est scientifique dans la mesure où elle entretient avec le réel un rapport privilégié de connaissance. Et ce rapport interdit de céder à une METAPHYSIQUE quelconque:

---

\* Mao : Pensées philosophiques

Métaphysique du rationnel ou celle du réel ( positivisme).

"... la prospective a pour objet de comprendre l'histoire écrit Morel. Savoir dans quelle direction court le temps, permet de mieux expliquer la situation présente. Et puisque ce sont les hommes qui font l'histoire, le futur n'est que le fruit de leurs affrontements, de leurs contradictions, c'est-à-dire de leur vie". (Morel, 1975, Actualité Economique - Conjuguer l'histoire, p. 198).

Mais les hommes font l'histoire sans le savoir, comme disait Marx. Par conséquent, le futur qu'ils dessinent diverge de celui que trame la combinatoire des pouvoirs qui les conduit. Par conséquent, seule une vision centrée sur la dynamique des structures qui définissent leur espace permet de repérer les alternatives du champ du possible et leur probabilité respective. Cette vision ne peut être rendue intelligible qu'à travers un concept abstrait, opératoire sur le réel: la notion d'état final. Comme corollaire à la notion dynamique de système.

Comment se définit cette notion relativement à l'espace qui entoure l'espace québécois?

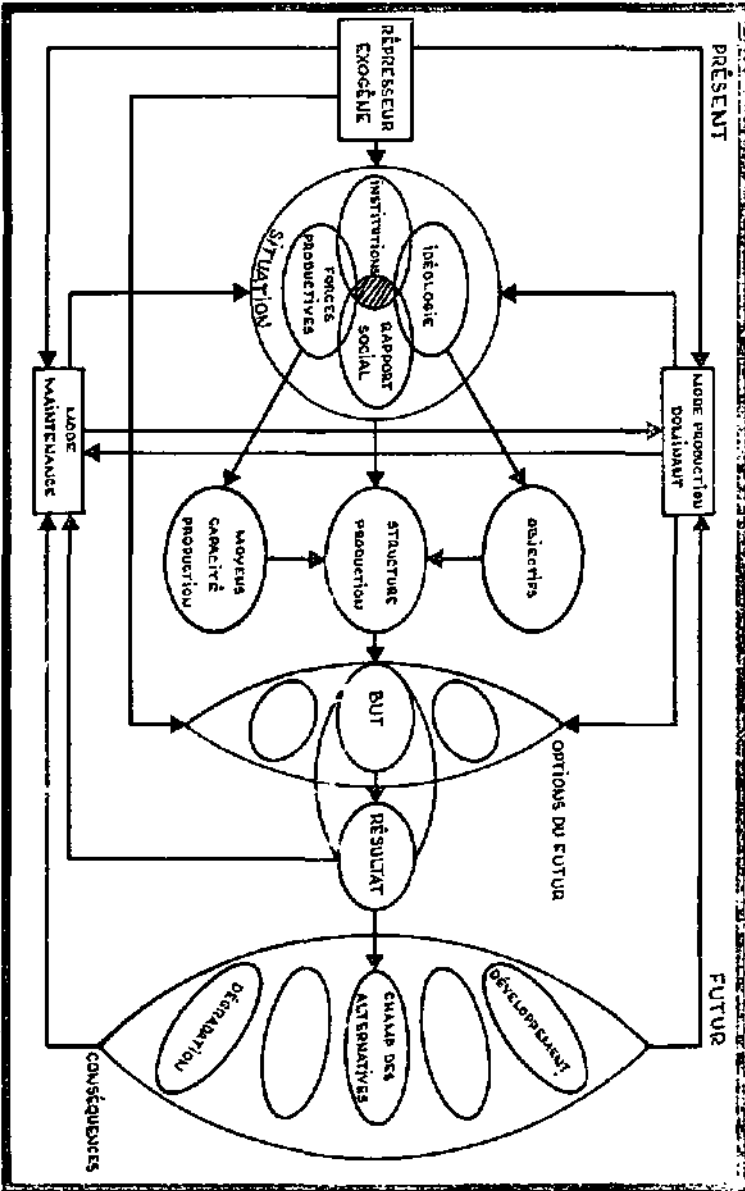
Nous la définirons comme un lieu de convergence d'une transformation qui concrétiserait le "projet refusé", c'est-à-dire la réciproque dialectique d'un processus discriminatoire qui a brisé le vecteur charismatique que transposaient les fondateurs de la Nouvelle-France.

- Un idéal d'une société cohérente, maîtrisant son destin dans l'immensité nord-américaine.
- Une culture fondée sur les notions de justice, de fraternité dans le cadre d'un projet collectif à réaliser.
- Un mode d'organisation, une technique, des institutions, un rapport au monde garantissant l'efficacité interne de l'articulation sociale, son identité, son génie propre de civilisation.

La réalisation de ce projet est associée à la notion d'espace propre (Remy). Et cette notion renvoie à la récupération des ressources du Moyen-Nord en tant que reflet d'une contrainte à renverser.

Par conséquent, l'analyse des possibilités d'intégration du Moyen-Nord au projet québécois s'identifie avec la problématique d'accession à l'état final: le lien entre les deux paliers de l'espace québécois, nous l'appelons: chemin de la liberté.

TABLEAU 2.11 ACTION DU REPRÉSEUR DANS LA DÉFINITION DU FUTUR



F. S. Mousally UQAC

211.- Dès lors, il importe de connaître la direction qu'ordonne le vecteur du pouvoir qui structure l'espace québécois.

Cette direction se définit en termes d'écarts par rapport au chemin de la liberté.

Le passage du champ de détermination historique ( la domination) à celui de la trajectoire associée à l'état final est fonction de deux paramètres réciproques:

- les fermetures, contraintes et "passages obligés" qu'impose le Represseur exogène pour maintenir le Québec dans son univers et contrôler sa trajectoire asservie;
- l'énergie interne latente au sein de la structure qui condense les contradictions subtiles, à travers un CONVERTISSEUR dialectique ayant pour fonction de résoudre ces contradictions et d'assurer une réponse aux incertitudes du présent.

Par conséquent, toute anticipation sur les possibilités de transformation du système québécois se ramène à identifier les lignes de force qui relient le Represseur au Convertisseur. Et comme celles-ci se définissent en fonction d'un mode de fonctionnement qui couvre l'espace international assujetti au pouvoir dominant du Centre, c'est à partir du système mondial (structure, mode de fonctionnement et rapport d'échange) qu'il faudrait poser la problématique du Moyen-Nord.

Un secteur clé servira de base pour dégager la logique opératoire du Centre et ses effets discriminatoires dans l'espace. Il s'agit de l'activité sidérurgique mondiale. Notre choix repose sur les considérations suivantes:

- 1) L'activité sidérurgique mondiale reflète nettement la nature antagonique du système oligopolistique, eu égard aux paramètres clés qui définissent son expansion depuis la fin de la guerre jusqu'à nos jours. Tant relativement aux capitaux qu'elle requiert, la technologie qu'elle mobilise, les réseaux du marché qui la commande, on y trouve l'expression des lois qui régissent l'articulation du système mondial.

- 2) Mieux que tout autre secteur, la sidérurgie constitue un secteur témoin des contradictions du mode de production fondé sur les impératifs d'accumulation et de création des écarts au sein de l'espace mondial.
- 3) Il existe une corrélation étroite entre trois paramètres qui définissent l'espace économique international:
  - le taux de croissance industriel;
  - la demande de produits sidérurgiques;
  - la demande liée en minerai de fer.

Par conséquent, une connaissance des mécanismes qui régissent l'activité sidérurgique définit simultanément les zones de croissance industrielle, les réseaux de connectivité du commerce mondial et les circuits reliant la demande en minerai de fer aux régions d'extraction.

Etant donné l'importance de ce minerai dans les réserves disponibles au Moyen-Nord, l'analyse permet de situer la position qu'occupe le Québec dans la stratégie de contrôle des régions ressources du Centre.

Une projection établie par la Wharton School ( National Commission on Materials Policy - 1973 ) servira de point de départ pour notre analyse. Cette projection définit la demande mondiale projetée vers l'an 2000 pour les matériaux de base, dont le fer et l'acier.

De même, elle fournit un aperçu de la configuration de l'offre des minerais, eu égard aux zones d'approvisionnement et à la répartition de la demande, selon les zones économiques dans le monde.

Cette projection fondée sur le trend observé en longue période (1950-1971) et anticipant une continuité des rapports qui gouvernent la structure des échanges mondiaux, constitue une version type de la dominante positiviste ( académique ) en ADN.

Nous la retiendrons à titre indicatif, pour montrer la pertinence du modèle théorique d'Amin-Palloeix à propos de l'extension sur le plan mondial des contradictions internes du Centre nord américain. En effet, cette version consacre la permanence du caractère antagonique de la croissance, dans l'univers dominé par le pouvoir du Centre, sans s'interroger sur les possibilités de renversement ou de dépassement de son emprise sur l'espace international.

## GROSS DOMESTIC PRODUCT

	UNITED STATES*		Projection de la	
	1951-55	1956-69	2000	Croissance Duale: Le Centre et le Reste du Monde.
GDP (billions of \$, 1971 prices)	579	983	3135	
GDP Index	74.2	126.0	401.8	
Population (millions of persons)	183.7	303	309	
\$GDP Per Capita (1971 prices)	3558	4842	10,450	
WORLD				
GDP (billions of \$, 1971 prices)	1889	3308	11,485	
Population (millions of persons)	2577	3533	6430	
\$ GDP Per Capita	631	926	1788	

\*Includes Puerto Rico and overseas islands.

Source: Wharton

Report- 1973

Non-U.S. requirements for most materials are expected to multiply between three and four times over the period of more than three decades (i.e. from 1966-69 to 2000). For aluminum and fluorspar the expansion ratios are significantly larger: 6.2 and 5.2, respectively. Thus the non-U.S. world will have a greater percentage (averaging some 10% higher) of total world requirements in 2000 for these materials as compared with its position in 1966-69. U.S. requirements will increase at lower rates except in the case of nuclear energy which is expected to expand almost three times as fast in the United States as in the rest of the world.

Other magnitudes are also relevant. The non-U.S. world will have a relatively larger share of total world product and total world population.

	(Units as of tables)		Ratio 2000:1966-69	% OF TOTAL WORLD	
	1966-69	2000		1966-69	2000
\$GDP (billions)	2325	8360	3.6	70	72
Population (millions)	3330	6130	1.8	84	95
\$GDP per capita	698	1354	2.0	74	76

Its relative per capita product will also increase. None of these changes in magnitude is as dramatic as the relative growth already noted in materials requirements of the non-U.S. world.

It should be noted that this contrast between differential growth of demand for materials and growth of total output - a contrast drawn between the United States and the rest of the world - actually understates a more fundamental contrast. By and large, it is the growth of materials demand in the poor lands that is striking and in

	REQUIREMENTS			% OF TOTAL WORLD	
	(Units as of tables)		Ratio	1966-69	2000
	1966-69	2000			
Crude Steel	368	1286	3.5	78	83
Iron Ore	278	945	3.4	79	87
Refined Copper	4,624	16,304	3.3	71	28
Primary Aluminum	5,043	31,086	6.2	60	67
Zinc	3,328	10,626	3.2	73	78
Fluorspar	2,288	11,294	5.2	67	24
Sulfur	20,831	73,776	3.5	70	73
Energy	3,851	15,162	3.9	66	72
Liquid Fuels	1,506	6382	4.2	86	25
Solid Fuels	1,823	5480	3.0	80	84
Natural Gas	422	1681	4.0	37	55
Other Sources	110	1628	14.8	78	58

**CRUDE STEEL: REQUIREMENTS**  
(million metric tons)

**IRON ORE: REQUIREMENTS**  
(millions of tons, iron content)

REGION*	1951-55	1966-69	2000	REGION*	1951-55	1966-69	2000
1. W.E.	50.6	120.3	361	1. W.E.	39.2	85.1	232
2. Japan	6.2	49.4	203	2. Japan	2.6	40.3	161
3. O.D.L.	9.5	20.7	61	3. O.D.L.	5.5	17.4	49
4. USSR	37.8	88.9	318	4. USSR	28.1	73.5	235
5. E.E.	23.2 <sup>1</sup>	34.6	104	5. E.E.	8.0	20.3	68
6. Africa	1.3	2.7	16	6. Africa	0.1	1.6	9
7. Asia	5.6	12.1	68	7. Asia	2.2	7.2	41
8. L.A.	5.2	13.3	68	8. L.A.	1.5	9.6	50
9. China	2.2	18.2	86	9. China	2.3	22.6	110
<b>NON-U.S. TOTAL</b>		<b>368.2</b>	<b>1286</b>	<b>NON-U.S. TOTAL</b>	<b>81.5</b>	<b>277.8</b>	<b>845</b>

**REFINED COPPER<sup>1</sup>: REQUIREMENTS**  
(thousand metric tons)

**ZINC<sup>1</sup>: REQUIREMENTS**  
(thousand metric tons)

REGION*	1951-55	1966-69	2000	REGION*	1951-55	1966-69	2000
1. W.E.	1163	2063	5354	1. W.E.	752	1326	3483
2. Japan	97	650	2996	2. Japan	86	493	1846
3. O.D.L.	168	358	1078	3. O.D.L.	121	258	772
4. USSR	367	872	2940	4. USSR	240	471	1470
5. E.E.	125	312	820	5. E.E.	115	353	1006
6. Africa	6	12	111	6. Africa	1	7	46
7. Asia	34	62	476	7. Asia	29	154	663
8. L.A.	79	145	589	8. L.A.	44	132	620
9. China	9	150	840	9. China	8	133	720
<b>NON-U.S. TOTAL</b>	<b>2048</b>	<b>4624</b>	<b>15,304</b>	<b>NON-U.S. TOTAL</b>	<b>1396</b>	<b>3328</b>	<b>10,628</b>

L'AVIDITE POUR LES MINERAIS: Projection de la Demande Mondiale  
sauf celle des Etats-Unis-

Source: National Commission on Resources Requirements  
US-Wharton School Report-1973

## 212.- Un schéma explicatif: La Surdétermination

A partir de la projection mentionnée, nous démontrerons une conclusion de notre hypothèse de travail:

Relativement aux ressources de l'espace québécois (Moyen-Nord), la contrainte majeure qui interdit leur mise en valeur procède du mode d'insertion du système québécois dans le cadre du système mondial ordonné par le Centre.

En effet, la rationalité qui commande les circuits de production et d'échanges des ressources de base sur le plan mondial définit une hiérarchie et des critères de localisation au vecteur clé de la croissance: le capital.

Dans cette hiérarchie, le Québec occupe une position de périphérie de troisième rang.

Le schéma explicatif de cette proposition repose sur les concepts opérationnels suivants:

- l'unité du système mondial qu'ordonne le Centre;
- la surdétermination (Pallioix).

### L'unité du système mondial

On ne peut saisir la mutation qui a transformé la structure de l'activité sidérurgique mondiale, sans référer au vecteur d'intégration commandé par les Etats-Unis dès 1945 et visant à ordonner son hégémonie sur l'espace international dans son ensemble ( univers soviétique exclus).

Le gigantisme des unités de production réparties à travers le monde, selon le nouveau schéma de division internationale de travail, l'accroissement du rôle du capital, comme vecteur moteur du progrès technique, la transformation des pôles de localisation et l'ouverture de nouvelles régions minières à travers les continents constituent les résultats directs de l'impératif de puissance du Centre nord-américain. Comme conséquence de l'accroissement de la capacité des forces productives (technologie, ressources, travail), une contradiction fondamentale entre les possibilités du marché et le niveau de l'offre en matières premières se manifeste. Les prix ( en dollars constants) des ressources de base sont demeurés en 1970 au niveau de ... 1950 ( voir tableau suivant).

## 212.- La surdétermination

L'analyse des tableaux qui suivent montre la double liaison qui associe: la transformation des paramètres qui commandent la structure sidérurgique mondiale et la mobilité des centres d'extraction du minerai de fer à travers l'espace. Le vecteur intermédiaire, que définissent les réseaux de connectivité du marché de l'acier, reflète la nouvelle division internationale du travail par rapport à celle qui existait vers 1945.

L'émergence de nouveaux pôles propulsifs de croissance (Allemagne de l'Ouest, Japon, Univers Soviétique, etc...) combinée avec le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale, traduit les effets de la stratégie décentralisée du Centre nord-américain.

A partir de 1945, cette stratégie misera sur la mondialisation du marché et du capital pour assoir son hégémonie et résoudre ses contradictions internes.

Le développement du commerce international, l'intensification de la structure organique du capital investi dans l'industrie lourde, le rôle crucial de la technologie, traduiront une constante relevant d'un impératif de puissance:

- l'appropriation du surplus réalisable, via les rentes que fournit l'extraction des ressources de base dans les pays sous-développés;
- l'exploitation des forces productives (surplus de travail) dans les pays industriels soumis à une concurrence acharnée pour couvrir le coût croissant des capitaux investis.

Conséquence: l'émergence de nouveaux rapports au sein du marché international, l'élargissement des aires de pénétration du système monopolistique, la destruction et l'asservissement des autres modes de production.

Bref, le système économique mondial répondra à l'hégémonie du Centre, à travers une structure unifiée et hiérarchisée.

Le conditionnement d'une périphérie relativement à sa conduite:

- mode de fonctionnement interne et utilisation de ses ressources;
- taux de croissance et trajectoire dans l'espace;
- champ d'ouverture et contraintes exogènes;

ne résulte pas des effets directs du pouvoir qu'exerce le Centre, mais à travers les mécanismes qui modèlent la structure et la dynamique du marché international:

"... leur mise en place en regard à leur fonction, de la structure interne des formations dominées. Il n'y a donc pas de fonction directe, mais une fonction obtenue à travers une action des rapports mondiaux, eux-mêmes ayant une existence propre par rapport à cette fonction, ce qui peut mettre en avant la POLITIQUE par exemple, et non l'économique quand celui-ci ne peut dominer". (Economie Capitaliste-Palloix, vol. 1, p. 219)

En d'autres termes, on ne peut saisir le trame de fond qui régit le fonctionnement du marché international, sans intégrer le paramètre de pouvoir et l'élément discrétionnaire qui le conditionne (idéologie, politique, objectif de contrôle et hégémonie). Dans cette optique, la donnée économique assume une fonction de support, une déterminante de second rang qui opère en fonction et par rapport aux impératifs de cohérence et de stabilité d'un ordre soumis sans cesse à des contradictions internes.

Cet ordre et ces contradictions ne sont autres que ceux qui relèvent de la rationalité antagonique du système monopolistique qui commande le marché international:

"... les forces productives en vue de leur blocage par les rapports de production internationaux dans les formations dominées, ne sont plus dominées par les rapports de production." (p. 95)

Cette conclusion est essentielle pour notre démarche: elle explique la mutation au niveau politique des possibilités de transformation qui se présentent dans le champ d'une formation donnée.

Un exemple type est celui du marché mondial de l'uranium.

D'une part, les projections de la demande mondiale de ce minéral

indiquaient une pénurie à prévoir dès 1983.

Inversement, l'accumulation des stocks de ce métal par la Commission de l'Energie Atomique des Etats-Unis exerçait une pression sur le prix qui variait entre \$7. et \$10. la livre. Ce niveau des prix était prohibitif pour la mise en valeur de nouveaux gisements.

Cette situation s'explique par la nécessité de rentabilisation des équipements et des capitaux investis dans les filières classiques. Certains évoquent même une conduite planifiée de retardement, de l'introduction des surgénérateurs (sabotage de la recherche) pour assurer la rentabilité du capital.

(Revue Science et Vie, no. juillet 1974, p. 21-26)

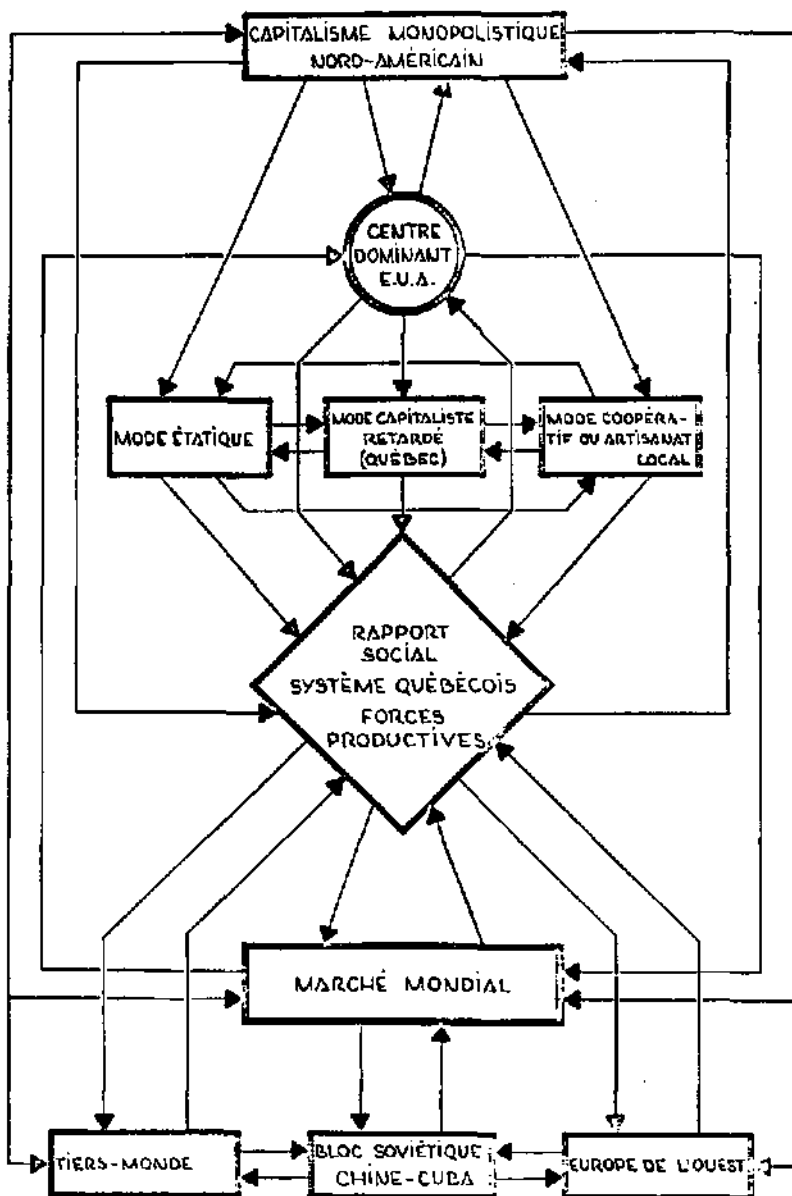
Le tableau 3.20 représente la position du Québec relativement au système mondial. La fermeture de ses réseaux de connectivité est ordonnée à partir du Centre en ADN. Son orientation dans le système continental comme fournisseur de ressources, espace de localisation du capital et lieu d'écoulement des produits (marché) est contrôlée par trois réseaux de connectivité:

- a) directement: à travers les investissements du Centre sur son territoire (industrie de pointe, extractive, etc...);
- b) indirectement: via les unités transnationales ou/et les consortiums financiers répondant à ces besoins d'équipement public ( dette extérieure) ;
- c) à travers le mécanisme de régulation et de formation des prix du marché international.

Ainsi, comme le montre le schéma, le Québec n'accède pas directement aux réseaux du marché international. Ses produits utilisent les circuits de connectivité du Centre. Cette donnée est essentielle pour l'objet de notre démarche. Dans le cadre actuel, le Québec ne peut définir sa stratégie commerciale, monétaire. Relativement au Centre, l'appropriation et l'élargissement du

TABLEAU 3.20

MODE DE PRODUCTION DOMINANT ET  
ORIENTATION DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS



## La surdétermination ( suite )

du procès d'accumulation permettent de s'accaparer d'une part croissante du surplus réalisable.

Trois instruments sont utilisés dans sa stratégie mondiale:

- i) le mécanisme de formation des prix;
- ii) le contrôle de l'information ( technologie );
- iii) l'accessibilité préférentielle au crédit ( consortiums ).

Pour Velk, le trame qui conduit le système économique mondial résulte de la combinatoire qui intègre ses instruments, en rapport avec deux vecteurs qui règlent: la structure de l'offre et la répartition des ressources dans l'espace:

- 1) le pouvoir des monopoles;
- 2) la capacité, non contrôlée, de création de monnaie: les consortiums financiers transnationaux:

"... tout comme à l'époque des Médecis, les consortiums financiers mondiaux peuvent créer de nouvelles quantités d'argent sans aucune marge de réserve et sans nullement se préoccuper des réserves constituant la marge de sécurité des nations dont ils créent la monnaie.

L'épreuve du marché est le seul critère dont ils tiennent compte. Tous ces éléments ont donné naissance à un important réservoir de liquidités qui atteint deux à trois trillions de dollars (1973), et ce bien avant que les Arabes n'y aient ajouté leurs milliards."

En conséquence, la nouvelle stratégie en matière de ressources de base se traduira par une double action de la part des monopoles:

- restreindre l'offre en réduisant l'échelle ou le niveau des investissements;
- provoquer, en conséquence, une hausse des prix relatifs des matières premières ( énergie), permettant d'accroître la part du surplus réalisable, à travers une rente additionnelle de rareté. Cette stratégie provoquera l'augmentation des coûts

"donc à s'approprier une plus grande part du gâteau économique mondial. Cette baisse de la production a provoqué une diminution générale de la production réelle des biens, diminution qui se perpétue.

Cette grave tendance à la hausse que connaissent les prix à l'échelle mondiale est causée:

- par la réduction des quantités de biens produits,
- au même moment où la quantité d'argent augmente à un rythme accéléré". (T. Velk, Le Devoir, 13/12/1974).

La disjonction entre le fonctionnement du système monétaire international et l'utilisation de la capacité productive disponible constitue, en effet, le trait dominant de la crise qui affecte l'ensemble des puissances industrielles de nos jours.

Elle est causée par la logique opératoire du mode dominant.

L'impératif d'accumulation à la base de la nouvelle stratégie de répartition des investissements dans les régions ressources intégrées à l'univers monopolistique définira, à partir de 1971, une nouvelle structure des critères de localisation que pratiqueraient les grandes unités transnationales:

- 1) Une politique de restriction de l'offre des ressources de base ( création de la rareté ) combinée avec un ralentissement des investissements miniers, provoquera une escalade des prix des métaux sur le marché mondial.

Le ralentissement de la demande qui en résulte, n'affectera en rien la réalisation des "surprofits" miniers.

La rente de marché réalisée sera supportée par les industries utilisatrices des métaux et se traduira par une hausse des prix relatifs des biens d'équipement. Le processus inflationnaire par les coûts serait commandé par la hausse continue des prix des matières premières et par voie de conséquence, un effet cumulatif de propagation affectera la rentabilité du secteur manufacturier dans les pays industriels.

- 2) Le ralentissement de la croissance industrielle, la stagnation de la demande en matières premières, combinés avec la hausse du loyer du capital ( accroissement du taux de risque) déplacent au niveau du facteur travail le procès de réalisation du surplus.

Par conséquent, le rente du marché et l'appropriation du surplus d'exploitation de la force du travail

commanderont la localisation des investissements dans l'espace international, dans le cadre d'une stratégie restrictive de l'offre des matières premières.

De ce fait, toute la géographie des zones d'exploration et de mise en valeur de nouveaux gîtes miniers sera transformée. La différenciation sera fondée sur la capacité d'une zone à générer un surplus transférable selon un schéma extraverti de production.

#### UNE CONTRAINTE FONDAMENTALE:

Le potentiel minier québécois (Moyen-Nord) perdra ses avantages comparatifs, eu égard au coût relatif unitaire de la main-d'oeuvre et sa non-connectivité aux réseaux mondiaux d'approvisionnement de l'Europe ou du Japon.

L'Australie, le Brésil, le Libéria et l'Afrique du Sud ainsi que les pays miniers du Tiers-Monde, disposant d'une main-d'oeuvre sous-payée, deviendront les lieux d'attraction des investissements miniers, soutenus, par ailleurs, par les crédits accordés par la Banque Mondiale et les consortiums financiers, à la recherche de grands projets captifs du capital.

Bien plus, les entreprises opérant au Moyen-Nord québécois: Noranda, Cleveland Cliffs, Brinco, etc... procéderont à un déplacement de leurs activités vers ces nouveaux centres de localisation des opérations minières. Et, comme les surplus qu'elles escomptent sont relativement plus importants qu'au Québec, leur sensibilité à l'égard de toute modification du régime fiscal sera liée aux écarts subjectifs de localisation:

- entre un pays démocratique où les syndicats jouent un rôle fondamental dans l'organisation des relations de travail;
- et des pays à structure rétrograde fondée sur l'exploitation des forces productives et la répression.

TELLE EST LA CONTRAINTE MAJEURE AU DEVELOPPEMENT DU MOYEN-NORD QUEBECOIS DANS LE CADRE DU SYSTEME DOMINANT NORD-AMERICAIN.

Il est clair, qu'on ne peut saisir la trame de cette contrainte et son évolution dans le temps, sans référer à la logique du système mondial perçue à travers un effet de rejet des contradictions du Centre sur les périphéries qu'il subordonne.

De ce fait, l'unité du système mondial (capitaliste) intègre un ensemble d'espaces différenciés:

Rlativement à leur mode d'articulation interne,

- le rôle et la fonction qu'ils occupent par rapport au marché mondial définissant leur trajectoire au sein de la division internationale du travail;
- le rapport qu'ils entretiennent avec le Centre (directement ou via les grandes unités transnationales);
- le potentiel en ressources ( naturelles ) et/ou en capacité productive susceptible de réaliser un surplus transférable.

Pour Palloix, cette structure unifiante comporte quatre éléments:

- 1) un contenu: politique, économique, idéologique, déterminé par le procès de création (production)/réalisation dans les formations avancées (Japon, Europe de l'Ouest, etc.);
- 2) l'essence: soit la place conférée par la formation dominante aux formations dominées, à travers les rapports mondiaux de production et d'échange;
- 3) le support: soit l'insertion au marché mondial;
- 4) l'effet : le développement du sous-développement des formations dominées.

Ce schéma s'applique, comme cadre explicatif, au mode d'insertion du système québécois dans l'espace nord-américain.

Plus particulièrement, on ne peut saisir la dynamique contradictoire qui caractérise le secteur des ressources, sans tenir compte de la logique opératoire, qui conduit la stratégie spatiale du Centre nord-américain.

213.- Le dépassement du Centre

L'hégémonie qu'exerce le Centre repose essentiellement sur une dynamique contradictoire. Celle qui crée les écarts au niveau du procès d'accumulation et de répartition. De ce fait, elle ne peut se maintenir qu'en accentuant les déséquilibres quels que soient les moyens de contrôle appliqués.

La monotonie du pouvoir exercé repose donc sur un paramètre régulateur: la surdétermination politique comme condition de cohésion d'un équilibre fonctionnellement instable.

A la limite, l'idéologie rétroagit sur le paramètre politique pour briser sa continuité et rompre le rapport de subordination.

Dès lors, le champ futur s'ouvre aux formations dominées et les possibilités de choix deviennent réelles. Un impératif fonctionnel de restructuration de l'espace et du rapport au monde s'impose. Le Centre est dépassé par sa périphérie en raison même du rapport asymétrique et disfonctionnel qui les lie (Amin - Pelloix).

Peut-on appliquer cette loi à l'espace québécois?

En d'autres termes, l'examen de l'alternative du développement se ramènerait-elle, en dernier ressort, à l'étude du paramètre politique?

Cette voie nous paraît incertaine. Elle implique une anticipation sur la capacité d'un ensemble à rompre un rapport de subordination remontant, en fait, à sa composante génétique initiale (La Nouvelle-France). De plus, il s'agirait de poser une trajectoire normative (la liberté) comme condition préalable d'une transformation spatiale. L'histoire montre que les mutations structurales sont non prévisibles (Lévi-Strauss). D'autant plus que les "hommes font l'histoire sans le savoir" comme disait Marx. Il importe donc d'examiner le futur québécois en référant au présent. La loi du dépassement ouvre la seule perspective réelle permettant d'analyser le futur comme cause et non prolongation d'une trajectoire asservie.

En conséquence, les possibilités de transformation du système sont associées à l'intensité de deux paramètres:

- la disjonction fonctionnelle qui contraint l'espace comme structure antagonique et mode de fonctionnement irrationnel résultant de l'effet de domination subie;
- l'énergie latente associée à un projet collectif "refusé" et qui constitue le lieu d'articulation d'un vecteur transmissif de mutation à anticiper.

Dans le schéma suivant, ces deux vecteurs s'affrontent au sein de ce que nous définissons comme le Convertisseur dialectique.

C'est-à-dire, le mécanisme spécifique d'arbitrage entre les forces exogènes et les forces endogènes du système, l'élément objectif du pouvoir exercé et du contre-pouvoir qu'il provoque, bref, le lieu de convergence des contradictions internes de qui relève la fonction de résoudre les tensions et définir la trajectoire du système.

Dès lors, l'alternative Moyen-Nord dépendra, en dernier ressort, du type de réponse que le Convertisseur donnera aux contradictions du système québécois. (Voir tableau suivant)

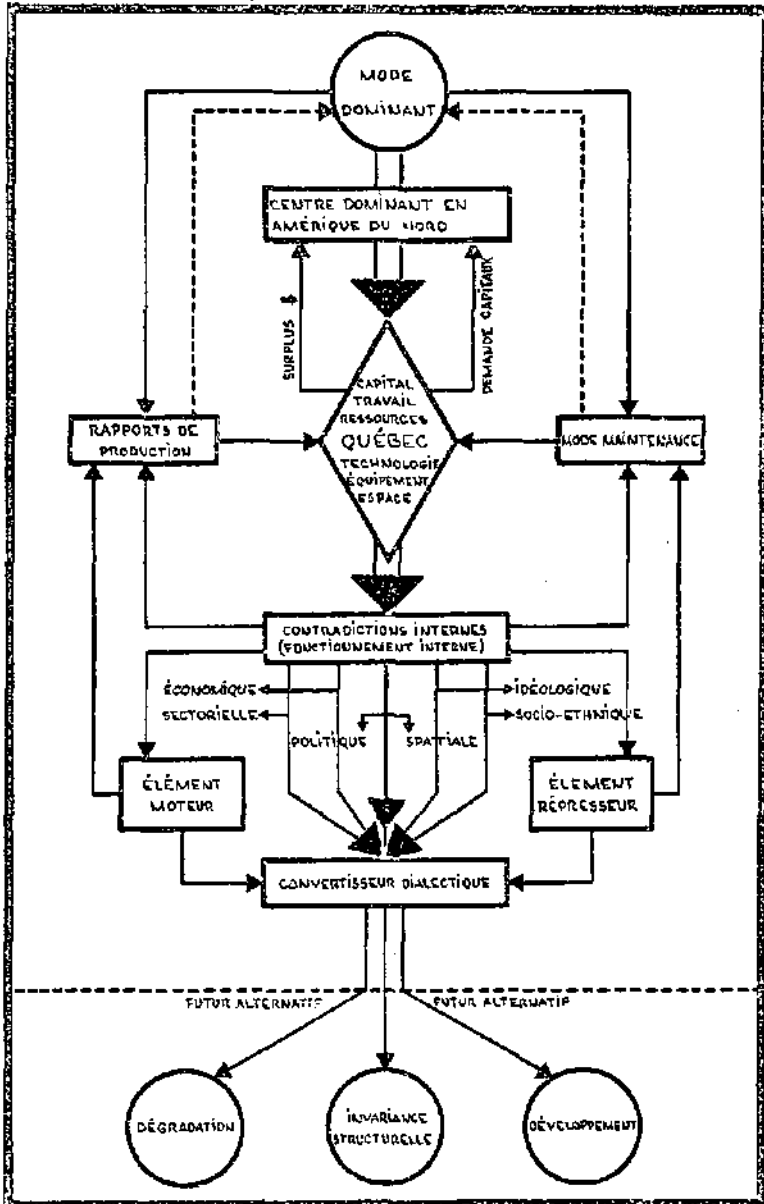
Le postulat de source endogène de transformation (Mao, Pensées philosophiques) nous conduit à émettre les propositions suivantes:

- 1) L'alternative développement existe dans le champ du futur québécois. Elle est associée au mode de réaction du Convertisseur dialectique.
- 2) L'action du Convertisseur se définit en fonction des contradictions internes du système d'une part, et de l'efficacité du mode de contrôle du Represseur exogène, d'autre part.
- 3) Celui-ci ne peut conduire le Québec qu'à la dégradation. \*\*
- 4) Le Moyen-Nord peut servir de vecteur transmissif à une trajectoire de développement annulant les contraintes du Represseur.

---

\*\* Selon la loi du développement du "sous-développement".

TABEAU 2.12 LE QUÉBEC DANS L'ESPACE NORD-AMÉRICAIN



v.s. moussely uqac

Pour récapituler, notre démarche comporte les étapes suivantes:

1) Sur le plan du système mondial:

Une analyse de l'activité sidérurgique mondiale, essentiellement au niveau des pays qui relèvent du Centre de commande nord-américain, permettra de dégager les lignes de forces directrices de la croissance duale des pays producteurs d'acier vs celle des fournisseurs de la ressource de base: le minéral de fer.

Relativement à l'objet de notre démarche, cette analyse permet de saisir la rationalité qui conduit la structure de la production (et de l'offre) au niveau du marché mondial.

Contrairement à une légende largement diffusée au Québec, nous tenterons de démontrer les suivants:

- a) l'impossibilité de concevoir une transformation quelconque des règles qui régissent l'exploitation minière au Québec, aussi longtemps que cette dernière relève du pouvoir de détermination exogène;
- b) celui-ci définit un rôle, une fonction et des limites au potentiel minier québécois. Par conséquent, une trajectoire qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie qui s'étend à l'ensemble des zones minières soumises à son emprise;
- c) eu égard aux objectifs de réalisation et d'accumulation du surplus et compte tenu des conditions spécifiques qui entourent l'activité minière au Québec, relativement au coût unitaire de production (niveau des salaires, fiscalité, etc...) des écarts permanents et non réversibles désavantagent le Québec par rapport aux autres zones d'extraction minière dans le monde.

Par conséquent, ce qu'on qualifie de "vocation internationale" de cette activité constitue, à toute fin pratique, l'obstacle primordial à l'expansion de ce secteur sur une vaste échelle.

D'autre part, il importe de mettre en évidence le poids du paramètre politique \*\* comme vecteur de localisation des investissements miniers sur le plan international: comme le montre Palloix, le trait caractéristique du capitalisme monopolistique actuel réside dans le transfert au niveau du mode de maintenance politico-idéologique, du mécanisme de régulation des contradictions. L'incapacité des rapports de production à maîtriser les forces productives définit une situation antagonique que règle un système de pouvoir: la capacité des monopoles à se servir de l'appareil étatique comme instrument auxiliaire de maintenance servant ses objectifs d'accumulation.

---

\*\* Participation à des systèmes politico-militaires exprimant l'hégémonie du Centre : OTAN, NORAD, etc...

## II) Sur le plan canadien (québécois)

Nous proposons de vérifier la pertinence de l'interprétation que donne le Professeur Velk, relativement à la stratégie des monopoles en matière de ressources, dans le cadre de l'activité minière au Canada. L'analyse de la structure de ce secteur et son évolution depuis 1961 vise à dégager deux aspects cruciaux du "pattern" minier canadien (québécois):

- a) son orientation extravertie qui limite ses possibilités de développement;
- b) sa mobilité interne qui provoque le déclin du secteur québécois.

La contradiction fondamentale qui définit le mode de fonctionnement du système monopolistique à l'échelle mondiale se projette dans l'espace canadien sous forme:

- d'une restriction du taux de l'expansion du secteur minier dans son ensemble;
- d'une mobilité discriminatoire à l'intérieur de l'espace canadien.

Les trois paramètres permettant de vérifier cette hypothèse sont:

- le rapport produit réalisé/surplus généré;
- le rapport rendement du travail/productivité du capital;
- le ratio extraction/renouvellement des réserves (exploration).

La convergence de ces paramètres dans le cadre d'une stratégie correspondant à la rationalité du mode dominant sur le plan international (pratique oligopolistique), définit les possibilités concrètes futures, relativement à l'impossibilité du développement autocentré dans le cadre actuel. C'est la conclusion que tire E. Kierens dans son rapport sur les ressources du Manitoba et qui s'appliquerait à l'ensemble du secteur minier canadien.

Par conséquent, si, comme nous le montrerons, le secteur québécois décline depuis 1961, c'est bien en raison de la logique opératoire du mode dominant en ADM.

214.- L'ACTIVITE SIDERURGIQUE MONDIALE

Secteur témoin des contradictions du système oligopolistique.

L'évolution de l'activité sidérurgique, depuis la fin de la guerre jusqu'à nos jours, témoigne des lignes de force et de la rationalité qui commandent le système économique mondiale comme le montre Wittman dans son étude sur les "mutations de la sidérurgie" (INRS-Paris, 1972).

Nous retiendrons trois aspects fondamentaux que l'auteur dégage:

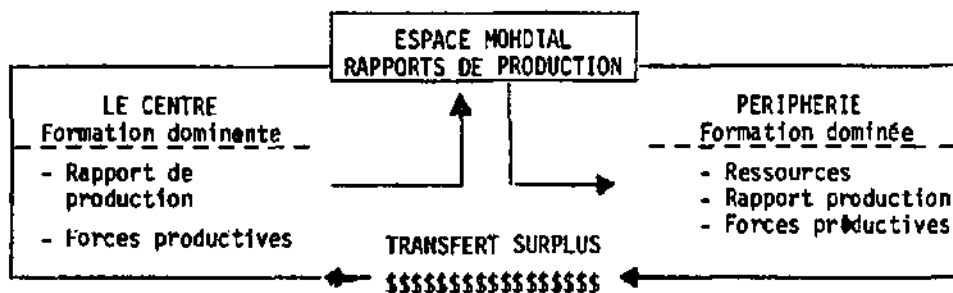
- la distribution spatiale des activités et les critères de localisation de la concentration qui la détermine;
- la répartition du marché et son évolution dans le temps;
- le mécanisme de formation des prix qui reflète plus que tout autre secteur la contradiction fondamentale du système international, en termes de capacité de production et possibilités du marché d'une part, sous-emploi des forces productives et écarts de rendement en capital d'autre part.

A cet égard, il y a lieu de distinguer cinq (5) zones économiques:

- le Centre nord-américain comme pôle principal;
- le Japon et l'Europe de l'Ouest comme périphéries de premier rang;
- les autres pays industriels ( dont le Canada) remplissant une double fonction ( correspondant chacune à sa configuration propre et aux rapports qu'elle entretient avec le Centre) producteurs de matières premières et importateurs de produits manufacturés: Canada, Australie, Afrique du Sud;
- les pays du tiers-monde producteurs de ressources/ ou dont la croissance est essentiellement liée à l'extraction de ressources de base;

- l'Univers soviétique avec la Chine et Cuba.

Le schéma qui suit montre le type de rapport qu'entretient une périphérie avec le Centre via le mécanisme international des échanges:



Relativement à la demande mondiale de minerai de fer ( voir tableaux qui suivent), les données à considérer sont les suivantes:

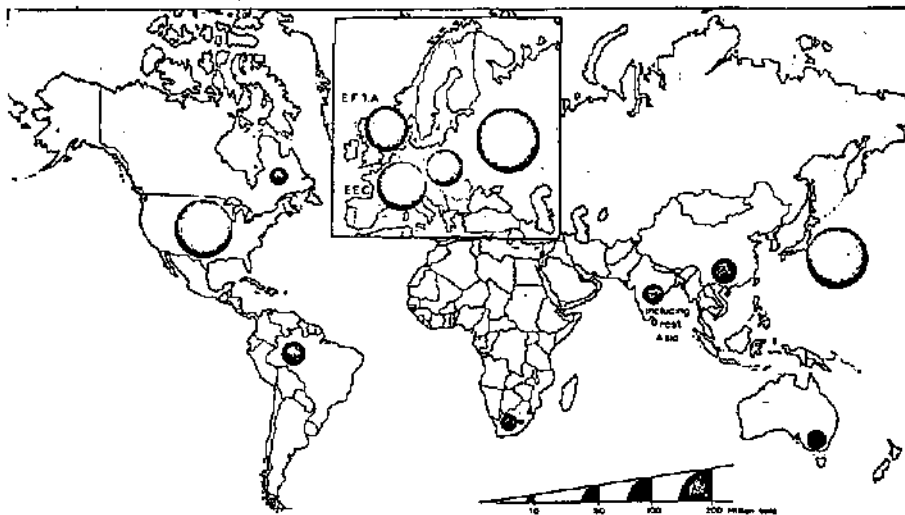
- 1) La demande sidérurgique mondiale:
  - structure, répartition, taux de croissance, niveau des prix, élasticité, etc...
- 2) La demande mondiale en minerai de fer:
  - composition et intensité;
  - taux de croissance et projection vers 2000;
  - sources d'approvisionnement et prix relatifs.
- 3) Critères de localisation et réseaux de connectivité.
- 4) Technologie et dimensions de l'extraction.

La complexité des chaînes qui associent ces paramètres dans le cadre est dégagée à travers les tableaux qui suivent. Les impératifs d'élargissement de l'aire du marché ( commerce de l'acier).

**UNITED STATES\*: INTENSITY-OF-USE**  
(per billion dollars GDP)

COMMODITY	1951-55	1966-69	2000
1. Crude Steel (1000 metric tons)	157	136	85
2. Iron Ore (1000 tons)	102	76	46
3. Refined Copper (metric tons)	2240	1920	1400
4. Primary Aluminum (metric tons)	2090	3480	5000
5. Zinc (metric tons)	1480	1230	900
6. Fluorspar (metric tons)	890	1140	1300
7. Sulfur (metric tons)	9060	8860	8500
8. Total Energy (1000 metric tons coal equivalent)	2160	2070	1875

**LA CONSOMMATION MONDIALE DE L'ACIER**  
 Projection 1980  
 Source: N.C.R.R. Wharton-1973



5- Finalement, les projections, en dollars constants, des prix de l'acier et du minerai de fer, établies par le US Bureau des Mines ( Voir Banque Mondiale) donnent un aperçu de la contradiction fondamentale relevée par Palloux, à propos de la permanence de l'écart entre la capacité de l'offre ( de l'acier ou du minerai de fer) et la demande effective du marché.

Cette stratégie a connu un point de retournement à partir de 1972.

L'indice canadien des prix moyens des métaux de base révèle une nette accélération de l'accroissement des prix moyens, se traduisant par une rente que versent les utilisateurs des ressources aux producteurs des matières premières. Le Ministère des Richesses Naturelles du Québec a établi également un indice Fischer des prix des minerais ayant pour base 1967. La croissance de cet indice dépasse largement le taux moyen de l'inflation enregistrée au Québec durant cette période.

Cet élément essentiel pour la stratégie de production des grandes entreprises minières n'est pas retenu par la National Commission on Materials Policy pour ses calculs de la demande mondiale vers l'an 2000.

Ainsi, pour le groupe de recherche de la Wharton qui a effectué cette projection, le produit mondial de l'an 2000, réparti par zone économique, continuera à suivre le trend observé depuis le rapport qui régit le commerce international.

(Voir tableaux en annexe)

Le produit mondial ( en dollars constants) se répartirait, en l'an 2000, selon la distribution suivante:

	Milliards \$	Part relative %
- Etats-Unis	3 135	27
- URSS et satellites	2 215	22
- Pays développés (Europe, Canada, etc..)	3 070	26
- Tiers-Monde	2 005	16
- Japon	1 070	9
<b>TOTAL PMB :</b>	<b>11 495</b>	<b>100</b>

Pour les positivistes de la Wharton, la répartition mondiale du produit, selon le "trend" historique, constitue un élément clé de leur prospective du futur.

C'est ainsi que la part relative de l'ensemble des pays du tiers-monde regressera vers la fin du siècle par rapport à 1970:

Région économique	PNB en \$ 1971	
	1970	2000
Etats-Unis	1 038	\$ 3 135 milliards
URSS et satellites	722	\$ 1 255 "
Europe (O.)	918	\$ 2 580 "
Japon	248	\$ 1 070 "
Asie ( sauf Chine et Japon)	248	\$ 680 "
Afrique	67	\$ 185 "
Amérique latine	206	\$ 680 "
Chine	139	\$ 480 "
<b>Pays développés</b>		<b>\$ 3 070 "</b>
<b>Produit Mondial</b>		<b>\$11 495 "</b>

Le total du PNB des pays sous-développés en Asie, Afrique et Amérique Latine représente, environ, 50% du PNB des Etats-Unis vers l'an 2000.

Cette répartition contraste avec la structure de l'offre en ressources de base projetée, dans laquelle le tiers-monde servira de fournisseur principal au déficit des pays industriels et particulièrement le déficit des Etats-Unis.

C'est la conclusion majeure qui se dégage des travaux de la "National Commission on Materials Policy" qui définit une nouvelle division internationale du travail, fondée sur les rapports antagoniques d'échanges qui ont prévalu entre 1945 et 1970.

Les projections de la Wharton excluent toute transformation majeure de la structure des échanges mondiaux.

Cette conclusion, conforme à la vision positiviste de l'histoire, si elle est retenue comme hypothèse plausible, définirait une trajectoire spécifique au Moyen-Nord québécois. Comme potentiel minier, son rôle se réduit à celui d'une périphérie de troisième rang dans la hiérarchie des pays fournisseurs du Centre. Deux tiers de ses exportations sont orientés vers les Etats-Unis. Vu l'intégration à rebours qui relie les unités opérant sur son territoire au complexe industriel du Centre, lequel possède un vaste éventail de choix parmi les fournisseurs en ressources de base, en Amérique Latine et en Afrique.

D'autre part, selon une étude de la Banque Mondiale, vers 1980, l'essentiel du déficit en matières premières (neuf minerais de base) des pays industriels avancés, devrait provenir du tiers-monde. La Banque Mondiale évalue à \$7.5 milliards (1971) le niveau du déficit à combler à partir des pays "en voie de développement".

Pour le cuivre et le fer (minerai), leur contribution en 1980 serait pour une valeur de \$5.9 milliards (Voir tableau qui suit).

	PROJECTED					
	U.S. Req.	U.S. Prod.	Gap	Non-U.S. Req.	Non-U.S. Req. and Gap	Rate of Growth
Aluminum (1000 metric tons)	15,675	12,000*	3675	31,058	34,764	5.9%
<u>Zinc</u> (1000 metric tons)	<u>2822</u>	<u>535</u>	<u>2287</u>	<u>10,526</u>	<u>12,813</u>	<u>3.9%</u>
<u>Copper</u> (1000 metric tons)	<u>4389</u>	<u>2800*</u>	<u>1589</u>	<u>15,304</u>	<u>16,893</u>	<u>4.1%</u>
Fluorspar (1000 metric tons)	4076	250 <sup>d</sup>	3826	11,794	15,620	4.6%
Iron Ore (million tons)	<u>141</u>	<u>55</u>	<u>86</u>	<u>945</u>	<u>1031</u>	<u>3.6%</u>
Liquid Fuel (million metric tons, cost equivalent)	2116	1182	934	6382	7316	4.5%

LE DEFICIT DES APPROVISIONNEMENTS EN MINERAIS  
DE BASE PREVUS POUR L'AN 2000:

- LES ETATS-UNIS
- LE RESTE DU MONDE

Source: Rapport de la Commission National pour les Besoins  
en minerais des Etats-Unis- Wharton, Pen. 1973

L'étude de la Banque Mondiale ( réf. no. 8227) évalue le déficit d'approvisionnement ( consommation requise moins capacité de production) des pays développés vers 1980 pour neuf minéraux de base, selon le pourcentage suivant:

Métal	% du déficit selon le pays industrialisé		
	Etats-Unis	Japon	Europe (0)
Cuivre	12.9%	93.7%	93.4 %
Fer (minerai)	35.1	99.4	60.8
Zinc	64	75	75
Nickel	97.5	95.6	99.4
Plomb	12.5	82.9	76.5
Manganèse	97.5	95.6	99.4

En 1950, les pays industriels importaient 44.4% de leur demande requise pour neuf minéraux de base: en 1980, ils devraient recourir aux importations à raison de 68.2% de leur demande projetée.

C'est dire l'importance accrue que les pays fournisseurs des matières premières rempliront pour garantir le taux d'expansion de la production des pays industriels.

Dans cette perspective, la stratégie mondiale du Centre vise essentiellement à assurer la demande du marché, à partir des pays sous-développés, compte tenu des écarts du rendement du capital et du surprofit réalisable, comme le montre le tableau qui suit du rendement comparatif des investissements miniers entre le Canada et les pays du Tiers-Monde.

D'une part, il existe un écart permanent entre:

- la capacité d'absorption du marché sidérurgique et le potentiel de production des équipements installés dans le monde, y compris ceux des pays sous-développés nouvellement introduits dans le marché, comme exportateurs d'acier. Brésil, Vénézuéla, Libéria, Inde, etc...

D'autre part, en raison même de la saturation de la demande, due au ralentissement de la croissance mondiale et le faible coefficient d'absorption de l'acier par habitant dans les pays sous-développés, sous-équipés, ceux-ci sont soumis à une pression constante de maintien des prix des ressources à un bas niveau sous l'effet de la concurrence, compte tenu des impératifs de leur balance de paiement: l'exportation des ressources constituent la seule possibilité dans la plupart des cas de résorption de leur déficit.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de la situation que nous venons de décrire:

- 1) Les changements intervenus depuis 1945 dans la structure de l'offre et de la demande mondiale de l'acier et du minéral de fer.
- 2) La géographie de la production/extraction de l'acier et du minéral selon les zones ressources et les pôles industriels à travers le monde.
- 3) Les circuits des échanges et le rôle des Japonais dans le commerce mondial de l'acier.
- 4) Une projection de l'offre et de la demande vers 2000 et 1980, montrant la configuration des sources d'approvisionnement, selon la Wharton et une étude de la Banque Mondiale.

## 214.- A.- L'activité sidérurgique mondiale

Un secteur témoin de la rationalité du mode de production dominant à l'échelle internationale.

### A.1) Le contexte historique:

Pour saisir le rôle que joue la sidérurgie sur le plan mondial, relativement à la structure de l'offre, son rythme de croissance, sa localisation spatiale et la demande liée en minerai de fer qu'elle implique, il convient de rappeler la conjoncture politique qui fut à l'origine de la grande mutation sidérurgique en Europe et au Japon après 1945.

En effet, pour contrer la menace soviétique, les Etats-Unis ont rapidement saisi l'importance d'articuler la croissance de ses alliés (ou ex-ennemis) sur une base dynamique ayant un effet d'entraînement techno-industriel d'envergure: l'activité sidérurgique.

En effet, le plan Marshall aboutissant à la formation de la C.E.C.A., traduisant une volonté politique et une stratégie visant trois objectifs:

- reconstruire l'Europe et consolider son unité à partir d'un noyau intégrateur de polarisation;
- soutenir le redressement japonais, eu égard au rôle stratégique que ce pays occupe en Extrême-Orient;
- déployer, via la mobilité des techniques du capital et des circuits d'échanges, la puissance accumulée de l'économie américaine.

Conséquence: une révolution des techniques de production et des réseaux de distribution des produits sidérurgiques commandera la croissance industrielle des pays avancés:

- le gigantisme des unités productrices drainera un taux élevé des capitaux privés et publics;
- la technologie de fusion et de laminage subit une mutation complémentaire accroissant la qualité et la capacité de production installée;

- de nouvelles puissances sidérurgiques émergeront, ayant le Japon comme tête de file.

Un impératif politique aboutit donc à déployer les réserves accumulées durant la guerre par les Etats-Unis (capital) aux prises avec le risque de ralentissement de la puissante machine industrielle que représentait le potentiel américain à la fin de la guerre 1945.

Cette impulsion initiale eut deux conséquences:

- . La formation de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) comme noyau de base de la nouvelle structure industrielle en Europe, fondée sur l'intégration des secteurs lourds de trois pays: Le Benelux, l'Allemagne et la France.
- . La reconstruction sur une vaste échelle de l'armature industrielle japonaise en tant que vecteur moteur du futur "miracle" du gigantisme monopolistique du Japon.

Simultanément, les Etats-Unis, devenus centre du financement mondial, directement à travers ses agences de développement ou indirectement via les organisations mondiales, engageaient une stratégie décentralisée de contrôle comme vecteur de puissance.

Cette stratégie comportera trois mécanismes distincts:

- . les circuits technologiques et le drainage de la matière grise à travers le monde;
- . les circuits de financement et d'accessibilité au marché;
- . l'implantation dans des nouvelles zones ressources pour assurer d'abord, son propre approvisionnement et ensuite, contrôler et interdire la dislocation de son emprise politico-militaire par le camp soviétique.

Très rapidement, le rôle stratégique des ressources comme vecteur de puissance et fondement de la nouvelle division

internationale du travail a été perçu par les dirigeants américains. Dès 1952, le rapport Palay proposait des mesures pour assurer la sécurité d'approvisionnement en ressources de l'industrie américaine.

Une projection, vers l'an 2000, établie par la National Commission on Materials Policy ( Wharton - Mars 1973) fondée sur l'évolution observée entre 1950 et 1970 et tenant compte des paramètres suivants:

- l'évolution prévisible du Produit Mondial;
- sa répartition par région économique et pour chaque pays;
- l'effet du progrès technique sur le taux d'utilisation de l'acier et les possibilités techniques de substitution;
- le taux de croissance démographique;
- l'intensité des circuits d'échanges et de mise en valeur de nouvelles unités productives;

donnerait les projections suivantes pour la distribution de la part relative de la consommation de l'acier par zone économique:

Zone économique	POURCENTAGE DE REPARTITION			
	1970	1980	2000	Gain/Perte
Amérique du Nord	24 %	19.9%	15 %	- 9 %
- Etats-Unis	21.2%	18.1%	13.1%	- 8.1 %
- Canada	2.3%	1.8%	1.9%	- .4
URSS et Satellites	25.6%	27.5%	29.2%	3.6%
Europe Ouest	26.6%	23.5%	19.8%	- 6.8%
Japon	6.3%	12 %	18.1%	11.8%
Tiers-Monde	18 %	17 %	23 %	5 %

De ce tableau, on peut dégager les conclusions suivantes:

- 1) Le net déclin de la part relative des Etats-Unis dans la production mondiale de l'acier ( consommation)

- 2) L'Europe de l'Ouest occupera un rang moindre comme producteur d'acier, avec une perte de 28% de sa part relative par rapport à celle de 1970.
- 3) L'ensemble des pays sous-développés fournira une quantité marginale sur le marché mondial de l'acier.
- 4) L'URSS et les pays satellites maintiendront leur progression à raison d'un gain de 2% par décennie, absorbé par leur demande interne, mais avec un accroissement de leurs livraisons extérieures.
- 5) Seul le Japon marquera des gains nets, soit un accroissement de 50% de sa part relative en 1970.

De toute évidence, cette projection repose sur un postulat de continuité relativement à la structure des rapports mondiaux d'échanges. Elle exclut toute réversibilité, relativement au mécanisme de formation des prix, aux termes des échanges ou à des mutations dans la configuration des zones économiques.

Les déséquilibres actuels sont supposés se prolonger, en particulier, en ce qui concerne la position des pays sous-développés.

Le Centre dominant continuera à définir la trajectoire du système mondial, comme le montre les projections détaillées qui suivent. Ces projections ont été établies par l'Institut Sidérurgique International (Bruxelles). Elles reposent sur le même postulat de continuité que celui retenu par la Wharton. Le modèle économétrique qui le sous-tend relève d'un concept positiviste de la dynamique à long terme.

L'activité sidérurgique mondiale a subi une transformation conforme au schéma exposé par Amin-Palioix.

L'intensification du vecteur capital sous l'effet de l'application de la technologie et le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale, ont radicalement modifié la géographie de ce secteur d'activité.

Le Tableau suivant montre les effets de la mobilité du capital au niveau des zones économiques:

PRODUCTION SIDERURGIQUE MONDIALE  
1950-1970

Zone économique	taux de croissance en longue période	Part relative en %	
		1950	1970
-Amérique du Nord	1.7%	50%	22%
-Europe de l'ouest	7.2%	26%	24%
-Japon	15.-%	2.5%	16%
URSS et Satellites	7.2%	3.-%	20%
-Reste du Monde	6.-%	19.5%	18%
Production Mondiale en millions de tonnes		189.-	595.-
Part relative du reste du monde (sans E.U.)		58%	80%

L'affaiblissement de la part relative des E.U. comme producteur sidérurgique est parallèle à l'accroissement de sa puissance économique compte tenu de l'impératif de déploiement de ses réseaux de connectivité à l'échelle du monde. Ce schéma s'exprime à travers l'extension de la contradiction qui régit ce secteur au niveau des nouvelles puissances sidérurgiques.

Les tableaux suivants montrent l'évolution de l'activité sidérurgique mondiale:

- 1) Le déclin relatif de la position américaine entre 1950 et 1970.
- 2) La percée sidérurgique japonaise, allemande et de certains pays sous-développés: le Brésil, le Libéria, l'Inde.
- 3) La constante progression de l'Union soviétique appliquant le principe stalinien d'articulation sur l'industrie lourde des plans de développement.

Les conclusions majeures qui se dégagent nettement de ces tableaux sont:

- la cohérence interne de la stratégie décentralisée du Centre, visant à intégrer les différents segments de l'économie internationale, selon ses impératifs de contrôle et d'accumulation. A la version traditionnelle de l'impérialisme fondée sur l'appropriation directe des surplus, se substitue une conduite sélective fondée sur la mobilité des paramètres économiques et l'arbitrage dans un espace différencié par une dynamique "qui détruit les autres modes de production" et les décline totalement, comme écrit Amin;
- le maintien et l'accélération des écarts entre les pays industriels et les pays fournisseurs des matières (sous-développés), comme le montrent toutes les études depuis une décennie;
- le déclassement et l'encerclement de l'Europe comme périphérie de second rang, dépendante des circuits mondiaux d'approvisionnement en ressources (énergie) et de distribution des produits manufacturés. La Corée du Sud, le Japon, Taiwan deviendront des concurrents directs à l'industrie de pointe européenne;
- le cloisonnement des marchés et des sources en minerais

de base n'ouvre pas de larges perspectives pour pénétrer le marché à un producteur de fer comme le Québec.

Par conséquent, c'est vers d'autres marchés dynamiques qu'il faudrait miser pour écouler une capacité de production de l'envergure du potentiel minier au Moyen-Nord.

Une projection conservatrice, établie par Energie-Mines Ressources du Canada, prévoit une progression jusqu'à 150 millions de tonnes de la production canadienne en minerai de fer vers l'an 2000.

Cette projection est fondée sur un postulat de continuité du trend historique (1950-1972), c'est-à-dire la prolongation des obstacles, due aux écarts des prix (coûts de production) entre les mines canadiennes et celles des pays en Amérique Latine, Afrique ou l'Australie. ( Voir tableaux des prix d'expédition du minerai de fer selon les fournisseurs.)

Fait à souligner, il est évident que la prolongation des écarts dans la structure des coûts et la réduction du coût du transport maritime réduiraient, à toute fin pratique, l'avantage de proximité pour le Canada, comme fournisseur de minerai du marché américain.

Dés lors, une stratégie misant sur le potentiel industriel des Etats-Unis ne peut conduire à un résultat, que sous deux conditions:

- . l'ajustement vers le haut du prix mondial du fer;
- . la variation des critères de localisation donnant avantage à la capacité attractive des investissements de l'espace canadien (accroissement des risques, transformation des rapports Nord-Sud, formation de cartel des pays producteurs, etc...)

CONTRAİNTE NO. 3

Conclusion: C'est bien au niveau de la transformation du rapport qui intègre l'espace canadien au système continental que se définissent les possibilités d'élargissement de sa capacité productive en minerai de fer.

Or, le Canada s'est dissocié du mouvement de regroupement des pays producteurs, lors des conférences économiques mondiales.

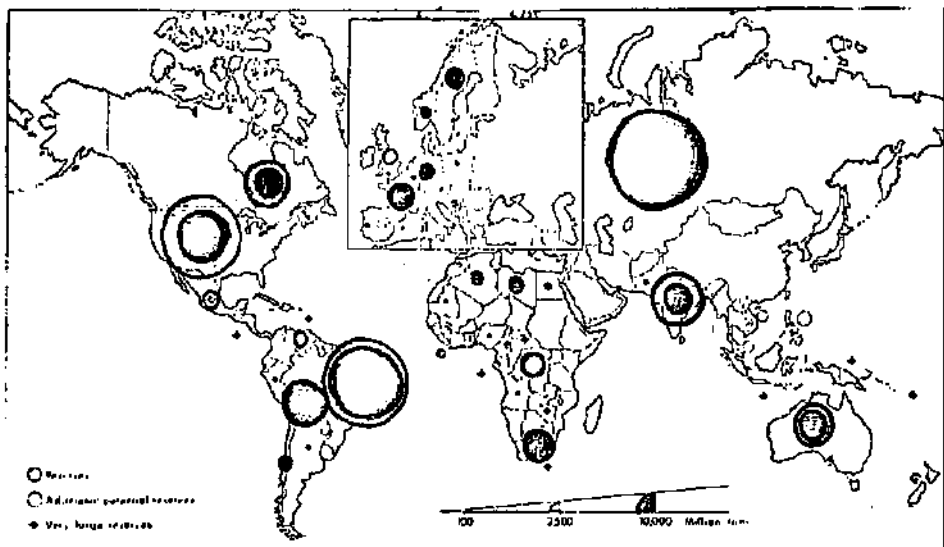


FIGURE 14. World iron ore reserves (Fe content), 1966 estimate.

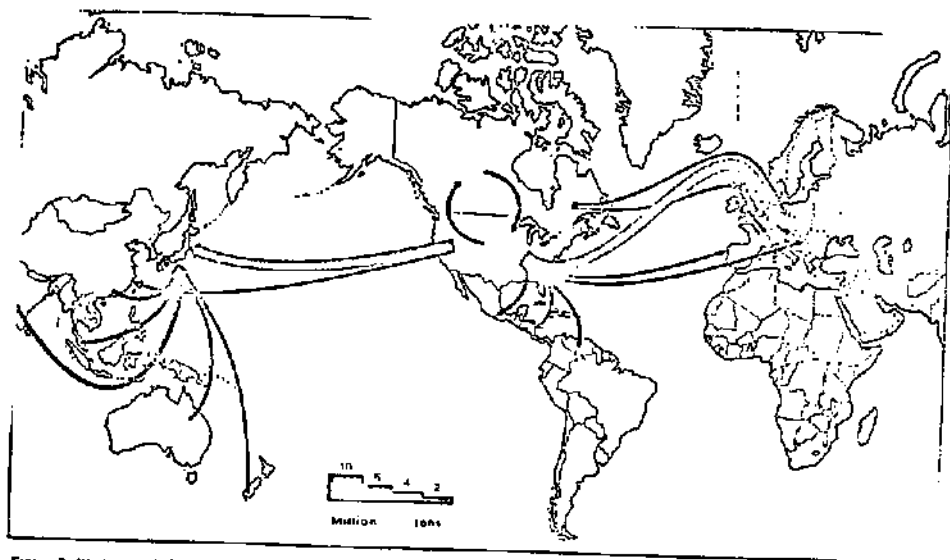


FIGURE 8. World trade in iron and steel scrap, circa 1963.

TABEAU-A 10-04

RIE A-20  
M.T. 1972

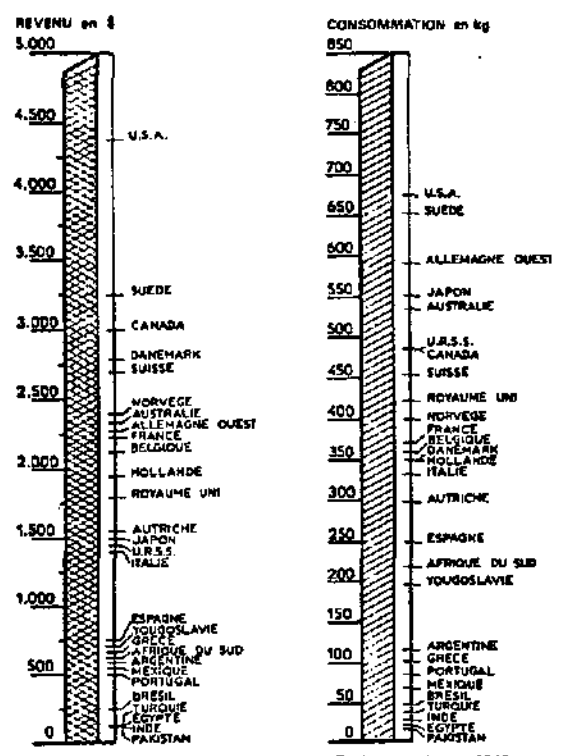


FIG. 21. — Revenu et consommation d'acier par tête en 1968.

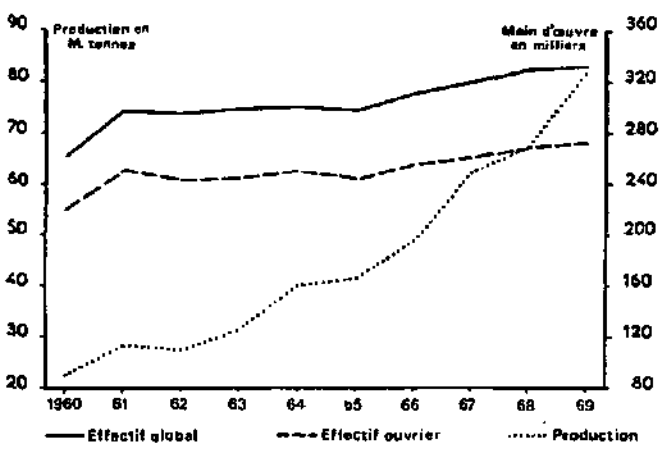
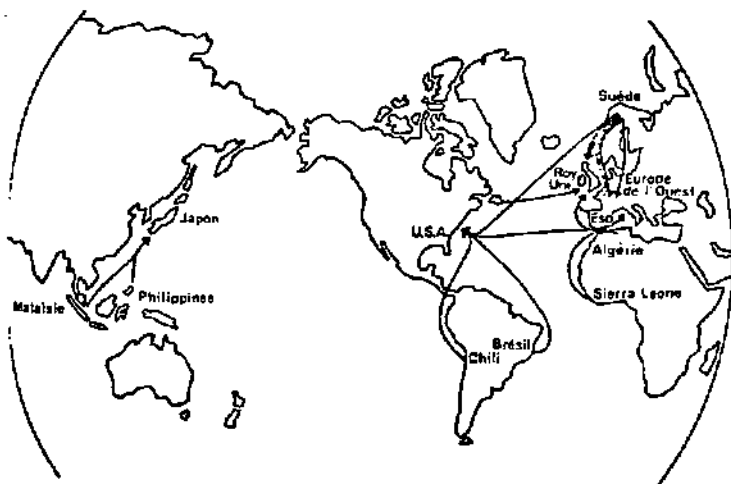


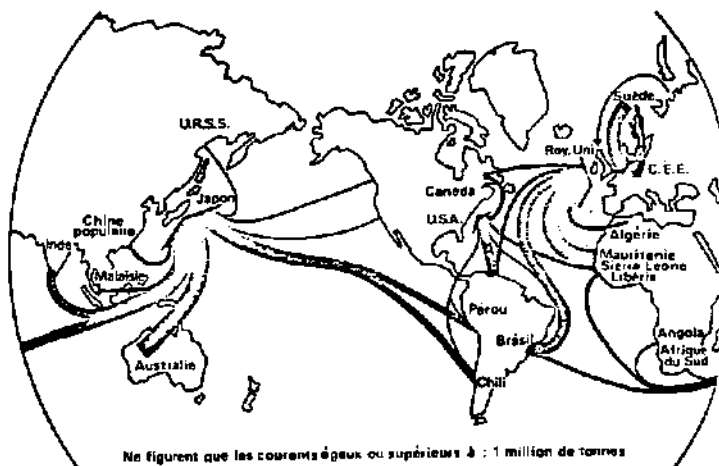
FIG. 17. — Evolution de la production d'acier et de la main-d'œuvre sidérurgique au Japon.





— 5 millions de tonnes

FIG. 27. — Trafic maritime du minerai de fer en 1950.



Ne figurent que les courants égaux ou supérieurs à : 1 million de tonnes

— 5 millions de tonnes

FIG. 28. — Trafic maritime de minerai de fer en 1970.

Entre 1950 et 1970, les transformations suivantes ont marqué l'activité sidérurgique mondiale:

- la consommation par habitant (apparente) des trois puissances sidérurgiques rattrapa et dépassa même les Etats-Unis;
- le bloc soviétique devient une puissance sidérurgique dont l'essentiel de la production est orienté vers la demande interne. A partir de 1970, l'URSS devient à son tour, un important partenaire dans le commerce mondial de l'acier;
- grâce au soutien technique et financier des Etats-Unis ( via les crédits de la Banque Import-Export, Banque Mondiale ou Agence de développement américaine) plusieurs pays sous-développés érigent des complexes sidérurgiques, pour devenir à leur tour exportateurs d'acier: Libéria, Inde, Brésil, etc...
- les écarts de la consommation d'acier par habitant, en dépit de la croissance relative du volume, s'accroissent entre les pays industriels et sous-développés.

<u>CONSUMMATION PER CAPITA DE L'ACIER 1950-1970</u> *			
(en kilogrammes)			
	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>
. Etats-Unis	567	497	620
. Japon	50	209	675
. Allemagne Ouest	206	527	688
. Suède	293	545	734
. Canada	303	307	529
. Amérique Latine	23	39	64
. Ensemble Tiers-Monde	8	15	29

La part relative du commerce des Etats-Unis regresse de 16.8% (1950) à 7.5% en 1970. Celle du Japon se multiplia par sept: 21% en 1970.

Le volume de la production mondiale d'acier triple en deux décennies: 201 millions tonnes 1950  
585 millions tonnes 1970

\* Source: La Mutation de la Sidérurgie -

214.- B.- La production sidérurgique mondiale

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de la mutation sidérurgique mondiale qui a caractérisé la croissance des pays industriels entre 1950 et 1970.

Ces tableaux proviennent de trois sources:

- . l'étude de G. Manners sur le marché de l'acier du Centre "Ressources pour le futur" - Pennsylvanie;
  - . l'analyse de Wittman et Thouvonot du CRNS - Paris 1973;
  - . l'Institut International de Sidérurgie-Bruxelles, 1973;
- ainsi que des statistiques de l'ONU.

Ils reflètent les trois tendances majeures qui ont motivé la configuration de l'espace sidérurgique mondial, à savoir:

- . le gigantisme et l'échelle des opérations;
- . les lieux d'implantation et les réseaux de distribution;
- . la capacité concurrentielle des partenaires et leur position relative comme fournisseurs de la demande mondiale.

Au centre de cette mutation, la combinatoire du capital investi et le progrès technique qui lui sont associés. L'impératif de réduction du coût moyen unitaire de production a provoqué un accroissement de la taille du complexe intégré, associant tous les stades de transformation jusqu'au produit fini.

L'intégration à rebours ( du laminage au haut-fourneau) se traduit par deux transformations majeures:

- . la localisation maritime des centres de production;
- . les économies d'échelle résultant de l'élargissement nécessaire de l'aire minimale du marché requise.

Conséquence: le développement sur une vaste échelle du commerce international;  
une surcapacité permanente entre l'offre et la capacité d'absorption du marché.

"De ce fait, le secteur sidérurgique traduit nettement la loi du rejet des contradictions internes du Centre au niveau des périphéries" (Amin-Palloix). La lutte pour la conquête du marché

provoquera les phénomènes suivants:

- 1) une accélération des investissements lourds (équipement, infrastructure, etc...) contrastant avec la réduction de la durée économique des techniques utilisées;
- 2) le déplacement de la concurrence des marchés internes au niveau du marché international accentuant par le fait même la mondialisation des réseaux de connectivité et du rythme croissant du changement dans la distribution de la technologie.

L'intensité de la concurrence a atteint sa limite au début des années 60. A partir de cette date, les sidérurgiques européennes, en dépit du soutien public, ne peuvent plus soutenir la compétitivité japonaise. Anticipant sur la crise actuelle, elles adopteront une stratégie de baisse de prix et d'accroissement de la production. Au sein du marché commun, relève Manners, toutes les sidérurgiques ( à l'exception de la Hollande) opéreront à perte.

Simultanément, le ralentissement de la capacité productive aux Etats-Unis ( taux d'utilisation variant entre 50 et 65% ) constituait la réponse des sidérurgiques américaines à la saturation du marché.

Seuls, l'URSS et le Japon, pouvaient poursuivre l'impératif du gigantisme en portant à 15 millions de tonnes la capacité optimale de production ( 1975 ) d'une unité, alors qu'en 1960, le niveau considéré optimal était de l'ordre de 1.5 million de tonnes.

Résultat: la plupart des puissances sidérurgiques se trouveront dans l'incapacité de contrer la pénétration japonaise.

Un commerce circulaire se développa au sein du Marché Commun, forçant les entreprises allemande, belge et française à se concentrer devant la menace de se faire distancer par le Japon.

D'autre part, l'élasticité élevée de la demande des pays sous-développés contrastait avec leur capacité d'absorption en termes de demande effective. Plusieurs parmi ces pays, devant la nécessité d'exporter pour financer leur équipement, exerceront une pression déflationniste sur le prix de l'acier.

*Evolution de la consommation apparente d'acier  
par habitant dans les pays en voie de développement  
(en kg)*

TARLEAU-A20-01	1950	1957	1960	1965	1968	1969
Amérique latine .....	23,3	41	39	50	55	64
Extrême-Orient (Sf Chine et Japon) .....	3,1	7,1	9,1	13	13,9	—
Afrique (Sf A. du S.) .....	6,2	9,6	10	9,6	19,4	—
Moyen-Orient .....	19,3	20,3	25,5	36	50	46
Ensemble des pays en voie de développement .....	8,5	14	15,2	19	22,8	—

SOURCE: U.T. 1972

*Evolution de la consommation apparente d'acier  
par habitant dans divers pays industrialisés  
(en kg)*

	1938	1950	1960	1965	1969	1970
Etats-Unis .....	314	567	497	656	682	620
URSS .....	103	140	296	376	436	—
Japon .....	84	50	209	294	602	675
Allemagne de l'Ouest .....	—	205	527	540	659	683
Belgique-Luxembourg .....	180	248	275	330	470	—
France .....	132	156	305	326	444	473
Italie .....	52	63	186	235	352	399
Royaume-Uni .....	227	280	424	424	438	457
Suède .....	218	293	545	682	711	734
Espagne .....	15	32	60	194	257	—
Tchécoslovaquie .....	95	231	476	524	594	611
Roumanie .....	22	38	129	206	299	318
Australie .....	206	274	397	514	502	—
Canada .....	127	303	307	531	529	—

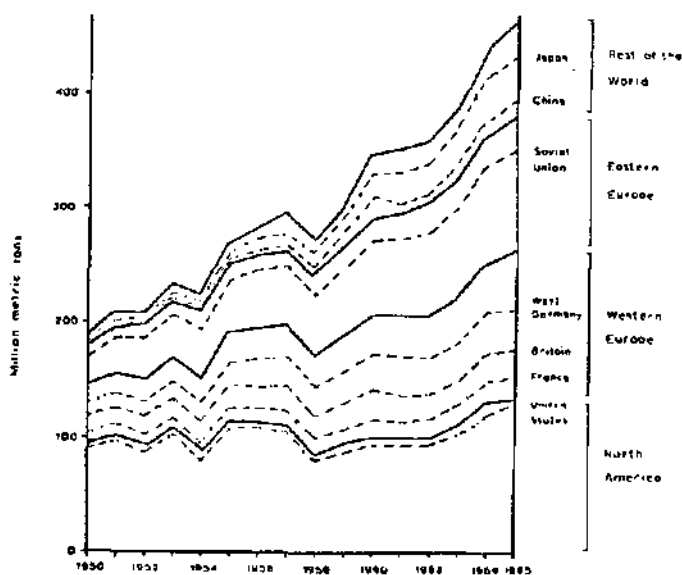


TABLE A-2. WORLD PRODUCTION OF CRUDE STEEL, BY REGION AND COUNTRY, 1950 AND 1965-1967

(Thousands of metric tons)

Region and country	1950	1965	1966	1967
<b>WORLD</b> .....	191,213	451,656	473,916	493,023
<b>NORTH AMERICA</b> .....	93,029	128,081	130,728	131,260
Canada.....	3,020	9,176	9,074	8,798
U.S.A.....	89,959	118,905	121,654	122,462
<b>WESTERN EUROPE</b> .....	52,338	129,129	126,772	131,631
E.C.C.....	38,763	85,008	85,101	89,693
Belgium.....	1,789	9,182	8,911	9,716
France.....	8,652	19,644	19,343	19,655
Italy.....	2,362	12,681	13,119	13,890
Luxembourg.....	2,431	4,385	4,301	4,481
Netherlands.....	1,480	3,185	3,156	3,441
West Germany.....	16,019	36,871	35,314	36,744
Austria.....	947	1,221	1,193	1,023
Britain.....	16,354	27,440	24,105	23,278
Denmark.....	123	412	475	401
Finland.....	16	20	27	27
Greece.....	104	162	284	294
Norway.....	23	110	210	160
Portugal.....	81	686	730	790
Spain.....	605	2,271	2,699	3,116
Sweden.....	1,456	3,515	3,847	4,171
Switzerland.....	137	4,723	4,762	4,768
Turkey.....	91	347	428	443
Yugoslavia.....	428	431	842	996
.....		1,269	1,867	1,822
<b>EASTERN EUROPE</b> .....	25,341	119,568	127,438	135,264
Middle Europe.....	8,212	28,389	30,511	31,179
Bulgaria.....	1	388	699	1,219
Czechoslovakia.....	3,122	8,598	9,124	10,002
East Germany.....	995	4,366	4,539	4,648
Hungary.....	1,022	2,820	2,649	2,739
Poland.....	2,513	9,058	9,850	10,454
Romania.....	298	3,420	3,670	4,268
U.S.S.R.....	27,129	91,000	96,907	102,224
<b>ASIA</b> .....	6,994	61,121	72,238	81,747
Communist Asia.....	680	13,371	17,300	12,450
China.....	680	12,000	16,000	11,000
North Korea.....		1,371	1,300	1,450
Non-Communist Asia.....	6,314	47,750	54,938	69,297
Burma.....		13		
India.....	1,461	8,400	8,606	8,780
Japan.....	4,438	43,161	47,784	62,154
Pakistan.....		11		
South Korea.....		135	216	320
Taiwan.....	11	192	326	443
Thailand.....		7	6	
<b>OCEANIA</b> .....	1,275	3,496	3,890	6,288
Australia.....	1,275	3,496	3,890	6,288
<b>LATIN AMERICA</b> .....	1,317	8,121	9,113	9,459
Argentina.....	130	1,361	1,381	1,325
Brazil.....	789	2,981	2,782	2,696
Chile.....	56	442	540	596
Colombia.....		204	174	207
Mexico.....	337	2,400	2,750	3,060
Peru.....		84	81	62
Uruguay.....		14	10	14
Venezuela.....	5	625	337	690
<b>AFRICA AND MIDDLE EAST</b> .....	881	3,652	3,713	4,114
Algeria.....			21	23
Egypt.....	10	200	195	200*
Israel.....		65	64	100*
Morocco.....	24	130	130	138
South Africa.....	847	1,240	1,245	1,451

Sources: United Nations, *Statistical Yearbook*; British Steel Corporation, *Statistical Handbook*; United Nations, *WORLD A*.

\* Author's estimate.

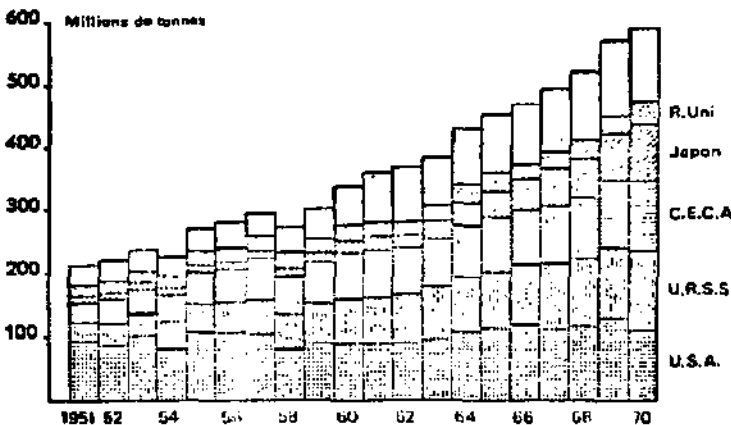


FIG. 10. -- Evolution de la part des grands producteurs dans la production mondiale.

TABLEAU: A-10-0)

SOURCE: M.T. 1972

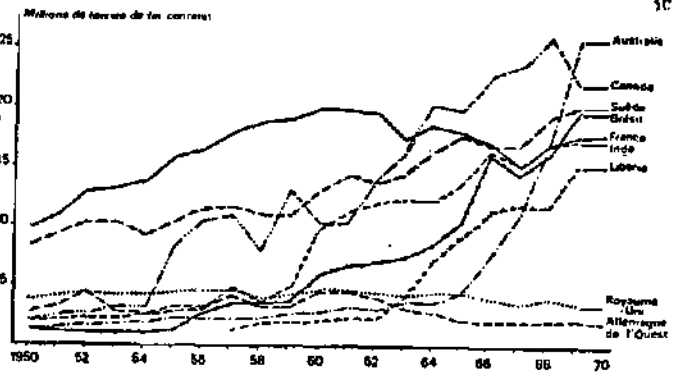


FIG. 23. — Pays producteurs de minerai de fer 1950-1970. Fer contenu.

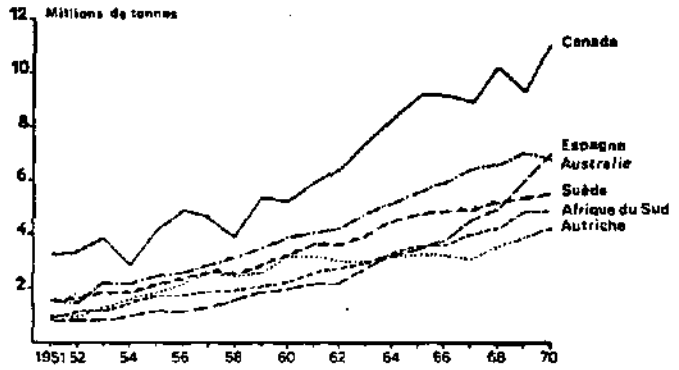


FIG. 13. — Evolution de la production d'acier brut des pays moyens producteurs d'économie libérale.

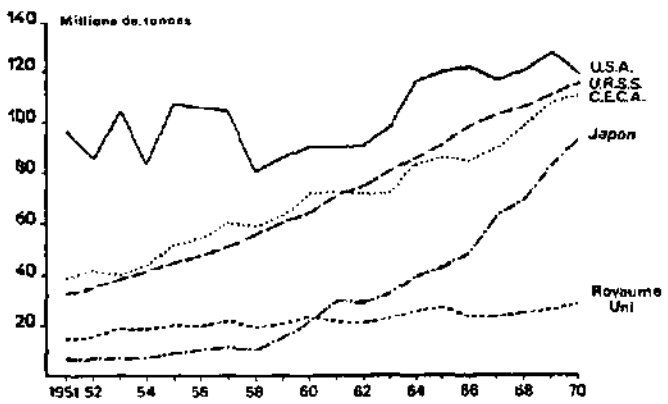


FIG. 11. — Evolution de la production d'acier brut des grands pays producteurs.

Pour récapituler:

L'évolution de l'activité sidérurgique mondiale durant la période 1945-1975, est dominée par les tendances suivantes:

- 1".- Le déclin des Etats-Unis en tant que puissance sidérurgique mondiale que traduit les paramètres suivants:
  - le taux de croissance de sa production
  - l'élasticité de la demande interne en acier
  - l'accroissement de son déficit d'approvisionnement en minéral de fer,
  - la réduction de sa part relative dans le commerce international de l'acier.
- 2".- L'élargissement et la diversification du marché sidérurgique:
  - l'émergence de l'Allemagne, du Japon et d'autres pays sous-développés en tant qu'exportateurs mondiaux
  - l'introduction récente de l'URSS,
  - l'affaiblissement de la capacité concurrentielle du marché commun sur le plan du marché international: orientation interne des circuits d'échanges.
- 3".- L'intensification du processus d'intégration combiné avec l'accroissement de la taille des unités productrices.
- 4".- La transformation du réseau d'approvisionnement en minéral de fer et le rôle prépondérant des pays sous-développés comme fournisseurs mondiaux.
- 5".- La permanence des écarts entre la capacité productive et la capacité d'absorption du marché, engendrant un sous-emploi durable de l'équipement.

Pour l'an 2000, les projections établies par la Wharton retiennent un taux composé de 3% de croissance à long terme de la demande mondiale:

<u>Demande mondiale</u>	1951-55	1966-69	vers 2000
en acier			
Millions de tonnes	147.-	352.-	1 086.-

Source: National Commission on Materials Policy  
Wharton School- 1973.-

World Iron Ore Reserves, by Region, 1950 and 1963

Region	Reserves (Thousands of containing units)		Percentages	
	1950	1963	1950	1963
World	115,552	110,593	100.00	100.00
North America	51,105	68,268	44.27	22.15
Western Europe	28,311	51,528	24.49	16.61
Eastern Europe	23,181	89,456	20.06	28.80
Asia	4,011	38,160	3.49	12.20
Oceania	1,482	4,555	1.27	1.42
Latin America	3,978	34,299	3.44	11.11
Africa and Middle East	3,978	23,499	3.44	7.76

SOURCE: UN

at N.T. 1972

Source: United Nations, 1963-4; and author's estimates. See Table A-8 for contained and actual tonnage, by region and country.

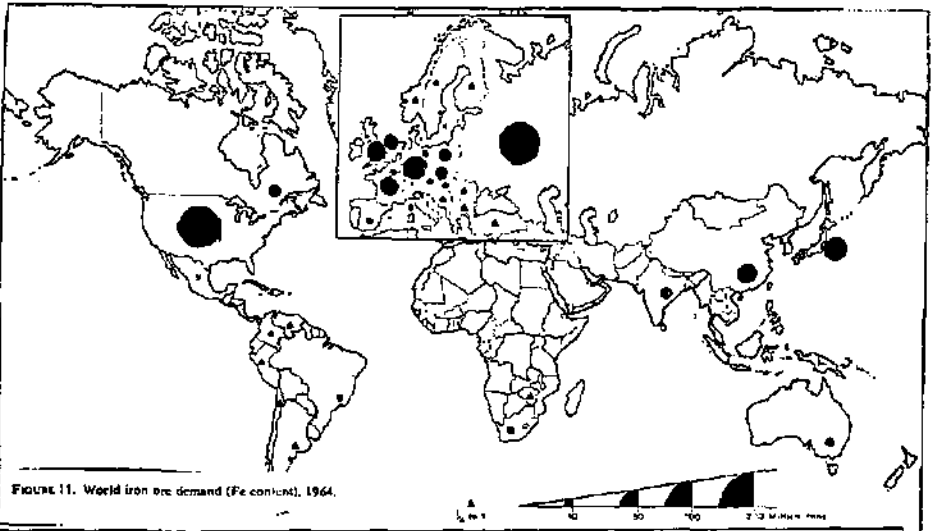


FIGURE 11. World iron ore demand (Fe content), 1964.

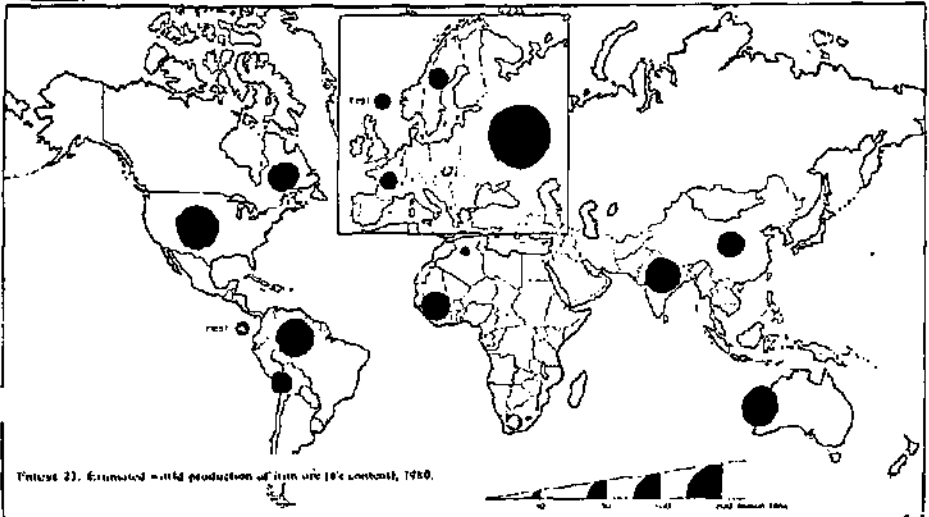


FIGURE 12. Estimated world production of iron ore (Fe content), 1960.

SOURCE: N.T. 1972

TABLEAU- B10-02

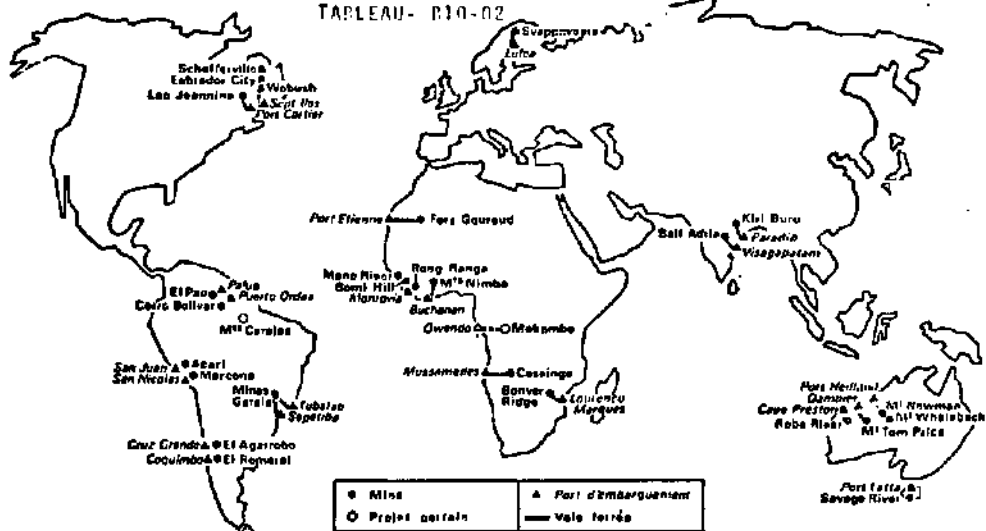


FIG. 23. — Principaux gisements exportateurs ouverts depuis 1950.

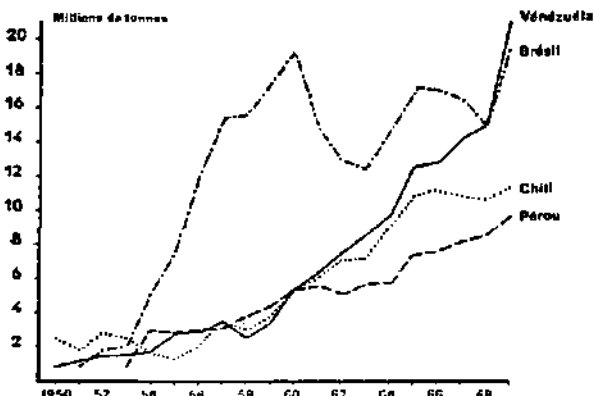


FIG. 26. — Exportations de minerai de fer des pays d'Amérique latine.

(\*) En 1970 le Canada a exporté 20,6 Mt de minerai par la voie maritime (minerai trans-  
 allant par les Grands Lacs exclu), l'Australie 39,7 Mt, l'Asie occidentale 37,5 Mt, l'Amé-  
 rique latine 63 Mt.

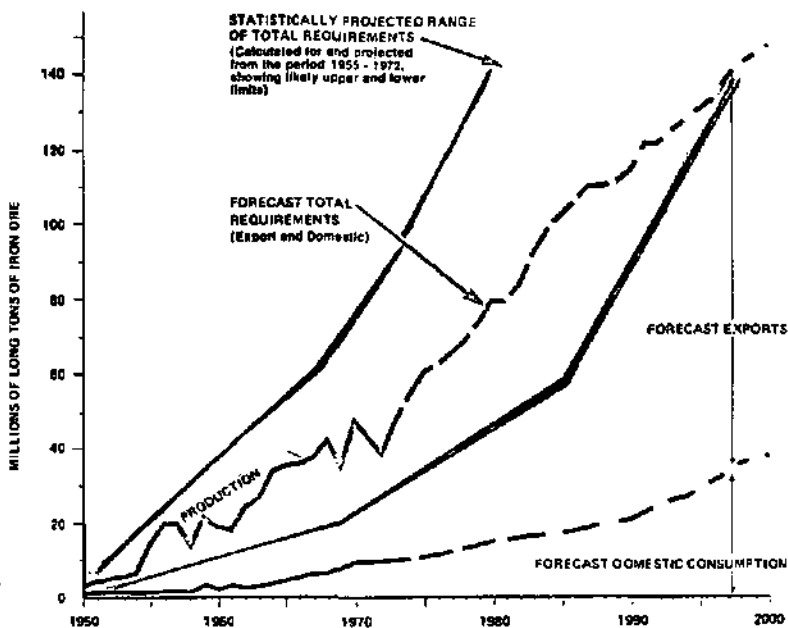
TABEAU: R-01-07

SOURCE: ENERGIE, MINES ET RESSOURCES  
Canada-1976  
Projection minière vers  
l'an 2000.-

Figure 10

### IRON ORE

#### PAST PRODUCTION & FUTURE PRODUCTION REQUIREMENTS FROM CANADIAN MINES, 1950 TO 2000



PROJECTION DE LA DEMANDE EN MINERAI  
DE FER REQUISE POUR  
L'AN 2000

(en millions de t.c.)

<u>Zone économique</u>	<u>1955</u>	<u>1969</u>	<u>2000</u>
Europe de l'ouest	39.-	85.-	232 <sup>0</sup> .-
Canada-Afrique du Sud			
Nouvelle-Zélande	5.5	17.-	49.-
<u>Etats-Unis</u>	<u>4.-</u>	<u>25.-</u>	<u>86.-</u>
Japon	2.5	40.-	161.-
URSS et satellites	34.-	94.-	293.-
Chine	23.-	22.6	110.-
Tiers-Monde	3.8	18.-	100.-
-----			
Total:	146.6	352.-	1 086.-

Source: NCMR-Wharton, 1973.

Energie-Mines et Ressources estime à 145 millions de tonnes la production canadienne en minerai requise pour l'an 2000.

2/3 tème de la production requise correspond à la demande du marché canadien. De ce fait, le Canada continuera à occuper la même position par rapport au marché mondial soit 8%.

Pour le Québec, cette projection implique un accroissement de 300% de sa production actuelle (15 millions de t.c. en 1975).

Cet objectif apparaît irréalisable compte tenu des contraintes suivantes:

- 1" -- le volume des investissements requis eu égard aux tendances observées depuis 1961,
- 2" -- l'inaccessibilité au marchés japonais et européens,

De toute évidence, la résistance que rencontrent les opérateurs miniers opérants au Québec, procède de la nature même des liens qui les associent à la stratégie mondiale du Centre. Ce dernier définit une segmentation des marchés et des zones d'implantation correspondant aux rapports spécifiques qu'il entretient avec chacune des périphéries qu'il subordonne.

Plus concrètement, si Noranda opère au Canada et en Australie, sa filiale serait orientée vers le marché japonais, coupant par là même, les possibilités de pénétration à la société-mère au Québec. C'est le sens du Mémoire soumis par cette entreprise à la Commission australienne des ressources. (Voir mémo de Noranda en annexe)

Tout comme la stratégie décentralisée décrite à propos de la Sidérurgie, Tilton-Dorr montre dans une étude récente de l'influence des "liens de parenté" dans la segmentation des marchés de l'alumine. Le minerai de fer obéit à la même règle : aucune possibilité réelle ne se présente pour le Québec de pénétrer le marché international du fer, sans que ne change la nature des rapports :

- qui le relie à l'espace nord-américain;
- ou ceux qui déterminent le modus operandi des entreprises minières sur son territoire.

A ces contraintes, il faudrait ajouter l'écart permanent entre la capacité de l'offre sur le plan mondial et les possibilités du marché, au niveau des pays industriels.

D'autre part, l'absence d'une contre-stratégie de prix au niveau des producteurs du minerai, rend aléatoire toute possibilité d'expansion sur une vaste échelle de l'extraction du minerai de fer qui ne peut supporter le niveau relativement bas du prix mondial.

L'impératif d'élargissement de la frontière économique, au niveau de l'exploitation des ressources de base, obéit, dans le cadre du système mondial qu'ordonne le Centre en ADN, à deux objectifs majeurs:

- l'accumulation;
- la réduction des risques que comporte la dimension des investissements requis des complexes intégrés.

Il en résulte un rôle critique, que remplit le paramètre politique (système établi et réseau d'appartenance), joué au niveau de la localisation des investissements et/ou de la mobilité des capitaux.

A cet égard, toutes les études montrent la difficulté du Centre à concevoir un rapport d'échange qui serait différent de celui qui lui assure un maximum de surplus réalisable. Ce rapport, quelle que soit la forme d'association qui le caractérise, ne peut être qu'un rapport (direct ou indirect) de domination. La différenciation spatiale du mode d'implantation peut porter sur des aspects périphériques de concession ou d'adaptation à une structure opérationnelle spécifique, mais dans son essence, le processus demeure uniforme relativement à sa finalité, ses conséquences ou les distorsions qu'il provoque. Dans un mémoire soumis au Gouvernement australien, le groupe Noranda affiche une ouverture aux exigences du pays-hôte de ses investissements qui contraste avec sa pratique dans l'espace québécois. Sa filiale australienne devrait opérer selon les impératifs d'adaptation " même si ces derniers entrent en conflit avec ceux de la Société-Mère au Québec... "

La diffusion de la technologie et de la compétence gestionnaire comme contribution indirecte au profit du pays hôte, permettent d'assurer la relève à partir des cadres nationaux sur une période plus ou moins longue.

Depuis plus de deux décennies, le Québec réclame en vain ces mesures en compensation des pertes engendrées par l'épuisement de son capital-ressources...

- (1) Noranda believes that foreign investment can bring with it real benefits in such areas as capital, know-how supply and sales arrangements, particularly when it creates an enterprise which would not otherwise exist. For example, in the mining industry high-risk exploration expenditures may result in a valuable new mineral discovery. . . . .*
- (2) Noranda believes that a foreign company which invests high-risk money in exploration or which establishes a new manufacturing enterprise should be entitled to profit from any success it may achieve. At the same time, Noranda is committed to the principle of partnership with residents of the host country, wherever feasible. In the case of exploration, this is seldom possible initially, but can usually be achieved when a viable mining operation is assured. In the case of manufacturing operations, it is often feasible to find resident partners from the outset. Specifically, in the case of the Jim Jim uranium discovery, once a viable operation is established Noranda will offer a half interest for sale to Australian residents, whether or not compelled to do so by law, and at a fair and just price. A similar policy will apply to any other mines Noranda finds.*
- (3) Noranda believes that so far as possible, its operations in other countries ought to be managed by nationals of the host countries. Where it is not possible to achieve this from the beginning due to a lack of the necessary skills or experience, it will train nationals to displace non-residents as quickly as possible.*
- (4) Noranda believes that its operations in other countries should be under the direction of a Board of Directors of which a majority are nationals of the host country. Moreover this Board, and not the parent company, should establish the policies and framework under which the management will operate.*
- (5) Noranda believes that its operations in other countries ought to behave in such a manner as to maximize the profitability and potential of those operations, even if this may conflict with its interests elsewhere. Thus, for example, each operation should exploit its opportunities for profitable export even though this may involve competition with the parent."*

Extrait du Mémoire de Noranda (Canada) à la Commission des Investissements étrangers en Australie.

Ce document est significatif relativement à la stratégie différentielle que pratiquent les transnationales à la recherche de nouvelles zones opérationnelles, impliquant des concessions tactiques et une conduite adaptative aux conditions locales.

L'écart à souligner est entre la pratique de cette entreprise au Québec et ses directives relativement à la conduite de sa filiale en Australie. La règle de maximisation du rendement des opérations, même si celle-ci entre en conflit avec la Société-Mère au Québec, dénote le faible poids qu'accorde cette entreprise au territoire dont elle a épuisé les ressources durant plusieurs décennies d'extraction minière. Seule la mobilité du capital (surplus accumulé) permet de poursuivre une stratégie différentielle de cette nature.

Cette attitude explique deux éléments clés qui conditionnent l'activité minière au Québec:

- la rigidité des règles opérationnelles de ce secteur;
- l'impossibilité de modifier, à la marge, ou de corriger les effets d'une orientation extravertie, sans courir le risque d'un déplacement des avantages "comparatifs" de localisation.

Par conséquent: la polarisation de ce secteur aboutit invariablement à des disjonctions dans l'espace: des écarts de productivité et des disparités dans les avantages locatifs en terme de surplus réalisable.

Ces phénomènes relèvent d'une logique opératoire uniforme: imposer une structure composite de production et d'échanges pour contrer la baisse tendancielle du profit (Amin).

C'est ainsi que s'explique, par exemple, la contrainte du marché comme cause du sous-emploi de la capacité sidérurgique aux Etats-Unis ou bien des déficits que rencontrent la plupart des entreprises sidérurgiques européennes soutenues par les fonds publics ( British Steel, Usinor, Finisder, etc...).

On ne peut reprendre dans le cadre de cette étude, la démonstration de Manners à propos du "piège technologique" dans lequel se sont enlisées les entreprises sidérurgiques européennes.

Mentionnons toutefois le rôle crucial du marché comme paramètre explicatif de la crise actuelle. La bataille de l'acier a été perdue en raison même de la contradiction entre deux orientations antagoniques:

- la "mystique" du progrès technique comme vecteur de rendement avec ses conséquences en terme d'incapacité du marché à absorber le plein emploi de la capacité productive. Manners dénomme cette mystique de "technological minded management";
- une logique orientée vers le contrôle des circuits de production via les sources d'approvisionnement et l'accessibilité aux réseaux de distribution que pratique le Japon.

Dans cette bataille, où les opérateurs se disposaient au départ d'une capacité inégale, l'arbitrage ultime se posait au niveau des marchés.

CONTRAINTE  
no. 5

L'hégémonie du Centre sera fondée sur le contrôle des ressources et du vecteur technologique. Le procédé du "bouletage" a permis de mettre en valeur de vastes réserves en Amérique Latine, au Canada et en Afrique-Australie. Le Centre a fini par imposer sa loi.

Source: M.T. 1972

## Quelques exemples de hauts fourneaux géants

année de mise en service	pays	usine	n°	diamètre au creuset	volume utile en m <sup>3</sup>	capacité de production en t/jour <sup>(1)</sup>
1961	Belgique	Cockerill	B	9,00	1 516	2 000
1962	Royaume-Uni	Newport	1 & 2	9,72		
1963	Pologne	Nowa Hütta	4	9,10	1 536	2 000
1963	Royaume-Uni	Margam	5	9,45	1 800	
1963	Etats-Unis	Ashland	4	9,30	1 950	3 500-4 000
1965	Italie	Tarente	3	9,14	1 675	
1967	Pays-Bas	Ijmuiden	6	10,00	2 080	4 500-5 000
1967	Japon	Wakayama	4	11,00	2 182	
1967	URSS	Zhdanov	4	11,00	2 300	4 500
1967	Japon	Sakai	2	11,00	2 680	5 000-6 000
1967	URSS	Krivoi-Rog	8	11,00	2 700	5 000
1968	France	Dunkerque	3	10,20	1 852	4 000
1968	Japon	Fukuyama	2	11,20	2 626	5 800
1969	Japon	Nagoya	3	11,50	2 924	7 000-8 000
1969	Japon	Fukuyama	3	11,70	3 016	7 000-8 000
1970	Japon	Mizushima	3		3 363	8 000
1971	Japon	Fukuyama	4	14,00	4 200	10 000
	All. Ouest	Schwelgern		14,00	4 000	10 000
	France	Dunkerque	4	14,00	4 000	9000-10 000

(1) La capacité de production varie en fonction de la qualité du minéral enfourné et de la mise au mille de coke. Avec une charge de minéral pauvre et une mise au mille de 900 kg de coke on obtient une production d'1,3 t de fonte par m<sup>3</sup> de volume utile et par jour. Une charge en minéral riche et une mise au mille de 580 kg permettent d'atteindre 2,5 t par m<sup>3</sup> et par jour.

Le développement de la puissance du Japon comme fournisseur mondial de l'acier, l'équipement sidérurgique de plusieurs pays sous-développés devenus exportateurs sont la conséquence directe de la stratégie spatiale du Centre relativement au contrôle des ressources de base.

Quelles conclusions peut-on tirer relativement à l'objet de notre démarche: le potentiel minier au Moyen-Nord?

- 1) La mutation subie dans l'extraction des ressources et la localisation des activités sidérurgiques à travers le monde s'expliquent dès le départ (1945) par un impératif politique: contrer la menace soviétique et une nécessité économique: déployer les réserves accumulées en capital des Etats-Unis.
- 2) La mondialisation du capital, des réseaux de connectivité et des techniques utilisées obéit dans son essence à un impératif et à une rationalité antagonique:
  - un impératif du Centre d'échapper aux contradictions internes de son mode de fonctionnement;
  - une rationalité visant l'accumulation à travers les réseaux composite de l'échange.
- 3) Cette logique opératoire se traduit par un appauvrissement du capital-ressource des périphéries, masqué et légitimé par un effet subsidiaire de croissance (Brésil, Québec, Chili).
- 4) Aucune possibilité réelle de transformation (développement) aussi longtemps qu'une périphérie opte sur l'exportation de la ressource pour rapatrier la croissance (stratégie retenue par Gilles Massé - Ministre des Richesses Naturelles du Québec).

- 5) L'hégémonie du Centre implique nécessairement une contradiction entre la capacité productive de toute périphérie et le niveau effectif de l'emploi de ses ressources, eu égard au rôle qu'elle remplit dans le cadre du système mondial ordonné, selon les impératifs du Centre.

Les écarts en termes de coûts de production, de productivité définissent la mobilité du capital, entre deux zones à dotation en ressources équivalentes.

En termes plus concrets: le système économique mondial, que régit le Centre relativement à l'extraction des ressources, est segmenté en fonction d'une stratégie discriminatoire interdisant aux périphéries le libre accès à leur potentiel en ressources.

- 6) Cette stratégie intègre à la fois, les inputs en capital, technique et capacité gestionnaire, ainsi que le mécanisme qui régit les échanges et la formation des prix.

Les pays fournisseurs de ressources qui relèvent du Centre sont ordonnés dans une structure qui délimite à la fois: leur taux de croissance et la trajectoire de leur système économique extraverti.

- 7) Au premier rang de cette hiérarchie, se trouvent les pays qui offrent le maximum de surplus réalisable.

Relativement au Québec, cette logique a pour conséquence de subordonner son expansion minière aux normes comparatives de rendement et de réalisation ( du surplus) des pays sous-développés ou de l'Australie.

- 8) Les contraintes d'accessibilité au crédit ( international) et aux marchés, le mode de formation des prix, les pressions politiques et autres instruments de contrôle constituent la contrainte majeure qu'une périphérie soit résoudre avant de pouvoir modifier sa trajectoire.

La vocation "internationale" de l'activité minière au Québec

constitue une fiction vide de contenu. Elle recouvre en réalité une stratégie dépendant exclusivement de l'hégémonie mondiale du Centre. Cette dernière délimite la fonction du Québec (comme zone d'extraction) à celle du fournisseur complémentaire de l'industrie américaine.

Accessoirement, et pour des produits rigoureusement contrôlés, cette vocation internationale s'inscrit à l'intérieur des réseaux étanches de distribution (J. Mansville, Eternit etc...).

De toute évidence, le Moyen-Nord comme potentiel minier occupe, eu égard aux coûts comparatifs de production, une position de zone de réserves de troisième rang.

Cette situation explique les projections "pessimistes" quant à l'avenir de l'activité minière de la Province, selon les dirigeants de ce secteur:

" la stagnation de l'activité minière au Québec est inévitable" affirme A. Powis, président de Noranda.

Les causes invoquées sont:

- a) la perte des avantages comparatifs de ce secteur relativement aux autres régions minières du monde;
- b) l'ingérence croissante de l'Etat dans ce secteur et le régime fiscal qui étouffe ce secteur;
- c) la "fausse prétention relativement à la propriété du patrimoine;
- d) les coûts croissants d'exploration et de mise en valeur résultant de l' "éloignement" des gîtes potentiels des zones équipées actuellement;
- e) le "haut niveau du risque" et le "climat" des relations de travail, etc.

Sur un autre plan, l'incapacité du Centre à maîtriser les contradictions qu'il suscite met de l'avant le paramètre politique comme élément régulateur.

"..formations capitalistes dominées et exploitées, ne sont plus maîtrisées par les rapports de production"(Pailloix, ibid, p.95).

Les violentes réactions enregistrées de la part des groupes miniers canadiens à l'occasion de la réforme de la législation fiscale en 1972, traduit l'extrême sensibilité de ce secteur à l'égard de toute tentative de remise en question du régime particulier qui caractérise ce secteur par rapport aux autres branches d'activités au Canada.

Bien que les nouvelles dispositions ne modifient qu'accessoirement les règles de taxation, l'ingérence de l'état dans un domaine qui "échappe à sa compétence" est considérée comme une étape dans la voie de l'étranglement de ce secteur..

"aberrante, illogique, et anti-économique", la nouvelle loi fiscale est l'objet d'une campagne visant à retarder son application:

"...as the obstacles to successful operations increase, the industry (mining) became compelled to examine whether expansion of an existing facility or development of a new ore body is warranted, or whether it would WISER to consider mining ventures in any of other countries which offer less restrictive environment in which to operate."

s'interroge le Bulletin de l'Association des Mines. (J. Bonus, AMC, 1974)

Pour faire face à "l'étranglement fiscal" qui menace un secteur essentiel de la prospérité économique canadienne, et qui résulte d'un certain nombre de concepts "erronées" à propos des profits miniers, les entreprises minières envisagent sérieusement les autres possibilités que leur offre un environnement fiscal plus favorable:

"..it should be stressed that all significant mineral producing countries in the world provide special incentives to mining. And that if Canada is to maintain its competitive position in this field, the canadian mining industry cannot be burdened with a system of taxation out of the line that applicable to mining industries elsewhere." conclut le secrétaire de l'Association des Mines du Canada.

A la mondialisation des critères de localisation, des marchés, du capital et des techniques, correspond une uniformisation des conditions d'exploitation.

Ces conditions relèvent directement du pouvoir monopolistique qui règle et transforme les structures de production à l'échelle mondiale. Le Canada ne peut échapper ou modifier les "règles du jeu établies et reconnues" partout dans le monde.

Tel est le sens de la notion de "vocation internationale" d'une activité qui relève historiquement et fonctionnellement du mode continental de production en ADM.

Pour L. Levitt, ce "pattern" n'est autre que celui qui régit les opérations d'extraction dans les pays sous-développés:

"... le Canada a été découvert, exploré et mis en valeur, tout d'abord par le système mercantile français, puis comme élément du système anglais.

Il a accédé à l'indépendance durant une courte période de l'histoire où les mouvements de marchandises, de capitaux et de personnes obéissaient à des forces économiques qui fonctionnaient dans le cadre de marchés internationaux, relativement libres et concurrentiels.

On pourrait dire du Canada d'aujourd'hui que c'est le plus riche des pays sous-développés.

La régression qui l'a plongé dans un état de dépendance économique ne peut être attribuée à un manque de ressources.. Son manque de dynamisme interne ne peut pas s'expliquer par une culture traditionnelle.

C'est donc dans les INSTITUTIONS et les processus de la société moderne qu'il faut rechercher les raisons de son sous-développement et sa fragmentation". (La Capitulation Tranquille, p. 80, 1971)

A cette interprétation, nous ajoutons le lien de causalité qui relie la structure des institutions et le rapport exogène de détermination ( le Represseur).

Pour Palloix, cette configuration relève de la surdétermination.

Table 21

VALUE PRODUCED<sup>1</sup> AND CONSUMPTION, NET EXPORTS AND IMPORTS BY REGIONS OF THE MAJOR MINERALS 1950-1962<sup>2</sup>

(In million tons)

	Value Produced <sup>1</sup>			Consumption			Net Exports (Imports)		
	1950	1960	1962	1950	1960	1962	1950	1960	1962
<b>A. Aluminum and Bauxite</b>									
U.S. and Canada	504.6	1,361.1	2,343.8	500.0	508.7	936.5	3,226.4	4,460.0	41.9
Western Europe	110.0	479.5	801.6	271.4	479.0	1,369.1	2,815.0	1,749.0	(88.6)
Japan	11.2	69.7	299.6	10.8	66.1	166.8	1,168.0	7.8	(36.1)
Australia and South Africa	-	6.8	157.1	0.0	0.0	92.1	376.0	-	(4.6)
Total Developed Market Economies	696.6	1,897.1	3,599.1	782.2	1,053.8	2,774.5	6,876.2	4,291.8	(22.3)
Developing Market Economies	26.8	171.2	8,100.0	10.2	10.2	1,820.7	4,151.4	8,991.0	(40.8)
Centrally Planned Economies	257.0	461.1	2,137.0	137.1	137.1	68.6	2,864.0	1,844.0	18.6
Centrally Planned Economies	-	-	-	-	-	535.0	3,297.0	3,297.0	(11.5)
TOTAL	980.4	2,529.4	12,737.0	930.2	2,280.9	5,132.2	12,272.0	704.6	(69.0)
<b>B. Distribution (\$)</b>									
Developed	81.1	71.1	69.8	63.6	62.6	74.0	70.6	5.9	(9.7)
Developing	11.3	6.7	9.9	10.3	2.0	2.7	11.3	62.8	57.1
Centrally Planned Economies	14.6	70.2	20.2	10.1	15.4	19.4	16.1	(2.2)	2.2
TOTAL	107.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	0.1	17.5
<b>C. Iron Ore</b>									
U.S. and Canada	1,186.6	1,970.2	2,980.2	3,000.0	1,597.2	1,837.0	2,310.4	3,066.0	(111.1)
Western Europe	715.2	277.6	295.6	200.0	1,506.1	2,210.7	2,533.5	2,999.0	(852.8)
Japan	57.9	161.7	277.1	211.0	17.1	32.2	955.4	2,040.0	35.0
Australia and South Africa	66.0	191.0	310.0	650.0	51.7	131.5	251.0	12.3	71.9
Total Developed Market Economies	1,825.7	2,599.5	3,663.3	5,157.0	2,215.8	4,119.0	5,968.8	9,218.0	(916.1)
Developing Market Economies	1,491.9	2,434.0	2,904.6	153.9	153.9	241.2	365.0	940.0	1,138.0
Centrally Planned Economies	2,021.2	671.2	1,310.0	1,001.0	1,001.0	1,007.6	2,611.2	2,479.0	(10.1)
TOTAL	5,338.8	5,684.7	8,113.2	13,286.5	5,268.3	7,967.8	12,919.2	12,286.0	151.8
<b>D. Distribution (\$)</b>									
Developed	52.0	44.6	44.4	29.0	0.1	76.0	75.1	71.6	(31.5)
Developing	11.5	40.4	36.7	4.7	18.2	4.5	4.6	7.1	88.1
Centrally Planned Economies	9.2	35.0	18.9	18.2	18.2	20.2	10.2	12.4	12.4
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	111
<b>E. Copper</b>									
U.S. and Canada	1,820.1	2,594.5	3,614.9	5,187.0	2,215.8	4,119.0	5,968.8	9,218.0	(916.1)
Western Europe	1,491.9	2,434.0	2,904.6	153.9	153.9	241.2	365.0	940.0	1,138.0
Japan	2,021.2	671.2	1,310.0	1,001.0	1,001.0	1,007.6	2,611.2	2,479.0	(10.1)
Australia and South Africa	1,820.1	2,594.5	3,614.9	5,187.0	2,215.8	4,119.0	5,968.8	9,218.0	(916.1)
Total Developed Market Economies	1,820.1	2,594.5	3,614.9	5,187.0	2,215.8	4,119.0	5,968.8	9,218.0	(916.1)
Developing Market Economies	1,491.9	2,434.0	2,904.6	153.9	153.9	241.2	365.0	940.0	1,138.0
Centrally Planned Economies	2,021.2	671.2	1,310.0	1,001.0	1,001.0	1,007.6	2,611.2	2,479.0	(10.1)
TOTAL	5,338.8	5,684.7	8,113.2	13,286.5	5,268.3	7,967.8	12,919.2	12,286.0	151.8

<sup>1</sup> Value produced = value of mineral produced minus value of imported material.  
<sup>2</sup> Values computed in terms of finished product, i.e., aluminum or reduced value of \$310/metric ton, copper at assumed value of \$1,366/metric ton.

PREMIER CATALOGUE DES METAUX MONDIAUX  
(en constant 1973 dollars)

Year	Aluminum	Copper	Fin. Iron	Iron Ore	Lead	Manganese Ore	Nickel	Phosphate
1951	30	38.2	73.3	14.3	27.6	1.90	69	60.0
1952	30	37.5	73.4	15.6	25.5	1.90	67	59.5
1953	32	44.0	75.5	17.4	20.7	2.00	91	60.2
1954	33	44.5	75.3	17.5	17.3	1.73	97	61.3
1955	35	55.5	76.0	17.4	19.3	1.19	96	59.0
1956	37	61.2	78.0	18.2	23.0	1.67	106	58.1
1957	38	41.7	80.3	18.9	20.3	2.43	102	57.1
1958	36	35.0	79.7	18.7	16.4	1.96	100	55.6
1959	36	40.9	78.5	18.3	16.3	1.16	99	58.5
1960	34	42.1	77.0	18.0	15.7	1.25	96	57.7
1961	33	36.6	76.2	18.0	14.1	1.23	105	59.5
→ 1962	• 31	39.4	• 74.6	• 17.3	12.3	1.21	101	58.8
1963	29	38.9	75.0	17.4	14.1	1.07	103	58.1
1964	29	40.5	69.9	17.5	16.9	0.92	98	56.6
1965	30	43.2	65.7	17.2	13.5	0.92	75	57.1
1966	29	43.5	64.5	16.7	15.0	0.95	101	58.7
1967	29	44.4	62.7	16.6	15.1	0.61	108	56.3
1968	28	46.7	62.8	16.3	14.6	0.66	111	54.9
1969	29	50.9	61.1	15.6	15.7	0.53	135	43.7
→ 1970	• 29	• 58.2	• 62.2	• 16.0	15.7	0.34	150	37.6
1985	34	60.0	49.0	10.0	16.0	0.51	122	44.0
2000	37	75.0	72.0	18.0	17.0	0.33	121	44.0

Evolution des prix mondiaux des  
métaux de base en \$ constant.  
1951-1971

Projection vers l'an 2000

Source: Bureau US des  
Mines-1973

							38.8	
1955	34	60.6	48.0	16.6	16.0	0.53	133	44.0
2000	37	75.0	70.0	18.6	17.0	0.53	133	56.0

## DEUXIEME PARTIE-CHAPITRE II

### L'ACTIVITE MINIERE AU CANADA ET AU QUEBEC

#### 2.21.- L'activité minière au Canada:

- la donnée historique
- la politique minière canadienne
- le mode d'articulation et le rapport Kierens
- les distorsions spatiales: résultats empiriques.
- Impact sur l'économie du secteur minier.

#### 2.22.- L'activité minière dans l'espace québécois:

- structure et position exterritoriale
- évolution et mode de fonctionnement
- les causes du déclin:
  - projection homothétique vers 1985
- une analyse d'impact: le projet FERCHIBAL  
Exploitation des mines de fer du Lac-Albanel.

#### 2.23.- Le potentiel hydroélectrique au Moyen-Nord:

- l'impasse énergétique des années '80
- la conjonction des contradictions
- la solution technocratique
- synthèse.

LE "SEMEUR" MINIER CANADIEN..

'après un Bulletin  
d'EMRC-1974



2-Nickel

4-Lead

6-Gold

8-Uranium

10-Additives

16-Iron and  
Steel

18-Aluminum

1-Copper

3-Zinc

5-Iron Ore

7-Silver

9-Platinum

11-Asbestos

17-Oil and gas

## 2.4.- L'ACTIVITE MINIERE DANS L'ESPACE CANADIEN

### 1) La donnée historique

On ne peut saisir la position qu'occupe le secteur minier dans l'espace canadien, son orientation et les contradictions qui le caractérisent, sans renvoyer aux dimensions historiques de l'entité canadienne.

Les constantes qui régissent le mode de fonctionnement de ce secteur relèvent en fait d'un héritage qui remonte à l'origine de la Nouvelle-France.

Dès cette époque, le vecteur capital avait une logique et un mode opératoire: le mercantilisme colonial. Les opérateurs étendaient leur empire sur la ressource, en combinant puissance économique et protection politique (institutionnelle).

La dynamique des ressources ( fourrures, bois ) relevait des impératifs d'un Centre exogène à travers son instrument de puissance: les compagnies à charte royales.

Durant trois siècles de dominations successives, le mode opératoire mercantiliste ne s'est guère modifié. Seuls les opérateurs, l'échelle et les dimensions se sont transformés.

La City a prolongé les règles qu'établissait Richelieu: relativement aux richesses du Canada. L'Iron Ore a plus qu'un trait de similitude avec l'empire de la Baie d'Hudson. Et la dernière unité régnant sur 230,000 milles au Moyen-Nord, bien qu'entreprise publique, pratique, à peu de différence, les normes des compagnies à charte: la SOBJ ( voir annexe). Vu de l'extérieur, le Canada apparaît comme une puissance minière de premier ordre. Avec l'Australie, l'Afrique du Sud, son produit minier par habitant est un des plus élevés, il constitue une formation industrielle

développée, dotée d'un potentiel minier garantissant son expansion à long terme.

Mais lorsqu'on examine les forces sous-jacentes qui conduisent son espace économique, force est de constater le faible pouvoir dont il dispose à l'égard de ses ressources.

Pour K. Levitt, le Québec comme sous-système économique obéit, tout comme l'ensemble canadien, à un pouvoir exogène de détermination qui réduit sa latitude manœuvre:

"... au Québec, le pouvoir a bien des visages. Les grandes sociétés, surtout américaines, en constituent le socle économique.

Les entreprises canadiennes anglaises en sont les fléaux.

Quant aux quelques entreprises canadiennes françaises, on imagine mal qu'elles pourraient survivre longtemps sans le soutien financier et politique de leurs parrains canadiens anglais et américains. A ces relations économiques correspond une hiérarchie gouvernementale, dans laquelle le Centre à Washington confie à Ottawa l'administration canadienne, pendant que le Québec est régi par ses propres rois-nègres".

Cette version simplifiée de la nature des rapports qui régissent l'espace québécois dans sa double détermination exogène ne peut être totalement écartée comme modèle explicatif de la trame de fond qui régit l'activité minière au Québec.

Vu de l'extérieur, le "pattern" qui régit le Moyen-Nord québécois semble bien correspondre à cette version:

- la puissance du "lobby minier" sur le plan fédéral et québécois;
- l'absence d'une véritable politique de ressources;
- la reconnaissance tacite de la supériorité technique des multinationales

ce dualisme entre un appareil bureaucratique sans pouvoir effectif de contrôle et une direction politique incapable de se détacher des contraintes qui l'entourent.

CONTRAINTE NO. 6

Devant cette ambiguïté, la structure articulée du pouvoir économique finit toujours par infléchir une conduite dépourvue des moyens pour imposer sa stratégie ou lorsque ces moyens existent (Pétro-Canada), il lui manque le substrat du pouvoir: une vision cohérente des objectifs à atteindre.

Ainsi, le conflit latent, qui oppose l'appareil bureaucratique et le pouvoir réel, porte en réalité sur des éléments d'ordre tactique: une disjonction permanente de deux versions d'une même rationalité: celle du schéma monopolistique d'Etat en ADN.

Conséquence: devant son incapacité foncière à ordonner une trajectoire conforme à sa vision du futur, le pouvoir bureaucratique recourt à la mythologie de l'harmonie universelle comme moyen pour résoudre les antagonismes opposant:

- l'optimum perçu du "gouvernement des fonctionnaires" selon la notion que donne Gramsci;
- les objectifs et la stratégie du pouvoir réel (les monopoles)
- Les contre-objectifs du pouvoir syndical.

Un "mythe": l'intérêt collectif canadien servira de support et de lieu de convergence de l'idéologie bureaucratique.

Pour saisir le mode d'imbrication des trois vecteurs ci-haut dans leur affrontement à propos de la "politique des ressources", il y a lieu de distinguer trois paramètres:

- la base institutionnelle qui énonce le rôle de l'Etat relativement à l'emploi des ressources en conformité avec les objectifs de bien-être et de prospérité des canadiens. C'est du moins la version que donne Kierens relativement aux "intentions" des fondateurs de la Confédération (1867) qui prévoyaient en quelque sorte une collusion entre les pouvoirs:

"The ownership of the land and resources belong to the people collectively as the sign of their INDEPENDANCE and the guarantee of their responsibility.

By British law and tradition, the ownership and control of Public Domain was always handed over to the political Authority designated by a community when citizens assumed the GOVERNMENT of their own affairs. A government is above all responsible to the people for using all their resources efficiently and wisely in accordance with the priorities that the people have set". (E. Kierens - Report on Resources Policy - p.2, 1973)

En examinant toutes les caractéristiques du "pattern" qui a régi le secteur minier canadien dans son ensemble sous l'empire du mode capitaliste en ADN, depuis la confédération jusqu'à nos jours, on peut difficilement soutenir:

- que l'orientation de cette activité et son mode de fonctionnement dans l'espace canadien auraient un rapport quelconque avec "les priorités" que le peuple canadien aurait établies, si jamais cette notion ou ce processus aurait une signification quelconque.\*\*
- de même, nonobstant le discours académique à ce sujet, \* la conduite des appareils de gouvernement n'a jamais été soumise, en matière de concessions minières, au pouvoir de contrôle démocratique comme le voulaient les "pères" de la Confédération.

En effet, en confiant aux Provinces la "bonne administration" des ressources du territoire, le Législateur canadien voulait que cette disposition serve de "pierre angulaire" aux finances publiques provinciales, par conséquent, garantir leur autonomie et leur liberté à l'égard du pouvoir exogène.

Conclusion: On peut soutenir que l'armature institutionnelle que définit la coalition des pouvoirs dans l'espace canadien constitue une CONTRAINTE majeure au développement des ressources. En détournant ce patrimoine du pouvoir de contrôle de ses propriétaires légitimes, elle le soumet à l'empire des forces qui régissent l'espace continental. A leur tour, ces forces imposent une restriction à l'expansion des frontières nordiques:

---

\*\* Pour Nicolai cette notion cumule la "mauvaise foi et l'irrationalité" interprétant Arrow à ce sujet.

\* R.M. Burns: Conflict in the Administration of Mineral Resources in Canada - Queen University, 1976.

Second

paramètre.- La politique minière canadienne:

Plusieurs historiens canadiens se sont attachés à expliquer (légitimer) les causes de l'indifférence qu'opposaient les canadiens à l'égard du processus de main mise étrangère sur les ressources minières des provinces. Certains l'attribuaient au contexte économique d'un pays aux prises avec des problèmes permanents de chômage et de manque de capitaux pour mettre ses ressources. D'autres invoquent le "climat" et la rationalité d'une époque dominée par une notion libérale de la croissance. Une étude du Conseil des sciences explique ce processus par la "naïveté" de la classe politique au début du siècle. En réalité, l'histoire de l'expansion minière au Canada (Québec), surtout depuis 1945, s'explique par des impératifs d'expansion du Centre dominant en ADN. Comme le montre Faucher dans son histoire économique, le processus intégratif s'appuyait sur une conjonction de trois vecteurs:

- le capital étranger et la concentration financière qui contrôlaient l'hydroélectricité, la forêt, ensuite les mines;
- le capitalisme local anticipant sur sa dépendance future;
- la classe politique qui relevait des deux forces en présence.

Les privilèges fiscaux qu'imposait le pouvoir exogène se légitimaient par la nécessité de créer des emplois et résoudre le chômage. La complexité de la législation minière et le climat de "confidentialité" qui entourait les relations entre les gouvernements et les entreprises minières, rendaient impossible toute possibilité de consultation "démocratique" à propos des ressources.:

"... the concern was directed not at the allowances (exonérations minières) écrit un fiscaliste, but at the implication of the process to know the range of problems as it inexorably extends its influence into the private economy, which must always depend for a fair solution of the good sense and the integrity of the lonely few who know what they are all about". (Eaton, Essays on Taxation, p. 80)

Bon sens et intégrité: tels étaient les critères qui définissaient la législation minière favorisant la main mise du Centre sur les ressources canadiennes.

La campagne que mena le Dr Philippe Hamel, dénonçant le "non bon sens" de la conduite en matière de ressources (campagne contre les Trusts de l'énergie, des mines et de la forêt), signalait déjà (1930) la corruption systématique du pouvoir intermédiaire (gouvernement) de la presse comme moyen politique d'asseoir les privilèges des "lobbies".

Troisième

paramètre.- La Situation actuelle

Pour définir les lignes de force qui commandent l'activité minière dans le cadre actuel, eu égard au rôle que remplit le pouvoir fédéral (Politique Canadienne des Ressources), on peut la résumer à partir des éléments suivants:

- 1) une version "bureaucratique" fondée sur un concept de l'harmonie universelle préside les énoncés et schémas du futur, sans portée effective sur la trame réelle qui conduit cette activité au Canada;
- 2) une stratégie mobile que pratiquent les entreprises minières visant à maintenir les privilèges acquis au moyen de pressions constantes sur la classe politique fédérale;
- 3) une incapacité permanente de la classe politique à dégager une ligne de conduite globale répondant aux impératifs de souveraineté et de développement autonome. Relativement à la gestion des ressources minières et celles du moyen-nord en particulier.

Cette incapacité découle du caractère antagonique et composite du mode d'articulation du système fédératif canadien. L'impossibilité de définir une politique des ressources, dérive de l'impossibilité de définir un projet collectif, une forme acceptable du futur, correspondant aux aspirations de tous les canadiens.

Devant ce vide, le Centre opère en toute latitude!

Les réactions provoquées par le récent discours du Chef du Gouvernement, dénonçant le "capitalisme de papa" sont significatives de l'état oscillatoire de l'appareil fédéral. ( voir annexe) \*\*

Devant ce vide qui réduit le substrat du pouvoir fédéral, relativement à un dessein politique, une volonté d'ordonner une forme quelconque de société future, \* l'appareil bureaucratique devient instrumental: face aux contradictions qui perturbent l'espace canadien ( y compris la menace de scission) il déploie en surface son pouvoir d'intervention.

Pour résoudre la problématique de l'activité minière, un sous-ministre inventera "la Roue Magique":

Le cercle, symbole élastique, encadrera l'énoncé de la politique fédérale à propos des "Objectifs" de la politique minière au Canada" publié en 1973:

- Au centre du "Magic Wheel": un objectif-cible  
" obtenir l'optimum de profit pour le Canada de l'emploi actuel et futur des minéraux".

Cette banalité se décompose en trois directives (3) dont il est vain de savoir l'ordre d'importance, les moyens d'y parvenir et la trame causale à conduire:

- 1) la souveraineté et l'unité canadienne;
- 2) la qualité de vie;
- 3) la croissance économique et le développement.

A leur tour, chacune de ces "directives" se décompose en un ensemble de sous-objectifs dans un monde merveilleux à construire; on y trouve notamment:

- contribuer au développement "harmonieux" mondial des minéraux ...

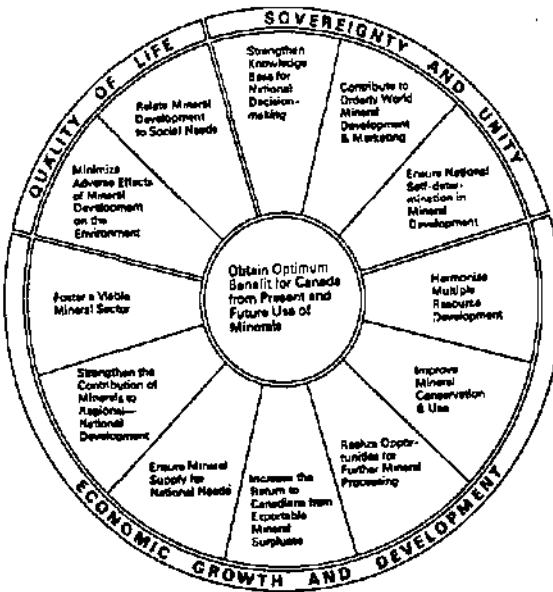
---

\*\* Voir chez Budreau - Le Concept de l'Etat et le Projet du futur "L'ETAT"

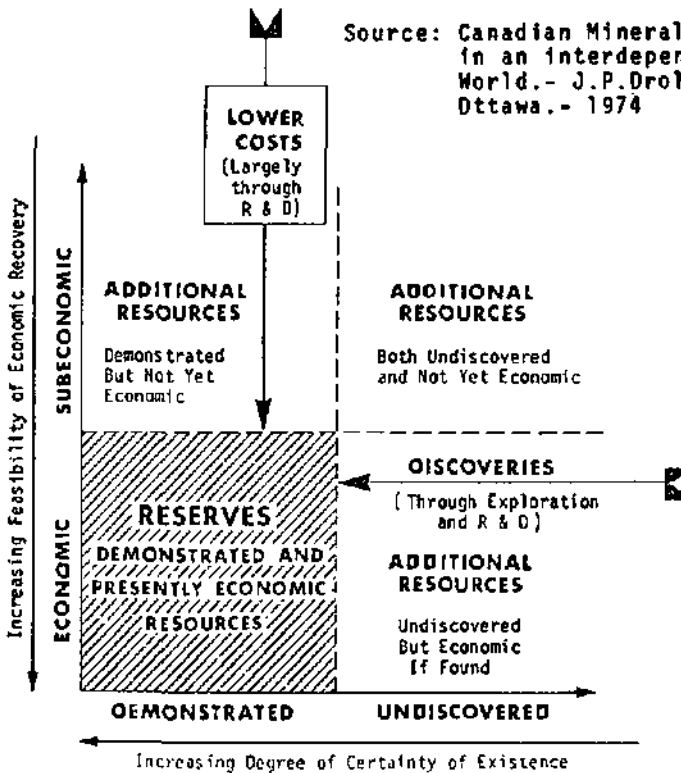
\* Discours de Trudeau annonçant la fin du Capitalisme de papa".

# Mineral Policy Objectives

## La Vision "élevée" du développement minier



Source: Canadian Mineral Policy in an interdependent World.- J.P. Drolet-EMR-Ottawa.- 1974



- "Harmoniser" les ressources multiples (?) du développement.
- Accroître le revenu des canadiens des surplus "exportables"
- Minimiser les effets adverses sur l'environnement.
- Associer l'exploitation minière aux besoins sociaux.

Aucune interrogation sur la rationalité qui commande le mode de production actuel, ni sur les mécanismes à mettre en place pour assurer la réalisation de ces "objectifs". Tout au plus, la qualité magique de cette Roue... devrait infléchir la conduite des opérateurs dans l'espace canadien: en particulier, les grandes unités transnationales sur lesquelles comptent les éléates pour appliquer ces directives à long terme.

Il va sans dire, que ces objectifs et ce "cadre" ont été acceptés à l'unanimité par les ministres provinciaux des Ressources...

Comment peut-on s'opposer à un document n'ayant aucune portée sur l'activité actuelle?

Bien plus, les canadiens seront appelés à se prononcer sur ces objectifs, affirmait-on en 1973. A cette date, aucune suite à cette proclamation. Il suffirait d'attendre, comme l'affirmait l'ex-ministre des Ressources du Québec ( G. Massé): le développement du nord est inéluctable...

A cet égard, rappelons la démonstration d'Arrow, à l'effet qu'il est impossible de dégager une quelconque échelle de préférence collective, dans des conditions de liberté de choix des décideurs. C'est-à-dire, en l'absence d'un "dictateur" ou d'un groupe capable d'imposer une contrainte de choix aux décideurs.

CONTRAİNTE NO. 9

Dans le cadre canadien, le seul groupe qui peut infléchir une décision à propos des ressources et qui dispose des moyens pour y parvenir, c'est le pouvoir exogène. Le Conseil des Sciences

est un des organismes qui s'attribuent le droit d'exprimer les "préférences" des canadiens dans ce domaine, voir de les "avertir" annuellement des orientations à suivre...

La contradiction permanente entre le discours pseudo-scientifique ( et politique) et l'orientation réelle du sous-système économique, masque un élément fondamental qui caractérise la dynamique de l'espace canadien: sa disjonction fonctionnelle. Il ne s'agit pas d'un retard du "droit" sur l'évolution des faits comme disait P.R. Rosset, mais bien de l'absence d'un projet collectif fondé sur un dessein commun:

"...le concept d'Etat, écrit G. Budreau, purifie le pouvoir pour le rendre tributaire de l'idée qu'une collectivité se fait de son avenir et de l'organisation politico-sociale propre à la maîtriser". (G. Budreau - L'Etat, p. 58).

Cette idée, fondement et essence du pouvoir, se manifeste par le vecteur de force qui régit l'allocation des ressources à l'intérieur des limites de souveraineté d'un Etat.

Or, toute la pratique de concessions de ressources depuis la Confédération jusqu'à nos jours, s'inscrit en contradiction avec cet élément distinctif de la souveraineté politique réelle.

Le pouvoir fédéral, en dépit de ses efforts de centralisation, est rarement intervenu pour préserver les provinces de l'effet de domination subie: le concept d'optimum national est dépourvu du support provincial nécessaire à sa concrétisation:

"...centralisation is the bane of modern state, écrit J. Conway. By a happy accident we are free of it. The federal civil service should have nothing to do with the Corridor plan. ( Le Moyen-Nord) They are afflicted by the Mackenzie-King syndrome.."

(Colloque sur le Moyen-Nord - Actes de 1969 - J. Conway).

L'évolution du secteur minier canadien témoigne de la fragilité de l'appareil politique fédéral face au pouvoir qui régit ce secteur.

De toute évidence, c'est au fondement de la Confédération comme compromis politique, qu'il faudrait rechercher un rapport de causalité explicatif de l'évolution historique observée.

Avec Brunet, Faucher et autres historiens qui ont analysé la collusion entre le pouvoir financier et le pouvoir politique au début de la Confédération, on peut retenir la notion de Gramsci d'hégémonie du pouvoir dominant, comme vecteur génétique de la Confédération et du mode de fonctionnement de l'espace canadien. Le gouvernement des "fonctionnaires" obéissant en fait au pouvoir financier qui le commandait ( voir les péripéties de la construction du Canadien National, du rôle de Galt et des procédés "d'arrosage" qui orientaient les décisions économiques au dix-neuvième siècle chez A. Faucher, Brunet, Innis et d'autres..).

Deux conclusions peuvent être retenues relativement à l'objet de notre analyse:

- la fragilité permanente de l'appareil politique central;
- l'incapacité de la bureaucratie fédérale de définir une ligne politique en matière de ressources, compatible avec un projet spécifique de développement autocentré des provinces canadiennes.

Toute la politique canadienne, en matière de ressources, relève des impératifs du Centre dominant en ADN.

### L'espace minier canadien: mode d'articulation

Pour couvrir l'effet de domination subi, le paramètre idéologique servira d'alibi, à une politique, misant sur les bienfaits du libre échange avec le système continental:

"... si nous souhaitons vraiment une société libre et responsable, soutient un administrateur de Stelco \*, la grande entreprise constitue un heureux (?) contrepois aux pouvoirs excessifs du gouvernement. Etant donné la façon dont le droit de vote a été généralisé, les gouvernements modernes ne sont pas responsables devant le contribuable.

Ils obéissent surtout aux exigences des gens qui n'ont pas d'enjeu dans la société. L'entreprise représente ceux qui, eux, ont un enjeu dans la Société des actionnaires." (La Capitulation tranquille, p. 45)

Le capitalisme monopolistique se passe de la démocratie politique. \*\* Au gouvernement des "fonctionnaires", responsable devant ceux qui n'ont pas "d'enjeu", l'auteur voudrait un gouvernement "responsable" des actionnaires. Tel est le sens de l'idéologie que véhicule le Centre, partagée par ailleurs par la dominante académique. M. K. McNaught s'élève contre ceux qui voudraient mettre au rancart le "nationalisme" canadien et soutenir l'intégration au système continental comme vecteur de croissance irréversible:

"... de tous les avis qu'ont formulés les spécialistes quant à notre avenir, le plus sot est celui qui veut que nous n'ayons pas à nous inquiéter de l'augmentation incontrôlée des investissements américains chez nous.

Comme autrefois, les partisans de l'union avec les Etats-Unis, certains économistes nous invitent maintenant à oublier notre nationalisme et à ne rechercher que l'efficacité économique." (ibid, p. 44).

A la tête de ces économistes, le Président du Conseil Economique du Canada ( voir article de M. A. Raynauld, en annexe).

#### Pour récapituler:

Relativement à l'espace canadien et son mode d'insertion dans l'univers nord-américain, les contraintes qui se

---

\* Steel Company of Canada

\*\* Voir étude sur le Capitalisme et le système pseudo-démocratique - Le Monde Diplomatique, Mars 1977.

se projettent sur l'espace québécois du fait de son appartenance à un ensemble, remplissant une fonction de périphérie par rapport au Centre dominant en ADN, relèvent de trois niveaux différents:

- 1) le rôle qu'assigne le Centre au Canada comme espace fournisseur de ressources en matières premières, intégré dans sa stratégie mondiale de contrôle des réserves et de création de rareté comme moyen d'appropriation du surplus et des rentes;
- 2) l'incapacité de l'appareil bureaucratique central de définir une politique et des moyens d'action susceptibles de rompre le rapport de subordination subie;
- 3) le vecteur idéologique dominant mettant de l'avant les impératifs d'accumulation et d'exploitation comme trajectoire irréversible du bien-être et de la croissance.

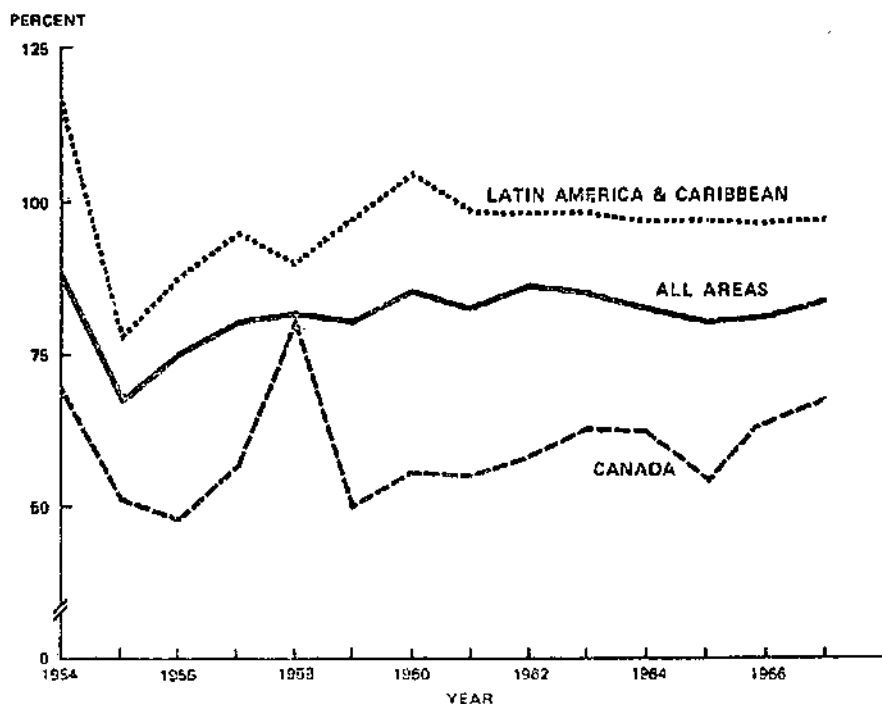
A ces éléments, il faudrait ajouter la mobilité du capital étranger au sein même de l'espace canadien et les conflits d'intérêt que suscitent les politiques différentielles d'accueil, que met à son profit le secteur étranger opérant au Canada: déplacement des investissements miniers du Québec à Terre-Neuve par exemple.

#### L'appropriation du surplus minier

Comme conséquence directe du mode d'intégration du secteur minier canadien au système continental, on peut retenir les résultats suivants ( voir tableaux analytiques sur le cash-flow minier 1966-1975):

- 1) un double processus d'accumulation et de transfert de surplus qui appauvrit le patrimoine-ressources canadien;
- 2) une mise en réserve de vastes zones à potentiel minier connu, par les grandes unités opérant au Moyen-Nord, interdisant leur accessibilité à tout autre agent économique, y compris les gouvernements ou les sociétés para-publiques;
- 3) une surspécialisation au niveau de l'extraction des ressources, transformées pour une large part à l'extérieur ( cas du Québec).

**INCOME<sup>1</sup> RETURNED TO THE PARENT COMPANIES BY U.S. FOREIGN AFFILIATES AS A PERCENTAGE OF THE U.S. SHARE OF EARNINGS<sup>2</sup> OF THESE AFFILIATES FROM MINING AND SMELTING OPERATIONS.**



<sup>1</sup> Defined as the sum of dividends and interest, net after foreign withholding taxes, received by or credited to the account of the U.S. owners, and branch profits after foreign taxes, but before U.S. taxes.

<sup>2</sup> Defined as the sum of the U.S. share in net earnings (or losses) of foreign corporations and branch profits after foreign taxes but before U.S. taxes.

Source: compiled by C. Rivers & Co. Ltd. from U.S. Department of Commerce, Office of Business Economic, Balance of Payments: Statistical Supplement, pp. 204-207 and pp. 190-193, and Survey of Current Business, October 1968, p. 27.

Ces externalités ont été analysées par E. Kierens \* qui aboutit à démolir la légende du "high risk" qu'entretiennent les dirigeants miniers pour légitimer leur pratique.

Les arguments suivants sont invoqués pour exiger la permanence des privilèges fiscaux:

- l'instabilité des prix mondiaux ( due à la "volatilité" de la demande des minerais);
- les risques associés à l'exploration, la transformation, la commercialisation, etc...;
- le "climat" hautement concurrentiel dans lequel opèrent les compagnies minières;
- la latitude de choix entre plusieurs zones opérationnelles à travers le monde, en compétition relativement aux "stimulants" fiscaux miniers...

Un examen approfondi des flux financiers de ce secteur sur une longue période, montre le caractère idéologique de ces arguments. Pour Kierens, le risque minier a pour cause la stratégie oligopolistique que pratiquent les grandes unités soumises à un impératif irrationnel d'accumulation antagonique:

"... the integrated firms, subsidized by mining profits and rents has been able to make life extremely difficult for the smelters and refiners who have no control over their raw materials. The heavy costs of refining and distribution network of oil companies, involving enormous duplication of facilities and wastful investment are financed by their control of crude petrolium and the excess of returns made possible by the enclosure of supply. Similary, the lead, copper and nickel giants, by controlling the bulk of natural resources can control market and prices"

"The giants are vulnerable to cyclical swings because the heavy superstructures that they built upon the super-profits of resources exploitation deman high prices and cartels arrangements."

---

\* E. Kierens, Report on Resources - p. 43 - 1973, McGill University)

Cette conclusion rejoint celle que tire le Conseiller A. Marier \*, à propos de la politique énergétique du Fédéral.

La stratégie de "self reliance", visant à assurer l'approvisionnement en pétrole du Canada ( énoncé de la politique fédérale - EMR, 1974), sert en réalité les intérêts des consortiums pétroliers opérant au Canada.

Simultanément, cet objectif aux apparences "nationalistes" contribue, selon l'économiste québécois, à créer des distorsions en termes de capacité de croissance, au sein de l'espace canadien. Le Québec, nonobstant la contribution fédérale de compensation des écarts entre le prix mondial et le prix interne du pétrole, est défavorisé, à long terme, du point de vue énergétique. La politique du prix uniforme du pétrole serait discriminatoire à son égard.

Marier estime à 300/350 millions de dollars, la rente que verse annuellement le Québec aux compagnies multinationales sous l'effet d'une subvention de soutien, qu'encaissent, en réalité, les pétroliers fournisseurs. Il l'attribue au mécanisme arbitraire de fixation du prix de livraison aux raffineries, établi selon une règle d'optimisation à l'échelle mondiale. \*\*

Pour Kierens, l'irrationalité du mode de production dominant en ADN, conjuguée avec l'incohérence des politiques minières, ne peut conduire qu'à un seul résultat en matière de ressources:

- Le renforcement du pouvoir des monopoles et l'humiliation \* des provinces appauvries de leur capital-ressources.

---

\*\* Voir mécanisme de fixation des prix du pétrole A. Marier, A. Ayoub et d'autres.

\* Terme utilisé par Kierens.

..la suite logique d'une pratique qui remonte à 1670.

La multinationale de l'époque(La compagnie de la Baie d'Hudson) obtenait des vastes concessions au Canada.

Sa charte lui donnait un droit de disposition de toutes les ressources du territoire sous son empire:

"..of all seas, straits, rivers, creeks and sounds..and the possession of all such lands..as true and absolute lords and proprietors of the entire territory."

Les unités opérantes au moyen-nord canadien conçoivent leurs droits et privilèges selon le même schéma défini par la Charte de la Baie:

"..taxpayer is presently paying for the frantic and disorderly pace of exploration by the private sector" note E.Kierens à propos du "pattern" qui régit le secteur:

"these wasteful and costly duplication spurred on by Federal incentives leads to a dissipation of economic rent, and by locking up ores on the hands of those already possessing proven reserves for decades to come, eliminate competition and enables few large corporations to maintain control of world markets."(Report on Resources-E.Kierens, p.43.)

Les Tableaux qui suivent montrent le processus de dilution et d'accumulation de la rente minière selon les impératifs du mode oligopolistique que dénonce Kierens. Ce mécanisme se ramène à trois composantes:

- un taux élevé du surplus réalisé,
- une hausse constante de la productivité du travail,
- une baisse corrélatrice du rendement du capital investi eu égard au processus d'intégration et d'intensification qui caractérise ce secteur.

Rente Minière réalisée selon le stade  
de transformation et la structure des  
opérations minières

	<u>Rente Réalisée</u>	<u>Rendement du Capital</u>
1.- Extraction minière		
- Profit Brut	59%	22.7%
2.- Extraction minéral		
Fonte-Raffinage	36%	16.4%
3.- Fonte-Raffinage	19%	11.1%

Taux d'exonération et rendement fiscal  
comparatif des secteurs  
canadiens

<u>Secteur industriel</u>	<u>Profit comptable millions de \$</u>	<u>REVENU IMPOSABLE</u>	<u>% Rendement</u>
Mines Métalliques	611.-	114.-	<u>19%</u>
Fabrication	3 438	2 703.-	<u>79 %</u>
Tertiaire (Services)	311.-	277.-	84%
Commerce:			
-de gros	667.-	586.-	88%
-détail	480.-	436.-	90%

Source: Rapport Kierens sur les Ressources Minières  
Mc Gill Press-1973.

-L'intensification du facteur capital:

Favorisée par le régime fiscal, l'intensification du coefficient en capital contraste avec le taux d'épuisement des réserves attribuable à la réduction des activités d'exploration et de renouvellement du stock en réserves minières.

A cet égard, le régime d'amortissement accéléré sert à toute fin pratique, comme moyen de transfert du surplus réalisé à travers les participations extérieures ou l'intégration en aval.

-la faiblesse relative du facteur travail:

Les flux de rémunération du travail croissent à un rythme inférieur à ceux du capital. Une analyse détaillée des flux de répartition montre:

- i.- un accroissement substantiel des "frais généraux"
- ii.- une importance croissante du poste "participations"
- iii.- un net accroissement des réserves accumulées.
- iv.- une rente de "localisation" attribuable à la discontinuité des zones d'exploitation, et l'effet d'éloignement qui grève l'implantation de nouvelles unités.

Résultat: l'assiette fiscale ne représente en fait qu'un cinquième du profit net d'exploitation.

C'est dire que les dispositions de la législation fiscale minière contribuent en fait à renforcer le "pattern" de rétention de l'exploration: en particulier en ce qui concerne

- l'exonération des revenus miniers,
- l'amortissement accéléré de l'équipement
- la disposition relative à "l'épuisement minier" que dénonce Kierens comme anti-économique du point de vue de l'intérêt collectif.

TABLEAU 6-IV-MINES CANADA

VARIATION DU CASH-FLOW MINIER 1966-1974

Millions\$	<u>1966</u>	<u>1974</u>	<u>PART RELATIVE/TOTAL</u> ECONOMIE
1.- REVENU VENTES	2 906	11 651	6.2%
2.- Bénéfice de base	1 035	4 230	21.3%
Ratio 1/2			
3.- BENEFICE NET AVANT L'IMPOT	757	3 224	21%
-APRES IMPOTS	603	1 812	20%
-ACCUMULES	2 280	6 506	16%
4.- PROVISION AMORTISSEMENT EPUISEMENT	398	1 039	20%
5.- PARTICIPATIONS	1 862	2 973	23%
6.- RESERVES NETTES	3 690	11 375	19%
7.- PROFIT NET VENTES	20.7%	15.5%	( TOTAL ECONOMIE: 4.95%)
8.- <u>REVENU IMPOSABLE</u> REVENU NET REALISE	15%	11%	( TOTAL ECONOMIE: 47%)
- REVENUS, DIVIDENDES EXONERES	95%	89%	
9.- IMPOTS VERSES	154 millions	1 312	6.2%
10.- CAPITAL-ACTION	2 250	3 173	17%

N.B.: Les chiffres sont arrondis à l'unité  
pour fins de présentation.-

Source des données de base:  
S.C. Statistiques Financières  
Corporations-1966-1974

Conclusion:

Le vecteur qui conduit la dynamique de l'activité minière au sein de l'espace canadien, est orienté selon deux impératifs défavorisant le potentiel minier québécois:

- l'exploitation de ressources autres que celles que dispose le Québec au moyen-nord,
- le déplacement vers Terre-Neuve, l'Ontario et la Colombie britannique de la production des minerais susceptibles d'être mis en valeur au Québec.

Entre 1965 et 1975, la production minière québécoise a regressed à la fois en termes absolus et relatifs:

Variation 1965-1975		<u>Cuivre</u>	<u>Fer</u>	<u>Zinc</u>	<u>Amiante</u>
Volume de production milles tonnes	1965	176	14.800	225.8	1 235.-
	1975	130	12.600	135.8	854.-
Valeur en millions de \$ courant	1965	132.-	141.-	83.3.-	128.-
	1975	165.5	208.-	98.8	177.-
Valeur en \$ constant millions (1965)	1975	<u>119.5</u>	<u>150.-</u>	<u>71.-</u>	<u>129.-</u>

Source: Données du Secrétaire de l'AMMO  
P. Conzague-Langlois  
Le Devoir 28-9-1976.

### Les distorsions spatiales

La transformation des critères de localisation attribuable:

- à la modification de la structure de la production: composition du minerai extrait;
- à la nouvelle combinatoire des circuits de complémentarité au sein de l'espace canadien ou / et par rapport aux centres de localisation des industries liées aux ressources aux Etats-Unis ( voir annexe diagramme du cuivre par exemple)

a abouti à des distorsions spatiales qui délimitent les frontières d'expansion du secteur minier canadien.

Depuis 1960, ce mouvement provoque des effets cumulatifs de regression au niveau de l'espace minier québécois. \*\*

Comme conséquence directe de ce mouvement, on constate un net fléchissement de la capacité attractive des investissements même pour les produits miniers pour lesquels le Québec possède un avantage de localisation incontestable.

	<u>Cuivre</u>	<u>Fer</u>	<u>Zinc</u>	<u>Amiante</u>
Part relative de la production québécoise par rapport au Canada				
1965	32.6%	33.9%	34.5%	86%
1974	17.6%	22.4%	10.5%	77.9%

\*\* Voir tableaux qui suivent sur l'évolution par catégorie de métaux de la production minière québécoise: compilation spéciale du MIC - 1976.

Deuxième conclusion:

La seconde conclusion qui se dégage, est celle d'une relation de cause à effet entre:

- le niveau de la rente minière réalisée d'une part,
- et le faible taux d'expansion des découvertes de nouvelles mises en valeur de dépôts miniers, d'autre part.

Ainsi, comme le montre Kierens, la source de la rente se trouve:

- 1) Dans la structure fiscale du type colonial qui régit les entreprises minières au Canada. Cette structure favorise en quelque sorte le sur-investissement de ce secteur, à travers des immobilisations non optimales, ce qui freine leur mobilité une fois que les ressources sont épuisées.
- 2) Les transactions commerciales, qu'occasionne la vente des droits miniers, provoquent des coûts additionnels pour l'économie, sous forme de gains de transfert réalisés, alors qu'aucune mise en exploitation n'est intervenue. Du point de vue de l'économie nationale, il n'y a aucun enrichissement réel résultant des rachats et transactions mobilières qu'effectuent les grandes unités minières. Sinon de renforcer leur emprise sur le territoire minier.
- 3) Comme conséquence de la stratégie de l'offre des cartels mondiaux, des mécanismes de formation des prix qui les déterminent.

Donc, quel que soit le critère de performance qu'on peut choisir, à savoir:

- le taux de profit de base réalisé;
- la rente ou le surplus transféré ou réinvesti(e) sous forme d'actifs et d'immobilisations;
- le niveau des réserves accumulées et des participations à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

- volume de l'emploi et flux en salaires générés;
- contribution fiscale (fédérale, provinciale, municipale);
- la participation canadienne à la gestion des ressources;
- la mise en valeur de nouvelles régions (production de l'espace);
- l'achat des biens et services canadiens;
- l'accroissement du capital-ressources et la répartition du surplus minier;

L'activité minière canadienne, en tant que structure et mode de fonctionnement, correspond au modèle extraverti décrit par la théorie du "développement du sous-développement". (Amin-Palioix).

La seule différence, du point de vue typologique, réside dans le fait qu'on est dans le cadre d'une économie évoluée, disposant d'un haut niveau de vie, d'une infrastructure diversifiée et qui possède les moyens nécessaires de mettre en valeur ses ressources, selon des objectifs qui lui seraient propres.

Pour Innis, le Canada se définit comme "le plus développé des pays sous-développés". Le rôle de satellite qu'il remplit dans l'univers nord-américain, constitue le paramètre explicatif de sa configuration spatiale. ( Cité par K. Levitt dans la Capitulation tranquille, p. 28)

Les traits majeurs d'une structure antagonique se retrouvent au niveau de l'activité minière:

- à travers la forte concentration des activités sur le plan vertical (intégration) et horizontal ( localisation et contrôle des gîtes miniers disponibles)  
( Voir : répartition des "claims" au Québec ou au Manitoba, selon Kierens)

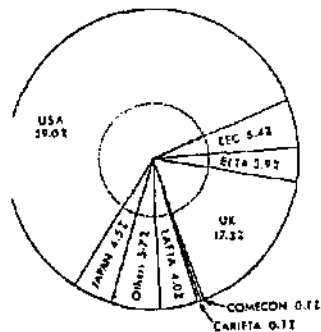
## CANADA'S MINERAL EXPORT MARKET

\$2,245.3 million

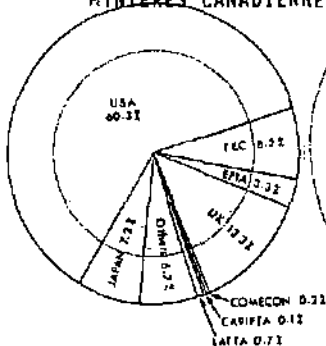
\$4,144.1 million

\$7,335.5 million

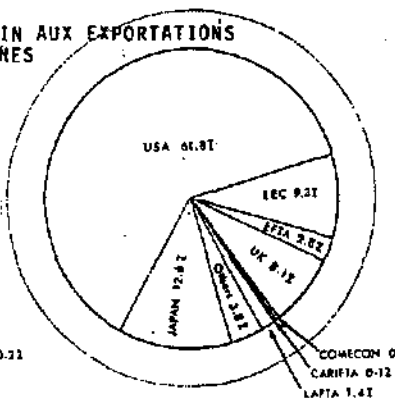
## LA DOMINANCE DU MARCHÉ AMÉRICAIN AUX EXPORTATIONS MINÉRIÈRES CANADIENNES



1963



1968



1973

SOURCE: STATISTICS CANADA  
MINERAL DEVELOPMENT SECTOR  
DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

Note: U.K. joined EEC on  
January 1, 1973

	Consumption (000's of metric tons)	Obtained From		Imports from Canada as % of Consumption
		Domestic Sources (%)	Outside Sources (%)	
<u>U.S.</u>				
Asbestos	800	17	83	88
Bauxite	16,200	12	88	-
Aluminum	5,500	86	14	7
Copper	2,200	91	9	6
Lead	1,300	76	24	6
Zinc	1,500	34	65	28
Nickel	180	9	91	59
Iron ore	140,000	70	30	16
Potash	4,700	50	50	59
<u>E.E.C. - Nine countries</u>				
Asbestos	900	16	84	50
Bauxite	6,700	47	53	-
Aluminum	2,900	80	20	4
Copper	2,200	14	86	7
Lead	1,100	42	58	9
Zinc	1,400	26	74	41
Nickel	130	-	100	78
Iron ore	193,000	41	59	6
Potash	4,700	100	-	5
<u>Japan</u>				
Asbestos	350	3	97	41
Bauxite	5,000	-	100	-
Aluminum	2,050	80	20	4
Copper	1,200	19	81	26
Lead	250	37	63	63
Zinc	820	29	71	25
Nickel	85	-	100	25
Iron ore	136,000	1	99	3
Potash	530	-	100	59

### Les distorsions au sein de l'espace minier canadien

Une des conséquences directes de l'orientation extravertie du secteur minier canadien réside par la différenciation de ses composantes relativement:

- aux réseaux de connectivité qui les intègrent;
- au taux de croissance et à la composition des unités de production;
- au niveau de l'intégration et effet d'entraînement dans les économies régionales provinciales.

Cette situation permet une mobilité du vecteur capital, dans un espace relativement homogène, en termes de dotation en réserves minières ( le Moyen-Nord).

De ce fait, la règle de localisation en fonction du coût minimal d'extraction qui régit le mouvement des capitaux sur le plan international, est appliquée à l'échelle de l'espace canadien. Qu'un gouvernement socio-démocrate s'installe au Manitoba ou en Alberta, c'est l'Ontario ou Terre-Neuve qui servira de compensateur.

C'est ainsi que le Québec a enregistré une perte systématique de sa position relative entre 1964 et 1975, même pour les minerais où il possède un avantage comparatif élevé:

VARIATION DE LA PART RELATIVE DES METAUX * DANS L'OUTPUT MINIER CANADIEN			
Production canadienne 1964-74	Métaux	1964	1974
	Cuivre	9.6%	12 %
	Zinc	5.7%	7.7%
	Fer	12 %	6.2%
	Amiante	4.3%	2.7%
	Or	4.3%	2.3%

La part relative du Québec a regressé pour ces métaux qui forment l'essentiel de sa production minérale.

\* Source: Statistique Canada - EMR, 1975

## Le secteur minier canadien

Un indicateur clé: le produit intérieur réel minier.

Pour mesurer les écarts entre le taux de progression de l'activité minière canadienne et celle du Québec, c'est-à-dire mettre l'accent sur les effets adverses de la mobilité du capital au sein de l'espace canadien, le produit intérieur réel ( en dollar constant) du secteur minier canadien nous sert comme indicateur de référence. De même, la comparaison entre le PIR de l'ensemble de l'économie et celui des mines permet de saisir les effets de la stratégie restrictive de l'offre sur le plan canadien. Cet indicateur est à comparer avec la progression du profit de base entre 1966 et 1975, comme le montre la rente de marché que réalisent les entreprises minières sous l'effet double:

- a) de la hausse des prix mondiaux;
- b) du régime fiscal favorable qui régit ce secteur.

En conséquence, les performances financières du secteur minier canadien sont les plus élevées comme activité industrielle dans l'économie canadienne. Elles se classent au second rang après les performances du secteur bancaire. ( Voir tableaux qui suivent)

Ces données expliquent les transformations observées entre 1966 et 1975:

- 1) une modification de la part relative de ce secteur dans l'économie;
- 2) une transformation de la taille des unités et de la composition de l'output minier;
- 3) un changement de la localisation des activités dans l'espace canadien ( défavorable au Québec).

Les tableaux qui suivent montrent les variations mentionnées, en particulier la hausse de la productivité du capital investi, compensée par la hausse de la productivité du travail.

TABLE 2

PERCENTAGE CONTRIBUTION OF INVESTMENT IN RESIDENTIAL CAPITAL

1945-1971

TABLE 3  
PERCENTAGE CONTRIBUTION OF INVESTMENT IN RESIDENTIAL CAPITAL

PERCENTAGE CONTRIBUTION  
1945-1971

	1945	1955	1965	1971
1. MACHINES ET EQUIPEMENT	26.4	26.8	27.8	27.2
2. Infrastructure	30.4	27.8	25.0	22.0
3. BÂTIMENTS	43.2	45.4	47.2	50.8

TOTAL STOCK NET CAPITAL FIXE 733 1 971 5 174 9 619

STOCK NET CAPITAL FIXE DE TOUTS LES SECTEURS CANADIENS 95 421 58 526 69 319 150 512

PART RELATIVE MINES CANADA 2.0% 2.2% 5.2% 6.4%

PART RELATIVE DU STOCK EN CAPITAL FIXE MINIER PAR CATÉGORIE:

	1945-1971	1955-1971
1. MACHINES ET EQUIPEMENT	2.70 %	3.47%
2. INFRASTRUCTURE MINIERE	2.03	4.70
3. BÂTIMENTS	.70	1.22

SOURCE: CALCUL EFFECTUE PAR STATISTIQUE CANADA

\* Alternative Estimates of non-residential Capital 1926-1975

December 1975, P. KOUKIANAKOS

## TABLEAU E-IV

## SECTEUR MINIER CANADIEN: PRODUCTIVITE FACTEUR

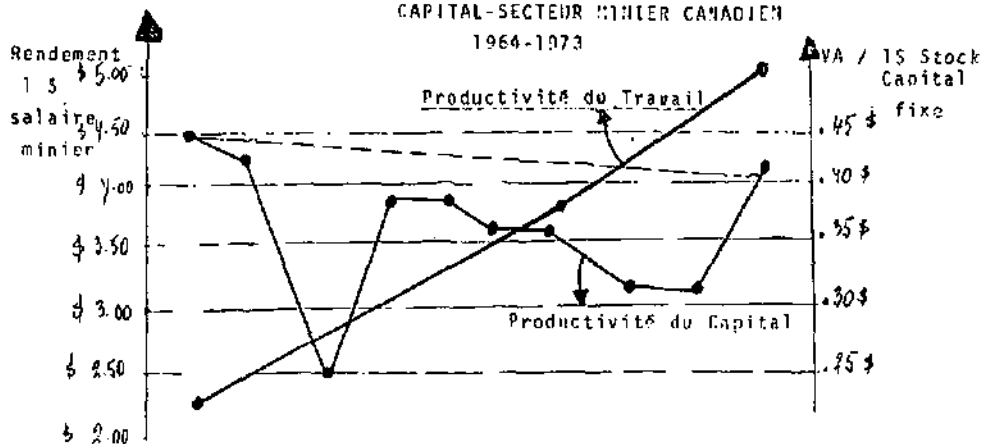
## TRAVAIL 1964-1966

	1964	1970	1973
1.- Part relative des salaires dans le produit minier	15.8%	10.4%	15.1%
2.- Part du Salaire minier direct	10.8%	12.4%	9.36%
3.- Valeur ajoutée/heure travail mines	14.8\$	23.25	40.15
4.- Valeur Production/employé mines	\$ 46.521	\$ 66.293	\$ 106.535
5.- Salaire/heure travail mines \$	2.325	3.72	4.79 \$
6.- Valeur ajoutée/ 1 \$ salaire mines	6.38 \$	6.235	8.375

## VARIATION DE LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL ET DU

## CAPITAL-SECTEUR MINIER CANADIEN

1964-1973



## TABLEAU C-1V

SECTEUR MINIER CANADIEN: EVOLUTION DE LA FORMATION NETTE EN CAPITAL FIXE  
1945-1973

	VALEUR EN MILLIONS DE \$ CONSTATÉS(1961)				VARIATION	
	1945	%	1955	%	1955-1973	%
1.- MACHINES ET EQUIPEMENT	264.4	36	698	36	2 175	22
2.- Infrastructure minière	394		968		6 138	
3.- Bâtiment	81		215		1 297	
TOTAL STOCK NET CAPITAL FIXE	733		1 871		9 610	
STOCK NET CAPITAL FIXE DE TOUTS LES SECTEURS CANADIENS	35.421		58 526		99 318	
PART RELATIVE MINES CANADA	<u>2.06%</u>		<u>3.20%</u>		<u>5.2%</u>	<u>6.4%</u>
PART RELATIVE DU STOCK EN CAPITAL FIXE MINIER PAR CAT. SOURCE:						
1.- MACHINES ET EQUIPEMENT	2.70 %		3.47%		4.09%	4.32%
2.- INFRASTRUCTURE MINIERE	2.83		4.70		8.09	11.23
3.- BATIMENTS	.70		1.22		2.26	2.91
						<u>25%</u>
						139%
						39%

SOURCE: CALCUL EFFECTUE D'APRES STATISTIQUE CANADA

"Alternative Estimates of non-residential Capital 1926-1975"

Decembre 1975, P. KOTLIKAKOS

SECTEUR MINIER CANADIEN: STOCK NET EN CAPITAL FIXE ET PRODUCTIVITE  
 PAR HEURE TRAVAIL DU FACTEUR CAPITAL ET EMPLOI MINIER  
 1964-1973

TABLEAU B-IV

Item	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
<b>STOCK NET CAPITAL FIXE</b>										
1.- Millions \$ constants	4 806	5 174	5 627	6 164	6 676	7 195	7 730	8 411	9 088	9 610
2.- Heures-travail minier millions	157.2	162.5	159.1	159.2	160.3	151.1	164.8	158.8	150.9	156.9
Indice	100	103	101	101	102	96	105	101	96	100
3.- Stock Capital/heure trav.	30.5	31.8	34.6	38.7	41.6	47.5	46.9	52.9	60.2	61.2
Variation 1964-1973	100	104	113	127	136	156	153	173	197	200
4.- Coefficient intensité										
Stock Capital/heure trav.	1.00	1.01	1.12	1.25	1.33	1.62	1.45	1.71	2.05	2.00
5.- Coefficient accroissement										
P/B minier réel - base 1964	1.00	1.04	1.06	1.12	1.19	1.18	1.36	1.42	1.47	1.55
6.- Productivité du Stock Capital										
par unité de travail	1.00	.97	.94	.89	.89	.73	.94	.83	.71	.77
7.- Valeur ajoutée totale (millions \$)										
	2 514	2 636	2 943	3 199	3 335	3 830	3 826	4 292	6 289	
8.- Rendement par \$ Stock net capital fixe										
	.45	.43	.25	.30	.30	.36	.37	.32	.32	.42

Calcul effectué d'après données SC-1964-1973

TABLEAU A - IV

## VARIATION DONNEES PRINCIPALES SECTEUR MINIER CANADIEN 1964-1973

\*\*

Année	Production millions \$ Courants TOTAL	TOTAL		Main d'œuvre TOTAL	Salaires millions \$, cr	V.A. MINES A	Prod. mines millions	TRAVAIL	
		Valeur Ajoutée millions \$, cr.	Salaires TOTAL					Heures millions	Salaires millions \$
1964	3 365	2 325,-	96 945	531,-	2 291,-	2,932	157,2	365,-	
1965	3 715	2 514,-	100,820	592,-	2 476,-	3,222,-	162,5	397	
1966	3 991	2 636	102,003	620,-	2,713,-	3,418,-	158,2,-	420,-	
1967	4 391	2 943	102 678	700,7	2 913,-	3 932,-	159,2	466,-	
1968	4 722	3 180	104 016	772,4	3 176,-	4 196,-	160,3,-	510,-	
1969	4 990	3 335	102 985	804,8	3 342,-	4 400,-	151,1,-	514,-	
1970	5 113	3 330	110 024	944,-	3 305,-	5 118,-	164,8,-	614,-	
1971	5 195,-	3 326,-	110 419	1 015	3 310	5 198	158,8	647,-	
1972	5 653,-	4 292	107 322	1 069	4 267,-	5 653	150,9	666,5	
1973	8 030,-	6 280	111 443	1 215,-	6 264,-	8 030,-	156,9	751,9,-	

\*\* - Les Chiffres ont été arrondis pour les fins de présentation.

Source: S.C. Production Minière  
1964-1973

ETAT COMPARATIF DU RENDEMENT DU SECTEUR MINIER CANADIEN PAR RAPPORT  
A L'ENSEMBLE DES ACTIVITES PRODUCTIVES

AU CANADA EN 1974

1.- BENEFCES REALISES:	MIMES millions \$	%	TOTAL DE L'ECONOMIE	PART RELATIVE DU SECTEUR MINIER	
1.- Recettes des Ventes:	11.651	100	136.2	6.2%	
2.- Bénéfice de Base**	4.230	35.4	20.3	20.9	** voir pour définition du
3.- REVENU D'EXPLOITATION	2.336	24.3	13.3	21.3	bénéfice de base- S.C.61-207
4.- REVENU NET AVANT IMPOT	3.224	27.6	15.5	20.0	1975
5.- BENEFCI NET	1.812	15.5	9.2	4.9%	-Calcul effectué sur base des
6.- BENEFCES COMULES	6.506	55.9	41.1	22.1	données financières de S.C.1974
7.- SURPLUS D'APPORT	2.192	17.6	3.0	56.2	

II.- AVOIR ET RESERVES:

1.- TOTAL RESERVES ET AVOIR: 27 000	100%	191.7	20.5	RATIO : Bénéfice de base/ventes:
2.- Provisions Accumulées : 6 509	24%	38.4	16.9	MIMES: 36.4%
3.- Participations Filiales et autres placements	11%	12.0	23.2%	RESTE ECONOMIE(TOTAL): 10.9%
4.- Immobilisations Nettes 12 238	45%	59.3	21.2%	RATIO: IMPOTS VERSES/VENTES 5
				MIMES: 11.4% TOTAL ECONOMIE: 13.4%

Le Secteur minier canadien: le Produit Intérieur.

Les Tableaux qui suivent montrent l'évolution du produit intérieur minier (réel) établie par Statistique Canada pour la période 1961-1975.

Pour l'ensemble de la production minière canadienne, on distinguera deux phases:

1".- 1961-1971 :le produit intérieur minier évolue au même taux que celui de l'ensemble de l'économie.

2".- 1971-1975: le produit minier réel ralentit son taux de croissance par rapport à l'indice global de l'économie.

Cette évolution vers la baisse du PIM, contraste avec le taux de profit réalisé comme le montrent les données sur le bénéfice de base minier ci-haut.

Ces chiffres confirment ce que nous avançons à propos des rentes du marché et la politique restrictive de l'offre.

L'accroissement des prix des minéraux de base est parallèle à une diminution du produit intérieur minier.

	<u>1971</u>	<u>1976</u>
Indice global minier		
- Produit intérieur réel	100	109
- Mines métalliques	100	110.1
- Mines non Métalliques	100	113.5
- Mines Amiante	100	89.8
Indice Global du Produit Intérieur Réel Canadien	100	<u>118.6</u>

Source: S.C.- 61-005.

## Le secteur minier canadien

### Les tendances

De l'examen des tendances observées, des paramètres clés de l'activité minière canadienne, on peut dégager les conclusions suivantes:

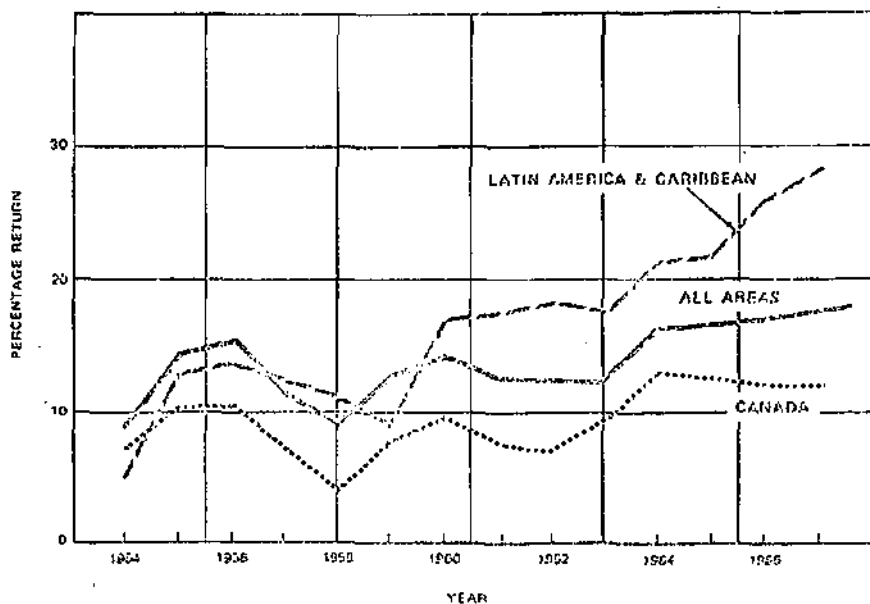
- le mode d'insertion du secteur minier canadien dans le système international qui régit l'offre (demande) des ressources de base, explique la dynamique et le mode de localisation de cette activité dans l'économie canadienne;
- la rationalité qui commande ce secteur s'identifie avec les impératifs d'accumulation et de concentration du mode dominant en Amérique du Nord;
- cette rationalité et ses impératifs constituent l'obstacle majeur à l'élargissement de la frontière nordique canadienne;
- relativement à sa distribution spatiale et sa sensibilité aux variations des coûts en main-d'oeuvre et autres éléments qui influencent la réalisation du surplus, la dynamique de ce secteur provoque des torsions structurelles, sous l'effet de l'intégration à rebours des circuits de connectivité. Le contrôle de l'accès aux ressources ou d'externalités négatives qu'assument les finances publiques / ou les encouragent par un régime fiscal favorable à l'appropriation de la rente;
- finalement, c'est le Québec, avec le déclin de son activité minière, qui subit le plus lourdement les écarts cumulatifs d'un processus antagonique de croissance.

C'est ce que nous examinerons dans la section suivante, en distinguant deux types de déplacement qui se projettent dans l'espace québécois, sous forme de régression continue:

- un déplacement au sein de l'espace canadien;
- un mouvement des investissements hors du Canada, vers les pays sous-développés producteurs de minerais.

ANNEX 2-5  
CHART II

ANNUAL EARNINGS<sup>1</sup> ON DIRECT FOREIGN INVESTMENT IN MINING AND SMELTING FACILITIES AS A PERCENTAGE OF DIRECT FOREIGN INVESTMENT (BOOK VALUE - YEAR END).



<sup>1</sup> Defined as the sum of the U.S. Share in net earnings (after losses) of foreign corporations and branch profits after foreign taxes and before U.S. taxes.

Sources: U.S. Department of Commerce, Office of Business Economics, Survey of Current Business, October 1965, p. 26 and Update of Research Statistics Supplement, pp. 217, 219 and pp. 150, 153.

Ce déplacement s'explique partiellement par le transfert du surplus minier réalisé, mais aussi par la structure de répartition de l'actif, dont un tiers au plus sert directement à l'expansion des activités minières au Canada.

La majeure partie du surplus net sert à financer des participations en amont ou en aval à l'intérieur du Canada ou/et dans d'autres régions minières au monde (Chili, Australie, Brésil etc...).

De même, comme le montre Kierens, les raffineries de cuivre et de zinc sont subventionnées en quelque sorte par les surplus réalisés au niveau de l'extraction brute.

Conséquence: un taux de rendement net du capital, faible relativement aux unités intégrées d'extraction et de première transformation.

Rendement comparatif du capital investi selon les stades d'intégration du secteur métaux (1969) :

<u>Stade des opérations</u>	<u>Revenu total (\$ Millions)</u>	<u>Coûts</u>	<u>Profit net</u>	<u>Rendement</u>
1. Extraction (mines)	761	513	248	32%
2. Extraction - Fonte raffinage	1347	982	364	27%
3. Fonte et raffinage	1218	1089	129	10%

Source: Statistique Canada 61-207  
Rapport Kierens

## Le secteur minier canadien: le surplus réalisé

Le bénéfice de base:

Statistique Canada a établi cet indicateur de performance du secteur minier canadien qui donne un aperçu fiable des résultats financiers de ce secteur.

Cet indicateur comporte les éléments suivants:

- 1) le revenu net de l'exploitation;
- 2) les provisions pour épuisement et amortissement;
- 3) les immobilisations incorporelles (claims, brevets)
- 4) les dividendes et intérêts reçus de placement et filiales;
- 5) les frais d'exploitation imputés au développement interne, l'acquisition et la possession de terrains moins les frais externes reliés au développement.

Total: Bénéfice de base

### Remarque

Le bénéfice de base ne permet pas de déduire ou de repérer les dépenses de caractère artificiel que souligne Kierens et qui constituent une pratique courante pour réduire le montant du surplus effectif réalisé.

Relativement à l'ensemble du bénéfice de base de tous les secteurs de l'économie canadienne, le secteur minier représentait 21%, alors que les revenus totaux de ses ventes totalisaient à peine 6% de l'économie et l'emploi minier 3.4%.

Ce résultat s'explique entre autre par les facteurs suivants:

- l'effet du marché ( variation des prix mondiaux)
- le régime fiscal et autres privilèges indirects dont bénéficie ce secteur, contrairement aux affirmations d'étranglement fiscal qu'invoquent les Associations minières.

PERFORMANCE DU SECTEUR MINIER CANADIEN

EVOLUTION DES PARAMETRES FINANCIERS  
1971-1975

<u>En millions de \$ courants</u>	<u>1971</u>	<u>1975</u>
1.- Revenu des opérations	6 181	12 264
2.- Bénéfice brut	1 909	2 636
3.- Profit accumulé	<u>4 390</u>	<u>7 395</u>
4.- Bénéfice net:		
-avant impôt	952	2 997*
-après impôt	722	1 659
5.- Immobilisations nettes	10 457	13 023
6.- Total de l'Avoir	10 567	12 561
7.- Actif épuisable(mines)	4 732	5 237
8.- Amortissement Cumulé	<u>3 116</u>	<u>7 170</u>
9.- Placement long terme	1 687	2 002
10.- Placement Filiales	1 262	1 940
11.- <u>BENEFICE DE BASE*</u>	<u>2 560</u>	<u>4 017</u>

Source: S.C. 61-003

PART RELATIVE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE  
DE L'ECONOMIE CANADIENNE

<u>Millions de \$ courants</u>				
<u>Secteur Minier</u>	<u>1966</u>	<u>%</u>	<u>1974</u>	<u>%</u>
1.- Revenu exploitation	2 905	3.34%	11.600	6.22%
2.- Bénéfice net	608	12.4%	1.800	19.5%
3.- Bénéfice Accumulé	2 602	<u>9.8%</u>	6.500	<u>15.8%</u>
4.- Immobilisations nettes	<u>2586</u>	<u>6.8%</u>	<u>12.600</u>	<u>20.6%</u>

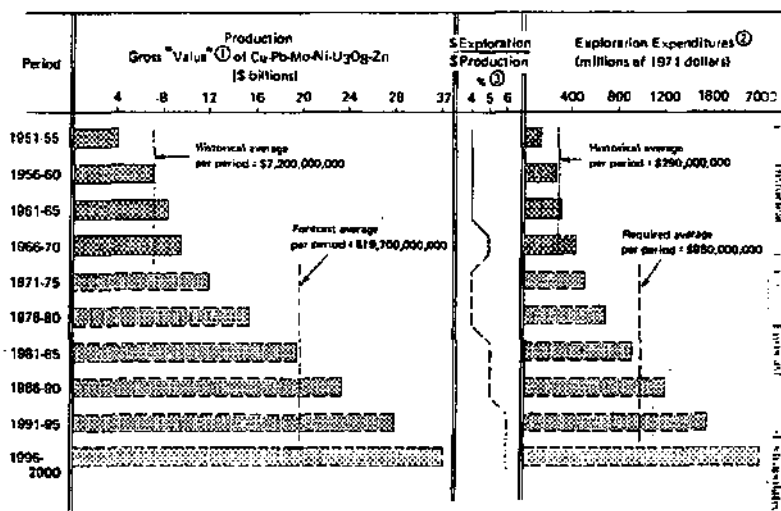
Source: SC-61-003- Chiffres arrondis à l'unité pour fin de présentation.

PROJECTION DU NIVEAU QUINQUENAL DES INVESTISSEMENTS  
MINIERS REQUIS POUR LA PERIODE  
1975-2000

(Selon EMRC-Projections de la production requise  
du secteur minier canadien-1975)

Figure 4

HISTORICAL & FORECAST GROSS "VALUES"<sup>①</sup> OF PRODUCTION AND EXPLORATION EXPENDITURES<sup>②</sup>



## Footnotes:

- ① Gross "values" calculated by multiplying historical & forecast production of each metal by an historically representative metal price expressed in 1971 dollars. Past and forecast aggregate production "values" are thus expressed in an artificial, but comparable manner. Metal prices used are: Copper - 50¢ per lb.; Lead - 15¢ per lb.; Molybdenum - \$1.75 per lb.; Nickel - \$1.35 per lb.; Uranium - \$8.50 per lb. U<sub>3</sub>O<sub>8</sub>; and Zinc - 15¢ per lb.
- ② Historical exploration expenditures were converted to 1971 dollars using the Gross National Product (Inflation) Series. Required exploration expenditures from Table AII, Appendix.
- ③ The required exploration expenditures represent maximum needs (Table III). Required expenditures as a percentage of production value as calculated maintain the historical average of 4% per 5-year period during 1971 to 1980, increase to 5% for the following two periods (1981-85 & 1986-90) & increase to 6% for the final period 1991-95.

NOTE: see Tables AI & AII, Appendix, for data upon which these graphs are based

215.- Le secteur minier canadien:

Les effets d'entraînement et la position dans l'espace économique canadien.

Une étude récente effectuée par EMR-( Sthal-McCulla) dégage la position relative qu'occupe le secteur minier dans l'espace économique canadien.

Le caractère extraverti de ce secteur s'exprime nettement à travers les coefficients d'impact calculés par J.Sthal et montrant le peu d'effet d'entraînement qu'exerce cette activité relativement aux réseaux de connectivité( en aval et en amont)qui le relie aux autres secteurs de l'économie canadienne.

Ces résultats concordent avec ceux que nous avons obtenus en utilisant:

- le tableau des échanges inter-industriels de 50 pour évaluer les effets d'entraînement du projet Ferchibal ( Production de 9 millions de tonnes de fer au Lac Albanel) au coût estimé de 400 millions de \$ ( en 1974).
- le modèle dynamique CANDIDE projetant les effets vers 1980.-

Que) que soit le multiplicateur d'impact retenu;

- multiplicateur du produit réel,
- " de l'emploi
- " du revenu

les effets directs et indirects que génère tout accroissement de l'activité minière dans l'espace canadien demeurent relativement faibles par rapport aux autres secteurs de l'économie.

Les Tableaux suivants donnent un aperçu numérique de ces multiplicateurs.

## LE SECTEUR MINIER CANADIEN: l'impact sur l'économie

Statistique Canada inclut la branche gaz-pétrole dans le relevé des activités minières.

Si pour les fins de comparaison avec le Tableau québécois on ne retiendrait que la branche "mines métalliques", on aboutirait sensiblement au même effet d'impact sur le plan québécois ou canadien. C'est à dire qu'en dépit des différences dans la structure des échanges entre les deux espaces, le secteur minier apparaît exercer des effets d'entraînement similaires. Ce résultat traduit l'uniformité de la conduite spatiale du secteur minier dans son ensemble.

Par conséquent, la mobilité du vecteur capital au sein de l'espace canadien engendre peu d'effets structurels sur chacune des provinces minières prise individuellement. Ce résultat est particulièrement vrai concernant l'emploi.

### L'emploi minier canadien:

Une étude du CEC retrace l'évolution de l'emploi au Canada entre 1960 et 1970. Elle s'appuie sur la technique du "shift and share" en vogue aux Etats-Unis.

Son objet est d'indiquer par branche d'activité et selon les régions la transformation enregistrée sur une longue période. Descriptive dans sa démarche, son utilité réside dans le fait qu'elle donne un aperçu des phénomènes observés, sans pouvoir en expliquer la trame, ni prévoir les conséquences.

"...elle mesure en termes d'emplois, les implications pour une région de ne pas avoir pour chacune de ses industries les performances nationales" note cette étude. (Conseil Economique du Canada, Aspects régionaux de l'emploi, p.5.)

Nous retiendrons à titre comparatif les résultats obtenus relativement à l'évolution de l'emploi minier québécois par rapport au Canada.

Table 2. Impact coefficients and derived statistics for selected commodities based upon 1966 Statistics Canada Input Output Tables

MINING	GROSS PRODUCTION MULTIPLIER (1)	GDP MULTIPLIER (2)	EMPLOYMENT			EMPLOYMENT MULTIPLIER (5)	FORWARD LINKAGE (6)	PROPORTION OF COMMODITY VALUE COINED TO SECTORS AND SECTORS (7)	PROPORTION OF COMMODITY VALUE COINED TO SECTORS (8)	DIRECT IMPACT COEFFICIENT (9)	INDIRECT IMPACT COEFFICIENT (10)
			MAN-YEARS PER MILLION DOLLARS OF OUTPUT (3)	TOTAL (4)	PER DIRECT (5)						
Bauxite & Alumina	2.11	1.15	52.10	102.60	1.97	.91	.53	.20	.25	.60	.32
Metal Ores & Concentrates	2.13	1.50	31.19	82.10	7.54	.76	.32	.24	.52	.07	.07
Iron Ores & Concentrates	2.61	1.45	31.50	100.30	3.28	.28	.55	.23	.20	.41	.12
Non-Metallic Minerals	2.40	1.52	37.90	100.00	2.63	.37	.36	.26	.34	.24	.10
Services incidental to Mining	2.66	1.69	37.10	114.30	2.92	.62	.36	.50	.12	0	.11

Source: Mineral Division Branch-EMRC  
Etude McCulla-1976

Table 3. Impact coefficients and derived statistics for selected commodities based upon 1966 Statistics Canada Input Output Tables

	GROSS PRODUCTION MULTIPLIER (1)	RDP MULTIPLIER (2)	EMPLOYMENT			EMPLOYMENT MULTIPLIER (5)	FORWARD LINKAGE (6)	BACKWARD LINKAGE (7)	PROPORTION		DIRECT INPUT COEFFICIENT (10)	INDIRECT INPUT COEFFICIENT (11)
			MAN-YEARS PER MILLION DOLLARS OF OUTPUT DIRECT (3)	TOTAL (4)	OF COMMODITY VALUE GOING TO SALARIES AND WAGES (8)				OF COMMODITY VALUE GOING TO SURPLUS (9)			
Pig Iron & Steel in Primary Forms	1.58	1.36	16.10	97.70	6.07	.95	.77	.12	.11	.02	.36	
Nickel in Primary Forms						.12				.25		
Copper & Alloy in Primary Forms	3.25	1.64	20.40	105.00	5.15	.73	.90	.09	.01	.02	.11	
Zinc & Alloy in Primary Forms						.28				.02		
Aluminum & Alloy in Primary Forms	2.13	1.16	52.20	102.50	1.96	.25	.53	.20	.25	.10	.31	

Source: Mineral Division Branch-EMRC  
Etude Interne: McCullis-1976

215.- Le secteur minier canadien:

La différenciation spatiale de l'emploi.

Martin obtient les résultats suivants relativement à l'évolution de l'emploi minier canadien et québécois pour la période d'analyse 1960-1970:

1".- Emploi minier canadien:

- Perte relative de l'emploi: 11 941

2".- Emploi minier québécois:

- Perte relative de l'emploi: 5 941

-----

La perte de l'emploi minier québécois représente donc environ 50% du total des pertes en emploi du secteur minier canadien durant dix ans.

Cette perte se décompose en deux types d'effets qui ont joué négativement pour le secteur minier québécois:

- 2 717 emplois perdus en raison de la composante structurale régionale(québécoise)
- 2 983 en raison des "conditions régionales".

Comment expliquer cette double déficience qui a affecté le secteur québécois plus que tout autre région canadienne?

L'auteur avoue que le but de la méthode n'est pas de fournir une explication à ce genre d'interrogation: elle n'a pas pour objet de saisir les causes réelles des distorsions régionales, ni même de prévoir leur projection future:

"...la méthode d'analyse régionale-structurale ne peut expliquer les écarts entre les structures industrielles régionales et nationales, ni entre les performances régionales et nationales. (elle) ne peut identifier parfaitement les industries qui seront à forte croissance dans la prochaine période..la désavouer pour cette raison, équivaudrait à désavouer l'histoire sous prétexte qu'elle ne se répète pas". ( p. 5 et 6 ibid).

215.- La Méthode d'analyse Régionale-Structurale:

Résultats de F.Martin concernant les disparités dans l'évolution de l'emploi minier canadien/qubécois.

Les résultats obtenus sont fondés sur la mesure de l'évolution de l'emploi minier (canadien/qubécois) à partir de deux concepts statistiques:

- la notion de composante structurale régionale,
- la notion de "conditions régionales".

les formules suivantes explicitent ces notions:

Soit E l'emploi de l'industrie i dans la région j  
 $r_{ij}$  le taux de croissance de l'emploi de l'industrie i région j.  
 $r_i$  le taux de croissance de l'industrie i au Canada  
 $r..$  le taux de croissance global de l'emploi canadien

$E_{ij}^1(r_i. - r..)$  mesure la variation de l'emploi dans la région j dû au fait qu'au niveau national le taux de croissance de l'industrie i a été différent du taux de croissance global de l'économie,

$E_{ij}^2(r_{ij} - r_i.)$  mesure la variation de l'emploi dans la région j due au fait que l'industrie i dans la région j a connu un taux de croissance différent du taux de croissance national.

La variation relative totale de l'emploi dans l'industrie i et la région j serait la somme de deux variations de l'emploi:

- celle due à la composante structurale,
- celle attribuable aux conditions régionales qui ont affecté l'industrie i dans la région j: positivement ou négativement.

La formule générale serait:

$$[(E_{ij}^1)(r_{ij})] - \sum_i [(E_{ij}^1)(r_{i..})] = \sum_i [E_{ij}^1(r_{i.} - r_{i..})] + \sum_i [E_{ij}^2(r_{ij} - r_{i.})]$$

variation relative totale de l'emploi
variation due composante structurale
variation due aux conditions régionales.

\*\*\*\*\*

## Le secteur minier canadien

### Conclusion

Quelle conclusion finale peut-on tirer relativement au mode d'articulation de l'activité minière dans le cadre canadien?

Le mythe d'un vecteur garantissant la prospérité et le futur "opulent" du Canada, que propagent simultanément les dirigeants miniers et les "élites" de service, se révèle vide de contenu et sans portée réelle pour l'avenir.

Les contraintes qu'on a identifiées, qui limitent, voir interdisent l'accès des canadiens à leurs ressources, convergent vers une même causalité: le mode d'insertion du Canada dans le système continental comme périphérie subordonnée à un Centre dominant.

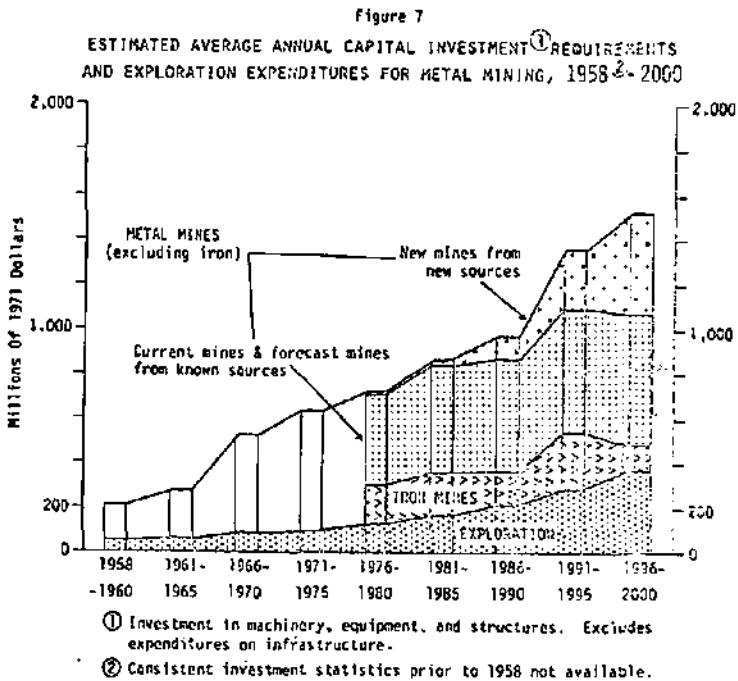
Cette donnée qu'imposent les éléments génétiques à la base même de la formation du Canada, ne souffre que des distorsions dont parle Bossuet, à propos de ce "dérèglement de l'esprit qui conduit à percevoir les choses non comme elles le sont mais comme on voudrait qu'elles soient."

L'objet de notre assertion n'est pas de dévoiler le mythe de l'opulence "minière", via le mode de fonctionnement de cette activité dans l'ensemble canadien. C'est plutôt de saisir les effets sur le Moyen-Nord québécois de la rationalité qui commande l'ensemble du rouage économique du système continental.

Car, à tout considérer, c'est dans le **sillage** du destin canadien que s'explique le détournement des québécois de leur vocation originale: celle d'un peuple nordique ayant son avenir dans le "Nord".

Projection des investissements miniers requis  
par tranche de cinq ans pour la période  
1975-2000

Source: MOB- EMR (Ottawa-1975)  
Document Interne.



Notes:

- 1) The forecast growth rate is equivalent to an annual rate of 3.8%.
- 11) Estimates on mining employment in 1991-2000 for new mines suggest a very large increase in manpower requirements. Unless the mining industry can attract the manpower it will need, it may be obliged to invest considerably greater sums in labour-saving capital equipment than is shown above.

## CHAPITRE 21

### L'ACTIVITE MINIERE DANS L'ESPACE QUEBECOIS

- A.- Structure et position exterritoriale
- B.- Evolution et mode de fonctionnement
- C.- Les causes du déclin
  - Projection homothétique vers 1985
- D.- Le projet Ferchiba:
  - Etude de l'impact

## 216.- L'ACTIVITE MINIERE DANS L'ESPACE QUEBECOIS

### LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT MINIER AU QUEBEC

#### A.- Structure et position exterritoriale

L'analyse du secteur minier canadien nous a permis de cerner le faisceau des contraintes qui entourent cette activité à l'échelle canadienne comme totalité soumise à un procès d'accumulation-d'origine exogène.

Ce procès définit trois vecteurs d'articulation dans laquelle s'inscrit le secteur minier québécois, eu égard à la structure fédérative de l'espace canadien:

- Une contrainte structurale: dérivant des éléments génétiques de la Confédération et s'exprimant à travers l'appareil politico-bureaucratique qui commande:
  - . la trajectoire du système canadien et son rapport au monde;
  - . les instruments d'intervention sur le plan législatif (fiscalité minière), monétaire, commercial, des tarifs du transport, de l'environnement et de la recherche;
  - . l'allocation des ressources publiques au sein de son champ de compétence.
- Une contrainte relationnelle qui résulte du mode d'insertion de l'économie canadienne dans le système continental régi par une concentration techno-industrielle et financière possédant tous les attributs d'un Centre dominant. A la stratégie spatiale de cette concentration correspondent deux vecteurs qui assurent son emprise sur les ressources canadiennes:
  - . une intégration des réseaux de connectivité qui relie les centres d'extraction au Moyen-Nord et la demande internationale/ ou celle du marché américain comme utilisateur principal des minerais et produits naturels canadiens (2/3 des exportations minières sont dirigés vers les Etats-Unis. (Voir tableau qui suit)

- contrainte relationnelle ( suite)

. une subordination instrumentale de l'appareil technobureaucratique fédéral, acquise à la rationalité du système continental ( monopolistique). Les divergences d'ordre tactique qui opposent le pouvoir central ( bureaucratique) à l'hégémonie du Centre dominant, portent sur des aspects accessoires du "pattern" qui règle l'exploitation des ressources. Ses tentatives d'introduire un concept ou des règles modifiant le procès d'appropriation du surplus se sont soldées, à chaque fois, par un renforcement du pouvoir de "dissuasion" qu'exerce le Represseur au sein de l'espace canadien.

Ni la nouvelle législation fédérale sur le "tamisage" des investissements étrangers, ni les nouvelles dispositions du régime fiscal, ni la participation des sociétés de la Couronne dans le secteur énergétique (Péto Can, Panartic, etc..) n'ont affecté l'emprise du Centre sur les Ressources canadiennes.

La cause se trouve essentiellement au niveau de la fragilité du pouvoir central et son incapacité à affronter les contraintes que lui impose le pouvoir exogène. Pour pallier à ces déficiences, l'appareil bureaucratique déploie des instruments correctifs ou adaptatifs à la croissance antagonique du mode de production dominant.

Le paramètre explicatif de ce rapport asymétrique qui caractérise la contrainte relationnelle entre le dessein que nourrit la bureaucratie fédérale d'étendre son pouvoir gestionnaire sur les ressources et les forces que lui oppose le pouvoir effectif (concentration monopolistique) relève de l'élément génétique du pouvoir fédératif.

- La contrainte relationnelle (suite)

L'articulation qui commande la structure et les moyens de l'appareil directionnel fédéral peut être défini comme une combinatoire régie par une contradiction relationnelle:

- . l'état canadien comme cristallisation d'un pouvoir est dépourvu d'un substrat, un consensus politique durable et solidement articulé autour d'un projet, une vision du futur à réaliser;
- . réciproquement, les éléments de l'ensemble canadien qui portent un projet du futur à réaliser, une aspiration à une trajectoire de liberté, sont dépourvus des moyens leur permettant d'affronter directement le pouvoir qui règle leur trajectoire et leur destinée.

Et dans ce contexte, c'est le Québec qui porte lourdement le poids de cette contrainte relationnelle. L'Alberta, la Colombie Britannique ou le Manitoba ont pu rompre dans une certaine mesure l'étau du sous-développement de leur ressources. Leur prospérité actuelle est fondée sur le contrôle qu'ils exercent sur leur capital-ressources. Le Québec n'a pas pu franchir cette étape.

C'est ce que nous tenterons d'analyser à partir de la dernière contrainte qui régit son secteur minier.

- Une contrainte fonctionnelle qui projette dans l'espace canadien et au niveau de l'exploitation des réserves minières du Moyen-Nord, la stratégie restrictive de l'offre que pratiquent les monopoles sur le plan international.

Elle se manifeste sous trois aspects différents:

- . le contrôle de l'accessibilité aux ressources;
- . une préférence temporelle \* qui règle le rapport output minier/réserves acquises (claims), se traduisant par un "gel" du potentiel du Moyen-Nord.

---

\* Voir M. Gaffaney et O. Merfindhal à ce sujet

- Une contrainte fonctionnelle (suite)

- . des critères mobiles de localisation des investissements miniers fondés sur une notion mercantile des "avantages comparatifs".

De ce fait, le rythme des investissements ( mise en valeur), exploration, découverte, leur localisation et leur séquence opératoire, sont coordonnés dans le temps et dans l'espace. Relativement à un espace donné ( le Canada ou le Québec), la rationalité qui commande ces paramètres fonctionnels se traduit par des contraintes qui délimitent le taux maximal de l'expansion minière admise.

Ce taux reflète et concrétise les objectifs d'accumulation et d'appropriation du surplus.

Ainsi, une stratégie préférentielle de rareté ( rente du marché via la hausse tendancielle des prix des métaux) se traduirait par un ralentissement du rythme de production ou de mise en valeur.

Réciproquement, ces critères de localisation favorables à des régions à bas salaires provoqueraient des déplacements des investissements vers ces régions-ressources.

Par conséquent, c'est bien au niveau de cette contrainte fonctionnelle que se pose la problématique de l'expansion de la frontière minière au moyen-nord québécois.

En effet, c'est elle qui détermine, en longue période, la structure et les réseaux d'intégration d'une région-ressource au marché international.

Pour rendre compte des formes et des mécanismes qui traduisent la contrainte fonctionnelle qui régit le secteur minier québécois, nous l'analyserons à partir de trois aspects qui définissent ses effets spatiaux au Québec:

- . la stagnation du secteur minier depuis 1961;
- . son caractère marginal en termes d'effets moteurs;
- . le processus d'appauvrissement qu'il engendre.

216.- B.- Evolution et mode de fonctionnement

## La stagnation économique au Québec

Dans une structure caractérisée par la mobilité de la demande, sous l'effet de la transformation des techniques de combinaison des inputs de production, par conséquent des prix relatifs des minéraux de base, la dynamique spatiale du secteur minier implique une modification de la composition des produits livrés (exportés) selon la configuration de la demande internationale.

Entre 1955 et 1974: la composition du produit minier québécois par catégorie de minéraux est demeurée constante relativement au produit canadien:

<u>VALEUR PRODUCTION</u> en millions de \$	1955	1965	1974
Valeur totale	357.5	718	1 192
Pourcentage (%)	100	100	100
Métaux de base	185	430	658
Pourcentage (%)	52%	60%	54%
Minéraux industriels	29%	23%	26%
Matériaux de construction	19%	17%	20%

Source: Rapport du MRNQ - 1975

L'emploi minier

L'accroissement en valeur de la production minière en longue période s'est traduit par une réduction relative de l'emploi entre 1962 et 1974

<u>VARIATION DES HEURES-TRAVAIL MINES AU QUEBEC</u>		
	<u>1962</u>	<u>1974</u>
Mines ( en millions)	49.4	56.5
Forage	1.2	.9
Carrières	13.7	13.1

Source: Rapport du MRNQ - 1975

## La stagnation ..... (suite)

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu détaillé de la stagnation en longue période de l'activité minière au Québec relativement aux paramètres suivants:

- 1) le volume réel de production et sa valeur en dollars courants;
- 2) l'indice de variation des prix moyens annuels par rapport à une valeur de référence retenue par le MRNQ en 1976;
- 3) l'indice de variation observé de la valeur d'expédition par catégorie de produit.

Ces indices reflètent la valeur en dollars courants et doivent être ajustés pour tenir compte de l'effet des prix, surtout à partir de 1970, année de retournement de la stratégie mondiale des producteurs selon le schéma du Dr Velk:

<u>Indice global</u>	<u>1962</u>	<u>1967</u>	<u>1974</u>
- variation des prix	91	100	172
- production minière	75	100	96
- valeur courante des expéditions minières	69	100	170
<u>METAUX</u>			
- indice de prix	82	100	184
- production	78	100	79
- valeur expéditions	62	100	148

Source: Rapport annuel MRNQ - 1975

TABLEAU 2-2  
L'IMPORTANCE DU QUÉBEC DANS LE MARCHÉ MONDIAL  
SUBSTANCES MINÉRIÈRES  
EN %

SUBSTANCES	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
<u>Minéraux métalliques</u>										
Bismuth	2.4	2.8	n.d.	2.8	5.4	n.d.	5.0	5.2	4.3	1.3
Cadmium	0.2	0.2	0.0	1.4	0.6	0.5	0.3	0.7	0.8	0.4
Chromium	12.2*	26.2*	34.5*	25.0*	23.7*	20.9*	22.8*	23.2*	23.0*	21.7*
Cobaltum	3.1	3.9*	4.2*	3.8*	3.1	2.9	2.8	2.5	2.5	2.6
Cuivre	3.6	1.7	2.0	1.9	2.0	1.8	1.6	1.5	1.4	1.4
Or	2.0	2.0	2.4	2.0	1.8	1.8	1.7	1.3	1.5	1.1
Minéral de fer	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Fer et fonte	1.1	0.9	1.3	2.1	3.0	2.9	2.2	2.0	2.8	0.8*
Molybdène	0.4	0.9	0.6	0.7	0.8	0.3	0.2	0.04	0.1	0.1
Nickel	13.1*	13.7*	13.3*	19.3*	n.d.	27.1	20.9	17.0*	5.4*	24.4*
Selenium	1.9	1.8	2.0	2.1	2.0	2.0	1.5	1.5	1.4	1.4
Argent	18.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12.4	12.1	n.d.
Tellure	n.d.	n.d.	8.9*	8.0*	6.6*	6.8*	5.4*	4.5*	4.8*	6.9*
Zinc	n.d.	n.d.	n.d.	0.2*	0.1*	0.1*	0.1*	0.1*	0.1*	0.1*
Plomb	0.2*	0.2*	n.d.	0.2*	0.1*	0.1*	0.1*	0.1*	0.1*	0.1*
<u>Minéraux industriels</u>										
Amiante	35.1	33.3	n.d.	32.4	34.6	34.9	28.1	27.5	33.7	31.7
Mica	0.3	0.3	0.3	0.1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Soufre	0.4	0.4	0.6	0.8	0.6	n.d.	0.9	1.1	1.2	0.9
Titane (ilimité)	13.1	17.1	23.1	20.0	18.2*	n.d.	20.9	21.2	21.4	23.0

(\*) Monde libre  
n.d.: Non disponible  
SOURCE: Tableaux 2-0 et 2-1.

Les causes du déclin minier:

Nous avons appliqué l'indice établi par le MRNQ pour estimer la valeur en \$ constant de la production minière québécoise (1967=100) et sa variation entre 1962 et 1974.

Les résultats suivants traduisent la stratégie suivie par ce secteur durant la période considérée.

Sur une période de douze ans, la valeur en \$ constants de la production minière québécoise est demeurée constante: elle a guère varié du niveau de 745 millions enregistré en 1967:

<u>Année</u>	<u>Valeur en \$ constants de la production</u>
1962	752.- millions de \$
1966	748.- "
1974	722.-

Ces données sont à rapprocher des suivants:

- i.- la valeur de la production minière canadienne durant la même période, (21% en 1962, 9% en 1975)
- ii.- la part relative du secteur minier québécois dans le PIB
- iii.- le maintien au même niveau du volume réel de la production des minéraux de base (fer, cuivre)
- iv.- la maintien de la composition du produit minier ou des zones d'exploitation au sud du 49 ième parallèle.

- 4) La variation de la composition du produit minier.
- 5) La variation, des prix moyens des minéraux, enregistrée durant cette période (1962-1974).

L'ensemble de ces paramètres converge relativement à une nette tendance de regress attribuable aux facteurs qui régissent la structure et le taux de l'expansion de ce secteur que nous soulignons ci-haut: la perte des avantages locatifs du Québec. C'est ainsi, entre 1962 et 1972, pour cinq minerais de base constituant l'essentiel de la production québécoise: le fer, le cuivre, le zinc, l'amiante et l'or l'argent, la variation en pourcentage de la part relative canadienne ne cesse de reculer:

<b>1.- <u>Part relative de la production</u></b>				
<u>minière canadienne:</u>	<u>Fer</u>	<u>Cuivre</u>	<u>Zinc</u>	<u>Amiante</u>
1962	42.7%	32.3%	15.5%	87.8%
1972	19.3%	17.6%	11.9%	75.3%
1974	22.4%	21.5%	10.7%	77.9%
<b>2.- <u>Volume réel de la production</u></b>				
<u>minière ( en millions tonnes):</u>				
1965	14.8	176.1	225.8	1 235
1975	12.6	129.8	135.3	854
<b>3.- <u>Valeur en dollars courants</u></b>				
<u>(millions) de la production:</u>				
1965	141	132	83.3	123
1975	208	165.5	98.3	177
<b>4.- <u>Valeur en millions de</u></b>				
<u>dollars constants:</u>				
1965	175	164.6	103.6	153
1975	150	119.5	71	128

Les "claims" enregistrés:

L'enregistrement des "claims" miniers exprime comme indicateur d'activité, deux phénomènes caractéristiques de cette branche:

- la constance du rapport stock disponible/taux d'exploitation,
- une préférence pour le futur à travers un indicateur de localisation.

Contrairement à une tendance relevée par Kierens à propos de l'accroissement et la concentration des "claims" enregistrés au Manitoba, tendance qui exprime un processus de rétention interdisant l'accessibilité à des vastes étendues du territoire, au Québec le déclin des "claims" enregistrés traduit le déclassement du pouvoir attractif du territoire.

Entre 1958 et 1973, l'indice des "claims" a perdu 42% de sa valeur initiale. ( voir rapport annuel du MRNQ-1974).

Ce chiffre concorde avec les projections d'ouverture-fermeture des mines établies par Energie-Mines-et Ressources du Canada.(1975). Ces projections fondées sur un ensemble de paramètres retenus par EMRC relevant des propriétés de l'espace minier canadien, indiquent qu'aucune mise en valeur importante est prévue au Québec, avant 1990.

Les entreprises minières continueront à opérer dans leur zone d'exploitation jusqu'à épuisement des réserves disponibles connues. (voir liste détaillée des échéances de fermetures dans le document du MERM-Ottawa).

Relativement à l'évolution de l'emploi minier québécois, on prévoit les données suivantes:

	<u>1975</u>	<u>1980-90</u>	<u>1995-2000</u>
Emploi minier canadien	86 520	91 450	87 580
Emploi minier québécois	21 520	20 240	26 080

Source: Etude d'EMR-Canada  
Projection an 2000

Table 3. Import coefficients and derived statistics for selected commodities based upon 1966 practices Canada Input Output Tables

COMMODITY	GROSS PRODUCTING MULTIPLIER (1)	GDP MULTIPLIER (2)	EMPLOYMENT		FORWARD LINKAGE COEFFICIENT (5)	PROPORTION OF DOMESTIC VALUE ADDED AND WAGES		PROPORTION OF GROSSLY VALUED PRODUCTS	DIRECT IMPORT COEFFICIENT (10)	INDIRECT IMPORT COEFFICIENT (11)	
			NON-FINANCIAL SECTOR (3)	FINANCIAL SECTOR (4)		INVESTMENT MULTIPLIER (6)	CONSUMPTION MULTIPLIER (7)				
Beef & Lamb	2.11	1.33	32.10	402.50	1.97	.97	.33	.20	.33	.60	.32
Meat Other Animals	2.13	1.30	31.10	402.00	2.58	.76	.27	.36	.07	.07	.07
Iron Ore & Concentrates	2.61	1.65	31.30	403.30	2.28	.28	.33	.23	.41	.13	.13
Non-Ferrous Metals & Alloys	2.40	1.53	31.90	400.00	2.64	.37	.36	.26	.29	.10	.10
Services Excl. Transport & Finance	2.64	1.69	31.10	414.30	2.97	.67	.36	.30	.13	.0	.11

Source: Mineral Division Branch-ENRC  
Etude McCull 8-1976

Trois paramètres sont à retenir relativement aux résultats de cette projection:

- 1".- la tendance lourde observée entre 1955 et 1975:  
voir données minières en annexe.
- 2".- le déplacement des zones d'exploitation au sein de l'espace canadien,
- 3".- l'épuisement des réserves existantes combiné avec l'affaiblissement des activités d'exploration et de remplacement des gites miniers.

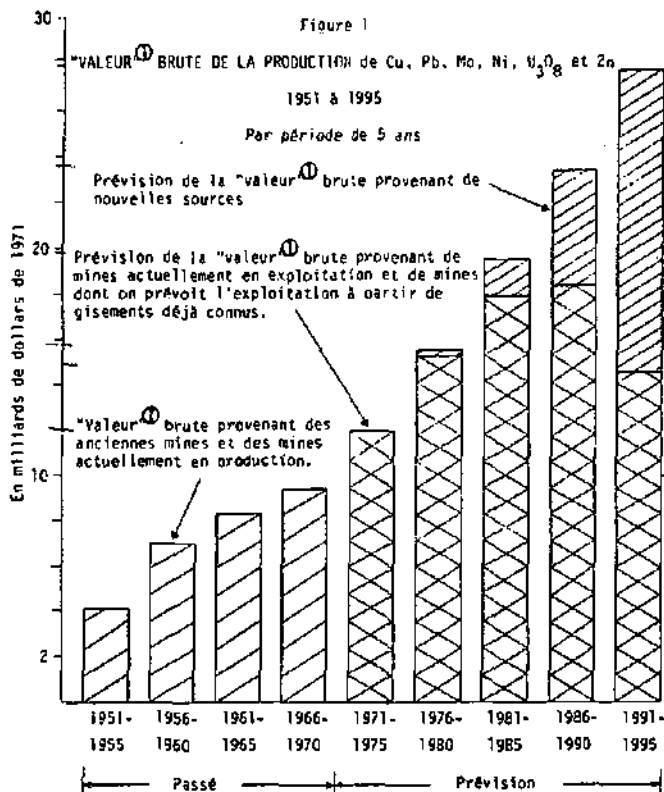
De toute évidence, c'est au niveau d'une analyse comparative du rendement du capital investi dans l'espace minier mondial, qu'il faudrait expliquer le déclin des activités d'exploration et d'exploitation au Canada.

Le Tableau qui suit montre les écarts de rendement du capital investi minier au Canada et dans les autres pays sous-développés où opèrent les compagnies mères.

Sur un autre plan, la projection établie par EMRC, anticipe un accroissement de la demande interne (canadienne) du secteur minier pour maintenir le niveau des activités industrielles établies.

Pour la demande mondiale, le taux de croissance pondéré de la période 1950-1971, est projeté vers l'an 2000:

Production minière canadienne projetée vers l'an 2000		
	<u>1975</u>	<u>2000</u>
- minéral de fer millions tonnes	52.-	150.-
- minéral de cuivre	9.8.-	2.1.-



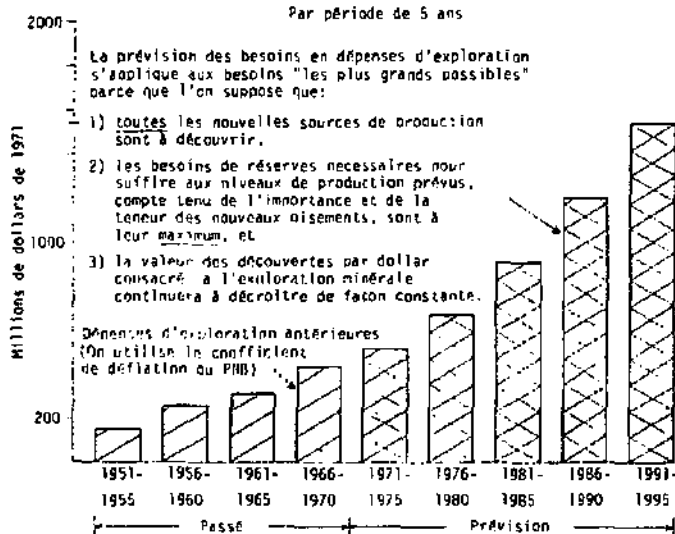
① La "valeur" brute est calculée en multipliant la production passée et la production prévue pour chaque métal par un prix représentatif de ce métal exprimé en dollars de 1971. Les "valeurs" globales de production passées et prévues sont ainsi exprimées d'une façon artificielle qui permet néanmoins de les rendre comparables. Les prix des métaux qui ont été utilisés sont les suivants: cuivre - 50 cents la livre; plomb - 15 cents 7/8 la livre; molybdène - \$1.75 la livre; nickel - \$1.35 la livre; uranium - \$8.50 la livre de U<sub>3</sub>O<sub>8</sub>; zinc - 15 cents la livre.

Figure 2

**DEPENSES D'EXPLORATION**

1951-1995

Par période de 5 ans



Les causes du déclin:

Projection homothétique de l'activité minière vers 1985.

Le service de prévision économique du BSQ, utilisant une version régionalisée du modèle Candide, a établi une projection homothétique des tendances d'évolution des activités au Québec en longue période (1985).

Cette projection repose sur une hypothèse de continuité du "trend" observé entre 1962-1972. Le déclin du secteur minier apparaît nettement à travers les indicateurs structurels retenus: part relative dans l'économie, valeur du produit réel, emploi minier etc..

Vers 1985, sauf transformation majeure, ce secteur occupera l'avant dernière position par rapport aux autres branches de l'économie québécoise.

Ce résultat concorde avec celui obtenu par Boucher utilisant le modèle Chenery-Watanabe pour l'évaluation des effets sur l'économie de l'ensemble des branches du tableau des échanges québécois.

Evolution du Secteur Minier vers 1985

	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1985</u>
<u>-Produit intérieur minier</u>			
- en \$ constants (millions)	325.-	190.-	241.-
- en \$ courants	403.-	906.-	1'239.-
<u>-emploi minier 000'</u>	24.-	19.9	21.3.-
<u>-rang du secteur</u>	<u>14.-</u>	14.-	<u>24.-</u>
-part relative dans l'économie en %	2.28%	.8%	.8%

Le caractère extraverti du secteur minier:

Quelque soit le multiplicateur d'impact retenu dans l'analyse des effets directs et indirects du secteur minier québécois (voir matrices d'impact établies par le BSQ\*), celui-ci se caractérise par un faible coefficient d'intégration (en amont et en aval) par rapport aux autres branches de l'espace économique québécois.

Deux éléments expliquent son faible coefficient d'impact:

- d'une part, l'intensité du coefficient en capital qui caractérise ce secteur attribuable entre autres à la structure particulière de répartition de l'actif comme le montre Kierens,
- d'autre part, le caractère essentiellement extraverti de ce secteur eu égard à son intégration au système mondial de production et d'échanges

A ces facteurs explicatifs, il convient de retenir le régime fiscal et les dispositions institutionnelles qui encadrent ce secteur selon le concept libéral du 19<sup>ième</sup> siècle.

Au point, que l'ex-ministre Cournoyer n'a pas hésité à proposer l'abolition des redevances minières comme moyen pour stimuler les investissements dans ce secteur.

Ce mode d'intégration repose sur des facteurs historiques:

- le "pattern" initial qui a conduit l'expansion minière au Québec durant les années '20,
- le climat "compréhensif" qui caractérise les rapports entre les entreprises minières et le pouvoir local,
- la faiblesse de l'armature industrielle de l'économie québécoise relativement au processus d'intégration de ce secteur.

TABLEAU G-14-MINES CANADA

## VARIATION DU CASH-FLOW MINIER 1966-1974

Millions\$	1966	1974	PART RELATIVE/TOTAL ECONOMIE
1.- REVENU VENTES	2 906	11 651	6.2%
2.- Bénéfice de base	1 035	4 239	21.3%
Ratio 1/2			
3.- BÉNÉFICE NET AVANT IMPOT	757	3 224	21%
-APRES IMPOTS	603	1 812	20%
-ACCUMULES	2 280	6 506	16%
4.- PROVISION AMORTISSEMENT EPUISEMENT	390	1 039	20%
5.- PARTICIPATIONS	1 862	2 970	23%
6.- RESERVES NETTES	3 690	11 875	19%
7.- PROFIT NET VENTES	20.7%	15.5%	( TOTAL ECONOMIE: 4.95%)
8.- <u>REVENU IMPOSABLE</u> REVENU NET REALISE	15%	11%	( TOTAL ECONOMIE: 47%)
- REVENUS, DIVIDENDES EXONERES	35%	44%	
9.- IMPOTS VERSES	154 millions	1 312	6.2%
10.- CAPITAL-ACTION	2 250	3 173	17%

N.B.: Les chiffres sont arrondis à l'unité  
pour fins de présentation.-

Source des données de base:  
S.C. Statistiques Financières.  
Corporations-1966-1974

Table 3. Impact coefficients and derived statistics for selected commodities based upon 1966 Statistics Canada Input Output Tables

MINERAL	GROSS PRODUCTION: BHP MULTIPLIER INDICIES (1)	GROSS PRODUCTION: BHP MULTIPLIER INDICIES (2)	EMPLOYMENT		PRODUCTION OF CONCENTRATES OR FURFURELS MULTIPLIER (3)	PRODUCTION OF CONCENTRATES OR FURFURELS MULTIPLIER (4)	PROPORTION OF PRODUCTION OF CONCENTRATES OR FURFURELS TO SUPPLIES (5)	PROPORTION OF PRODUCTION OF CONCENTRATES OR FURFURELS TO SUPPLIES (6)	DIRECT INDIRECT TOTAL (10)	INDIRECT DEFICIT (11)	
			DOLLARS PER TON OF OUTPUT DIRECT (1)	TOTAL (2)							
Pig Iron & Steel in Primary Form	1.38	1.38	14.10	91.70	6.07	.55	.77	.12	.31	.07	.36
Wickel In Primary Form						.12			.12		.12
Copper & Alloy in Primary Form	2.35	1.44	70.50	103.00	5.15	.75	.80	.09	.03	.07	.11
Zinc & Alloy in Primary Form						.28			.28		.28
Aluminum & Alloy in Primary Form	2.13	1.16	52.70	102.50	1.96	.25	.33	.10	.25	.10	.35

Source: Mineral Division Branch-ENRC  
Etude Interne:McCullla-1976

216.- D.- Le projet "FERCHIBAL"

Une étude d'impact d'un projet minier effectuée en 1974 et utilisant le tableau des échanges québécois (Input-Output) nous a permis de dégager le caractère spécifique du mode d'insertion de l'activité minière dans l'espace québécois.

Les résultats obtenus révèlent nettement le caractère extraverti de ce secteur d'activité. La faiblesse relative de tous les multiplicateurs associés à l'extraction et la transformation première de 9 millions de minerai de fer au Lac Albanel sur une durée de vingt-cinq ans (concentration à 66% de la teneur en fer) impliquant un investissement direct de 290 millions de dollars, s'exprime sous forme de fuites réductrices des effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

## Spécifications du projet:

1) Investissement initial	:	\$291 millions (mines)
2) Effets directs	:	\$216.2 millions
3) Effets indirects	:	\$108.5 millions
-----		
Effets totaux	:	\$324.7 millions
Flux global	:	\$615.7 millions
multiplicateur	:	2.11
4) Masse salariale directe et indirecte	:	\$ 92.2 millions soit 31.8%
- salaires indirects	:	\$ 33.5 millions/an

## 4.- la faiblesse des rentrées fiscales(fédérales et provinciales)

- Impôts sur les salaires versés:

- plus 4236 millions de \$

Impôts sur les profits des entreprises:

192 millions de \$

plus 2996 millions de \$  
contributions parafiscales

TOTAL : 7 424 millions impôts directs

4 341 millions \$ impôts effets indirects

Les recettes fiscales du Québec totalisent donc:

11.765 millions \$

Les recettes fédérales:

13 500 millions \$

Total des flux générés(finances publiques):

25 274 millions \$

La contribution relative du secteur s'élève à:

8.66% du total des flux.

Le multiplicateur de l'emploi(direct et indirect) est également faible comme le montre les coefficients d'impact du Tableau Input-Output du Canada.(Québec).

En utilisant simultanément les deux Tableaux(canadien-québécois) les résultats en termes d'effets d'entraînement diffèrent très peu.Conclusion:

- en dépit des différences qui caractérisent la structure des échanges dans l'espace québécois, relativement à celle de Canada, l'activité minière présente une configuration homothétique en termes de niveau d'intégration et de motricité.Le caractère extraverti réduit l'effet multiplicateur,



9 JUIL 73

SYSTEME DE COMPTABILITE ECONOMIQUE DU QUEBEC/DIVISION RECHERCHE B.S.O.1

PAGE 9

IMPACT DE LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER

	1909 VECTEUR	1910E VECTEUR	1911E VECTEUR	1912E VECTEUR
Z1 1) ELECTRICITE EN MILLIERS DE KWH	0.	21735.	47124.	68858.
Z1 2) EMPLOI-HOMMES (HOMME/S/ANNEE)	0.	4562.	1772.	6333.
Z1 3) EMPLOI-FEMMES (HOMME/S/ANNEE)	0.	171.	784.	955.
Z1 4) EMPLOI-TOTAL (HOMMES/ANNEE)	0.	4732.	2556.	7288.
Z1 5) SALAIRES ET GAGES AVANT IMPOT	0.	39083.	13703.	52866.
Z1 6) AUTRES REVENUS BRUTS AVANT IMPOT	0.	7708.	14445.	22153.
Z1 7) IMPOTS QUEBEC-SALAIRES ET GAGES	0.	2201.	624.	2825.
Z1 8) IMPOTS QUEBEC-BENEFICES ENTREP.	0.	188.	432.	620.
Z1 9) PARAFISCALITE, AUTRES REV.:QUEBEC	0.	2025.	921.	2946.
Z1 10) IMPOTS CANADA-SALAIRES ET GAGES	0.	3501.	957.	4458.
Z1 11) IMPOTS CANADA-BENEFICES ENTREP.	0.	627.	1489.	2116.
Z1 12) PARAFISCALITE, AUTRES REV.:CANADA	0.	303.	221.	524.
Z1 13) PRIMAIRE INCOMPLET-HOMMES	0.	1304.	425.	1730.
Z1 14) PRIMAIRE INCOMPLET-FEMMES	0.	17.	160.	178.
Z1 15) PRIMAIRE COMPLET-HOMMES	0.	1252.	408.	1660.
Z1 16) PRIMAIRE COMPLET-FEMMES	0.	18.	167.	185.
Z1 17) SECONDAIRE INCOMPLET-HOMMES	0.	1076.	449.	1525.
Z1 18) SECONDAIRE INCOMPLET-FEMMES	0.	55.	197.	252.
Z1 19) SECONDAIRE COMPLET-HOMMES	0.	665.	277.	942.
Z1 20) SECONDAIRE COMPLET-FEMMES	0.	53.	109.	242.
Z1 21) UNIVERSITAIRE INCOMPLET-HOMMES	0.	139.	112.	252.
Z1 22) UNIVERSITAIRE INCOMPLET-FEMMES	0.	17.	45.	63.
Z1 23) UNIVERSITAIRE COMPLET-HOMMES	0.	125.	100.	223.
Z1 24) UNIVERSITAIRE COMPLET-FEMMES	0.	9.	25.	35.
Z1 25) TOTAL DES FACTEURS PRIMAIRES	0.	46791.	28226.	75015.
Z1 26) TOT. DES BIENS, SERVICES, FACT. PRI	100000.	90020.	46166.	236186.

221.- Le secteur minier dans l'espace québécois

Monsieur Boucher aboutit à des résultats similaires relativement au rang qu'occupe le secteur minier québécois comme vecteur générant des effets en amont et en aval, selon la méthode de Chenry-Watanabe de classification des activités par ordre d'importance dans une configuration spatiale donnée.

A cet égard, il transforme le tableau des échanges en une forme carrée du type Léontieff, pour calculer deux coefficients:

- le coefficient d'intégration du secteur au reste de l'économie en termes d'effets en amont et en aval;
- un coefficient de concentration ( dispersion) qui traduit la position relative qu'occupe le secteur relativement à la moyenne pondérée des flux intersectoriels de l'espace québécois.

Le concept d'activité motrice (Hirshmann) définit une activité répondant à deux critères d'intégration et de position:

- l'intensité des effets d'entraînement, en amont et en aval, que l'activité considérée engendre;
- la latitude de ces effets relativement au nombre/importance des secteurs entraînés, comparativement à une moyenne pondérée.

Monsieur Boucher utilise la forme 16 x 16 du tableau de 1966 (Québec) pour calculer ces coefficients et définir une hiérarchie des secteurs québécois, selon les deux critères mentionnés.

Le secteur minier est classé dans la quatrième catégorie, troisième position, montrant nettement l'aspect exterritorial et extraverti de ce secteur d'activité.

## Le secteur minier dans l'espace québécois

### Conclusions

Quelles conclusions peut-on tirer relativement à la structure et aux caractéristiques (orientation, mode de fonctionnement, taux de croissance) du secteur minier québécois?

- 1) L'aspect marginal de sa position relative dans l'espace des activités, qu'exprime le faible niveau d'intégration de sa dynamique, associée essentiellement aux paramètres exogènes qui la déterminent.
- 2) Le caractère antagonique de la rationalité qui le commande qui se traduit par deux paramètres:
  - . d'une part, une fermeture du Moyen-Nord comme frontière économique assumant une fonction de "réserve" dans le cadre d'une stratégie mondiale misant sur la rareté des ressources de base;
  - . d'autre part, une nette tendance de déclin et d'épuisement non compensée par des investissements d'exploration et de mise en valeur de nouveaux gîtes miniers, garantissant au moins la continuité des opérations en cours. La variable explicative étant le taux comparatif du rendement du capital qui défavorise le Québec par rapport aux autres régions minières dans le monde: les pays sous-développés.
- 3) La dépossession objective qui entoure le potentiel minier québécois, résultat direct du rapport de force qui régit le Moyen-Nord dans le cadre du système monopolistique mondial. Les privilèges fiscaux, le transfert du surplus réalisé, la politique de concession pratiquée par l'appareil gouvernemental, contribuent à toute fin pratique à accélérer le processus d'appauvrissement collectif.

4) Le poids de l'histoire joue comme élément explicatif de la situation actuelle relativement aux données suivantes:

- l'exclusion du potentiel minier dans l'espace de représentation des "élites" chargés de définir la trajectoire du futur(OPDQ) et de résoudre les problèmes internes de l'économie québécoise;
- le concept largement partagé de l'efficacité du mode dominant de production, comme vecteur de transformation de ce potentiel;
- l'indifférence de la pensée "académique" et "aménagée" à l'égard de cette dimension du futur québécois, malgré une thématique revendicative prise en charge par les syndicats, les nationalistes, les "environnementistes", etc...

De ce fait, les deux conclusions majeures qu'on peut tirer relativement à l'objet de notre démarche seraient:

- 1) le potentiel minier du Moyen-Nord a peu de chance de servir comme vecteur transitif de changement dans le cadre du mode de production actuel, commandé par le Centre dominant;
- 1i) les deux seules perspectives de transformation sont associées à une modification de la rationalité qui commande ce patrimoine, c'est-à-dire une de ces alternatives:
  - un changement dans la stratégie mondiale du capitalisme comme élément structurant du système international;
  - un changement du rapport qui relie le Québec au Centre dominant: par conséquent, de la configuration interne du rapport qui régit l'espace québécois comme tel.

C'est donc, en termes de rapport de pouvoir, qu'il faudrait anticiper le futur Moyen-Nord comme potentiel minier.

## CHAPITRE 22

### LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU MOYEN-NORD

#### L'IMPASSE ENERGETIQUE

Le "Power-House" en Amérique du Nord:

- les dimensions du château d'eau au nord du 49ième parallèle

La surdétermination énergétique:

- les projections de la demande vers l'an 2000
- un vecteur-clé à la capacité de l'offre:  
le facteur capital
- un organisme au service du mode dominant:  
l'Hydro-Québec

L'impasse énergétique:

- la conjonction de trois contradictions:
  - . la rationalité opérationnelle du mode créateur de la rareté
  - . l'avidité pour l'énergie et le gaspillage des ressources
  - . la capacité autonome de financement et les "exigences" de la dette extérieure

L'échec de la solution technocratique:

- le discours et la contrainte du réel
- le rapport du pouvoir et "l'arrogance des faits"
- le rôle auxiliaire de la techno-bureaucratie

Synthèse:

- La problématique de la mise en valeur du pouvoir hydroélectrique au Moyen-Nord: cas particulier d'un cas de subordination

## LE POTENTIEL HYDRAULIQUE AU MOYEN-NORD

Le Québec occupe une position dominante en matière hydro-électrique en Amérique du Nord en raison de la capacité installée sur son territoire et au potentiel disponible du moyen-nord.

Sur une étendue d'un demi million de milles carrés, le bassin hydrographique du Saint-Laurent constitue un véritable château d'eau selon l'expression de Marier. Il dépasse en superficie les principaux bassins canadiens considérés parmi les plus importants du monde:

- le Mackenzie avec 696,000 mi.2
- le Nelson 414,000 mi.2
- le Yukon 370,000 mi.2

Le potentiel disponible au moyen-nord est estimé à 30% de la capacité hydroélectrique canadienne compte tenu de l'état de la technologie et des contraintes économiques d'exploitation. Soit 34,000 MGW contre 100,000 environ pour l'ensemble canadien.

Ce pouvoir énergétique susceptible d'être maîtrisé dans les conditions actuelles de la technologie, représente environ 9/10 ième des réserves hydroélectrique au Québec.

Sur l'étendue définie par Hamelin (Le MoyenNord), les estimés de l'HydroQuébec du potentiel énergétique se répartissent de la manière suivante:

- 10,340 MGW pour le complexe la Grande
- 6,650 MGW pour l'Ungava
- 6,500 MGW pour l'Eastmain-Nottawa-Rupport, Broadback.
- 5,200 MGW pour la Basse Côte-Nord.

soit 30,700 MGW pour le Moyen-Nord.

Selon Rousseau, toutes les autres régions du Québec ne totalisent qu'un potentiel de 2,000 MW de réserves disponibles.

Le potentiel hydroélectrique du Moyen-Nord acquiert une valeur stratégique si l'on considère les éléments suivants:

- le rythme de croissance prévisible de la demande énergétique,
- le rôle fondamental que joue l'énergie comme facteur de localisation dans ce qu'on a dénommé le power-house, en ADN,
- la rareté croissante de l'énergie en hydrocarbures selon les projections de l'offre et de la demande mondiale,
- le coût alternatif très élevé pour le Québec d'opérer une mutation vers une autre source d'approvisionnement en énergie: le nucléaire ou l'énergie éolienne.

De ce fait, comme le prévoit l'hydro, une impasse énergétique se profile à partir des années 85 si le Québec ne trouve pas les moyens pour mettre en valeur systématiquement le potentiel en hydroélectricité disponible au Moyen-Nord.

En conséquence, c'est bien au niveau des moyens et de la capacité de l'offre que se situe la problématique du développement énergétique au Québec. Ce qui implique toute la stratégie du futur et le rapport du pouvoir qui caractérisent le mode de fonctionnement du système québécois.

#### LA DEMANDE ENERGETIQUE

L'impasse énergétique que définit l'Hydro vers la fin du siècle repose essentiellement sur l'écart croissant entre l'offre et la demande. Le modèle retenu pour évaluer la demande retient les paramètres suivants;

- la croissance démographique
- le taux de croissance du Produit intérieur
- la productivité de la main-d'oeuvre.

Les tableaux suivants montrent la progression de la demande énergétique:

TABLEAU I

TROIS SCÉNARIOS DE CROISSANCE  
(1990-2000)

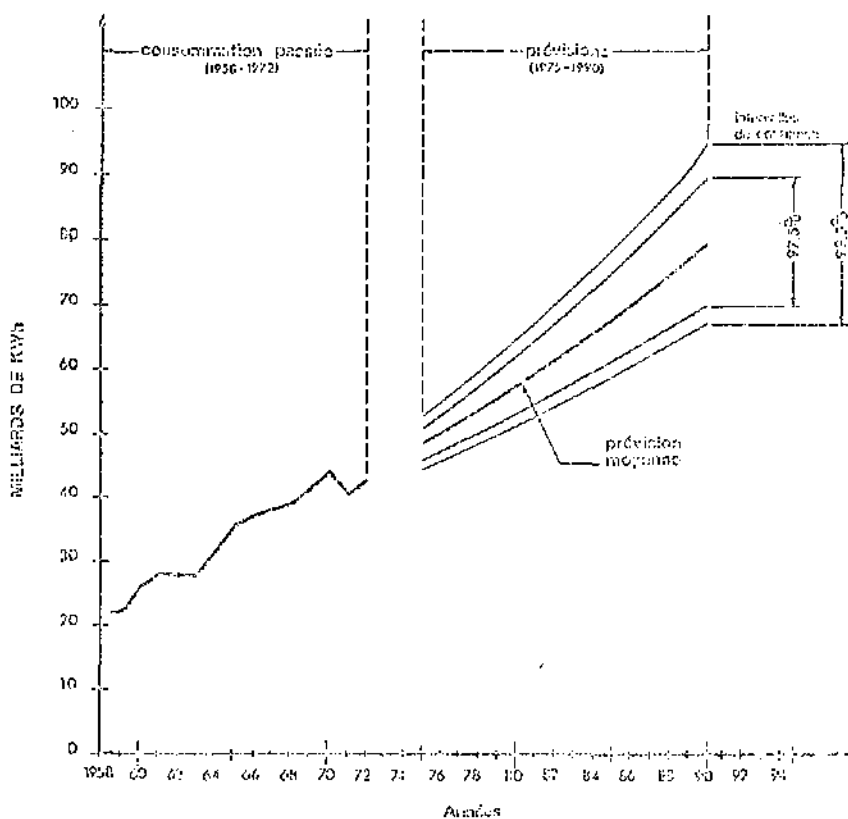
	SCÉNARIO FAIBLE	SCÉNARIO MOYEN	SCÉNARIO FORT
CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE	0,4%	0,58*	0,6%
CROISSANCE ÉCONOMIQUE	3,5%	4,0%	5,0%
CROISSANCE DES BESOINS D'ÉNERGIE	3,5%	3,75%	4,5%
CROISSANCE DES BESOINS D'ÉLECTRICITÉ (RESEAU PROVINCIAL DE L'HYDRO-QUÉBEC)	7,0%	7,75%	8,5%
L'ÉLECTRICITÉ DANS LE BILAN ÉNERGÉTIQUE QUÉ- BÉCOIS EN L'AN 2000 **	42%	45%	40%

\* la croissance aura été supérieure à cette valeur au cours de la période 1976-1990.

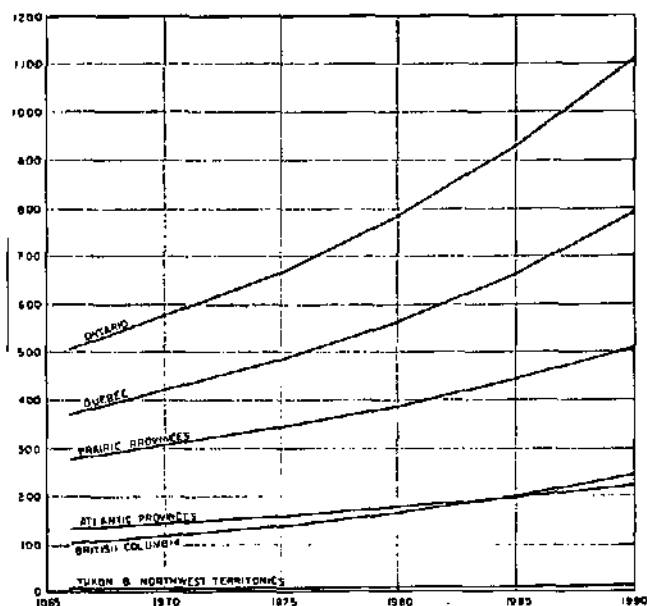
\*\* en supposant que l'accroissement moyen annuel des besoins globaux d'énergie pour la période 1975-2000 se situe à 3,8, à 4,0 et à 4,7 dans l'ordre des trois scénarios.

Source: Rapport de l'Hydro-  
La demande énergétique  
Août 1976-CPRN-

CONSUMPTION PASSÉE ET PRÉVUE D'ÉLECTRICITÉ (GWh/an)  
 AU QUÉBEC, PAR LE SECTEUR INDUSTRIEL  
 (1958-1990)



VARIATION DE LA DEMANDE GLOBALE  
EN ENERGIE DU QUEBEC  
1965-1990



INDUSTRIAL ENERGY DEMAND BY PROVINCE

	Oil			Natural Gas			Coal			Electricity <sup>1</sup>		
	1966	1975	1990	1966	1975	1990	1966	1975	1990	1966	1975	1990
	(Millions of barrels)			(Bcf)			(Millions of tons)			(Thousands of GWh)		
Newfoundland.....	2.3	3.9	9.5	—	—	—	—	—	—	7.2	5.4	13.3
Maritime Provinces.....	2.7	9.3	11.8	—	—	—	1.3	0.9	0.9	2.5	4.9	13.8
Quebec.....	20.9	25.9	40.3	19	67	148	2.0	1.6	0.8	36.2	53.6	101.0
Ontario.....	16.0	21.4	43.7	116	248	454	9.6	9.6	11.6	24.4	39.6	84.6
Manitoba.....	0.9	1.5	1.6	11	21	45	0.4	0.3	0.2	2.4	4.1	10.1
Saskatchewan.....	0.9	1.3	7.1	22	46	86	0.1	0.1	0.1	0.9	4.1	13.2
Alberta.....	7.0	2.4	3.3	67	115	273	0.2	0.2	0.3	1.8	5.3	22.0
British Columbia.....	8.4	12.0	21.4	25	59	192	0.4	0.5	0.9	13.5	24.0	53.4
Yukon and N.W.T.....	0.5	1.2	5.6	—	—	—	—	—	—	0.2	0.3	0.7
Total Canada.....	54.6	79.0	141.3	260	556	1,198	14.0	13.2	14.8	64.1	141.1	312.1

Source: EMRC-Direction de  
L'énergie-1975

### Projection de la demande énergétique (suite)

Les paramètres retenus par l'Hydro

- le progrès technique et les possibilités de transformation.
- la relation épargne/produit national/dette extérieure.

Ces paramètres sont combinés aux projections du "trend" observé de croissance de la demande entre 1951 et 1972, pour définir trois paliers à la courbe de la demande requise:

<u>Les alternatives</u>	<u>1975</u> <u>Puissance installée</u>	<u>2000</u> <u>Puissance requise</u>
- un scénario fort de croissance	12,000 MGW	88,404 MGW
- un scénario moyen	12,000 MGW	82,480 MGW
- un scénario faible croissance	12,000 MGW	76,915 MGW

Pour les dirigeants de l'Hydro: le taux de croissance composé annuel de la demande requise qu'il faudrait retenir serait de 7½%.

Ce taux, nonobstant les implications financières qu'il requiert au plan des investissements énergétiques et de la dette extérieure qui devrait les financer, est considéré incompressible par les dirigeants de l'organisme public. Par ailleurs, la marge entre les deux niveaux de la demande en croissance faible ou forte, n'est pas très importante: 11,500 MGW.

Deux conclusions se dégagent de cette projection:

- a) La nécessité d'aménager la totalité du pouvoir hydro-électrique disponible à 90% au Moyen-Nord (25,000 MGW environ).
- b) Le postulat de la continuité du trend historique qu'adopte l'organisme public comme version certaine du futur.

D'autre part, il est prévu que le déficit énergétique sera comblé à partir de nouvelles formes d'énergie. Une des richesses importantes du potentiel minier au Moyen-Nord, l'uranium est retenu comme vecteur complémentaire à la demande énergétique requise.

L'option électricité comme source principale d'approvisionnement (40 à 50% du bilan énergétique de l'an 2000 selon l'Hydro), est conforme aux critères de choix que propose l'Institut de Grenoble (Etudes sur l'Energie), à savoir:

- l'autonomie d'approvisionnement et de transformation d'une source nationale;
- le coefficient de certitude et de fiabilité, par rapport aux autres ressources et/ou au marché international;
- la polyvalence et la diversification de son usage;
- le coût comparatif de production et d'utilisation (incluant les coûts indirects de pollution, radiation...).

En effet, relativement à l'énergie nucléaire, la puissance installée au Moyen-Nord peut être accrue en aménageant 15,000 MW (en plus des 25,000 MW) à un coût variant entre \$10 et 21 mils le kwh.

Le kwh acheté du complexe Churchill-Falls revient à \$2 à 3 mils. Une analyse comparative tenant compte de la valeur thermique du baril de pétrole (à \$21 le baril comme prix projeté), donnerait un avantage pour l'hydroélectricité au Québec, si l'on tient compte de tous les éléments associés aux coûts de production et d'utilisation, comme le démontre A. Marier dans son étude sur la politique énergétique du Québec.

De ce fait, une dépendance étroite est provoquée à l'égard de l'élément clé qui définit la capacité de l'offre: le capital.

Pour les dirigeants de l'Hydro, il n'est nullement question de s'interroger sur la rationalité du mode dominant et ses implications au niveau de la capacité financière de la Province.

Les investissements projetés ( 20 milliards entre 1975-1980) grèvent lourdement les finances publiques (Cournoyer).

Leur insistance à retenir le taux de 7½% comme taux non-compressible en longue période ( an 2000), dénote la version du futur à la base de leur projection d'équipement ( voir Rapport soumis à la Commission parlementaire en août 1976). Cette option dérive d'une option idéologique (technocratique) que les dirigeants de l'Hydro arrivent difficilement à dissimuler:

- à travers les engagements sur le futur, l'intégration aux circuits de financement, le type d'équipement et la programmation technologique retenue. Le seul vecteur permettant d'assurer la demande projetée: c'est l'intégration et la continuité du "pattern" reliant le Québec au Centre nord-américain.
- toute autre alternative du futur est écartée ( voir déposition de Boyd devant la CPRN de l'Assemblée Nationale).

Pour justifier cette démarche, le recours à une interprétation restrictive de la loi créant l'Hydro est invoqué comme alibi. La notion de "saine gestion" est interprétée dans le sens de la rationalité du mode dominant en ADN. Un aperçu des discussions au sein de la Commission parlementaire sur les Richesses Naturelles, montre l'incapacité du pouvoir législatif à saisir et contrôler les décisions majeures du pouvoir dévolu aux dirigeants de cet organisme public.

TABLEAU : 2.12  
LE QUÉBEC PASSÉ-PRÉSENT-FUTUR

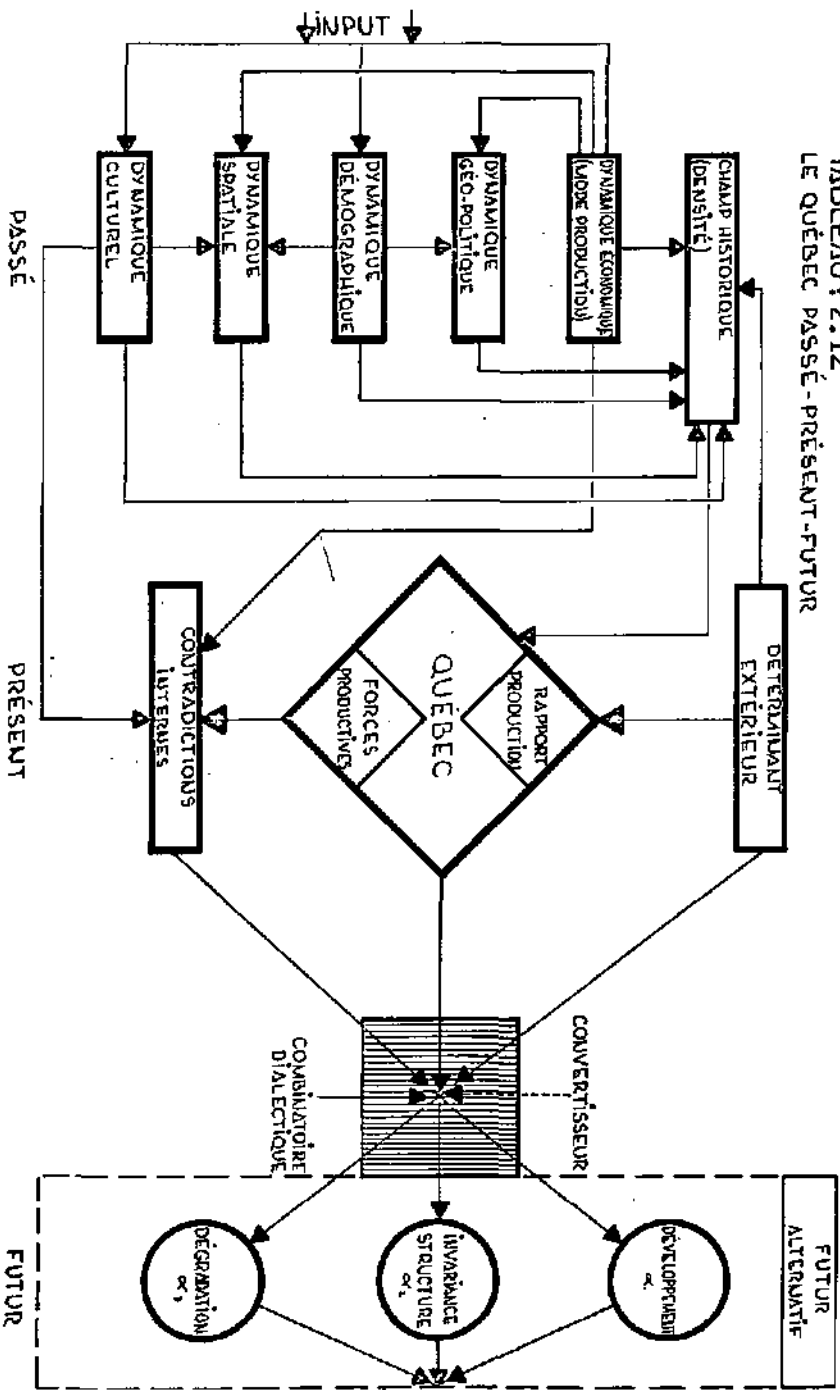
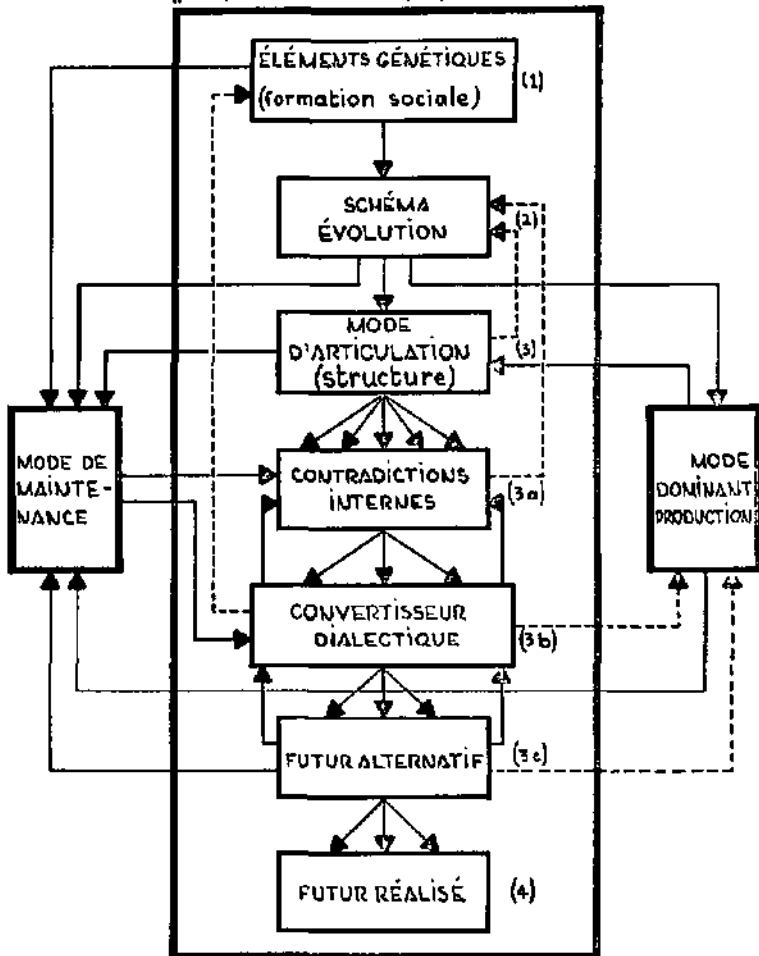


TABLEAU 3.12

PROCESSUS D'ÉVOLUTION D'UN SYSTÈME  
(perspective dialectique)



Claude Ryan n'hésite pas à qualifier l'Hydro "d'Etat dans l'Etat". Bien plus, au niveau de l'information sur l'ampleur des décisions à prendre et des choix qui les sous-tendent, un pouvoir discrétionnaire d'informer semble dominer l'approche technocratique: des contraintes relevant du "secret professionnel" et imposées par les bailleurs de fonds empêchent le citoyen moyen, voir les parlementaires, de connaître tous les éléments du dossier énergétique.

C'est ainsi que l'étude Hamelin-Gourdeau, é propos du mécanisme décisionnel qui commanda le projet de la Baie-James, montrant toutes les défaillances du "Grand Projet du Siècle", n'a jamais été publiée.

Les auteurs montrent le dualisme entre trois formes de pouvoir qui régissaient ce projet:

- le pouvoir technocratique et ses conflits internes;
- le pouvoir politique et son dessein du futur;
- le pouvoir "parallèle" qui régissait les relations de travail. (Voir Commission Cliche - Déposition Desrochers)

L'improvisation, les conflits d'intérêts, la disjonction fonctionnelle entre le pouvoir politique et le pouvoir technocratique ont engendré un gaspillage de l'ordre de 20% du coût total du projet, selon les estimés d'Hamelin-Gourdeau\*

A. Marier, parle de la "main invisible" comme paramètre explicatif de la politique énergétique au Québec (celle d'A. Smith, bien sûr...) :

---

\* Voir conclusions du rapport en annexe

Claude RYAN

## L'Hydro, un État dans l'État?

Les résumés de la Commission parlementaire des Richesses naturelles qui ont eu lieu à Québec les 11, 24 et 25 août devaient permettre un examen approfondi de deux questions majeures pour l'avenir du Québec, soit les projets de développement de l'hydro-Québec et l'accroissement important des coûts projetés de la Baie James.

Que le temps consacré à l'étude de ces questions ait été trop court et que les parlementaires, sauf quelques rares exceptions, aient été insuffisamment préparés pour aborder avec pertinence et utilité des dossiers aussi complexes, voilà qui ressort à l'évidence du compte-rendu des débats. À Québec, le jonctionnement de l'institution parlementaire donne généralement lieu à des exercices de dévergondage verbal vraiment remarquables. Les travaux de la Commission parlementaire ne furent pas exemptés de ce travers, loin de là. Et souvent, le pitre par excellence des lieux verbaux auxquels on se livrait fut nul autre que le ministre des Richesses naturelles, dont les dons d'acteur lui jouent souvent de mauvais tours, même quand ses intentions sont sérieuses.

Par-delà ces faiblesses hélas familières, une lecture impartiale des comptes-rendus des travaux de la Commission parlementaire permet de dégager deux constatations majeures. D'abord, l'Hydro possède une direction qui paraît vigoureuse, compétente et sûre d'elle-même. En second lieu, l'importance des décisions que doit prendre cette direction est devenue telle qu'il en découle de sérieux problèmes de contrôle et de vérification.

Il serait téméraire de soutenir qu'en trois jours de témoignage souvent interrompu ou retardé par des digressions partissimes auxquelles ils étaient tout à fait étrangers, M. Roland Giroux et Robert Boyd, ainsi que les collaborateurs qui les accompagnèrent à Québec, ont donné une preuve convaincante et étanche de la compétence qui préside à la direction de l'Hydro. Les deux principaux dirigeants de l'Hydro sont de fins rieurs. Ils ont l'habitude du contact avec les politiciens. Ils savent quel langage tenir en leur compagnie. Aussi est-il très rare qu'on réussisse à leur échapper des propos qui disent en blanc sur noir; ceel est, ceci n'est pas. On a parfois l'impression de tenir enfin une déclaration sans échappatoire. Quand M. Giroux ou M. Boyd ont commis une parole imprudente, ils ont vite fait de la corriger. L'avis de chiffres avec lequel doit se débattre le peuple québécois qui cherche à les prendre en défaut est par ailleurs si considérable qu'il hydrodramme véritablement virtuose pour détecter un erreur de taille dans leurs calculs.

M. Giroux et Boyd sont devenus si familiers avec cette dimension de leur rôle qu'ils ont tendance à rendre des comptes aux hommes politiques, qu'ils sont même parvenus à l'abus de l'homme supérieur que leur conjugent les puissants moyens du Pentapartie. Et voilà qu'ils diagent. À certains moments, leurs résumés et leurs explications jouent la coquetterie ou l'arrogance, quand ce n'est tout simplement par la négligence. Cela est un aspect plutôt désagréable — du moins à la lecture — de leurs récentes rencontres avec les parlementaires.

Ces travers sont cependant secondaires dans l'impression que l'on conserve de l'ensemble de leur témoignage devant la Commission parlementaire. Cette impression — disons-le sans détour — est nettement favorable.

La Commission parlementaire devait aborder cette année des thèmes chargés de lourdes implications: prévision de la demande pour les prochaines années; perspectives de l'hydro-électrique, du nucléaire et des autres formes d'énergie pour l'avenir; projets d'équipement et de construction de l'Hydro; évolution des coûts à la Baie James; programme de financement des programmes d'immobilisations prévus, etc. À propos de ces thèmes, il n'était certes pas facile, pour les raisons que nous avons vues tantôt, de faire trébucher les porte-parole de l'Hydro sur tel ou tel chiffre particulier. On pouvait néanmoins assez bien voir, à l'occasion des débats sur chaque question, la nature et la qualité de la vision que l'on se fait de l'avenir à l'Hydro. Or, après avoir entendu la présentation de l'Hydro, on n'hésite pas à conclure que, de tous les organismes publics québécois, l'Hydro est l'un de ceux où l'on enverrait l'avenir avec le plus de lucidité et d'application.

Que la précaution dont l'Hydro aime envelopper ses pronostics soit parfois enveloppée d'une certaine prétention, cela ressort nettement des changements qu'il a fallu apporter aux prévisions relatives au projet de la Baie James depuis les dernières estimations soumises à la Commission parlementaire il y a deux ans. Il y a eu là une augmentation de l'ordre de 30% depuis la dernière rencontre de M. Giroux et Boyd avec les parlementaires. Avec un peu plus de réalisme ou d'ouverture aux réalités de l'infatigable qui croissent dès lors les yeux, la direction de l'Hydro n'ait pu dès 1974 entretenir au moins en bonne partie la hausse budgétaire qui a été confirmée le mois dernier.

On pourrait probablement, de même, établir en poursuivant une enquête approfondie, que les grands travaux de l'Hydro donnent parfois lieu à des dépassements budgétaires qui, dans un autre contexte, seraient aisément figure de scandale. Si l'on s'en tient par contre à la perspective d'ensemble, si au lieu de chercher la bête noire, on considère les grandes orientations que l'Hydro a proposées et réalisées ces dernières années, on a nettement l'impression qu'au double point de vue technique et financier, la direction qui l'incarne possède une excellente vision des besoins auxquels elle doit répondre et des meilleurs moyens d'y faire face.

Qu'il s'agisse des ventes d'énergie à l'extérieur, du choix entre le nucléaire et l'hydro-électrique, du contrat avec Terre-Neuve à propos de Churchill Falls, du projet d'aménagement de la Baie James, on a fait, semble-t-il, les meilleurs choix possibles ces dernières années. On a en outre réalisé les projets qui avaient fait l'objet de décisions fermes d'une façon qui paraît défendable. Pour une société d'État qui possède des ressources aussi énormes que l'Hydro et assume des responsabilités aussi lourdes, c'est là un dossier dont on a raison d'être fier, du moins jusqu'à preuve du contraire.

En écrivant que, sur la foi des choses enten-

dues à la Commission parlementaire, il y a lieu de lever son chapeau devant la performance générale de l'Hydro, nous croyons résumer le sentiment de la plupart des parlementaires qui ont suivi de près les travaux d'août dernier. Vu la faiblesse des moyens de vérification dont disposaient les parlementaires, ce sentiment ne saurait guère, toutefois, être une certitude aussi ferme qu'on le souhaiterait.

La vérité brutale, ainsi que l'a maintes fois souligné le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, c'est que, dans son statut et son rôle actuels, l'Hydro tend peu à peu, et cela indépendamment de la volonté de ses dirigeants, à devenir un véritable État dans l'État.

Cette tendance se vérifie d'abord au plan de la définition des besoins énergétiques du Québec et des moyens d'y répondre. Avec sa puissance, l'Hydro dispose d'une avance telle sur les autres services gouvernementaux que cette question concerne, que ceux-ci font figure de nains à côté d'elle. Sa loi lui fait de plus un devoir de répondre aux besoins du Québec en matière d'énergie hydro-électrique; ainsi que l'a signalé M. Cournoyer, c'est là une perspective plutôt lourde en une période où l'économie des ressources énergétiques devient une loi de plus en plus impérieuse. Il faudrait de toute évidence au-dessus de l'Hydro un organisme chargé de définir et de coordonner les besoins et les ressources énergétiques du Québec. Cet organisme, qui pourrait être soit un ministère des Richesses naturelles mieux équipé, soit une régie distincte, reste à instituer ou à mettre au point.

Àu plan financier, l'Hydro est devenue une immense machine. Déjà, ses emprunts annuels égalaient ceux de tout le gouvernement. Au cours des quinze prochaines années, il se trouverait qu'ils les dépassent en amplitude. Non seulement l'Hydro est-elle à cet égard légale sur un point, mais en pratique on a l'impression que forte de sa tradition et de sa continuité en ces matières, c'est elle qui sert de tuteur au gouvernement au lieu qu'elle reçoive de lui ses orientations.

Les dangers que recèle cette situation sont évidents. Pour y parer, M. Cournoyer envisage surtout des changements législatifs qui accroîtraient les pouvoirs du ministre sur l'Hydro. C'est sans doute là une avenue à explorer. Mais il faut aussi prendre garde d'éviter ou de réduire dangereusement l'autonomie administrative de l'Hydro, surtout si l'exercice doit viser principalement à satisfaire l'ego d'un ministre qui avait été habitué dans son ministère précédent à un rôle plus actif et plus étendu. C'est en fait tout le problème des rapports entre les sociétés de la Couronne et les pouvoirs législatifs et exécutifs que pose à l'été 1976 la puissance de l'Hydro. L'impissance manifestée des parlementaires à se hisser en quelques heures au niveau très exigeant que leur proposait l'Hydro a confirmé l'existence d'un problème sérieux. Il faudra tenter de le résoudre sans briser ni diminuer l'excellente machine qui est dans l'ensemble l'Hydro-Québec.

"...c'est au gouvernement québécois qu'il appartient de décider de l'orientation qu'il prendra, donc de la part du pétrole et du nucléaire dans le bilan énergétique... des prix relatifs de l'une ou de l'autre forme de l'énergie, avec ce que cela implique pour la collectivité.

Refuser de prendre parti, en prétextant la "main invisible" (celle de Smith bien sûr) ce serait choisir implicitement une certaine orientation." (A. Marier - Document interne du MRNQ)

Pour notre part, l'orientation choisie par l'appareil bureaucratique (l'Hydro, la SDBJ, SOQUEM, etc...) nous paraît déjà établie: elle correspond à celle que décrit Palloix relativement au rôle fondamental que joue le pouvoir technocratique dans le cadre d'une structure relevant du capitalisme d'Etat. Comme mode d'orientation et version du futur, elle répond aux impératifs d'expansion et d'accumulation du Centre dominant en ADN.

Cette stratégie, combinant un dessein politique et un impératif technocratique d'intégration, explique l'échec des projets avancés pour garantir l'autonomie énergétique du Québec:

- échec des pourparlers avec l'Arabie relativement au projet de raffinerie;
- échec de Soquip à se tailler une part dans le réseau de distribution en pétrole au Québec;
- remise aux "calendes grecques" du projet du port pour super-pétroliers (Cacouna);
- remise du projet d'uranium enrichi à la Baie-James;
- incapacité de Soquip d'approvisionner en pétrole le projet de la Baie-James, contrôlé par une entreprise para-publique.

De toute évidence, c'est une stratégie adaptative et intégrative que nourrit le pouvoir technocratique comme solution aux problèmes énergétiques du Québec. Il en est de même pour les autres aspects du développement de la Province.

### Le rôle auxiliaire de la technocratie: Récapitulation

La complémentarité fonctionnelle qui relie les différents paliers du pouvoir au Québec, centre de décision et instruments, définit à la fois la trajectoire du futur et les contraintes opérationnelles que le pouvoir s'impose.

Ces contraintes expliquent pourquoi le Moyen-Nord est absent des projets "adaptatifs" de croissance.

Par ailleurs, l'interchangeabilité des fonctions et la mobilité des cadres entre le secteur étranger opérant au Québec, le secteur privé du capitalisme local, le secteur public et para-public, assurent une trajectoire monotonique au système central décisionnel.

Les divergences qui naissent entre les trois centres de décisions portent sur des problèmes tactiques, de vitesse de croisière et d'instruments à privilégier et non sur l'orientation fondamentale, les options majeures, le type de société à construire.

Inversement, la charge d'énoncer " les politiques à long terme " se ramène à résoudre des contraintes immédiates, détendre des urgences, déplacer des variables, selon une conception utilitaire de l'univers, celle que dénonce Ozbekhan, distinguant en finalité et résultat. Et c'est au pouvoir technocratique que revient cette fonction: son discours vise à proposer des solutions, tout en sachant, au départ, l'impossibilité de contrôler les paramètres stratégiques des constructions qu'il élabore:

De la politique énergétique à l'aménagement du territoire, aux programmes de promotion industrielle.., la pensée factuelle a permis d'aboutir à un seul résultat: une défaillance systématique de l'appareil d'intervention à résoudre les problèmes au Québec.

- 1.- Optimiser le développement en reliant la politique énergétique aux objectifs généraux de bien-être et de croissance, définis à partir de vagues principes d'autonomie et d'intégration (par exemple: augmenter la part relative de la valeur ajoutée québécoise.)
- 2.- Assurer un approvisionnement au meilleur coût possible sans indiquer le contenu de ce critère.
- 3.- Diversifier la structure du mode d'approvisionnement "de façon à obtenir le meilleur rapport coût-rendement" pour chacune des sources d'approvisionnement: Hydro-électricité, pétrole, gaz, etc.

Selon un concept positiviste de l'optimisation à la marge, les objectifs désignés visent à agir au niveau des paramètres endogènes (instrument législatif), en posant irréversible la contrainte exogène:

- la structure oligopolistique du marché,
- le mode de formation du prix "off-shore" pour le pétrole,
- les exigences d'accessibilité au marché financier new-yorkais en tant que source première de financement.

Par conséquent, ce qu'il s'agit d'optimiser, c'est une capacité endogène soumise à des paramètres relevant de la structure du marché nord-américain et sa rationalité dans le domaine de l'approvisionnement en énergie (création de rareté)

A ces objectifs généraux, correspond un ensemble de sous-objectifs opérationnels, contradictoires les uns par rapport aux autres, mais relevant d'un concept "harmonique" de l'univers abstrait élaboré. Relativement au pétrole par exemple, 18 sous-objectifs "cibles" sont énoncés, dont l'application ferait du Québec une puissance pétro-chimique en ADN. Il va sans dire que l'évolution enregistrée depuis 1972 a suivi une trajectoire sans aucun rapport avec les objectifs et priorités énoncées...

224.- Invoquant l'arrogance des faits, l'histoire a tourné autrement que les projections énoncées, du fait de la politique suivie:

"... malheureusement aucune des initiatives faites par SDQUIP ( Société québécoise du pétrole) pour prendre pied dans le secteur de la distribution:

- construction des relais au dessus des autoroutes;
- fourniture du pétrole à la SEBJ ou à la SOBJ;
- ou celle du rachat de petites sociétés de distribution: Gazbec, Saint-Laurent, etc...

n'avaient paru possibles"relève le conseiller Marier.

"... la nouvelle politique fédérale qui fixait un prix inférieur au prix mondial...faisait perdre à l'opération sa logique même."

Argument plausible, si l'on considère le caractère imprévisible de la politique des prix du pétrole du fédéral et l'abolition de la ligne Borden divisant le marché pétrolier canadien en deux régions économiques, mais pourquoi les objectifs relatifs à l'hydroélectricité n'ont-ils pas été atteints?

La fragilité de la stratégie élaborée apparaît dépendante de la faiblesse des instruments de contrôle et l'absence d'une volonté politique capable de transformer l'effet perturbateur du marché ou/et la stratégie fédérale en matière énergétique:

"...il faut reconnaître que les réalisations ultimes n'ont pas toujours correspondu aux attentes fondamentales (technocratiques) que le document de 1972 avait soulevées, autant dans le domaine du pétrole, du gaz que de l'électricité.

Dans l'ordre des priorités qui aurait dû être suivi pour donner son plein sens à chacune des opérations n'ayant pas été clairement définies, on s'est souvent perdu dans des actions secondaires: l'essentiel étant laissé en plan". (A. Marier, *ibid*, p. 18)

Cette interprétation n'est pas convaincante. Il s'agit bien, comme nous le soulignons au début, d'une défaillance attribuable à l'impossibilité d'opérer une transformation dans un secteur crucial comme celui de l'énergie, tout en misant sur l'adaptation aux règles du jeu établies. Le paramètre politique explique cette tendance permanente à faire avorter une ligne de conduite divergente du schéma de continuité défini par le Centre.

LE "POWER HOUSE" EN AMÉRIQUE DU NORD

L'implantation au moyen-nord  
québécois et le réseau de  
connectivité.



Source: HYDROQUEBEC-  
Rapport d'activité, 1975.

## HYDRO-QUÉBEC

### COMPARAISON ENTRE LES COÛTS DE L'ÉNERGIE DU COMPLEXE HYDROÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES ET D'UN PROJET NUCLÉAIRE CANADIEN ÉQUIVALENT

Nous avons repris sommairement la comparaison telle que déposée à la Commission parlementaire de juillet 1974, à la lumière de nos récentes prévisions d'inflation. Le coût révisé du complexe Baie James est de \$16 153 millions pour une puissance de 10 190 MW.

Les hypothèses de base sont les mêmes qu'en 1974 sauf pour la prévision de l'inflation.

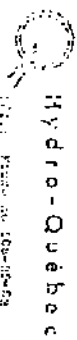
	<u>Baie James</u>	<u>Nucléaire</u>	
<u>Investissements (millions)</u>			
centrales de base	\$ 12 017	\$ 12 403	
lignes et postes	4 136	417	
- sous-total	16 153	12 820	
réserve	311	1 459	
Total - investissement initial	16 464	14 279	
- réinvestissements	-	2 449	
			<u>Différence</u>
<u>Coûts unitaires de l'énergie (mills/kwh)</u>			
estimation 1974	20.99	24.39	16.2%
estimation 1976	27.73	36.32	31.0%
augmentation	32.1%	48.9%	

Direction Recherche économique  
Août 1976  
Dossier no.: 606-000/140-76

De ce qui précède, on peut tirer les conclusions suivantes:

- 1.- Dans le cadre du mode de fonctionnement qui régit le système québécois, la contrainte énergétique comme vecteur essentiel à la croissance économique et aux besoins de la population, traduit et exprime l'effet de domination subi,
- 2.- Le Québec ne peut résoudre cette contrainte, c.a.d. assurer les moyens financiers requis pour un programme d'équipement garantissant son approvisionnement énergétique qu'en opérant une transformation des paramètres suivants:
  - i. modifier la structure des dépenses publiques en consacrant une part toujours croissante de son budget aux frais d'équipement énergétique et de remboursement. Cette solution impose des coupures au niveau des dépenses scolaires, municipales, de la santé et services, etc.
  - ii. modifier son régime de taxation et sa fiscalité avec les implications socio-économique et industrielles que comporte cette transformation.
  - iii. modifier la structure de base qui commande l'avidité énergétique (mode et vie et structure industrielle) par conséquent, transformer le rapport du pouvoir, le système des valeurs et la version du futur qui conduit l'espace québécois comme totalité intégrée au mode de production dominant en Amérique du Nord.

Seule cette dernière alternative correspond à la notion de transformation qu'implique un processus de développement. Les deux autres alternatives, à supposer réaglisables, ne peuvent aboutir qu'à réduire le taux de croissance du système: par conséquent créer les conditions d'une entropie commandée par la rareté de l'énergie. C'est donc au niveau d'un rapport de pouvoir que se définit la problématique du développement des ressources du moyen-nord.



Hydro-Québec

DIVISION D'INVESTISSEMENTS PAR ANNEE

1970-1985 (en millions de dollars)

Intérêt: 10%

Dollars: Dollars courants

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<b>TOTAL - TOUS</b>	1076	1872	1878	1328	1040	1081	1062	1253	1044	1211
<b>CONSTRUCTION</b>										
<b>TOTAL - TOUS</b>	7 366	7 312	9 200	8 700	600	1 281	401	908	1 609	2 611
<b>PROJET A</b>	47	62	51	12	13	19	16	20	30	112
<b>PROJET B</b>	22	26	58	61	30	16	18	36	42	63
<b>PROJET C</b>	27	72	8	-	2	10	26	43	42	242
<b>PROJET D</b>	37	37	26	43	25	28	8	13	21	22
<b>TOTAL - TRANSPORT D-C</b>	1 407	200	275	106	60	71	68	131	150	222
<b>TOTAL - TRANSPORT D-C</b>	9 029	7 112	8 925	8 594	540	1 210	333	777	1 459	2 389
<b>PROJET D</b>	27	220	609	601	764	721	408	368	107	10
<b>PROJET E</b>	236	181	171	105	250	217	217	210	320	422
<b>PROJET F</b>	32	64	81	86	69	52	60	164	52	72
<b>TOTAL - DISTRIBUTION</b>	3 030	355	230	282	308	309	310	414	330	674
<b>PROJET G</b>	12	15	64	72	52	57	101	113	225	102
<b>PROJET H</b>	7	28	40	30	23	51	-	-	-	-
<b>TOTAL - DISTRIBUTION</b>	1 000	60	118	107	110	115	101	113	135	141
<b>TOTAL - TRANSPORT ET DISTRIBUTION</b>	10 029	7 172	9 155	8 701	650	1 325	434	890	1 594	2 530
<b>TOTAL - TRANSPORT ET DISTRIBUTION</b>	10 029	7 172	9 155	8 701	650	1 325	434	890	1 594	2 530
<b>TOTAL - TRANSPORT ET DISTRIBUTION</b>	10 029	7 172	9 155	8 701	650	1 325	434	890	1 594	2 530

Source: Plan d'investissement de Hydro-Québec, 1970-1985, p. 68. Les chiffres sont en millions de dollars courants.

QUESTIONNE NO. 3 (suite)

CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE PAR ABONNÉ ET  
REVENU MOYEN PAR KILOWATTEPRE - SECTEUR DOMESTIQUE ET AGRICOLE

(1974)

	<u>Consommation annuelle moyenne</u> <u>par abonné au 31 décembre 1974</u> (kWh)	<u>Revenu moyen par kWh</u> (¢)
Canada	8 723	1.76
Terre-Neuve	8 412	1.80
Ile du Prince Edouard	5 425	3.55
Nouvelle-Ecosse	6 385	2.92
Nouveau-Brunswick	6 468	2.29
Québec	9 454	1.56
Hydro-Québec	9 372*	1.56
Ontario	9 321	1.76
Manitoba	10 772	1.47
Saskatchewan	7 404	1.85
Alberta	6 461	1.84
Colombie Britannique	7 787	2.06
Yukon	10 607	2.01
Territoire du Nord-Ouest	10 706	2.04

\*Source: Hydro-Québec. Ce chiffre est pour les abonnements au 31/12/74. Pour la moyenne des abonnements de début et de fin d'année, la consommation moyenne est de 9 520 kWh.

Source: Statistique Canada, cat. 57-202.

224.- Un vecteur clé du futur: le potentiel hydroélectrique au  
Moyen-Nord

"... le Québec, immense territoire de 1.5 millions de km<sup>2</sup>, est en réalité un chantier qui s'anime", note A. Marier, en parlant des richesses combinées du Moyen-Nord:

- l'hydroélectricité;
- la forêt;
- le potentiel minier.

Transposée au niveau réel des possibilités concrètes qui se présentent dans le champ du futur québécois, l'image du "chantier" qui s'anime perd son sens et sa portée.

Le "château d'eau" est astreint aux contraintes de financement le "coffre-fort" minier est doublement fermé et le "manteau forestier" est fortement hypothéqué:

De la donnée physique ( le potentiel du territoire) à la réalité économique, les possibilités de transformation, c'est toute la problématique du Québec qui se pose en termes de contraintes à réduire et de rapport de domination à inverser.

Le discours "éléate" voudrait faire abstraction du rapport agissant qui intègre les ressources au système de détermination qui les régit. Il y parvient, en rappelant la trajectoire du passé..

L'industrialisation du Québec, sa croissance, son haut niveau de vie ont été et demeurent tributaires de sa dotation en ressources. Mais pour l'avenir, cette donnée s'est transformée. Non pas que le Québec ait perdu les propriétés physiques de sa dotation en ressources, mais en raison du déplacement du coefficient d'attraction commandé par le rapport agissant.

Le "power-house" en ADN produit 2/5 de l'hydroélectricité au Canada: l'entreprise publique qui exploite cette ressource

224.-

dépend essentiellement du marché financier américain, pour entreprendre ses programmes d'équipement. Réciproquement, elle est assujettie à des règles strictes de fonctionnement qui définissent son taux de croissance, ses choix technologiques, son autofinancement, la structure de ses tarifs, son mode de gestion, ses relations de travail... Pour obtenir la note AA et accéder au marché new-yorkais, la trajectoire à suivre est bien définie. Par conséquent, dire que le Québec dispose d'une ressource énergétique utilisable selon ses impératifs propres de développement, relève plus de la fiction que de la réalité tangible. De quoi s'agit-il?

L'entreprise publique, chargée de mettre en valeur les ressources hydroélectriques du territoire, se conduit, en réalité, selon les règles de fonctionnement définies par le Centre dominant en ADN. Ses options, sa latitude serrée de choix, son mode de financement, les rapports qu'elle entretient avec les milieux financiers, lui assurent une autonomie qui échappe, à toute fin pratique, au pouvoir de contrôle de l'appareil intermédiaire de gestion: le gouvernement. Il a fallu le saccage des installations à la Baie James et la constitution de la Commission Cliche \*\* pour connaître le mode de fonctionnement interne complexe qui régit le développement énergétique au Québec.

Comme le montre Hamelin-Gourdeau, la façade d'efficacité, qu'affiche l'organisme étatique, obéit en réalité à des contradictions internes, une incohérence et un manque de coordination du mécanisme décisionnel engendrant des gaspillages à tous les niveaux.

Le trait essentiel qui se dégage de cette étude réside par l'adhésion idéologique, des dirigeants de cet organisme, à la rationalité dominante en ADN.

Pour les dirigeants de l'Hydro, c'est au niveau des moyens que se situe la problématique de l'énergie au Québec:

"... les contextes démographique, économique et énergétique au Québec devraient faire en sorte de prolonger la tendance historique (7.75%) de l'évolution des besoins en électricité jusqu'en 1990. Au delà, le taux pourra varier entre 7.5% et 8.5%; la part de l'électricité dans le bilan énergétique sera alors de 40 à 50% en l'an 2000."

soulignent les dirigeants de l'Hydro. (Commission parlementaire sur les Ressources - Rapport de l'Hydro-Québec - Août 1976).

En termes réels, cette progression devrait aboutir à une puissance installée de 82.500 MW en l'an 2000. (1975, 12000 MW)

Ces données montrent la nécessité d'une mise en valeur systématique de tout le potentiel hydroélectrique du Moyen-Nord. 9/10 du potentiel aménageable au Québec se situe effectivement sur le territoire nordique.

C'est dire, qu'à toute fin pratique, quelle que soit l'option énergétique retenue, le Moyen-Nord constitue un vecteur essentiel à la croissance et au maintien du niveau de vie qu Québec.

Les deux contraintes opérationnelles à résoudre se ramènent donc aux paramètres suivants:

- la capacité financière de la Province;
- la politique énergétique du Fédéral.

#### Contrainte financière

Entre 1963 et 1973, les investissements d'équipement de l'Hydro totalisent 3.5 milliards de dollars, soit en moyenne 350 millions/an. Pour répondre au taux de 7.75% requis jusqu'en 1985, le taux annuel moyen d'investissement nécessaire serait de 3.5 milliards de dollars, soit dix fois le taux de la décennie précédente. De toute évidence, la capacité de financement de la Province est bien en deça des investissements requis. De même, les projections d'investissements entre 1985-90 sont très élevées.

La contrainte financière: un obstacle majeur au développement du potentiel énergétique

Si le Québec a perdu la "bataille du pétrole" au début des années 1970, du fait du changement de politique fédérale misant sur les ressources de l'Alberta, la nouvelle orientation rend aléatoire sa capacité de poursuivre son expansion dans la seule ressource en énergie dont il dispose: le Moyen-Nord.

Pour répondre aux critères d'accessibilité aux ressources de financement exogènes, l'Hydro devrait manipuler le seul paramètre qui lui garantit un autofinancement adéquat: les tarifs de l'électricité.

Sauf mutation profonde des composantes de la demande énergétique, (consommation des ménages, structure industrielle orientée vers une utilisation intensive de l'énergie, etc...), le taux annuel de croissance de la demande de 7½%, se traduira par une escalade des besoins de financement dépassant largement la capacité financière de la Province.

En effet, en dollar constant (1975), on estime à 60 milliards le montant des investissements d'équipement requis pour assurer la demande énergétique jusqu'en l'an 2000.

Pour chaque kw installé ( génération de base), un investissement de \$1,100. d'équipement est requis (source: l'Hydro)

soit: 1,100 x 45,000,000 environ \$50 milliards

plus: 600 x 18,500,000 environ \$10 milliards

Total: 63,500,000 kw pour \$60 milliards en investissement.

Or, c'est à 78,000,000 que s'élèverait la demande projetée.

A raison de 20% du taux d'autofinancement pratiqué par l'Hydro

en d'autres sources d'énergie, englobant toutes les composantes de la demande:

- celle des ménages
- la demande industrielle, institutionnelle, du transport
- l'activité économique et sociale qui définit à la fois le niveau d'avidité pour l'énergie et la capacité de financement projetée.

Ainsi, la tentative de résoudre la contradiction entre la capacité effective de l'économie (3.5% taux de croissance du PIB) et le taux de croissance de la demande dépasse la technique de manipulation des prix relatifs à travers la politique des tarifs ou la fiscalité.

Derrière la pression de la demande et la contrainte de l'offre disponible, se profilent, en réalité, la rationalité et le rapport agissant qui conduisent l'espace québécois.

L'intégration du Québec à l'univers nord-américain, le concept de confort et de bien-être qui y prédomine, la version du futur que diffuse le centre sont les paramètres clés de la problématique de l'énergie, telle que la définit l'appareil dirigeant. En réalité, c'est bien au niveau du mécanisme d'accumulation et de création de la rareté qu'il faudrait situer l'impasse énergétique prévue vers 1985. Et celle-ci n'est autre qu'un aspect particulier d'une problématique plus générale: celle de la limitation du champ du futur qui caractérise la dynamique spatiale du système québécois.

Ce que la dégradation positiviste dénomme "perte des avantages comparatifs", en matière de ressources, est en fait la conséquence directe du mode d'insertion de l'économie québécoise et son orientation extravertie. Concertée ou aléatoire, elle dérive d'une

logique similaire à celle qui régit l'activité minière et comportant les séquences suivantes:

- 1) agir sur la demande globale (consommation privée, publique, industrielle, etc.) comme condition et paramètre non réversible de la croissance et du bien-être;
- 2) contrôler l'accessibilité à la ressource, aux moyens qui permettent sa mise en valeur, aux réseaux de distribution du marché, selon un schéma de concentration oligopolistique interdisant toute compétitivité au niveau de l'offre.
- 3) réaliser des surprofits, sous l'effet de la rareté provoquée à travers le contrôle de l'offre, de la technologie, des marchés et des produits de substitution existants.

C'est ainsi qu'au Québec, les écarts entre le prix du pétrole et l'énergie hydroélectrique (en termes d'équivalence énergétique en BTU) expliquent la disproportion de la part du pétrole (72%) dans le bilan énergétique québécois. Bien plus, cet écart a joué comme une contrainte à la mise en œuvre de projet de développement en hydroélectricité, comme le souligne A. Marier.

L'objectif prioritaire de "self-reliance" du Fédéral, combiné avec un prix uniforme du pétrole au Canada, s'est traduit par un avantage à court terme pour le Québec (subvention des écarts entre le prix mondial et le prix interne canadien), rétrécissant, par là même, la latitude d'autonomie et de diversification énergétique de la Province.

Comme conséquence, le gouvernement Bourassa, voulant, à la fois, gagner sur les deux tableaux, a raté une occasion de faire prévaloir le caractère prioritaire de l'hydroélectricité pour le Québec.

224.- Ainsi, à toute fin pratique, l'impasse énergétique et la contrainte financière constitue la quadrature du cercle pour l'Hydro-Québec:

- d'une part, elle est assujettie aux normes de "saine gestion" interdisent le dépassement du ratio dette/revenu;
- d'autre part, le taux de croissance annuel de 7½% de la demande énergétique, constitue une contrainte non réversible à observer.

En conséquence, entre 1975 et l'an 2000, la capacité installée devrait être multipliée par six: 15,000 à 90,000 MW.

Pour garantir cette capacité, la progression du taux d'emprunt et du montant des intérêts en capital à rembourser suivront une courbe exponentielle...

Les implications au niveau du tarif de l'électricité sont évidentes. Seule une hausse constante du prix du kwh permet de rencontrer les exigences de financement requises. En d'autres termes, bien avant 1980, les écarts du tarif en électricité, par rapport à l'Ontario, seraient épongés.

Les projections de la demande de l'Hydro reposent sur une combinatoire tendant à la fois du trend historique: 1952-1972.

Les paramètres suivants sont retenus pour expliquer un taux de croissance de la demande énergétique qui serait le double du PNB:

- la croissance démographique;
- le produit intérieur;
- la productivité de la main-d'oeuvre;
- le progrès technique.

La marge de variation se situe entre 7% et 8.5%, avec le taux de 7½% comme taux de projection retenu.

HYDRO-QUÉBECCOMPARAISON ENTRE LES COÛTS DE L'ÉNERGIE DU COMPLEXE HYDROÉLECTRIQUE  
DE LA BAIE JAMES ET D'UN PROJET NUCLÉAIRE CANADIEN ÉQUIVALENT

Nous avons repris sommairement la comparaison telle que déposée à la Commission parlementaire de juillet 1974, à la lumière de nos récentes prévisions d'inflation. Le coût révisé du complexe Baie James est de \$16 153 millions pour une puissance de 10 190 MW.

Les hypothèses de base sont les mêmes qu'en 1974 sauf pour la prévision de l'inflation.

	<u>Baie James</u>	<u>Nucléaire</u>	
<u>Investissements (millions)</u>			
centrales de base	\$ 12 017	\$ 12 403	
lignes et postes	4 136	417	
- sous-total	16 153	12 820	
réserve	311	1 459	
Total - investissement initial	16 464	14 279	
- réinvestissements	-	2 449	
			<u>Différence</u>
<u>Coûts unitaires de l'énergie (mills/kWh)</u>			
estimation 1974	20.99	24.39	16.2%
estimation 1976	27.73	36.32	31.0%
augmentation	32.1%	48.9%	

Direction Recherche économique  
Août 1976  
Dossier no.: 606-000/140-76

## DEUXIEME PARTIE

### LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU MOYEN-NORD

#### LE POTENTIEL FORESTIER

#### CHAPITRE XXIII

- Chapitre 23.- Un vecteur complémentaire du potentiel nordique:  
le manteau-vert au nord du 49ième parallèle.
- 231.- la forêt: dimension génétique de l'espace québécois:  
- le lieu et le support du pouvoir mercantile  
- l'envergure et le potentiel  
- la trame historique
- 232.- L'emprise américaine:  
- le marché et les réseaux de connectivité  
- une industrie liée: les pâtes et papiers  
- la voie étatique et les causes du déclin
- 233.- Perspectives du futur:  
- la contrainte économique  
- les régions périphériques et la ressource forestière  
- le scénario du possible.
- Synthèse: L'unicité des contraintes nordiques:  
- l'effet de domination et le rapport de pouvoir,  
- la double fermeture,  
- le vecteur de transformation

\*\*\*\*\*

## CHAPITRE 23

### LE POTENTIEL FORESTIER DU MOYEN-NORD.

#### LES CONTRAINTES

##### L'élément génétique

On ne peut saisir la trame causale et le contenu des contraintes à la mise en valeur du potentiel forestier au Moyen-Nord sans remonter aux sources du mercantilisme qui régissent cette dimension du patrimoine québécois.

Dès l'origine de la Nouvelle-France, la forêt a servi de lieu au pouvoir mercantiliste en ADN. Comme source de la première richesse à la base du "fait français en ADN", elle a permis au capitalisme commercial d'insérer une vaste étendue de territoire dans la stratégie expansionniste d'un pouvoir étatique: le régime étatique français au seizième siècle.

La traite des fourrures et les profits énormes qu'elle généra (800 à 1000% selon J. Hamelin) ont défini dans le seizième siècle le "pattern" à la base du mode d'exploitation des ressources au Canada:

- une pratique monopolistique définie et réglée par des dispositions publiques,
- une orientation extravertie liée à une demande exogène,
- un mode de fixation des normes d'accessibilité protégeant les exploitants de la concurrence au niveau de l'offre.

Le secteur forestier: l'élément formateur:

La trajectoire qui commande l'évolution du secteur forestier québécois, remonte en fait aux premières compagnies à Charge de la Nouvelle-France et se prolonge à travers la pratique de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Dès son origine, l'activité liée aux ressources de la forêt, associait pouvoir économique, cadre institutionnel et volonté politique.

Elle a aboutit, à travers une évolution historique marquée par une constante exogène, à briser la texture de l'espace québécois. Le pouvoir des monopoles interdisait l'accès aux ressources du moyen-nord.

Deux percées briseront un moment son emprise:

- i.- celle qui conduisit à la colonisation du Saguenay vers 1840.
- ii.- la remontée vers l'Abitibi vingt ans plus tard.

Pour échapper à la fermeture des frontières au sud, la forêt nordique devrait servir de "boulevard" à la race canadienne française affirmait le curé Labelle.

On soutenait la possibilité de fixer 25 millions de la population sur le territoire de la Baie-James.\*

Mais l'industrialisation du Québec et son intégration aux réseaux nord-américains, modifieront l'espace de représentation en direction des pôles de croissance qui se développeront au Sud: Montréal servira de foyer d'intégration de l'espace québécois. La vision du "nord" perdra progressivement sa signification.

\* L.E. Hamelin, Nordicité canadienne.

### L'élément génétique (suite):

L'implantation de l'industrie des pâtes et papier à partir de 1910, servira de point de départ pour une nouvelle forme de pouvoir au Québec: celle qu'implique le dynamisme du capitalisme américain dépassant comme mode d'implantation et processus d'intégration, le capitalisme britannique réduit à une position défensive.

La forêt servira désormais de lieu d'affrontement entre deux types de pénétration différenciés dans leur rationalité et leur technique. Les entreprises autochtones paieront les frais du processus de concentration qui s'amorçait. C'est le cas notamment de Dubuc au Saguenay.

Leur fonction se ramène à celle de fournisseur aux entreprises installées dans les zones forestières au Québec.

Tout comme le secteur minier, le pouvoir étatique provincial servira les impératifs d'expansion et de contrôle du nouveau vecteur d'intégration.

Le cadre législatif régissant l'exploitation forestière sera compatible en tout point de vue avec les exigences de la nouvelle puissance économique.

### Le Potentiel forestier:

La technique de coupe intensive facilitée par la mécanisation des opérations forestières modifiera la configuration même du potentiel existant.

"...au Québec, les forêts ont été souvent exploitées comme les mines." relève le Dr. Lussier\*. C'est à dire sans égard aux impératifs de conservation et de renouvellement du capital-ressource. Comment peut-il être autrement puisqu'il s'agit de la même rationalité qui commande les deux branches?

## Le secteur forestier québécois: la stagnation et le déclin.

Relevant du même mode opératoire que celui qui régit le secteur minier, l'activité forestière qu Québec s'insère dans le faisceau des contraintes qui ordonnent la dynamique de l'espace québécois, à savoir:

- une contrainte structurale: associant cette activité au pouvoir de détermination exogène via les investissements, les critères de localisation, les circuits du marché et la technologie appliquée (capital-intensive)
- une contrainte relationnelle: fondée sur les "avantages comparatifs" d'une pratique orientée vers le marché nord-américain et dépendant de celui-ci à deux points de vue:
  - le coût d'opportunité de l'investissement en capital,
  - la diversité des sources d'approvisionnement associée à l'impératif uniforme de maximisation du surplus réalisable dans un espace où les coûts unitaires de la main-d'oeuvre la productivité et les charges de transport varient.
- une contrainte fonctionnelle: limitant le taux d'expansion de ce secteur compte tenu de l'accroissement du coût marginal (éloignement des zones d'exploitation) et de la stratégie restrictive de l'offre du capitalisme monopolistique.

En conséquence, en dépit du régime fiscal particulier qui régit ce secteur, dominé à 62% par le secteur étranger, depuis 1965, cette activité décline sous le double effet de l'affaiblissement des investissements et de la hausse des coûts d'exploitation. Il en est de même pour l'industrie de sciage, du meuble et des pâtes et papier associée au secteur forestier québécois, selon le même mode de production. Le Tableau suivant donne un aperçu de la tendance lourde qui caractérise ce secteur

LE DECLIN DU SECTEUR FORESTIER QUEBECOIS:

Projection homothétique vers 1985 des tendances observées  
durant la période 1961-1971

	<u>1961</u>	<u>1971</u>	<u>1985</u>
Produit intérieur forestier au coût des facteurs	106.-	145.-	655.- millions \$
-en millions \$ constants		125.-	298.-
Rang du secteur dans l'économie	18ième	21.-	22.-
Part relative du PIB	1.2%	0.7%	0.67%
Emploi par 1000	33.-	21.-	22.-
Salaires en millions \$	91.-	152.-	--
Part relative des salaires/Total Qué	1.18%	.72%	--

Source: Comptes économiques du Québec  
1977.- Tableau 29-BSQ

Projection 1985: Candide régionalisé  
85Q-Service Analyse-Prévision, 1976.

VARIATION DE L'EMPLOI FORESTIER

1960-1975

-Abattage	1960:	29 800
	1975:	16 800
-Pâte et papier	1960:	32 550
	1975:	22 600
-Sciage	1960:	18 200
	1975:	12 600

Source: Annuaire du Québec  
1976.-

### L'emprise américaine

Pour "stimuler" l'exploitation forestière, les concessions, accordées depuis 1960 sur la Côte-Nord, ne totalisent pas moins de 53,301 milles carrés: soit la superficie de quatre pays européens, la Belgique, la Hollande, la Suisse et le Danemark. C'est dire l'ampleur du territoire que contrôle le groupe Rockefeller:

- 26,000 milles carrés pour ITT-Rayonier (sa filiale)
- 21,367 milles carrés pour Canadien International Paper

La Québec Cartier Mining et la Québec North Shore possèdent également une vaste concession au "Moyen-Nord".

Sur un total de 300,000 milles de forêt à potentiel commercial, 273,000 relèvent du domaine public, dont 91,000 sont vacants, le solde se répartit à parts égales entre:

- Les forêts domaniales: 90,500 mi.<sup>2</sup>
- Les concessions aux secteurs étrangers: 88,100 mi.<sup>2</sup>  
( voir tableau en annexe).

Par conséquent, 45% de la surface des forêts productives au Québec est contrôlé par trois compagnies américaines. Pour l'ensemble du secteur étranger, c'est 82% de la surface exploitable qui échappe au contrôle autochtone provincial.

L'industrie du bois d'oeuvre reflète le mouvement de concentration observé depuis 1960:

	<u>1961</u>	<u>1971</u>
- Nombre d'entreprises	1,184	523
- Nombre de travailleurs	12,585	10,396

Il en est de même de l'industrie liée, les pâtes et papier, qui subit une stagnation structurelle attribuable à la pratique monopolistique visant à accumuler le surplus réalisé pour l'investir hors du territoire québécois:

Industrie des Pâtes et Papier		
En million \$	<u>1961</u>	<u>1971</u>
Nombre de compagnies	40	31
Employés "forêt"	21,111	14,939
Employés "usines"	26,020	23,351
Valeur ajoutée	\$221,357	\$ 462,832
Valeur des ventes	595,900	1,027,023
- papier '000	3,900	5,564
- papier valeur millions	511.8	837.2
- pâtes valeur "	85.3	134.9

Source: Annuaire du Québec  
1974, p. 730

Les producteurs autochtones fournissent environ 20 à 25% aux grandes unités de production de pâtes et papier, celles-ci assurant ses approvisionnements essentiellement à partir de ses propres concessions forestières.

Une étude de la CSN relève le rapport de subordination qui relie les petits exploitants ( 33,000, production 1.5 millions de cordes de bois) aux grandes unités imposant leur prix d'achat.

Relativement à l'approvisionnement du marché américain, on y observe le même mouvement de repli:

40% des importations américaines en pâtes et papier 1945  
30% en 1969  
24% en 1975

Les exportations du papier en 1973 représentaient 13.5% du total des produits exportés ( 573 millions de \$) alors qu'en 1960 elles s'établissaient à 19% et en 1969 à 15.9% ( 516 millions de \$).

Conclusion: Tout comme le secteur minier, l'activité forestière au Québec est en net déclin. Son maintien est dû à un facteur exogène: l'effet du marché induit par la pratique monopolistique qui accélère la hausse des prix, selon le schéma décrit par le Professeur Volk, évoqué au début de notre exposé.

Cette situation est interprétée par le "lobby" forestier, comme étant la "conséquence directe de la perte des avantages comparatifs du Québec dans ce secteur". Tout comme le secteur minier, le Conseil des producteurs des pâtes et papier invoque, dans un mémoire soumis au gouvernement, les paramètres suivants:

- la fiscalité forestière ( directe et indirecte);
- la hausse des coûts d'exploitation consécutive au facteur distance;
- les pénuries de la main-d'oeuvre et les coûts associés au facteur travail;
- les coûts comparatifs et le rendement forestier.

De toute évidence, il s'agit d'un ensemble de facteurs relevant directement de la pratique même qui régit cette activité

par une notion étroite du rendement, excluant les externalités négatives que ce secteur engendre en saccageant le capital ressource grâce à la "bienveillance" du pouvoir intermédiaire.

### RETROSPECTIVE

On ne peut saisir la contrainte qu'impose la rationalité du mode dominant sur la ressource forestière au moyen-nord, sans évoquer le facteur historique à la base de la logique opératoire de ce secteur.

Dès la Nouvelle-France, cette richesse s'est trouvée sous l'emprise du pouvoir des monopoles. Jean Hamelin décrit comment se répartissait le surplus réalisé de la première richesse forestière: les fourrures.

80% du surplus était transféré en France;

15% se répartissait entre la dépense administrative et les Intendants locaux ( civils et militaires);

5% allait aux "Habitants", coureurs de bois et trappeurs.

Le Centre dominant interdisait l'accès de ce territoire: toute la politique de colonisation relevait de l'impératif mercantiliste. "L'Habitant devait s'endetter pour vivre" note Jean Hamelin, les profits de 800 à 1000% que réalisaient les Compagnies Royales ne laissaient que des miettes sur leur passage.

La Nouvelle-France s'écroulera au premier choc de l'histoire. Le Professeur Innis montre la fragilité d'une économie reposant sur un produit exploité à outrance, selon la pratique mercantiliste de l'époque.

231.- Le secteur forestier québécois (suite)

Cette subordination limite la possibilité effective de mettre en valeur le potentiel forestier, en particulier celui du Moyen-Nord. Le Dr Lussier estime à 25 millions de cordes de bois, le niveau d'exploitation compatible avec une politique de préservation, le potentiel économique réalisable, soit le double du volume actuel (12 millions de cordes)

Une saine gestion de la ressource forestière québécoise pourrait renverser la situation de marasme actuel qui affecte surtout les régions périphériques. La production pourra atteindre 18 millions de cunit, soit la valeur d'un milliard de dollars, sur la base actuelle des prix moyens (448 millions en 1974).

La contrainte qui limite cette virtualité réside, selon la CSN, dans le mode de concession forestière défini en fonction des impératifs du pouvoir exogène:

"les concessions forestières constituent un mode d'allocation exclusif ... la très grande majorité de ces territoires est occupée par les compagnies papetières:

- neuf d'entre elles partagent 81,854 ml.<sup>2</sup> (92% des concessions)
- 120 ont le reste: soit 7,188 ml.<sup>2</sup>

C'est ainsi qu'une grande portion des meilleures forêts au Québec est entre les mains d'une poignée de grosses entreprises... Si l'on ajoute le territoire de l'ITT (Moyen-Nord-limite sud) qui est une concession déguisée, plus de 100,000 ml. car. sont réservés à une dizaine de compagnies. Cet immense territoire est constitué des forêts les plus productives et les mieux situées au Québec."

L'effet de domination: "...ces compagnies exercent une certaine domination sur les petits producteurs et les diverses industries utilisatrices du bois et, surtout, ce contrôle conduit à une exploitation anarchique des ressources", relève un document de la CSN - 1973.\*\*

Il va sans dire que l'appareil intermédiaire a favorisé et servi de support fonctionnel à ce mode d'exploitation, comme nous l'avons souligné à propos du secteur minier.

## 232.- L'industrie des pâtes et papier

Cette industrie a joué un rôle prépondérant dans la détermination des zones d'exploitation forestière au Québec. Toute l'armature des régions périphériques lui doit sa consolidation, eu égard aux effets d'entraînement qu'elle provoqua.

Comme le montre Faucher dans son Histoire économique, cette activité a servi de vecteur de transformation de l'espace économique québécois et son ouverture aux marchés extérieurs. L'hydroélectricité et l'industrie minière sont venues se greffer le long des axes de pénétration que provoqua l'industrie des pâtes et papier. La toile que tissa la concentration financière exogène était articulée sur ce secteur ( voir Faucher). Le cadre de cette étude ne permet pas d'analyser en profondeur les mécanismes et la stratégie qui conduisent cette industrie. Soulignons cependant qu'elle est en voie de régression, obéissant au même type de transformation des "avantages locatifs" décrits pour le secteur minier.

### Conséquence: Le Québec périphérique se trouve de nouveau menacé

Cette activité, nonobstant les effets de domination qu'elle engendre, est essentielle pour la survie de ces régions. Par conséquent, toute transformation de la frontière économique en direction du moyen-nord, permettant d'améliorer les structures et la dynamique du secteur forestier, peut contribuer à provoquer des effets d'entraînement nécessaires à la survie des zones périphériques.

Les projections tendancielle de l'OPDQ montrent le net déclin que subirait le Québec périphérique, si aucune transformation majeure ne venait renverser le trend historique.

( voir "Document de travail OPDQ - 1973: Aménagement du Territoire et Développement Economique: l'avenir des régions périphériques")

Un scénario du possible:

Si l'on essaie de dresser une trajectoire de continuité au système québécois, reposant sur les éléments qu'on vient de dégager, à savoir:

- 1- Déclin de l'activité minière, de la forêt comme source complémentaire de revenu aux régions périphériques,
- 2- Élargissement des écarts entre la zone métropolitaine de Montréal et le Québec périphérique dans son ensemble: voir projections vers l'an 2000 de l'OPDQ, montrant le net déclin des régions ressources du Nord-Ouest, Chibougamau (épuisement en 1980 de la Côte-Nord (Sept-Iles) selon l'organisme de planification
- 3- Contrainte majeure de financement de projets de l'Hydro pour répondre à une demande "non-compressible",
- 4- Diffusion accentuée de la notion de bien-être factice reposant sur la consommation du type nord-américain,
- 5- Incapacité de l'appareil étatique à répondre à des avidités qui s'intensifient via la notion du "welfare" state incompatible avec la capacité réelle de l'économie,
- 6- Prédominance des valeurs "mercantiles" de la société de consommation, avec ses conséquences sur le plan individuel et collectif

Quel type ce scénario peut-on dresser vers l'an 2000? Dans l'hypothèse d'une déficience du Convertisseur systémique, deux possibilités évidentes se présentent:

- 1- l'altération du noyau spécifique qui maintient la continuité historique de l'ensemble québécois.
- 2- Ou bien, une société dégradée du type décrit par Julien-Lamonde-Latouche.

#### La voie étatique:

Le livre blanc sur la forêt et le rapport Valcin\* amorcent une réforme qui s'impose au déclin du secteur forestier. Le réaménagement du système des concessions prévu pour les années 80 ne modifie en rien cependant, la contrainte relationnelle qui régit ce secteur. Les principes énoncés, le soutien aux coopératives forestières, l'amélioration de l'infrastructure forestière, constituent des palliatifs qui arrivent trop tard. Le déclin de cette activité est d'ordre structurel. Les tentatives comme celles de Somoco\* (Saguenay), St-Félicien ou Cabano" démontrent nettement la cause réelle du déclin de cette activité au Québec. Le facteur marché continue à définir les obstacles de connectivité aux circuits de transformation.

C'est dire qu'une stratégie sectorielle ne peut que retarder les échéances du déclin de cette activité. Seule une transformation de la dynamique spatiale au Québec peut ordonner des réseaux de connectivité compatibles avec la croissance à long terme de ce secteur. L'ouverture de la frontière constitue précisément une virtualité réelle de transformation de cette activité dans le cadre d'un schéma intégré de développement. La combinatoire des ressources du moyen-nord constitue la seule voie pour arrêter le déclin "irréversible" des régions périphériques au Québec.

Le scénario du possible à envisager est donc associé à la problématique du développement du Moyen-nord:

- \* Samoco: entreprise autogérée, financée par Rexfor qui a fait faillite après quelques mois d'exploitation.
- \* St-Félicien: projet papetier dominé par B.C. Forest, Donahu, grâce aux fonds publics-rentabilité économique douteuse.

SYNTHESE:

L'unicité causale des contraintes à la mise en valeur des ressources nordiques.

L'analyse des contraintes associées au développement de chacune des ressources nordiques (la forêt, les mines, l'hydroélectricité) aboutit à un schéma unitaire de causalité. Ce schéma découle du mode d'intégration de l'espace canadien dans le système continental nord-américain. Il a pour trame la rationalité même qui régit le mode de production dominant.

Cette rationalité unitaire dans son contenu, n'exclut pas les différenciations au niveau opératoire. Mais lorsqu'on scrute en profondeur la dynamique de chacune des branches considérées, force est de constater qu'elles aboutissent à un paramètre explicatif uniforme: le processus antagonique de croissance qui commande le mode de fonctionnement de la totalité de l'espace économique en Amérique du Nord.

La double fermeture qui caractérise le sous-système québécois ne peut s'expliquer autrement qu'à partir des impératifs fonctionnels du Centre dominant.

Simultanément, c'est à ce niveau et en fonction des possibilités de dépassement que se dessinent les alternatives de rupture par conséquent, de transformation des contraintes qui délimitent l'espace économique au Québec.

La troisième partie qui suit examine ces possibilités de transformation et leur configuration spécifique.

\*\*\*\*\*

DEUXIEME PARTIEREFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- | <u>N<sup>o</sup></u> | <u>Auteur et publication</u>   |
|----------------------|--|
| 210                  | K.J. Rea, The Political Economy of Northern Development, Conseil des Sciences du Canada, avril 1976, publication no 36.  |
| 211                  | Conseil des Sciences du Canada, Rapport sur les Richesses Naturelles, no 27, W.B. Bennet, Chambers, Thompson et Cordell, ler mai 1973.   |
| 212                  | The Multinational firm, Foreign Direct Investment and Canadian Policy, A.J. Cordell, C.S.C., Rapport no 22, Octobre 1971.  |
| 213                  | Energy Prospects to 1985, vol. I et II, OCED, Paris, février 1975.   |
| 214                  | Energy supply and Demand in Canada 1966 to 1990, National Energy Board, Ottawa 1969.   |
| 215                  | A. Marier, Rapport sur la Politique Energétique au Québec, Conseil Exécutif, Ministère des Richesses Naturelles, Québec 1976.  |
| 216                  | Bilan Energétique du Québec, Politique et Objectifs, Direction de l'Energie, MBNQ, 1972.   |
| 217                  | Rapport de l'Hydro-Québec sur les projections de la demande et les investissements requis, 1971-1990, Commission Parlementaire des Richesses Naturelles, Assemblée Nationale, août 1976. |
| 218                  | Groupe de Travail, Mid Canada, Rapport sur l'énergie et les ressources du Moyen-Nord, 1971.  |
| 219                  | Société de Développement de la Baie-James, Publications sur le projet d'Aménagement de la Grande, 1973, Discours de Fred Evnest devant l'ACMQ, 1974, St-Gabriel.                         |
| 220                  | L.E. Hamelin et E. Gourdeau, Rapport non publié du Conseil des Sciences sur le processus décisionnel du projet de la Baie-James, juin 1975.  |

- 221 Roger Voyer, Article sur l'Energie dans Actualité Economique, Montréal, 1975, no 2.
- 222 Claude Ryan, L'Hydro: un état dans l'Etat, le Devoir (annexe).
- 223 Annuaire du Québec 1975, 1976, Projections des investissements, de la demande et de la capacité installée de l'Hydro-Québec, Statistiques du gaz et du pétrole, Consommation du Québec.
- 224 Statistique Canada, Relevés de la demande énergétique par province, dette extérieure du Québec.
- B - La Ressource minérale
- 225 Banque mondiale, Washington, Projections de la Demande et de l'Offre des minéraux de base, étude no 2467.
- 226 Report on Resources, Task-Force, Mid-Canada Development Conference F.T.M. White, Chairman, May 1970.
- 227 Mid-Canada, Actes du Congrès de Thunder Bay, 1969.
- 228 J.P. Drolet, sous ministre, EMR, Ottawa, Canadian Mineral Policy in an interdependent world, 1974; Le développement du Moyen-Nord, politique et problèmes, Colloque du CRMN, Chicoutimi 1975.
- 229 The Canadian Mineral Industry and the Economy, P.W. Andrews, 1972, EMR, Ottawa.
- 230 Projections de la Production Minérale au Canada et des investissements requis, 1971-2000, EMR, Ottawa 1975.
- 231 Mineral in Canadian Economic Development Recent Quantitative Analysis, D.J. McCulla, MRGU/76, Internal Report, Mineral Economics Division.
- 232 J. Ithal, Input-Output Analysis Application to mineral sector, EMR, 1974.
- 233 L'efficacité économique du mode d'allocation des ressources naturelles, Nguyen Manh Hung, Actualité Economique, juillet-septembre 1975.

- 234 Conflict and its resolution in the Administration of Mineral Resources in Canada, R.M. Burns, Queen's University, 1976, Centre for Resources Studies.
- 235 Eric Kierens, Report on Resources Policy, Université McGill, Montréal, 1973.
- 236 Conseil des Sciences du Canada, Rapport no 19 - 1973, Problèmes d'une politique des richesses naturelles.
- 237 Les mines du Canada, 1975, Association Minière du Canada.
- 238 La Capitulation tranquille, K. Levitt, Ed. l'Étincelle, 1972.
- 239 Actes du Colloque sur le développement du Moyen-Nord, Chicoutimi, 1974, Exposé d'Eric Gourdeau, Exposé de Côme Carboneau (Soquem), Exposé de Gilles Massé, Ministre des Richesses Naturelles.
- 240 Materials Requirements in the U.S. and abroad in the year 2000, Wharton School, University of Pennsylvania, March 1973.
- 241 Association des Mines et Métaux du Québec, Rapports annuels: 1974-1975-1976.
- 242 Science and the North, Seminar on guidelines for Scientific Activities in Northern Canada 1972, Information Canada, 1973.
- 243 Rapport Tetley-Marier sur les investissements étrangers au Québec, 1973, Recommandations sur les ressources naturelles.
- 244 Rodrigue Tremblay, Rapport sur la non nationalisation de l'amiante, le Devoir, 1973.
- 245 Simon Tiboutout, "A propos de l'Amiante", le Devoir 1973, Étude du MRNQ sur l'amiante au Québec.
- 246 Resources for Future, Georges Manners: étude sur le fer et l'acier, Tilton et Dorr: modèle économétrique de la demande et l'offre mondiale de l'aluminium, O. Herfindhal: l'économie minière, three studies, Baltimore 1961.
- 247 M. Gaffney: la fiscalité minière.
- 248 The life Cycle of Economic Development, V. Taylor, MR-141, EMR, Ottawa 1972.

- 249 The Green North (Mid-Canada), Richard Rohmer, McLean Hunter, Toronto, 1970, Ultimatum, 1974.
- 250 Institut International de Sidérurgie, étude sur la demande mondiale de l'acier, répartition de l'offre et de la demande par régions économiques, 1972.
- 251 La sidérurgie mondiale, étude de l'institut national de Recherche Scientifique, Paris 1972, A. Wittman.
- 252 Barrett, H.J. et Morse (1963), Scarcity and Growth: the economics of Natural Resource Availability, Baltimore, U.S.A.
- 253 Bateman, A.M., Economic Mineral deposits, NY, 1959.
- 254 P. Lafleur, Canadian Iron Ore Industry, EMR, Ottawa, 1972-1973-1974.
- 255 Cleveland, Cliffs Iron Ore Cie, Rapports annuels 1970-1975, Noranda Mines 1970-1975, Iron ore of Canada, Soquem 1969-1975.
- 256 Economic Intelligence Unit, UNCTAD, Geneve 1964, Ocean shipping and freight rates and developping countries study 1964.
- 257 G. Manners, 1969, "Steel surplus: fact or fictions?" Area, 4.
- 258 Netschert and landsberg (1961), The future supply of major metals, Washington.
- 259 Statistique Canada, Catalogue 61-201, 61-207, Statistique Financière des sociétés, 1966-1976.
- 260 Conseil Economique du Canada, conférence nationale sur l'économie, Trois-Rivières, 1973.
- 261 Les investissements du Québec, Etude de l'OPDQ, 1975.
- 262 Statistiques de l'Activité minière du Québec 1961-1975, Compilation spéciale du MIC, Etudes régionales, 1976, Direction.
- 263 R. Jouendet-Bernadat, Le Produit intérieur québécois 1961-1973, Publication du MEER, Ottawa, 1974.
- 264 J. Wartendeyck, La notion de réserve en économie minérale, EMR, Ottawa, 1974.

- 265 Conférence des ministres canadiens des richesses naturelles: les objectifs de la politique au Canada, 1973.
- 266 United Nations, 1968, The World Market for Iron Ore (ECE), Statistical Year-Book, New York.

La Forêt

- 267 Livre blanc sur la politique forestière au Québec, 1974.
- 268 Association des producteurs des pâtes et papier du Québec - Mémoire du gouvernement.
- 269 Etude de la C.S.N. sur la forêt, 1972.
- 270 Colloque sur le Moyen-Nord, Chicoutimi, les ressources forestières du Québec, Reynald Desrosiers.
- 271 Annuaire du Québec, Statistiques forestières, Ministère Terres et forêts du Québec, rapport annuel, 1974-1975-1976.

## TROISIEME PARTIE

### LE MOYEN NORD ET LES ALTERNATIVES DU FUTUR AU QUEBEC

#### Chapitre 31. - L'enfermement et la contradiction:

- 3.11.- La fuite vers le futur
- 3.12.- L'option aménagiste
- 3.13.- L'option "innovatrice"
- 3.14.- L'option indépendantiste
- 3.15.- L'option "requin"

#### Chapitre 32. - La réponse dialectique:

- 3.21.- Le futur dual: développement ou dégradation,
- 3.22.- Le démon de Maxwell
- 3.23.- L'état hégémonique et la fonction directrice.

Synthèse et conclusion finale.

\*\*\*\*\*

## CHAPITRE 31

### LA FUITE VERS LE FUTUR OU LES OPTIONS DE LA DOMINANTE IDEOLOGIQUE

Le cadre opérationnel:

Pour comprendre comment la dominante idéologique pose les alternatives du futur au Québec et son hésitation à propos des options et des moyens à mobiliser, il faudrait remonter à la période charnière des années 60 qui a marqué l'orientation du système québécois et sa situation actuelle. La mort de Duplessis va servir de point de départ pour la compression idéologique qui ne pouvait s'exprimer durant son règne. Détestant les intellectuels, les syndicalistes et les "fauteurs de troubles", l'homme d'état québécois laissera un héritage de revendications et une demande d'ajustement des institutions, favorisée par la transformation urbaine et sociale au Québec d'après la guerre.

La petite bourgeoisie naissante, à l'assaut du pouvoir, profitant d'une conjoncture économique favorable, va centrer son action dans trois domaines qu'elle peut investir:

- l'intellect et le mouvement des idées,
- l'appareil étatique québécois,
- le secteur de l'éducation.

Ces trois éléments combinés vont lui donner un élan et une légitimité pour son action dirigée vers la conquête du pouvoir: elle les nommera abusivement: "la révolution tranquille". Il s'agit d'un amalgame confus d'un désir de rénovation et d'une revanche sur trois siècles de dominations successives. Le groupe de "Cité libre" préparera par ailleurs le terrain... La première institution régulatrice à démolir fut l'Eglise. Le Québec deviendra laïque, religieux en surface, acquis à la rationalité pragmatique du "pattern". Le "futur à

à faire" sera radicalement différent du passé, soutiendront les promoteurs de ce mouvement. On mettra l'accent sur la grande cocontrainte qui "bloque" la réflexion: la conduite sexuelle. Les trois M deviendront à la mode (Marx, Marcuse, Mao). L'immédiat, le tangible et le "maintenant" deviennent prioritaires. Une revue intellectuelle portera ce slogan. L'urbanisation, la consommation et la mobilité sont instaurés comme le nun et ultra du développement. "La jeune technocratie" comme on l'appelait, va pénétrer l'appareil étatique et agir directement sur le destin du Québec. En se prévalant d'une rationalité nouvelle face à un "vide" politique, elle ne tardera pas à manipuler le pouvoir sous le signe de l'efficacité et de la rationalité. L'appareil politique traditionnel, non rompu à ce nouveau langage, se laissera facilement prendre pour soutenir "harmonieusement" le mouvement (Yves Martin). Les prétentions de la technocratie administrative aboutiront au grand remu-ménage, se soldera par le grand fouillis technocratique et financier (Grand'Maison J.) qui pèse lourdement sur le Québec d'aujourd'hui: La province sera quadrillée par une série d'institution, d'organisations et de sociétés para-publiques, de conseils régionaux de développement, de commissariats industriels répartis sur le territoire, d'entreprises de financement publiques, forestières, minières, etc, qui engloutiront l'épargne nationale et la dette extérieure jusqu'à l'an 2000. Une réussite émergera cependant, "l'Hydro" devenu un "Etat dans l'Etat" comme écrit Ryan. Le reste: la fonction publique, l'Education, la SGF et SIDBEC, etc., sont dans l'attente de la seconde réforme qui mettra un terme à l'état entropique de la "structuriste" qui les domine. A la base de ce mouvement, s'articule l'idéologie et la vision du futur de la petite bourgeoisie montante au Québec. Pour légitimer son action, elle va s'accaparer de l'héritage de trois siècles d'authenticité et du "projet refusé", pour en faire son alibi et son instrument d'accessibilité au pouvoir. Mais son échec résultera de son ambivalence et sa contradiction idéologique! Dépendante intellectuellement des valeurs et du pragmatique "opérationnel" du "pattern", elle définira son action dans le cadre opérationnel de ce dernier. A la seule différence que ses moyens étant plus réduits et elle ne pos-

sède pas la maîtrise du combat! De ce fait, opérant à armes inégales contre le noyau central, son "rêve" s'écroulera comme un château de cartes! (Voir réflexions de J. Parizeau et J. Grand'Maison sur les causes de l'échec de la "révolution tranquille") Se voulant pragmatique, rationnelle et "opérationnelle", l'idéologie traduisant les aspirations de la petite bourgeoisie québécoise va donner naissance à trois variantes conceptuelles du développement:

- l'aménagement du territoire,
- "l'innovation" et
- l'adaptation institutionnelle (indépendance)

A ces trois variantes, s'ajoute la conception pragmatique traditionnelle: la stratégie du "Requin".

Ces trois options du futur reflètent le projet de la bourgeoisie moyenne au Québec. A travers ses contradictions idéologiques, les options du futur sont soumises à une échelle mobile de la variation, selon la conjoncture et le déroulement des "événements". Car, le contenu de cette idéologie opérationnelle se transforme et se métamorphose dans le temps. Des "spécialistes" en développement et "stratégie du futur" occupent leur temps à expliquer le contenu de leur pensée, oscillant entre la grande concentration capitaliste (agglomération et innovation) et le soutien à la petite et moyenne entreprise autochtone. De même, en soutenant que le développement prioritaire de Montréal, on affirme clairement que ceci n'implique nullement "l'abandon" des régions périphériques! Celles-ci doivent tout simplement attendre les effets d'entraînement des "activités motrices" et "innovatrices" qui progresseront à raison de 50 milles tous les dix ans! Et comme ces régions se situent dans un rayon de trois milles et plus de Montréal, elles doivent s'adapter et se brancher "au chemin du Roy". Car celui-ci passe ou ne passe pas dans une région...et c'est à la région de le suivre dans sa cybernétique implacable. Il est vain d'essayer d'échapper aux "règles" qui définissent le progrès et le "développement" en Amérique du nord.

L'intelligence opérationnelle de ces données et de ces "réalités" constitue la condition première du changement. Il est clair qu'on ne voit nullement à travers ces schémas opérationnels, la dynamique de la domination et les agents réels qui la déterminent.

Des catégories vagues et phantasmagoriques transportent un rapport entre des groupes dotés de projets et d'intérêts bien définis, en conflits d'espaces, de "pôles" moteurs et satellites qui se concurrencent ou se détruisent selon leur dotation en équipement, en infrastructure ou en capacité d'attraction et de polarisation de leur marché! Et comme la voie du "progrès" économique et social passe par une jonction à un pôle de développement (moteur, innovateur et fort,) on déduira que l'avenir de Montréal est lié intrinsèquement à New York.. " car aucun pôle ne peut accéder à ce statut, sans être préalablement un satellite." Pour développer, le Québec doit accepter la subordination; il pourra ainsi rattraper Toronto qui lui enlève les sièges des multinationales et les services financiers supérieurs!

Avec les possibilités ouvertes par deux décennies de croissance après-guerre, les mutations qui façonneront l'espace québécois: urbanisation, équipement et infrastructure, ouverture du nouveau-Québec, se déclenchera un processus de changement dans le lieu de mystification. Le charisme québécois sera porté par un nouveau VECTEUR D'ORIENTATION. L'idéologie nationaliste va s'incorporer dans le dynamique du changement porteuse d'un projet collectif à réaliser. Elle arrivera un moment à polariser les énergies latentes du système. Mais le "printemps québécois" ne durera qu'une saison! La contradiction inhérente à l'idéologie petite bourgeoise ne tardera pas à éclater face aux contraintes objectives qu'elle provoque. La réaction du "Répresseur", mettra en échec les initiatives du secteur public, dans son entreprise de modifier timidement quelques aspects des "règles du jeu" solidement établis. Le poids des investissements publics n'arrivant pas à réduire le chômage, une récession affectera durement l'économie (1968) forçant l'ap-

pareil politique à changer de cap...et reprendre les conduites pragmatiques et adaptatives, face à la concentration financière et aux directives du Centre dominant. Sous le signe de 100,000 emplois à créer, une prospérité "à la portée de la main" à réaliser, une nouvelle équipe "efficace, rationnelle et réaliste" s'installera au pouvoir. Jamais le Québec ne connaîtra depuis 1970, la grande expansion de l'après-guerre. Le "rationnel" est devenu le support le plus efficace du regrès social et de la mystification. La "conscience malheureuse" retrouve alors sa symbolique combinée dans des formes nouvelles et pervertissant cette fois son espace temporel dans sa totalité. Ce n'est plus le présent et le passé qui sont dépossédés et mutilés mais le futur immédiat et lointain qui se rétrécit! Le pouvoir énonce des reculs, des difficultés "insurmontables" jusqu'à la fin du siècle. Prise à son propre piège, la fixation nationaliste se hâtera de changer son discours et son champ revendicatif. Elle deviendra "pragmatique" adaptée aux "réalités" nord-américaines et son déclin irréversible.

Telles sont les dimensions et les coordonnées du cadre opérationnel du Québec aujourd'hui. On peut définir celui-ci à partir des considérations suivantes:

L'espace québécois comme champ et structure opérationnelle se définit comme un ensemble intégrant une formation sociale spécifique dans un environnement dominé par un mode de production dynamique, porté dans son essence et la rationalité qui lui sont inhérentes, à exercer un effet asymétrique de domination. Son action se félicite dans l'espace québécois sous trois formes distinctes:

- 1.- Il ordonne sa structure, son mode contradictoire de fonctionnement interne, ses échanges avec l'extérieur et son orientation dans le temps et dans l'espace.
- 2.- Simultanément, il définit la répartition du mode

d'allocation des ressources, le rôle respectif des agents et groupes socio-économiques, leur contribution au mécanisme décisionnel, les règles du jeu qui déterminent le mode l'allocation et des revenus, du pouvoir effectif de disposition et d'anticipation du futur.

- 3.- A ces deux paramètres structurant du cadre opérationnel québécois correspond une domination idéologique qui affecte la symbolique de l'espace, son authenticité, sa perception de sa situation, des enjeux de son devenir, masqués et rendus opaques par un jeu complexe de diversions et de "mythes entretenus par le noyau dominant central. L'effet secondaire de croissance inégale que génère le MPD, contribue à donner consistance à ces "mythes" sous le signe de l'efficacité, la rationalité et le "bien-être."

En dépit de son infériorité politique et économique, la petite bourgeoisie québécoise, par un mécanisme typique d'identification et de projection, développe un schème de valeurs qui renforce son aliénation au MPD et à sa rationalité. Sa contradiction sur le plan idéologique s'exprime par différentes "images" et alternatives du futur qu'elle propose comme moyen de sortir le Québec de son impasse actuelle.

L'examen approfondi de ces alternatives permet d'identifier la problématique fondamentale du développement au Québec: l'immersion conceptuelle et idéologique qui empêche de poser clairement les vrais enjeux de la transformation structurelle de l'espace québécois.

En même temps, l'alternative Moyen-Nord sera définie en fonction

des coordonnés du cadre opérationnel québécois et des termes réels de sa détermination.

L'option aménagiste:

Avec les comptables et les ingénieurs agronomes et forestiers, les géographes ont joué un rôle décisif dans la définition de ce qu'on a appelé: l'option aménagiste du développement au Québec. Le banc d'essai de cette pragmatique durant les années 60 va être le "plan d'aménagement du Bas Saint-Laurent et la Gaspésie". C'était la première tentative québécoise de systématiser dans l'espace, une intervention publique. Au coût de plus d'un demi milliard de \$, on voulait appliquer à cette région marginale, la synthèse des techniques globales d'interventions destinées initialement au pays "sous-développés". Tous les aspects de la vie économique, politique, sociale et administrative ont été passé au peigne fin. Des inventaires laborieux de la population, du sol, du sous-sol et de l'environnement socio-politique ont été dressés. Des "recommandations" spatiales (vocations...) fonctionnelles et sectorielles ont été définies et proposées sous forme d'un "plan" à suivre dans les décennies à venir. Jamais la population concernée n'a été appelée à définir "son futur" en y participant "activement" à travers des séances de "train storming", comme elle l'a faite durant la préparation du "plan". On lui demandait de "prendre conscience" de son état afin d'orienter son "devenir". Dix ans après la mise en exécution de ce "plan", on peut affirmer que rien de fondamental n'a été transformé dans cette vaste région. Un courant populaire (opération dignité) soutiendra que la situation s'est empirée en raison même du mode de fonctionnement du "plan": (voir manifeste de Matane, 1974)

Un géographe viendra appuyer cette conclusion (voir C. Dugas, Rimouski). Le point essentiel à souligner, c'est la dispersion des auteurs du "plan" et l'absence de toute évaluation critique de l'ensemble de cette opération. On s'accorde pour conclure à son échec, sans toutefois indiquer

pourquoi et comment ce projet a-t-il mal tourné!

En réalité, la doctrine à la base de cette conception du développement va trouver un alibi de taille pour expliquer son revers: C'est le Québec dans son ensemble qu'il faudrait "aménager" pour le transformer! La "discipline" du sol et de la répartition des équipements doit être d'envergure provinciale pour prendre une signification. L'Office de planification et de développement épousera totalement cette doctrine. Ces géographes-comptables, vont mettre toutes les régions du Québec sous le signe de la "pierre philologique" de la vocation régionale aménagiste.

Un document de travail intitulé ainsi par prudence, nous fournit la philosophie et l'optique de l'OPDQ pour le Québec de l'an 2000. L'intérêt pour l'objet de notre démarche du document "L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE", publié par l'OPDQ en mai 1973, est triple:

- 1.- On y trouve on ne peut mieux, la synthèse de la doctrine aménagiste et ses concepts opérationnels tels que les définit la dominante académique au Québec: (combinatoire de l'école d'Isard associée aux notions que la DATAR développe en France)
- 2.- Il reflète la diversion idéologique consistant à s'attaquer en surface à la problématique du développement, en masquant habilement et sous le signe du pragmatisme, les vrais enjeux du développement.

Car, à travers ce document, on ne trouve nulle part une interrogation quelconque sur la rationalité du mode dominant, ni des causes réelles de la "stagnation" des régions périphériques, ou du déclin de Montréal. Quant au Moyen-Nord, à l'énergie et aux antagonismes sociaux: ils sont singulièrement absents. Dès le début, on est averti que les options de l'OPDQ

propose en matière d'aménagement du territoire, "peuvent paraître contestables" sur le plan théorique, mais il ne peut y être autrement car dans ce domaine:

"...ni la société, ni le pouvoir politique ne peuvent attendre de la science et de la technique, en matière d'aménagement du territoire, un éclairage absolu et décisif." Cette pragmatique repose sur autre chose qu'un fondement conceptuel ou une méthodologie scientifique pour la soutenir: c'est un "art" davantage qu'une science "les décisions dans ce domaine, même éclairées (sic), reposent sur une bonne dose d'intuition et de foi en l'avenir." Mais cet avenir paraît très sombre pour l'OPDQ: l'économie du Québec ne pourra se relever du déclin irréversible qui l'entraîne depuis des années:

"...à l'avenir des écarts quantitatifs et qualitatifs" se cumuleront pour empêcher le Québec d'accéder au rang des puissances "post-industrielles", compte tenu de la faible dynamique d'une économie "en perte de vitesse", incapable de soutenir un taux de croissance suffisant, lui permettant de prolonger son expansion (page 55 du document précité).

A quoi attribuer ce recul qui marquera l'évolution de l'espace québécois dans les décennies à venir? Des concepts descriptifs nous l'indiquent:

- 1.- Le regrès démographique,
- 2.- la faiblesse de l'armature industrielle,
- 3.- le manque de capacité d'adaptation et d'auto-développement

S'agit-il d'un effet de domination, un résultat d'un mode de fonctionnement contradictoire dans son essence et sa rationalité? Nullement. La thèse de la perte "des avantages comparatif" par rapport à l'Ontario est invoquée. Le Québec recule parce que le Centre de gravité de l'économie s'est déplacé vers le Sud, mieux accueillant en infrastructure, etc. Pour ralentir ce mouvement irréversible, deux "stratégies" sont proposées:

- le repli sur quelques positions fortes qui demeurent intactes,
- l'aménagement des structures d'accueil" et la "discipline" du sol.

Il s'agirait de concourir à la réalisation d'un objectif "général prioritaire que constitue l'accélération du développement économique au Québec." La règle du maxima-minima servira pour orienter une politique de localisation et d'infrastructure à consolider:

- maximiser les économies d'échelle et les effets d'entraînement qu'engendre la concentration (priorité pour Montréal et sa zone urbaine,)
- minimiser les coûts sociaux (service publics) que provoque une trop grande dispersion ou une trop grande accumulation.

Etant donné que Montréal, relativement à Toronto, "est moins dense, possède une population moins élevée et comprend une structure urbaine moins développée que les espaces métropolitains analogues du Nord-Est américain", il faudrait le doter de l'infrastructure nécessaire pour soutenir la concurrence spatiale qu'il subit. Le devenir québécois dépendra de ce point d'appui primordial. Le problème épineux serait de savoir quelle vocation nouvelle donner à cette zone? La notion de "relai" fournit la réponse: "...un pôle de développement est d'abord et davantage un lieu qui sert de relai ou de catalyseur dans la mise en oeuvre des activités de développement (innovatrices), qu'un lieu où se génèrent ses activités bien qu'il puisse faire les deux à la fois" (page 89 du document). Montréal pourra jouer efficacement de centre de relai dans l'espace du nord-est américain. Il a une vocation pour un rôle de satellite aux "poles dominants de premier rang". Il importe donc de relayer Montréal aux "circuits" de l'innovation sur le continent nord-américain. Car "si un pôle perd la présence de ses circuits (que constituent les milieux financiers, les centres de décision des grandes entreprises et, singulièrement les multinationales, c'est qu'il est justement

en train de perdre sa qualité de pôle dominant au profit d'un ou plusieurs pôles concurrents et que son espace économique se dilue dans celui de ces mêmes concurrents." L'avenir du Québec dans son ensemble est fonction de la capacité de Montréal à se joindre à ces "circuits" et empêcher que son espace économique ne se "dilue" par rapport à ces concurrents! En termes plus clairs, seule l'intégration à outrance dans cette cybernétique de "l'innovation motrice" permettra de renverser le mouvement du déclin québécois!

"...l'amointrissement continu de Montréal aurait des conséquences les plus funestes sur les possibilités de croissance en longue si évidentes qu'on se demande la raison de leur répétition dans le texte...le réel québécois est appréhendé dans certains de ses aspects, des segments qu'on prend pour le tout, sans aucune réflexion critique sur le fondement de ses apparences et la causalité qui les détermine. Si bien que la description du présent et du futur unidimensionnel québécois, n'arrive pas à se prévaloir du caractère empirique et "objectif" qu'elle voudrait acquérir.

On cherchera en vain, une ligne de démarcation et un ordre de priorités entre le secteur autochtone, dispersé, réduit aux secteurs de faible productivité et générateur de bas salaires et le secteur étranger dynamique, dominant, expansif et multiplicateur de "progrès" économique et social. D'une part, il est question de contrecarrer Toronto "pour la localisation des activités d'innovation des entreprises étrangères" par la création de "circuits innovateurs proprement québécois", en mentionnant rapidement l'aide nécessaire de l'Etat sans la préciser outre mesure, d'autre part, il est question d'une "stratégie" industrielle qui aurait les deux objectifs principaux suivants:

- 1.- promouvoir des activités de croissance à haute productivité, par la création de pôles de croissance industriels forts,
- 2.- promouvoir le maintien et la création des circuits.

créateurs ou catalyseurs d'innovation dans le seul pôle de développement que nous possédions, Montréal.

Et comme le document définit les activités de croissance comme celles "qui sont à la remorque du marché" et sur lesquelles on ne peut "gager" l'avenir (définition de HMR reprise telle quelle par l'OPDQ, et que seules les "activités développementales" sont génératrices de progrès, on est confondu par l'ordre des priorités établi! Sur le plan spatial, tout s'éclaire: il faudrait à la fois centraliser et décentraliser, renforcer le secteur traditionnel "et innovateur" soutenir les activités créatrices d'emplois "productifs", et les activités de pointe à faible coefficient de travail, attirer la grande multinationale et renforcer la petite et moyenne entreprise québécoise! Bien plus, il faut aider à la création d'entreprises québécoises "d'envergure internationale":

"...ce sont surtout les entreprises de ce type (d'envergure internationale) qui ont les capacités d'investir elles-mêmes dans la recherche technologique ou qui sont les plus congénitalement habiles à utiliser l'innovation des autres par le biais des circuits de financement et de "management" qu'elles contrôlent". Si l'entreprise québécoise n'est pas génératrice "d'activités innovatrices et motrices", elle peut y accéder par le "management" et la capacité financière..."

"Ces efforts, sur le plan de l'entreprise privée, doivent être appuyés par une politique dynamique de recherche technologique et scientifique de la part des deux ordres de gouvernement qui avantagerait Montréal délibérément." (P. 92, *ibid*)

L'option du futur aménagiste, telle qu'elle apparaît de l'étude de ce document est franchement adaptative à la dynamique du Centre et ses exigences en matière de localisation spatiale. La coloration nationaliste qui jaillit à travers des affirmations ambivalentes et confuses, ne change rien au contenu idéologique du futur proposé. Les notions de "vocation régionale" des régions périphériques en déclin, de concentration

et d'agglomération des équipements, des activités et des hommes, pour réaliser des économies d'échelle" et réduire les coûts de distribution, s'inscrivent en droite ligne dans la rationalité opérationnelle du mode de production dominant. A la seule différence, c'est à l'Etat dispensateur d'infrastructure et d'investissement collectif qu'on assigne la tâche de servir d'avance les exigences du noyau central dominant.

Cette pragmatique affirme qu'elle trouve sa norme dans les faits et les réalités accomplies dans l'espace québécois. C'est dans ce sens qu'elle est irrationnelle: le Québec subordonné à une mécanique qui le réduit, ne peut s'accommoder d'une "idéologie qui consiste à reconnaître ce qui est. C'est la forme de comportement qui se soumet au pouvoir écrasant de la réalité établie" (Adorno, in *Ideologie*, 1961)

La dialectique, contre cet empirisme de l'asservissement, exprime une perspective: elle affirme: "...ce qui est ne peut pas être vrai!" (E. Bloch, *philosophische Grundfragen*, 1961) (378)

Il faudrait remonter à la fin des années 60 pour saisir le délire d'une pragmatique entraînée par l'euphorie de la "révolution tranquille". La construction des "autoroutes" et l'équipement des infrastructures lui demandaient une vision grandiose du futur, un aménagement physique de l'espace dans sa totalité et jusqu'à la "moindre parcelle" du territoire: "dans trente ans (horizon 2000), il y aura entre Québec et Montréal huit (8) millions d'habitants" pronostiquait Marcel Bélanger en 1967 sur un total de 11 millions d'habitants, nombre vraisemblable qui s'appuie sur des prévisions démographiques", chiffre concordant avec celui du service d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui prévoyait moins de six millions d'habitants pour la Métropole provinciale. Il faudrait, réclamait l'aménagiste, "discipliner" le sol par une "grande politique d'urbanisme" qui serait la clé de voûte du développement économique et social au Québec. On sait aujourd'hui que le Québec de l'an 2000 aura à peine 7.4 millions d'habitants...et Montréal beaucoup moins que 6 millions. On sait

également que toutes les recommandations en matière de développement harmonieux de l'espace (Rapport Lemay, 1968, livre blanc de 1971), Commission provinciale d'urbanisation, Rapport Lithwick, etc.) n'ont rien changé de la rationalité qui règle la structure de l'espace urbain. C'est à dire la pratique mercantile et spéculative qui utilise le sol comme un objet économique soumis à la loi du rendement, de l'accumulation et de la valeur d'échange. Le rapport Castonguay confirmera, par ailleurs, l'illusion d'une optique aménagiste qui ne tient pas compte des vrais enjeux dans l'organisation de l'espace (Rapport Castonguay, 1976)

Pour récapituler, l'option aménagiste du futur québécois vise à travers une similitude améliorée, à prolonger et consolider la dynamique contradictoire qui structure l'espace québécois. À travers la notion de "vocation régionale" et la loi cadre qui la consacre (schémas régionaux), elle contribue à cristalliser, en droit, des distorsions de fait. Dans ce sens, elle renforce les contradictions dans l'espace québécois, sans apporter d'autres solutions que des palliatifs de correction, sans impact réel sur la dynamique du changement et la dégradation du système et des structures économiques et urbaines au Québec.

De toute façon, elle trouve toujours à l'avantage du noyau central de détermination et ne peut limiter en aucune manière ses nuisances dans l'espace.

#### L'Option innovation-développement

À l'encontre de la confusion de la pauvreté sémantique de l'option aménagiste, la stratégie du développement reposant sur les activités innovatrices, offre tous les aspects d'une doctrine bien assurée. Ces concepts opérationnels reposent sur un fondement théorique. Un modèle bien élaboré soutient sa démarche.

De plus, elle n'hésite point à trancher clairement sa préférence, vers une dynamique et une structure d'organisation de l'espace, fondée sur une hiérarchie mobile des "pôles" de croissance et de développement. Son impact sur l'appareil gouvernemental s'est traduit par l'insertion de Montréal dans le champ des priorités du MEER. De même, l'entente Québec-Ottawa pour le développement reprend quelques-unes de ces définitions et thèmes favoris.

En dépit de son déclin comme centre "innovateur" et "propulseur" de la croissance (voir étude Chung-Riba), Montréal est défini dans cette entente comme étant "un actif important pour le Québec, l'un des grands centres urbains du Canada et de l'Amérique du Nord." Cette définition concorde parfaitement avec la corrélation que le rapport NMR établit entre le développement et la concentration urbaine. La division de l'espace québécois en quatre régions distinctes pour les fins de l'application des priorités d'intervention découle directement de la conception spatiale du développement soutenue par cette option.

En conséquence, on identifie la problématique du développement de la Province à celle de la zone urbaine de Montréal. De cette option, toutes les mesures sectorielles d'intervention vont découler:

"...le fait majeur est évidemment la prédominance considérable de la région de Montréal où sont concentrés plus de 56% de la population, les deux tiers de la production et 70% de l'emploi secondaire. Cette région possède la structure manufacturière la plus diversifiée et presque toutes les industries à haute productivité y sont localisées. Le secteur tertiaire de Montréal est proportionnellement beaucoup plus développé que les autres régions...c'est aussi la première région agricole au Québec."

Par conséquent, si l'économie du Québec décline, c'est parce que son point d'appui primordial regresse. Pour renverser cette tendance, il faudrait concentrer les efforts vers cette région. C'est exactement

la conclusion majeure du Rapport sur les avenues du développement que proposait l'équipe Martin Raynauld en 1970.

En dépit de l'adoption par les paliers de gouvernement des conclusions essentielles de cette option du développement, il y a lieu de noter cependant, une mise en veilleuse discrète au niveau de l'intervention publique. Montréal n'est pas plus développé "quantitativement et qualitativement". A l'exception de Mirabel et des Olympiques, les grandes multinationales et "l'étincelle innovatrice" de la concentration urbaine se font attendre. Néanmoins, cette conception du développement demeure largement partagée. Son intérêt scientifique est fonction de sa diffusion dans les cercles académiques et gouvernementaux.

Pour l'objet de notre démarche (Le Moyen-Nord), en examen de cette option s'impose en raison d'une de ses conclusions majeures à l'effet: que les activités reliées aux ressources naturelles sont étiquetées "activités de croissance". Et comme un pays, une province, une région ne peuvent miser sur les "activités de croissance" pour orienter leur devenir, en raison du fait que ces activités "ne mettent pas en cause les monopoles établis", il faudrait donc opter sur les "activités développementales": l'innovation!... D'autre part, pour les auteurs de cette option, "l'ère des découvertes géologiques étant définitivement révolue". La seule voie possible pour transformer une structure et dynamiser un espace économique, reste les activités innovatrices et motrices. Et comme celles-ci ne peuvent émerger que dans les grandes concentrations urbaines: il faut mobiliser toutes les énergies dans cette direction. Il n'y a pas et ne saurait y avoir en Amérique du Nord, d'autres sources de "développement" que la grande concentration urbaine! Tel est l'essentiel d'une thèse qui se réclame d'un amalgame de la théorie des "pôles" de développement de Perroux, du concept phantasmagorique de l'innovation sociale de Friedmann, du modèle schumpeterien transposé dans l'espace, sous forme de conduite "innovatrice-destructrice" d'un pôle par rapport à d'autres, et une dose des préceptes du combat ou tout le monde doit finalement gagner, inspirés de Clausewitz!

### Le mode de fonctionnement interne.

Toutes les études faites sur les causes du déclin de Montréal montrent sans l'ombre d'un doute, que la Métropole québécoise doit sa structure et son dynamisme au secteur étranger opérant dans ce Centre. Les cinq fonctions fondamentales: financière, commerciale, "manageriale", technique supérieure et industrielle relèvent directement du secteur étranger établi à/ou opérant à partir de Montréal. Le secteur autochtone qui lui est subordonné et qui bénéficie accessoirement de son voisinage, est structurellement tenu à l'extérieur de ses réseaux et circuits d'échanges; non seulement il ne bénéficie pas d'un effet de contagion au niveau de l'information, de l'accès à la technologie ou au processus décisionnel, mais la dynamique de concentration verticale et horizontale, le conduit à se retrancher dans des branches, ou des segments de marché qui limitent son expansion!

A propos de l'impact des "multinationales" sur leur environnement au Québec, le rapport Descoteaux relève les faits suivants:

"...les investissements étrangers, à cause des facteurs socio-culturels, n'ont pas créé et ne créent pas au Québec les mêmes effets d'entraînements que dans les autres pays industrialisés. IL Y A PEU DE RETOMBEES SUR LA FORMATION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE DES QUEBÉCOIS. On ne retrouve guère ou d'une façon marginale, ce sous-produit de connaissance que déversent normalement les entreprises étrangères. Les liens que les entreprises multinationales entretiennent avec les autochtones québécois, sont pratiquement inexistantes. Elles s'approvisionnent souvent ailleurs, distribuent par des réseaux étrangers et recrutent leur personnel en dehors des frontières". (p. 31, Rapport Descoteaux.)

Cette stratégie de fermeture engendre deux conséquences majeures:

- l'impossibilité à toutes fins pratiques pour les secteurs privés et publics québécois de s'amalgamer

positivement dans les circuits de la technologie de pointe et de l'information qui lui est associée.

- de subir par voie de conséquence, un effet de concurrence et de réclusion sur son territoire propre.

Il en résulte relativement au progrès technologique et à l'application industrielle de ses performances, un état permanent de dépendance relevé par plusieurs études (Rapport Gray, Conseil des Sciences, etc.) et répondant aux caractéristiques d'une économie sous développée sous cet aspect:

"...le démarrage de l'industrialisation au Québec s'est fait sans le concours des canadiens français qui étaient relativement pauvres et ne possédaient pas à vrai dire: une bourgeoisie d'affaires...Une foule de ces facteurs n'existent plus aujourd'hui: le Québec est urbanisé, les ressources financières sont importantes, le nombre des ingénieurs, techniciens et d'administrateurs ne fait que s'accroître..et pourtant, les déficiences du développement économique du Québec, sont loin de s'atténuer..."relève le Rapport Descoteaux et de souligner "toutes les entreprises oeuvrant dans le secteur moderne (sauf quelques cas isolés) et en pleine expansion sont sous contrôle étranger". (page 30 *ibid*)

Comment peut-on dans ces conditions spécifiques qui entourent le mode de fonctionnement de l'espace montréalais et l'aspect discriminatoire de sa dynamique articulée en fonction des impératifs du MPD, on peut soutenir que le modèle de développement que propose HMR , dans son contenu et ses modalités, vise à renforcer l'effet de domination, par conséquent à consolider l'exploitation du Québec par le Centre dominant en Amérique du Nord. Comme l'écrit Alfred Dubuc, l'insistance sur le rôle primordial de Montréal, dans une dynamique essentiellement contradictoire et

discriminatoire, relève"...d'une opération de "marketing" faisant appel à des sentiments auxquels la population est sensible: la fierté des Montréalais d'habiter la Métropole du Canada et leur humiliation de constater qu'elle pers sa suprématie au profit de Toronto."

Son appareil pseudo-scientifique s'écroule et son inconscience apparaît dès qu'on examine les deux notions de base sur lesquelles s'érige son édifice opérationnel. En effet, la distinction fondamentale qu'établit cette thèse est celle qui oppose les "activités de développement" et les activités de "croissance.":

"les activités de développement consistent dans des innovations qui transforment les conditions des opérations: elles sont des activités créatrices qui modifient les structures de coûts et de rendement, et provoquent une rupture, une discontinuité plus ou moins profonde."

Il s'agit donc bien de rupture relative au marché, à la structure des échanges et non, comme on aurait pu le penser, en termes systémiques et fondamentaux, au niveau de la rationalité économique, du mode d'allocation des ressources ou d'orientation du système. L'invariant structurel (mode d'appropriation, répartition du pouvoir, etc.) se rapporte directement au mode dominant de production en ADN. Le rapport entre la concentration en capital et les "activités innovatrices" et motrices se trouve habilement dissimulé, sous forme d'une définition vague à double signification: "les activités de développement, beaucoup plus réduites, brisent pourtant les monopoles de la tradition et des droits acquis." Il est vain de savoir si les activités "développementales" brisent les monopoles du pouvoir du Centre dominant au Québec, ou bien des "droits acquis" du secteur autochtone dans certains de ces fiefs, non touchés encore par l'effet destructeur de la concentration capitaliste du MPD. De même, aucune référence n'est faite à la relation directe entre les "agents et les groupes" ordonnant l'innovation et son extension dans l'espace et le processus discriminatoire qu'elle engendre, en raison même de l'effet d'un mécanisme sui generis spontané qui

émerge dans un lieu déterminé et se propage selon une dynamique qui lui est propre. C'est à dire, indépendance du vecteur en capital et du pouvoir décisionnel qui l'oriente.

"...il faut s'attaquer désormais à la genèse des circuits d'activités. Où puisent-ils leur origine? Qui commande leur formation et dessine les routes qu'ils empruntent...ce sont les activités d'innovation, les activités de développement."

Dans un lyrisme schumpeterien, le pouvoir du Centre dominant et sa capacité d'intégrer les ressources "innovatrices" sont volatisés en faisant appel au sursaut "inventif" et "créateur":

"...les maîtres de l'avenir sont surtout ceux qui savent agir sur leur environnement de façon inventive, originale et créative." On se croirait retourné au début de l'ère de l'entrepreneur-innovateur de Schumpeter. Mais non: il s'agit d'une innovation "collective" qui émerge des grands centres urbains. Il suffirait de les doter des conditions appropriées pour que la "genèse innovatrice" se mette en mouvement! Quelles sont les conditions? La théorie de l'information dans un champ urbain polarisé de J. Friedmann "General Theory Polarised Development" fournit la réponse adéquate:

- 1.- l'importance et le nombre des problèmes que les approches traditionnelles ne parviennent pas à résoudre (pauvreté, pollution, criminalité). Ces problèmes non résolus constituent en quelque sorte, une demande effective pour l'innovation.
- 2.- l'innovation émerge là où des mentalités étrangères et divergentes viennent en contact, s'affrontent et s'associent. L'essentiel de ce processus est l'échange et l'assimilation d'information nouvelle de qualité (à l'origine de riches circuits d'information)

- 3.- l'aptitude du système social existant à assimiler l'innovation sans s'autodétruire. La structure idéale est celle qui se caractérise par la multiplicité des centres de décisions, la mobilité verticale, la participation populaire, des mécanismes efficaces pour la solution des conflits et une bonne dose de leadership.
- 4.- Les attitudes mentales individuelles face à l'innovation. Certaines sociétés ou certaines populations produisent et attirent les personnalités innovatrices. D'autres n'en produisent pas! Les immigrants et les groupes sociaux "déviationnistes" ou opprimés forment souvent les réservoirs principaux des entrepreneurs,
- 5.- La disponibilité de ressources humaines et financières permettant de réaliser toutes les étapes de l'innovation.
- 6.- L'approbation sociale et le succès financier des innovateurs.

Ces conditions reproduisent d'une façon idéalisée, un modèle particulier de développement tel que le perçoit John Friedmann. Celui des "innovations" émergeant dans les grands centres urbains aux États-Unis sous l'impulsion du mode capitaliste spécifique à cette formation sociale. Il constitue une version déformée du processus qui a conduit cet ensemble à inscrire le progrès technique comme mode de résolution de ses contradictions internes. Sa connotation raciste se révèle sous forme d'attitudes "mentales" face à l'innovation: il existerait des populations ou groupes qui "produisent des innovateurs" alors que d'autres sont "stériles" sur ce plan. Qui plus est, il présuppose des tensions et des conflits sociaux, sans mettre en évidence les antagonismes des groupes relativement au partage du pouvoir et la différenciation sociale qui

lui est associée. Du point de vue scientifique, ce modèle constitue un acte idéologique dans son essence. Il procède par extrapolation-simplification-généralisation, selon un procédé typique de la dégradation positiviste en ADN.

Non seulement le modèle de Friedmann ne peut servir comme cadre de référence à retenir pour identifier les avenues du développement au Québec, mais son application conduit à inscrire un relatif déformé, comme un absolu normatif: alors, "...on perd les faits, on perd la méthode, on perd la science", écrit Maurice Godelier à propos des transpositions des normes d'un ensemble, à l'analyse d'un autre, qui lui est foncièrement différent dans sa dynamique et sa causalité. Sans la soumettre au préalable à une analyse critique, on prend une rationalité singulière pour la seule rationalité possible. "C'est-à-dire, on la justifie en l'analysant, ce qui est le propre de l'acte idéologique". Les auteurs du rapport HMR, n'ont pas pu éviter ce piège. Toute leur exposition se trouve affectée par ce vice conceptuel.

Ainsi, la distinction qu'ils établissent entre activités de croissance et activités de "développement" perd toute signification. Car, du point de vue de la transformation d'une structure (donnée essentiellement du développement) les activités de "croissance" comme les activités "innovatrices" exercent des effets similaires. "Tout ce qui croît change en croissant" écrit Perroux. Des activités innovatrices peuvent concourir à consolider une structure sociale rétrograde (effet négatif de la technologie). Et c'est précisément la caractéristique distinctive du mode dominant en ADN, de recourir au progrès technique comme moyen pour freiner le développement des forces productives et sociales (Attali, Perroux, Baran, Morel): "...le mode d'existence des hommes aujourd'hui est déterminé par une organisation sociale, le capitalisme, dont une de ses caractéristiques les plus significatives est qu'il intègre le changement, le bouleversement perpétuel des habitudes, des techniques et des mentalités, comme condition de sa propre existence. C'est en cela que son développement est perçu sous la forme dramatique" (Morel, 1975)

Le "gap" technologique qui sépare le secteur autochtone québécois du noyau central de détermination, est précisément la cause des effets de réclusion et de domination que subit l'économie québécoise. Toute stratégie, visant à renforcer ce processus, ne peut conduire qu'à consolider l'emprise du noyau central. C'est la conclusion qui se dégage des "recommandations" du rapport HMR!

L'idéologie que véhicule cette analyse, devient insupportable lorsqu'elle s'attache à "étiquetter" les activités liées aux ressources comme des activités de "croissance" et qu'un pays "peut y compromettre dangereusement l'avenir". Car les activités de croissance "sont à la remorque des innovateurs, elles assurent la conservation et le maintien des choses établies". On aurait aimé savoir "quelles choses établies" l'exploitation des richesses naturelles des Etats-Unis ont-ils conservées durant la grande expansion qui a formé la puissance économique de ce pays dans sa forme actuelle. Le dynamisme de cet ensemble n'est-il pas une conjoncture exceptionnelle d'une dotation en ressources naturelles, en démographie et un capital fuyant l'Europe à la recherche de nouvelles possibilités d'investissement? L'innovation est-elle cause ou résultat du développement extra-ordinaire de l'empire américain? Comment peut-on affirmer à la veille de la grande crise des matières premières et de l'énergie qui pointait à l'horizon au début des années 70.

"Nous pensons que pour l'essentiel, l'ère des découvertes géologiques est passée et que quand de nouvelles ressources sont mises en exploitation, il s'agit maintenant d'activités de croissance qui ne mettent plus en cause les structures et qui constituent des réponses, soit aux changements de coûts et de demande, soit aux changements dus au progrès technique. Le régime d'exploitation des ressources naturelles contribue également à en faire des activités de croissance. Le plus souvent cette exploitation s'effectue dans des régions excentriques et les rapports avec le milieu sont réduits au minimum."

Ainsi, c'est parce que le régime singulier du type mercantile extraverti opère qu'Québec dans le domaine des ressources (Au Canada éga-

lement), on en déduit, mutadis mutendis, à son irréversibilité, ce qui est une manière détournée de légitimer l'état de fait existant! Alors, il faudrait se tourner dans un pays déficitaire sur le plan technologique, au mécanisme de subordination qui contrôle les circuits de "l'innovation" pour tenter de percer ses réseaux hermétiquement étanches:

"...la situation est encore plus déplorable au niveau de l'innovation. Il se fait peu de recherche au Québec et souvent, cette recherche qui est pour une large part assumée par des filiales de grandes entreprises américains, est exploitée à l'étranger." (Rapport Des-cotaux, p. 29)

L'impact de la thèse du développement fondée sur l'innovation.

En marge de son inconsistance scientifique qui n'a pas échappé à plusieurs auteurs (Paquet, Fortas, Dubuc), c'est surtout sur le plan idéologique que la thèse HMR exerce ses effets. Paradoxalement, elle arrive à satisfaire à la fois la "fixation" nationaliste préoccupée par le sort de Montréal face à Toronto, et "l'establishment" multinational opérant dans la Métropole provinciale. D'où son insertion comme élément de définition de la problématique québécoise dans l'Entente Cadre Québec-Ottawa. Neriman Khan, viendra confirmer, par ailleurs quelques-unes de ces propositions: Montréal, le Hong-King en Amérique du Nord, fait partie des "rêveries" du futur. L'insécurité et la violence régnant à New-York et Chicago, provoqueront un mouvement des grandes multinationales en direction de Montréal, affirment les "futurologues". Réciproquement, les projets nordiques (Moyen-Nord) de l'énergie et des mines sont perçus comme un "vieux mythe" qui sert de diversion aux grands "enjeux" qui se dérouleront à Montréal "la thèse (HMR) a déjà entraîné des conséquences graves écrit A. Dubuc, le MEER décida d'introduire une exception fondamentale dans sa politique de développement en annonçant dès le premier janvier 1971, la région métropolitaine de Montréal serait parmi les régions dé-

signées" (A. Dubuc, dans le Devoir, février 1973).

Il est vrai que depuis cette inscription, aucune activité "innovatrice" majeure n'est venue modifier le déclin continu de la Métropole Montréalaise.

Néanmoins, un courant d'opinion sera créé contre la "nouvelle frontière" du Moyen-Nord et le projet de la Baie James en particulier:

"...on imagine un peu le temps qu'on mettrait, l'énergie et l'argent qu'on utiliserait, écrit l'auteur de "nouveaux modèles de développement" pour entourer le projet de la Baie James d'un tel contexte favorable au développement innovateur" (contexte du modèle Friedmann). "Tout au plus, selon le schéma classique de Schumpeter, le régime de mise en valeur des ressources naturelles peut déboucher sur des activités de croissance qui ne mettent pas en cause les principales structures de la société, ni n'amènent des politiques d'intervention au coeur du réseau institutionnel central de la collectivité" (J. Grand'Maison, 1972).

Reprenant à son compte la thèse HMR, le sociologue-stratège du développement, conclut dans ces termes qui se passent de tout commentaire: "...Cette exploitation (des ressources naturelles) même massive et progressive, reste à la marge et ne change pas fondamentalement l'orientation socio-culturelle, économique et politique. Pensons aux ressources exploitées dans les pays arabes du Moyen-Orient. D'ailleurs, notre propre histoire économique au Québec devrait suffire pour nous convaincre." (Nouveaux modèles sociaux de développement, p. 428, J. Grand'Maison). Quant on sait que toute l'histoire et la formation du Québec se sont faits en fonction des ressources naturelles, on appréciera la portée de cette affirmation. Il en est ainsi pour la dominante académique au Québec: il suffirait qu'un concept soit diffusé pour qu'il soit rapidement adopté, interprété et confirmé.

Le fait majeur demeure qu'en 1976, le "power house" en ADN, (Québec) découvre subitement qu'il affrontera un grave problème d'énergie,

qu'il paie des primes "off shore" aux multinationales pour s'assurer de son approvisionnement en pétrole, que ses projets d'aluminerie et d'uranium enrichis sont retardés en raison de sa pénurie en énergie électrique. D'autre part, à travers la fermeture des mines, le déclin de l'industrie forestière, les grèves à la Baie James, l'avenir Québec et sa prospérité sont remis en cause. Et l'on continue à mobiliser les esprits vers des activités "innovatrices" qui n'arrivent pas! Telle est la réalité du Québec en 1976: la thèse HMR, n'a rien changé de fondamental dans la détermination de la transformation structurelle de la province.

Un de ses auteurs (Higgins) commence par ailleurs à marquer sa distance par rapport à ses conclusions de 1971:

Dans un récent article, le professeur Higgins, se rendant à l'évidence des faits, modifie le "pari" qu'il formulait en 1970, à propos de la primauté de Montréal dans l'analyse de la problématique du développement au Québec. "...development policy for Quebec must deal with the whole urban hierarchy as a SYSTEM. Strengthen the Montréal economy for the entire Province is not enough. It is also necessary to strengthen the transmission lines from Montréal as the major development pôle to the growth centers in the Province: an to increase the capacity of these centers as reactors." .

"L'espace économique est éminemment déformable en fonction des relations qui s'y inscrivent" écrit Beaujeu-Garnier. Ce qui nous apparaît fondamental dans la dynamique spatiale qu Québec, c'est la nature des rapports qui relient le secteur autochtone au secteur étranger opérant sur le territoire. Cette relation est celle d'un pouvoir structurant l'espace et des forces endogènes forcées de se conduire en fonction de la rationalité de ce pouvoir. A travers une cybernétique confuse relativement au vrai ressort qui l'oriente, le rapport HMR dissimule cette donnée fondamentale et modifie ces termes. Il laisse supposer qu'une voie de sortie est possible à travers une intégration plus poussée aux

aux circuits qui commandent l'orientation des échanges en ADN. Mais sa tentative se découvre lorsqu'il explique comment un pôle de "second rang" peut accéder à son autonomie propre: "...dans la perspective de longue période qui est la nôtre, nous décrivons le processus d'expansion d'un territoire de la façon suivante:

- dans une première étape, le territoire est un satellite d'un pôle de développement plus ou moins éloigné (New York). Suivant les effets de propagation du pôle sont forts ou faibles, suivant la capacité de réaction du territoire, le territoire prendra une expansion rapide ou lente. La durée de la première étape est fonction du rythme d'expansion du territoire satellisé.
- dans une seconde étape, le territoire devient à son tour, pôle de développement, i.e., capable de concurrence et d'autonomie dans les décisions.

Ces deux étapes ne sont pas des instruments de prévision: elles servent à faire ressortir:

- qu'aucun territoire ne peut devenir un pôle de développement sans avoir été précédemment un SATELLITÉ,
- le processus de satellisation ne doit avoir aucune connotation péjorative, puisque c'est le SEUL MOYEN qui existe de renforcer le pouvoir de concurrence d'un territoire et de lui faire atteindre un jour le STATUT de pôle de développement" (HMR)

Ainsi, la dynamique des systèmes opposant des forces dans un rapport de subordination, de concurrence ou d'association, se transpose en une dynamique bien ordonnée dans ses séquences, ses territoires et des pôles hiérarchisés selon une échelle mobile dans le temps. Mais cet-

te échelle est magiquement ascendante: le pôle de second rang arrive toujours à améliorer son STATUT. L'hypothèse de sa satellisation ou sa destruction totale est rigoureusement écartée. Car les conflits entre les "pôles", finissent par se régler selon une somme non-nulle:

"...la domination d'un pôle sur sa zone tient à une capacité durable d'innover et aux institutions nouvelles qui reflètent et diffusent l'innovation à travers sa zone périphérique. Elle tient aussi aux "élites nouvelles" qui détiennent le pouvoir...et qui s'imposent par leurs initiatives aux élites traditionnelles des zones." On voit nettement la référence continue au problème des "mentalités" telle que le posèa micro-sociologie positiviste américaine..."le pôle jouit d'une force d'attraction qui draine les ressources humaines, financières et administratives, de la zone périphérique et nourrit son propre dynamisme..."

"A cette domination du pôle, correspond la dépendance de la zone périphérique. Celle-ci résiste aux pressions du centre et la bataille s'engage pour de bon...cette issue peut être heureuse pour les deux camps, comme elle peut évidemment tourner au désastre. La règle générale qui s'applique bien qu'assez peu explicite à ce stade, est la suivante: les tensions entre un pôle et une zone sont créatrices aussi longtemps qu'elles ne se détruisent pas l'un l'autre, mais plus elles sont fortes en deça, mieux c'est." Tout cet artifice de raisonnement consiste à suggérer que les chances du combat entre une périphérie et un centre dominant sont égales au départ, que les tensions qu'exerce un effet de domination se résolvent d'elles-mêmes, qu'à l'affrontement des groupes, des classes des idéologies et des intérêts entre dominants et dominés, se substituent les antagonismes des pôles et des espaces, mais que tout peut finir au meilleur des modes possibles"! Si la périphérie accepte de se faire satelliser une période plus ou moins longue avant d'accéder à sa propre autonomie inscrite dans le programme de cette cybernétique bien réglée!

Ce sophisme s'achève lorsqu'il est affirmé que tout le combat se déroule à travers l'unique arène de valorisation et de compétitivité: le marché.

Comme l'écrit Perroux "ce n'est pas le marché qui commande" en matière de dynamique des groupes et des espaces mais "c'est le pouvoir, issu d'événements et de structures antérieures au marché, qui use des marchands, s'allie avec eux, soivent en une symbiose hostile, en un jeu coopératif et agonial". Par conséquent, et ceci s'applique au Québec, ce sont des agents dotés de pouvoir inégal qui s'affrontent: le développement ne peut surgir comme résultat d'une adaptation à une donnée (un pouvoir), ni une combinatoire dont le terme est défini d'avance: par un de ces éléments, mais bien une inversion dialectique d'un rapport de subordination. Autrement, le couplage d'un espace ou le dominé partage les miettes du dominant, constitue une forme hybride de "coopération" que seuls les caméralistes qu service du pouvoir peuvent nommer "progrès". D'autre part' les phénomènes économiques décisifs ne se révèlent ni en longue période, ni en macro-économique ni en micro économie mais "au niveau de la méso-économie:

"L'économie des sous-ensembles, des secteurs et en moyenne période" (Perroux). Car le développement, dans son essence, est plus qu'une transformation des structures, une croissance en longue période soutenue, c'est une nouvelle rationalité qui émerge mettant en valeur des énergies latentes de créativité et de liberté du seul agent portant le vecteur du futur: l'homme.

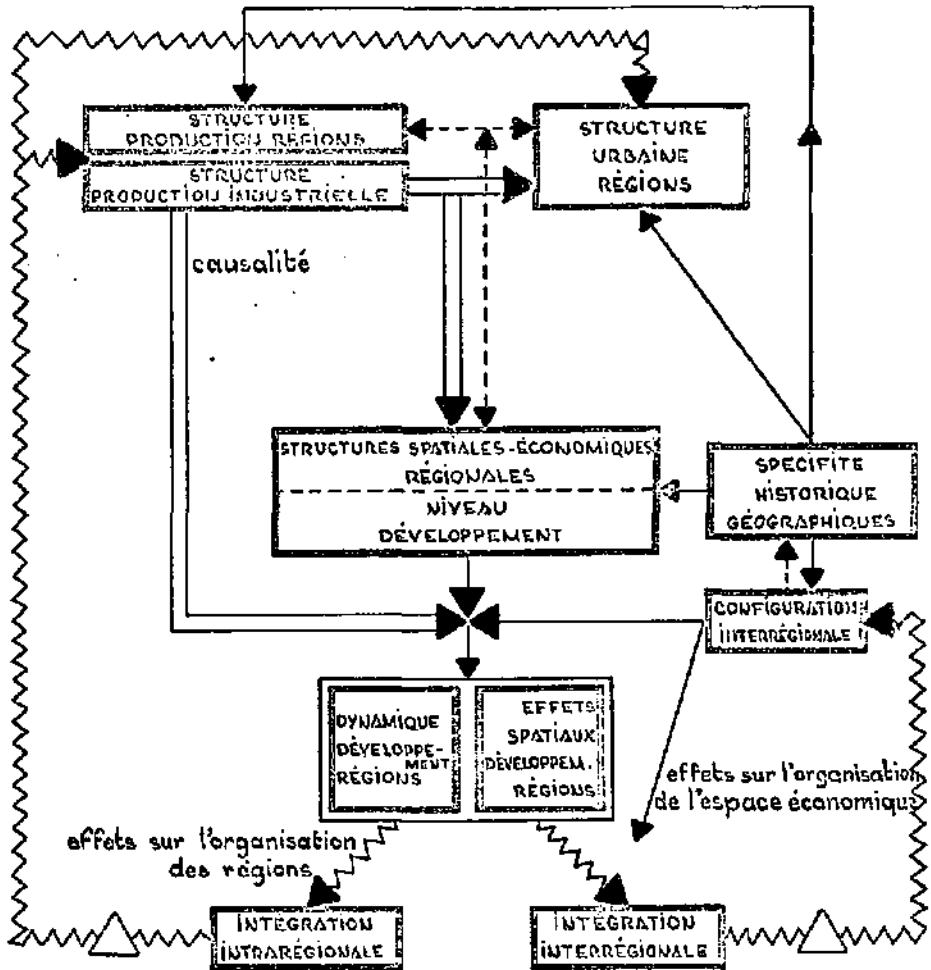
S'il est une innovation à proposer au développement du Québec, c'est l'inverse d'une subordination qui couplerait son espace à une dynamique discriminatoire dans son essence et qui ne pourra jamais jeter son ancrage dans le tréfond de la réalité québécoise. Mais bien celle qui regrouperait dans un combat de liberté, les instruments mal utilisés

et dispersés du secteur autochtone: l'Hydro, Sidbec, la SDI, SOQEM, la SDBJ, Roxford, Marine et SOQUIP, formant un géant étendant son activité sur l'ensemble de l'espace québécois, avec pour base motrice, les ressources du Moyen-Nord. Le tableau qui suit montre les relations structurelles et dynamiques entre l'armature de production (industrielle), l'organisation urbaine et la configuration régionale d'un ensemble défini.

\*\*\*\*\*

**TABEAU 3.33**

**MODÈLE DE RELATION STRUCTURELLES ET DYNAMIQUES  
D'UN ENSEMBLE SPATIO-ÉCONOMIQUE**



- ~~~~~> RELATION DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION DE STRUCTURE
- ====> CAUSALITÉ DIRECTE
- > CORRESPONDANCE RÉCIPROQUE.

TABEAU 3.233 (d'après J.C. DERRIN, *Économie Appliquée*, Tome XX VII 75-1)

F.S. Moussaly  
UQAC

EXPLICATION DU TABLEAU 3.33

Le tableau montre la circularité de la dynamique sectorielle par rapport à la structure urbaine et régionale d'un ensemble. La chaîne de causalité remonte au "SPECIFITES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES" qui définissent l'élément génétique formateur de la hiérarchie régionale. Pour le Québec, il s'agirait de la combinatoire pouvoir exogène-exploitation des ressources-industrialisation reliée aux impératifs du centre dominant en ADN. Son action définit à la fois le mode d'intégration intra-régionale et inter-régionale. Le dualisme sectoriel (prédominance du secteur étranger) engendre un dualisme spatial que reflètent les écarts entre le niveau de développement et d'équipement de Montréal et les autres régions périphériques du Québec.

Pour évaluer l'impact de l'option innovation-développement sur les structures économiques et spatiales du Québec, nous lui appliquons la grille établie par J.C. Perrin, qui définit les propriétés structurelles d'une transformation d'un ensemble spatio-économique.

A partir de cinq critères de base retenus comme déterminants de la dynamique économique-spatiale:

- 1- Taille de l'industrialisation
- 2- Taux d'industrialisation
- 3- Niveau de diversification,
- 4- Intégration potentielle
- 5- Dynamique potentielle.

Perrin identifie trois classes de propriétés structurelles correspondant aux spécifications du SECTEUR MOTEUR de l'économie:

- A.- Une structure fortement industrialisée, diversifiée et autonome dans sa dynamique, avec dominance

du secteur fabrication,

B.- Une structure spécialisée avec deux catégories:

- fortement spécialisée, mais diversifiée avec intégration,
- moyenne, avec faible intégration, et une croissance dynamique partiellement et dépendante de l'extérieur,

C.- Une structure déficiente avec quatre catégories:

- moyenne à croissance contrastée et erratique,
  - moyenne à croissance non intégrée, vulnérable et monoactive,
  - moyenne mais associée à une industrialisation en déclin (secteur de pointe incertain)
- structure faible et déficiente.

Du point de vue du potentiel de croissance, cette grille définit neuf types de structures correspondant à trois catégories globales:

- A- Ensemble bien structuré: trois types distincts,
- B- Ensemble spécialisé: deux types de structures
- C- Ensemble déficient: quatre variantes structurelles.

En supposant que les pouvoirs appliquent intégralement la stratégie "innovatrice" proposée par HMR, à savoir:

- 1.- Concentrer les instruments d'intervention à la zone Métro-

politaine de Montréal (équipement, infrastructure, facilités en services, subventions de localisation, rabatement fiscal, etc.),

- 2.- Stimuler les activités de "développement" en doublant ou triplant le budget consacré à la recherche institutionnelle (universités, CRIQ, centres multiples de "recherche" industrielle, etc.) et en faisant appel nécessairement aux entreprises multinationales pour soutenir et faire fructifier la "matière grise" locale,
- 3.- Encourager la déconcentration de Montréal vers sa périphérie (soit environ 60 milles ou 5% de l'espace québécois), avec la création de villes de 100,000 habitants et plus dans la ceinture montréalaise avec les coûts conséquents en équipements publics, services, logement et communication,
- 4.- Multiplier les effets d'entraînement de Montréal auprès de la zone périphérique et les autres régions du Québec par une politique de croissance (distinctive de la politique de développement réservée à Montréal, pôle primatial par définition).

Si toutes ces conditions deviennent opérationnelles dans la meilleure hypothèse possible et l'on tient compte des données fondamentales qui définissent la structure de l'espace québécois à savoir:

- la prédominance du secteur étranger
- la fragilité de l'armature industrielle de base
- l'orientation extravertie des échanges et la dépendance à l'égard du marché et des capitaux américains

- l'absence d'une infrastructure scientifique et technologique autochtone, bien structurée et coordonnée.

### CONCLUSION

- l'étanchéité des circuits de l'information et de la technologie relativement au secteur industriel québécois (privé et public) associé à la maîtrise du marché des produits incorporant une technologie de pointe par les "géants" nord-américains et japonais,
- la fragilité des structures régionales en stagnation ou en déclin, combinée avec une migration interne polarisée par le pouvoir d'attraction de Montréal (voir taux de croissance démographique de Montréal vs déclin population des régions périphériques).

Si on combine tous ces éléments dans le cadre des possibilités budgétaires maximales des deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial), et en tenant compte des coûts indirects de la concentration des activités et des ressources dans une portion limitée de l'espace, ainsi que de la relation prévisible entre le coût de l'énergie et la concentration urbaine (demande en énergie pour le transport le logement, les utilités publiques, etc.), on peut facilement identifier le profil et les propriétés structurelles de l'ensemble québécois selon la grille retenue ci-dessus:

- le déclin inévitable des régions périphériques, combiné avec une structure industrielle nécessairement dualiste (secteur de pointe vs branches traditionnelles

: pâtes et papiers, textile, bois, chaussure, cuir, etc.) dominée par un noyau conduit par une dynamique contrastée de croissance et subissant les aléas et la stratégie erratique des "géants" internationaux,

- l'impossibilité d'étendre les effets d'entraînement du territoire québécois, compte tenu des rigidités structurelles et comportementales dues au phénomène majeur associant les ressources naturelles à l'armature industrielles de plusieurs régions au Québec.

LE RESULTAT EFFECTIF SERAIT UNE STRUCTURE DE LA CATEGORIE SIX (6) de la grille de PERRIN: une structure déficiente à croissance franchièrement erratique et dépendante de l'extérieur.

Pour récapituler: L'option proposée par le rapport HMR, d'orienter le développement du Québec en fonction des "activités innovatrices" et motrices, telles que les définit cette étude, conduirait invariablement si appliquée selon les recommandations suggérées, au conséquences néfastes suivantes:

- 1.- une accélération de l'effet de domination subi dans l'espace québécois avec son corollaire d'un renforcement du pouvoir de détermination du noyau central exogène opérant selon les impératifs et la rationalité du mode dominant en Amérique du Nord.
- 2.- Un accroissement du déséquilibre spatial (concentration des activités des ressources et des équipements dans la zone métropolitaine de Montréal, des disparités sociales, ethniques et régionales qui caractérisent les distorsions actuelles du système québécois.

- 3.- une dépendance plus étroite à l'égard des flux en capital, en technologie et information du sous-système économique, renforçant le mécanisme de freinage et de réculsion des forces productives autochtones ainsi que la réduction du niveau d'autonomie du secteur public et privé québécois.
  
- 4.- finalement, la spécificité du système dans son ensemble sera altérée en raison du rôle destructeur-organisateur de l'information opérant avec efficacité à partir du centre effectif d'orientation dans un espace dense et restreint de concentration de population.

A ces conséquences directes, il faudrait ajouter les effets indirects en termes d'exigences en services et infrastructure urbaine qui limiteront le pouvoir d'investissement et d'exploitation des richesses naturelles de la province.

#### L'option indépendantiste:

L'économicité de notre démarche nous interdit d'examiner l'option indépendantiste (transformation institutionnelle), dans sa totalité et sous tous les aspects de son projet du futur.

Le problème général qu'elle soulève à savoir si l'instrument institutionnel comme tel, constitue ou non un élément décisif dans la transformation d'un mode de fonctionnement dans le cadre nord-américain, demeure à notre connaissance, la pierre d'achoppement du débat entre fédéralistes et séparatistes. Et c'est à ce niveau qu'il faudrait poser la problématique du développement au Québec. Car, s'il est prouvé par exemple que dans le cadre canadien, le pouvoir politique et les institutions qui le supportent sont déterminés par autre chose que la volonté des dirigeants ou l'idéologie qui les conduit, tout le contentieux Qué-

bec-Ottawa prendrait une autre signification. Il impliquerait de ce fait, un éclairage en profondeur des points de frictions sur lesquels se concentre la revendication indépendantiste. Dire que le Québec, disposant de tous ses instruments politiques (fiscalité, monnaie, souveraineté extérieure, compétence législative, etc.) est la condition sine qua non du développement, nous paraît une simplification qui ne résiste à aucun examen approfondi.

S'il s'agit de libérer des hommes des contraintes de l'asservissement et leur rendre ce supplément d'énergie que leur ôte une dynamique fondée sur la destruction de leur créativité et la spoliation de leur travail par un "bien-être artificiel" imposé, il n'existe aucune preuve probante que l'Etat québécois autonome sera mieux inspiré que la centaine des "artefacts" créés après la guerre, pour entretenir et prolonger les dominations sous toutes leurs formes. Car c'est là que réside le noeud du problème. Et c'est dans ces termes qu'il faudrait examiner l'alternative indépendantiste. Avec Perroux, nous souscrivons à l'idée qu'à travers les formes modernes de gouvernement et leur diversité, se glisse imperceptiblement le phénomène du pouvoir. Pour atteindre ses objectifs et perpétuer son emprise, il épouse et s'adapte à toutes les aspirations légitimes, pour les vider de leur contenu à travers son effet pervers et ses ruses imprévisibles!

"...Dupes de la nation et dupes de la classe, écrit Perroux, les masses souffrantes sont partout engagées dans les duretés des conflits où leurs ennemis sont des maîtres qui emploient sciemment les mystifications de l'industrie du pouvoir. La collusion de l'industrie et du pouvoir territorialisé est un vice dont la réalité est plus profonde que les institutions et les structures capitalistes et communistes et qu'aucune dialectique nécessaire ne doit nécessairement extirper." (F. Perroux, *La Coexistence*, p. 633.)

Il est fort significatif d'observer qu'on impute à Ottawa la responsabilité de la faiblesse de l'armature industrielle qu'Québec, son

manque de diversification et l'infériorité de la capacité technologie et innovatrice du secteur autochtone (Parizeau, R. Tremblay, F. Martin. On va même jusqu'à soutenir que les disparités interrégionales au Québec sont dues au tarif douanier, la National Polity, la politique du transport, de l'énergie, d'expansion régionale, de subvention à l'agriculture, etc. Nous nous proposons de poser le problème autrement: dans les domaines de juridiction exclusivement provinciale: les ressources naturelles, l'éducation et les affaires sociales, pourquoi la conduite des provinces et particulièrement celle du Québec n'a jamais été autre chose qu'un facsimile des conduites typiques du "pattern" canadien et nord-américain? La réponse ne supporte aucune ambiguïté: l'élément formateur de la base économique de la province relève du centre dominant exogène. Le Québec, comme ensemble canadien, on été marqué par ce pouvoir. Tout le reste en découle comme résultat et conséquence. Telle est la donnée fondamentale qui caractérise le mode de fonctionnement du fédéralisme canadien. Le Canada, comme entité politique, s'est formé une réaction à la dynamique de la jeune république qui prenait de l'expansion: Les Etats-Unis. Le pouvoir central a toujours suivi les événements, les faits qui s'imposaient sa conduite et qui ne lui donnaient jamais d'autres alternatives que la pratique qu'il a adoptée. Et cette nécessité et cette pratique lui ont été dictées par les intérêts de la classe d'appui qui orientait son action en fonction de la rationalité du capitalisme en expansion au 19ième siècle. Une étude du Conseil des Sciences du Canada, attribue la à "naïveté" de la classe politique qui gouvernait le Canada et les provinces au début du 2ième siècle, la dilapidation du patrimoine collectif (les ressources naturelles) sous forme de concession accordées avec largesse aux grandes concentrations capitalistes étrangères, en dépit du fait que l'AANB devançant son époque, restreint l'usage du "domaine public" aux priorités et au pouvoir de contrôle démocratique des provinces (le peuple). Cette entorse qui constitue une constante de la politique québécoise dans ce domaine: (Jamais le peuple n'a été informé, ou a été appelé à se prononcer sur l'usage de ses ressources condédées par ses gouvernements au pouvoir étranger), s'inscrit parfaitement dans la logique et la rationalité qui dominait au début du

siècle. Elle continue par ailleurs, à marquer les destinées énergétiques, forestières et minières au Québec. Au point que les Commissions parlementaires se trouvent complètement désarmées devant la jungle des chiffres et l'expertise technique nécessaire pour dérouler l'écheveau complexe dans ce domaine (voir commentaire de Claude Ryan, à propos de l'exposé de Boyd-Girous devant la commission parlementaire des Ressources naturelles).

Ce que nous voulons souligner se résume ainsi:

- 1.- le contentieux Québec-Ottawa n'est pas la donnée fondamentale de la problématique du développement au Québec. Il dérive d'une dimension plus large qui relève du "contentieux" original, celui d'une minorité intégrée économiquement et politiquement dans un espace qui définit ses alternatives du futur.
- 2.- le paramètre institutionnel (la structure fédérative et les rapports Québec-Ottawa) est déterminé en dernière analyse par la dynamique globale de l'espace nord-américain. Ce sont les effets de la stratégie du Centre et son emprise sur l'espace canadien dans son ensemble qui définit à la fois la réaction institutionnelle et ses modalités à l'intérieur de la dynamique canadienne.
- 3.- l'hypothèse explicative que nous introduisons pour dépouiller l'antagonisme Québec-Ottawa de sa charge émotive et démagogique, consiste à poser l'indifférence de la structure et du mode de fonctionnement de l'espace québécois, face aux initiatives d'Ottawa.

A cet égard, nous examinerons trois aspects fondamentaux de la dynamique de l'économie québécoise révélant sa détermination à partir d'éléments extérieurs à l'espace canadien d'une part et répondant simultanément à la rationalité et à la pratique du pouvoir dominant qu'Québec (le noyau central et l'appareil politique qui lui correspond). Dans cette optique, l'action du Fédéral devient comme un instrument complémentaire et accessoire, consacrant un état de fait c'est-à-dire, contribuant à soutenir une orientation déjà définie et possédant sa dynamique propre.

#### L'instrument fiscal:

Un des arguments majeurs du projet indépendantiste, souvent invoqué sous forme de contrainte au développement du Québec, consiste à dire que la province ne dispose pas de l'instrument par excellence de l'action étatique: le pouvoir de taxation et la capacité de dépense qui lui est associée. Or, un examen attentif de l'évolution du budget provincial depuis 1960 (voir avant la "révolution tranquille" selon le groupe Québec 2001) montre les données suivantes:

- 1.- Le Québec tire de la "cagnotte" fédérale environ le tiers de son budget à titre de paiements inconditionnels de péréquation, (903 millions en 1975) et autres subventions statutaires qui totalisent 967 millions soit 45% du total du montant alloué par les provinces "riches" aux provinces "pauvres" selon le mécanisme canadien de solidarité fiscale. A ce chiffre, s'ajoute en 1975, 1.9 milliards comme contribution aux programmes à frais partagés. Sur un budget de 8.8 milliards, le Québec reçoit 1.945 milliards \$ du fédéral. Sans parler de la péréquation du prix de l'énergie, ni des autres effets indirects que le Québec bénéficie, le fait à souligner, c'est la liberté de manœuvre qu'il dispose pour définir son champ de dépen-

ses et ses priorités propres. Il faudrait une bonne dose de mauvaise foi pour expliquer autrement, l'espace de 5 ans! (De 5.051 milliards en 1972-73 à 9.970 en 1976-77) Durant la même période, les transferts du Canada ont suivi la même pente, (1.1 milliards en 1976-77)

On pourrait imaginer quel gain d'orientation structurelle, le Québec aurait pu bénéficier si le Dédéral aurait exercé un droit de contrôle, en imposant au Québec une conduite autre que celle qu'il a suivie (et continue à le faire) sous le signe de la "terriarisation" accélérée de l'économie. Nous verrons plus loin cet aspect. La tendance générale à l'urbanisation et l'activité en services publics qui dominant sous l'effet de la croissance après-guerre a été suivie intégralement grâce aux facilités qu'offraient les largesses fédérales. Cet impératif d'ordre politique explique l'effet tardif de freinage qui provoque les tensions sociales actuelles. Les initiatives provinciales et fédérales se sont conjuguées pour engloutir l'épargne nationale dans un état de dépense qui dépasse largement les performances réelles de l'économie. La croissance des revenus du gouvernement québécois (et ses dépenses corrélativement) a été de 13.6% entre 1968 et 1965, et de 19.9% de 1965 à 1971. Durant cette période, le PNB n'augmentait que de 6.6% et 8.5% respectivement. Cette escalade a été rendue possible grâce à la souplesse du régime fédéral qui a suivi les desiderata des provinces et du Québec en particulier: ses transferts passent de 8.4% du budget provincial en 1958 à 32% en 1975. Les abattements d'impôts de 10 points sur les revenus des particuliers, 9 sur le profit des corporations et 50 sur les successions de 1958, sont passés respectivement en 1967, à 50, 10 et 75 points respectivement. Ainsi, l'assiette fiscale fédérale au Québec se rétrécissait à mesure que le Québec se lançait dans des grands programmes d'équipement et de dépenses "sociales" durant les années 60. Ottawa percevait trois fois plus d'impôts dans la province que ne le faisait le gouvernement québécois, en 1968, il n'en percevait plus que 40% (voir tableau annexe.) En 1975, cette part est réduite à 32%

P.A. Julien relève avec pertinence la remarque suivante à propos de cette transformation structurelle induite de toute évidence par les impératifs du mode dominant sous le signe de l'urbanisation du bien-être et du "progrès", que les pouvoirs publics adopteront, réalisant ainsi d'une pierre deux coups (satisfaire le centre, et répondre à une demande sociale): "...du point de vue de l'impact qu'ils ont eu sur les citoyens, il n'en demeure pas moins que même si ces changements structurels n'ont fait que changer le percepteur, ils sont cependant augmenté la part des pouvoirs du gouvernement québécois sur les contribuables" (Julien, 1976)

Si on examine le document principal reflétant l'option économique du parti québécois (indépendantiste): le BUDGET DE L'AN 1, on remarquera son caractère homothétique, la tendance générale d'avidité en services à dispenser par l'Etat leviathan du bien-être, qu'ont voulu réaliser les gouvernements "fédéralistes" qu Québec! Sur ce plan, aucune transformation majeure (au niveau de la dépense publique ou de la mission économique de l'état) n'apparaît à travers ce document! (Voir Morin, Parizeau, etc.)

De ce fait, dans l'analyse de l'option indépendantiste, nous distinguerons entre le concept général visant à introduire le Québec dans les circuits de l'histoire en lui donnant la responsabilité de définir lui-même son orientation du futur et l'idéologie que véhicule une formation politique reflétant les intérêts et les "représentations" d'une catégorie non homogène de la petite bourgeoisie au Québec et qui aspire essentiellement à s'accaparer du pouvoir. Son insistance à polariser la "causalité" du développement sur le plan institutionnel, sans soumettre à l'examen, le dondement même de la rationalité qui oriente l'espace nord-américain, indique clairement son aspect idéologique déformant: les vrais enjeux de la transformation structurelle sont relayés au second plan, ou dissimulés, sinon interprétés en termes ambivalents qui portent à l'équivoque. La seconde dimension qui nous montre l'autonomie relative du sous système québécois, par rapport à l'ensemble canadien et sa détermination

à partir des éléments endogènes qui lui sont propres et qui relèvent de la contradiction du mode de fonctionnement qui lui est imposé, c'est le mouvement de l'emploi. Ce facteur révèle entre autres, les conduites de l'économie québécoise comme résultat de ses éléments génétiques. En termes plus concrets: les paramètres établis par Statistique Canada pour expliquer la différenciation du "pattern" spécifique de chaque région économique (composition industrielle et conditions régionales) montrent clairement que les conduites à long terme du système québécois sont relativement autonomes par rapport à toute orientation de la structure fédérative comme un ensemble économique.

Le "pattern" spécifique de fonctionnement du système québécois.

A travers une analyse du mouvement de l'emploi observé en longue période (1961-1970), nous nous proposons de montrer que les trois facteurs réels qui déterminent l'orientation et les performances de l'économie québécoise dépendent marginalement de l'orientation de la politique fédérale.

Contrairement à une dogmatique établie, les politiques fiscales, douanières, commerciales, énergétiques ou du transport, fédérale, jouent comme auxiliaires aux trois déterminants principaux:

- le noyau central opérant dans les secteurs clés de l'économie et définissant le "stock original" de l'armature industrielle composite (duale) expliquant le "saut" de la main-d'oeuvre du primaire au tertiaire parallèlement au mouvement des investissements vers ce secteur.
- les conduites adaptatives du secteur autochtone (traditionnel et moderne) induites par la dynamique du noyau central, qu'expriment les trois données majeures qui caractérisent la période d'après guerre:

- a) le déclin relatif à l'agriculture en termes de part dans le revenu national de niveau de l'emploi et d'extension des rapports marchands (intégration et réculsion du secteur autochtone agricole)
  - b) le déclin de l'industrie traditionnelle et de l'artisanat (textile, vêtement, bonneterie, cuir, chaussure, etc.)
  - c) la tertiarisation accélérée de l'économie, sous forme d'une urbanisation favorisée par la demande des emplois reliés au secteur des services (commerce, finance, assurance, immeuble, administration publique, etc.)
- Le rôle fondamental joué par le secteur public provincial comme agent économique (employeur, consommateur de biens et services) et administrateur d'un rouage bureaucratique porté aux limites maximales de son expansion.

L'examen détaillé des formes et du mécanisme induisant ces trois mouvements concomittants montre que le rôle du Fédéral était secondaire. A l'exception de sa contribution au financement des projets du gouvernement provincial, ses conduites monétaires (taux de change fixe ou flottant, manipulation du taux de l'escompte, etc) commerciale (accord de l'auto, participation au Kennedy round, etc.) énergétique (ligne Borden) ou de transport, ont joué accessoirement comme frein ou accélérateur de la dynamique du système québécois. Tout cela se passe, si on observe l'évolution de l'emploi au Québec, comme si la province possédait un "pattern" qui lui est propre et qui est indifférent au reste du Canada (conduite du Fédéral). Voyons les chiffres:

VARIATION NETTE DE L'EMPLOI ENTRE 1961 et 1970

Canada: croissance 31.2% Primaire: perte: 429,479 emplois  
 Secondaire: perte: 150,446 emplois  
 Tertiaire: gain: 579,975 emplois

Québec: (1961-1970)

Croissance de l'emploi: 31.7%  
 variation relative nette: .5% (il maintient sa  
 position relative  
 par rapport au  
 Canada.)

Performance selon les deux paramètres de comparaison de S.C.  
 (No. 31-503)

Composition industrielle: - 15,041 emplois  
 plus 22,530 emplois  
 (voir annexe explication No. )

La part relative de l'emploi tertiaire passe de 57.8% en 1960  
 à 66.2% en 1970.

Contribution des conditions historiques à la variation rela-  
 tive nette de l'emploi entre 1961-1980:

Secteur primaire: plus 23,340  
 Secteur secondaire: moins 54,606  
 Secteur tertiaire: moins 13,625  
 Total: moins 44,891 emplois.

\*(D'après Fernand Martin, Etude CEC, Document 8, p. 38)

La notion de "conditions historiques" exprime le poids relatif  
 de la composition du "stock initial" (industriel) et autres éléments qui

différencient l'armature industrielle provinciale par rapport à la norme nationale. Le Québec aurait perdu 45,000 emplois environ en raison du "poids" de l'histoire sur sa structure initiale (1960). Mais ces pertes sectorielles ont été très importantes:

Dans le secteur primaire: - 87,809 emplois dont:

- 76,000 dans l'agriculture,
- 9,200 dans la forêt,
- 2,900 dans les mines.

Dans le secteur secondaire,: moins 74,417 emplois.

Le déclin des branches suivantes ont contribué à cette perte:

- construction: moins 27.6%
- transport: moins 19.5%
- vêtement: moins 16 %
- textile: moins:13.3%

Ces gains en emplois ont été surtout dans le tertiaire:

Plus 169,712. Ce qui donne comme gain net entre 1961 et 1970: plus 7,486 emplois, doit environ 17% des pertes dues à ces conditions historiques.

Moins 44,891 contre 6,486 emplois gagnés nets.

Quand on rapproche ce chiffre, des secteurs ou branches du tertiaire qui ont connu la plus forte croissance entre 1961 et 1971:

- plus 124.6% services non commerciaux,
- plus 17.9% finance, assurance, immeuble,
- plus 30.2% services commerciaux,
- plus 24.4% commerce,
- plus 19.6% adminsitration publique.

On retrouve l'influence directe au noyau central dominant dans son mouvement de pénétration le secteur tertiaire et le déplacement concomittant des investissements dans cette direction:

Ainsi, en 1975: 42.6% des investissements productifs au Québec relèvent du secteur commerce, finances, services commerciaux, soit 509 millions de \$.

32.8% des services d'utilités publiques  
(574 millions de \$)

Les investissements manufacturiers au Québec en 1975 ne représentaient que 25.6% du total des dépenses en capital dans la province. Par conséquent, els trois mouvements qui définissent l'articulation de la structure économique québécoise et ses contradictions internes sont:

- la tertiarisation des emplois et des activités corrélatives à l'implantation du MPD au niveau des services,
- le déclin conséquent du primaire et du secteur manufacturier en termes de création d'emplois et de poids relatif dans le PIB,
- l'escalade de la dépense publique et l'extension du secteur para-public.

Ils relèvent donc directement de l'emprise du "pattern" nord-américain sur le Québec, comme mode d'orientation et de concordance des conduites économiques, politiques et sociales selon une rationalité qui sert les impératifs d'accumulation de la concentration financière qui ordonne ces mouvements. Il est significatif de relever le rôle de premier plan qu'occupent les banques et les institutions privées de finances dans la structure du rendement en capital et taux de croissance de profit (voir tableau en annexe.) La conclusion que nous tirons, est que le régi-

me fédéral comme tel n'est pas la cause des problèmes qu'affrontent le Québec aujourd'hui.

#### Les investissements étrangers:

Finalement, l'option indépendantiste se prononce de façon ambiguë et feutrée relativement à la donnée fondamentale qui détermine la problématique de base au Québec. Le rôle que joue le secteur étranger opérant sur le territoire. Pour des raisons d'ordre électoral, ou tout simplement par conviction idéologique, cette option s'attache à souligner son affiliation à la rationalité et aux règles du jeu prévalant en ADN. Ses déclarations de principes reproduisent des généralités sur l'association du capital étranger au processus de changement dans la continuité. Elle ne présente aucune analyse qui diffère foncièrement des règles générales que suivaient les gouvernements successifs au Québec. Il est significatif de faire remarquer l'opposition à l'égard du programme fédéral de "tamisage" des investissements étrangers, sous prétexte que le Québec, souffrant le plus du chômage, doit disposer d'une liberté de manoeuvre dans ce domaine!

Comme nous le soulignons au début: nous n'entendons pas porter un jugement de valeur sur un projet politique qui s'appuie sur une motivation collective et que nous considérons légitime dans son essence. Mais son expression et son contenu opérationnel relativement aux cinq critères retenus pour définir l'efficacité d'une transformation à anticiper, soit:

- 1- la symbolique culturelle qu'elle représente relativement à la dégradation idéologique du mode dominant,
- 2- les objectifs à long terme qu'elle entend atteindre,
- 3- la stratégie et les moyens qu'elle entend déployer pour atteindre ses objectifs,
- 4- la pertinence ou non de l'analyse et des concepts à travers lesquels elle se représente la situation du Québec, sa problématique et les vrais enjeux de

devenir,

- son degré d'implantation dans l'authenticité historique et sociale dans le milieu qu'elle entend conduire,

nous conduit, après l'examen de la littérature du programme d'action et des déclarations des responsables de ce mouvement, qu'il serait fastidieux de reproduire, à émettre les conclusions suivantes:

- i.- l'option indépendantiste n'offre aucune perspective fondamentale du changement,
- ii.- son projet, si jamais il se réalise, ne fera que transposer dans le temps, les contradictions internes du système québécois. Dans la meilleure hypothèse, il ne peut aboutir qu'à une similitude améliorée.

Relativement à l'objet principal de notre analyse, le Moyen-Nord, le programme du parti québécois n'offre aucune perspective différente de celle proclamée par le gouvernement actuel (Bourassa)

L'option requin:

Nous ne pouvons compléter l'analyse des options du futur au Québec, sans mentionner le rôle important que joue une stratégie largement répandue dans les sphères gouvernementales et qu'on a dénommée: l'option "requin". Il s'agit d'une pragmatique qui envisage l'avenir sous forme de la mobilité et du "coup de chance" qui peut surgir en cours de route. On peut attribuer à feu Duplessis, son fondement opérationnel. Elle repose sur l'idée que la conduite optimale dans une situation caractérisée par la mobilité de l'environnement, et la faiblesse des moyens de bord, de "suivre le courant" tâchant de tirer le maximum possible des gains de la mobilité. Il n'est nullement nécessaire de fixer des objectifs, d'élaborer un plan d'action, ou d'anticiper sur un sentier à suivre. C'est ainsi que Duplessis arriva à jouer sur deux plans majeurs qui ont relancé l'économie québécoise après la guerre:

- il est arrivé à rapatrier une partie de la fiscalité du fédéral,
- de même, l'ouverture du "Nouveau-Québec" aux entreprises américaines est son oeuvre politique la plus importante.

On ne soulignera jamais assez l'importance de ces deux facteurs, dans la structuration de l'espace québécois après la guerre. Et quand on pense que l'Union Nationale a accédé au pouvoir en 1936, sous le thème de la lutte contre les "trusts", on mesurera le virage que "requin" a effectué pour résoudre le problème du chômage après la guerre.

Le gouvernement actuel semble pratiquer cette philosophie. Mais, à travers ses lenteurs bureaucratiques, il semble manquer la "ruse" et l'agilité du grand homme d'Etat québécois (Duplessis) De toute façon, quels que soient les avantages effectifs de cette pragmatique par rapport aux autres options "lourdes" que nous avons examinées, le fait demeure que la dynamique du système québécois et ses contradictions qui s'accroissent, laissent peu de possibilités pour des manoeuvres misant sur le passage d'une "proie" dans le courant suivi par le système. Le Québec en 1976, n'est plus comparable à celui de 1936 ou 1946. Le capitalisme concentré n'est plus "malléable" comme il l'était. Pour extirper sa dynamique discriminatoire, c'est vers des projets d'envergure qu'il faudrait recourir. Dans le cadre québécois, le seul vecteur d'action susceptible d'engager cette entreprise de taille: c'est le moyen-nord.

C'est la seule virtualité qui nous paraît revêtir les éléments de force capable de modifier la dynamique et la structure de l'espace québécois. C'est aussi le dernier espoir qui reste à examiner!

### Evaluation critique et conclusion:

Au terme d'une analyse qui nous a conduit à examiner successivement les différentes options du futur qui polarisent l'espace québécois, quelle conclusion peut-on tirer?

La première constatation qui se dégage nettement à travers les perceptions contradictoires des moyens à mettre en oeuvre pour sortir le Québec de son impasse actuelle, c'est l'incapacité du mode de maintenance à contenir les contradictions idéologiques qui traversent le système. Par conséquent, l'espace québécois apparaît comme une réalité soumise à des pressions multiformes orientées dans plusieurs directions. Mais, ce n'est qu'une apparence: car aucune des options examinées n'arrive à définir un vecteur de transformation reposant sur une objectivité causale. La dominante idéologique et mythique rend opaque la perception des vrais enjeux du futur. Et derrière cette dominante, opère l'action diffractante d'un pouvoir: il inverse en quelque sorte les schémas de causalité. Avec l'option aménagiste, l'effet, le support physique des activités devient le facteur-clé du développement. Comme si les hommes avaient perdu la faculté d'ordonner la structure de leur espace autrement que par une cybernétique qui échappe à leur pouvoir. Pour les indépendantistes, le dilemme c'est de choisir entre charbyde et scylla! Pour échapper au pouvoir d'Ottawa, New York est retenue comme point d'appui! Quant à l'option "innovatrice", c'est la destruction totale de ce qui reste comme élément d'authenticité et de refus du "pattern", qu'on propose pour remédier au déclin de Montréal. Comme écrit H. Arndt: "le pouvoir économique change les données en variables et en données." C'est presque un univers clos du discours qui enveloppe le futur du Québec. Le tout sous le signe d'un "rattrapage" qui ne sera jamais atteint! Car la pratique, le poids de l'histoire, l'aspiration à une autre forme de vie et de liberté: enrayer cette mécanique, un peu trop huilée. Et l'idéologie, expression d'une dominante qui révèle jour après jour, ses contradictions, n'arrive pas à accomplir sa tâche mystificatrice. Des antagonismes éclatent de tout côté: la tension sociale monte, balayant les idées figées, les structures endurcies, les pronostics de l'enfermement irréversible et des visions "académiques" positivistes.

Le Québec est à un tournant critique de son histoire, disions-nous. Sa machine économique enrayée, ne peut supporter longtemps les palliatifs du mode de maintenance qui s'épuise à son tour. Le malaise qui couve au fond de ses institutions et à travers ses structures est chargé d'une énergie qui peut l'entraîner au déclin ou vers d'autres formes d'organisation de son devenir. Il existe une unité conceptuelle à dégager du jeu complexe des forces en présence. La pensée critique peut découvrir cette unité masquée par de multiples systèmes enchevêtrés, jamais clos, se heurtant et se bécisant les uns contre les autres.

Nous avons choisi de découvrir cette unité à travers une dimension négligée de l'espace québécois: le Moyen-Nord. Son envergure et les forces qu'il met en présence, permettent de grossir et d'éclairer les contradictions latentes du système québécois, ses virtualités réelles du futur. Car, faut-il le souligner, cette virtualité constitue un lieu de conjonction de deux projets chargés de signes contraires: L'emprise d'un pouvoir qui dure depuis trop longtemps et l'aspiration à un devenir comprimé par trois siècles de domination.

\*\*\*\*\*

SYNTHESE ET CONCLUSION:

LE MOYEN-NORD, L'ETAT FINAL ET LA TRAJECTOIRE DE LA LIBERTE

Les alternatives du futur

Il peut paraître étrange d'évoquer une trajectoire de liberté en parlant des ruptures, déficiences et contradictions d'un ensemble doublement encerclé.

Vu de l'extérieur, à travers les faits et les données qui définissent son articulation, le Québec apparaît comme un espace brisé, voué à une dégradation affectant tous les piliers de sa dynamique: structure, mode de fonctionnement, surdétermination exogène, perversion d'un pouvoir qui crée la rareté, le vide, les différences, "la mort" comme moyen pour prolonger son emprise.

Comment peut-on, dans ces conditions, parler d'alternative du futur, de possibilité de transformation, alors que tous les éléments que nous avons examinés convergent vers une direction, un sentier linéaire que dessine la longue durée historique d'un pays voué, dès de départ, à l'empire de forces qui échappent à son contrôle?

De l'agriculture qui meurt, à la forêt qui s'épuise, au Centre qui succombe par le déplacement des "circuits" que régissent "les dieux du progrès et de l'opulence", comment soutenir un rapport, une causalité pour quelque rayon de liberté que renferme le Moyen-Nord?

Ne serait-il pas plus logique de dresser, avec Julien Lamonde-Latouche, le bilan morbide d'un ensemble qui "s'anesthésie lentement et sûrement, qui se complait dans sa médiocrité" ? (voir Québec 2001, sur la dégradation de l'espace québécois).

A travers la problématique que pose la mise en valeur des ressources du moyen-nord, nous avons dressé la configuration des lignes de forces qui régissent la dynamique de ce système.

Deux conclusions majeures se dégagent de cette analyse:

- 1) la problématique qui définit l'espace québécois est liée au projet historique refusé, englouti à travers trois siècles de subordination, de réclusion, de disjonction et d'enfermement;
- 2) aucune possibilité de transformation ne peut être retenue, dans le sens du concept de développement postulé, sans que se modifie le rapport qui relie le Québec à l'univers nord-américain.

Par conséquent, il est vain de soutenir "une similitude améliorée" comme possibilité réelle de transformation, aboutissant au renversement de l'effet de domination perceptible à tous les niveaux et paliers de l'espace québécois.

De même, parler d'un éventail d'alternatives, de plusieurs possibilités de choix qui pointent à l'horizon, revient à cumuler, comme disait Nicolai, "l'irrationalité et la mauvaise foi".

Le Québec n'a pas d'option dans le champ des possibilités qui l'entoure. Le changement, la négation d'une négation, s'inscrivent

dans les faits comme la seule alternative de son existence comme entité autonome en Amérique du Nord.

Les activités "innovatrices et motrices" proposées par HMR \* comme solution aux écarts qui s'accroissent, les constructions aménagistes d'un organisme incapable de saisir adéquatement le contenu réel du développement, ne peuvent que contribuer à accélérer l'entropie d'un système. Il a perdu même ses avantages "comparatifs" pour le pouvoir qui le domine. Les coûts de production des secteurs clés de l'économie deviennent supérieurs même par rapport aux Etats-Unis: comment dans ces conditions pouvoir soutenir un développement axé sur une orientation extravertie affrontant la concurrence mondiale?

"... l'industrie canadienne devient de moins en moins compétitive sur les marchés internationaux et principalement aux Etats-Unis, parce que les coûts de production sont plus élevés que ceux des usines américaines", relève un dirigeant de l'industrie des pâtes et papier. Les seigneurs des mines, de la forêt, de l'industrie lourde et de pointe, tiennent le même raisonnement. La gestion gouvernementale, la dépense sociale, les besoins énergétiques, municipaux, les transports englobent déjà l'épargne nationale. Le Québec n'a pas les moyens de répondre à des urgences, des problèmes qui s'accroissent, des avidités qui se croisent et qui épuisent son énergie et ses instruments d'action. Vu sous cet angle, l'espace québécois ne peut élargir sa frontière nordique, ni pouvoir actualiser son projet collectif d'être et de prospérer en Amérique du Nord. Il ne peut échapper aux contraintes de l'histoire, ni décrocher du train qui le conduit.

Mais cette vision factuelle des choses est trop vraie pour qu'elle soit acceptable. Une société ne concourt pas à son suicide en connaissance "de cause". La dégradation qui régit l'articulation de l'espace québécois procède par d'autres éléments qu'une cybernétique réglée pour conduire cet ensemble à une issue sans retour. Souscrire à l'arrogance des faits, reconnaître la pérennité d'un pouvoir, c'est méconnaître le sens de l'histoire et faire violence à la "sagesse de l'univers". Car à tout prendre, les empires qui naissent et qui déclinent, les cultures qui explosent et disparaissent ne sont-ils pas les deux versions d'une même médaille: un contenu unitaire qui prend des signes différents, selon l'alternance des conjonctures.

Pourquoi le Québec devrait-il, pour toujours, suivre la même trajectoire contraignante qui a marqué son histoire?

Ne pourrait-il accéder à son dessein? Actualiser le projet refusé qui marque son authenticité?

Pour répondre à cette question, et sans sombrer dans "ce dérèglement de l'esprit" de vouloir les choses non pas comme elles sont mais comme elles devraient être", il faudrait dépasser le niveau des apparences et porter l'interrogation au coeur même du système pour: saisir quelques rayons du futur qui germent à travers la "structure cachée". L'élément invisible de l'énergie latente qui sous-tend les contradictions et les projette en surface sous forme de contraintes impossibles à franchir.

Pour y parvenir, nous procéderons à travers un artifice de raisonnement susceptible de rendre compte de la trame causale qui détermine l'espace-temps québécois.

## Le démon de Maxwell

Supposons qu'un démon de Maxwell, doté d'un pouvoir de permuter tous les paramètres de l'espace québécois, offrirait ses services au pouvoir ( non corrompu) du gouvernement québécois soucieux de placer le Québec sur une trajectoire de liberté et son corollaire de développement.

Quels seraient ses tâches, ses objectifs, ses moyens d'action? les contraintes qu'il devrait détendre pour conduire le Québec d'un état initial jugé non satisfaisant à un état final considéré désirable?

Pour évaluer la distance à parcourir entre ces deux états, nous définirons l'état final à partir des propriétés systémiques suivantes:

- 1) Une efficacité dans l'allocation des ressources répondant aux critères d'optimalité, définis par Allais selon trois paramètres:
  - l'absence d'un surplus réalisable due à une mauvaise articulation des composantes économiques dans le cadre d'un stock en capital disponible, des réserves en énergie ressources naturelles accessibles, une technologie et une capacité de travail donnée;
  - une compatibilité des trois vecteurs clés de l'articulation systémique: la donnée socio-culturelle, la dimension politique ( décisionnelle) et la variable économique;
  - une comptabilité du rapport au monde ( échanges extérieurs)

et le mode de fonctionnement optimal du système.

- 2) Une liberté, procédant de la capacité interne, permettant à l'entité de définir son rythme d'évolution, sa composante dynamique, son schéma culturel, le système des valeurs qui conduit sa trajectoire, son autonomie relativement aux turbulances du champ extérieur.
- 3) Une stabilité dynamique associant des gains de position, une compétence distinctive à un dessein collectif, reposant sur un consensus des forces agissantes: à tout moment, le système peut permuter ses priorités, régler sa vitesse, convertir ses tensions internes en une force motrice renforçant son armature, dans le cadre d'un projet de civilisation rénovant une culture et affirmant une identité.

Cet état utopique sert donc à mesurer la tâche de la conversion dialectique que le démon de Maxwell devrait opérer dans l'espace québécois.

Cette conversion aurait l'ordonnement suivant:

- 1) agir sur le "noyau programmeur" qui structure l'espace à travers le vecteur du pouvoir qu'il commande;
- 2) décoder l'information sur le futur que porte le "dessein" du pouvoir, à travers l'aliénation au système des "valeurs" de la dégradation nord-américaine.

- 3) rechercher dans le "projet québécois refusé", l'énergie latente disponible, transformée en une force motrice de destruction des contraintes et de restructuration de l'espace, selon un temps compatible avec le schéma culturel latent;
- 4) porter cette énergie vers un support transitif de polarisation dans le cadre d'une mise en valeur des ressources du Moyen-Nord.

Par conséquent, le chemin de la liberté aura trois coordonnées:

- une finalité associée à l'authenticité, mise à l'ordre du jour, dépoussiérée du poids de l'enfermement historique;
- un pouvoir tirant sa légitimité des "réserves cachées" du système: les aspirations démocratiques exprimant une volonté collective de construire une société à visage "humain"...
- un vecteur transitif de transformation reliant le passé et le futur: le Moyen-Nord québécois.

Les corollaires de ce schéma de liberté sont la rupture à deux niveaux:

- par rapport à la dégradation qui conduit l'espace nord-américain et son vecteur causal de premier ordre: le capitalisme monopolistique décomposé;
- en fonction du rapport agissant interne: les instruments, les appareils, le mécanisme du pouvoir, installés et régis par le pouvoir exogène: le Centre dominant.

## L'ETAT HEGEMONIQUE ET LE MOUVEMENT DE L'HISTOIRE

La trajectoire qu'on vient de décrire est-elle une possibilité à retenir? ou bien la configuration de l'espace québécois, ses lignes de forces excluent toute utopie de cet ordre? Deux distinctions s'imposent:

- 1) Il ressort nettement du schéma ci-haut que le paramètre exogène ( le Centre dominant en ADN) n'entre pas en considération dans le plan d'action proposé. Ceci est tout à fait conforme à notre postulat de départ:  
"la source du mouvement est interne et non externe: elle réside dans les contradictions internes des choses et des phénomènes", disait Mao ( Pensées philosophiques).
- 2) Les paramètres économiques et leur configuration dans le temps apparaissent comme des variables liées, c'est-à-dire des épiphénomènes subordonnés au rapport de force qui les régit. Ils n'ont aucune signification en soi et ne peuvent pas freiner la trajectoire de transformation, vu leur dépendance à l'énergie motrice qui commande le système.

Par conséquent, le processus de développement est bien associé à la dynamique du pouvoir: dès son origine, la théorie économique classique a saisi cet aspect essentiel du changement.

Dans le schéma hiérarchique du processus décisionnel que présente Parsons, il dénomme, ce que nous qualifions le noyau central de programmation, le niveau sociétal supérieur. C'est le centre névralgique d'une structure: toute permutation de ses composantes ne

se fait sans modifier la rationalité qui oriente ce centre. Par conséquent, c'est une transformation du rapport de pouvoir qui conditionne toute propension au développement au Québec.

Plus concrètement, l'avenir que renferment les contradictions internes du mode de fonctionnement qui régit le système québécois est déterminé, en dernier ressort, par deux paramètres:

- les lignes de force qui commandent son articulation politique;
- les conditions objectives qui sous-tendent ses lignes de force.

Un vecteur intermédiaire assure la conjonction entre ces deux éléments: le pouvoir hégémonique de l'idéologie dominante.

En effet, si on admet le concept de "bloc historique" que définit Gramsci, la fermeture du système québécois ne peut se prolonger que sous trois conditions:

- Si la société politique se confond avec la société civile.
- Si l'hégémonie de la classe dirigeante neutralise les forces de rupture et de changement.
- Si la structure établie n'a pas épuisé son temps historique, c'est-à-dire toutes les possibilités qui se présentent pour résoudre ses contradictions et absorber les chocs qui émergent de son champ interne.

Or, un examen approfondi des trois dimensions qui définissent l'espace québécois:

- son infrastructure économique;
- le rapport du pouvoir qui le régit;
- la direction idéologique associée à ce rapport de pouvoir;

montre une nette disjonction:

- entre société politique ( les appareils de contrôle, les institutions de contrôle et de coercition) et la société civile;
- entre l'infrastructure économique: forces de travail et capacité productive d'une part, et leur élaboration au niveau de la conscience, des valeurs et du projet du futur, d'autre part;
- au sein du "bloc historique", ensemble complexe, discordant et contradictoire qui caractérise l'espace québécois dans sa configuration actuelle.

Au centre de ces disjonctions, l'épuisement de l'idéologie dominante à faire légitimer son pouvoir, masquer le rôle de "courroie de transmission" que jouent la bureaucratie locale, les caméralistes au service du pouvoir, la petite bourgeoisie: associée objective et surclassée dans la hiérarchie sociale qu'elle occupe.

Par conséquent, si l'on considère les possibilités réelles que présentent les options aménagiste, adaptative, intégrative et innovatrice mises de l'avant par le caméralisme fonctionnel et le savoir subventionné, pour reproduire le schéma de subordination, si l'on tient compte de tous les échecs enregistrés par le "gouvernement des fonctionnaires" en matière de développement économique et si l'on rapproche ces éléments du dernier changement dans l'orientation politique au Québec, force est de

constater que le Québec se trouve à un tournant de son histoire. C'est le passage de "l'objectif" au "subjectif": du domaine de la nécessité (l'économique) au domaine de la liberté: la politique.

De ce fait, le vecteur clé au développement du Moyen-Nord ne se confond ni avec les projections de la demande et la dynamique de l'offre sur le plan international, ni des "avantages comparatifs" en terme de structure de coûts, ni du dessein que trame le Centre dominant relativement au rôle du Moyen-Nord comme support de sa puissance à travers le monde: il est directement lié à la dynamique propre de l'espace québécois, sa capacité de briser son encerclement et d'accéder au chemin de liberté qui libérera son énergie latente.

Et dans cette démarche, ce sursaut salutaire qui puisera sa force dans trois siècles de négativité comprimée dans une propension constante à vouloir être, le potentiel du Moyen-Nord se présente comme l'instrument de choix susceptible de couper court à l'entropie qui s'infiltré.

Plusieurs signes pointent à l'horizon, convergent pour signifier la fin de l'hégémonie: la domination qui a trop duré s'épuise des contradictions qu'elle provoque. Les mensonges du pouvoir sont chaque jour démasqués. La bourgeoisie servile a perdu son aplomb dans la direction intellectuelle et morale que lui confiait la domination. De tous côtés, les caméralistes sont mis à l'échec:

- l'université "instrument de conditionnement" devient le lieu de la pensée rénovatrice, portant le futur dans la crise qui l'affecte.;
- les agriculteurs déclassés, voués à une mort lente sous le double effet de la concentration du marché, des monopoles qui contrôlent les circuits de distribution, la spéculation foncière, la formation des prix et les "rentes d'organisation, se regroupent, prennent conscience de leur état, repèrent les circuits et les centres qui commandent leur subordination.
- les travailleurs ne se contentent plus de l'illusion monétaire: leur conscience politique est aiguillée par la repression qu'ils subissent: les "bienfaits" de la société de consommation ne répondent plus à leur aspiration: c'est un changement qualitatif qu'ils réclament: la destruction de la rationalité qui commande leur destin. Et à travers, cette mutation, le mode de maintenance intermédiaire: la bourgeoisie locale acquise aux impératifs de continuité de la domination est obligée de changer de ton, elle ne peut assumer la direction politique et "morale" qu'à travers une transformation de ses alliances.

Alors le bloc historique se brise: celui qui a maintenu le Québec dans le giron des dominations est appelé à une nouvelle tâche. Rendre au Québec sa compétence distinctive face à la dégradation qui conduit l'espace nord-américain.

Désormais, écrit Kari Levitt, c'est l'avenir du Canada comme entité autonome qui dépendra du choix que le Québec fera. Car, il est parmi la famille canadienne, le seul qui pourra fournir une réponse aux menaces qui guettent l'ensemble canadien. Sa supériorité comme vecteur de restructuration provient justement de sa trajectoire historique: trois siècles de violence subie ont laissé un surplus d'énergie qui manque aux autres partenaires canadiens. Et cette énergie, et ce charisme que jamais le mercantilisme n'a pu altérer, constitueront le vecteur de puissance conciliant le temps et l'espace québécois.

Car, ni la fermeture des réseaux de connectivité, ni l'infériorité matérielle, en terme de disponibilité en moyens, ne peuvent bloquer la reconquête de l'espace mutilé par l'effet de pouvoir.

Le temps de la subordination est achevé au Québec. Pour avoir trop duré, grâce à la complicité des "appareils", la société politique et les institutions de freinage, ceux-ci ont fini par se disloquer, perdre de leur aplomb et démasquer le pouvoir qui les ordonne.

Restent les structures mortes, les consciences perverties, les caméralistes du savoir sclérosé, la bureaucratie qui tourne à vide: mais ils ne pèsent plus lourd sur le destin du Québec... il suffirait d'un moment d'effervescence dont parle "Gurvitch" pour que la marche de l'histoire les enveloppe dans l'oubli.



## P O S T F A C E

### EPILOGUE ET SYNTHÈSE

En appliquant la théorie des systèmes à l'analyse des contraintes au développement des ressources du Moyen-Nord, nous nous sommes attachés à démontrer l'impossibilité de conduire cette analyse en se limitant à la dimension économique ou à des données factuelles qui commandent, à première vue, ce secteur d'activité.

Cette démarche nous a conduit à établir un rapport de causalité entre le mode d'insertion de l'ensemble québécois dans le système continental nord-américain d'une part, et les contraintes qui délimitent sa capacité autonome; par conséquent, son aptitude à mettre en valeur le potentiel en ressources de son territoire.

Contrairement à la démarche positiviste, nous avons souligné qu'il ne s'agissait nullement de contraintes relevant d'une "perte des avantages comparatifs" relativement aux critères de localisation des investissements ou de la capacité de ce secteur d'affronter la concurrence sur le marché international. Le concept de surdétermination nous a permis de situer le Québec comme périphérie, dans le cadre du champ d'interférence qui la détermine: le système monopolistique international et son Centre dominant en Amérique du Nord.

Les trois concepts fondamentaux de la théorie des systèmes:

- la centralité et sa réciproque , la périphérie;
  - la contradiction comme source de mouvement;
  - l'entropie comme résultat nécessaire de toute dynamique monotonique;
- nous ont permis d'expliquer pourquoi le Québec ne peut envisager son développement, accéder aux ressources de son territoire aussi longtemps que la rationalité qui commande son espace ( le mode de production dominant) est assujettie aux impératifs et à la logique spatiale du noyau intégrateur qui domine l'espace nord-américain.

Cette rationalité et cette logique que nous avons repérées à travers un secteur témoin: la sidérurgie sur le plan mondial, expliquent le phénomène général qui régit et caractérise l'ordre monopolistique international et son incapacité permanente à réduire les écarts, concilier la capacité productive et la demande potentielle, réduire la rareté des ressources en élargissant le champ du possible. C'est-à-dire mettre en valeur un potentiel de l'envergure du Moyen-Nord québécois.

Or, le déclin du secteur minier et forestier québécois, l'impasse énergétique attendue vers 1985, montrent le caractère volontaire de la rareté qui se crée à l'échelle mondiale; comme condition et résultat d'un impératif et d'un dessein: l'accumulation du surplus et la rentabilité du capital.

Telle est la toile de fond qui sous-tend les contraintes au développement du Moyen-Nord. Les données numériques que nous avons relevées à propos du secteur minier québécois et son évolution dans le temps, illustrent sa trame causale.

Elle découle d'un principe bien établi dans la théorie des systèmes:

- un processus monotone de croissance et de condensation de l'énergie (accumulation du surplus) qui ne redistribue pas rigoureusement ses gains réalisés, ne peut échapper à la loi de l'entropie et de la perte d'efficacité. Les écarts qu'il provoque dans son champ de polarisation, engendrent une énergie statique en sens contraire qui finit par enrayer totalement son fonctionnement. La dégradation qui caractérise l'équilibre du système économique mondial soumis à un processus unidirectionnel: celui du mode dominant en ADN s'explique à partir de principe. L'économisme positiviste n'a jamais pu rendre compte de cette loi, comme paramètre explicatif de la détérioration des échanges. C'est ce que relève Georgescu-Roegen:

" the mechanistic epistemology is solely responsible for the conception of the economic process as a closed system or circular flow... no other conception could be further from a correct interpretation of facts.

Even if only the physical facet of the economic process is concerned, this processus is not circular: but UNIDIRECTIONAL".  
(The Entropy law and the economic process, p. 281, Harvard Paper, 1974)

Par conséquent, si la dynamique des ressources sur le plan mondial est régie par un vecteur monotonique, unidirectionnel et antagonique qui provoque les différences, les raretés et l'entropie, la seule voie possible pour détendre ces contraintes consiste à l'éclatement de sa centralité, la loi immanente qui la régit, la rationalité qui la définit.

C'est la loi du dépassement du Centre par ses périphéries qu'expose Amin-Palloeix et qui ouvre des perspectives de développement aux ressources du Moyen-Nord. Cette loi, observée historiquement à travers le déplacement du Centre de gravité à l'échelle mondiale (Athènes, Rome, Bagdad, Amsterdam, Londres, New-York), a pour corollaire la notion de croissance symphonique conciliant la spécificité des éléments (compétence distinctive), leur rythme, taille, réactivité et composition et les gains d'une intégration synergique.

Or, le système qui régit l'espace nord-américain est radicalement l'inverse d'un système à dynamique symphonique. Les écarts qu'il provoque, les spécificités qu'il ordonne, procèdent d'un dessein homogénéique destructeur-réducteur des espaces. Les gains qu'il réalise sont rigoureusement les surplus qu'il enlève à ses périphéries. Le Québec ne peut échapper à cette logique qui freine son développement, aussi longtemps que ses réseaux de connectivité sont définis par un pouvoir qui lui échappe.

Dé ce fait, on ne peut retenir une possibilité quelconque de développement dans le cadre de la configuration actuelle qui régit la dynamique de l'espace québécois.

Sur un autre plan, en postulant la source endogène du développement, nous avons introduit le concept de Represseur comme vecteur dynamique polarisant toutes les contraintes à la transformation de l'espace québécois:

- orientation, direction idéologique et système de valeurs;
- contrainte instrumentale et coercitive (étatique);
- rationalisation, caractérisation et projection vers le futur.

Par conséquent, l'unité du système québécois, sa spécificité historique et dynamique relèvent d'une double détermination qui régit sa conduite:

- une détermination exogène qui contrôle ses activités, ses ressources, ses circuits de connectivité et son ouverture au monde;
- une détermination correspondante qu'assure le Represseur dans ses fonctions stabilisatrices des disjonctions, écarts et contradictions internes.

La fécondité de ce concept établi par Monod au niveau de la microbiologie ( Le Hasard et la Nécessité), nous a permis d'expliquer pourquoi l'effet de domination au Québec n'a pas suscité un vecteur en signe contraire, susceptible de renverser sa détermination. La double fermeture de l'espace québécois procède effectivement de deux facteurs:

- une violence d'ordre historique qui a marqué sa trajectoire dès son origine, conduite par un double vecteur mercantiliste et charismatique ( le catholicisme du moyen-âge);
- une classe qui a établi son hégémonie sur l'espace québécois en s'appuyant sur le conquérant extérieur.

Et lorsque le vecteur politique initial s'est brisé en 1759, le vecteur charismatique a pris la relève: une institution-alliée au pouvoir établi maintiendra le Québec enfermé durant deux siècles. Ce n'est qu'à partir que de 1960, que la bourgeoisie moyenne choisira un autre vecteur pour étendre son hégémonie: l'appareil bureaucratique et l'Etat québécois comme instruments de son pouvoir.

Mais elle demeure attachée fonctionnellement et idéologiquement aux impératifs du mode dominant. Elle servira ses intérêts à travers les échecs qu'elle enregistra , en voulant modifier en surface les "règles du jeu" établies. C'est ce que Parizeau reconnaît en dressant le bilan de la "révolution tranquille". Dans deux domaines précis: le plan et le développement régional, l'approche technocratique a échoué.

Preuve: le fonctionnement à vide de l'Office de Planification, la stérilité des "Conseils Régionaux de Développement" réduits à un rôle supplétif de "présentation annuelle de revendications..." Les écarts régionaux s'accroissent et le Centre primatial Montréal est en net regrets.

Il a fallu quinze ans pour saisir l'impossibilité de la solution technocratique aux problèmes de développement au Québec.

Ainsi, l'Association des économistes du Québec vient de découvrir que le "système de rationalisation des choix budgétaires" que l'on considérait, il y a cinq ans, comme la panacée contre le gaspillage et l'inefficacité des "programmes publics" de développement, s'avère inutile, illogique et irrationnel.

Mais au lieu d'associer cet instrument à la dominante idéologique qui l'a introduit: la rationalité stérile du "pouvoir des clercs", l'AEQ propose une autre panacée inspirée du "pattern" le "zéro-budgeting", appliqué par Carter du temps qu'il était gouverneur... comme si l'espace québécois est homothétique à l'univers nord-américain.

Cette persistance à vouloir fonctionnellement et conceptuellement appréhender la problématique du développement au Québec, à travers le schéma de référence du "pattern", constitue une donnée significative de l'idéologie que véhicule la petite bourgeoisie au Québec. De ce fait, elle constitue la contrainte majeure à toute transformation dans l'espace québécois. Dès lors, ce qui singularise la problématique du développement au Québec et qui constitue l'exception confirmant la règle, c'est le rôle fondamental du mode de maintenance (l'idéologie, les valeurs, la superstructure) comme frein à l'énergie latente du système. Ce mode de maintenance n'est autre que la direction intellectuelle et morale qu'assume un bloc historique regroupant trois vecteurs de distribution du pouvoir:

- les appareils, institutions et formations bureaucratiques avec pour centre l'état québécois;

- le capitalisme local et ses franges de la petite et de la moyenne bourgeoisie;
- les "commis" auxiliaires du "savoir subventionné" qui remplissent, dans le domaine de l'information, de la culture et de la réflexion, des rôles subalternes de contrôle.

La distinction que nous avons établie entre futur logique, futur désiré et futur probable, reflète précisément cette disjonction du "bloc historique" avec le "pays réel" relativement à la trajectoire du système.

Son incapacité à imposer son hégémonie, eu égard à son infériorité opérationnelle par rapport au pouvoir qui l'oriente, l'oblige à épouser une option "nationaliste" pour légitimer son pouvoir et élargir son champ d'interférence. Mais les contradictions économiques, le développement de l'infrastructure de base, la polarisation du champ de revendication, l'obligent à radicaliser ses positions et à porter la problématique au lieu même où elle se pose: le rapport de subordination. C'est ainsi, après deux siècles de collaboration et d'adaptation, la petite bourgeoisie québécoise finit par remplir sa mission historique: se détacher du Centre dominant et renouer avec les forces qui la soutiennent. Alors, une nouvelle perspective s'ouvre pour le Québec: la transformation sociale, l'élargissement des contraintes se feront par et à travers la nouvelle coalition du pouvoir qui se forme. Mais ce n'est qu'une étape, c'est toute la combinatoire systémique qui est appelée à se transformer, sinon, l'impulsion nationaliste n'aurait servi qu'à renforcer le pouvoir établi:



### TROISIEME PARTIE

#### BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES

- 376 Introduction à l'Economie du Québec,  
Editions HWR- Montréal 1976.
- 377 Nouveaux modèles sociaux et développe-  
ment.  
Jacques Grand'Maison,  
Editions- Montréal 1972.  
Hurtubise NMH, P. 349 et suivantes.
- 378 E. Bloch, cité par H. Marcuse.  
"Homme unidimensionnel"
- 379-380 Colloque sur l'aménagement du territoire  
Université de Montréal -  
Publication de l'A.Q.A.D.T.
- 387 Rapports Chung. HMR. Castonguay.
- 382 Rapport Higgins - Martin - Raynauld.  
MEER 1972
- 384-85-86 Voir chapitre final. (Ibid)
- 387 M. Godelier dans l'Economie et les  
sciences humaines - Dunod - Paris 1969.
- 388 Conjuguer l'histoire:  
B. Morel - Actualité économique. Avril, juin '75  
P. P-194 jusqu'à 208.
- 389 J. Grand'Maison. Ibid.
- 390- 8. Higgins - Revue économie politique 1976.
- 391 Rapport HMR, Ibid.

(BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES)

(suite)

392                    Acte amérique du Nord britannique, 1867.

393                    P.A. Julien - Etude interne de  
                         l'INRS -  
                         Urbanisation - 1976.

\*\*\*\*\*

Achévé d'imprimer

le 16 décembre 1977

à L'Imprimerie Léopold Tremblay Ltée

214, avenue Riverin

Chicoutimi, Qué.,

G7H 5E1